This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

AH
7239
07.5

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
82 RUE BONAPARTE
PARIS VI^E ARRONDT

LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS FRANÇAIS & ETRANGERS

Digitized by Google

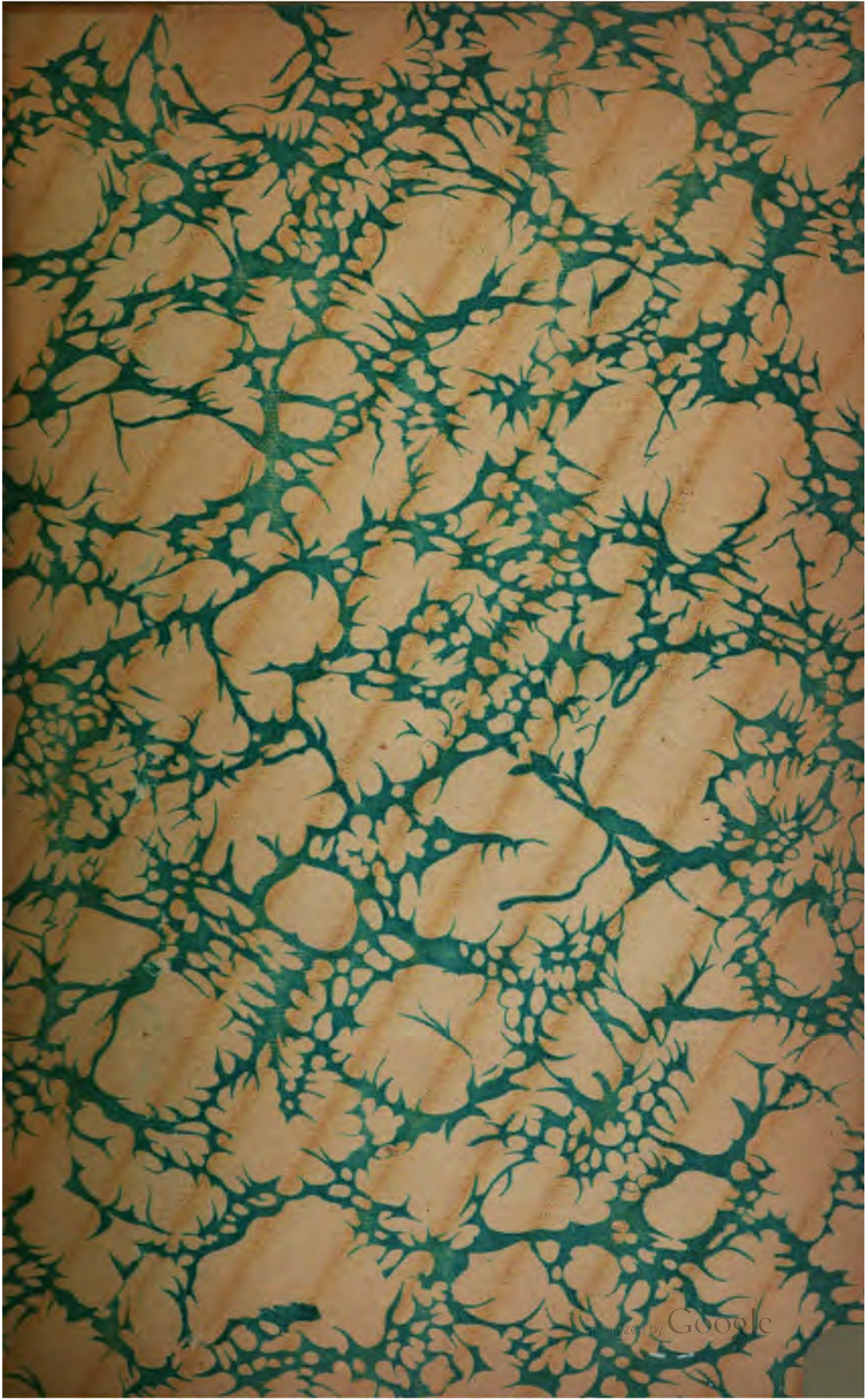
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

17407

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

RECUEIL DE TRAVAUX
PUBLIÉS PAR LES MEMBRES
DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE
SOUS LA DIRECTION DE
MM. F. BETHUNE, A. CAUCHIE, G. DOUTREPONT, CH. MOELLER ET E. REMY
PROFESSEURS A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

(18e FASCICULE)

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

Trois légions romaines du Bas-Danube

(Ve MACEDONICA, XIe CLAUDIA, Ie ITALICA)

SUIVIE D'UN

Aperçu général sur l'armée romaine

DE LA

PROVINCE DE MÉSIE INFÉRIEURE SOUS LE HAUT-EMPIRE

PAR

HUBERT VAN DE WEERD

Docteur en philosophie et lettres

LOUVAIN
CHARLES PEETERS
LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE NAMUR, 20

PARIS
ALBERT FONTEMOING
ÉDITEUR
RUE LE GOFF, 4

1907

Digitized by Google

Digitized by Google

A

M. E. REMY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

HOMMAGE

DE RESPECTUEUSE RECONNAISSANCE

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

Trois légions romaines du Bas-Danube

(Ve MACEDONICA, XIe CLAUDIA, Ie ITALICA)

SUIVIE D'UN

Aperçu général sur l'armée romaine

DE LA

PROVINCE DE MÉSIE INFÉRIEURE SOUS LE HAUT-EMPIRE

PAR

HUBERT VAN DE WEERD
Docteur en philosophie et lettres

LOUVAIN
CHARLES PEETERS
LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE NAMUR, 20

PARIS
ALBERT FONTEMOING
ÉDITEUR
RUE LE GOFF, 4

1907

Digitized by Google

AH 7239.07.5

HARVARD COLLEGE
JUL 29 1921
LIBRARY
Treat fund

Louvain, Impr. CHARLES PEETERS, rue de Namur, 20.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

L'utilité, la nécessité même d'une histoire générale des légions romaines, intimement liée à celle de l'empire, ne doit plus être démontrée aujourd'hui. On a compris depuis longtemps aussi que ce travail ne sera possible que le jour où les monographies auront fait la lumière sur les questions particulières encore douteuses, et rassemblé sur chacune des légions tous les renseignements connus mais éparpillés. Déjà plusieurs dissertations sur des légions romaines ont paru. Nous apportons aujourd'hui une pierre pour la construction de l'édifice projeté, en publiant les résultats de nos recherches sur les légions Ve Macedonica et XIe Claudia.

Des travaux généraux sur l'histoire des légions romaines ont cependant été tentés, mais ils sont insuffisants. L'article fondamental de Grotefend dans la Real-encyclopaedie de Pauly, s. v. *legio*, vol. IV (1846) (1) est démodé. La dissertation publiée par Allmer dans le 1er et le 2e volumes des *Inscriptions antiques de Vienne*, Vienne, 1875, est incomplète. L'ouvrage de Stille, *Historia legionum auxiliorumque inde ab excessu divi Augusti usque ad Vespasiani tempora*, Kiel, 1877, n'embrasse qu'un siècle de l'histoire militaire de Rome et à plus d'un endroit il doit être corrigé ou complété. Le travail que Cagnat a fait paraître dans le

(1) Cf. GROTEFEND, *Zeitschrift für Altertumswissenschaft*, 1840, p. 641-668.

Digitized by Google

Dictionnaire des antiquités de Daremberg et Saglio, s. v. *legio* (1900), est fait consciencieusement, mais il n'épuise pas le sujet ; ce n'est qu'un résumé succinct des principaux faits connus. Jusqu'à présent l'ouvrage de Pfitzner, *Geschichte der römischen Kaiserlegionen von Augustus bis Hadrianus*, Leipzig, 1881, reste le principal sur la matière. Comme tel, il mérite que nous nous y arrêtions. Ce n'est pas qu'il soit parfait. Composé antérieurement à la publication d'un grand nombre de monographies, le livre de Pfitzner devait nécessairement être incomplet et partant ne pouvait être définitif. Cependant cette faiblesse laisserait à l'ouvrage sa valeur, si elle n'était jointe à de graves défauts que l'auteur aurait pu éviter.

D'abord l'absence de la bibliographie, de l'index, des renvois, empêche le contrôle et rend le maniement de l'ouvrage très incommode.

Les défauts du fond sont plus graves. A tel endroit l'auteur s'appuie sur des monnaies fausses. Ailleurs il interprète mal les inscriptions ou en force le sens dans l'intérêt de sa thèse. Sa bibliographie semble ignorer systématiquement plusieurs ouvrages modernes. Sa connaissance de l'histoire romaine, condition première de tout travail sur l'histoire militaire de l'empire, est par le fait même fort insuffisante. Son procédé enfin, souvent peu méthodique, est parfois arbitraire. Tous ces défauts, relevés pour la plupart par Schiller, *Jahresbericht de Bursian*, 1882, p. 297 et suivantes, nous les avons constatés nous-même. Ils suffisent, croyons-nous, à montrer que le livre de Pfitzner était loin d'être à la hauteur des exigences de la science.

Mais, si cet ouvrage n'était pas apte à rendre tous les services qu'on était en droit d'en attendre, il eut au moins le mérite de faire ressortir les incertitudes et les obscurités qui

Digitized by Google

remplissaient encore l'histoire militaire de Rome. Il signalait ainsi un nouveau terrain d'étude, lequel, élargi quelque peu, pouvait devenir une riche mine de monographies et d'articles de revue. Ce sont les Allemands qui l'ont surtout exploitée. Jusqu'ici ils ont déjà fourni des études sur la Xe Gemina (1), sur la XIIIe Gemina (2), sur la XIVe Gemina (3), sur la I^e^ Minervia et la XXXe Ulpia (4), sur la I^e^ Adjutrix (5), sur la IIe Adjutrix (6), sur la IIe Trajana (7), sur la IIIe Cyrenaica et la XXIIe Deioterana (8), sur la XXIIe Primigenia (9) et sur la I^e^ Italica (10). Le magistral ouvrage d'un savant français, R. Cagnat, sur l'armée d'Afrique, les a dépassées toutes et constitue un véritable modèle du genre (11).

L'idée de notre travail nous fut inspirée à l'Université par la lecture des ouvrages précités. Il devait comprendre, d'après le plan primitif, une triple étude sur la I^e^ Italica, la Ve Macedonica et la XIe Claudia. Notre choix s'arrêta sur ces légions, parce qu'elles ont toutes les trois caserné en Mésie Inférieure et en ont formé l'occupation légionnaire depuis le commencement de l'empire jusqu'à Dioclétien. De plus, la connaissance approfondie de leur histoire devait nous outiller pour une étude plus générale sur toute l'armée d'occupation de la province susdite. Le travail touchait à sa

(1) Ae. Ritterling, *De legione Romanorum X Gemina*, Lipsiae, 1885.
(2) E. Schultze, *De legione Romanorum XIII Gemina*, Kiliae, 1887.
(3) M. Meyer, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47 (1889), p. 653 et suiv.
(4) O. Schilling, *De legionibus Romanorum I Minervia et XXX Ulpia*, Lipsiae, 1893.
(5) A. Jünemann, *De legione Romanorum I Adjutrice*, Leipziger Studien, XVI.
(6) Fr. Gündel, *De legione Romanorum II Adjutrice*, Lipsiae, 1895.
(7) P. Trommsdorff, *Quaestiones duae ad historiam legionum Romanarum spectantes*, Lipsiae, 1896.
(8) P. Meyer, *Die aegyptische legio XXII und die legio III Cyrenaica. Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten*, Berlin, 1900.
(9) A. Weichert, *Die legio XXII Primigenia*, *Westd. Zeitschrift f. Geschichte und Kunst*, XXI (1902), p. 119 et suiv.
(10) F. Beuchel, *De legione Romanorum I Italica*, Lipsiae, 1903.
(11) R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, 1892.

Digitized by Google

fin, quand l'apparition de la monographie de Buechel nous obligea à apporter une légère modification à la conception première de ce plan, en supprimant l'étude consacrée à la Ie Italica. C'est ainsi tronqué que nous publions aujourd'hui notre ouvrage.

Dans ce travail ainsi délimité, nous avons utilisé trois sortes de sources, les sources épigraphiques, numismatiques et littéraires.

Il y a une trentaine d'années, on ne possédait de la Mésie Inférieure et des provinces avoisinantes que quelques rares inscriptions recueillies par l'un ou l'autre voyageur. L'état arriéré de la civilisation joint à l'instabilité des régimes politiques entravait les efforts des savants. Mais depuis lors, grâce aux travaux méritoires de quelques savants du pays(1), grâce aussi aux nombreux voyages archéologiques entrepris sur l'initiative tant privée que publique, l'obscurité qui couvrait dans ces pays les restes de la civilisation romaine s'est éclaircie considérablement (2). Les documents épigraphiques constituent pour notre travail la source principale. Ils nous font connaître la vie intime des soldats et les divinités auxquelles ceux-ci recouraient dans leurs peines ou leurs joies; ils déterminent les noms dont la légion s'est servie et la façon dont elle a complété ses cadres aux divers siècles de l'empire; ils permettent enfin de fixer l'emplacement précis des cantonnements et de suivre les légions dans leurs nombreuses pérégrinations. A partir du IIIe siècle, le nombre des inscriptions militaires diminue et leur contenu devient tellement insignifiant qu'elles ne rendent plus que de très maigres services.

Les sources numismatiques sont moins importantes. Elles

(1) Parmi ceux-ci M. Tocilesco occupe la première place.
(2) von Domaszewski, *Arch. epigr. Mitth.*, 13, (1890), p. 129.

Digitized by Google

indiquent les noms et parfois les insignes des légions. Les noms ou les numéros d'ordre des légions se trouvent marqués sur des médailles impériales, municipales et provinciales. Les empereurs battaient monnaie en l'honneur des légions qui s'étaient vaillamment conduites dans quelque expédition dangereuse. Les colonies de vétérans inscrivaient sur leurs médailles les numéros des légions qui avaient contribué à leur fondation, et les provinces les numéros de celles qui campaient dans leur territoire.

Quant aux sources littéraires, nous avons examiné toutes celles qui contiennent des renseignements sur l'histoire romaine depuis la fin de la république jusqu'au Bas-Empire. Nous les avons réunies en nous guidant sur les listes que Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, Gotha, 1883, a dressées au 1er volume de son histoire et sur celles publiées par A. Schaefer dans son ouvrage intitulé *Abriss der Quellenkunde der griech. und rom. Geschichte*, Leipzig, 1885. Les écrits des historiens anciens n'ont pas grande utilité pour l'histoire des légions romaines. Quand on décompte les ouvrages de Tacite, de Suétone et de Flave Josèphe, qui ont vécu tous les trois au 1er siècle, il ne reste plus pour l'étude de nos légions aux siècles suivants que deux passages de Ptolémée et de Dion Cassius, l'Itinerarium Antonini et la Notitia Dignitatum. Suétone et Tacite ont conservé dans leurs livres des indications très précieuses sur les évènements militaires du 1er siècle, sur les guerres civiles comme sur les guerres extérieures. Tacite surtout expose les faits avec beaucoup de détails et de précision. Flave Josèphe s'est fait l'historien de l'insurrection juive des années 67 à 70, dans laquelle il a lui-même joué un rôle important, et de sa répression par Vespasien et Titus. Le géographe Ptolémée, III, 10, 5, cite la Ve Macedonica parmi les troupes caser-

Digitized by Google

nées dans la province de Mésie Inférieure. Dion Cassius, au livre LV, 24, dresse la liste des légions qui existaient à son époque et parmi celles-ci il cite les deux auxquelles ce travail est consacré. De plus, au livre LX, 15, il explique l'origine du nom de *Claudia pia fidelis* porté par la XIe légion. L'*Itinerarium Antonini* et surtout la *Notitia Dignitatum* ont une grande importance pour l'étude des camps du IIIe et du IVe siècles. Ajoutons pour être complet, qu'en dehors des sources énumérées nous avons encore pu utiliser de-ci de-là certains passages de Hérodien, des Scriptores Augusti, de Zosime et de Zonaras.

Digitized by Google

PRINCIPAUX OUVRAGES MODERNES CONSULTÉS.

I. Ouvrages généraux.

B. Borghesi, *Œuvres complètes*, 9 vol., Paris, 1862-1879.

Cohen, *Description historique des médailles frappées sous l'empire romain*, Paris, 2e éd., 1880-1892.

Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, Paris. Les articles : *Castellum*, *Domus divina*, *Frumentarius*, *Legio*, etc.

E. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, Roma. Les articles : *Calagurris*, *Claudia*, etc.

V. Duruy, *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, 7 vol., Paris, 1879-1885.

Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, 8 vol., Vindobonae, 1792-1828.

G. Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, Paris, 1891.

J. Jung, *Fasten der Provinz Dacien mit Beiträgen zur römischen Verwaltungsgeschichte*, Innsbruck, 1894.

W. Kubitschek, *De Romanorum tribuum origine et propagatione*, Wien, 1882.

W. Liebenam, *Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des römischen Kaiserreichs*, I, Die Legaten, Leipzig, 1888.

M. Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, 6 vol., Paris, 1720-1738.

J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, 2e éd., 3 vol., Leipzig, 1881-1885.

Th. Mommsen, *Histoire romaine*, trad. de Cagnat et Toutain, tome IX et X, Paris, 1887-1888.

Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie der Klassischen Alterthumswissenschaft*, Stuttgart. Les articles : *Aeternus*, *Ala*, *Beth'her*, *Burgus*, *Calagurris*, *Candidiana*, *Capidava*, *Cohors*, *Colonia*, etc.

L. Preller, *Römische Mythologie*, 3e édit., Berlin, 1881.

Prosopographia imperii romani, *saec. I*, *II*, *III*, Berlin, 1897-1898.

Br. Rappaport, *Die Einfälle der Goten in das römische Reich bis auf Constantin*, Leipzig, 1899.

W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der Griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, 1884 et suiv. = Roscher, *Mythologie*.

Digitized by Google

H. Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, 3 vol., Gotha, 1883.

O. Seeck, *Notitia Dignitatum*, Berlin, 1876.

Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*, Bucarest, 1900.

A. von Premerstein, *Die Anfänge der Provinz Moesien, Jahreshefte d. Oest. archaeol. Institutes in Wien*, I (1898), Beiblatt, p. 145 et s.

II. Travaux spéciaux.

F. Beuchel, *De legione Romanorum I Italica*, Lipsiae, 1903.

R. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, 1892.

Fr. Guendel, *De legione Romanorum II Adjutrice*, Lipsiae, 1895.

A. Juenemann, *De legione Romanorum I Adjutrice*, Lipsiae 1894 et *Leipziger Studien*, XVI.

H. Meyer, *Geschichte der XI^ten^ und XXI^sten^ Legion*, *Mittheilungen d. Antiquar. Gesellschaft in Zurich*, VII (1853), p. 125 et suiv.

H. Meyer, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47 (1889), p. 653 et suiv.

P. Meyer, *Die Aegyptische legio XXII und die legio III Cyrenaica. Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten*, Berlin, 1900.

Th. Mommsen, *Militum provincialium patriae*, *Ephem. Epigraphica*, V (1884), p. 159.

Th. Mommsen, *Die Conscriptionsordnung der römischen Kaiserzeit*, *Hermes*, 19 (1884), pp. 1-79 ; 210-234.

W. Pfitzner, *Geschichte der römischen Kaiserlegionen von Augustus bis Hadrianus*, Leipzig, 1881.

Ch. Renel, *Cultes militaires de Rome. Les Enseignes*, Lyon, 1903.

Ae. Ritterling, *De legione Romanorum X Gemina*, Lipsiae, 1885.

O. Schilling, *De legionibus Romanorum I Minervia et XXX Ulpia*, Lipsiae, 1893.

E. Schultze, *De legione Romanorum XIII Gemina*, Kiliae, 1887.

P. Trommsdorff, *Quaestiones duae ad historiam legionum Romanarum spectantes*, Lipsiae, 1896.

A. von Domaszewski, *Die Religion des römischen Heeres*, Trier, 1895.

A. von Domaszewski, *Thierbilder in Signa*, *Arch. epigr. Mittheil. aus Oesterr. — Ungarn*, XV (1892), p. 182 et suiv. et XVII (1894), p. 34.

A. Weichert, *Die legio XXII Primigenia*, *Westd. Zeitschrift f. Geschichte und Kunst*, XXI (1902), p. 119 et suiv.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LA LÉGION Ve MACEDONICA.

SECTION PREMIÈRE.

LES NOMS ET LES SURNOMS (1).

ARTICLE PREMIER.

Les Noms.

Urbana.

Les noms de la légion Ve Macedonica ont donné lieu à plus d'une discussion. Wilmanns (2) voudrait identifier la Ve légion, appelée plus tard Macedonica, avec la Ve Urbana, mentionnée dans les inscriptions d'Ateste (3). Cette hypothèse n'est basée sur aucune preuve. Il nous suffira donc de la citer, en attendant qu'elle soit vérifiée. Ce nom d'Urbana,

(1) A consulter sur les noms de cette légion :
Grotefend, *Kurze Uebersicht d. Geschichte d. röm. Legionen, Zeitschrift f. Alterthumswissenschaft*, 1840, p. 641-668.
Mommsen, CIL. III, 551 et *Res gestae d. Augusti*, 2e éd., Berlin, 1883, p. 69, n. 4.
Pfitzner, *Geschichte d. röm. Kaiserlegionen*, Leipzig, 1881, p. 3 et suiv.
Marquardt, *Staatsverwaltung*, 2e éd., Leipzig, II (1884), p. 452 sqq.
von Domaszewski, *Ephesische Inschrift eines Tribunen der legio VI Macedonica, Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes in Wien*, II (1899), Beibl., p. 83.
Cagnat, dans Daremberg et Saglio, s. v. *legio*, p. 1074 et 1081.
(2) Wilmanns, *Exempla inscr. latin.*, n. 1430. Cf. aussi Em. Ferrero, *Atti d. R. Academia d. Scienze di Torino*, 1884, t. 20 et Giacomo Pietrogrande, *Legione Romana e soldate d. V Urbana in Ateste*, Padova, 1886 [*Bursian Jahresb.*, 1888, p. 60].
(3) CIL. V, 2508 et suiv.

Digitized by Google

dérivé d'Urbs, aurait été donné à la légion en souvenir de de son origine. Rome, l'Urbs par excellence, aurait fourni le premier contingent (1).

Macedonica.

Durant les quatre premiers siècles de l'empire, la Ve légion est désignée dans tous les documents par le nom de Macedonica, en grec Μακεδονική. Cinq légions l'ont porté, à savoir la IVe, la Ve, la VIe, la VIIe et la VIIIIe. Quelle est l'origine de cette appellation ?

Les recherches sur l'origine de cette dénomination n'ont pas abouti à des conclusions également certaines. Nous exposerons d'abord les points qui paraissent établis avec une certaine vraisemblance. Nous examinerons ensuite les hypothèses possibles et les opinions émises.

A la base de cette discussion il faut mettre les deux faits suivants établis par M. von Domaszewski :

1° von Domaszewski (2) a conjecturé que les légions portant le taureau dans l'enseigne devraient leur origine à César. Les légions IVe, V^e^, VIe et VIIe Macedonica ont le taureau comme emblême. Elles remonteraient donc jusqu'au conquérant des Gaules (3).

2° C'est encore von Domaszewski qui a démontré le second point.

Il suppose, comme Mommsen (4), que le nom de Macedonica, porté au début de l'empire par les cinq légions citées, doit avoir une même origine. Si cette hypothèse n'est pas prouvée, elle semble cependant naturelle. L'apparition, en

(1) Wilmanns, 1430 ; Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 452. Voir aussi CIL. V, 2508 et suiv.

(2) *Arch. epigr. Mitth.*, 1892, p. 182 et suiv. Voir aussi Cagnat dans Daremberg et Saglio, *legio*, p. 1074.

(3) La VIIIIe légion, appelée plus tard Hispana, semble remonter aussi à César. Cf. *Jahreshefte d. Oest. arch. Inst. in Wien*, II (1899), *Beibl.*, p. 82 et suiv. L'emblême de cette légion n'est pas encore connu.

(4) CIL. III, 551 et *Res gestae d. Augusti*, Berlin, 1883, p. 69. n. 4.

Digitized by Google

effet, d'un même nom à une même époque (1) semble devoir être rapportée à une même cause. Or von Domaszewski a publié et commenté dans les *Jahreshefte d. Oest. archaeol. Institutes in Wien*, II (1899), *Beiblatt*, p. 82 et suiv., l'inscription d'un tribun de la VIe légion Macedonica, qui aurait servi dans cette légion sous la république. Voici cette inscription ; elle fut trouvée à Ephèse.

Κοίντος Πινάριος, Λουκίου υἱὸς, Αἰμιλία, χιλίαρχος λεγεῶνος ἕκτης Μακεδονικῆς, ἑαυτῶι καὶ Πειναρία Δόξηι τῆ ἑαυτοῦ γυναικί.

L'absence du cognomen, observe von Domaszewski, dans le nom du tribun militaire Quintus Pinarius, c'est-à-dire, dans le nom d'un officier de rang équestre, prouve que ce personnage a servi dans l'armée antérieurement à l'empire, dans les derniers temps de la république (2). Ainsi donc la VIe légion aurait déjà porté le nom de Macedonica au temps des guerres civiles, qui préparèrent l'avènement d'Auguste. C'est donc dans l'histoire de cette époque qu'il faut chercher le fait ou l'évènement qui a donné naissance à l'appellation de Macedonica portée par les cinq légions de ce nom.

Personne ne conteste que cette appellation dérive du nom de la province de Macédoine. Seulement quand il s'agit de déterminer avec précision l'événement, qui fut l'origine de cette dénomination, il n'en est plus de même. Les uns croient que les cinq légions en question ont tiré leur nom de la Macédoine, parce qu'elles y ont été levées; d'autres, parce qu'elles y ont caserné; d'autres encore, parce qu'elles

(1) Les inscriptions des légions Macedonica remontent toutes aux premiers temps de l'empire.

(2) von Domaszewski, *Jahreshefte*, II (1899), *Beiblatt*, p. 82, n° 2, pense qu'à l'époque des triumvirs les officiers de rang équestre portaient déjà habituellement le cognomen. Il renvoie à l'exemple connu de *Quintus Horatius Flaccus*, au CIL. V, 50 et au *Neue Heidelberger Jahrbücher*, IV, p. 188. —Cagnat, *Cours d'épigraphie*, 3e édition, Paris, 1898, p. 53, dit qu'à partir de Sylla, on rencontre les surnoms d'une façon à peu près constante. Mommsen, *Staatsrecht*, 3e éd., Leipzig, 1887, III, p. 208 et *Röm. Forschungen*, Berlin, 1864, I, p. 42, admet aussi qu'à la fin de la République les patriciens avaient ordinairement un cognomen; mais il fait remarquer que dans la Nobilitas plébéenne et dans les familles municipales l'absence des surnoms n'était pas rare. Voir aussi Marquardt, *Privatleben*, 2e édition, p. 13 et *Pauly Wissowa* = *cognomen*.

Digitized by Google

se sont couvertes de gloire dans une bataille importante livrée sur le territoire de cette province. Examinons donc laquelle de ces hypothèses est dans l'état actuel de nos sources la plus probable.

Les cinq légions citées s'appelleraient d'après les uns Macedonica, parce qu'elles auraient été levées en Macédoine. Grotefend (1) a adopté cette explication pour deux des légions Macedonica (pour la IVe et la Ve) et il invoque l'appui d'un passage d'Appien, bell. civ., III, 79, où cet auteur dit que Brutus a recruté deux légions en Macédoine : Καὶ Μακεδόνας ἐπαινῶν, δύο τέλη κατέλεξεν ἐξ αὐτῶν, καὶ ἐς τὸν Ἰταλικὸν τρόπον καὶ τάδε ἐγυμνάζετο. Tout d'abord, cette hypothèse est en opposition avec l'insigne des légions Macedonica, le taureau, qui semble être l'emblême de César. Ensuite elle a l'inconvénient de ne pas indiquer quand ni par qui les trois autres légions ont été créées. Telle qu'il l'a proposée, l'explication de Grotefend n'est donc pas admissible. Pour la faire concorder avec les faits connus aujourd'hui, il faudrait d'abord la généraliser et ensuite la mettre d'accord avec l'insigne des troupes. Il faudrait donc l'énoncer à peu près comme suit : Les cinq légions Macedonica portent ce nom parce qu'elles ont été levées en Macédoine par César. Cette hypothèse est inadmissible, car César n'a jamais eu le gouvernement de la Macédoine et, par conséquent, il n'a jamais eu d'autorité sur cette province, ni le droit ni le moyen d'y lever des troupes. D'ailleurs, les historiens n'ont conservé aucun souvenir de cet énorme recrutement (25,000 hommes).

D'autres prétendent que le nom de Macedonica aurait été donné aux cinq légions, parce qu'elles auraient caserné simultanément ou successivement en Macédoine. Ici nous rencontrons une hypothèse de Pfitzner (2). Cet auteur a

(1) *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1840, p. 641-668. Cf. KLEIN, *Bonner Jahrb.*, 25 (1857), p. 83. Voir aussi Cagnat, dans Daremberg et Saglio, s. v. *legio*, p. 1074 = *insignes* et p. 1081 = *IVe Macedonica*. L'auteur s'y contredit. A la page 1074, en effet, il admet que les légions portant le taureau dans leur enseigne ont été créées par César. A la page 1081, il écrit néanmoins que la IVe Macedonica, qui a le taureau comme emblême, a été formée par Brutus en Macédoine.

(2) PFITZNER, *o. c.* p. 3 et 4.

Digitized by Google

repris pour la IVe et la Ve légion l'explication proposée par Grotefend. Quant à la VIe et la VIIIIe Macedonica (Pfitzner ne connaissait pas encore la VIe), elles auraient été ainsi dénommées, parce qu'elles auraient caserné en Macédoine.

Cette opinion soulève plusieurs objections. Pas plus que l'explication de Grotefend la première partie de l'hypothèse ne s'accorde avec l'emblême de ces troupes. De plus, Pfitzner croit que le nom de la IVe légion et de la Ve a une autre origine que celui de la VIIe et de la VIIIIe et nécessairement de la VIe. Cette supposition semble invraisemblable : un même nom, apparu à une même époque, doit avoir la même origine. Enfin Pfitzner identifie faussement la VIIe Macedonica avec la VIIe Gemina. D'après lui, la VIIe légion n'aurait pris le nom de Macedonica qu'à partir de l'an 68/69 après J.-C. Or, nous possédons l'inscription d'un primipile de la VIIe Macedonica qui a servi dans cette légion au plus tard sous l'empereur Claude (41-54) (1). L'interprétation, forcée d'ailleurs (2), que Pfitzner donne du nom de cette VIIe Macedonica tombe par le fait même. Bref, de l'hypothèse de Pfitzner il ne reste debout que l'explication qu'il a donnée du nom de la VIIIIe légion ; celle-ci aurait été désignée par le nom de Macedonica, parce qu'elle aurait caserné en Macédoine.

En étendant cette explication à toutes les autres légions Macedonica, ne serait-on pas près de la vérité ? Ne pourrait-on admettre que les cinq légions en question auraient campé soit simultanément, soit successivement en Macédoine et que le nom de Macedonica leur aurait été donné en souvenir de ce séjour ? Les cinq légions appelées Macedonica,

(1) CIL. X, 1711. Cf. CIL. III, 7386 et RITTERLING, *o. c.* p. 82, n. 4.

(2) PFITZNER, p. 4, identifie la VIIe Macedonica avec la VIIe Gemina, créée par Galba en 68, et envoyée non en Macédoine mais en Pannonie. Voici comment il s'y prend pour expliquer le nom de Macedonica. La VIIe Gemina, dit-il, fut envoyée par Galba en Pannonie. Obligée là de choisir un nom pour se distinguer des autres légions portant le numéro VII, elle prend dans ses relations avec les autres légions de Pannonie le nom de Macedonica, en s'inspirant de la situation primitive, lorsque le gouverneur de la Macédoine commandait, d'après Pfitzner, toutes les contrées danubiennes (!!!).

Digitized by Google

ne peuvent avoir caserné simultanément en Macédoine, avoir formé ensemble la garnison de cette province. Qu'on se rappelle tout d'abord que le séjour des légions, en Macédoine, qui aurait donné naissance au nom de Macedonica, doit être placé entre César et l'avènement d'Auguste (1). Qu'on remarque aussi que les légions, pour tirer leur nom de cette province, auraient dû en former pendant un certain temps la *garnison permanente*, l'armée propre, distincte des troupes de passage. Pour prouver la proposition énoncée plus haut, il suffira donc d'établir que, pendant les guerres civiles, la garnison permanente et ordinaire de la Macédoine comprenait moins que cinq légions.

Rien n'est plus facile. Il résulte, en effet, du rapprochement de plusieurs passages d'Appien et de Cicéron, que lors de la guerre civile entre Brutus, Antoine et Octave l'armée de Macédoine n'était composée que d'une ou de deux légions. Après sa victoire sur C. Antoine, Brutus disposait d'après Appien, Bell. civ., III, 79, de six légions (de sept d'après Velleius, II, 69, 4). Il en leva encore deux autres en Macédoine (2), de sorte qu'en tout il avait une armée de huit légions. Cette armée était composée des deux nouvelles légions que nous venons de citer, de trois légions de l'Illyrie (3), d'une légion enlevée à C. Antoine par M. Cicéron, le fils de l'orateur (4), d'une légion qui fut enfermée avec C. Antoine dans Apollonie et qui dut se rendre (5) et enfin de l'armée de Macédoine amenée à Brutus par le gouverneur, Q. Hortensius Hortalus (6). En faisant l'addition des corps énumérés, on trouve que l'armée de Macédoine ne comptait qu'une

(1) Il parait prouvé par l'insigne qu'au moins quatre des cinq légions Macedonica furent formées par César. D'autre part, si l'interprétation que von Domaszewski a donnée de l'inscription de Κοίντος Πινδριος est exacte, la VIe légion portait déjà le nom de Macedonica sous la république.

(2) Appien, *Bell. civ.*, III, 79; IV, 75.

(3) Appien, *ibid.*, IV, 75; *Illyr.*, 13. Cinq cohortes de ces légions furent anéanties. Appien, *Illyr.*, 13.

(4) Cicéron, *Philipp.*, 10, § 13.

(5) Appien, *Bell. civ.*, III, 79; D'après Cicéron, *ibid.*, Antoine n'avait que 7 cohortes.

(6) Cicéron, *Philipp.*, 10, § 13 sqq.

Digitized by Google

seule légion. Schiller (1) prête deux légions au gouverneur de la Macédoine, parce que Cicéron, Philipp., 10, § 11, emploie le mot *exercitus* et non le mot *legio* et réduit en conséquence l'armée d'Illyrie à deux légions, contrairement au témoignage d'Appien, Bell. civ., IV, 75; Illyr., 13. Nous ne voulons pas entrer ici dans une discussion approfondie sur la valeur de ces deux opinions. Quelle que soit la vraie conclusion, il est certain que la garnison de la Macédoine n'a pas compris plus de deux légions à l'époque de la guerre civile entre Brutus et Antoine. Il n'y a aucune raison de croire que son effectif fut plus élevé pendant les années qui précèdent et qui suivent immédiatement cette époque (2).

Mais si les légions Macedonica n'ont pas campé simultanément en Macédoine, ne peuvent-elles pas y avoir caserné successivement? A tout prendre, il n'est pas absolument impossible que ces corps aient séjourné l'un après l'autre dans la province susdite, d'autant plus que les limites chronologiques entre lesquelles leur séjour en Macédoine devrait être placé, s'étendent dans cette hypothèse de César à l'an 6 de notre ère (3). Toutefois, on n'a aucun motif à faire valoir pour expliquer le changement continuel qui se serait opéré, d'après cette conjecture, dans la composition de l'armée de

(1) Schiller, *Geschichte*, I, p. 43, n. 9.

(2) Au début des guerres civiles entre Octave et Antoine, les historiens anciens citent en Macédoine six légions de l'armée de César (Appien, *Bell. civ.*, III, 24; Cicéron, *Philipp.*, 10, 13; 11, 27; *Ad fam.*, 12, 14, 6). Après la guerre d'Espagne, ce général avait envoyé une partie de ses troupes en Macédoine dans le but de les diriger plus tard contre les Parthes. Evidemment ces légions ne formaient pas l'armée permanente de la Macédoine. De plus, parmi ces légions se trouvaient une IIe, une IVe, une Martia Victrix, qui fut anéantie peu après. (Appien, *Bell. civ.*, IV, 113) et une XXXVe (Cicéron, *Philipp.*, V, 19). Il est facile de voir que ces chiffres ne concordent absolument pas avec ceux des légions Macedonica qui portaient les numéros IV, V, VI, VII, VIIII.

(3) Dans cette hypothèse, en effet, l'inscription de Κοίντος Πινδριος, tribun de la VIe Macedonica, ne s'oppose pas à ce que les autres corps aient séjourné en Macédoine après la république. La province de Macédoine a été provincia inermis depuis l'an 6 de notre ère (von Premerstein, *Jahreshefte*, I (1898), *Beiblatt*, p. 162). Les documents épigraphiques prouvent que la VIIe Macedonica, appelée plus tard *Claudia* (tous les savants sont d'accord pour identifier la VIIe Mac. avec la VIIe Claud., sauf Pfitzner. Nous avons montré à la p. 13 que celui-ci s'est trompé.) a campé certainement depuis

Digitized by Google

Macédoine. Cette instabilité de la garnison est même diamétralement opposée à ce que nous savons des habitudes militaires des Romains. D'ailleurs, comment expliquerait-on que précisément toutes les légions envoyées en Macédoine aient adopté un nom dérivé du pays, alors que pareille habitude n'a été constatée jusqu'à présent dans aucune autre province?

Dans l'état actuel de nos sources, il paraît plus probable que les cinq légions ont pris le titre honorifique de Macedonica, pour s'être distinguées dans une importante bataille livrée sur le territoire de la Macédoine. C'est ce que Mommsen avait entrevu depuis longtemps. Il a émis son opinion dans le CIL. III au n° 551 et dans l'ouvrage intitulé *Res gestae divi Augusti*, 2e éd. Berlin, 1883, p. 69, n° 4. A ces deux endroits, le savant allemand a exprimé l'avis que le nom de Macedonica aurait été donné à ces cinq légions en souvenir de la victoire de Philippes (en Macédoine), remportée par les troupes d'Antoine et d'Octave sur celles de Brutus et de Cassius (automne de l'an 42 avant notre ère). Dans l'hypothèse de Mommsen, l'inscription de Κοίντος Πινάριος pourrait remonter jusqu'en l'an 41 avant notre ère. Le nombre des légions portant le nom de Macedonica ne ferait aucune difficulté. Car il est probable que toutes les légions qui ont pris part à la bataille de Philippes, ont été gratifiées de ce titre honorifique. Enfin, on s'expliquerait pourquoi les numéros d'ordre portés par les légions Macedonica se suivent presque sans intervalle (IV, V, VI, VII, VIIII).

Telles sont les hypothèses émises au sujet de la signification du nom de Macedonica. Il n'est pas possible aujourd'hui de donner de cette appellation une interprétation sûre et en tous points satisfaisante, mais il nous semble que dans l'état

l'an 18-19 apr. J.-C. en Dalmatie (CIL. III, 2908), la VIIIIe depuis Auguste en Pannonie (Cagnat, dans Daremb. et Saglio, *legio*, p. 1084), la VIe, s'il faut l'identifier avec la VIe Ferrata, depuis Auguste en Syrie (Cagnat, *ibid.*, p. 1082), s'il faut au contraire l'identifier avec la VIe Victrix, ce qu'on croit généralement, depuis l'an 5 av. J.-C. en Espagne (Cagnat, *ibid.*, p. 1083; CIL. XI, 3312), enfin la Ve Macedonica depuis l'an 33-34 apr. J.-C. en Mésie (CIL. III, 1698).

Digitized by Google

actuel de nos sources l'opinion de Mommsen doit rallier la majorité des suffrages.

L'appellation officielle, par laquelle la Ve légion fut constamment désignée, est donc celle de Macedonica. La légion fut ainsi appelée, semble-t-il, pendant les quatre premiers siècles de notre ère, car dans la Notitia Dignitatum elle porte encore ce nom (1). Parfois, pour déterminer davantage, on ajoute dans les inscriptions au nom de Macedonica l'indication de la province dans laquelle la légion casernait au moment où la pierre fut gravée. Telles sont, par exemple, les inscriptions du CIL. II, 4251 et IX, 5363 (2).

Moesiaca.

Quelques briques trouvées à Celei (Sicibida?) sur la rive gauche du Danube (Dacie) portent l'estampille suivante : L. V. MOES (3). Une autre provenant de Beśli, en Mésie Inférieure, présente la même marque mais avec l'S renversé (4). Ces briques furent fabriquées par la Ve Macedonica, puisque celle-ci est la seule légion V^e^ qui ait caserné au Bas-Danube (5). Aussi la difficulté n'est-elle pas dans l'identification, mais dans la date qu'il faut leur assigner.

Il faut commencer par écarter l'époque comprise entre Marc-Aurèle et Gallien-Aurélien. Car durant le siècle qui sépare les règnes de ces empereurs la Ve légion a campé en Dacie Transdanubienne ou Trajane ; à cette époque elle n'a pas pu être désignée par conséquent par le nom de « *Moesiaca* ». Les briques de Celei et de Beśli sont donc antérieures à Marc-Aurèle ou postérieures à Gallien-Aurélien.

Mommsen croit que ces briques datent du Bas-Empire (6) ;

(1) *Not. Dig., or.*, XL, 31-33 ; 39 ; XXVIII, 14 ; VII, 4 = 39.
(2) Cf. CIL. II, 4126.
(3) CIL. III, 6241 ; cf. 8068 ; Celei est situé en face d'Oescus.
(4) *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 171, n. 3.
(5) Cf. Mommsen, CIL. III, 6241.
(6) *Eph. epigr.*, II (1875), 462 = CIL. III, 6241 et 8068.

Digitized by Google

il ne donne pas de preuves (1). Hirschfeld, au contraire, pense qu'elles sont antérieures à Septime-Sévère — lisez Marc-Aurèle (2) — et qu'elles ont été fabriquées à l'époque où la Ve Macedonica défendait la Mésie Inférieure (3). Voici les arguments que Hirschfeld apporte à l'appui de son opinion : 1°) Il n'est pas probable, dit-il, que ces briques aient été transportées sur la rive gauche du Danube après l'abandon définitif de la Dacie par Aurélien (a. 274). C'est à tort que Hirschfeld soutient pareille affirmation, car il est très possible, comme Mommsen l'a déjà fait remarquer (4), que même après l'abandon de la Dacie les Romains aient occupé quelques forteresses sur la rive gauche du Danube : qu'on se rappelle le Castrum Divitensium en face de Cologne. 2°) La 2de raison donnée par Hirschfeld parait plus sérieuse. Il appelle l'attention, en effet, sur ce fait que, lorsque Aurélien céda la Dacie aux barbares, il établit la légion Ve Macedonica non pas en Mésie, mais en Dacia Ripensis (5). Beuchel (6) a émis une troisième hypothèse. A son avis, c'est uniquement quand les soldats étaient en pays étranger qu'ils auraient désigné leur troupe par une épithète dérivée du nom de la province où elle avait garnison (7). Si nous le comprenons bien, il admet que la Ve Macedonica aurait été

(1) Il se base probablement sur la forme des lettres. Mommsen voudrait identifier cette légion Ve Moesiaca avec la legio Moesiaca citée dans une inscription de date récente provenant de Rome (CIL. VI, 2759 = *Wilmanns*, 1647 ; cf. O. Seeck, *Not. Dignit., Oc.*, V, 7 = 150 = VII, 8, qui cite les *Moesiaci Seniores* rangés parmi les légions palatines et campées en Italie). On pourrait aussi signaler un texte d'Ammien Marcellin, 29, 6, 13 : *obviam legiones motae sunt duae Pannonica et Moesiaca valida proeliis manus.*

(2) Il faut dire « antérieure à Marc-Aurèle », car il est très vraisemblable que la légion Ve Macedonica a quitté Troesmis sous cet empereur et non pas, comme on l'a cru longtemps, sous Septime-Sévère.

(3) *Sitzungsb. d. Wiener Akad.*, 77, p. 411.

(4) CIL. III, 8068.

(5) Elle résida encore en Dacia Ripensis à l'époque de la Notitia Dignitatum. Cf. Seeck, *Not. Dign., or.*, XLII, 31 = 33 ; 39.

(6) *O. c.*, p. 25.

(7) Il invoque l'appui d'une inscription de Mayence dans laquelle la IIe Adjutrix porte le nom de IIe Pannonica et de briques fabriquées en Pannonie Inférieure et en Dacie par la VIe Victrix et estampillées VI Iis(pana).

Digitized by Google

retirée de la Dacie Transdanubienne avant l'abandon définitif de cette province par Aurélien, tandis que quelques détachements auraient été laissés en Dacia Maluensis. Ces vexillations y auraient fait les briques signées L. V. MOES. Cette explication nous parait plausible; il suffirait d'admettre que la brique de Bešli a été transportée dans le cours des temps de la rive gauche sur la rive droite du Danube.

ARTICLE DEUXIÈME.

Les Surnoms.

Après les noms nous avons à dire un mot des qualificatifs honorifiques *P(ia)*, *P(ia) F(idelis)*, etc.... et des surnoms empruntés au nom de l'empereur régnant. La légion Ve Macedonica en fit un usage modéré et tardif.

Pour ce qui est de la première catégorie, nous ne connaissons avec certitude que deux surnoms : *P(ia)* = *P(ia) F(idelis)* et *P(ia) C(onstans)*. Ces qualificatifs ont été pris postérieurement à la translation de la légion en Dacie, opérée sous le règne de Marc-Aurèle (1).

Pia Fidelis.

Le premier qualificatif est celui de *Pia*. La Ve Macedonica est désignée par le surnom de *Pia*, sans *Fidelis*, dans cinq inscriptions (2) et sur quelques briques estampillées trouvées à Szind, en Dacie (3). On peut dater deux de ces inscriptions. L'une, CIL. VIII, 7978, fut faite sous le règne de Septime-

(1) Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *legio*, p. 1082. Voir aussi Les camps, § 1.

(2) CIL. III, 902, 987; VI, 1553; VIII, 7978; *Jahreshefte*, V (1902), *Beibl.*, p. 97, n. 2; cf. *Année épigr.*, 1890, n. 101. On ne saurait dire si sur l'inscription du CIL. III, 7741, il faut lire simplement *V M(acedonica) P(ia)* ou bien *V M(acedonica) P(ia) [F(idelis)]*. Car l'inscription est mutilée. Elle date du règne de Septime-Sévère et de Caracalla. Cf. *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes in Wien*, IV (1901), *Beibl.*, p. 3 et suiv.

(3) CIL. III, 8066. Szind est situé près de Potaissa.

Digitized by Google

Sévère en l'honneur de l'épouse de Tiberius Claudius Claudianus, ancien légat de la Ve Macedonica. Au moment où elle fut gravée, Ti. Cl. Claudianus était *leg(atus)* *(trium)* *Aug(ustorum)* *pr(o)* *pr(aetore)* *c(larissimus)* *v(ir)* *consul(aris)* *provinc(iarum)* *et* *exerc(ituum)* *Pann(oniarum)* *Inferior(is)* *et* *Superior(is)*. On n'est pas d'accord sur la date de ce document. Certains croient, en effet, que l'écriture « *Auggg* » est une erreur du lapidaire (1). Ils placent la dédicace en 198, car, disent-ils, les pierres milliaires prouvent que Ti. Cl. Claudianus fut gouverneur de la Pannonie Inférieure en 198 (2). Ces auteurs pensent donc que Ti. Cl. Claudianus a administré en même temps les deux provinces de Pannonie. Mais on peut considérer aussi l'écriture « *Auggg* » comme exacte et placer l'inscription en 209/211, sous le règne des trois Augustes Septime-Sévère, Caracalla et Geta. Dans ce cas, Ti. Cl. Claudianus aurait été deux fois gouverneur en Pannonie. Il aurait administré la Pannonie Inférieure en 198 et la Pannonie Supérieure en 209/211. C'est pendant cette dernière légation que la pierre aurait été gravée. Dans cette hypothèse, l'erreur du lapidaire consisterait à avoir réuni en une seule formule deux gouvernements distincts. Dans le second document, CIL. III, 902, la légion est désignée par les mots *LEG(io)* *V* *M(acedonica)* *P(ia)* *ANT(oniniana)*. Le surnom de la légion indique que la dédicace fut faite sous le règne de Caracalla ou d'Elagabal. Ce surnom, on le voit, a été martelé. Or le nom d'Elagabal a été martelé beaucoup plus fréquemment que celui de Caracalla. L'inscription date donc très probablement du régne d'Elagabal (218/222). Bref, les deux documents discutés ci-dessus montrent qu'au début du IIIe siècle la légion Ve Macedonica portait déjà le titre de *Pia* (3).

(1) *Prosopographia*, I, 363, 673.

(2) CIL. III, 3387, 3745, 10616.

(3) On pourrait aussi invoquer l'appui de l'inscription du CIL. III, 12574, datant du règne de Commode ou de celui de Septime-Sévère. La lecture cependant n'est pas sûre : *M. Verius Superstes. c. leg. V. Mac. p. ngus (?).*

Digitized by Google

A côté du surnom de *P(ia)* la Ve Macedonica a porté aussi celui de *P(ia) F(idelis)*. Il est mentionné dans trois inscriptions (1) que nous pouvons dater, et sur de nombreuses briques estampillées (2). Il se trouve aussi sur les monnaies de Gallien (3). L'inscription du CIL. III, 875 date du règne de Valérien et de Gallien (a. 253/260). La seconde, publiée dans l'*Année épigr.*, 1894, n. 99 = *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 7, n. 1, est gravée sur un poids, trouvé à Potaissa. Sur la partie supérieure du poids sont gravés les mots : « *leg(ionis) V Mac(edonicae) p(iae) f(idelis) p(ondus) I* ». Sur la partie moyenne on lit les mots : « *Examin(atum) jussu(trium) d(ominorum) nostrorum Augustorum. Val(erius) Sabinus*, et sur la partie inférieure : « *optio leg(ionis) s(upra) s(criptae) d(ono) d(edit)* ». L'inscription, comme l'on voit, fut faite à une époque où trois Augustes se partageaient le pouvoir. Puisque la légion Ve Macedonica n'a caserné en Dacie que depuis la fin du IIe siècle jusqu'à l'empereur Aurélien (a. 274), elle doit dater du règne simultané de Septime-Sévère, Caracalla et Geta (a. 209/211) ou de celui de Gordien le Jeune, Pupien et Balbin. (Mars à juin de l'année 238). De ces deux dates, il faut préférer la première, car les documents épigraphiques mentionnant les trois empereurs de l'année 238 sont extrêmement rares, tandis que ceux qui citent Septime-Sévère et ses fils sont fort communs (4). Enfin la 3e inscription, CIL. III, 905 et page 1014, date de l'an 195. De tout ce qui précède il résulte qu'au début du IIIe siècle la légion Ve Macedonica

(1) Nous excluons CIL. III, 7741.

(2) CIL. III, 875 (a. 253/260); *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 7, n. 1 = *Année épigr.*, 1894, n. 99; briques = CIL. III, 8066; cf. CIL. III, 905.

(3) Eckhel, 7, 402; Cohen, *Gallien*, n. 291-293.

(4) Puisque le poids de Potaissa date du règne de Septime-Sévère, l'option, Valerius Sabinus, cité sur ce poids, est peut-être le même personnage que Valerius Sabinus, bénéficiaire consulaire probablement de la légion XIIIe Gemina (puisque l'inscription a été trouvée à Apulum, quartier général de cette légion), mentionné sur un laterculus militaire découvert à Apulum (Carlsburg), en Dacie. Ce laterculus, en effet, doit dater aussi du début du IIIe siècle, puisque à côté de plusieurs *Aurelii*, on trouve deux *Septimii*, nom qui indique que les soldats sont entrés au service sous Septime-Sévère.

Digitized by Google

a porté le surnom de *P(ia) F(idelis)* en même temps que celui de *P(ia)*. D'où il faut conclure en dernière analyse que le surnom de *P(ia)* est l'équivalent de celui de *P(ia) F(idelis)*. En d'autres mots, le surnom *Pia* qu'on rencontre sur quelques inscriptions n'est que la première partie d'un nom qui, à l'état complet, s'écrit *P(ia) F(idelis)*.

En quelle occasion la légion Ve Macedonica aurait-elle reçu ce surnom honorifique célébrant son courage et sa fidélité? L'inscription du CIL. III, 905 datant de l'an 195, la légion a du mériter le surnom antérieurement à cette année. D'autre part, elle semble l'avoir obtenu postérieurement à sa translation de Mésie en Dacie, qui s'est opérée sous Marc-Aurèle vers l'an 166, car dans aucun document épigraphique provenant de Mésie Inférieure on ne lit ce qualificatif. Entre les années 166 et 195, la légion a eu l'occasion de se distinguer dans la guerre Marcomannique de Marc-Aurèle et dans les guerres civiles qui ensanglantèrent le début du règne de Septime-Sévère (1).

Sur les monnaies de Gallien la Ve Macedonica est appelée *VI P(ia) VI F(idelis)* et *VII P(ia) VII F(idelis)* (2). De plus, sur une pierre élevée entre l'an 253 et l'an 260, donc sous le règne du même empereur, on trouve l'indication *III Pia III Fidelis* (3). La raison d'être de cette dénomination est imparfaitement connue (4).

Constans.

Outre le surnom de *Pia Fidelis*, la Ve légion Macedonica porta encore un autre qualificatif, destiné à célébrer sa vertu guerrière et sa constance dans les combats, le surnom de

(1) Il est certain que la Ve Macedonica s'est distinguée dans la guerre Marcomannique. Voir infra sect. IV, art. II, chap. II. Nous ne savons pas, s'il en fut de même dans les guerres entreprises par Septime-Sévère. — Sur la valeur des titres *Pia* et *Pia Fidelis* au IIIe siècle voir Ritterling, *X Gemina*, p. 14 et Schilling, *de leg. Rom. I Minervia et XXX Ulpia*, Lipsiae, 1893, p. 7 et p. 42.

(2) Eckhel, 7, 402; Cohen, Gallien, 291, 293.

(3) CIL. III, 875.

(4) Cf. Eckhel, 7, 404; Cohen, *Préface*, p. 161.

Digitized by Google

C(onstans) ou de *P(ia) C(onstans)* (1). Ce surnom n'est jamais écrit en toutes lettres dans les inscriptions de la Ve Macedonica, mais on trouve les sigles C. ou P. C. L'interprétation, généralement admise aujourd'hui, d'après laquelle les lettres C. ou P. C. seraient les abréviations des mots *C(onstans)* et *P(ia) C(onstans)*, est très plausible. Car on connaît une inscription dans laquelle la légion IIe Adjutrix est appelée *leg. II adi. VI p. VI f. Constans Claudiana* (2). Comme le surnom de *Pia Fidelis*, celui de *Pia Constans* ne fut adopté par notre légion qu'au IIIe siècle. En effet toutes les inscriptions qui le mentionnent proviennent de Dacie. Quant à l'époque précise et la guerre dans laquelle la légion a conquis ce titre, il est impossible de les déterminer. Remarquons (3) que ce nom, exceptionnel, semble-t-il, pour les autres légions, a été assez fréquemment employé par la Ve Macedonica.

Antoniniana, Severiana.

Au IIIe siècle, les légions romaines prennent l'habitude d'accoler à leur nom une dénomination nouvelle, dérivée du cognomen de l'empereur régnant. Ces surnoms, instables comme les gouvernements de ce temps-là, n'ont pas la même importance pour nous que les précédents. A l'avènement d'un nouvel empereur toutes les légions ou à peu près toutes s'empressaient d'échanger le cognomen du défunt contre celui de son successeur. Voulaient elles par cet acte marquer leur fidélité au nouveau maître ou montrer leur reconnaissance pour le donativum que celui-ci avait toujours soin de leur distribuer dès les premiers jours de son règne? Nous l'ignorons. Toujours est il que ces surnoms, s'ils permettent d'assigner une date approximative aux inscriptions qui les citent, n'offrent aucun intérêt pour l'histoire des légions.

(1) CIL III, 878, 892, 7694, 7764. Nombreuses briques au CIL. III, 8066 ; cf. CIL III, 881 ; *Année épigr.*, 1890, n. 101.

(2) CIL. III, 3521 ; cf. CIL. III, 4300.

(3) Sur 10 inscriptions indiquant un surnom, quatre mentionnent *P(ia) C(onstans)*.

Digitized by Google

La Ve Macedonica ne paraît pas avoir fort goûté ces surnoms dérivés du nom de l'empereur régnant. Bien que les inscriptions du IIIe siècle soient très nombreuses, on ne rencontre qu'une fois le cognomen d'*Ant(oniniana)* (1) et une fois celui de *Gordiana* (2).

D[acica].

Jusqu'à présent on n'a aucune preuve certaine que la légion a été désignée par des surnoms dérivés d'un nom de province, car la lecture de l'inscription du CIL. III, 14433 n'est pas certaine. Cette inscription est une dédicace faite en l'honneur du dieu Neptune par les *Vexil. leg. I Ital.* [*M*] *et V Ma. d.* Tocilesco (3) interprète ces sigles comme suit : *Vexil(lationes) leg(ionis) I Ital(icae)* [*M(oesiacae)*] *et V Ma(ce)d(onicae)*. Von Domaszewski à l'endroit cité du CIL. lit : *Vexil(lationes) leg(ionis) I Ital(icae)* [*M(oesiacae)*] *et V Ma(cedonicae) D(acicae)*. Buechel a montré dans son récent ouvrage sur la I^e^ Italica que l'une et l'autre lecture présente des difficultés (4).

SECTION DEUXIÈME.

LES INSIGNES.

L'aigle, l'oiseau de Jupiter, était l'emblème principal des légions. Mais à côté de ce symbole banal, commun à toutes les troupes légionnaires, chacune d'elles s'était créé un ou plusieurs insignes particuliers ; c'était pour la plupart des images d'animaux attachés à la hampe des étendards (5).

(1) CIL. III, 902. Le surnom a été martelé après coup. L'inscription date probablement du règne d'Elagabal. Voir ci-dessus, p. 20.

(2) *Jahreshefte d. Oest. Arch. Institutes in Wien*, V (1902), *Beibl.*, p. 100, n. 6.

(3) Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*, Bucarest, 1900, p. 202, n. 25.

(4) *O. c.*, p. 24.

(5) von Domaszewski, *Die Fahnen im Röm. Heere, Abhandl. d. Arch. epigr. Seminars d. Univ. Wien*, V (1885), p. 55 et suiv. ; Ch. Renel, *Cultes militaires de Rome. Les Enseignes*, Lyon, 1903, p. 206 et suiv.

Digitized by Google

« Ces emblèmes, la légion pouvait les trouver tout à côté d'elle ou en elle-même en adoptant les signa barbares, elle pouvait les demander aussi à la symbolique religieuse des Romains si compliquée et surtout si à la mode... » (1). von Domaszewski a donné des explications symbolistes de certains insignes légionnaires de l'époque impériale : il a démontré très ingénieusement que quelques-uns d'entre eux étaient empruntés aux signes du Zodiaque et qu'ils représentaient l'étoile sous laquelle la légion était née (2). Ainsi, pour nous servir des termes de Cagnat, Daremberg et Saglio, *legio*, p. 1074, « le taureau est le signe du Zodiaque du » mois auquel préside Venus (3); Venus est, d'autre part, la » divinité protectrice de la gens Julia. Le taureau, dans les » armes d'une légion, signifie donc qu'elle doit sa création » à César. Le capricorne correspond à la dernière quinzaine » de décembre et à la première semaine de janvier. Or, » c'est au début de janvier qu'Octave déposa le pouvoir » *reipublicae constituendae* pour le changer contre la » puissance impériale (4). Les légions que caractérise le » capricorne seraient donc des légions d'Auguste. Si elles ont » à la fois comme insigne le taureau et le capricorne, c'est » pour rappeler que leur origine remonte à César et que leur » introduction dans l'armée est le fait d'Auguste », etc. (5). Par des rapprochements de ce genre von Domaszewski a réussi à déterminer la signification de quelques-uns des insignes de l'armée impériale. Beaucoup d'autres restent inexpliqués.

Les insignes de la Ve Macedonica sont l'*aigle* et le *taureau*. Le premier emblème figure sur les monnaies de Gallien (6) et sur celles de la province de Dacie (7) ; le

(1) Ch. Renel, *o. c.* p. 206 et suiv.

(2) von Domaszewski, *Thierbilder in Signa, Arch. epigr. Mitth.*, 15 (1892), p. 182 et suiv.

(3) Le mois d'avril ; Mommsen, *Röm. Chronologie.* p. 305.

(4) Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 6.

(5) von Domaszewski, *op. cit.*, p. 187.

(6) Eckhel, 7, p. 402 ; Cohen, *Gallien*, 4, p. 381.

(7) Eckhel, 2, p. 5.

Digitized by Google

second est marqué sur les médailles frappées par Victorin (1).

La Ve n'est pas la seule légion qui se trouve désignée sur les documents numismatiques par l'aigle. Des médailles de la IIe Traiana et de la XIVe Gemina présentent la même image (2). Elle n'est que la reproduction de l'enseigne légionnaire. On sait que chaque légion avait comme étendard un aigle, qui dirigeait les mouvements d'ensemble de la troupe. Le roi des airs est l'emblème de Jupiter Optimus Maximus, sous la haute protection duquel toute l'armée romaine était placée (3).

Quant au taureau, il indiquerait, suivant von Domaszewski, que la Ve Macedonica doit son origine à César (4). Il ne faut pourtant pas exagérer la valeur de cette hypothèse. Il y a, en effet, d'autres légions que celles levées par le conquérant des Gaules qui ont employé cet insigne : telles, la I^e^ Italica, formée par Néron et la IIe Parthica, créée par Septime-Sévère (5), Renel est d'avis que certaines troupes ont emprunté l'insigne du taureau au symbolisme religieux des peuples barbares qui entraient pour une grande part dans le recrutement de l'armée romaine (6).

SECTION TROISIÈME.

LE RECRUTEMENT.

Cette étude sur le recrutement de la Ve Macedonica, pas plus que celle qui traitera dans l'histoire de la XIe Claudia du même sujet, n'a la prétention d'être neuve. L'honneur de la découverte des principes qui, aux diverses époques, ont inspiré les empereurs romains dans la composition de

(1) Cohen, *Victorin*, 7, n. 12, p. 295.
(2) Cf. Trommsdorff, *o. c.* p. 26 et M. Meyer, *o. c.* p. 658.
(3) Voir sur l'aigle comme enseigne légionnaire l'ouvrage cité de Renel, p. 148 et suiv.
(4) *Arch. epigr. Mitth.*, 15 (1892), p. 183 et suiv.
(5) Eckhel, 7, p. 402.
(6) Renel. *o. c.* p. 214.

Digitized by Google

leur armée, revient à Th. Mommsen (1). Dans un mémoire très approfondi, qu'il a publié dans l'*Eph. épigr.*, 5 (1884), p. 159 et suiv. (2) et dans le *Hermes*, 19 (1884), p. 1-79; 210-234 (3), Mommsen a étudié le recrutement de toutes les troupes romaines, légions et auxilia. Son travail contient une liste complète de tous les soldats de la Ve Macedonica et de la XIe Claudia dont le lieu d'origine était connu en 1884. Il ne nous reste donc qu'à compléter cette liste et à examiner jusqu'à quel point les principes des empereurs en matière d'enrôlement ont été appliqués au recrutement de la Ve et de la XIe légion.

Les documents épigraphiques qui concernent la Ve Macedonica autorisent quelques conclusions intéressantes pour l'histoire du recrutement de l'armée Danubéenne. On connaît le lieu d'origine de 13 soldats; tous ont pris engagement pendant le séjour de la légion en Mésie. Nous les réunissons ci-dessous en un tableau sommaire.

RECRUTEMENT DE LA LÉGION Ve MACEDONICA.

a) Sous le Haut-Empire.

I. — Pendant son séjour en Mésie (Auguste — a. 170).

	ITALIE.		
1. — CIL. III, 14415	C. Annius Milo	Luca	vet. leg. V Mac.
2. — CIL. III, 12348	C. Vibius C. f. Fronto	Brixia	Veter. leg. V M[ac.]
	DACIE ou MÉSIE SUPÉRIEURE.		
3. — CIL. III, 7507	.....	Ulp[iana?]	vet. leg. (4)

(1) Avant Mommsen, deux auteurs avaient déjà traité le même sujet :

Ch. Revillout, *De romani exercitus delectu et supplemento ab Actiaca pugna usque ad aevum Theodosianum*, Paris, 1849.

W. Harster, *Die Nationen des Römerreichs in den Heeren der Kaiser*, Speier, 1873. Les deux ouvrages sont surannés aujourd'hui.

(2) *Militum provincialium patriae, Eph. Ep.*, V (1884) p. 159.

(3) *Die Conscriptionsordnung der römischen Kaiserzeit, Hermes*, 19 (1884), p. 1-79; 210-234.

(4) La légion n'est pas citée, mais l'inscription fut trouvée à Troesmis, quartier général de la Ve Macedonica.

Digitized by Google

MÉSIE INFÉRIEURE.

4. — CIL. VI, 3342	T. Fl. Valerianus	Oesco	mil. fr. leg. V Mac.
5. — CIL. III, 6190	C. Julius Saturninus	domo Oesci	ex optione vet. leg. V Mac.
6. — CIL. III, 7505	[T. Val.] Marci[anus]	Cas[tris] (Troesmensibus)	vet. leg. V Mac.

MACÉDOINE.

7. — CIL. IX, 6155	L. Allius L. f.	Stob(era)	ve[t]. leg. V Mac.

BITHYNIE.

8. — CIL. III, 7502	J. Ponticus	Amastris	mil. in leg. V Mac.
9. — CIL. III, 7502	Sentius Ponticus	Amastris	mil. leg. V Mac.
10. — CIL. III, 7501	T. Fl. Val(ens?)	Amast(ris)	vet. leg. V Mac.

PONT.

11. — CIL. III, 14155[11]	... Sabinus	Amasia	mil. leg. V Mac.

GALATIE.

12. — CIL. III, 6184	C. Antistius Vale[ns]	Ancyr[a]	[vet.] leg. V Mac.

SYRIE.

13. — CIL. III, 7500	T. Clau. Priscus	Hemesa	ex c(ustode) a(rmorum) (1)

II. — Pendant son séjour en Dacie (a. 170-274).

Aucun.

b) **Sous le Bas-Empire.**

Aucun.

Les deux premiers vétérans sont nés en Italie, l'un à Luca (2), l'autre à Brixia. Vespasien ayant fermé aux Italiens les cadres des légions, ces soldats ont dû entrer au service avant la mort de cet empereur, qui est survenue en l'an 79. Les vétérans furent licenciés après 25 ans de service. Ceux-ci ont donc quitté l'armée au plus tard en l'an (79 + 25 =) 104 après J. C.

(1) Même remarque. Nous éliminons l'inscription que Mommsen cite à la page 215 du Ve vol. de l'*Eph. epigr.* Cette épitaphe, élevée à un soldat de la « *legio quintanesis* », fut trouvée à Albanum, non à Troesmis. Ce légionnaire peut avoir appartenu à la Ve Alauda aussi bien qu'à la Ve Macedonica. De plus, il n'est pas certain que le personnage cité soit un simple soldat.

(2) Il n'y a qu'une seule ville du nom de *Luca*. Elle est située en Italie, dans la VIIe région, et inscrite dans la tribu Fabia. Il faut croire que le vétéran dont l'épitaphe est publiée au CIL. III, 14415 est originaire de cette ville, bien qu'il appartienne à la tribu Aniensis. Cf. Kubitschek, *Imperium rom. tributim descriptum*, p. 86; cf. aussi Mommsen, *Eph. epigr.*, V, p. 162.

Digitized by Google

Le 7e aussi est un soldat du Ier siècle : l'absence du cognomen le prouve (1). Le 11e est mort en service actif à Emmaûs Nicopolis, où la légion a caserné en l'an 68 (2). Le 4e, originaire d'Oescus et inscrit dans la tribu Papiria, a pris service après l'avènement de Trajan (3), mais antérieurement à la translation de la légion en Dacie (4).

Les inscriptions 3-5-6-8-9-10-12-13 proviennent de Troesmis, que la légion a quitté vers l'an 170. Des militaires qu'elles mentionnent, les uns, les vétérans, sont donc entrés dans la légion au plus tard au début du règne d'Antonin le Pieux, les autres, les soldats, qui sont au nombre de deux (8-9), avant l'an 170. Mais ces deux derniers sont des frères dont le premier au jour de son décès comptait 14 ans de service ; le second, au même moment, devait, en compter à peu près autant. Ils n'ont donc pas été enrôlés après l'an (170-14 =) 156. Nous avions par conséquent raison de dire que toutes les inscriptions de la Ve Macedonica citant le lieu d'origine des soldats avaient été gravées à l'époque où la légion avait ses casernements en Mésie.

Il résulte aussi de ce qui précède que les documents énumérés ci-dessus, pris globalement, nous font connaître le recrutement de la troupe tel qu'il a existé avant la loi d'Hadrien prescrivant les levées sur place (5). Cette conclusion est confirmée par le fait qu'aucune des nombreuses épitaphes découvertes en Dacie ne cite le lieu de naissance du défunt. Elle est appuyée aussi par les inscriptions de la XIe Claudia. Cette légion a séjourné depuis le début de l'empire jusqu'à Vespasien en Dalmatie, depuis cet empereur

(1) Cf. CIL. IX, 6155.

(2) Voir infra sect. IV, art. I, chap. II.

(3) Trajan éleva Oescus au rang de colonie et la fit inscrire dans la tribu *Papiria*. T. Fl. Valerianus appartenant à cette tribu s'est donc engagé après Trajan.

(4) Pendant son séjour en Dacie, la légion compléta ses cadres en engageant les habitants de cette province, conformément à la loi d'Hadrien sur le recrutement.

(5) Dix des treize soldats dont le lieu de naissance est connu sont entrés dans la légion avant le milieu du règne d'Antonin le Pieux (a. 149). Rien n'empêche de croire que les trois autres (4-8-9) ont aussi pris service avant ou sous le règne d'Hadrien.

Digitized by Google

jusqu'à Trajan en Germanie, sous Trajan en Pannonie, depuis son successeur jusqu'au Bas-Empire en Mésie Inférieure. Les pierres où l'on trouve indiqué le lieu d'origine du légionnaire, sont nombreuses dans les deux premiers pays; trois seulement ont été découvertes en Mésie, bien que la légion ait campé dans cette province depuis Hadrien. On constate donc qu'à partir de l'introduction du recrutement local les militaires de la Ve légion et de la XIe perdent la coutume de citer le lieu de naissance dans les inscriptions. Ce qui est vrai pour deux légions d'une province doit l'être pour la troisième, la I^e^ Italica. Il est ainsi établi que par les épitaphes on apprend comment l'armée de Mésie Inférieure a complété ses cadres *avant l'empereur Hadrien*. Voilà une première constatation (1).

Une seconde porte sur le grand nombre d'Orientaux figurant parmi les soldats de la Ve Macedonica : nous en comptons six sur les treize militaires dont l'origine est connue, soit la moitié, alors que pour les deux autres légions de la même province la proportion n'atteint que les $\frac{3}{11}$ (2) ou le quart. Nous l'avons déjà dit, la Ve légion a fait la guerre durant dix ans en Orient, contre les Parthes et contre les Juifs (a. 61-70). Pendant ce temps on a comblé les vides, produits dans ses rangs par l'âge et la guerre, au moyen de levées faites sur place, dans les provinces Asiatiques; c'est ce qui explique pourquoi les habitants de ces contrées sont plus nombreux dans la liste du recrutement de la Ve Macedonica que dans celles de la I^e^ Italica et de la XIe Claudia. Nous savons, en effet, positivement que la première de ces troupes a fait des enrôlements en Orient pendant le séjour qu'elle y fit (a. 61-70). Ainsi au n° 11 on lit le nom d'un soldat mort en service actif à Emmaûs-Nicopolis (Judée), où la légion a campé en l'an 68. Ce militaire, âgé de 25 ans au

(1) Cf. Schilling, *o. c.*, p. 27, qui est arrivé à la même conclusion pour la Ire Minervia.

(2) Sur 3 soldats de la XIe Claudia dont l'origine est connue, on compte un habitant de l'Asie; sur 8 soldats de la I^e^ Italica, deux.

Digitized by Google

moment de son décès, ne peut avoir servi qu'une durée de 5 ou 6 ans. Il a donc pris engagement en l'an (68-5/6 =) 62/63 (1).

SECTION QUATRIÈME.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER.

SÉJOUR DE LA LÉGION Vᵉ MACEDONICA EN MÉSIE.

(Auguste-Marc-Aurèle).

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

Les castra ou quartiers généraux et les castella ont été l'objet de quelques études. En 1865 et en 1868, Renier et Desjardins ont fait, dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris*, 1865, p. 263 et suiv. et 1868, p. 43 et suiv., quelques remarques de peu d'importance sur le camp de Troesmis. Après eux, et surtout, Mommsen s'en est occupé en l'an 1873, dans le CIL. III, p. 141 et suiv. von Domaszewski en 1889, dans le CIL. III, p. 1349 et suiv. et en 1891, dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher*, I (1891), p. 197 et suiv., a complété les données fournies par les articles de Mommsen. Beuchel, *De legione Romanorum I Italica*, Lipsiae, 1903, p, 60 et suiv. a discuté les camps de cette légion ; ses conclusions intéressent indirectement notre travail. Le résultat de ces études a été de

(1) Cet argument tiré des sources épigraphiques est confirmé indirectement par un texte de Tacite, *Hist.*, II, 82, qui a trait à l'an 69. Tacite y affirme que Vespasien, avant d'envoyer ses généraux en Europe pour y combattre les partisans de Vitellius, fit des levées en Asie pour compléter les cadres de ses troupes : *Prima belli cura agere dilectus.*

Digitized by Google

de déterminer l'emplacement des quartiers généraux. La date de leur établissement n'a été traitée que partiellement. A ces travaux se bornent les études sur les castra.

Les travaux sur les castella sont plus nombreux. Les uns concernent les castella de la Mésie Inférieure proprement dite, située au Sud du Danube. Ce sont dans l'ordre chronologique les études de Mommsen dans le CIL. l. c. et dans l'*Ephemeris epigraphica*, IV (1881), p. 525, de Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps*, Paris, 1888, p. 111 et suiv., de von Domaszewski dans le CIL. III, l. c. et de Beuchel, *o. c.* p. 77 et suiv.

Les castella de la Grande Valachie ont été étudiés avant tout par von Domaszewski, *Die Grenzen von Moesia Superior und der illyrische Grenzzoll*, *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterreich-Ungarn*, 13 (1890), p. 129 et suiv. Tocilesco, *ibid.*, 14 (1891), p. 14 et 15, et dernièrement Cichorius, dans Pauly-Wissowa à l'article *cohors*, p. 273 et 274, se sont aussi occupés de l'occupation militaire de cette partie du territoire romain.

Quant à la Chersonèse Taurique (Crimée actuelle), c'est Marquardt, *Staatsverwaltung*, 2e éd., Leipzig, 1881, vol. I, p. 307, n. 8 qui a le mérite d'avoir montré le premier que les bords septentrionaux du Pont-Euxin possédaient une armée empruntée à la garnison de Mésie Inférieure. Postérieurement à la première édition de Marquardt de nouveaux documents ont fourni de nouvelles connaissances. Quelques-uns de ces documents ont été discutés par Wilmanns, CIL. III, 619 et par Latyschew, *Sitzungsberichten d. K. P. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1895, p. 520 (cf. aussi *Année épigraphique*, 1900, n. 199 et 200 etc.). Enfin Rostowzew a publié dans les *Beiträge zur alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv. un article sur l'armée d'occupation de la Chersonèse Taurique (1).

Telle est la bibliographie particulière de ce chapitre; voici

(1) *Römische Besatzungen in der Krim und das Kastell Charax.* Voir aussi sur la Chersonèse Taurique von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 47 (1892), p. 210.

Digitized by Google

les règles de critique que nous avons suivies. Nous croyons devoir les exposer. Car dans l'étude que nous abordons, il n'est pas toujours aisé de déterminer avec précision la portée des faits constatés. Il sera, croyons-nous, plus facile au lecteur d'apprécier le degré de certitude de nos conclusions, si nous indiquons d'abord les règles qui nous ont guidés

1° Une inscription de vétéran, quoi qu'on ait pu dire, ne nous paraît pas une preuve suffisante de la présence d'un détachement à l'endroit où elle a été découverte. Un vétéran, en effet, n'est plus en activité de service, et il est démontré par les inscriptions que, si beaucoup préféraient finir la vie dans les canabae de leur légion, c'est à dire près de l'endroit où ils avaient passé la plus grande partie de leur existence, d'autres, au contraire, et ceux-ci n'étaient pas en petit nombre, s'en allèrent attendre la fin de leurs jours loin du quartier général, là où des liens de parenté ou certains avantages matériels les attiraient. C'est ainsi que nous trouvons des vétérans de la Ve Macedonica à Scardona en Dalmatie (1), à Ancyre en Galatie (2), à Tarquinii en Italie (3), à Celeia en Norique (4), etc.

2° Les inscriptions et les épitaphes de soldats en activité de service sont plus probantes. Nous en concluons que *probablement* il y a eu un détachement à l'endroit où elles ont été trouvées. Car il est plus rationnel d'expliquer l'inscription ou l'épitaphe d'un soldat en activité de service par la présence d'un détachement que de supposer que le soldat est mort ou a érigé l'inscription en passant. Mais ici encore il faut tenir compte du lieu où l'inscription a été découverte, du grade du soldat signalé sur la pierre, de maintes autres circonstances trop longues à énumérer.

3° Quant aux briques estampillées, on peut admettre qu'en règle générale celles-ci furent fabriquées par les troupes

(1) CIL. III, 2028.
(2) CIL. III, 262.
(3) CIL. XI, 3369.
(4) CIL. III, 5130.

Digitized by Google

chargées de construire l'édifice et la plupart du temps à l'endroit même où le bâtiment devait s'élever (1). La présence de briques dans un endroit prouve donc généralement la présence de la troupe, dont celles-ci portent la marque. Elles ne prouvent pas d'une façon indubitable que le corps d'armée qui bâtit la forteresse l'a occupée d'une façon permanente après son achèvement, bien que la plupart du temps cela a dû être le cas.

§ I. Les Quartiers généraux.

1° *Les quartiers généraux de la legio V Macedonica au Ier siècle.*

La légion Ve Macedonica, en compagnie de la IVe Scythica, fut appelée à la défense des contrées danubiennes dès le début de notre ère (2). On ignore où elle a caserné sous Auguste; mais on croit qu'elle fut établie d'abord dans l'intérieur du pays (3). Sous Tibère, vers les années 23-33, elle avait fixé sa résidence sur le bord même du fleuve : c'est ce qui découle de la comparaison du texte suivant de Tacite, emprunté au rapport de Tibère au Sénat en l'an 23 : *ripamque Danuvii legionum duae in Pannonia, duae in Moesia attinebant* (Ann., IV, 5) et de l'inscription du CIL. III, 1698 = 13813 relatant la construction d'une voie militaire le long du Danube, aux environs de Drenkova, en l'an 33-34. Cette route fut établie, sans aucun doute, pour relier les deux camps légionnaires de la Mésie et pour faciliter le rassemblement des troupes en cas de guerre (4). Les hiberna

(1) Voir Hübner, *Neueste Studien über den röm. Grenzwall in Deutschland, Bonner Jarhrbb.* 78 (1889), p. 38 et suiv., qui expose très bien l'état de la question. Cf. aussi Wolff, *Die Ziegeleien von Nied bei Höchst am Main und ihre Stempel, Archiv f. Frankfurter Geschichte*, III, b. 3, pp. 212-346 et Steiner, *Eine röm. Legionsziegelofen bei Xanten, Bonner Jahrbb.*, 110 (1903), p. 90 et suiv.

(2) On ne sait rien de précis sur la date de son arrivée au Danube. Le document le plus ancien, CIL. III, 1698 = 13813, gravé sur un rocher aux environs de Drenkova, date de l'an 33-34. Cf. von Premerstein, *Die Anfänge der Provinz Moesien, Jahreshefte d. Oest. Arch. Instit.*, I (1898), *Beibl.*, p. 153 et suiv.

(3) von Premerstein, *ibid.*, p. 165.

(4) von Premerstein, *ibid.*, p. 176.

Digitized by Google

des deux légions ont donc été avancés sous Tibère jusqu'au bord du fleuve. Comme von Domaszewski l'a montré (1), ils se trouvèrent jusqu'à Domitien dans la partie occidentale de la province, dans le triangle formé par les cours du Danube, de la Morava (Margus) et du Vid (Utus). On s'accorde pour les placer à Ratiaria et à Viminacium (2), mais on n'est pas encore parvenu à déterminer dans laquelle de ces deux villes la Ve Macedonica a résidé.

Oescus.

En 1891, von Domaszewski (3) émit l'hypothèse qu'un camp légionnaire aurait existé au Ier siècle à Oescus (Gigen). Ce municipe de Trajan est situé près du Danube dans le triangle auquel nous avons fait allusion tout à l'heure. Il basait son opinion sur deux épitaphes de vétérans, l'un de la I^e^ Italica, l'autre de la Ve Macedonica, et sur quelques autres considérations d'ordre stratégique. Les découvertes ultérieures sont venues confirmer sa conjecture à tel point que la présence de la Ve Macedonica à Oescus, au Ier siècle, ne peut plus être mise en doute. On y a mis au jour jusqu'à présent trois inscriptions, deux de vétérans, une de soldat, datant de la fin du Ier siècle ou du début du second.

CIL. III, 12348 : *C(aius) Vibius C(ai) f(ilius) Fronto, domo Brixia, veter(anus) leg(ionis) V M[ac(edonicae)]; vixi[t an]nis...*

CIL. III, 14415 *C(aius) Annius C(ai) f(ilius) Ani(ensi) Milo, Luca, vet(eranus) leg(ionis) V Mac(edonicae); vix(it) an(nis)...*

Westd. Zeitschr., 21(1902), p. 189, n. 202 : *L(ucius) Septimius C(ai) [f(ilius)], mi(les) leg(ionis) V Mace(donicae);*

(1) *Neue Heidelb. Jahrbb.*, I, p. 190 et suiv. Cf. *Rhein. Museum*, XLVIII, p. 240.

(2) Nous n'avons fait que résumer les conclusions de von Domaszewski, *l. c.*, et de von Premerstein, *o. c.*, p. 153 et suiv. Ces auteurs ont étudié à fond l'histoire de la province de Mésie au Ier siècle. On n'a pas découvert de nouveaux documents depuis la publication de leurs articles.

(3) *Neue Heidelb. Jahrbb.*, I (1891), p. 197.

Digitized by Google

vix(it) a(nnis) LX, militav(it) a(nnis) XXX ; h(ic) s(itus) e(st). Maeolia l(iberta) [et] co(n)iux f(aciendum) c(uravit).

C. Vibius Fronto et C. Annius Milo, originaires de l'Italie, ont dû s'engager avant la mort de Vespasien, qui ferma aux Italiens les cadres des légions ; ils sont morts vers le début du IIe siècle. L'absence du cognomen dans le nom de L. Septimius accuse le Ier siècle (1). On ne sait pas à quelle date la Ve Macedonica est venue de Ratiaria ou de Viminacium à Oescus. Serait-ce peut-être sous Vespacien ? Cet empereur envoya la Ie Italica renforcer la garnison de Mésie. Cette augmentation de l'armée eut-elle pour conséquence un changement du système défensif ? Elle paraît avoir quitté le camp d'Oescus sous Domitien.

2° *Le quartier général de la legio Ve Macedonica au IIe siècle.*

Troesmis.

La Ve Macedonica semble avoir été appelée d'Oescus à Troesmis par Domitien à l'époque où il divisa la Mésie en deux provinces, l'Inférieure et la Supérieure. Quand on remonte dans la Dobrugea actuelle le cours sinueux du Danube jusque près de son embouchure, on voit à sa gauche le territoire des anciennes villes d'Olbia et de Tyra, villes grecques qui devaient au commerce une florissante prospérité. Leur territoire autonome reliait par une bande étroite la possession romaine de Chersonèse Taurique à la province de Mésie Inférieure. A notre droite, séparée du territoire grec par les nombreux embranchements du Danube, nos yeux découvrent une vaste plaine, bordée à l'ouest par les dernières ramifications des Balkans. C'est là sur le versant d'un des mamelons abrupts, qui se détachent des Balkans et s'avancent vers le Danube, que se dressa jadis la sombre forteresse de la Ve Macedonica. En bas, dans la plaine, se trouvait la ville de Troesmis, aujourd'hui Iglitza, sortie des canabae de la légion.

(1) Cf. von Domaszewski, *Westd. Zeitschrift*, 21 (1902), p. 198, n. 202.

Digitized by Google

Un simple coup d'œil sur la carte suffit à montrer l'importance de cette position. Elle barrait l'entrée de la Dobrugea, le seul côté vulnérable de la Mésie Inférieure. De plus, puisque les détachements de la garnison de Troesmis pouvaient se porter aisément au-delà du fleuve, il leur était loisible, ou bien de fermer au moment propice la large ouverture qui sépare les Carpathes de la mer et offre un chemin facile aux envahisseurs, ou bien d'envoyer de prompts secours aux villes grecques du Pont Euxin ou à la possession romaine de Chersonèse Taurique.

La présence de la Ve légion à Troesmis est prouvée par de nombreuses briques et inscriptions (1). La plus ancienne de ces dernières date du règne d'Hadrien (2), la plus récente du début du règne de Marc-Aurèle (3). Ptolémée le géographe, III, 10, 5, s'accorde avec ces données des sources épigraphiques. Deux questions seraient ici à résoudre : 1° Quand la légion Ve Macedonica fut-elle établie à Troesmis ? 2° Jusqu'à quelle époque y resta-t-elle ?

La solution de la première question est douteuse. Mommsen (4) croit que la légion vint camper à Troesmis sous Hadrien, parce que les documents épigraphiques ne remontent que jusqu'au règne de cet empereur (5). Il est plus naturel d'admettre qu'elle y résida depuis Domitien. On sait que ce prince divisa la Mésie en deux provinces, l'Inférieure à l'Est, la Supérieure à l'Ouest (a. 86-87) (6).

Cette mesure, qui est une conséquence des guerres daciques, a dû entraîner nécessairement un changement dans le système défensif. Il fallait, en effet, donner une armée au nouveau légat. D'ailleurs, Gsell (7) dans une

(1) CIL. III, 776 (préfet du camp), 6162, 6166, 6168, 6169, 6184, 6186, 6187, 6190, 6192, 7501, 7502, 7503, 7505, 7506, 7507 ; briques = CIL. III, 6240, 7618. Cf. *Revue Archéol.*, XII (1865), p. 408 ; voir aussi, CIL. III, p. 161, 172, 999.

(2) CIL. III, 6166.

(3) CIL. III, 6169.

(4) *Histoire romaine*, 9, p. 259.

(5) CIL. III, 6166.

(6) GSELL, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 136 et suiv.

(7) *Ibid.*, p. 215, n. 7.

Digitized by Google

remarque très ingénieuse a prouvé que déjà du temps de Domitien l'embouchure du Danube était défendue par des légionnaires. En effet, Stace, *Silves*, V, 2, 136, énumérant les pays où le jeune homme, Vettius Crispinus, pourra être envoyé comme tribun militaire, dit (1) :

An te Septenus habebit
Ister et undoso circumflua conjuge Peuce ? (2)

Il est donc probable qu'il y eut dès cette époque une légion entière près des bouches du Danube, puisque de l'aveu du poète il y séjournait des tribuns. Nous croyons volontiers avec Gsell (3) et von Premerstein (4) que les vers cités de Stace font allusion au camp de la Ve Macedonica à Troesmis.

La seconde question demande une discussion plus longue. Il s'agit de montrer par quel empereur la légion Ve Macedonica a été transférée de Troesmis, en Mésie Inférieure, à Potaissa, en Dacie. Trois hypothèses ont été émises. La première a été défendue par Pfitzner, mais elle manque de base. Cet auteur soutient que la Ve légion fut établie en Dacie par Trajan (5). La seconde, plus sérieuse, a été proposée par Mommsen. Il croit que la Ve Macedonica resta à Troesmis jusqu'au début du règne de Septime-Sévère (6). Enfin, récemment J. Jung s'est prononcé en faveur du règne de Marc-Aurèle (7).

Voyons l'état de la question 1°) Il importe de remarquer tout d'abord que l'on ne trouve en Dacie aucune trace de la la Ve Macedonica qui soit antérieure à Septime-Sévère. L'inscription la plus ancienne de la légion découverte dans cette province date de l'an 195 après J C. La pierre a été trouvée à Potaissa (Thorda) et porte le texte suivant :

CIL. III, 905. cf. ibid., p. 1014 : *Imp(erator) Caes(ar) L.*

(1) Cf. Martial, VII, 84, 3, de l'an 92 et XI, 3, 3 et suiv. de l'an 96.
(2) *Peuce ostium* est l'île formée par les embouchures du Danube.
(3) Gsell, *ibid.*
(4) von Premerstein, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.* I (1898), *Beibl.*, p. 191.
(5) *Geschichte der roem. Kaiserlegionen*, p. 86 et 162.
(6) CIL. III, p. 161, 172, 999.
(7) J. Jung, *Fasten der Provinz Dacien*, p. 18.

Digitized by Google

Sep(timius) Severus P(ius) Pert(inax) Aug(ustus) Arab(icus) Adiabenic(us), Pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) III, Imperator VII, co(n)s(ul) II, proco(n)s(ul), p(ater) p(atriae), leg(ioni) V Mac(edonicae) P. F. don(o) ded(it). Dedicante P. Septimio Geta leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore). Cura(m) agente Tib. C[l(audio)] Claudiano leg(ato) Aug(usti).

L'empereur Septime-Sévère en l'an 195 a donc fait don d'un édifice à la légion Ve Macedonica (1).

2° D'autre part, trois inscriptions mettent hors de doute la présence de la légion en Mésie Inférieure au IIe siècle, postérieurement à Trajan. Une des trois notamment date du règne simultané de Marc-Aurèle et de L. Verus. La première inscription a été publiée dans le CIL. III, 6168. Elle fut découverte, comme les deux autres, à Troesmis.

Imp(eratori) Caesari T(ito) Ael(io) Hadriano Antonino Aug(usto) Pio p(atri) p(atriae). Tib(erius) Cl(audius) Celsus p(rimi) p(ilus) leg(ionis) V Mac(edonicae).

Un primipile de la Ve Macedonica fait une dédicace en l'honneur de l'empereur régnant, Antonin le Pieux. L'inscription se place donc entre les années 138 et 161.

La 2e inscription est publiée au CIL. III, 6169 : *Pro sal(ute) imp(eratorum) Ant(onini) et Veri Aug(ustorum), leg(ionis) V Mac(edonicae), Jalli Bassi leg(ati) pr(o) pr(aetore), Marti Veri leg(ati) Aug(usti), P(ublius) Ael(ius) Quintianus Magni fil(ius), (centurio) leg(ionis) V M(acedonicae), M(arcus) Ael(ius) Q.....*

Cette inscription, comme la précédente, a été gravée par un officier en service actif. Elle date du début du règne de Marc-Aurèle (2) Enfin la 3e pierre que Mommsen n'a pas

(1) Mommsen, CIL. III, 905 croit qu'il s'agit de bains.

(2) *Prosopographia,* II, 350, 261 ; cf. RENIER, *Revue archéol.*, XII (1865), p. 46 = *C. R. de l'Ac. d. Inscriptions,* Paris, 1865, p. 287. — Voir PFITZNER, *op. cit.*, p. 163. Cet auteur ne veut pas reconnaître la valeur de l'argument tiré de ces inscriptions. Pfitzner nie l'évidence.

Digitized by Google

eu l'occasion de citer à l'appui de sa thèse porte le texte suivant :

CIL. III, 7505 : Troesmis. [*T. Valerius*] *T. f. Polia(sic) Marci*[*anus*], *cas(tris)*, *vet(eranus) leg(ionis) V Mac(edonicae) ex* [*b(ene) f(iciarius) co(n*]*s(ularis); milit(are) coep(it) Imp(eratore)* [*Anto*]*n(ino) IIII co(n)s(ule)*, *funct(us)* [*expedi*]*t(ione) Oriental(i) sub St(atio)* [*Pri*]*sco*, *Jul(io) Severo*, [*Martio Vero*], *c(larissimis) v(iris)*, *item germ(anica) sub* [*Cal*]*pur(nio) Agricola*, *Cl(audio) Fronto(ne)*, *c(larissimis) v(iris)*, *m(issus) h(onesta) m(issione) in Dacia Cethe(go) et Claro co(n)s(ulibus) sub Corne(lio) Clemente c(larissimo) v(iro)*. *Rever(sus) at lares suos et Marcia Basiliss(a) matre dend(rophororum) empt(a) sibi*, *Valeria Longa sorore*, *pro sa(lute) sua suorumq(ue)*.

T. Valerius Marcianus est né dans le camp de la Ve Macedonica (1). Il est fils d'un soldat en service actif (2). Il s'est engagé en l'an 145 (3). Licencié en Dacie en l'an 170 (4), il est retourné *at lares suos*, c'est à dire à Troesmis où la pierre fut trouvée. Pour que ce vétéran puisse appeler Troesmis ses *lares*, il faut au moins qu'il y ait vécu et grandi ; il est probable qu'il y est né. Or Marcianus pouvait être âgé en l'an 170 de 45 à 50 ans (5). Il est donc né vers l'an 120/125 et il a vécu à Troesmis postérieurement à cette date. La Ve Macédonica a donc campé en cet endroit après Trajan.

Ces trois inscriptions prouvent donc d'une façon indubi-

(1) Cf. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten*, Berlin, 1900, p. 133.

(2) Un soldat né « *Castris* » et inscrit dans la tribu « *Pollia* » est fils d'un soldat en service actif. Cf. Cagnat, *Armée rom.*, p. 361, 1.

(3) Marcianus, en effet, a été licencié en l'an 170. Les vétérans avaient fait au moins 25 ans de service. Donc il ne s'est pas engagé après l'an 145 après J. C. D'autre part il ne s'est pas engagé antérieurement à cette date, puisque en 145 Antonin a été fait consul pour la 4e fois.

(4) Cethego et Claro cos. cf. Klein, *Fasti Consulares*.

(5) Le soldat romain s'engageait à l'âge de 20 ou de 25 ans au plus tard. Il était licencié après 25 ans de service. Un vétéran avait donc 45 à 50 ans, quand il quittait l'armée.

Digitized by Google

table que la Ve Macedonica n'a pas été envoyée en Dacie par l'empereur Trajan, comme l'a cru Pfitzner, mais qu'elle est restée à Troesmis au moins jusqu'au début du règne de M. Aurèle (161) (1), et, comme la légion toute entière a fait la guerre Parthique de L. Verus, qui finit en 165/166, on peut admettre qu'elle a été envoyée en Dacie entre l'an 166 et l'an 195 après J.-C.

Faut-il maintenant, avec Mommsen, placer ce changement de garnison au début du règne de Septime-Sévère, ou faut-il plutôt croire, avec J. Jung, que cette mesure fut prise par Marc-Aurèle ? La question mérite d'être discutée. Voici les raisons qui militent à l'heure présente en faveur du règne de Septime-Sévère :

1° On ne trouve en Dacie aucune inscription de la légion Ve Macédonica qui soit antérieure au règne de Septime-Sévère (2).

2° La ville de Potaissa, où fut établi le nouveau camp de la légion, ainsi que la ville de Troesmis, qu'elle avait défendue si longtemps, furent élevées par Septime-Sévére au rang de municipes (3).

Aucun de ces arguments n'est convaincant. A notre sens, il existe de plus grandes probabilités en faveur du règne de Marc-Aurèle.

Au premier argument de Mommsen on peut opposer le suivant : on n'a découvert en Mésie Inférieure aucun document épigraphique postérieur à Marc-Aurèle.

(1) On pourrait, pour convaincre Pfitzner de la fausseté de son argumentation, retourner contre lui une preuve qu'il a lui-même employée. Elle prouve aussi qu'après Trajan la Ve Macedonica était non en Dacie mais en Mésie Inférieure. On sait que la liste des légions, trouvée à Rome et publiée dans Wilmanns, 1458 = Orelli, 3369 = CIL. VI, 3492, a été faite entre les années 120 et 170 et qu'elle mentionne les légions dans un ordre géographique. Or dans cette liste la Ve Macedonica est citée entre la I^e^ Italica et la XIe Claudia. Ces deux légions casernaient au IIe siècle certainement en Mésie Inférieure. Donc la Ve Macedonica, à l'époque où la liste a été faite, campait nécessairement dans la même province.

(2) La plus ancienne, comme nous l'avons dit, date de l'an 195. CIL. III, 905 : Voir p. 39.

(3) CIL. III, p. 161, 172, 999. Mommsen, *Die Röm. Lagerstädte*, *Hermes*, 7, p. 323. Voir CIL. III, p. 1382. Potaissa reçut de Septime-Sévère d'abord le droit de municipe, ensuite celui de colonie.

Digitized by Google

Au second on peut répondre par ce fait-ci : La province de Dacie, gouvernée jusque là par des légats de rang *prétorien*, fut élevée par Marc-Aurèle au rang de province *consulaire* (1). C'est, en effet, à partir de cet empereur que nous trouvons d'anciens consuls à la tête de cette province (2), tels M. Claudius Fronto (168-170) (3), Helvius Pertinax (vers 178) (4), Vespronius Candidus (183-185) (5), et d'autres (6).

De plus, l'inscription du CIL. III, 7505, citée page 40, nous apprend que, pendant toute la guerre Marcomannique pour ainsi dire, la Ve Macedonica a campé en Dacie. Elle y combattit, en effet, au moins sous deux et peut-être sous trois gouverneurs, Sex. Calpurnius Agricola (?), M. Claudius Fronto et Sex. Cornelius Clemens. L'inscription prouve donc qu'à l'époque de la guerre Marcomannique l'insuffisance de la garnison de Dacie était manifeste et que la Ve Macedonica caserna alors dans cette province durant plusieurs années successives. Partant, c'est probablement l'empereur Marc-Aurèle, et non pas Septime-Sévère, qui a établi la Ve légion en Dacie et l'a retirée définitivement du camp de Troesmis, où depuis dix ans, pour ainsi dire, elle n'avait plus séjourné (7).

(1) Voir J. Jung, *Fasten*, p. IV. Il semble résulter d'une constatation faite par Jung que les provinces défendues par plusieurs légions étaient commandées par un légat de rang consulaire, tandis que les provinces dont la garnison ne comptait qu'une légion étaient gouvernées par un légat de rang prétorien. Voir aussi, J. Jung, *ibid.*, p. 17.

(2) C'est Marc-Aurèle aussi qui divisa la Dacie en trois districts : *Porolissensis, Apulensis, Malvensis*.

(3) *Prosopographia*, I, 373, 699 ; Liebenam, *Legaten*, p. 140.

(4) *Prosopographia*, II, 131, 49 ; Liebenam, *ibid.*, p. 142.

(5) *Prosopographia*, III, 407, 301 ; Liebenam, *ibid.*, p. 143.

(6) Voir von Domaszewski, *Zur Geschichte der Provinzialverwaltung, Rhein. Museum*, 1893, p. 242 et suiv. ; Hirschfeld, *Sitzungsber. der K. P. Akad. der Wissenschaften zu Berlin*, 77 (1874), p. 370 ; Noël des Vergers, *Essai sur le règne de Marc-Aurèle*, p. 123 et suiv.

(7) En effet, elle partit en l'an 161 pour la guerre d'Orient. La guerre Marcomannique est née pendant la guerre Parthique (Julius Capitolinus 12, 13.) A peine revenue de l'Orient, elle a donc dû se rendre en Dacie.

On serait porté à croire qu'en 170 le camp de la Ve Macedonica était encore fixé à Troesmis, parce que Marcianus, licencié en Dacie, appelle cette ville du nom de

Digitized by Google

3° Enfin, la translation de la Ve Macedonica de Troesmis à Potaissa semble se concilier très mal avec les complications politiques qui troublèrent les premières années du règne de Septime-Sévère. Celui-ci, en effet, prit la pourpre en Pannonie vers le milieu du mois d'avril de l'an 193 (1). Par contre, en 195 la Ve Macedonica était certainement casernée à Potaissa (2). Ce serait, dans l'hypothèse de Mommsen, entre ces deux dates que la Ve Macedonica aurait été appelée en Dacie. Deux faits s'opposent à cette hypothèse. D'abord, le danger à cette époque n'était pas à la frontière (3), mais à Rome même et en Asie, où deux compétiteurs dangereux se préparaient à une lutte acharnée. De plus, en 193, les troupes de Mésie Inférieure, sous la conduite de Marius Maximus, furent chargées de faire le siège de Byzance, qui dura jusqu'en 196 (4). Marius Maximus, en effet, s'intitule : *dux exercitii* (*sic*) *Mysiaci aput Byzantium et aput Lugudunum* (5). Donc, entre l'an 193 et l'an 195, la Ve Macedonica n'a pas été envoyée en Dacie, à moins qu'on n'admette qu'elle s'y rendit de Byzance. Or c'est peu probable. Peut-on admettre, en effet, que Septime-Sévère ait diminué d'une légion entière les troupes qui avaient tant de peine à s'emparer de Byzance, une ville qui constituait la clef de l'Europe et formait la principale place d'armes de Pescennius Niger ? Nous ne le croyons pas. Bref, les circonstances dans lesquelles se trouvait Septime-Sévère entre l'an 193 et 195 s'opposent à l'hypothèse qui

Lares suos. Mais, quand même le camp de la Ve Macedonica aurait été fixé par Marc-Aurèle à Potaissa (Dacie), Marcianus devait encore appeler la ville de Troesmis ses *Lares*, parce que c'est là qu'il est né, qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, que demeurent ses parents, sa concubine et ses enfants.

(1) Cf. DE CEULENEER, *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère*, Bruxelles, 1880, p. 33, n. 2. *Vita Severi*, 5, dit que Sévère fut proclamé le 13 août. Je crois plutôt, avec de Ceuleneer, qu'il faut placer cet évènement vers la mi-avril.

(2) CIL. III, 905.

(3) Voir cependant DION CASSIUS, 75, 3.

(4) Byzance fut prise au printemps de l'an 196 (cf. SCHILLER, *Geschichte*, I^2^, p. 713) après un siège de trois ans (DION CASS., 74, 12).

(5) CIL. VI, 1450.

Digitized by Google

attribue à cet empereur la translation de la Ve Macedonica de Mésie Inférieure en Dacie.

De la discussion précédente, il résulte que la légion Ve Macedonica a été envoyée de Mésie Inférieure en Dacie entre les années 166 et 195 et que c'est probablement l'empereur Marc-Aurèle qui a pris l'initiative de cette importante mesure.

§ II. Les Castella.

1° *Les castella de Mésie Inférieure proprement dite.*

Tropaeum Traiani.

Le municipe de Tropaeum Traiani, aujourd'hui Adamclissi, est situé dans la Dobrugea à environ 15 kilomètres au Sud de Rassova et à égale distance à l'Ouest des « Fossés de Trajan. » La cité doit son nom au monument grandiose que Trajan fit élever dans le voisinage en l'honneur des soldats tombés dans les guerres daciques. Le monument et la ville étaient défendus par un castellum (1). A certain moment la garnison de cette forteresse était composée de deux détachements, l'un de la I^e^ Italica, l'autre de la Ve Macedonica, commandés chacun par un centurion.

Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*, p. 202, n. 25 = CIL. III, 14433 — Kadiköi (2) : *Nept(uno) Aug(usto) sac(rum). Vexil(lationes) leg(ionum) I Ital(icae) M(oesiacae?) et V Ma(ce)d(onicae)*, — lecture de Tocilesco — *Ma(cedonicae) D(acicae)* — lecture de von Domaszewski — *Trop(aeo) [Tra]i(ani) sub curam Eptidi Modesti (centurionis) leg(ionis) V Mac(edonicae) et Va(a)leri Clementis (centurionis) leg(ionis) I Ital(icae) v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*.

On a pu voir qu'il y a deux manières d'interpréter les

(1) *Arch. epigr. Mitth.*, 8 (1884), p. 5.
(2) *Année épigr.*, 1901, n. 50.

Digitized by Google

sigles : V MA. D. (1). Si l'on admet la lecture de Tocilesco, l'inscription est antérieure à la translation de la Ve Macedonica en Dacie, c'est à dire antérieure à l'an 170. Lit-on, au contraire, avec von Domaszewski, *V Ma(cedonicae) D(acicae)*, alors la dédicace doit être postérieure à cet évènement et il faut conclure que la Ve légion, après son départ définitif pour la Dacie, a laissé un détachement à Tropaeum Traiani. Pendant la guerre Marcomanique de Marc-Aurèle, le gros de la Ve légion aurait été appelé précipitamment mais définitivement en Dacie ; quelques uns de ses détachements, dispersés dans les différentes forteresses de la province, seraient restés provisoirement en Mésie en attendant que la fin de la guerre permît au gouverneur de les remplacer sans inconvénients par d'autres troupes (2)

La garnison de Tropaeum Traiani devait comprendre deux cents hommes environ (3). De celle-ci la I^e^ Italica et la Ve Macedonica fournissaient chacune la moitié. On connaît le nom de deux des centurions qui ont commandé le détachement de la Ve Macedonica, Eptidius Modestus (4) et C. Julius Valens (5).

Sirakovo.

Un centurion de la légion, Mussidius Proculus, a fait graver à Sirakovo, localité située près d'Altimir, au Sud d'Augustae, une dédicace en l'honneur de Diane (6).

(1) L'une et l'autre interprétation soulève de sérieuses objections. Cf. BEUCHEL, *o. c.*, p. 24 et 25.

(2) Dans l'hypothèse de von Domaszewski, on est forcé de placer l'inscription pendant la guerre Marcomannique. En effet, en temps de paix il était contraire aux règlements militaires d'envoyer un détachement d'une légion de Dacie en Mésie Inférieure pour y occuper en permanence une position quelconque, ces provinces formant deux commandements militaires distincts.

(3) Les détachements de la Ve Macedonica et de la I^e^ Italica étaient commandés par un centurion : *Sub curam Eptidi Modesti c. leg. V Mac. et Va(a)leri Clementis c. leg. I Ital.* Le centurion commandait à cent hommes. La garnison de Montana, qui se trouvait aussi sous les ordres d'un centurion, comprenait 75 hommes. Cf. CIL. III, 7449.

(4) CIL. III, 14433.

(5) CIL. III, 14214^10^.

(6) CIL. III, 12386 = 14211^10^.

Digitized by Google

Tomi (Kustendje).

A Tomi furent enterrés P. Valerius Pacatus, bénéficiaire de la Ve Macedonica (1) et M. Domitius Capitolinus, centurion de la XIe Claudia (2), morts tous les deux en service actif. Comment sont-ils venus en cette ville ? Il importe de remarquer tout d'abord que les fouilles de Tomi ont fourni des inscriptions concernant les troupes les plus diverses. Outre les épitaphes précédemment citées, on y a trouvé une inscription d'un soldat (?) de la I^e^ Italica (3), une autre d'un décurion de l'Ala Atectorum (4), une autre encore d'un corniculaire du gouverneur (5), une quatrième d'un librarius d'une légion non citée (6), une cinquième d'un imaginifer de la légion VIIe Claudia (7) et une sixième d'un miles de la cohorte VIIe Gallorum (8) et ainsi de suite. La diversité des corps cités oblige d'expliquer la présence de toutes ces inscriptions à Tomi autrement que par l'existence d'une forteresse. On sait que Tomi était à l'époque romaine la ville la plus importante de la Mésie (9), la métropole de la province (10) et son port principal sur le Pont-Euxin. Les soldats et les sous-officiers de la garnison ont donc dû se rendre fréquemment dans cette cité soit pour les besoins du service soit pour leurs affaires personnelles. On se rappelle

(1) CIL. III, 7550. On ne peut s'appuyer sur l'inscription du CIL. III, 7534 : *I. O. M. Q. Trebellius, Q. f. Fab. Maximus, Roma, c. leg. V. Mac., trecenarius coh. III. pr. v. s.* — Le trecenarius est un centurion des cohortes prétoriennes. On ne connait pas exactement le rang de cet officier (Cauer, *Eph. Epigr.*, IV, p. 243 et suiv. ; Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 477, n. 9). On ne sait donc pas si c'est en qualité de centurion de la Ve Macedonica ou comme trecenarius de la IIIe cohorte prétorienne que Trebellius est venu à Tomi.

(2) CIL. III, 771.

(3) *Arch. epigr. Mitth.*, 19, p. 222.

(4) CIL. III, 6154.

(5) CIL. III, 769 = 7542.

(6) CIL. III, 7544.

(7) *Année épigr.*, 1891, n. 55.

(8) CIL. III, 7548.

(9) Ovide y fut exilé par Auguste.

(10) Eckhel, IV, p. 275. Inscriptions dans les *Arch. épigr. Mitth.*, 14 (1891), p. 29, n. 61 sqq.

Digitized by Google

aussi qu'au IIIe siècle toutes les invasions barbares ont passé par Tomi et que par conséquent, en bien des occasions, les troupes des camps voisins ont dû se porter à son secours (1).

2° *Les castella de la Grande Valachie.*

En 1877, De la Berge, dans son *Essai sur le règne de Trajan* (2), émit déjà l'hypothèse que le territoire compris entre le Danube, l'Alutus (Olt) et le versant méridional des Carpathes n'aurait pas fait partie de la province de Dacie. En 1890, von Domaszewki prouva que la grande plaine Valaque était rattachée au point de vue administratif à la Mésie Inférieure (3). Il s'appuie, sans les discuter, sur les briques des trois légions de cette province trouvées à Gradistje (Drachna-de-Sus). Nous aurons l'occasion d'en reparler tout à l'heure. En se basant sur la perception des droits de douanes, il démontra ensuite qu'une partie de la Petite Valachie, c'est à dire le territoire borné à l'Ouest et au Nord par la Tisia (Theiss) et la Marisia, à l'Est par les portes d'Alt-Orsova, Mehadia (ad Mediam), Pons Augusti, Varhely (Sarmizegetusa), Veczel (Micia) et Zalatna (Ampelum) a relevé de la Mésie Supérieure. On peut conclure de là, par analogie, que la Grande Valachie a été considérée comme partie intégrante de la province de Mésie Inférieure. D'ailleurs un simple coup d'œil sur la carte suffirait à montrer que la plaine Valaque ne pouvait être sérieusement défendue que

(1) La ville de Tomi est située au Sud des retranchements dits de Trajan. Ces retranchements coupaient la Dobrugea actuelle, se dirigeant de Cernawoda, près du Danube, vers Tomi. Ils étaient défendus par de nombreux castella. On en trouvera la description dans un article de Schuchhardt, *Röm. Grenzwalle in Dobrugea*, *Arch. epigr. Mitth.*, 9 (1885), p. 87 et suiv. On croit que ces retranchements datent de l'époque byzantine. Cf. Kiepert, *Lehrbuch d. Alten Geographie*, p. 332, n. 4 et *Formae orbis romani*, XVII, *texte*, p. 3.

(2) De la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, Paris, 1877, p. 55 et suiv. Il s'appuie sur la table de Peutinger et sur les mesures données par Eutrope de la province créée par Trajan. Ses arguments ne sont pas dépourvus d'intérêt.

(3) *Die Grenzen von Moesia Superior und der illyrische Grenzzoll, Arch. epigr. Mitth.*, 13 (1890), p. 129 et suiv. Voir toutefois Patsch, *Verwaltung des illyrischen Zolles*, *Mitth d. K. d. Archaeol. Instituts, Roem. Abth.*, 1893, p. 192 et suiv.

Digitized by Google

par les légions de cette province, la XIIIe Gemina étant casernée à Apulum (1). Aujourd'hui l'opinion de von Domaszewski est universellement admise (2).

Gradistje.

Tocilesco, en faisant des fouilles à Gradistje, localité située entre les monts Carpathes et la ville de Galatz, a découvert en cet endroit les restes d'un camp romain. Les fouilles ont mis au jour jusqu'ici des briques des trois légions de Mésie Inférieure et de la cohors I Commagenorum (3). von Domaszewski en tire un argument pour prouver que la Grande Valachie relevait du commandement militaire de la Mésie Inférieure. Mais Tocilesco, en publiant les tuiles en l'an 1891, a proposé une seconde explication. Le camp de Gradistje pourrait dater, d'après lui, de la guerre Marcomannique de Marc-Aurèle. Des raisons stratégiques faciles à comprendre auraient obligé les Romains à occuper alors cette position, qui, d'un côté, interdisait aux barbares, en barrant le passage du Sereth, l'entrée de la Valachie, et, d'autre part, défendait le défilé voisin, menant à travers les Carpathes en Transylvanie. Il rappelle à l'appui de son hypothèse le prétendu commandement que M. Claudius Fronto aurait exercé à cette époque sur la Dacie et la Mésie Inférieure à la fois. Nous disons prétendu commandement, car l'on sait que M. Claudius Fronto a réuni sous ses ordres non pas l'armée de la Dacie et de la Mésie Inférieure

(1) En supposant que la défense de la Grande Valachie relevait des troupes de Mésie Inférieure, l'emplacement des camps de cette province, Novae, Durostorum et Troesmis, s'explique. Ils sont établis à des endroits qui défendent les passages de la Valachie en Mésie Inférieure. — Le passage du Danube par les Russes en 1877 eut lieu pour ainsi dire à l'endroit même où se trouvait l'ancien camp de Novae. Le rôle que Silistria (Durostorum) a joué dans la guerre turco-russe est connu. Iglitza (Troesmis), comme un coup d'œil sur la carte suffit à le montrer, ferme l'entrée de la Dobrugea. Voir pour tout ce qui précède, von Domaszewski, *Arch. Epigr. Mitth.*, 13 (1890), p. 137.

(2) Kiepert, *Formae orbis romani* XVII, l'a aussi adoptée. Beuchel., *o. c.* p. 86 la rejette sans raisons suffisantes, nous semble-t-il.

(3) *Arch. epigr. Mitth.*, 14 (1891), p. 14 et 15. Cf. CIL. III, 12530^b^.

Digitized by Google

mais celle de la Dacie et de la Mésie Supérieure (1). Réserve faite de cette inexactitude, que faut-il penser de l'opinion de Tocilesco? En présence des preuves apportées par von Domaszewski établissant que la Grande Valachie a été réunie à la province de Mésie Inférieure, elle semble peu probable. D'ailleurs on a trouvé encore en Grande Valachie, outre le camp de Gradistje, un autre camp de la I^e^ Italica(2). L'existence de ce camp prouverait aussi que les troupes de Mésie Inférieure ont été chargées de la défense de la Grande Valachie. Enfin, la cohors I Flavia Commagenorum, qui casernait en 105 en Mésie Inférieure (3), était campée au moins depuis 157 en Dacie Superieure (4). Si le camp de Gradistje avait été construit pendant la guerre Marcomannique, c'est à dire entre l'an 166-180, on s'expliquerait difficilement la présence en cet endroit des briques de cette cohorte. La même remarque s'applique aux briques de la légion Ve Macedonica. En effet, d'après l'inscription du CIL. III, 7505, la Ve Macedonica a combattu pendant la guerre Marcomannique en Dacie, sous les ordres de M. Claudius Fronto, qui était préposé aux troupes de la Dacie et de la Mésie Supérieure. Les Ve Macedonica, XIIIe Gemina, IVe Flavia et VIIe Claudia ensemble formaient donc un commandement militaire. Les deux légions de Mésie Inférieure, la I^e^ Italica et la XIe Claudia, en formaient nécessairement un autre. En conséquence, si le camp de Gradistje avait été construit pendant la guerre Marcomannique par les troupes du commandement de Mésie Inférieure, on ne s'expliquerait pas la présence en cet endroit des briques de la Ve Macedonica, qui appartenait au commandement de Dacie (5). L'hypothèse de Tocilesco doit donc être écartée.

(1) *Prosopographia*, I, 373, 699.

(2) Le camp de Reka.

(3) CIL. III, *diplôme* XXXIII.

(4) CIL, III, *diplôme* LXVI ; cf. Cichorius, Pauly-Wissowa, *cohors*, p. 273.

(5) Plus tard, vers l'an 175, la Mésie Inférieure et la Mésie Supérieure furent aussi réunies. Mais jusqu'ici rien ne prouve encore que pendant la guerre Marcomannique la Mésie Inférieure fut jointe pendant quelque temps à la Dacie.

Digitized by Google

Partant le camp de Gradistje a été construit en cet endroit par les légions de la Mésie Inférieure, parce que la garnison de cette province était chargée de la défense de toute la Grande Valachie.

Cichorius, Pauly-Wissowa, s. v. *cohors*, p. 273 a déterminé la date de ce camp. Il a dû être construit entre la conquête de la Dacie par Trajan et l'an 157 de notre ère.

Gergina (Polonda) ? (1)

De Gergina proviennent quelques briques de la Ve Macedonica (2) et deux inscriptions de la I^e^ Italica, dont l'une date du règne de Marc-Aurèle (3). A l'emplacement du village actuel de Gergina s'élevait dans l'antiquité une grande ville de garnison (4).

3° *L'occupation militaire de la Chersonèse Taurique.*

On savait depuis longtemps que la Chersonèse Taurique était défendue par des troupes de Mésie Inférieure. On y avait découvert, en effet, des documents épigraphiques attestant la présence de soldats de la I^e^ Italica, de la XIe Claudia et de quelques troupes auxiliaires de cette dernière province. Aucune inscription de la Ve Macedonica n'y fut tout d'abord mise au jour et cette absence de traces de la troisième légion de Mésie Inférieure était d'autant plus surprenante que cette troupe, par son voisinage même — elle campait à Troesmis —, semblait toute désignée pour veiller à la sécurité des bords septentrionaux du Pont-Euxin. Rostowzew a proposé une première explication de ce fait (5). Ayant constaté que les inscriptions de la I^e^ Italica et de la XIe Claudia étaient toutes postérieures à la seconde moitié du IIe siècle, il en conclut que les légions de Mésie n'auraient

(1) Kiepert, *Formae orbis romani*, XVII, *texte*, p. 3.
(2) CIL. III, 7618.
(3) CIL. III, 7514 = 778 et 7517 ; cf. Schuchardt, *Wallen und Chausseen im Südlichen Dacien, Arch. epigr. Mitth.*, 9 (1885), p. 227.
(4) Kiepert, *o. c. ibid.*
(5) Cf. Rostowzew, *Beiträge zur Alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

Digitized by Google

été chargées d'occuper la Chersonèse Taurique qu'à la fin de ce siècle, tandis qu'avant cette date son armée de défense aurait été composée exclusivement de troupes auxiliaires. Dès lors, l'absence des inscriptions de la Ve Macedonica était toute naturelle, puisque cette légion a quitté la Mésie Inférieure sous Marc-Aurèle. L'hypothèse de Rostowzew est très plausible. Mais à côté d'elle, il y en a une autre, possible aussi et plus simple : c'est que l'absence de traces de la Ve Macedonica en Chersonèse Taurique serait due uniquement au hasard. Cette dernière explication a gagné beaucoup en vraisemblance, au détriment de celle de Rostowzew, depuis la récente publication par Latyschev de l'épitaphe d'un soldat de la Ve Macedonica conservée dans un monastère de la Crimée (1). La provenance de cette inscription est malheureusement inconnue, ce qui lui enlève beaucoup de sa valeur démonstrative. Toutefois elle fait prévoir que le jour n'est pas loin, où les archéologues de Crimée auront la fortune de mettre la main sur l'un ou l'autre document épigraphique attestant, à toute évidence, que la Ve Macedonica a contribué à la défense de la Chersonèse Taurique aussi bien que les deux autres légions de Mésie Inférieure.

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE (2).

§ I. L'HISTOIRE DE LA LEGIO Ve MACEDONICA DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU RÈGNE DE NÉRON. (a. 54).

La légion Ve Macedonica portant le taureau dans l'en-

(1) LATYSCHEV, *Inscriptiones Ponti Euxini*, IV, n. 121.

(2) A consulter sur l'histoire de Ve Macedonica : HUEBNER, *Bullettino dell' Instituto*, 1862, p. 184 et suiv. ; BORGHESI, *Œuvres*, IV, p. 210 et suiv. ; Le même, *Nota sulle legioni che stanziarono nelle due Germanice da Tiberio fino a Gallieno*, p. 21 = *Annali dell' Instit.*, XI, p. 32 et p. 146 et suiv. ; GROTEFEND, Pauly 's Real Encyclopaedie, s. v. *legio* ; Le même, *Bonner Jahrbücher*, 32, p. 45 et suiv. ; STILLE, *Historia legionum auxiliorumque inde ab excessu d. Aug. usque ad Vespasiani tempora*, Kiel, 1877, p. 57 et suiv. ; PFITZNER, *Geschichte der röm. Kaiserlegionen*, Leipzig, 1881 ; CAGNAT, dans Daremberg et Saglio s. v. *legio*.

Digitized by Google

seigne (1) fut créée, d'après von Domaszewski (2), par César. Elle aurait pris part à la bataille de Philippes comme les autres *legiones Macedonicae* (3). Les monnaies d'Antoine qui portent au revers les mots LEG. V. (4) doivent être rapportées, à notre avis, non à la Ve Macedonica mais à la Ve Alauda, qui embrassa chaleureusement la cause de ce prétendant (5). Auguste après la victoire d'Actium la conserva et envoya ses vétérans, en compagnie de ceux de la VIIIe Augusta, à Béryte, en Phénicie, et à Héliopolis, en Coelesyrie. La première de ces villes frappa depuis Claude jusqu'à Nerva des médailles en leur honneur présentant deux aigles légionnaires entourées de la légende : V. VIII. Col. Ber. Les mêmes aigles sans les chiffres apparaissent sur les monnaies de presque tous les empereurs jusqu'à Gallien (6). Sur des monnaies d'Héliopolis, battues sous le règne de Philippe l'Arabe (a. 244-249 apr. J.-C.), on lit la légende : LEG. VIII, AVG. V. MACEDON. (7)

(1) Eckhel, 7, p. 402 ; Cohen, *Victorin*, 7, p. 295, n. 12.

(2) *Thierbilder im Signa, Arch. epigr. Mitth.*, XV (1892), p. 187.

(3) Mommsen, *Res gestae d. Augusti*, p. 69, n. 4 ; cf. *supra*, p. 16.

(4) Eckhel, 6, p. 50.

(5) Cicéron, *Phil.*, V, 19 ; XIII, 2, sqq. ; *Ad fam.*, X, 33 et 34.

(6) Eckhel, 3, 356 ; 8, 489 ; Cohen, I, p. 263, n. 138, 139 ; II, p. 15, n. 164 ; cf. Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, p. 69 et 119 ; Strabon, XVI, 2, 19 dit qu'après la restauration de la ville de Béryte, deux légions y furent conduites par Agrippa.

(7) Eckhel, 3, 335 ; 8, 489 : *Caput muliebre turritum cippo impositum adstante hinc et inde milite cum vexillo.* Mionnet, *Supplém.*, VIII, p. 210 et suiv. n. 75. Eckhel, *l. c.* pense qu'une partie des légions Ve Macedonica et VIIIe Augusta a caserné en Coelesyrie sous Philippe l'Arabe ; Grotefend, *Bonner Jahrbb.*, 32, p. 57, croit que l'empereur Philippe a fondé une colonie militaire à Héliopolis Bien que les noms des légions n'apparaissent que sur les monnaies de Philippe, nous sommes d'avis que c'est Auguste qui a envoyé les vétérans à Héliopolis en même temps qu'à Béryte. Auguste, en effet, a fondé un grand nombre de colonies militaires en Orient comme en Occident. L'absence du nom des légions sur les monnaies antérieures à Philippe ne prouve rien contre notre hypothèse. En effet, la colonie de Béryte citée plus haut fut fondée par Auguste et les chiffres des légions n'apparaissent sur les médailles qu'à partir de Claude. Le monnaies d'Aroë Patrensium, fondée en l'an 16 avant J.-C. (CIL. III, p. 95) par les légions X et XII, ne présentent les chiffres de ces troupes qu'à partir de Néron jusqu'à Domitien. Auguste envoya les vétérans de la Ve légion à Antioche en Pisidie. Des enseignes militaires sont marquées sur les monnaies de cette ville à partir de Tibère, mais la légion n'est clairement désignée que sur les médailles de Gordien. Cf. Ritterling, *de leg. Roman. X Gemina*, p. 20 et suiv.

Digitized by Google

On a parfois confondu l'histoire de la Ve Macedonica avec celle de la Ve Alauda (1) et l'on a admis que la légion Macedonica a caserné pendant un certain temps en Germanie. Borghesi (2) et Grotefend (3) ont réfuté cette opinion. Aucun document sérieux ne prouve la présence de la Ve Macedonica dans cette province (4); tous, au contraire, attestent que la légion a séjourné en Mésie depuis les débuts de l'empire. Actuellement, en présence de l'inscription du CIL. III, 1693 = 13813 b. (a. 33/34) confirmée par une foule d'autres (5), le doute n'est plus permis. Il est certain que la Ve Macedonica, depuis Tibère, a fait partie de la garnison de Mésie. On ne sait rien de son histoire sous le règne d'Auguste. On ignore aussi l'époque et le motif de son arrivée au Danube.

Certains auteurs, entre autres von Domaszewski (6) et Ritterling (7), sont enclins à croire que la Ve Macedonica a campé au début de l'empire en Asie (8). Elle serait venue au Danube en même temps que la IVe Scythica et d'autres légions vers l'an 5 ou 6 de notre ère, afin de renforcer l'armée de Tibère qui guerroyait à cette époque contre les

(1) Asbach, *Bonner Jahrbb.*, 26, p. 72 et suiv. et d'autres.

(2) Borghesi, *Nota sulle legioni che stanziarono nelle due Germanice da Tiberio fino a Gallieno*, p. 21 = *Annali dell' Instit.*, XI, p. 146 et suiv.

(3 *Bonner Jahrbb.*, 32, p. 45 et suiv.

(4) Les documents provenant soi-disant de Germanie sont publiés dans Fiedler, *Röm. Denkmäler d. Gegend v. Xanten u. Wesel*, p. 183; cf. *Tafel*, *fig.*, 3 = plusieurs briques avec l'estampille LEG. V. MAC. ou LEG. V.; Grüter, 514, 5 = brique qui proviendrait de Julich; Dorow, *Denkm. german. u. röm. Zeit*, I, 113; Lersch, *Centralmuseum rheinländ. Inschrift.*, II. n. 59, p. 61; Overbeck, *Katalog d. Königl. rhein. Museums*, p. 145, VII, 1. c = brique du musée de Bonn portant la marque : LEG. V. MA.; Hupsch, *Epigrammatographia Germ. Inf.*, p. 35, n. 46 = brique marquée des lettres : LEG. V. M. Cf. aussi Brambach. C. I. Rh., 223, b. 4-5 et 1974. La provenance d'aucune de ces briques n'est certaine; cf. Grotefend, *Bonner Jahrbb.*, 32, p. 45 et suiv.

(5) CIL. II, 3272 = Wilmanns, 1626, a; II, 4251; V, 1838; IX, 5363; XI, 1835 = Wilmanns, 1138; III, 12348, 14415 et l'inscription publiée par von Domaszewski, *Westd. Zeitschrift.*, 21 (1902), p. 189, n. 212.

(6) *Arch. epigr. Mitth.*, 15, p. 182 et suiv.

(7) *De leg Rom. X Gem.*, p. 21, n. 5.

(8) Cette hypothèse n'a d'autre fondement que le fait que des vétérans de la Ve Macedonica ont été envoyés par Auguste à Béryte et à Héliopolis.

Digitized by Google

Dalmates et les Pannoniens révoltés. Un passage de Velleius, II, 112, § 4, qui a trait à cette guerre et où il est question de troupes *ex transmarinis provinciis*, ferait allusion à leur arrivée. D'après von Premerstein elle aurait d'abord séjourné en Macédoine, puis, entre l'an 1 et l'an 6 après J.-C., elle aurait été envoyée dans le pays des Moesi et des Triballi. En l'an 6 de notre ère, elle aurait coopéré à la répression des Pannoniens et des Dalmates révoltés (1). Mais rien n'est moins certain que toutes ces hypothèses, puisque nous ne possédons de la Ve Macedonica, aucun document sûr qui soit antérieur à l'an 33-34. Sous Tibère, vers les années 23-33, elle campait sur le bord du fleuve, comme il résulte d'un texte de Tacite, Ann., IV, 5, comparé à l'inscription du CIL. III, 1698 = 13813 (2).

En l'an 21 et en l'an 25-26, les gouverneurs de Mésie dirigèrent deux expéditions contre les Thraces (3). P. Vellaeus commanda la première (4) et parvint, grâce à l'arrivée opportune d'une de ses légions, à débloquer la ville de Philippopolis, assiégée par les révoltés (5). Il n'est pas possible de dire laquelle des deux légions fit cet exploit. A d'expédition de l'an 25-26, commandée par Poppaeus Sabinus, qui administra alors à la fois la Mésie, la Macédoine et l'Achaie, les deux légions de Mésie coopérèrent ;

(1) von Premerstein, *Jahreshefte d. Oest. Arch. Institutes in Wien*, I (1898), *Beibl.*, p. 153 et suiv. On y trouvera d'autres conjectures concernant l'histoire de la Ve Macedonica. — Récit dans Duruy, p. 121 sqq. — Schiller, *Geschichte*, I, p. 224 sqq.

(2) Voir *supra*, p. 34 Cf. von Domaszewski, *Neue Heidelb. Jahrbb.*, I, p. 198 ; Mommsen, *Res gestae d. Aug.*, 194, 1 ; von Premerstein, *ibid*, p. 176. — A l'endroit cité, Tacite expose le rapport fait par Tibère au Sénat en l'an 23. L'empereur y dit : *Ripamque Danuvii legionum duae in Pannonia, duae in Moesia attinebant.* Ce texte prouve qu'en l'an 23 il y avait deux légions en Mésie et qu'elles campaient sur le bord du fleuve *(ripam attinebant)*. L'inscription du CIL. III, 1698 = 13813, datant de l'an 33/34, prouve que les deux légions de Mésie étaient la Ve Macedonica et la IVe Scythica.

(3) Tacite, *Ann.*, III, 39 et IV, 46 et suiv.

(4) Tacite, *Ann.*, III, 39 : *Quae ubi cognita P. Vellaeo (is proximum exercitum praesidebat) alarios equites...* etc. — L'armée la plus voisine était évidemment celle de Mésie cf. Nipperdey *ad Taciti Ann.*, III, 39 ; IV, 47 ; von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 45 (1890), p. 3 ; Ritterling, *o. c.*, p. 90, n. 2 ; von Premerstein, *Jahreshefte l. c.*

(5) Tacite, *ibid.*, III, 39.

Digitized by Google

car Tacite, Ann., IV, 48, faisant le récit des engagements, emploie le pluriel en parlant des légions de Sabinus : *Sed qui vallum legionum temptabant facile pelluntur* (1). Ces deux légions étaient la Ve Macedonica et la IVe Scythica (2).

En l'an 33-34, elle construisit avec l'aide de la IVe Scythica la grande route militaire qui longe le Danube. Cette voie était destinée à relier les deux camps légionnaires de la province : l'un devait être établi à Ratiaria, l'autre à Viminacium.

Entre les années 35 et 43, ses vétérans, licenciés sous le gouvernement de P. Memmius Regulus, fondèrent une colonie militaire à Salonae (Dalmatie) (3). Ces soldats s'étaient donc engagés entre l'an 10 et 18 après J.-C.

Sous l'empereur Claude, la présence de la Ve Macedonica en Mésie est prouvée par la pierre publiée au CIL. XI, 1835 = Wilmanns, 1138 (4).

Ses vexillations sous le commandement de Q. Cornelius Valerianus furent dépêchées en l'an 46 (5) contre les Thraces (6). Elles prirent une part active à la soumission de ce peuple, dont le pays, à la suite de cette guerre, fut définitivement rattaché à l'empire comme province romaine.

§ II. La guerre de Néron contre les Parthes (7). (a. 41-63).

De tous les ennemis de Rome les Parthes étaient les plus

(1) Tacite, *ibid.*, IV, 47, cite une des légions de Mésie : *postquam Pomponius Labeo e Moesia cum legione, rex Rhoemetalces ... venere.*

(2) Ces deux légions campaient en Mésie en l'an 33-34. CIL. III, 1698 = 13813.

(3) CIL. III, 2028 = 8753 ; cf. *add.*, p. 1030.

(4) Liebenam, *Legaten*, p. 268, place cette inscription entre l'an 45 et 51 ; Ritterling, *De leg. Rom. X Gem.*, p. 90, n. 3, croit qu'elle est antérieure à 44.

(5) Marquardt, *Staatsverwaltung*, I, 157.

(6) CIL. II, 3272. Cette inscription a donné lieu à de nombreuses controverses. Cf. Huebner, CIL. II, *l. c.* ; Mommsen, *Res gestae d. Aug.*, III, 68, n. 2 ; Schiller, *Geschichte*, I, p. 349, n. 4 ; Ritterling, *o. c.*, p. 90, n. 3 ; Grotefend, *Bonner Jahrbb.*, 33, p. 45 et suiv. ; Pfitzner, *Legionen*, p. 31.

(7) Voir l'étude consciencieuse d'Egli sur les guerres d'Arménie, *Feldzuege in Armenien 41-63*, dans les *Untersuchungen de Buedinger*, t. I. Cf. aussi Duruy, *Histoire des Romains*, IV, p. 489 et suiv. ; Schiller, *Geschichte d. röm. Kaiserzeit*, I, p. 348 et suiv.

Digitized by Google

redoutables. Maîtres d'armées puissantes et exercées, habiles dans la guerre comme dans la politique, sachant attaquer et se retirer à propos, dresser des embuscades et livrer une bataille rangée, toujours prêts d'ailleurs à lancer leurs bandes insaisissables dans les provinces orientales de l'empire, ils étaient pour Rome un danger permanent et sérieux, une menace constante attachée aux flancs mêmes du colosse romain.

Néron avait à peine ceint la couronne impériale que les Parthes sous Vologèse envahirent l'Arménie et l'annexèrent (a. 54). Domitius Corbulo, fameux déjà par ses victoires de Bretagne et de Germanie, fut chargé de diriger contre eux les opérations. Ses armées victorieuses traversèrent deux fois l'Arménie et s'emparèrent après des fatigues extrêmes d'Artaxata, la capitale, et de Tigranocerte. Néron envoya pour gouverner l'Arménie un vassal élevé dans les idées romaines, Tigrane, petit-fils d'Hérode-le-Grand, roi de Cappadoce.

Celui-ci, pour en imposer à ses sujets par le prestige de la gloire militaire, envahit l'Adiabène. Mais Vologèse, poussé par les grands de son entourage à une guerre contre les Romains, s'empressa de mettre fin à ses démêlés avec les Hyrcaniens et fit un armement formidable. Corbulon lui-même s'alarma de ces prépartifs. Il demanda à Rome des renforts et un second général pour défendre l'Arménie. On lui envoya Caesennius Paetus (1) et la Ve Macedonica de Mésie.

Caesennius Paetus arriva en Syrie vers l'automne de l'an 61, époque à laquelle eut lieu le partage des troupes entre le nouveau général et Corbulon (2). La Ve Macedonica avait déjà réjoint en ce moment le lieu de rassemblement, bien que depuis peu : *recens e Moesia excita erat* (3). Elle

(1) Tacite, *Ann.*, 15, 3 ; Dion Cassius, 62, 19.

(2) Tacite, *Ann.*, 15, 6 ; Egli, *Feldzuege in Armenien* 41-63, p. 292 ; *Prosopographia*, I, 265, 137 ; Schiller, *Geschichte*, I, p. 351.

(3) Tacite, *ibid.*

Digitized by Google

doit donc avoir quitté la Mésie pendant l'été de l'an 61 (1). Dans le partage des troupes elle échut à Paetus (2). Celui-ci se contenta d'emmener en Arménie la IVe Scythica et la XIIe Fulminata, il envoya la Ve Macedonica hiverner dans le Pont (3). Elle resta dans cette province jusqu'en l'an 63, sans prendre part aux opérations (4). En attendant elle y compléta ses cadres (5). Au printemps de cette année, Paetus jugé incapable, fut destitué et la Ve légion passa sous les ordres de Corbulon (6). Celui-ci préparait une nouvelle expédition contre les Parthes. Au commencement de l'été (7), la Ve Macedonica reçut ordre de plier bagages et de rejoindre le gros des troupes en route pour l'Arménie (8). L'armée de Corbulon ainsi renforcée comptait quatre légions et de nombreuses troupes auxiliaires (9). Elle passa l'Euphrate près de

(1) De Mésie à Antioche, en Syrie, on compte environ 1000 m. p. Le pas militaire était, d'après Végèce, I, 9, de 20 milles (30 kilom.) en cinq heures, c'est-à-dire par jour. Il a donc fallu près de deux mois à la Ve Macedonica pour gagner l'Euphrate. — Peu de temps après son départ, les Sarmates des bords de la mer Noire firent en Mésie une invasion qui fut repoussée par le gouverneur de la province Ti. Plautius Silvanus Aelianus, *quamvis parte magna (sic) exercitus ad expeditionem in Armeniam misisset;* cf. CIL. XIV, 3608.

(2) Tacite, *ibid.*

(3) Tacite, *Ann.*, 7, 9 et 26. On ignore dans quelle ville du Pont elle eut ses hiberna.

(4) Tacite, *Ann.*, 15, 26. Les faits que Tacite raconte dans ce chapitre se sont passés en l'an 63, sous le consulat de Memmius Regulus et Verginius Rufus. Tacite, *ibid.*, 15, 23.

(5) CIL. III, 14155[11] cite un soldat originaire d'Amasia, ville du Pont. Il est mort en 68-69, âgé de 25 ans.

(6) Tacite, *Ann.*, 15, 26. Au 17e chapitre du même livre, Tacite dit que Paetus hiverna avec ses troupes en Cappadoce. Il fut donc probablement révoqué au printemps.

(7) Cette dernière expédition de Corbulon se place en été de l'an 63. Egli, *Feldzuge in Armenien*, p. 292.

(8) Tacite, *Ann.*, 15, 26. Egli, *o. c.* p. 292 admet que Corbulon et Paetus hivernèrent en Cappadoce. C'est une erreur. Il résulte de Tacite, Ann., 15, 17 et 26, que Corbulon a passé l'hiver en Syrie. — Tacite, *Ann.*, 15, 17 : *periculo legionum commotum e provincia egressum ; quando in incerto habeantur Parthorum conatus, Suriam repeliturum* — Ibid., 15, 26 : *At Corbulo quarta et duodecuma legionibus... in Suriam translatis, sextam inde ac tertiam legiones... in Armeniam ducit.*

(9) Ces légions étaient la IIIe Gallica, VIe Ferrata, Ve Macedonica et XV Apollinaris. A celles-ci s'étaient adjoints des détachements venus d'Illyrie et d'Egypte, les ailes et les cohortes auxiliaires attachées aux 4 légions et les corps d'armée envoyés par quelques rois alliés. L'armée de Corbulon comptait donc environ 50,000 hommes. Cf. Tacite, *Ann.*, 15, 26.

Digitized by Google

Mélitène, ville de la Cappadoce (1), et suivit la route tracée jadis par Lucullus (2). Elle ne dut pas combattre : Tiridate et Vologèse vinrent offrir la paix au lieu même où l'année précédente ils avaient remporté sur Paetus une brillante victoire (3). Le jour de l'entrevue, Vinicianus Annius, gendre de Corbulon et commandant de la Ve Macedonica, avec quelques autres chevaliers fut envoyé comme otage dans le camp des Parthes (4). Ainsi fut conclue la paix et Corbulon se retira de l'Arménie. Malgré la cessation des hostilités, le général romain ne crut pas pouvoir diminuer la garnison de l'Euphrate. En présence d'un ennemi comme le Parthe, il fallait, en effet, se tenir sur ses gardes. La Ve Macedonica resta donc en Syrie jusqu'au milieu de l'an 66 de notre ère. C'est alors seulement que Néron l'appela avec la Xe Fretensis à Alexandrie, en Egypte, sans doute dans le but de la diriger plus tard contre les Albanais. Pfitzner (5) admet, sans raison apparente, que ces légions auraient quitté les provinces orientales en automne de l'an 64 ou au printemps de l'année suivante. Cette hypothèse nous parait erronée. En effet, le texte suivant de Flave Josèphe, *Bell. jud* , II, 18, 8, semble prouver qu'au mois de septembre de l'an 66 les légions en question n'étaient pas encore arrivées à Alexandrie.

A l'endroit cité, l'historien juif raconte avec beaucoup de détails le soulèvement des Juifs d'Alexandrie ; il y dit, entre autres choses, que le préfet de la province, Tibère Alexandre, pour maîtriser la révolution fit charger les mutins par les deux légions romaines qui campaient dans la ville (= la garnison ordinaire) et par 5000 soldats de Libye : Κἀκεῖνος συνιδὼν ὡς χωρὶς μεγάλης συμφορᾶς οὐκ ἂν παύσαιντο νεωτερίζοντες, ἐπαφίησιν αὐτοῖς τὰ κατὰ τὴν πόλιν

(1) Tacite, *Ann.*, 15, 26.
(2) Tacite, *ibid.*, 15, 27.
(3) Tacite, *ibid.*, 15, 27 et 28.
(4) Tacite, *ibid.* Ce même Vinicianus fut plus tard le chef d'une conjuration dirigée contre Néron. Elle fut découverte à Bénévent. Suétone ; *Néron*, 36.
(5) Pfitzner, *o. c.*, p. 38.

Digitized by Google

Ῥωμαίων δύο τάγματα καὶ σὺν αὐτοῖς πεντακισχιλίους στρατιώτας κατὰ τύχην παρόντας εἰς τὸν Ἰουδαίων ὄλεθρον ἐκ Λιβύης. Par les mots τὰ κατὰ τὴν πόλιν Ῥωμαίων δύο τάγματα l'historien désigne la IIIe Cyrenaica et la XXIIe Deioterana. En effet, les lecteurs auront remarqué que l'écrivain fait une distinction entre les δύο τάγματα et les 5000 soldats de Libye κατὰ τύχην παρόντας. Pour ces derniers il indique qu'ils se trouvaient *par hasard* dans la ville (1). S'il ne le marque pas pour les légions, c'est que celles-ci ne s'y trouvaient pas par hasard, mais y campaient en permanence. Flave Josèphe fait donc allusion dans ce passage à la IIIe Cyrenaica et à la XXIIe Deioterana, qui formaient la garnison permanente d'Alexandrie et non pas à la Ve Macedonica et la Xe Fretensis, lesquelles, si elles s'étaient trouvées dans la ville au moment de l'insurrection, y auraient été aussi κατὰ τύχην, comme les auxiliaires de Libye.

Ce point établi, le texte de Flave Josèphe prouve que, lors du soulèvement des Juifs en l'an 66, il n'y avait que deux légions, la garnison habituelle, à Alexandrie ; la Ve Macedonica et la Xe Fretensis n'étaient pas arrivées. En effet, par les mots τὰ κατὰ τὴν πόλιν Ῥωμαίων δύο τάγματα l'historien marque clairement qu'il n'y avait à Alexandrie que deux légions, la garnison ordinaire. Toute l'expression choisie, mais surtout l'emploi de l'article défini τὰ autorise cette conclusion. Car, si la Ve Macedonica et la Xe Fretensis étaient déjà arrivées de Judée au mois de septembre de l'an 66, il y aurait eu quatre légions à Alexandrie au moment du soulèvement des Juifs, les deux légions citées et la IIIe Cyrenaica et XXIIe Deioterana. Le préfet de la ville aurait donc commandé contre les révoltés deux *quelconques* des quatre légions présentes. Dans ces conditions, l'emploi de l'article défini τὰ serait incorrect et l'expression entière serait inexacte. Au contraire, la construction et l'expression se comprennent, si l'on suppose qu'il n'y avait

(1) Les mots κατὰ τύχην παρόντας ne se rapportent qu'à πεντακισχιλίους στρατιώτας ; ils n'ont aucun rapport avec δύο τάγματα.

Digitized by Google

que deux légions à Alexandrie au moment de l'insurrection décrite par Josèphe.

De plus, à la fin du passage cité, Flave Josèphe dit : καὶ σὺν αὐτοῖς (ἔπαφίησιν) πεντακισχιλίους στρατιώτας κατὰ τύχην παρόντας εἰς τὸν Ἰουδαίων ὄλεθρον ἐκ Λιβύης... et avec elles (il envoya) 5000 soldats de Libye qui se trouvaient par hasard dans la ville *pour le malheur des Juifs*. Flave Josèphe considère donc la présence à Alexandrie des 5000 Libyens comme malheureuse et désavantageuse pour les Juifs. Cette réflexion est-elle juste, si l'on admet qu'il y eut à Alexandrie, outre les 5000 Libyens et la garnison ordinaire, deux autres légions entières de réserve? Évidemment non. Dans cette hypothèse, en effet, l'armée de Tibère Alexandre aurait été composée de la IIIe Cyrenaica et de la XXIIe Deioterana, des deux légions de Palestine, dont il ne fit pas usage, et des 5000 Libyens. Dans ces conditions, l'absence de ces derniers ou leur présence à Alexandrie n'aurait pu influer en aucune façon sur la situation des révoltés, puisque le gouverneur de la ville avait sous la main une légion, même deux, pour les remplacer.

Mais cette réflexion inexplicable et absurde même, si l'on suppose les deux légions de Palestine à Alexandrie, devient claire, quand on admet qu'elles étaient absentes au moment de la révolution. Tibère Alexandre ne disposant alors que des deux légions formant la garnison d'Alexandrie, vit accroître son armée de la moitié par l'arrivée fort opportune des 5000 Libyens, et l'on peut dire avec raison dans ce cas que leur présence fortuite à Alexandrie fut un véritable malheur pour les Juifs, puisque ceux-ci eurent à lutter contre 15,000 hommes au lieu de 10,000.

De tout ce qui précède nous sommes en droit de conclure qu'au mois de septembre de l'an 66 après J.-C. la légion Ve Macedonica et la légion Xe Fretensis n'avaient pas encore franchi les portes d'Alexandrie (1). Cependant elles

(1) Ajoutons que cette révolution d'Alexandrie était grave, puisqu'elle coûta la vie à 50,000 Juifs. Il est probable que dans cette situation critique Tibère Alexandre a fait appel à toutes les troupes dont il disposait. Si Flave Josèphe ne cite pas la

Digitized by Google

ne tardèrent pas d'arriver, car quand Néron chargea Vespasien de la conduite des opérations en Judée (fin de l'an 66), les deux légions étaient cantonnées dans cette ville (1).

§ III. La révolte des Juifs. (a. 66-70).

L'Orient donnait à cette époque de graves soucis au trône. A peine la guerre Parthique, longue et onéreuse, était-elle heureusement terminée que des symptômes inquiétants annonçaient de graves désordres en Judée. Livrés à une incurable anarchie, travaillés par les faux prophètes, qui exploitaient les esprits crédules et allaient jusqu'à promettre l'empire du monde, exaspérés aussi par les extorsions que pratiquaient ostensiblement les fonctionnaires romains, les Juifs étaient mûrs pour la révolution (2).

L'étincelle qui mit feu à la révolte fut le différend qui surgit à Césarée entre les Grecs et les Juifs. Le procurateur, Gessius Florus, prit ouvertement parti pour les premiers, bien que les seconds lui eussent donné 8 talents pour acheter sa protection. Cette conduite inhabile souleva le peuple de Jérusalem : il insulta le procurateur. Celui-ci recourut à la force et fit charger la foule par un escadron d'infanterie. Beaucoup de personnes furent passées au fil de l'épée. Mais

Ve Macedonica ni la Xe Fretensis parmi les légions consignées en cette occasion par le gouverneur, c'est que ces corps n'étaient pas à Alexandrie. On pourrait invoquer aussi le fameux discours prononcé à Jérusalem par le roi Agrippa au mois de mai de l'an 66 et rapporté par Flave Josèphe au livre II, 16, 4 de son histoire de la guerre des Juifs. Dans ce discours Agrippa cite toutes les légions de l'empire par ordre de province. Il néglige de mentionner les 7 légions qui venaient de coopérer à la guerre de Néron contre Vologèse (IIIe Gallica, IVe Scythica, Ve Macedonica, VIe Ferrata, Xe Fretensis, XIIe Fulminata, XVe Apollinaris). Il ne parle pas de ces troupes, semble-t-il, parce qu'elles étaient encore en Asie, tout près des Juifs, au moment où il parlait, et connues de tous ses auditeurs.

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, III, 4, 2. Cf. Schiller, *Geschichte d. röm. Kaiserreichs unter der Regierung des Nero*, p. 238, n. 4 ; Zumpt, *Comment. epigr.*, II, p. 142 ; Sievers, *Studien zur Geschichte d. röm. Kaiser*, Berlin, 1870, p. 128, n. 12 ; Hoffmann, *De imper. Titi temporibus recte definiendis*, p. 17.

(2) On lira avec intérêt le récit détaillé de ce soulèvement dans Duruy, *Histoire d. Romains*, IV, p. 613 et suiv. ; Schiller, *Geschichte*, I, p. 388 et suiv.

Digitized by Google

à peine le gouverneur eut-il quitté la ville pour se retirer à Césarée que le peuple s'empara de la forteresse de Massada et en massacra la garnison. Ceci se passa le 7 septembre de l'an 66. Le même jour, à Césarée, vingt mille Juifs périrent immolés impitoyablement à la haine des Grecs et sous les yeux mêmes du gouverneur. Ceux qui échappèrent à cet égorgement s'en allèrent partout en Palestine raconter les horreurs qu'ils avaient vues; ils prêchèrent la vengeance et la révolte gagna toute la Judée. Les Juifs, par représailles, dévastèrent les quartiers grecs de Philadelphie, de Gerasa, de Pella, de Gadara, de Joppe, d'Anthedon, de Gaza et d'autres villes encore ; les Grecs à leur tour tuèrent 50,000 Juifs à Alexandrie, 13,000 à Scythopolis, 10,000 à Damas.

Cependant le gouverneur de la Syrie, Cestius Gallus, crut n'avoir qu'à montrer une de ses légions pour mettre fin à cette levée de boucliers. Il fut tristement déçu. Arrivé devant Jérusalem, il fut battu et contraint à une fuite précipitée. Son expédition contre la Ville Sainte lui coûta 6000 hommes, toutes ses machines de guerre, ses bagages et sa réputation.

Néron charmait les Grecs d'Achaie par les accents de sa voix divine et par ses libéralités, quand le courrier de Palestine lui apprit les excès des Juifs (1). Il jeta les yeux autour de lui et trouva dans son entourage la personne qui lui parut réunir les précieuses qualités requises pour venir à bout de la révolte : Vespasien (2). En vérité, celui-ci était l'homme de la situation.

Le nouveau général ne se fit pas illusion sur les difficultés de sa tâche. Il se rendit parfaitement compte qu'il aurait affaire en Judée à quelque chose de plus grave qu'un soulèvement ordinaire, qu'il se trouverait en face d'un élan national et religieux. Son premier soin fut donc de réunir une

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, III, 1, 3. C'était, d'après Zumpt, *Comment. epigr.*, II, p. 142, en automne de l'an 66, d'après Schiller, *Geschichte d. röm. Kaiserreichs unter d. Regierung d. Nero*, p. 238, n. 4, au printemps de l'année suivante. Cette dernière opinion nous paraît peu admissible.

(2) Pour la guerre des Parthes, Néron avait choisi Corbulon ; pour la révolte des Juifs, Vespasien.

Digitized by Google

armée puissante. Il envoya son fils, Titus, à Alexandrie pour y prendre la Ve Macedonica et la Xe Fretensis et quelques cohortes auxiliaires. Lui-même passa l'Hellespont et gagna par terre la province de Syrie. Titus arriva à Alexandrie pendant l'hiver de l'an 66-67 (1); il y prit le commandement des deux légions et les conduisit par la route qui longe la mer (2) à Ptolemaïde, où il rejoignit au printemps de l'an 67 son père (3) et la XVe Apollinaris de Syrie (4).

Dès ce moment les opérations furent menées avec habileté et vigueur. Vespasien résolut d'attaquer d'abord la Galilée. Gadara fut rapidement enlevé (5) vers la fin du mois de mai (6). Placidus et Aebutius, suivis de près par le gros de l'armée, investissent Jotapat (7), une autre ville de la Galilée non moins importante. Un mois plus tard, — Jotapat résistait toujours. — Sex. Vettulenus Cerealis, commandant de la Ve Macedonica, à la tête de 600 cavaliers et de 3000 fantassins, appartenant très probablement à la Ve légion, fit une courte expédition contre les Samaritains assemblés sur la montagne de Garazim, réputée Sainte parmi les Juifs (8). Il fit construire un retranchement tout autour de la montagne et le fit garder par ses troupes pendant une journée. La faim et la soif ne tardèrent pas à inquiéter les assiégés pris au dépourvu et les défections se produisirent. C'était le moment que Cerealis avait attendu pour ordonner l'attaque générale; la position fut enlevée et 11,600 Samaritains périrent dans l'engagement (9). C'était le 27 juin de

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, III, 4, 2 : ὁ δὲ Τίτος περαιωθεὶς ἀπὸ τῆς Ἀχαΐας εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ὠκύτερον ἢ κατὰ χειμῶνος ὥραν... cf. Hoffmann, *De imper. Titi temporibus recte definiendis*, p. 17.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, III, 7, 1.
(6) *Ibid.*, III, 7, 3; vers le 16-17 mai; cf. Hoffmann, p. 18.
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*, III, 7, 32.
(9) *Ibid.*, *Bell. jud.*, III, 7, 32.

Digitized by Google

l'an 67 (1). Trois jours après Jotapat tomba au pouvoir des assiégeants (2). Le 4 juillet Vespasien retourna avec ses troupes à Ptolemaïs pour se rendre de là, en suivant la mer, à Césarée, où il mit en garnison une de ses légions (3). Pour ne pas surcharger cette ville, il envoya la Ve Macedonica et la Xe Fretensis camper à Scythopolis, ville située près du Jourdain (4).

Après quelques semaines de repos, le général romain rassembla de nouveau ses troupes et résolut d'attaquer les villes de Tibériade et de Tarichée, soulevées contre le gouvernement du roi Agrippa. La Ve Macedonica se rendit donc avec les autres légions, de Scythopolis à Sennabris à 30 stades de Tibériade et y établit son camp (31 août) (5). La Ve Macedonica n'eut pas besoin de combattre, car la ville de Tibériade se rendit après quelques démonstrations militaires de la part des Romains (1er septembre) (6). Le lendemain la légion aida à investir Tarichée (7). Elle ne semble pas être intervenue, du moins comme unité, dans les combats qui furent livrés autour de cette ville et sur le lac de Génésareth (7 septembre).

Gamala fut ensuite assiégée. La XVe Appollinaris investit la ville du côté de l'Orient; la Ve Macedonica prit position devant la tour qui regarde le centre de la ville; la Xe Fretensis travailla à combler les fossés et à égaliser le terrain. Les retranchements achevés, les trois légions emportèrent la ville d'assaut. Le 23 octobre, après un mois de siège, la dernière redoute tomba au pouvoir des Romains (8). La

(1) Le lendemain de l'investissement. (Δαισίου μηνὸς εἰκάδι καὶ ἑβδόμῃ.

(2) Flave Josèphe, *ibid.*, III, 7, 36. Un des premiers qui entrèrent dans la ville fut un certain Σέξτος Καλυδριος χιλίαρχος (Flave Josèphe, *ibid.*, III, 7, 34). On identifie parfois ce personnage avec Sextus Vettulenus Cerealis, légat de la Ve Macedonica. Le mot χιλίαρχος serait alors une erreur. Cf. Mommsen, *Eph. epigr.*, IV, 499; *Prosopographia*, III, 415, 351.

(3) Flave Josèphe, *ibid.*, III, 9, 1.

(4) *Ibid.*

(5) Flave Josèphe, *ibid.* III, 9, 7. Cf. Hoffmann, *ibid.*, p. 18.

(6) *Ibid.*

(7) Hoffmann, *ibid.*

(8) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 1, 3; IV, 1, 10.

Digitized by Google

Galilée était ainsi conquise à l'exception de Giscala, que Titus se chargea de réduire (1). Les légions commencèrent à se ressentir des fatigues de cette longue campagne. La saison hivernale d'ailleurs approchait. Il était temps de choisir des quartiers d'hiver. La Ve Macedonica et la XVe Apollinaris reçurent ordre de rebrousser chemin jusqu'à Césarée ; la Xe Fretensis alla occuper ses anciens casernements de Scythopolis (2).

Au début du printemps de l'année suivante (a. 68), Vespasien reprit les opérations. La ville de Jérusalem était livrée à toutes les horreurs de la guerre civile et de l'anarchie. Les partisans des différentes factions remplissaient les rues de sang. Ils s'entre-tuaient jusque dans l'enceinte du temple. Vespasien, à qui tous ces excès furent rapportés par les transfuges, décida d'investir définitivement la capitale et d'en finir.

Gadara se rendit à l'approche d'un corps d'armée dont quelques détachements de la garnison de Césarée faisaient partie (3). Après le retour de celui-ci, Vespasien enjoignit à ses troupes d'envahir la Judée. Elles mirent à feu et à sang la ville d'Antipatris, la toparchie de Thamna, la ville de Lydda et de Jamnia (4). Arrivée à Emmâus-Nicopolis, la Ve légion y fut laissée en garnison (5). C'était une position stratégique de première importance, commandant la route menant de Jérusalem à la mer. La légion s'y construisit un camp fortifié d'un mur (6). Plusieurs inscriptions de soldats découvertes en cet endroit semblent dater de ce séjour (7).

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 2, 1.

(2) *Ibid.*

(3) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 7, 3 : Οὐεσπασιανὸς δ'ἐπὶ μὲν τοὺς διαδράντας ἐκ τῶν Γαδάρων Πλάκιδον σὺν ἱππεῦσι πεντακοσίοις καὶ πεζοῖς τρισχιλίοις πέμπει, μετὰ δὲ τῆς ἄλλης στασίας αὐτὸς (Vespasien) ὑπέστρεψεν εἰς Καισάρειαν. (Donc parmi les troupes qui coopérèrent au siège de Gadara il y en avait qui étaient campées à Césarée (Ve Macedonica et XVe Apollinaris).

(4) Flave Josèphe, *ibid.*, IV, 8, 1.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) CIL. III, 6647, 14155[11], 14155[12].

Digitized by Google

La légion y demeura sans doute jusqu'à la proclamation de Vespasien à l'empire. Son légat, Cerealis, à la tête de détachements de la légion, fit des exploits remarquables. Il envahit l'Idumée Supérieure et s'empara de plusieurs villes (début du mois de juin de 69 (1).) La capitale seule et quelques forteresses des alentours restaient encore aux mains des Juifs (2).

Dans l'entretemps Néron était mort (3). L'avènement de Galba et les guerres civiles qui le suivirent amenèrent une certaine trève dans les hostilités (4). On se borna à débarasser les alentours de Jérusalem ; on remit l'assaut définitif. A cette tactique se rattache l'expédition de Cerealis. Mais à Rome les évènements prirent une tournure inattendue. Galba, Othon, Vitellius furent tour à tour faits et défaits par la soldatesque. L'exemple devint contagieux. L'armée d'Asie aussi prit goût à ce jeu rémunérateur : elle proclama son général, Vespasien, le 3 juillet de l'an 69 (5). Il fut décidé dans un conseil de guerre tenu à Béryte que le gouverneur de Syrie, Mucien, à la tête de détachements des quatre légions de l'Orient, marcherait contre Vitellius, que Vespasien garderait l'Egypte, le grenier de Rome, et que Titus, son fils, continuerait la guerre en Judée (6). Ainsi fut fait. Après avoir accompagné son père à Alexandrie et ramené de là son escorte, — nous ignorons de quels soldats celle-ci était formée, — Titus prit en main la conduite de la guerre. Flave Josèphe dit qu'à son arrivée à Césarée il y trouva toutes ses troupes, fidèles au rendez-vous (7). La Ve Macedonica était donc revenue d'Emmâus-Nicopolis à Césarée. L'hiver obligea Titus à remettre son

(1) Flave Josèphe, *ibid.*, IV, 9, 9.
(2) *Ibid.*
(3) Le 9 juin de l'an 68.
(4) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 9, 2.
(5) Suétone, *Vespasien*, 6, 17 ; Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 10, 2 sqq. ; Tacite, *Hist.*, II, 79.
(6) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 10, 5 et VI, 11, 1 ; Tacite, *Hist.*, II, 81-82.
(7) *Bell. jud.*, V, 1, 1.

Digitized by Google

expédition jusqu'au milieu du mois de mars de l'an 70. Son armée était composée à ce moment des trois légions de son père, auxquelles était venue s'adjoindre la XIIe Fulminata de Syrie (1). Il la partagea en trois corps. Afin d'investir Jérusalem de trois côtés à la fois et de couvrir tout le pays, il indiqua à chaque corps un chemin différent : la Ve Macedonica suivit la route qu'elle connaissait le mieux, celle qui passe par Emmâus-Nicopolis; la Xe Fretensis fit le tour par Jéricho; la XVe et la XIIe, sous les ordres de Titus lui-même, passèrent par Gophna (2). La Ve Macedonica après une marche de nuit rejoignit Titus à Gabath-Saul, localité située à 30 stades de Jérusalem (3). Les deux corps marchèrent ensuite ensemble jusqu'à 10 stades de la ville, où la Ve Macedonica s'arrêta. Les deux autres légions s'avancèrent encore de 3 stades et s'établirent à Scopos (4). La Xe Fretensis, arrivée aussi, alla camper du côté de l'Orient (5). C'était au début du mois d'avril (6).

La ville de Jérusalem était encerclée dans de hautes montagnes, qui la protégeaient de trois côtés contre toute entreprise hostile. Seule la partie de la cité qui regarde le septentrion était sans défense naturelle ; mais les Juifs, pour protéger leur saint temple et ses immenses trésors, avaient dans le cours des temps largement pourvu à ce défaut par d'admirables ouvrages de défense. Trois enceintes défendaient le Nord de la ville. Elles étaient formées de murs hauts de 25 coudées et plus, formés par d'immenses blocs de pierre mesurant jusqu'à 20 coudées de long sur 10 de large, munis de plus de 100 tours, dont les moins élevées atteignaient 40 coudées. Les habitants avaient tiré

(1) *Bell. jud.*, V, 1, 6.
(2) *Ibid.*, V, 1, 6 ; V, 2, 1.
(3) *Ibid.*, V, 2. 3.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) On admet communément que le siège de Jérusalem a commencé au début du mois d'avril. M. de Saulcy dans son journal du siège avance la date d'un mois ; De Saulcy, *Les derniers jours de Jérusalem*, Paris, 1866.

Digitized by Google

profit de tous les avantages du terrain, utilisé toutes les ressources naturelles du pays ; ils s'étaient imposé les plus durs sacrifices pour rendre inexpugnable le centre de la nation et du culte. Les troupes romaines parurent devant la ville au commencement du mois d'avril de l'an 70 (1). Titus l'investit immédiatement. Voici, d'après Flave Josèphe, V, 3, 5, comment il distribua ses troupes. Αὐτὸς μὲν οὖν Τίτος ἀπέχων ὅσον εἰς σταδίους δύο τοῦ τείχους, κατὰ τὸ γωνιαῖον αὐτοῦ μέρος ἀντικρὺ τοῦ ψηφίνου καλουμένου πύργου στρατοπεδεύεται, πρὸς ὃν ὁ κύκλος τοῦ τείχους, πρὸς ἄρκτον καθήκων, ἀνακάμπτει πρὸς δύσιν. Ἡ δ' ἑτέρα μοῖρα τῆς στρατίας κατὰ τὸν Ἱππικὸν προσαγορευθέντα πύργον τειχίζεται, διεστῶσα τῆς πόλεως ὁμοίως δύο σταδίους. Τὸ μέντοι δέκατον τάγμα κατὰ χώραν ἐπὶ τοῦ Ἐλαιῶν ὄρους ἔμενε. Titus prit donc son quartier à environ deux stades de l'enceinte, du côté où le mur forme angle et vis-à-vis de la tour appelée Psephinos. De ce côté là le circuit du mur s'étendant vers le Nord se replie vers l'Ouest. L'autre partie de l'armée était campée du côté de la tour appelée Hippicos, à la même distance de deux stades de la ville. Quant à la Xe légion, elle demeura à son ancienne place, sur la montagne des Oliviers.

L'armée assiégeante continua donc à être divisée, comme pendant l'invasion, en trois corps. L'historien les distingue par les mots : αὐτὸς μὲν οὖν Τίτος, ἡ δ' ἑτέρα μοῖρα τῆς στρατίας, τὸ μέντοι δέκατον τάγμα. Ainsi Titus, qui commandait, nous l'avons vu, les XIIe et XVe légions, prit position entre la route de Joppé et celle de Sichem, au Nord. La Xe Fretensis resta sur la montagne des Oliviers, à l'Est. La division de l'armée désignée par les mots ἡ δ' ἑτέρα μοῖρα τῆς στρατίας doit être la Ve Macedonica. Elle campa à l'Ouest, en face de la tour d'Hippicos. Exposer d'après Flave Josèphe, même en résumé, les opérations du siège, dépasse le cadre de ce travail. Il nous obligerait d'ailleurs à entrer dans des détails de topographie et de machines qui n'intéresseraient

(1) Gœtz, *Chronologie*, p. 148.

Digitized by Google

plus l'histoire des légions. Il suffira de dire que la Ve Macedonica prit part à toutes les fatigues du siège. Son bélier battit plusieurs semaines durant les murs de la tour d'Hippicos ; il réussit à ébranler un coin de la tour, mais le mur qui la soutint resta debout aussi ferme qu'auparavant. Le 15 mai le premier rempart céda devant les efforts réitérés des légionnaires (1). Ce mur pris, la position de la Ve Macedonica, à l'Ouest de la ville, perdait sa raison d'être, car on ne pouvait pas encore songer en ce moment à attaquer la partie haute de la ville. Elle fut donc placée avec le reste de l'armée de Titus entre le Cédron et le second mur (2). Ce second rempart fut enlevé à la pointe de l'épée (3) et les légions commencèrent les préparatifs du dernier assaut. L'armée comme auparavant fut divisée : la Ve Macedonica et la XIIe Fulminata formaient un premier corps ; elles étaient chargées d'assiéger le temple et la tour Antonia qui en commandait l'entrée. Un second corps comprenait la Xe Fretensis et la XVe Apollinaris ; elles devaient diriger leurs efforts principalement contre la dernière enceinte fortifiée de la ville, du côté de l'Ouest (4). La Ve Macedonica construisit une terrasse élevée en face de la piscine Strouthion ; mais Jean et ses partisans minèrent le sol jusqu'en dessous de la construction et réussirent à la brûler (5). Le 1er juillet, la légion soutint vaillamment une sortie des assiégés (6). On s'empara par surprise de la forteresse Antonia. Un enseigne de la Ve légion rassembla pendant la nuit une vingtaine de soldats, monta avec eux par une brèche jusqu'à la tour, dont il trouva le corps de

(1) *Bell. jud.*, V, 7, 2: Καὶ Ῥωμαῖοι μὲν οὕτω τοῦ πρώτου τείχους πεντεκαιδεκάτῃ κρατήσαντες ἡμερᾷ (ἑβδόμη δ'ἦν Ἀρτεμισίου μήνος = 7 mai).

(2) Flave Josèphe, *ibid.*, V, 7, 3 : Μεταστρατοπεδεύεται δὲ Τίτος ἔσω κατὰ τὴν Ασσυρίων παρεμβολὴν καλουμένην ἐπισχὼν πᾶν τὸ μεταξὺ μέχρι τοῦ Κεδρῶνος ἀπὸ δὲ τοῦ δευτέρου τείχους ὅσον ἐξωτέρω βέλους εἶναι προσβολὰς εὐθέως ἐποιεῖτο.

(3) *Ibid.*, V, 8, 1.

(4) *Ibid.*, V, 11, 4.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*, V, 11, 5-6.

Digitized by Google

garde le plus avancé endormi, égorgea les Juifs, puis fit sonner la trompette. Les autres sentinelles, croyant que les Romains étaient en grand nombre, s'enfuirent saisis de frayeur, abandonnant ainsi à une poignée de braves une position qui avait résisté aux machines et aux entreprises de quatre légions entières (1). Pour l'assaut final du temple, la Ve Macedonica dut fournir, comme les autres légions, trente soldats par centurie. A la tête de chaque détachement de 1000 hommes se trouvait un tribun choisi. La petite armée avait comme chef suprême le commandant de la Ve légion, Sextus Vettulenus Cerealis. Celui-ci figura aussi dans le conseil de guerre tenu par Titus sur les ruines encore fumantes du temple (2).

Tels sont, d'après l'historien Juif, les exploits glorieux accomplis par la légion Ve Macedonica et par ses soldats pendant cette guerre mémorable. Les inscriptions ne nous ont conservé que le nom d'un centurion qui se distingua dans cette expédition : *M. Blossius Pudens donis militaribus donatus ab Imp. Vespasiano Aug.* (3). Il reçut ces récompenses sur les décombres de la ville en flammes des mains de Titus lui-même et devant toute l'armée assemblée autour du tribunal du général.

La ville de Jérusalem tomba et pour toujours le 8 septembre de l'an 70 de notre ère. « Du temple, il ne restait qu'un amas de décombres ; de la ville sainte, çà et là, des pans de murailles noircies par le feu et du peuple juif des débris dans les provinces, où la haine va s'attacher à eux » (4). La mission de Titus était donc terminée et il songea à aller recevoir à Rome, des mains de son père, le prix de ses victoires. Il prit les Ve et XVe légions (5) et visita avec elles Césarée sur la mer et Césarée de Philippes (6), Béryte (7),

(1) Flave Josèphe, VI, 1, 7.
(2) *Ibid.*, VI, 2, 5.
(3) CIL. VI, 3580.
(4) Duruy, *o. c.* IV, p. 637.
(5) Flave Josèphe, *ibid.*, VII, 1, 3.
(6) *Ibid.*, VII, 2, 1.
(7) *Ibid.*, VII, 3, 1.

Digitized by Google

Antioche (1), Zeugma (2), reçu partout comme un libérateur et prodiguant les fêtes et les spectacles. De Zeugma il revint à Antioche et de là repassa par la Judée (3) : le pays lui parut un désert et la malheureuse capitale une affreuse solitude. Il quitta enfin Jérusalem et se rendit le long de la mer à Alexandrie, où il arriva vers le milieu du mois de mai de l'an 71 (4). Là Titus s'embarqua pour Rome et les deux légions qui l'avaient suivi comme escorte rentrèrent dans leurs provinces respectives (5). Buechel (6) a calculé le temps qu'il aurait fallu à la Ve Macedonica pour faire le voyage d'Alexandrie au Bas-Danube. Par mer elle a dû mettre 32 à 41 jours; par terre, en faisant le tour par l'Asie Mineure, 127 à 137 jours, de sorte que la légion n'est pas rentré dans ses casernements avant la seconde moitié du mois de juin de l'an 71, si elle a pris la route de mer, et pas avant la mi-septembre, si elle a suivi la route de terre. Pendant le reste du règne pacifique de Vespasien et sous le gouvernement éphémère de Titus, la Ve Macedonica ne dut plus combattre et put enfin jouir, après dix ans de fatigues et de guerre, d'un repos bien mérité.

§ III. Les Guerres civiles.

Nous devons maintenant retourner quelques années en arrière pour exposer l'histoire des guerres civiles, qui donnèrent à Rome trois empereurs en dix-huit mois. Néron mort (7), la Ve Macedonica dut reconnaître Galba, non toutefois sans avoir tenté au préalable un commencement de soulèvement (8). Elle accepta aussi Othon (9), mais refusa

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, VII. 3, 2 sqq.
(2) *Ibid.*, VII, 5, 2.
(3) *Ibid.*
(4) Chambalu, *Philologus*, XLIV, p. 517. Cf. Hoffmann, *Quomodo quando Titus imperator factus sit*, p. 41, n. 9. Pas avant la veille des nones du mois de mai.
(5) Flave Josèphe, *ibid.*, VII, 5, 3.
(6) Buechel, *o. c* p. 42 sqq. On y trouvera les calculs détaillés. L'auteur a oublié que les Ides de mai tombent le 15 du mois au lieu du 13.
(7) Le 9 juin de l'an 68.
(8) Plutarque, *Galba*, 13, 2.
(9) Plutarque, *Othon*. 4, 1 ; 15, 3 ; Tacite. *Hist.*, I, 76 ; II, 6.

Digitized by Google

de prêter serment à Vitellius. De concert avec les autres légions de Judée, elle offrit au début du mois de juillet de l'an 69 la pourpre à Vespasien (1).

Parmi les préparatifs de guerre faits par le nouvel empereur, il convient de citer le licenciement des vétérans et la levée de nouvelles recrues (2). Il fut décidé dans un conseil de guerre tenu à Béryte que Mucien, gouverneur de la Syrie et fidèle acolyte de Vespasien, se rendrait en Italie à la tête de la VIe Ferrata et de quelques détachements (3). Les quatre légions (4) qui devaient sous la conduite de Titus achever la soumission de la Palestine, fournirent ensemble des vexillations, dont on peut évaluer le contingent à 5000 hommes. Aucun auteur ne donne le nombre exact des soldats détachés par Titus en cette occasion; mais nous possédons un texte de Flave Josèphe, V, 1, 6, qui montre qu'il fallut à ce général 5000 autres militaires pour remplir les vides laissés par le départ des vexillarii (5). Comme le trajet par mer présentait de grands périls pendant la saison hivernale, Mucien, sur le conseil de Vespasien, prit la route de terre conduisant par la Cappadoce et la Phrygie à Byzance (6). Il s'avança à marches forcées (7) et arriva en Mésie juste à temps pour arrêter une invasion des Daces (8). Ses troupes arrivèrent trop tard pour assister à la bataille de Crémone (9). Elles apprirent la victoire en

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 10, 2 sqq.; Tacite, *Hist.*, II, 79; Dion Cassius, 65, 8; Suétone, *Vitellius*, 15, 24; Aur. Victor, *Caesar.*, VIII, 1; Suétone, *Vespasien*, 6, 17.

(2) Tacite, *Hist.*, II, 82.

(3) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 10, 5; VI, 11, 1; Tacite, *Hist.*, II, 81-83.

(4) Ces légions étaient la Ve Mac., la Xe Fret., la XVe Apoll. occupées à faire la guerre et la XIIe Fulminata de Syrie.

(5) Ἀνεπληρώθη δὲ καὶ τῶν τεττάρων ταγμάτων ὅσον Οὐεσπασιανὸς ἐπιλέξας Μουκιανῷ συνέπεμψεν εἰς Ἰταλίαν ἐκ τῶν ἐπελθόντων μετὰ Τίτου· δισχίλιοι μὲν γὰρ αὐτῷ τῶν ἀπ' Ἀλεξανδρείας στρατευμάτων ἐπίλεκτοι, τρισχίλιοι δὲ συνείποντο τῶν ἀπ' Εὐφράτου φυλάκων. La première phrase énonce le fait; les deux propositions suivantes, reliées à la phrase précédente par γὰρ et entre elles par μὲν et δὲ, expliquent ce fait.

(6) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 11, 1; Tacite, *Hist.*, II, 83; III, 47.

(7) Tacite, *Hist.*, II, 83.

(8) Tacite, *ibid.*, III, 46.

(9) Tacite, *ibid.*, III, 25; III, 46; Dion Cassius, 65, 13.

Digitized by Google

route. En se dirigeant sur Rome, elles suivirent Antonius, le gouverneur de Mésie et le vainqueur de Crémone, à une journée de marche (1). Elles entrèrent dans la capitale le 21 ou 22 décembre (2). On ignore à quelle date le détachement de la Ve Macedonica fut renvoyé en Mésie.

§ V. Histoire de la legio Ve Macedonica depuis Domitien jusqu'a la guerre marcomannique de Marc-Aurèle.

L'empire avait quelques voisins incommodes sur la frontière du Danube : les Daces, les Marcomans et plus tard les Goths. Sous Domitien et Trajan, les incursions audacieuses du premier de ces peuples, commandé alors par un chef habile et courageux, Décébale, tinrent Rome en éveil durant plus de vingt ans. Après ce temps de puissance passagère, vaincu et chassé de son pays par les légions victorieuses de Trajan, il ne joua plus qu'un rôle effacé dans l'histoire. Mais dès cette époque on voit apparaître une autre peuplade non moins redoutable que la précédente, les belliqueux Marcomans. Ceux-ci forcèrent le philosophe Marc-Aurèle à revêtir la cuirasse. Alliés à la plupart de leurs voisins, ils envahirent, en effet, les provinces romaines depuis le Norique jusqu'à l'Euxin, brûlant et dévastant tout sur leur passage. Leurs hordes vagabondes s'avancèrent même jusqu'en Italie. Mais eux aussi, après avoir jeté pendant quelques années la consternation dans le monde romain, furent refoulés à l'arrière-plan et remplacés presqu'aussitôt par une race jeune et vigoureuse, par les Goths. Sous les coups redoublés de ceux-ci l'empire de Rome, épuisé par des causes morales plus que par quatre siècles et demi de luttes sans trêve (3), manquant de généraux capables, comme Trajan, et d'armées disciplinées, comme celles des premiers temps, s'effondra et périt après une longue agonie.

Dans les pages qui vont suivre nous aurons à parler fré-

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 11, 4 ; Dion Cassius, 65, 22.
(2) Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 146.
(3) O. Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, I, p. 338 et suiv,

Digitized by Google

quemment de ces invasions barbares. Mais ce n'est pas à l'auteur d'une brève étude sur l'une des légions romaines d'exposer le détail de ces luttes sanglantes : on les trouvera d'ailleurs dans toutes les Histoires romaines (1). Nous devons nous borner à faire connaître ici ce qui intéresse spécialement la légion Ve Macedonica.

Nous savons par les inscriptions que la légion combattit sous Domitien dans une des expéditions de cet empereur contre les Daces (2). Un de ses tribuns obtint même la *corona muralis et vallaris*, ce qui indique que ce chef et le détachement dont il avait le commandement se distinguèrent dans l'assaut d'un mur et la prise d'un camp ennemi (3). On ne saurait dire si la troupe contribua à la première ou à la seconde. Vu la gravité du danger, vu surtout la situation de la province de Mésie, qui semble avoir été le principal objectif des envahisseurs (4) et avoir servi de base d'opérations aux armées romaines, il est probable qu'elle a coopéré à l'une et à l'autre.

Cependant les incessantes hostilités entre les Romains et les Daces avaient obligé l'empereur à concentrer des forces considérables le long du cours inférieur du Danube. Beaucoup de ces troupes y restèrent après la conclusion de la paix pour parer à une nouvelle surprise (5). Ce renforcement de l'armée danubienne eut comme conséquence naturelle la

(1) Duruy, *Histoire des Romains*, IV, p. 706 et suiv., p. 736 et suiv. ; V, p. 192 et suiv. ; VI, p. 393 et suiv. ; Schiller, *Geschichte d. röm. Kaiserzeit*, I², p. 528 et suiv., p. 550 et suiv., p. 642 et suiv. ; les invasions du IIIe siècle, p. 739 et suiv. ; cf. aussi Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 202 et suiv. ; De la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 29 et suiv. ; Noël des Vergers, *Essai sur le règne de Marc-Aurèle*, p. 65 et suiv. ; Rappaport, *Die Einfälle der Goten in das röm. Reich*, Leipzig, 1899.

(2) CIL. III, 12411 ; XII, 3167. Cf. CIL. III, 7397 : *M. Julius Avitus Ultinia Reis Apollinaris, (centurio) leg(ionis) XV Apol(linaris) item (centurio) leg(ionis) V Mac(edonicae) et leg(ionis) XVI Fl(aviae) F(irmae), bis donis donatus bello dacic[o] et bello germanico. Sorores fratri optimo et pientissimo.* — La XVIe Flavia étant une légion de Syrie, c'est comme soldat de la XV Apollinaris et de la Ve Macedonica que Julius Avitus a obtenu les distinctions militaires.

(3) CIL. XII, 3167. Cf. aussi Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 537.

(4) Jordanes, *Getica*, 13, 76 ; Suétone, *Domitien*, 6 ; Borghesi, *Œuvres*, V, p. 92 et suiv.

(5) Cichorius dans Pauly-Wissowa, *ala* et *cohors*.

Digitized by Google

division de la Mésie en deux provinces, l'Inférieure et la Supérieure, administrées toutes les deux par des consulaires (vers les années 87-88 (1)). La Ve Macedonica fut attribuée au gouverneur de la Mésie Inférieure. Spartien, Vita Hadr., 2, dit, en effet, que Hadrien fut envoyé dans cette province comme tribun militaire *extremis jam Domitiani temporibus* et l'inscription du CIL. III, 550 prouve qu'il servit dans la Ve Macedonica (2). C'est probablement à cette époque que la légion a été transférée d'Oescus à Troesmis (3).

D'après Pfitzner (4), elle aurait coopéré aussi à la guerre de Domitien contre les Suèves et les Sarmates (en l'an 92) (5). Il invoque l'appui d'une pierre trouvée à Tifernum (CIL. XI, 5992 = Orelli, 3049 = Wilmanns, 1589) sur laquelle on lit : *L. Aconio L. f. Clu(stumina) Staturae, (centurioni) leg(ionis) XI C(laudiae) p(iae) f(idelis), leg(ionis) IIII F(laviae) f(idelis), leg(ionis) V Maced(onicae), leg(ionis) VII C(laudiae) p(iae) f(idelis), doni(s) donato ab Imp(eratore) Trajano Aug(usto) Germ(anico) ob bellum Dacic(um) torquib(us) armill(is) phaleris corona vallar(i) et a priorib(us) principibus eisdem donis donato [ob b]ellum Ge[r]ma(nicum) et Sarmatic(um)...* (6). Pfitzner, qui place la guerre Sarmatique de Domitien en

(1) Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 135 et suiv.

(2) Ptolémée, III, 10, 5, place la Ie Italica et la Ve Macedonica dans la Mésie Inférieure (cf. Colonnettes légionnaires : CIL. VI, 3492). Toutes les deux ont dû s'y trouver depuis l'époque de Domitien. Il fallait, en effet, donner des légions au nouveau légat consulaire.

(3) Voir *supra*, p. 37.

(4) Pfitzner, *Legionen*. p. 75.

(5) Pfitzner place cette guerre en l'an 84. Cf. Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 226 et suiv. et Asbach, *Bonner Jahrbb.*, 81, p. 40.

(6) Le texte de cette inscription présente une difficulté. Si l'emploi du pluriel *a priorib. principibus* est exact, il montre que déjà avant Trajan Statura a combattu sous deux autres empereurs contre les Suèves et les Sarmates. Ces princes ne peuvent être que Vespasien, qui eut à repousser une invasion des Sarmates en Mésie, et Domitien, qui guerroya contre les Suèves et les Sarmates au Danube. Mais, d'autre part, *ob bellum Germa. et Sarmatic.* est l'expression consacrée pour désigner la guerre Sarmatique de Domitien ; au sens propre elle ne fait allusion qu'à cette guerre. Pour cette raison et aussi à cause de l'emploi du singulier *bellum*, le texte semble indiquer qu'il ne s'agit que d'une seule expédition. Par conséquent il y a opposition entre les mots *a priorib. principibus* et *ob bellum Germa. et Sarmatic.*

Digitized by Google

l'an 84, croit que L. Aconius Statura combattit contre les Sarmates sous Vespasien comme centurion de la IVe Flavia (a. 69), sous Domitien contre les Suèves et les Sarmates comme centurion de la Ve Macedonica (a. 84 d'après Pfitzner), et enfin sous Trajan contre les Daces (a. 101) comme centurion de la VIIe Claudia (1). Si l'expédition de Domitien avait eu lieu, comme Pfitzner le pense, en l'an 84, quinze ans l'auraient séparée de la guerre de Vespasien et dix-sept de celle de Trajan. Il y aurait donc quelque raison de croire, vu le grand espace de temps qui se serait écoulé entre ces trois expéditions, que L. Aconius Statura avait conquis les ornements militaires chaque fois comme centurion d'une autre légion, et partant qu'il aurait fait la guerre contre les Suèves en qualité d'officier de la Ve Macedonica. Mais il est prouvé que les démêlés de Domitien avec les Sarmates datent de l'an 92-93 (2). Huit ou neuf ans après, Trajan engagea la lutte avec Décébale. Rien ne nous empêche de croire que Statura a été centurion de la VIIe Claudia durant 8 ou 9 ans consécutifs, qu'il commandait déjà dans cette légion du temps de Domitien et par conséquent qu'il s'est distingué comme soldat de la VIIe Claudia et dans la guerre Sarmatique de Domitien et dans la première guerre Dacique de Trajan. En admettant donc avec Pfitzner que les mots *et a priorib. principibus*.... font allusion aux expéditions de Vespasien et de Domitien contre les Germains, cette inscription à elle seule est insuffisante pour démontrer la participation de la Ve Macedonica à la guerre Germanique du second de ces empereurs. Mais il n'est point du tout certain que les mots cités désignent deux guerres différentes. Les difficultés auxquelles cette interprétation se heurte (3) portent même à croire que l'expression employée est inexacte

(1) La XIe Claudia ne peut pas entrer en ligne de compte, puisqu'elle a quitté les provinces danubiennes en l'an 69.

(2) Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 226 ; Asbach, *Bonner Jahrbb.*, 81, p. 40.

(3) Buechel, *o. c.* p. 53.

Digitized by Google

et qu'en réalité le lapidaire n'a voulu citer que la guerre de Domitien contre les Suèves et les Sarmates. Dans cette hypothèse la valeur démonstrative de l'inscription est entièrement nulle aussi, puisqu'il est tout à fait impossible de distinguer dans laquelle des trois légions, IVe Flavia, Ve Macedonica, VIIe Claudia, le centurion Statura servait, quand il fut appelé à combattre contre les Germains et les Sarmates. L'inscription de L. Aconius Statura ne prouve donc pas que la Ve Macedonica a coopéré à la guerre Germanique de l'empereur Domitien (1).

Vers la fin du règne de Domitien la légion Ve Macedonica avait comme légat le futur empereur Hadrien (2). C'est lui qui fut chargé de présenter les congratulations de l'armée de Mésie à Trajan après son adoption par l'empereur Nerva (3).

Q. Coelius Falco reçut comme légat de la Ve Macedonica les ornements militaires dans une expédition dont le nom a disparu de la pierre (CIL. X, 6321 = ... *leg. leg. V. Macedonic..... bus donato.*). Seulement le cursus honorum de ce personnage nous est parfaitement connu. Il fut d'abord *tribunus militum legionis X F[retensis]*, puis, après plusieurs autres charges, *legatus Aug(usti) leg(ionis) V Macedd[(onicae)]..... bus donatus;* il devint plus tard *legatus Aug(usti) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) [Judaeae e]t legionis X Fretensis* (4). Une lettre de Pline, I, 23 prouve que Q. Coelius Falco fut tribun militaire en l'an 97 ; une autre, VII,22, qu'il administra la Judée vers les années 107-109 (5). L'expédition qui lui valut les distinctions militaires se place donc entre ces deux dates : c'est l'une des guerres de Trajan contre Décébale.

(1) Pfitzner, *o. c.* p. 76 cite aussi l'inscription de Mommsen, *Inscr. Neap.* 383 = Henzen, 6766. Elle ne prouve rien de certain, pas plus que l'inscription du CIL. III, 7397.

(2) CIL. III, 550 ; *Vita Hadriani*, 2, 5 : *Post hoc in inferiorem Moesiam translatus extremis jam Domitiani temporibus.*

(3) *Vita Hadriani*, 2, 5. ; cf. Weichert, *Westd. Zeitschrift*, XXII (1903), p. 118.

(4) *Prosopographia*, III, 134, n. 68.

(5) Cf. Waddington, *Fastes*, n. 133.

Digitized by Google

Quand cet empereur rassembla donc toutes les troupes des provinces danubiennes pour faire la guerre aux Daces et les exterminer, il appela aussi la Ve Macedonica. On peut croire que dans cette guerre elle fit preuve de courage et de bravoure, puisque son commandant fut récompensé. Comme sous Domitien, on ignore si elle contribua à la première expédition ou à la seconde ou à l'une et à l'autre.

Contrairement à ce que Pfitzner a affirmé, elle revint après la conquête de la Dacie réoccuper son ancien camp de Troesmis (1). En l'an 110, elle fonda une colonie militaire sur l'emplacement de l'ancienne capitale du royaume dace (2). Elle était commandée alors par M. Scaurianus.

Nous n'oserions certifier qu'un détachement de la légion a suivi Trajan en Asie pour guerroyer contre les Parthes, les ennemis séculaires de Rome. Pourtant un texte de Fronton (3), rapproché d'une inscription du CIL. III, 12117, donne quelque vraisemblance à cette hypothèse. Fronton dit que « Trajan partit pour la guerre avec des soldats qu'il connaissait, qui méprisaient le Parthe et se moquaient des coups de flèches après les grandes blessures faites par les faux des Daces ». L'inscription cite un centurion de la Ve Macedonica qui érigea, en l'an 116-117, à Budrum, en Cilicie orientale, une dédicace à Q. Roscius Coelius Falco, en ce moment gouverneur de la Mésie Inférieure.

Les règnes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux furent moins guerriers que celui de leur belliqueux prédécesseur. Ces empereurs s'appliquèrent surtout à maintenir une paix salutaire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'immense territoire confié à leurs soins. C'est assez dire qu'à cette époque les renseignements sur les légions sont peu abondants : une armée pacifique n'a pas d'histoire.

L'empereur Hadrien, après avoir repoussé victorieusement une petite invasion des Roxolans en Dacie et en

(1) Pfitzner, *o. c.* p. 86 ; cf. *supra*, p. 38 et suiv.
(2) CIL. III, 1443. A Sarmizegetusa.
(3) Fronto, *Principia historiae*, éd. Naber, p. 205-207.

Digitized by Google

Mésie (1), consacra toute son activité à la réorganisation de la discipline militaire et au relèvement de la splendeur et de la prospérité des provinces, bases principales de tout l'édifice impérial. Dion Cassius dit que, pendant ses voyages, il inspecta toutes les forteresses et s'instruisit des mœurs des soldats et de l'administration des gouverneurs, qu'il rétablit la discipline militaire et prit au sujet de l'armée d'importantes dispositions, qui sont restées des lois durant les siècles suivants (2). Nous ne savons dans quelle mesure il faut appliquer ces mots de l'historien à la Mésie Inférieure et à la Ve Macedonica en particulier. Toujours est-il que « soit pendant le séjour de l'année 118 au bord du Danube, soit dans un voyage postérieur, Hadrien s'est occupé de ce pays, où il avait servi comme tribun légionnaire dès le règne de Domitien (3), et où venait de se montrer le premier péril qu'il ait eu à conjurer depuis son avènement » (4). Il est certain qu'Hadrien inspecta les légions de Mésie Inférieure, car des médailles le célèbrent haranguant les troupes de cette province (5). Vers l'année 134, l'empereur licencia un certain nombre de soldats de la Ve Macedonica qui avaient fini leur service (6). En effet, un laterculus militaire trouvé à Troesmis et élevé sous le gouvernement de Sextus Julius Maior, légat propréteur, signale un nombre assez considérable de vétérans. Le nom de la légion dans laquelle ces vétérans ont servi, a disparu de la pierre ; mais comme l'inscription fut trouvée à Troesmis, et qu'à l'époque de

(1) Dürr, *Reisen d. Kaisers Hadrian*, Wien, 1880, p. 18, en se basant sur la façon dont Dion Cassius motive la destruction du pont construit par Trajan à Drobeta, affirme que la Mésie ne fut pas attaquée. Cette opinion semble être en contradiction avec le texte suivant de l'Histoire Auguste, *Vita Hadr.*, 6, 6, qui dit que Hadrien *praemissis exercitibus Moesiam petit.*

(2) Dion Cassius, 69, 9 ; Végèce, qui cite ces réglements, en tira bon parti pour son ouvrage, *De re militari*, I, 8. L'empereur Valérien s'autorisait encore, cent cinquante ans plus tard, des réglements militaires d'Hadrien ; cf. *Vita Probi*, 4.

(3) En 96, dans la Ve Macedonica. *Vita Hadr.* 2 et CIL. III, 550.

(4) Duruy, *Histoire d. Romains*, V, p. 28.

(5) Eckhel, 6, 499 ; Cohen, *Hadrien*, 2, 622 ; *Adventui Aug. Moesiae, Exercitus Moesiacus.* Cf. *Vita Hadr.*, 6, 6.

(6) CIL. III, 6178 et suiv.

Digitized by Google

l'érection du laterculus la Ve Macedonica casernait seule en cet endroit, il est très vraisemblable que les soldats licenciés ont appartenu à la Ve légion. L'époque du licenciement peut être déterminée approximativement, grâce au nom du gouverneur de la province. Le diplôme militaire XXXIVe, en effet, publié dans le CIL. III, nous apprend que Sextus Julius Maior commandait la Mésie Inférieure en l'an 134.

La fin du règne d'Hadrien fut troublée par une terrible insurrection des Juifs (131-135). Hadrien avait blessé ce peuple dans ses plus chères croyances. La ville de Jérusalem avait été érigée en colonie militaire sous le nom d'« Aelia Capitolina » (1). Sur les ruines de l'ancien sanctuaire de Jehovah, campait depuis Vespasien une partie de la légion Xe Fretensis (2), et l'autel du Dieu Unique avait été remplacé par une multitude d'autels et de dédicaces, érigées à presque toutes les divinités du Panthéon romain (3). Enfin une loi d'Hadrien avait défendu aux Juifs de pratiquer la circoncision sur les étrangers (4). Ces vexations et d'autres semblables avaient profondément blessé le sentiment religieux de la race judaïque, si bien qu'en l'an 131 toute la Palestine leva l'étendard de la révolte. Durant trois ans Bar-Cocheba et ses compagnons se maintinrent dans les montagnes de la Samarie et de l'Idumée, infligeant défaite sur défaite aux armées romaines envoyées contre eux. Ce n'est qu'après bien des efforts que Sextus Julius Severus, le meilleur général du temps, venu du fond de la Bretagne, parvint à écraser les derniers restes de la révolte (5).

A cette guerre ont pris part des détachements de la

(1) Eckhel, 3, p. 442. Sur les monnaies apparait *Col. Ael Cap.* et Hadrien est appelé *Cond(itor)* ; cf. Joh. Malalas, p. 442.

(2) *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, Paris, 1872, p. 158.

(3) Dion Cassius, 69, 12 ; Zonaras, 11, 13.

(4) *Vita Hadr.*, 14, 2. Hadrien n'avait pas défendu la circoncision des Juifs de race, comme le texte de l'Histoire Auguste semble l'insinuer.

(5) Plus de neuf cents gros villages furent détruits, cinquante places fortes prises et rasées ; cent quatre-vingt mille hommes périrent les armes à la main. Un nombre immense succomba à la faim, aux misères ou dans la flamme des incendies. Dion Cassius, 69, 14.

Digitized by Google

Ve Macedonica et de la XIe Claudia, comme il résulte d'une inscription publiée au CIL. III, 14155^2^ = ad n. 13586. Nous ne voulons pas répéter ici une argumentation qui devra être longuement exposée plus loin (1). Un point pourtant mérite d'être relevé. Le combat final, où les Juifs se défendirent avec la rage du désespoir et l'opiniâtreté du fanatisme religieux, fut livré principalement autour de la forteresse de Bethther (Bettîr) (2). Or il se fait que l'inscription mentionnant les vexillations de la Ve Macedonica et de la XIe Claudia se trouve précisément gravée sur un aqueduc à Bettîr (3). Ce document montre qu'après la victoire les vexillations de l'armée de Mésie Inférieure ont été laissées pendant quelque temps en garnison à Bettîr, afin de pourvoir à la défense de cette importante position stratégique (4).

Le règne d'Antonin le Pieux ne fut troublé que par deux incursions barbares sans grande importance, l'une des Germains et des Daces, l'autre des Tauroscythes.

Nous n'avons aucun détail sur la première de ces invasions (5), mais nous avons un mot à dire de la seconde. Les troupes de Mésie Inférieure avaient pour mission de défendre

(1) Dans l'histoire de la légion XIe Claudia ; cf. *Musée Belge*, 1901, p. 46 sqq.

(2) Moïse de Khorène, chap. 60 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 6.

(3) CIL. III, 14155^2^ ad n. 13586 ; *C. R. de l'Acad. d. Inscriptions*, Paris, XXII, (1894), p. 13 et 14 = *Année épigr.*, 1896, n. 53.

(4) C'était peut-être pendant cette expédition en Judée qu'Octavius Secundus, centurion de la Xe Fretensis, fut promu dans la I^e^ Italica de Mésie Inférieure. L'inscription dit qu'Octavius Secundus reçut d'Hadrien les récompenses militaires et qu'il fut promu par lui dans la I^e^ Italica. CIL. III, 7334 = *Année épigr.*, 1888, n. 105 = *Bulletin de Corresp. hellén.*, XII (1888), p. 424.... *Octavius Se[c]undus... [c(enturio)] leg(ionis) X [F]retensis, donis don(atus) ab divo Hadriano ob bell(um) judaicum corona aurea, torquib(us), armillis, phaler(is), et ab eodem promotus succes(sione) in leg(ionem) prim[a]m [I]ta[l]ic(am)...* Voici, en effet, ce que dit Foucart, *Bull. de Corresp. hellén.*, XII (1888), p. 426, n. 5 : « Mommsen, *Eph. epigr.* IV, p. 226-246, suppose qu'un centurion devait franchir successivement tous les degrés du centurionat. Pour Octavius Secundus, l'expression *promotus ab eodem* semble indiquer qu'il eut un avancement extraordinaire et qu'il le dut à l'intervention directe de l'empereur, de même que ses décorations. On sait que Hadrien séjourna en Judée pendant une grande partie de la guerre ». Nous donnons l'opinion de Foucart, bien qu'elle ne nous convainque pas entièrement.

(5) *Vita Anton.*, 5. 4 : *Germanos et Dacos et multas gentes... contudit per praesides et legatos.*

Digitized by Google

la Mésie Inférieure proprement dite et la Grande Valachie (1). Elles veillaient aussi à la tranquillité de la Thrace (2). Enfin leurs détachements occupaient la Chersonèse Taurique ou la Crimée actuelle (3). Or, entre l'embouchure du Danube et cette dernière possession romaine, était situé le territoire autonome de deux villes grecques, Olbia et Tyra. La situation de ces villes, enclavées en quelque sorte entre deux pays confiés à la garde de l'armée de Mésie Inférieure, et la proximité du camp principal de la Ve Macedonica, établi à Troesmis, rendent probable l'hypothèse qu'en cas de danger ces deux villes étaient secourues par l'armée de Mésie Inférieure (4). Notre opinion est encore appuyée par le fait que l'armée de Dacie Supérieure (Transylvanie) était séparée du territoire d'Olbia et de Tyra par la chaîne des Carpathes, dont les défilés étaient, en temps de guerre, fort difficiles et fort dangereux à passer.

Si cette conclusion est exacte, il est certain que les troupes envoyées par Antonin le Pieux au secours de la ville d'Olbia, attaquée par quelques peuplades indisciplinées de la Scythie, ont été prises à l'armée de Mésie Inférieure et, dans celle-ci, à la Ve Macedonica campée à Troesmis (5).

La légion XIe Claudia de Mésie Inférieure envoya sous le règne du même empereur un assez fort détachement en Afrique (a. 145-148). Les Maures nomades, habitants des plaines immenses et stériles de la Libye, s'étaient jetés sur la Maurétanie Césarienne et avaient mis une partie de cette

(1) Voir *supra*, p. 47 et suiv.

(2) Pline à Trajan, 43 (52) et 44 (53) ; cf. 77 (81) et 78 (82) ; cf. von Premerstein, *Jahreshefte d. Oest. arch. Inst.*, I (1898), *Beibl.*, p. 184.

(3) Voir *supra*, p. 50 et suiv. et Rostowzew, *Beiträge z. alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

(4) Cf. Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps*, Paris, 1888, p. 146.

(5) On ne peut pas songer, en effet, à l'armée de Chersonèse Taurique. Les quelques centaines d'hommes dont pouvait disposer la presqu'île étaient manifestement insuffisantes pour débloquer la ville assiégée. Le souvenir de cette attaque des Tauroscythes contre la ville d'Olbia a été conservé par Julius Capitolinus, *Vita Anton.*, 9, 9 : *Olbiopolitis contra Tauroscythas in Pontum auxilia misit et Tauroscythas usque ad dandos Olbiopolitis obsides coegit.*

Digitized by Google

province à feu et à sang. Les inscriptions prouvant la présence d'une vexillation de la XIe Claudia en Afrique, au temps d'Antonin le Pieux, furent découvertes à Portus Magnus (Vieil Arzeu). La ville de Zuccabar (Affreville), située non loin de là, a fourni l'inscription d'un centurion de la Ve Macedonica. Elle est publiée au CIL. VIII, 9632.

..... (*centurio*) *legionis q*(*uintae*) *Macedonia* (*sic*); *mi*(*litavit*) *annis XXV; vixit annis LVI. Cecilia Januaria patri memo*(*riam*) *colocavit.*

Cecilia Januaria érige une épitaphe à son père, centurion de la légion Ve Macedonica. Celui-ci avait servi durant 25 ans ; il vécut 56 ans.

L'inscription ne fournit aucune indication qui permet de lui assigner une date approximative. Ce qui plus est, elle ne prouve pas d'une façon certaine qu'un détachement de la Ve Macedonica a séjourné en Maurétanie Césarienne. La partie disparue de l'épitaphe, en effet, a fort bien pu contenir le nom de plusieurs autres légions, par exemple de la IIIe Augusta, dans lesquelles le père de Cecilia Januaria aurait servi après son centurionat dans la Ve Macedonica. On ne peut donc invoquer cette inscription pour établir qu'à une époque indéterminée un détachement de cette légion a séjourné en Maurétanie Césarienne (1).

Mais si la présence de la Ve Macedonica dans cette province est douteuse, par contre, son passage par le camp de Lambèse semble fort probable (2). On a trouvé, en effet, en cet endroit deux inscriptions de la légion. La première est l'épitaphe d'un soldat érigée par les soins d'un ami, la seconde

(1) Il est sage de se défier des épitaphes de centurions élevées par les enfants du soldat. Ces officiers subalternes, en effet, changeaient fréquemment de légions et de provinces. On en connaît qui furent appelées du fond de la Bretagne en Syrie. (Voir, par exemple, la liste des inscriptions publiée par W. Baehr, *De Centurionibus legionariis quaestiones epigraphicae*, Berolini, 1900, p. 7 et suiv.) Il est évident que les enfants des centurions, quand ils s'étaient créé quelque part une position et une famille, ne suivaient pas toujours leur père à l'autre extrémité de l'empire. Par conséquent, les épitaphes de centurions érigées par les enfants ne prouvent pas toujours que le défunt est mort à l'endroit où la pierre fut trouvée.

(2) Cagnat, *Armée rom. d'Afrique*, p. 105 et suiv.

Digitized by Google

est l'épitaphe de l'épouse d'un frumentaire (?) de la légion. Ce sont les numéros 2867 et 3097 du CIL. VIII. La date du séjour de la Ve Macedonica à Lambèse ne peut être fixée (1).

Au règne pacifique d'Antonin le Pieux succéda une période orageuse de guerres et de séditions (2). Deux expéditions bien combinées firent briller dans le philosophe rêveur, Marc-Aurèle, toutes les qualités d'un éminent général. Ce furent la guerre d'Orient, dirigée par le frère de l'empereur et empereur lui-même, L. Verus, ou plutôt par ses habiles généraux (3), et la terrible guerre Marcomannique, qui mit l'empire romain à deux doigts de sa perte.

Presqu'en même temps qu'un décret solennel du sénat mit Antonin le Pieux parmi les Immortels, le courrier d'Arménie annonça au nouvel empereur le massacre de toute une armée romaine, anéantie sous les coups des soldats de Vologèse IV (4). Ce fut le signal d'une lutte acharnée. L. Verus, le frère de l'empereur, prit la route de l'Orient (5) et d'importants secours furent envoyés de toutes les provinces. Ainsi les légions du Danube reçurent ordre d'expédier sur le champ de nombreux détachements (6). La IIe Adjutrix de Pannonie partit toute entière pour le théâtre de la guerre, vers

(1) La IIe Adjutrix de Pannonie a aussi laissé des souvenirs en Numidie, à Lambèse ailleurs. Guendel, *de leg. II adjutr.*, p. 59 et suiv., rapporte le séjour de la I^e^ Adjutrix à Lambèse au temps de l'empereur Septime-Sévère. Mais ses raisons ne nous paraissent pas convaincantes. Ses arguments, d'ailleurs, ne pourraient être appliqués à la Ve Macedonica. Certains ont admis que la I^e^ Italica a aussi été en Afrique. Mais leur hypothèse n'a pas de fondement. Voir l'état de la question dans Cagnat, *Armée rom. d'Afrique*, p. 108 et suiv. ; cf. Buechel, *o. c.* p. 84.

(2) Il y eut des révoltes en Gaule, en Espagne, en Égypte et en Bretagne. *Vita Marci*, 8, 7 ; 21, 1 et suiv. ; 22, 10 et suiv. ; Dion Cassius, 70, 4.

(3) M. Statius Priscus, P. Martius Verus, Avidius Cassius, M. Pontius Laelianus, M. Claudius Fronto, P. Julius Geminius Marcianus, Helvius Pertinax. Cf. Schiller, *Geschichte*, I^2^, p. 640 ; Napp, *De rebus imperatore M. Aurelio Antonino in Oriente gestis*, Bonnae, 1879, p. 20.

(4) Dion Cassius, 71, 2 ; *Vita Veri*, 6, 9. Ce fut la XXIIe Deiotariana, casernée à Elegeia, en Arménie. Schiller, I^2^, p. 639. Son commandant, P. Aelius Severianus Maximus, gouverneur de la Cappadoce, se donna la mort.

(5) *Vita Marci*, 8, 9.

(6) Renier, *Revue Archéol.*, 10, p. 551 ; *Mélanges d'épigraphie*, p. 97 à 128. Il s'appuie sur l'inscription du CIL. VIII, 7050 ; Ritterling, *X Gemina*, p. 59 et suiv., arrive à la même conclusion en se basant sur Fronton, *M. Cornelii Frontonis et*

Digitized by Google

l'an 162 (1). La I^e^ Minervia fut appelée de la Germanie (2). La Ve Macedonica de Mésie Inférieure enfin se rendit aussi en Orient. L'inscription du CIL. III, 7505, en effet, renseigne un de ses vétérans qui prit part à cette expédition orientale : [*T. Valerius*] *T. f. Marci*(*anus...*) *functus ex*[*pedi*]*t*(*ione*) *oriental*(*i*) *sub Sl*(*atio*) [*Pri*]*sco, Jul*(*io*) *Severo,* [*Martio Vero*], *c*(*larissimis*) *v*(*iris*). Or l'on sait que les clarissimi viri cités dans l'inscription ont servi de lieutenants à L. Verus dans la guerre Parthique (3). La participation de la légion Ve Macedonica de Mésie Inférieure à cette expédition ne peut donc être mise en doute.

L'inscription qui précède ne nous renseigne pas sur l'importance du corps envoyé par la Ve Macedonica contre les Parthes. Il semble résulter pourtant du rapprochement d'autres documents que la légion entière fut envoyée par Marc-Aurèle en Orient. Car l'inscription du CIL. III, 6169, montre qu'au début de la guerre P. Martius Verus était *legatus legionis* ou commandant en chef de la Ve Macedonica (4) et qu'il a pris part à la guerre Parthique (5). D'un autre côté, nous savons que cette légion coopéra à la même expédition. Du rapprochement de ces trois faits on doit conclure que le légat a amené avec lui, sinon la légion entière, au moins sa plus grande partie.

Quant à la date du départ de la légion, elle ne peut être indiquée qu'approximativement. Les hostilités entre les Romains et les Parthes commencèrent, semble-t-il, par le désastre d'Elegeia, où toute une légion romaine périt sous

M. Aurelii imperatoris epistulae, éd. Naber, Leipzig, 1867, p. 207 et Dion Cassius 71, 25. — Sur ce dernier auteur voir Guendel, *II Adjutrix*, p. 67, n. 4. Cf. Jünemann, *I Adjutrix*, p. 87 et suiv. ; *Bullett. d. Instit.*, 1868, p. 60 et Trommsdorff, *o. c.* p. 41.

(1) Guendel, *II Adjutr.*, p. 56 et suiv.

(2) CIL. XI, 1377 ; cf. *Schilling, I Minervia et XXX Ulpia*, p. 62.

(3) Schiller, I^2^, p. 640 ; Napp, *op. cit.*, p. 20.

(4) Cf. *Prosopographia*, II, 350, 261. Voir aussi, Cagnat, *Daremb. et Saglio, legio*, p. 1049.

(5) *Prosopographia*, *ibid.* Cf. *Vita Veri*, 7 ; Dion Cassius, 71, 25 ; *Fronto ad Verum imp.*, 2, 3, p. 131, éd. Naber ; Suidas, Μάρτιος.

Digitized by Google

les flèches meurtrières des ennemis (161-162) (1). En 164, par contre, Martius Verus rétablit sur le trône de l'Arménie l'ancien roi, chassé par Vologèse (2). Antérieurement à cette date, le même légat de la Ve Macedonica avait déjà remporté des victoires en Syrie (3), de sorte qu'on peut dire que Martius Verus et par conséquent la légion Ve Macedonica qu'il commandait, sont partis pour l'Orient entre les années 161-162 et l'an 164.

La Ve Macedonica s'illustra dans cette guerre ; comme l'exposé qui précède le montre, son légat, P. Martius Verus, s'y conduisit vaillamment. Il semble résulter aussi de ce que nous venons de dire que la légion se rendit d'abord en Syrie.

ARTICLE DEUXIÈME.

Séjour de la legio Ve Macedonica en Dacie Trajane.

(a. 170-274).

La Ve Macedonica fut envoyée en Dacie Trajane par Marc-Aurèle (4). Elle ne resta pas dans cette province jusqu'à la fin de l'empire. La Dacie, ouverte de tous côtés aux incursions, eut à subir les continuelles attaques des barbares voisins. En outre, sa situation excentrique rendait sa défense difficile ; vingt mille soldats toujours sur le qui-vive suffisaient à peine pour donner un peu de sécurité aux habitants. Enfin, cette armée trop avancée et trop exposée devait toujours avoir ses derrières fortement appuyées ; elle entravait ainsi la libre action des autres armées danubiennes. Tous ces motifs déterminèrent Aurélien à rendre le Danube comme limite à l'em-

(1) La bataille d'Elegeia eut lieu d'après les uns en 161 (Voir Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, et Guendel, *II Adjutr.*, p. 56), d'après les autres en 162 (Tillemont, *Histoire d. Empereurs*, II, p. 383 et suiv.)

(2) *Prosopographia*, II, 350, 261.

(3) *Ibid.*

(4) Cf. *Supra*, p. 37 et suiv.

Digitized by Google

pire. En conséquence il rappela définitivement l'armée de la Dacie Trajane, lui donna une partie du territoire des deux Mésie à défendre et appela cette nouvelle province du nom de *Dacia Ripensis* (1).

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

§ I. Le Quartier général.

Potaissa.

La Ve Macedonica reçut la mission de défendre le Porolissensis. Sa base d'opérations et son quartier général était Potaissa (2). Elle y séjourna depuis Marc-Aurèle. L'inscription la plus ancienne trouvée en cet endroit est de l'an 195(3). La plus récente est érigée pour le salut des empereurs Valérien et Gallien et du César P. Cornelius Valerianus. Elle date des années 256-260 (4). La légion quitta la Dacie Trajane sous Aurélien (5).

§ II. Les Castella.

Parmi les castella occupés par la Ve Macedonica en Dacie Supérieure (Transylvanie), on peut citer Varfalva (6), sur la rivière Aranyos. Une route, allant vers l'Est, le reliait au camp principal de la légion. Au Sud de Potaissa, au point où la voie de Napoca-Potaissa rencontre celle qui longe le

(1) *Vita Aurel.*, 39, 7; Eutrope, IX, 15, 1; Georg. Syncellus, p. 721; Joh. Malalas, p. 454.

(2) CIL. III, p. 172. Inscriptions : CIL. III, 875, 876, 878, 879, 881, 887, 892, 893, 899, 902, 904, 905, 906, 909, 7672, 7686, 7692, 7694, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.*, V (1902), *Beibl.*, p. 97, n. 2; p. 100, n. 6; p. 105, n. 1-2. Briques au CIL. III, 1630, 8066; cf. *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 7, n. 1.

(3) CIL. III, 905.

(4) CIL. III, 875; Rappaport, *Die Einfalle d. Goten*, p. 52.

(5) *Vita Aurel.*, 39, 7; Eutrope, IX, 15, 1; Georg. Sync., p. 721; Joh. Malalas, p. 454.

(6) CIL. III, 1630 (briques); cf. CIL. III, p. 177 et n. 935.

Digitized by Google

Maros, stationnait aussi un détachement (1). L'endroit s'appelait dans l'antiquité Salinae. La route du Maros que nous venons de citer était défendue par de nombreuses forteresses. La Ve Macedonica occupait celle de Maros-Bogat, à l'Est de Salinae (2). Enfin, à Also-Kosaly on a découvert l'inscription d'un bénéficiaire consulaire (3) et à Also-Varosvitz celle d'un centurion. Celle-ci date du règne de Commode ou de celui de Septime-Sévère (4). Le premier fortin est situé sur le Samus, près du limes, le second se trouve au Sud de Germisara.

Cinq castella de Dacia Maluensis (Petite Valachie) sont connus. Ce sont Drobetae (Turn-Severin) (5), point-terminus de la route Drobetae-Romulae et situé à l'endroit où Trajan construisit son fameux pont sur le Danube, Pelendava (6), situé sur la même route à mi-chemin entre les deux localités citées, Romula (Slaveni) (7), sur l'Alutus (Olt), Celei (Sicibida ?) (8), en face d'Oescus, et Ad Mediam (Mehadia) (9),

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*, 8066.

(3) *Ibid.*, 826. On y a trouvé aussi des inscriptions de la XIIIe Gemina et de cohortes auxiliaires, cf. CIL. III, p. 165.

(4) CIL. III, 12574. Nous ne citons pas parmi les castella l'endroit appelé Germisara. L'inscription du CIL. III, 7883 est trop mutilée pour pouvoir en tirer une conclusion.

(5) On y a découvert de nombreuses briques de la Ve Mac. et deux épitaphes de vétérans. CIL. III, 8066 ; *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 79, n. 3 ; *ibid.*, p. 214, n. 72-73, p. 219, n. 82 ; *Année épigr.*, 1897, n. 85. On y a trouvé aussi des briques de la VIIe Claudia de Mésie Supérieure et des I^e^ Italica et XIe Claudia de Mésie Inférieure.

(6) *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 79, n. 4. On y a trouvé une brique de la Ve Macedonica.

(7) Ce camp fut construit en l'an 205 par l'ala I Hispanorum, *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 80, n. 7. Plus tard une vexillation de la Ve Macedonica y caserna, *ibid.*, p. 84, n. 14.

(8) Au CIL. III, 6241, 8068 ; *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 171, n. 3 = briques portant les estampilles L. V. M. ; L. V. M. C. ; L. V. MOES. Celle où la légion porte le surnom de C(onstans) paraît postérieure à la fin du IIe siècle, cf. *supra*, p. 22. La troisième où elle s'intitule MOES (iaca) semble dater du règne d'Aurélien. On a aussi mis au jour à Celei une épitaphe d'un signifer de la Ve légion, mort en service actif, Tocilesco, *Fouilles et Recherches archéol. en Roumanie*, p. 190, n. 6. Cette inscription, à en juger par la rédaction, paraît fort ancienne ; elle date peut-être du Ier siècle.

(9) CIL. III, 1630 (brique) ; cf. *ibid.*, p. 248. Divers autres corps y ont laissé des traces de leur passage, cf. CIL. III, p. 248 et 1419.

Digitized by Google

sur la route de Tsierna à Tibiscum. Drobetae et Celei (Sicibida?) continuèrent peut-être à être occupés par la légion après l'abandon définitif de la Dacie. Il est possible aussi qu'il y eût déjà une garnison à ces endroits avant la conquête de la Dacie par Trajan. En tous cas Celei a fourni une inscription qui paraît très ancienne (1).

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

(a. 166/170-274).

Transportée en Dacie Trajane vers les années 166-170 (2), la Ve Macedonica combattit dans la guerre Marcomannique sous les ordres de Sex. Calpurnius Agricola et de M. Claudius Fronto (3). Les exploits du premier ne sont pas connus. Le second eut à lutter à deux reprises différentes contre les Germains et les Jazyges. Ces batailles sont relatées sur le socle d'une statue que Marc-Aurèle fit élever à Rome en l'honneur de ce général (4). On peut croire que la Ve Macedonica a coopéré à ces deux engagements. Après la mort de M. Claudius Fronto (a. 170), elle passa sous les ordres du gouverneur de la Dacie, Sex. Cornelius Clemens (5). Celui-ci licencia, en l'an 170, les soldats qui avaient achevé le terme de leur service. Le rôle qu'elle joua dans les expéditions postérieures à cette date est ignoré.

Il y eut plusieurs invasions en Dacie sous le règne de Commode (6) ; elles furent sans grande importance.

(1) Tocilesco, *Fouilles et recherches archéol. en Roumanie*, p. 190, n. 6 = inscription d'un signifer de la Ve légion citée plus haut; cf. von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 1893, p. 240 et J. Jung, *Fasten d. Provinz Dacien*, p. 166.

(2) Voir *supra*, p. 37 et suiv.

(3) CIL. III, 7505.

(4) CIL. VI, 1377 = Wilmanns, 636 = Orelli, 4578 ; cf. CIL. III, 1457.

(5) CIL. III, 7505.

(6) *Vita Comm.*, 13, 5 ; Dion Cassius, 72, 3 et 8 ; Hérodien, I, 6, 8.

Digitized by Google

L'une d'elles se place entre les années 182-184 (1). L'histoire Auguste parle aussi d'un soulèvement des habitants, étouffé par le gouverneur (2). La Ve Macedonica a certainement aidé à apaiser la révolte et à repousser les envahisseurs.

Quand Pertinax fut tué par les prétoriens, les légions de la Pannonie revêtirent de la pourpre impériale leur commandant, Septime-Sévère. La Ve Macedonica embrassa son parti. Sévère fut reconnaissant de cet attachement. Il frappa des monnaies en l'honneur de la légion (3), lui fit don d'un édifice (4) et éleva Potaissa, sa ville de garnison, d'abord au rang de municipe, ensuite à celui de colonie (5). Elle ne marcha pas contre Niger, car en l'an 195, son légat Ti. Claudius Claudianus était à Potaissa (6). Rien ne nous empêche de croire pourtant qu'elle aurait envoyé quelques détachements contre ce compétiteur. Il est certain que des vexillations de l'armée de Dacie prirent part à la bataille de Lyon (7), livrée à D. Clodius Albinus. En 202-203, un centurion de la Ve Macedonica éleva à Rome une inscription

(1) Dion Cassius, 72, 8. En 182, d'après Tillemont, II, p. 478 ; en 182/3, d'après Schiller, I², p. 663 ; en 184, d'après Clinton, *Fasti Romani*, I, p. 182, cité par Goyau, *Chronologie*, p. 231.

(2) *Vita Commodi*, 13, 5. Il y eut sous le règne de Commode une combinaison étrange au Bas-Danube. CIL. III, 6175 cite un *Procurator Illyrici per Moesiam Infer[iorem] et Dacias tres;* cf. CIL. III, 8042 ; Hirschfeld, *Arch. epigr. Mitth.*, 3, p. 41 ; Schiller, *Geschichte*, I², p. 663 et n. 5 ; *Prosopographia*, I, 403, 836.

(3) Eckhel, 7, p. 168 ; 8, p. 488 ; Cohen, *Sévère*, 3, p. 252.

(4) CIL. III, 905.

(5) CIL. III, p. 161, 172, 499 ; Mommsen, *Die Röm. Lagerstädte, Hermes*, 7, p. 323 ; cf. CIL. III, p. 1382. C'est peut-être en cette occasion qu'elle reçut le surnom de *Pia Fidelis*, cf. *supra*, p. 19 et suiv.

(6) CIL. III, 905.

(7) CIL. VIII, 7978; cf. *ibid*, 5349 : ... *Ti. Cl. Claudiani... leg. Auggg. pr. pr. c. v. consul. provinc. et exerc. Pann. inferior. et superior. praepositi vexillation. Dac(i)iscarum leg. leg XIII Gem. et V Macedonicae piae.*

L'ordre dans lequel les charges sont citées est l'ordre inverse. Ti. Cl. Claudianus fut légat de la Ve Macedonica en 195 (CIL. III, 905). Il fut gouverneur de Pannonie en 197/98 (*Prosopographia*, I, 363, 673). Il commanda donc les détachements de l'*Exercitus dacicus* non pas en 193/194, comme Ritterling le pense [Ritterling, *Die Statthalter der Pannonischen Provinzen, Arch. epigr. Mitth.*, 20 (1897), p. 36 et suiv.], mais plutôt en 195-197, c'est-à-dire lors de l'expédition de Septime-Sévère contre Clodius Albinus.

Digitized by Google

à L. Fabius Cilo (1). Nous ne connaissons aucune explication satisfaisante de sa présence dans la capitale.

Sous le règne de Caracalla la légion Ve Macedonica coopéra à l'expédition dirigée par cet empereur contre les Parthes. C'était du moins l'avis de Mommsen, qui rapportait à cette guerre l'inscription du CIL. III, 6169, épitaphe d'un soldat de la Ve Macedonica *defunctus in exped(itione) Part(hica)*. L'écriture négligée de l'inscription accuse une époque de décadence et l'expédition de Caracalla est la dernière guerre Parthique dont les historiens fassent mention (2).

A partir du règne d'Heliogabal, l'histoire de la Ve Macedonica devient impossible à faire : les documents font défaut. Les historiens signalent encore des invasions en Dacie sous Macrin, Maximin, Philippe, Dèce et d'autres empereurs. Une pierre milliaire, citée au CIL. III, 8060, nous apprend la construction d'une route allant de Sebesvaralja à Largiana. Cette route servait à relier le *limes dacicus* à la voie militaire conduisant de Napoca à Porolissum. Trébonien Galle répara le chemin qui longe la rivière Marisia, d'Apulum à Micia (CIL. III, 8061). La légion figure sur les monnaies de

(1) CIL. VI, 1408 et suiv. = WILMANNS, 1202 :

L. Fabio M. f. Gal. Ciloni Septimino C. Atinio Aciliano Lepido Fulciniano cos. comiti Imp. L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. P. P. sodal. hadrianal. cur. min. leg. Aug. pr. pr. provinc. Pann. et Moesiae Sup. Bithyn. et. Ponti duci. vexill. per Italiam exercitus Imp. Severi Pii Pertinacis Aug. et M. Aureli Antonini Aug. praeposito vexillation. Perinthi pergentib. leg. Aug. pr. pr. provin. Galat. praef. aer. militar. procos. prov. Narbon. leg. Aug. leg. XVI F. F. pr. urb. leg. pr. pr. prov. Narb. trib. pl. quaest. prov. Cret. Cyr. trib. mil. leg. XI Cl. X vir. stlit. judic. cur. r. p. Nicomedensium Interamnatium Nartium item Graviscanorum. Ti. Cl. Ambrelanus. c. leg. V Macedonicae ob merita.

1° Dans l'inscription, la 2e préfecture de la ville et le 2e consulat ne sont pas mentionnés. Ce second consulat, Cilo l'occupa en 204. L'inscription est donc antérieure à cette année.

2° Cilo avait déjà été gouverneur de la Pannonie Supérieure au moment de l'érection de l'inscription. Or, il fut gouverneur de cette province pendant les années 198 [CIL. III, 4642] à 201 [CIL. III, 4638].

L'inscription est donc certainement postérieure à l'an 201 et antérieure à l'an 204; elle se place donc entre les années 201 et 204.

Entre 201 et 204, Cilo occupa encore la charge de Curator miniciae, qui est mentionnée dans l'inscription de Rome, et la préfecture de la ville pour la seconde fois, qui n'est pas citée. L'inscription, en dernière analyse, doit donc se placer en 202 203.

(2) DREXLER, *Caracalla's Zug nach dem Orient*, p. 23.

Digitized by Google

Gallien (253-268) (1) et de Victorin (265-267) (2), dont elle avait embrassé la cause. Dans une lettre adressée par l'empereur Valérien au procurateur de la Syrie et qui se trouve insérée dans la vie de Claude écrite par Trebellius Pollion, *Vita Claud.*, 14, 2, on lit : *Claudium, Illyricianae gentis virum, tribunum Martiae quintae legioni fortissimae dedimus, virum devotissimis...* ; suit l'énumération de tout ce que le procurateur doit fournir annuellement au nouvel officier : vivres, objets de toilette, armes, argent, etc. Il n'exista au IIIe siècle qu'une seule légion Ve, celle appelée Macedonica. Il résulterait donc de ce texte que cette troupe aurait compté sous le règne de Valérien le futur empereur Claude au nombre de ses officiers, qu'elle aurait porté à cette époque le surnom de Martia et qu'elle aurait campé en Syrie, puisque c'est le procurateur de cette province qui est chargé de subvenir aux besoins du tribun. Seulement les paroles de Trebellius Pollion sont sujettes à caution. On n'ignore pas que les lettres insérées dans l'Histoire Auguste sont souvent des morceaux de pure invention (3). Celle-ci en particulier est fausse, puisqu'il est prouvé que la Ve Macedonica résida en Dacie sous le règne de Valérien et non en Syrie (4).

L'empereur Aurélien abandonna définitivement la Dacie. Il retira, probablement en l'an 274 (5), les colons et les troupes romaines de la province et les établit au centre des deux Mésie. Cette contrée porta depuis, en souvenir du territoire perdu, le nom de Dacia Ripensis.

(1) Eckhel, 7, p. 402 ; Cohen, *Gallien*, 4, p. 385, n. 291 et suiv.

(2) Cohen, *Victorin*, 7, p. 295 n. 12.

(3) Peter, *Die Scriptores hist. Aug. Sechs litterar-geschichtliche Untersuchungen*, p. 159.

(4) CIL. III, 873, érigée à Potaissa pour le salut des empereurs Valérien et Gallien et de leur César, P. Cornelius Valerianus (a. 256-260), par le préfet de la Ve Macedonica.

(5) *Vita Aurel.*, 39, 7 ; Eutrope IX, 15, 1 ; Georg. Syncellus, p. 721 ; Joh. Malalas, p. 454.

Digitized by Google

ARTICLE TROISIÈME.

Séjour de la legio Ve Macedonica en Dacia Ripensis.

(a. 274-Bas-Empire).

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

Les castella de Dacia Ripensis sont connus par les briques et par la Notitia Dignitatum. La préfecture de la Ve Macedonica était à Oescus (1) ; des détachements casernaient à Variniana (2), Cebro (3), Sucidava (4). Un détachement occupait, semble-t-il, la forteresse de Celei (Sicibida ?), située en face d'Oescus, sur la rive gauche du Danube (5). Un pont reliait ces deux derniers camps (6). On a découvert des briques estampillées de la légion à Kladovo (7) et à Ratiaria (8).

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

On a peu de renseignements sur l'histoire postérieure à Aurélien. A la mort de l'empereur Tacite, elle embrassa le

(1) *Not. Dignit., Or.*, XLII, 33 ; *Itinerarium Anton.*, p. 220.
(2) *Not. Dignit., ibid.*, 31.
(3) *Ibid.*, 32.
(4) *Ibid.*, 39.
(5) *Eph. epigr.*, II (1875), 460 ; Hirschfeld, *Sitzb. d. Wiener Akad.*, 77, p. 411 ; CIL. III, 6241 = 8068 et 8066. Cf. *Supra*, p. 88.
(6) Schuchhard, *Wälle und Chausséen im Südlichen Dacien, Arch. epigr. Mitth.*, 9 (1885), p. 202 et suiv. ; J. Jung, *Röm. Landschaften*, p. 403, n. 1.
(7) *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 219 ; *Année épigr.*, 1897, n. 85.
(8) *Année épigr.*, 1902, n. 129 : briques à l'estampille LEG. V MAC. et L. XIII G. RAT(iaria). Ces briques doivent dater du IIIe siècle ou du Ier. Or les briques estampillées fabriquées au Ier siècle sont inconnues, au Bas-Danube du moins.

Digitized by Google

parti de M. Annius Florianus (1). A l'époque de la Notitia Dignitatum, la légion était peut-être divisée. On trouve, en effet, les *Moesiaci Seniores* rangés parmi les légions palatines et campés en Italie (2) et la *legio V Macedonica* proprement dite *sub dispositione viri illustris praefecti praetorio per Orientem* (3). Cette dernière faisait partie de l'armée d'occupation de la province de Dacia Ripensis (4) et avait le rang de legio Comitatensis (5). Un de ses détachements campait à Memphis, en Égypte. Le témoignage de la Notitia Dignitatum vient d'être confirmé par une inscription tout récemment découverte à Bord R'dir, en Afrique (6).

SECTION CINQUIÈME.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS.

Legati legionis.

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. IX, 5533.	C. Salvius Liberalis Nonius Bassus.	a. 80.
CIL. X, 6321.	Q. Roscius Coelius Murena Silius Decianus Vibull(i)us Pius Julius Eurycles Herc(u)lanus Pompeianus Falco.	101-106.
CIX. III, 6169.	P. Martius Verus.	a. 161-162.
CIL. III, 905.	Ti. Claudius Claudianus.	a. 195.

(1) Zosime, I, 54, 1 : τὰ δὲ ἀπὸ Κιλικίας μέχρις Ἰταλίας Φλωριανὸς (ssent. ἦρχε); cf. *Synopsis Sathas*, p. 39.
(2) *Not. Dignit., oc.*, V, 7 = 150 = VII, 8 ; cf. CIL. III, 6241.
(3) *Ibid.*, XLII, 31-33 ; 39.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, VII, 4 = 39.
(6) *Ibid.*, XXVIII, 14 ; *Année épigr.*, 1902, n. 229.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 1566.	Calpurnius Julianus.	post. à Trajan (1).
CIL. XI, 4647 (2).	Inconnu.	antér. à Alex. Sévère.
	Dux.	
CIL. VI, 1645.	Inconnu.	246 249.
	Tribuni militum.	
CIL. XI, 3884.	C. Julius Montanus.	moitié du 1er s. (?)
CIL. VI, 1442.	L. Licinius...	Claude.
CIL. X, 1258.	T. Rutilius Varus	Vespasien.
CIL. II, 4251.	M. Valerius Propinquus Grattius Cerealis Edetanus.	»
CIL. XII, 3167.	T. Julius Maximus Ma... Brocchus Servilianus.	Domitien.
CIL. III, 550, *Vit. Hadr.*, 2.	P. Aelius Hadrianus.	a. 96.
CIL. XIV, 2499.	C. Javolenus Calvinus Geminius Capito Cornelius Pollio Squilla Q. Vulcacius Scuppidius Verus.	Hadrien.
CIL. XIV, 3601, 4244.	P. Mummius Sisenna Rutilianus.	milieu du 2e s.
AE., 1890, n. 82.	C. Julius Septimius Castinus.	2e moitié. du 2e s.
CIL. VI, 1541.	Inconnu.	fin du 2e s.
CIL. IX, 1592.	Inconnu.	Commode.
CIL. IX, 5363.	L. Volcacius Primus.	1er ou 2e s., probablement du 1er siècle.
CIL. II, 1176.	L. Blatius Ventinus	peut-être antér. à Caracalla (3).
CIL. XI, 3099.	T. Nummius Augustalis.	»
CIL. VI, 1822.	Q. Papirius Maximus.	»
AEM., 5 p. 225.	C. Se.... Fi[rmus].	»
CIL. VI, 3831.	..... Celer.	»
CIL. XIII, 1673.	T. Flavius Victorinus Philippianus.	3e s.
CIL. VI, 1553.	Inconnu.	3e s.
Vita Claudi, 14, 2.	L'emper. Claude le Gothiq. (?)	Valérien (?).

(1) Cf. Borghesi, *Œuvres*, III, p. 185 et 378, qui identifie ce Calpurnius Julianus avec Julianus qui commandait une des expéditions de Domitien contre les Daces. Son opinion a été refutée par Mommsen, CIL. III, 1566 et Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 218 et suiv.

(2) Cf. J. Jung, *Fasten d. Provinz Dacien*, p. 61 = CIL. XI, ad locum.

(3) Cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie*, 3e éd., p. 60. La tribu locale est indiquée.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
Eranos Vindob., 1893, p. 90 *adn.* 2 (1).	T. Claudius Flavianus Titianus Q. Vilius Proculus L. Marcius Celer M. Calpurnius Longus.	incertaine.
CIL. V, 4326.	M. Cl[audius]...	»
CIL. VI, 3519; XI, 1597.	L. Fadius Cornutus Titus Messianus.	»
CIL. X, 6302.	T. Flavius Claudianus.	»
Inscr. Sic. et Ital., 719.	M. Opsius Navius Fannianus.	»
AE., 1898, n. 68.	L. Otacilius Fabricius.	»
CIL. XIII, 1686.	Ti. Pompeius Priscus Cadurcus.	»
CIL. III, 6755.	Salvius Nen[ius] L. Aius Camp[ani]anus Cn. Plo[tius] Maximinus T. Oenius Sever[us] Serveienus U[rsus].	»
CIL. III, 4859.	C. Viato...	»
CIL. XIV, 135.	Inconnus.	»

Praepositus.

CIL. II, 3272.	Q. Cornelius Valerianus.	a. 43.

Praefecti castrorum plus tard **praefecti legionis.**

CIL. III, 8753.	L. Praeclus Clemens Julianus.	1er s. (?).
CIL. III, 776.	Ti. Veturius Mauretanus.	2e s.
CIL. III, 892.	Optatus.	3e s.
CIL. III, 875.	Donatus.	253-260.
CIL. X, 3898.	Inconnu.	incertaine (2).

Primipili.

CIX. V, 1838-39.	C. Baebius Atticus.	antér. à Claude.
Orelli, 3139.	... Curiatius.	Vespasien.
CIL. III, 8753.	L. Praeclus Clemens Julianus.	1er s. (?).
CIL. III, 6168.	Ti. Claudius Celsus.	Antonin.
CIL. III, 14224.	L. Artorius Castus.	incertaine.
CIL. X, 8163 (3).	Inconnu.	»

Centuriones.

CIL. XI, 390.	L. Lepidius Proculus.	Néron.
CIL. III, 14155[12].	Pollio.	a. 68.

(1) J. Jung, *Fasten*, p. 69 ; *Prosopographia*, I, 372, 696.
(2) Cf. Muratori, 873, 3, mais l'inscription paraît fausse.
(3) Cf. Grüter, 1099, 4.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 14155[11].	Stiminus.	a. 68.
CIL. VI, 3586.	M. Blossius Pudens.	Vespasien.
CIL. VIII, 2627.	Julius Proculus.	Vespas. ou post.
CIL. VI, 3584	Ti. Claudius Vitalis.	Domitien.
CIL. III, 7397.	M Julius Avitus.	»
CIL. III, 12411.	L. Valerius Proclus.	»
CIL. XII, 264.	L. Solicius Aurelianus.	Domitien ou post.
CIL. XI, 5992	L. Aconius Statura.	Trajan.
CIL III, 12117	Laberius Camerinus.	»
CIL X, 3872	... o Fa. . lo.	Trajan ou postér.
CIL. III,14155[2].	. . . Victor (?).	Hadrien.
CLI. III, 6186.	Ti. Claudius Ulpianus.	ant. à M. Aurèle.
CIL. III,14433.	Eptidius Modestus.	»
CIL. III, 14211[10].	Decumus Mussidius Proculus.	»
CIL. III, 6187.	..... Decimus.	»
CIL. III, 14214[10].	C. Julius Valens.	»
CIL. III, 1603.	Aurelius Cl. .iunus.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. III 7764.	Q. Cornelius Silvanus.	»
CIL. III, 881.	C. Julius Antigonus.	»
CIL. III, 7672.	Julius Maximianus.	»
CIL. III, 7692.	Serennius Martinianus.	»
CIL. III, 12574.	M. Verius Superstes.	Commode ou Sept. Sévère.
CIL. VI, 1408; Wilmanns, 1202.	Ti. Claudius Ambrelianus.	a. 202-203.
CIL.III,7741;*Jahresh. Wien*,1901, *Beibl.*, p. 3.	Claudius Claudianus.	a. 197-209.
Ibid.	Julius Tacitus.	»
CIL. III, 7534.	Q. Trebellius Maximus.	peut-être antér. à Caracalla (1).
Tocilesco, *Fouilles en Roumanie*, p. 187, n. 4.	Probus (?)	3e s.
Brambach,CIRh., 1733.	P. Aelius S... anus.	incertaine.
CIL. III, 1919, cf. 14224.	L. Artorius Castus.	»
CIL. III, 2046.	Aurelius Vitalis.	»
CIL. III, 222.	Julius Severus.	»
CIL. VI, 3631.	T. Seranius Primianus.	»
CIL. XI, 388.	.... Bonosus.	»
Eph ep.,VII, 903.	.... Pub....	»
CIL. VIII, 9632.	Inconnu.	»

(1) La tribu locale est indiquée. Cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie*, 3e éd., p. 60

Digitized by Google

Decurio.

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 7663.	Aurelius Umbratianus ex dec.	ant. à M. Aurèle

Signiferi.

Jahreshefte Wien, V, *Beibl.*, p. 105, n. 2.	Firm?n Proclus.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. III, 7657.	Ulpius Masculinus en sign.	fin du 2e s.
CIL. V, 1881.	M. Aurelius Valerius.	peut-être antér. à Caracalla (1).
AE., 1901, n. 47.	Q. Philippicus.	»

Imaginifer.

CIL. III, 6178, 1, 20.	Valerius Valens ex. imag.	a 134.

Optiones.

CIL. III, 12411.	L. Valerius Proclus.	Domitien.
CIL. III, 6178, 1, 24.	Attius Alexander ex optione.	a 134.
CIL III, 6190.	C. Julius Saturninus ex optione.	antér. à M. Aurèle (?)
CIL. III, 12645.	Valerius Sabinus.	a. 209-211.
CIL. III, 7765.	C. Maximius Julianus optio praet(orii).	M Aurèle-a. 274.

Beneficiarii et Beneficiarii consulares.

CIL. III, 14155[12].	C. Vibius Firmus beneficiarius.	a. 68.
CIL. III, 6178, 5, 15.	Cat. Philippus b.	a. 134
CIL. III, 7550.	P. Valerius Pacatus bf. cos. duplicarius.	ant. à M. Aurèle.
CIL. III, 893.	Aurelius Victor bf.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. III, 878.	Q. Ennius Januarius bf. cos.	»
CIL. III, 7692.	Julius Alexander ex bf cos.	»
CIL. III, 987.	C. Julius Frontonianus ex bf. cos.	»
CIL. III, 826.	C. Julius Maximus bf. cos.	»
AEM., 19, p. 214, n. 72.	C. Julius Mulcidianus ex bf. cos.	incertaine.

Beneficiarii legati.

CIL. III, 12411.	L. Valerius Proclus bf. leg.	Domitien.

(1) La tribu est indiquée. Cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie*, 3e éd., p. 60.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
Jahresh.-Wien, V, *Beibl*, p. 105, n. 1.	Titinius bf leg.	M. Aurèle-a. 274.
CIL III, 6180, 1, 6.	.. .us Crispus ex bf. leg.	incertaine.
	Beneficiarius tribuni.	
CIL. III, 1584.	C. Valerius Victorinus ex bf trib.	»
	Beneficiarius Procuratoris.	
CIL. III, 8168, 16.	.... us Valens ex bf. proc.	»
	Tesserarii.	
CIL. III, 935.	Aurelius C .. to.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. III, 7686.	Flavius Marcellinus.	»
	Cornicularii.	
CIL. III, 6178, 1, 31.	Antonius Silvanus ex corn.	a. 134.
CIL. III, 887.	Jucundius Juvenalis corn. leg.	M. Aurèle-a. 274.
	Actarius.	
CIL. III, 6179, 2, 11.	Claudius Secundus ex act.	incertaine.
	Librarius.	
CIL. III, 909.	Aurelius Victor.	M. Aurèle-a. 274.
	Custos armorum.	
CIL. III, 7500.	T. Claudius Priscus ex c. a.	ant. à M. Aurèle.
	Mensores.	
Jahresh.-Wien, V, *Beibl.*, p. 97, n. 2.	Aurelius Castor.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. V, 7368.	Aurelius Quintianus.	incertaine.
	Tubicen.	
CIL. III, 906.	Aelius Primus.	M. Aurèle-a. 274.
	Architectus.	
CIL. III, 6178, 1, 5.	Sempronius Valens.	a. 134.

Digitized by Google

Immunis.

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6178, 1, 9.	Julius Proculus ex imm.	a. 134.

Evocatus.

CIL. III, 14214[3].	Orfius Sabinus.	ant. à M. Aurèle.

Frumentarii.

CIL. VI, 3342.	T. Flavius Valerianus.	probabl. antér. à Caracalla.
CIL. VIII, 2867.	M. Flavius Caecilius Telesphorianus.	incertaine.

Milites.

CIL. XI, 390.	L. Lepidius Proculus.	Néron.
CIL. III, 14155[11].	.... Sabinus.	a. 68.
CIL. III, 6647.	.... ma . .	a 68.
CIL. III, 12411.	L. Valerius Proclus.	Domitien.
Westd. Zeitschr., **21**, p. 189, n. 212.	L. Septimius.	1er s (1).
CIL. III, 7502.	Julius Ponticus.	ant. à M Aurèle.
Latychev, IV, 121.	[L. ?] Ju(lius) Valens.	»
CIL. III, 7502.	Sentius Ponticus.	»
CIL. III, 7503.	C. Publilius Niger.	»
CIL. III, 899.	Aelius Maximus.	M. Aurèle-a. 274.
CIL. III, 879.	Aurelius Montanus.	»
CIL. III, 7675.	Aurelius Quietus.	»
CIL. III, 6189.	Valerius Valens.	Caracalla (?).
CIL. III, 647.	C. Vibius Quartus.	probabl. antér. à Caracalla.
Jahresh.-Wien, V, *Beibl.*, p. 100, n. 6.	Aurelius Maximus.	Gordien.
CIL. III, 902.	Ulpius Valerius.	Elagabal.
CIL. VIII, 3097.	C. Domitius Felix.	incertaine.
AE., 1902, n. 229.	Ἥλιος Ὀροῤδι ...	Bas-Empire.

Equites.

CIL. III, 6178, 3, 27.	Gellius Germanus ex eq.	a. 134.
» 2, 30.	Julius Severus ex eq.	»
» 3, 17.	Valerius Rufus ex eq.	»

(1) Le soldat n'a pas de surnom.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6179, 2, 5.	Ba .. Farianus ex eq.	incertaine.
» 2, 4.	Calpurnius ex e..	»
CIL XI, 3369.	T. Julius Valens ex eq.	»
CIL III, 6180, 1, 8.	... Sa]turninus.	»

Veterani.

CIL. IX, 6155.	L. Allius.	1er siècle (1)
CIL. III, 14415.	C. Annius Milo.	»
CIL. III, 6178, 1, 14.	Aemilius Geminus.	a. 134.
» 1, 11.	Antistius Vetus.	»
» 7, 19.	Antonius Eleu(ther).	»
» 7, 23.	Antonius Gem...	»
» 6, 13.	Antonius Pro . .	»
» 1, 31.	Antonius Silvanus ex corn.	»
» 7, 1.	Aponius Moe ...	»
» 6, 21.	Atisius Valen.. .	»
» 1, 24.	Attius Alex(ander) ex op	»
» 7, 22.	Aufidi(us) Juli(anus).	»
» 3, 33.	Aufonius Valen.. .	»
» 3, 6.	Babb.... Cant.. ..	»
» 3, 20.	Baeb(ius) Severus	»
» 1, 27.	Caesonius Niger	»
» 3, 25.	Cassi(us) German(us).	»
» 2, 7.	Cassi(us) Longinus.	»
» 2, 31.	Cassi(us) Longin(us).	»
» 2, 11.	Cassi(us) Vale(n)s.	»
» 5, 15.	C]at . Philippus b.	»
» 6, 19	Cat .. Secundus.	»
» 3, 14.	Ceni...	»
» 3, 28.	Clau(dius) Crispus	»
» 1, 33.	Cl(audius) Maximus.	»
» 2, 8.	Cl(audius Maxim(us).	»
» 2, 20.	Cornelius Bassus.	»
» 7, 17.	D... Geminus.	»
» 3, 12.	Domitius Do ...	»
» 2, 33.	Egnatius Valerianus.	»
» 2, 19.	Fera.. Longinus.	»
» 1, 7.	Flavius Antoninus,	»
» 6, 26.	Flavius Valens.	»
» 1, 32	Fonteius Capito	»
» 3, 27.	Gellius Germanus ex eq.	»
» 7, 20.	Grattius Italicus	»

(1) Le soldat n'a pas de cognomen.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6178, 3, 11.	Helvius Can.. ..	a. 134
» 6, 10.	Julius ..	»
» 7, 5.	Julius Alexander	»
» 3, 24.	Julius Aquila	»
» 6, 15	Julius Baler(ianus).	»
» 7, 15.	Julius Candidus.	»
» 3, 13.	Julius Fi.....	»
» 6, 8.	Julius Genian...	»
» 1, 12.	Julius Imu....	»
» 7, 9.	Julius Jub.....	»
» 3, 9.	Julius Licin....	»
» 1, 21.	Julius Longinus.	»
» 6, 7.	Julius Longinus.	»
» 6, 20.	Julius Longinus.	»
» 2, 25.	Julius Macrinus.	»
» 2, 12.	Julius Maximus.	»
» 7, 16.	Julius Nobilis.	»
» 1, 9.	Julius Proculus ex imm.	»
» 6, 18.	Julius Proculus.	»
» 2, 27.	Julius Roscius.	»
» 6, 17.	Julius Sabinus.	»
» 2, 30.	Julius Severus ex eq.	»
» 6, 6.	Julius Severus.	»
» 7, 7.	Julius Suer.	»
» 1, 28.	Julius Valens.	»
» 1, 29.	Julius Valens.	»
» 3, 22.	Julius Valens.	»
» 6, 3.	Julius Valens.	»
» 7, 14.	Julius Valerius Valentinus.	»
» 6, 21.	Julius Vitul(us).	»
» 3, 8.	Lucil(ius) Pu....	»
» 6, 24.	Lucretius Statutus.	»
» 2, 16.	M.... Pontianus.	»
» 3, 29.	P. Mai(us) Severus.	»
» 3, 29.	P. Me .... s.	»
» 2, 25.	Mem(mius) Capito.	»
» 2, 9	Mem(m)ius Vale(n)s.	»
» 7, 11.	Meonius Val....	»
» 6, 27.	Messius Valens.	»
» 2, 26.	Naevius Pudens.	»
» 3, 16.	Nem.... Valens.	»
» 2, 24.	P. Atalus.	»
» 7, 3.	P]apirius Mes.....	»
» 3, 26.	Pe.... Valens.	»
» 1, 6.	Pescennius I.....	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6178, 2, 29.	Pomp..... J...u ..	a. 134.
» 1, 26.	Pomp. .. Maximus.	»
» 6, 28.	Publ(icius) Tertius.	»
» 3, 21.	Sempronius Rufus.	»
» 1, 5.	Sempronius Valens ex archit.	»
» 1, 30.	Septimius Celer.	»
» 7, 12.	Severus Am....	»
» 2, 18.	Sosius Longinus.	»
» 6, 4.	Sulpicius Valenti(nus).	»
» 1, 25.	Ti(berius) Capito.	»
» 6, 22.	T(itus) Magnus.	»
» 6, 1.	Truc.... Secundus.	»
» 2, 6.	Valerius Firmus.	»
» 6, 25.	Valerius Fronto.	»
» 7, 4.	Valerius Fronto.	»
» 2, 10.	Valerius Januaris.	»
» 2, 32.	Valerius Libo.	»
» 2, 22.	Valerius Longinus.	»
» 6, 12.	Valerius Longinus.	»
» 7, 2.	Valerius Ma....	»
» 2, 28.	Valerius Maximus.	»
» 3, 19.	» »	»
» 7, 6	» »	»
» 7, 21	Valerius Priscus.	»
» 1, 23.	Valerius Proculus.	»
» 3, 17.	Valerius Rufus ex eq.	»
» 6, 16.	Valerius Severus.	»
» 1, 8.	Valerius Valens.	»
» 1, 20.	» » ex imag.	»
» 7, 14.	Valerius Valentinus ex...	»
» 3, 10.	Valerius Vali...	»
» 2, 21.	Valerius Victor.	»
» 3, 32.	Velleius Capito.	»
» 3, 30.	Veru... Bassus.	»
» 1, 10.	Vibius Priscus.	»
» 7, 13.	..... Leonatus	»
» 3, 31.	..... Leontia(nus).	»
» 1, 18.	..... Lupus.	»
» 2, 13.	..... Philippus	»
» 1, 19.	..... Sabinus.	»
» 1, 17.	..... tenius.	»
» 2, 14.	..... Vale(n)s.	»
	Un grand nombre de noms dont il ne reste que quelques caractères sur la pierre.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6166.	C. Valerius Pudens.	Hadrien.
CIL. III, 6162.	P. Valerius Clemens.	Antonin.
CIL. III, 6162.	L. Cominius Valens.	»
CIL. III, 7505.	T. Valerius Marcianus.	a. 170.
CIL. III, 7499.	P. Aelius Abi... (?)	antér. à M.-Aurèle (?)
CIL. III, 6184.	C. Antistius Valens.	»
CIL. III, 7524.	Braettius Favor.	»
CIL. III, 7500.	T. Claudius Priscus ex c. a.	»
CIL. III, 7501.	T. Flavius Valens.	»
CIL. III, 7428.	C. Julius Celer.	»
CIL. III, 6190.	C. Julius Saturninus ex optione.	»
CIL. III, 12479.	C. Julius Valè(n)s.	»
CIL. III, 7502.	Sentius Ponticus.	»
CIL. III, 7506.	Tiberius Vitales ex..	»
Tocilesco, *Fouilles en Roum.*, p. 218, n. 50.	.. us Rufus (?)	»
CIL III, 12348	C. Vibius Fronto.	»
CIL. III, 7507.	Inconnu.	»
CIL. III, 7663.	Aurelius Umbratianus ex dec.	M. Aurèle-a. 274 (?).
CIL. III, 7692.	Julius Alexander ex bf. cos.	»
CIL. III, 987.	C. Julius Frontonianus ex bf. cos.	»
CIL. III, 7798.	Q. Valerius Mac(edo).	»
CIL. III, 7694.	C. Valerius Septimius.	»
CIL. III, 7657.	Ulpius Masculinus ex signif.	a. 204.
CIL. III, 6179, 9, 11.	A.... Vege...	incertaine.
» 4, 9.	Aemilius.	»
» 4, 7.	Antonianus.	»
» 4, 6.	Antonius.	»
» 2, 6.	Antonius Crispus.	»
» 2, 7.	Antonius Proculus.	»
CIL. III, 6180, 2, 4.	Antonius R...	»
CIL. III, 262.	Aurelius Kallisthenes.	»
CIL. III, 13907.	Aurelius M.....	»
CIL. III, 6179, 2, 11.	Aurelius Silvanus.	»
» 2, 5.	Ba.... Farianus ex eq.	»
» 4, 18.	Bu....	»
» 2, 3.	Cabellius S...	»
» 2, 2.	Caes[i]us..,	»
» 2, 4.	Calpurnius ex c...	»
CIL. III, 6180, 4, 2.	Cassius Vi...	»
CIL. III, 6179, 2, 18.	Claudius Me...	»
» 2, 11.	Claudius Secundus ex act.	»
» 2, 19.	Decimus.	»
» 4, 17.	Flavius.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6180, 2, 8.	Flavius Caelius.	incertaine.
CIL. III, 6179, 4, 15.	Flavius E...	»
» 4, 2.	Flavius Pont[ianus].	»
» 2, 12.	Flavius Valens ex b. leg.	»
» 4, 13.	T. Flavius Un...	»
» 4, 1.	Julius...	»
CIL III, 14216[5].	Julius Bassus.	»
CIL. III, 6180, 2, 5.	Julius Geme(llus).	»
CIL. III, 6179, 2, 8.	Julius Germanus.	»
CIL. III, 14216[6].	C. Julius Mulcidianus ex bf. cos.	»
CIL. XI, 3369.	T. Julius Valens ex eq.	»
CIL. III, 6179, 4, 4.	Julius Vibianus.	»
CIL. III, 6180, 2, 6.	Licinius...	»
CIL. III, 6179, 2, 16.	Nonius Satu[rninus].	»
» 2, 14.	Numitorius Severus.	»
» 4, 14.	Petronius..	»
» 2, 21.	Ruf...	»
» 4, 10.	Servilius	»
» 2, 22.	Sext ..	»
» 2, 20.	Sex(tius) Be...	»
» 4, 8.	Stator(ius) No...	»
CIL. III, 6180, 4, 3.	Terentius Gir...	»
CIL. III, 6179, 4, 16.	Valerius .	»
» 2, 15.	Valerius A(e)ternus.	»
» 2, 13.	Valerius Clemens.	»
» 4, 3.	Valerius Ism...	»
» 4, 12.	Valerius Mar...	»
» 2, 17.	L. Valerius Maximus.	»
CIL. III, 6180, 2, 7.	Valerius Mo...	»
CIL. III, 6179, 2, 9.	Valerius Pollio.	»
CIL III, 1584.	C. Valerius Victorinus ex bf. trib.	»
CIL. III, 5130.	C. Vibius Sabinus.	»
CIL. III, 6180, 1, 4.	..... Alexander.	»
» 1, 6.	..... C]rispus ex b. leg.	»
CIL. III, 6179, 1, 1.	.... Felix.	»
» 1, 7.	.... Fronto.	»
» 1, 18.	..... Geme...	»
» 1, 9.	..... Geta b	»
» 1, 11.	.... In]genu(u)s.	»
» 1, 26.	..... Mussianus.	»
» 1, 15.	...us Proculus.	»
» 1, 2.	.... Pudens.	»
» 1, 5.	..... Rufus.	»
CIL. III, 14454.	.... Rufus.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Date approximative.
CIL. III, 6179, 3, 12.	.. .. Saturninus.	incertaine.
» 3, 11.	..... Sa]turninus.	»
CIL. III, 6180, 1, 8.	..... Sa]turninus ex eq.	»
CIL. III, 6179, 3, 9.	.... Vale...	»
» 3, 8.	..... Valens.	»
» 1, 6.	.. .us Valens.	»
CIL. III, 6180, 1, 6.	.. .us Valens ex b. proc.	»
CIL. III, 6179, 3, 16.	.... Varianus.	»
» 1, 10.	....nq. Vitalis.	»
»	beaucoup de noms illisibles.	

SOLDATS DE GRADE INCERTAIN.

CIL. III, 906.	Aelius Vitalis.	M. Aurèle-a. 274 (?).
CIL. III, 904.	Servius Aurelius Pat.	»
CIL X, 3883.	A. Baebius.	ant. à Caracalla.
Giorn. Acad., 28, p. 35.	Aurelius Crysomallus.	incertaine.
CIL. III, 8067.	Cornelius S[ecundus].	»
CIL. III, 3259.	M. Cornelius Titus.	»
CIL. III, 6192, 6193, 14443 ; V, 536 ; X, 3872 ; Latyschev, II, 1 add. 1 = Inconnus.		»

SUPPLÉMENT.

Legati legionis.

Bell. jud., III, 7, 32.	Sex. Vettulenus Cerialis (?)	a. 69.
CIL. III, 6178.	Plotius Julianus.	a. 134.
CIL. III, 6183.	P. Vigellius Raius Plarius Saturninus Atilius Braduanus Aucidius Tertullus (?)	fin du 2e s.
CIL. II, 4126.	L. Ovinius Rusticus Cornelianus (?)	date incertaine.

Pro legatus.

Tacite, *Ann.*, 15, 28. Dion Cassius, 62, 23.	Annius Vinicianus.	a. 63.

Tribuni militum.

CIL. XIV, 155.	M. Acilius Priscus Egrilius Plarianus (?)	date incertaine.

Digitized by Google

Sources	Noms.	Date approximative.
CIL. VI, 31678 ; XI, 4647, 4789.	Inconnus.	date incertaine.

Primipilus.

CIL. XI, 4368.	T. Pontinius.	»

SOLDAT DE GRADE INCERTAIN.

CIL. VI, 31816.	Inconnu.	»

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LA LÉGION XIe CLAUDIA.

SECTION PREMIÈRE.

LES NOMS ET LES SURNOMS.

ARTICLE PREMIER.

Les Noms.

Dans les documents littéraires et épigraphiques du début de l'empire cette légion ne porte pas de nom. Elle ne s'y trouve désignée que par son numéro d'ordre, précédé du mot *legio*.

Claudia.

Elle reçut le nom de *Claudia* et le surnom de *Pia Fidelis* de l'empereur Claude en l'an 42 (1). La XIe légion casernait alors avec la VIIe en Dalmatie. Le gouverneur de cette province, Furius Camillus Scribonianus, s'étant soulevé contre l'empereur, les deux légions après quatre jours de défection revinrent à l'obéissance et refusèrent de le suivre. C'est en récompense de cette éclatante preuve de fidélité au prince et au serment prêté que l'empereur Claude leur fit accorder par un décret du Sénat le nom de *Claudiae Piae Fideles*. L'appellation de Claudia est empruntée au gentilice de l'empereur. Le fait qui précède est d'une importance capitale pour l'étude des légions VIIe et XIe, car on peut en déduire que toutes les inscriptions qui ne mentionnent

(1) Dion Cassius, 60, 15; Suétone, *Claude*, 13; cf. *ibid.*, *Othon*, 1; Tacite, *Histoires*, II, 75; P. Orose, 7, 6.

Digitized by Google

pas le nom de Claudia, sont antérieures à l'an 42 de notre ère, et que toutes celles qui le mentionnent sont postérieures à cette date (1).

La XIe légion a continué à porter ce nom jusqu'à la fin de l'empire. On le rencontre encore dans un papyrus de l'an 295 (2) et dans la *Notitia Dignitatum* (3), qui fut rédigée au ve siècle.

ARTICLE DEUXIÈME.

Les Surnoms.

—

Pia Fidelis.

En même temps que le nom de *Claudia*, la XIe légion reçut en l'an 42 après J.-C. le surnom de *Pia Fidelis*. Les inscriptions qui mentionnent ce surnom sont très nombreuses et beaucoup d'entre elles peuvent être datées approximativement. Nous allons réunir ces dernières en un tableau synthétique, qui montrera l'emploi que la XIe Claudia a fait de ce cognomen honorifique durant les trois premiers siècles de notre ère.

Il va de soi que nous ne nous sommes appuyé que sur des documents sûrs. Nous avons donc écarté toutes les inscriptions dans lesquelles le nom de la légion est mutilé, puisqu'il est impossible de savoir si dans celles-ci la troupe a été désignée ou non par le surnom de *Pia Fidelis*. Ensuite, parmi les inscriptions complètes, il convient de distinguer deux catégories. La première comprend les inscriptions non datées de simples soldats et de centurions, la seconde les inscriptions de légats et de tribuns, auxquelles on peut assigner une date approximative grâce à la *Prosopographia*.

La première catégorie se subdivise en trois groupes : les

(1) CIL. III, p 281.
(2) Grenfell and Hunt, *Oxyr. Pap.*, I, 43.
(3) *Not. Dign., Or.*, 40, 33-35.

Digitized by Google

inscriptions de Dalmatie, celles de Germanie, celles de Pannonie et de Mésie Inférieure. Puisqu'on sait que la XIe légion a reçu le nom de *Claudia* en l'an 42 de notre ère et qu'elle a campé en Dalmatie jusqu'en l'an 70, on peut placer entre l'an 42 et l'an 70 toutes les épitaphes faites en Dalmatie en l'honneur de soldats de la XIe Claudia et toutes les inscriptions gravées dans cette province par des légionnaires de cette même légion, à moins toutefois que l'on n'ait des raisons sérieuses pour leur attribuer une date plus récente. C'est le cas, par exemple, pour les inscriptions du CIL. III, 1789 = 6363, 3021 et 8727 (1). Ensuite, de l'an 70 jusqu'en l'an 105 après J.-C., la XIe Claudia a séjourné en Germanie Supérieure. Donc tous les documents épigraphiques de cette province mentionnant des soldats de la XIe légion datent des années 70/105. Pour une raison analogue on peut placer toutes les inscriptions découvertes en Mésie Inférieure aux IIe et IIIe siècles.

La seconde catégorie, avons-nous dit, comprend les inscriptions honorifiques de sénateurs et de chevaliers. Généralement ces personnages, après avoir exercé un commandement dans la légion en qualité de tribun ou de légat, ont passé par d'autres charges, qui sont soigneusement marquées sur les monuments. On est donc en droit de se demander s'il faut conclure de ces inscriptions que la légion a porté le cognomen de *Pia Fidelis* à l'époque où le tribun ou le légat a exercé son commandement dans la légion ou bien à l'époque où l'inscription fut gravée. Le plus sûr serait de ne point se prononcer. Seulement, forcé de faire un choix, nous nous sommes déclaré pour l'époque où l'inscription fut faite. Il est probable, en effet, que le lapidaire a reproduit l'appellation usitée au moment où il travaillait la pierre. Le contraire serait vrai, que notre conclusion n'en serait que fort légèrement modifiée.

Voici maintenant le tableau chronologique des inscriptions de la XIe Claudia :

(1) Cf. aussi CIL. III, 9790, 9862.

Digitized by Google

Emploi du surnom de PIA FIDELIS par la XIe Claudia.

Dates.	Inscriptions et briques mentionnant le surnom de Pia Fidelis.	Inscriptions et briques qui ne le mentionnent pas.	Conclusions.		
Dalmatie a. 42-70	*33 inscriptions :* CIL. III, 971. 2013, 2035, 2062, 2833, 2834, 2839, 6417, 6419 = 9897, 8740, 8758, 9709, 9710, 9903, 9904 = 14321[3], 9906 = 14321[4], 9973, 12815, 13263, 14219[4], 14321[19], 14638, 14703, 14997, 14998, 14999, 15004, 15004[1], 15005, 15005[1] ; *Jahreshefte des oest. arch. Institt.*, VI (1903), *Beibl.*, p. 85 ; *Année épigr.*, 1903, n. 376. *Quelques briques :* CIL. III, 14022 et p. 2328[179]. *Jahreshefte d. oest. arch. Inst.*, I (1898), *Beibl.*, p. 123, n. 3.	On a trouvé en Dalmatie quelques inscriptions qui ne mentionnent pas le surnom de *Pia Fidelis*, mais elles datent toutes, semble-t-il, du 3e siècle. Ce sont : CIL. III, 1789 = 6363, 3021, 8727, 9790, 9862.	a. 42 à 105.	Inscriptions	49 avec P. F. 2 sans P. F.
Germanie Supérieure. a. 70-105.	*15 inscriptions :* CIL. XIII, 2, 5197, 5207, 5209, 5210, 5211, 5213, 5214, 5215, 5216, 5217, 5240, 5241, 6357(?), 7287 ; *Année épigr.*, 1901, n. 99 ; CIL. V, 3374/5. *Nombreuses briques* découvertes à différents endroits de la Germanie Supérieure : *Inscr. Helv.*, 344, 6 ; Brambach, CIRh., 1645 a. ; Orelli, 462 ; CIL. XIII, 2, p. 211 sqq. ; Meyer, *Mitth. d. antiq. Gesellsch. in Zurich*, VII, p. 128 sqq. *Bonner Jahrbb*, passim ; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, passim.	*1 inscription* de la *legio XI Cl.:* CIL. XIII, 2, 6298 = Brambach, CIRh., 1666. *1 inscription* de la *legio XI :* CIL. XIII, 2, 6706 = Brambach, CIRh., 1126. *Quelques briques* portant l'estampille LEG. XI. CL. ou LEG. XI. = CIL. XIII, 2, p. 212 sqq. et p. 49 ; Brambach, CIRh., 1417b et append. IV ; *Bonner Jahrbb.*, 71, p. 20 ; 79, p. 103 et passim ; Meyer, *o. c.* p. 128.		briques	Le plus grand nombre des briques portent le surnom de P. F. Toutefois celles qui ne le portent pas ne sont pas rares.

Digitized by Google

Pannonie et Mésie Inférieure. a. 105 Caracalla.	*Trajan* : CIL. III, 11280; IX, 4065; Wilmanns, 1589. *Hadrien* : CIL. II, 4509; III, 42; IX, 1123, 5833; XI, 3718. *Antonin le Pieux* : CIL. VIII, 14291; XIV, 3599. *M. Aurèle-Commode* : CIL. XI, 2106. *Postérieures au 1er s. — Antérieures à Caracalla* : *Bullet. dell'Instit.*, 1868, p. 60; CIL. III, 1480; VI, 3583(?)	*Hadrien* : Lebas-Wadd., II, 57; CIL. III, 14155², 13586. *Antonin le Pieux* : CIL. III, 7449, 7474, 14214¹, 14214⁶; VIII, 9761; *Arch. epigr. Mitth.*, 1896, p. 87. *M. Aurèle* : CIL. III, 1457, 7483; VI, 1377; X, 1123. *M. Aurèle ou Septime Sévère* : CIL. XI, 376. *Fin du 2e s. — début du 3e* : CIL. III, 782, 13665. *Vespasien-Caracalla* : CIL. III, 13360; VIII, 3005. *Domitien Caracalla* : CIL. III, 6761 = 260.	2e s. Inscriptions	12 à 14 avec P. F. 15 à 20 sans P. F.
Mésie Inférieure 3e siècle ou 4e	*Aucune inscription.*	*Septime Sévère* : CIL. III, 6075(?); VI, 1408, 1409; X, 6657. *17 inscriptions* : CIL. III, 3021, 6194, 6363, 7477, 8727; V, 893, 895, 896, 900, 940, 942, 944, 8278; VI, 1337; *Eph. epigr.*, 985; Grenfell a. Hunt, *Oxyr. Pap.*, I, 43; Wilmanns, 1645.	3e s. Inscriptions	0 avec P. F. 21 sans P. F.
2e ou 3e siècle	*2 inscriptions* : CIL. III, 771, 7554 *Briques* : CIL. III, 6196, 7619, 8073, 11351 et p. 2324⁴², 12526, 12527, 12530, 14597(?)	*9 inscriptions* : CIL. III, 7453, 7475, 7476, 9790, 9862, 12401, 12458, 14436, 14439. *Briques* : CIL. III, 12525, 12530, 14215³, *Beiträge z. alten Geschichte*, II, p. 93; *Arch. ep. Mitth.*, 17, p. 212, n. 106.	2e ou 3e s. Inscriptions	2 avec P. F. 9 sans P. F.
			2e ou 3e s. briques	Le plus grand nombre mentionnent P. F. Beaucoup pourtant ne le mentionnent pas.
Sans date précise	*Aucune inscription ni brique.*	*13 inscriptions* : *Inscr. Neap.*, 5595; CIL. III, 404, 5776, 2834, cf. 9893, 13665; VI, 3536; VIII, 2249; IX, 3834; XI, 13, 20, 1059; XIV, 3518; *Eph. epigr.*, IV, p. 245; CIGr., 2340.		

Digitized by Google

Ce tableau nous montre l'usage qui a été fait aux trois premiers siècles de notre ère du surnom de *Pia Fidelis*, appliqué à la légion XIe Claudia. Les conclusions qui découlent des deux sortes de sources utilisées n'ont pas la même portée. Les premières, les briques, émanent du corps de troupe et ont par conséquent un caractère quasi officiel. Les secondes, les inscriptions, furent faites par des militaires en leur nom personnel. Elles ont donc un caractère privé. S'il nous était permis d'employer une comparaison tirée des institutions militaires actuelles, nous dirions qu'entre les briques et les inscriptions il y a à peu près la même différence qu'entre les écrits sortant des bureaux régimentaires et la correspondance privée échangée entre les troupiers et leur famille. De plus, ces documents renseignent seulement sur la vogue dont ce surnom a joui dans une classe déterminée, très restreinte, de personnes, parmi les soldats et les vétérans de la XIe Claudia. Nos renseignements ne portent donc que sur une catégorie de gens qui avaient intérêt à marquer sur les briques et les pierres tombales le titre honorifique de la troupe dont ils faisaient partie.

Ce qui vient d'être dit nous explique pourquoi les conclusions qui résultent de la comparaison des briques, sont différentes de celles auxquelles on arrive par l'étude des inscriptions. La coutume de marquer le nom des troupes sur les briques fabriquées dans les officines militaires prit naissance en Germanie dans la seconde moitié du Ier siècle (1). Il en fut de même, sans doute, dans les autres parties de l'Empire ; en tout cas, il n'y a aucune raison pour ne pas le croire. C'est là le motif pour lequel on trouve si peu de briques estampillées sur le territoire de l'ancienne Dalmatie, qui devint provincia inermis peu après l'an 70 de notre ère. De la XIe Claudia on n'y a découvert que quelques rares exemplaires et encore rien ne prouve qu'elles ne datent pas

(1) Wolff, *Achiv f. Frankfurts Geschichte u. Kunst*, III, F., III, B., p. 212-346; Steuernagel, *Bonner Jahrbb.*, 103 (1898), p. 159; Stenier, *ibid.*, 100 (1903), p. 90.

Digitized by Google

du IIe siècle ou du IIIe. En Germanie, au contraire, où cette légion a séjourné de l'an 70 à l'an 105 de notre ère, les briques portant sa marque sont très nombreuses. La plupart portent à côté du chiffre et du nom de la troupe les initiales du surnom *Pia Fidelis*. Toutefois on en trouve plusieurs sur lesquelles ces derniers sigles sont omis La même irrégularité se présente sur les briques découvertes en Mésie Inférieure, où la troupe a caserné depuis la première moitié du IIe siècle jusqu'à sa disparition. Les briques confirment donc le témoignage de Dion Cassius (1), suivant lequel le nom officiel de cette légion a été, depuis l'an 42, *legio XI Claudia Pia Fidelis*. Elles prouvent, en outre, qu'il l'est resté pendant les IIe et IIIe siècles. De plus, si l'on constate chez les soldats de la XIe Claudia qui travaillaient dans les briqueteries militaires un louable effort pour marquer sur leurs produits le nom officiel et complet de la troupe, il y eut pourtant des officines qui firent exception et cela semble prouver que l'autorité militaire n'avait pas édicté de règlement en la matière, ou, s'il en exista, qu'elle ne veilla pas à ce qu'il fût rigoureusement observé.

L'examen des inscriptions nous apprend qu'au Ier siècle le titre honorifique de *Pia Fidelis* était particulièrement estimé par les soldats de la XIe Claudia. C'est qu'à cette époque, en effet, les troupes qui avaient le droit de le porter étaient encore peu nombreuses [VIIe et XIe Claudia, IIe Adjutrix depuis Vespasien, quelques autres légions depuis Domitien (2)]. Toutes les inscriptions de Dalmatie et toutes les inscriptions de Germanie, à deux exceptions près, le mentionnent. A la fin du Ier siècle, Vespasien et Domitien honorèrent du même cognomen plusieurs autres légions (3) et cet exemple fut suivi par les empereurs du siècle suivant (4). La conséquence inévitable de ces mesures fut de diminuer

(1) 60, 15.
(2) Ritterling, *De legione Rom. X Gem.*, p. 119 et suiv.
(3) Ie Adj., IIe Adj., Ie Min., VIe Victr., X Gem., XXIIe Primig.
(4) Ritterling, *ibid.*, et Guendel, *II Adjutrice*, p. 16 et suiv.

Digitized by Google

la valeur du titre aux yeux des militaires. De fait, les documents épigraphiques du IIe siècle confirment cette conclusion. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau qui précède pour se rendre compte de cette dépréciation, puisque les inscriptions qui ne citent pas le surnom de *Pia Fidelis* et celles qui le citent sont presque en nombre égal. Au IIIe siècle, le titre paraît avoir perdu toute sa valeur, car on néglige complètement de le mentionner.

Il résulte donc de ce qui précède que le surnom de *Pia Fidelis* a eu de la vogue parmi les militaires de la XIe Claudia pendant une soixantaine d'années; puis il est tombé peu à peu dans l'oubli et a fini par disparaître entièrement (1).

Il nous reste, pour finir ce paragraphe sur le surnom de *Pia Fidelis*, de citer encore quelques monnaies de Gallien sur lesquelles la XIe Claudia est appelée *VI Pia*, VI *Fidelis* (2).

Pia Felix.

Outre le surnom de *Pia Fidelis*, on trouve aussi dans les inscriptions le qualificatif de *Pia Felix* (3).

La XIe Claudia n'a pas fait usage des surnoms dérivés du nom de l'empereur régnant. Ce fait assez singulier mérite d'être relevé.

(1) Cette conclusion est en tous points conforme à celle que Ritterling, *o. c.*, p. 121 a tirée des inscriptions des légions Ie Minervia, VIe Victrix, Xe Gemina, XXIIe Primigenia. Elle est assez étonnante, puisque, d'autre part, on observe que la Ve Macedonica et plusieurs autres légions n'ont obtenu le droit de porter le titre de *Pia Fidelis* qu'après Commode et que les soldats de ces troupes le citent assez fréquemment dans les documents épigraphiques du IIIe siècle. Cette apparente opposition s'explique par le fait que la signification et la valeur du surnom ont changé dans le cours des temps. Au IIIe siècle, il semble avoir été donné pour une action d'éclat quelconque. Cf. CIL. XI, 6053.

(2) Cohen, *Gallien*, IV, p. 387.

(3) CIL. VI, 1433; cf. Murat. 866.

Digitized by Google

SECTION DEUXIÈME.

LES INSIGNES. (1)

Sur les monnaies battues par Gallien en l'honneur de la XIe Claudia on voit au revers l'image de Neptune (2). Ce dieu figurait donc sur les enseignes de la troupe, puisque sur les médailles il sert à la représenter. On trouve le même symbole sur des monnaies de la XXXe Ulpia (3) et de la Xe Fretensis (4). Von Domaszewski est d'avis que la première troupe aurait placé l'image de Neptune sur ses enseignes, parce qu'en Germanie elle aurait eu à défendre les bords de la mer (5). La seconde aurait fait de même, suivant Clermont-Ganneau, parce qu'elle aurait eu son camp pendant plusieurs années sur le rivage du *Fretum Siculum* (6). C'est peut-être pour un motif analogue que la XIe Claudia a spécialement honoré ce même dieu (7).

Haug a rangé Neptune parmi les divinités du culte officiel de l'armée de terre (8). Von Domaszewski a combattu cette opinion (9). Il croit qu'il ne fut admis dans la religion officielle qu'au IIIe siècle, après la destruction complète de la religion nationale.

Une bague à cachet, conservée au Musée de Florence,

(1) Bibliographie, *supra*, p. 24.

(2) Eckhel, 7, p. 402; Cohen, *Gallien*, IV, p. 387.

(3) Eckhel, 7, p. 403; Cohen, *ibid.*

(4) *Ibid.*, et Cagnat dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio X Fretensis.*

(5) *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XV (1896), p. 223, n. 97.

(6) *Études d'archéol. orientale*, II, p. 299; cf. Cagnat dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio.*

(7) La XIe légion a pris une part glorieuse au combat naval livré près d'Actium par les troupes d'Octave à celles d'Antoine. Y aurait-il un rapport entre ce fait d'armes et le dieu Neptune qui figure sur les médailles de cette légion ?

(8) *Berl. philol. Wochenschrift*, 1896, p. 566.

(9) *L. c.* Cf. CIL. III, 14433 : dédicace en l'honneur de Neptune, faite par des détachements des légions I[e] Italica et Ve Macedonica et trouvée à Kadikiöi. Elle date du IIe siècle. Neptune est-il honoré ici aussi en sa qualité de protecteur des ponts ?

Digitized by Google

présente, outre certaines autres figures sans importance pour notre étude, au centre la louve allaitant les jumeaux, placée devant trois enseignes légionnaires entre les hampes desquelles on lit les mots : *L(egio) XI C(laudia) P(ia) F(idelis)*. Plus d'une interprétation a été proposée des images gravées sur ce cachet (1). Meyer est enclin à croire que la louve allaitant Romulus et Remus est un symbole de la XIe légion et nous sommes assez disposé à nous rallier à cette explication. En effet, on conserve au Musée provincial de Bonn une bague à cachet ayant appartenu jadis à un optio de la Ire Minervia et qui présente l'image de Minerve, entourée de la légende : *OPT. LEG. I. M. P. F.* (2) Comme la Minerve qui figure sur l'anneau de Bonn est la déesse protectrice et le symbole de la légion Ire Minervia, ainsi la louve allaitant les jumeaux, qui est dessinée sur le cachet de Florence, peut très bien être le symbole de la XIe Claudia. Celui-ci ferait allusion à l'origine de la troupe (3). Nous savons, en effet, que la XIe légion, qui combattit en Gaule sous les ordres de César et qu'on identifie avec la XIe Claudia, fut levée en Italie (4).

SECTION TROISIÈME.

LE RECRUTEMENT. (5)

Le recrutement de la XIe Claudia est mieux connu que celui de la Ve Macedonica. Les inscriptions de Dalmatie et

(1) Meyer, *Geschichte der XIten und XXIsten Legion*, p. 171 ; Gori, *Mus. Flor.*, p 51 ; Eckhel, 7, p. 403.

(2) Klein, *Die Kleineren inschriftlichen Denkmäler d. Bonner Provinzialmuseums, Bonner Jahrbb.*, 90 (1891), p. 24, n. 2.

(3) La IIe Italica a aussi comme symbole la louve allaitant les jumeaux et il semble rappeler aussi l'origine de cette légion qui fut recrutée en majeure partie en Italie. Eckhel, 7, p. 402.

(4) Caesar, *Bell. Gall.*, I, 10; VIII, 8.

(5) Outre les articles précédemment cités de Mommsen, *Militum provincialium patriae, Eph. epigr.*, V (1884), p. 159; *Die Conscriptionsordnung d. röm. Kaiserzeit, Hermes*, 19 (1884), p. 1-79; 210-234, on doit consulter sur le recrutement de la XIe Claudia le CIL. III, p. 280, 1474 et 2328[114].

Digitized by Google

Incertaine.

CIL. XIII, 2, 5217 =	Insc. Helv., n. 258	Ti. Vite...	Fe... cla	m[il. leg XI.] C. p. f.

Provinces orientales de l'Europe.

Aucun.

Provinces asiatiques.

Aucun.

(1) Hirschfeld, dans le CIL. III, p. 2328[44], appelle ce soldat [L?] *Virius Verus* et croit qu'il est originaire de ... *Ovici...*? Il confond le cognomen avec le lieu de naissance. La pierre, en effet, porte les mots suivants : .... VIRI. L. F. POB. I OVICI. VERO. MIL. LEG. XI. C. P. F. La place occupée par le mot *Vero*, qui est la place ordinairement affectée au lieu d'origine, le cas de ce mot, qui ne s'accorde nullement avec le génitif *Viri*, ainsi que la tribu *Poblilia*, qui est la tribu de Vérone, prouvent que l'interprétation de Hirschfeld est erronnée.

(2) Ce soldat est originaire de Vérone comme il sera prouvé plus loin.

(3) Kubitschek, *De Romanorum tribuum origine et propagatione*, Wien, 1882, p. 168, croit qu'il s'agit de Caesaraugusta en Espagne. Il s'appuie sur l'inscription du CIL. III, 4249.

(4) Cf. CIL. III, 6419 : Intelligitur aut Segontia Hispaniae Tarraconensis (vol. II, 4195, cf. p. 389) aut Segovia Baetica (vol. II 1166). De tribu Segoviae Tarraconensis adhuc non constat (vol. II, p. 379).

(5) L'inscription est mutilée. Nous croyons que Caesius Secundus a servi dans la XIe Claudia, parce que l'inscription fut trouvée à Burnum, quartier général de la XIe Claudia en Dalmatie.

(6) Cf. Mommsen, *Eph. epigr.*, V, p. 221 et Kubitschek, *Imperium romanum tributim descriptum*, p. 254.

(7) Cf. Mommsen, *Inscr. Helv.*, n. 251.

(8) Cette inscription fut trouvée à Carnuntum en Pannonie. Von Domaszewski, *Arch. epigr., Mitth.*, 10 (1886) p. 27, n. 16, a démontré que cette inscription doit dater de l'époque où la légion XIe Claudia séjourna à Pannonie, c'est-à-dire de la seconde guerre Parthique de Trajan (105). C. Valerius Proculus s'est donc probablement engagé à l'époque où la légion campait encore en Germanie.

Digitized by Google

Digitized by Google

de Germanie citant le lieux de naissance des soldats sont particulièrement nombreuses. Mommsen et Hirschfeld en ont dressé une liste qui est aujourd'hui encore presque complète et ils en ont tiré les conclusions qu'elle comporte. Au besoin, nous pourrions nous passer d'en faire un nouveau relevé; toutefois, pour la clarté de l'exposé qui va suivre et pour la facilité des recherches ultérieures, il nous a paru utile de réunir ici ce qui se trouve éparpillé ailleurs. (Voir ci-contre les pp. 119*bis* et 120.)

Digitized by Google

III. — PENDANT SON SÉJOUR EN PANNONIE ET EN MÉSIE INFÉRIEURE.

A. — Aux IIe et IIIe siècles.

Mésie Inférieure.

CIL. III, 14214[6]	Ael. Ant(onius) Aeternalis	Munic. Tropaeensium	sign. leg. XI. Cl.

Pannonie.

CIL. VIII, 9761	P. Crescentinius Saturninus	Siscia	mil. leg. XI. C.

Pont.

CIL. III, 971	T. Fl(avius) Rufus	Amas(ia) vel Amas(tris)	vet. leg. XI. C. p. f.

Incertaine.

CIL. III, 7476	Q. Carmacus Laetus	A(quis) Quarquernae(?)	corn. trib. leg. XI. Cl.

B. — Au Bas-Empire.

Thrace.

CIL. VIII, 21021 *Eph. Epigr.*, V, 985	Aurelius Vincentius	Civis Thrax	milit.... in legione undecima Claudia

Mésie Inférieure.

CIL. V, 942	Val. Longinianus	Natus in Moesia Inferiore castell. Abritanor(um)	Optio leg. XI. Clau.

Gaule Cisalpine.

CIL. V, 893, 895, 896, 900, 940, 944	Soldats originaires, semble-t-il, d'	Aquileia	

Digitized by Google

Étudions maintenant le recrutement de la XIe Claudia d'après ces listes. Durant le séjour de cette légion en Dalmatie, c'est-à-dire depuis Auguste jusqu'à Vespasien, les soldats viennent d'un peu partout. L'Italie, la Gaule, l'Espagne, les provinces danubiennes et l'Orient ont été mis à contribution, mais dans une mesure inégale. Au premier rang se place l'Italie supérieure, c'est-à-dire les régions VIIe, VIIIe, IXe, X[e] et XIe, qui à elles seules fournissent la moitié des recrues. Viennent ensuite les provinces occidentales de l'Europe (Gaule Narbonaise et Espagne) d'un côté, les provinces danubiennes et les provinces grecques de l'autre. Les premières de ces contrées envoient $\frac{12,1}{100}$ du contingent ; les secondes, $\frac{18,2}{100}$. L'Orient vient en dernier lieu à raison de $\frac{6,1}{100}$. La liste que nous avons dressée montre donc, contrairement à ce que Mommsen avait d'abord affirmé au CIL. III, p. 281, qu'à l'époque où la XIe Claudia campait en Dalmatie, les occidentaux, c'est-à-dire les habitants de la Gaule Narbonaise et de l'Espagne, entraient pour une large part dans la composition de l'armée Dalmatienne. Hirschfeld, dans le CIL. III, p. 1474, a déjà appelé l'attention sur ce fait. Il y a cité, à la suite de Mommsen (1), un texte de Tacite, *Ann.* 16,13, qui a trait à l'an 65 après Jésus Christ. L'auteur des Annales dit : *eodem anno dilectus per Galliam Narbonensem Africamque et Asiam habiti sunt supplendis Illyricis legionibus* (2) *ex quibus aetate aut valetudine fessi sacramento solvebantur*. Les inscriptions nous ont déjà fait connaître des habitants de Gaule Narbonaise et de l'Asie parmi les soldats de la XIe Claudia. Mais les Africains n'ont pas encore été rencontrés jusqu'ici.

(1) *Conscriptionsordnung d. röm. Kaiserzeit*, *Hermes*, 19 (1884), p. 8.

(2) Il faut bien se garder d'exagérer l'importance de ce texte. Par *legiones Illyrici* Tacite ne désigne pas seulement les légions de Dalmatie, mais les légions de Pannonie, Dalmatie, Mésie, Rhétie et Norique. Cf Nipperdey, *édit de Tacite*, *Berlin*, 1892, *l. c.* — De plus, la plupart des soldats entrés au service en l'an 65 ne sont morts qu'après l'an 70, c'est-à-dire à l'époque où la légion campait en Germanie Supérieure. C'est donc dans les inscriptions de cette province qu'il faudrait trouver la confirmation de ce texte. Elles ne le confirment pas jusqu'à présent.

Digitized by Google

La légion XIe Claudia n'a séjourné en Germanie que durant 35 ans (70-105). Nul ne songera donc à contester que la plupart des soldats morts en Germanie se soient engagés en Dalmatie et que, par conséquent, les épitaphes de ces soldats nous fassent plutôt connaître le recrutement appliqué dans cette province. Toutefois, la comparaison des inscriptions de Germanie et de celles de Dalmatie accuse dans le recrutement de la XIe légion de Germanie un double changement, qui mérite d'être relevé et qu'on ne peut attribuer entièrement, pensons-nous, à un effet du hasard.

1° Les soldats originaires de l'Asie et des provinces grecques de l'Europe font complètement défaut en Germanie. D'après ce qui vient d'être dit, on peut supposer qu'au moment où la légion XIe Claudia quitta le camp de Burnum (Dalmatie) pour s'établir à Vindonissa (Germanie), les soldats nés dans les provinces orientales de l'Empire n'étaient pas rares dans ses cadres. Dans les inscriptions de Dalmatie, en effet, ils sont représentés à raison d'environ $\frac{6,1}{100}$. Il faut donc attribuer cette absence complète dans les inscriptions de Germanie de soldats grecs et asiatiques en partie à un concours de circonstances fortuites. Mais, le hasard ne suffit pas, semble-t-il, pour l'expliquer. Il faut en chercher la cause, partielle du moins, dans ce fait que pendant son séjour en Germanie la XIe Claudia n'a pas admis les Grecs d'Europe et les Orientaux dans ses cadres, ou du moins ne les a admis qu'en nombre très restreint.

2° Les habitants de la Gaule et de l'Espagne, comme c'est naturel, se sont engagés en plus grand nombre. En Dalmatie, en effet, nous constatons la proportion de $\frac{12,1}{100}$. En Germanie, les Gaulois et les Espagnols interviennent à raison de $\frac{36,4}{100}$.

Quant aux Italiens, ils continuent à former la majeure partie du contingent.

Passons aux inscriptions de Mésie Inférieure. S'il est permis de tirer une conclusion des quelques inscriptions que

Digitized by Google

nous possédons, la proportion semble renversée : pendant le séjour de la XIe Claudia en Mésie Inférieure ce sont les Orientaux et les habitants des provinces danubiennes qui alimentent surtout ses cadres. Les Gaulois et les Espagnols sont-ils exclus ? Nous n'oserions l'affirmer ; mais les inscriptions n'en signalent aucun.

Un second fait qui nous frappe en rapprochant les inscriptions de Germanie et de Dalmatie de celles de Mésie Inférieure, c'est le petit nombre d'épitaphes, citant le lieu de naissance du défunt, trouvées dans cette dernière province. On sait que la XIe Claudia a campé en Dalmatie jusque vers l'an 70 après J.-C. et que de là elle est partie pour la Germanie, où elle est restée jusque vers l'an 105. Or, en Dalmatie, contre une quinzaine de soldats qui ne mentionnent pas dans leurs épitaphes le lieu de leur origine, 33 le signalent. En Germanie, tous les soldats l'indiquent. Nous constatons donc qu'au 1er siècle les soldats qui citent leur lieu de naissance sont plus nombreux que ceux qui l'omettent. En Mésie Inférieure, c'est-à-dire depuis l'avènement d'Hadrien jusqu'au Bas-Empire, c'est le contraire. Sur 10 épitaphes, trouvées dans cette province, 4 mentionnent le lieu d'origine et 6 l'omettent. La vraie cause est facile à déterminer. Depuis l'introduction du recrutement régional par Hadrien l'indication de l'origine dans les inscriptions était devenue inutile.

Au IVe siècle, la légion se recrutait en Mésie Inférieure (1) et parmi les barbares établis en Thrace (2) et autour de la ville d'Aquilée (3).

(1) CIL. V, 942.
(2) *Eph. epigr.*, V, p. 222.
(3) CIL. V, 893, 895, 896, 900, 940, 944.

Digitized by Google

SECTION QUATRIÈME.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE (1).

ARTICLE PREMIER.

Histoire de la legio XI Claudia sous la République.

César, dans son commentaire de la guerre des Gaules, cite à plusieurs reprises une légion XIe (2), que Vaglieri et Cagnat (3) n'hésitent pas à identifier avec la légion XIe campée à l'époque impériale en Dalmatie. Ils n'exposent pas les motifs qui les ont amenés à faire cette identification. Nous ne nous étonnons pas de cette absence de preuves, car les *res gestae* des armées de la République et des premiers empereurs sont peu connues ; la plupart des troupes d'Octave, d'Antoine et de Lepidus ont porté le même numéro d'ordre (4) et il leur a manqué la plupart du temps un

(1) Sur l'histoire de la légion XIe Claudia on peut consulter :
Meyer, *Geschichte der XIten und XXIsten Legion*, *Mittheil. d. Antiq. Gesellschaft in Zurich*, 1853, p. 125 et suiv.
Bonner Jahrbücher, 22, p. 119 et suiv.
Grotefend, *Pauly 's Real-Encyclopaedie*, *s. v. legio.*
Stille, *Historia legionum auxiliorumque inde ab excessu d. Augusti* etc. Kiely 1877, p. 83 et suiv.
Pfitzner, *Geschichte der röm. Kaiserlegionen*, Leipzig, 1881.
Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio.*
Vaglieri, *Dizzion. epigr. di de Ruggiero*, *s. v. Claudia.*
(2) *Bellum gallicum*, I, 10 ; II, 23 ; VIII, 6, 8.
(3) *l. c.*
(4) Eckhel, VI, p. 50 ; VIII, 489 ; monnaies légionnaires d'Antoine portant les mots : LEG. XI. Par contre, la légion XIe dont faisaient partie les vétérans d'Ateste appartenait à l'armée d'Octave, victorieuse à la bataille d'Actium, car ces vétérans s'intitulent *Actiaci*. Ils n'auraient pas pris ce titre, s'ils avaient été battus à Actium. Cf. aussi le gland trouvé à Pérouse et portant les lettres : *L(egio) XI, divum Julium* = *Eph. epigr.* IV, 77 = CIL. XI, 6721, 26, cf. n. 25 et 27.

Digitized by Google

nom distinctif permettant de les reconnaître. Leur opinion n'a donc que la valeur d'une pure hypothèse et l'on ne sera guère surpris d'entendre von Domaszewski prétendre, d'un autre côté, que la XIe légion aurait été licenciée par César pendant sa guerre contre Pompée de l'an 49 à l'an 42 avant notre ère (1). Quoi qu'il en soit, marquons toujours ici, pour être complet, qu'il résulte de la comparaison de deux textes du *Bellum gallicum* (2) que César leva sa XIe légion en Italie au début de sa mémorable campagne en Gaule (a. 58). Elle supporta courageusement toutes les fatigues de cette guerre fameuse et rentra, après la soumission du pays, en Italie pour soutenir son chef dans la guerre que le Sénat et Pompée lui avait déclarée. Elle est citée dans un passage du *Bellum civile*, III, 34, où il est dit qu'elle fut envoyée pendant la guerre civile en Macédoine et qu'elle se trouva alors sous les ordres de C. Domitius Calvinus. César jugea-t-il bon de la licencier avant la bataille de Philippes ou bien la conserva-t-il? nous l'ignorons et les auteurs anciens ne nous apprennent rien à cet égard. Toujours est-il qu'on retrouve plus tard une légion XIe dans l'armée d'Antoine (3) et une autre dans celle d'Octave (4). C'est cette dernière qu'Octave, devenu seul maître de l'empire, conserva et qui fut appelée plus tard *Claudia* (5). Elle combattit à Actium (6) et prit même une part active au combat naval (7) qui y fut livré (8). Après la victoire ses

(1) *Neue Heidelberger Jahrbb.*, IV, p. 175 et p. 178.
(2) *Bellum gallic.*, I, 10 et VIII, 8.
(3) Eckhel. 6, p. 50; 8, 489.
(4) *Eph. epig.*, VI, 77; cf. 76 et 78.
(5) Il est évident, en effet, qu'Auguste a dû conserver les légions qui lui étaient dévouéeset qui lui avaient donné l'empire par leur bravoure.
(6) Le surnom *Actiacus*, porté par les vétérans d'Ateste, le prouve. CIL. V, 2501, 2512, 2839; *Not. d. Scavi*, 1891, p. 217.
(7) CIL. V, 2501.
(8) Les vétérans qui fondèrent la colonie d'Ateste appartinrent à la XIe légion d'Octave et non à celle d'Antoine, comme le prouve le surnom *Actiacus* qu'ils portent. Il est clair, en effet, que ces soldats n'auraient pas pris ce surnom, qui est un titre honorifique, s'ils avaient été vaincus à Actium.

Digitized by Google

vétérans fondèrent une colonie à Ateste (1). Depuis cette époque jusqu'au règne de Tibère nous ignorons ce que la légion est devenue. Sous cet empereur nous la retrouvons en Dalmatie (2).

ARTICLE DEUXIÈME.

Séjour de la legio XIe Claudia en Dalmatie (3).

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

§ I. — Le Quartier général.

Burnum.

Le quartier général de la XIe Claudia en Dalmatie fut Burnum ; les nombreuses inscriptions de soldats qui y ont été découvertes et qui continuent à y être mises au jour grâce aux recherches ininterrompues de savants infatigables, en sont la preuve indubitable (4). Elle y résida dès avant le

(1) CIL. V, *ibid;* cf. Ferrero, *M. Billienus et les undecumani à Ateste*, *Atti della R. Acad. d. Szienze di Torino*, 1884, t. 20. — Il n'est pas impossible que les vétérans de la XIe légion furent conduits aussi à Patras. On a découvert, en effet, en cette ville une inscription difficile à déchiffrer, mais qui semble être l'épitaphe d'un vétéran de la légion XIe (CIL. III, 503; Spon, *Voyage*, 2, p. 325; Pococke, 64, 6; Osann, *Inschriften*, p. 290; Meyer, *Geschichte der XI u. XXI Legion*, p. 165 n. 112). On sait, d'autre part, qu'Auguste a fondé une colonie militaire en cet endroit (CIL. III, p. 97; Mommsen, *Monum. Ancyr.*, III, 22-28; cf. Zumpt, *Comment. epigr.*, I, p. 375, 379 *ad. not.* 1.)

(2) CIL. III, 2908.

(3) Sur la Dalmatie nous avons pu consulter, outre le CIL. III et l'*Ephem. epigr.*, les revues suivantes :

Arch. epigr. Mittheil. aus Oesterreich-Ungarn remplacés en 1898 par les *Jahreshefte des Oest. arch. Institutes in Wien.*

Bullettino di Archaeologia e Storia dalmata.

Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und Hercegovina.

(4) Mommsen, CIL. III, p. 282; Hirschfeld, *ibid*., p. 1474. Inscriptions au CIL. III, 2835, 6416, 9892 = 2832, 14321[6], 14321[12], 14996, 14997[2], 15000, 15001, 2833, 2834, 6417, 6419 = 9897, 9903, 14321[3] = 9904, 14321[19], 14997, 14997[4], 14998, 14999, 15004, 15004[4], 15005, 15005[4], *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.*, VI (1903), *Beibl.*, p. 85, *Année épigr*, 1903, n. 376. Brique : Patsch, *Arch. epigr. Untersuchungen zur Geschichte d. roem. Provinz Dalmatien*, IV (1900) p. 45, n. 6.

Digitized by Google

règne de Claude, comme le montrent les épitaphes où la légion ne porte ni nom ni surnom (1). Il paraît d'ailleurs probable qu'elle y fut établie par Auguste, quand celui-ci l'envoya dans la province à une date inconnue. Aucun autre endroit de la Dalmatie, en effet, sauf Gardun, qui abrita la VIIe légion (2), n'a fourni des documents qui permettraient d'y fixer un camp principal. La légion y resta jusqu'en l'an 69/70, pendant laquelle elle coopéra à la guerre civile entre Vespasien et Vitellius en Italie ; de là elle fut dirigée, après la fin des hostilités, sur la Germanie Supérieure.

§ II. — Les Castella.

Salonae.

Nombreuses sont les traces que les soldats de l'armée de Dalmatie, de la VIIe légion (3) aussi bien que de la XIe (4), ont laissées dans la capitale de la province. Des documents épigraphiques provenant de Salonae les uns sont antérieurs à Claude (5), les autres postérieurs à cet empereur (6), et plusieurs attestent que les personnes honorées dans les épitaphes sont mortes et enterrées dans la ville (7). Il paraît donc probable qu'une vexillation de chacune de ces légions a été détachée à Salonae pour assurer la sécurité de la capitale et du port voisin. (8)

Gardun (Delminium ?).

Patsch (9), en s'appuyant sur divers documents, a émis l'avis qu'un détachement de la XIe légion aurait campé à

(1) CIL. III, 2835 etc.
(2) CIL. III, p. 358 ; Vaglieri, *Dizzion. epigr. di Ruggiero*, II, s. v. *Claudia*.
(3) CIL. III, 2040, 2071, 8041, 8687, 8723, 8732, 8734, 8735, 8760, 8763, 8768. Cf. Vaglieri, *l. c.* p. 282.
(4) CIL. III, 2013, 2031, 2037, 2062, 8738, 8740, 8768, 8769, 9101, 12907, 14703.
(5) De la VII[e] Claudia : CIL. III, 2071, 8723, 8734 ; de la XI[e] Claudia : CIL. III, 2031, 2037, 8738.
(6) De la VII[e] Claudia : CIL. III, 2040, 8732, 8760 ; de la XI[e] Claudia : CIL. III, 2013, 2062, 8740, 8768, 9101, 12907, 14703.
(7) CIL. III, 2040, 2071, 2031, 2037, 8740, 14703.
(8) CIL. III, p. 1476.
(9) *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.*, I (1898), *Beibl.*, p. 121 et suiv.

Digitized by Google

Gardun, dans le camp principal de la VIIe Claudia (1). Deux inscriptions et une tessera de plomb provenant des environs de cet endroit et citant la troupe sans nom ni surnom prouveraient qu'une vexillation y aurait caserné avant l'an 42 de notre ère (2). D'une brique ronde d'hypocauste (3), marquée à l'estampille LEG. XI. C. P. F., il faudrait tirer la même conclusion pour l'époque postérieure à Claude. Avant l'an 42, des soldats de la XIe légion seraient venus à Gardun soit pour garder le camp de la VIIe légion, pendant que celle-ci faisait la guerre à l'étranger, soit pour l'aider à la construction d'une voie militaire, d'un pont ou de quelque autre ouvrage de fortification (4). Plustard, en l'an 66, un détachement de la XIe Claudia aurait remplacé la VIIe légion après son départ définitif pour la Mésie. Il ne faut admettre que la première partie de l'hypothèse de Patsch, l'appui de la seconde partie étant insuffisant.

Mokropolje.

Deux pierres épigraphiques découvertes en cet endroit citent des soldats de la XIe Claudia (5). Patsch est d'avis qu'un détachement de cette troupe y aurait occupé un castellum (6).

Scardona, etc.

Outre les endroits cités plus haut, Scardona (7) et Albona (8) ont fourni chacune l'épitaphe d'un soldat de la légion XIe; Ivoševci (9), dans le voisinage de Corinium, et

(1) CIL. III, p. 282, 358, 2161.
(2) CIL. III, 2708, 2711, 12350.
(3) *Jahreshefte* cité, p. 123.
(4) Des détachements des deux légions de Dalmatie étaient souvent réunis pour exécuter ensemble certains travaux importants. Cf. CIL. III, 2908 (p. 1635), 3200 (cf. 10158); Mommsen, *ibid.*, p. 280.
(5) CIL. III, 9905, 6416.
(6) *Arch. epigr. Untersuchungen*, II (1897), p. 17, n. 28.
(7) CIL. III, 6413; cf. p. 365; Vétérans = CIL. III, 2818, 9885.
(8) CIL. III, 3052.
(9) CIL. III, 13263 cf. 9974; cf. aussi CIL. III, 2885 = épitaphe d'un soldat de la VIIe Claudia mort au même endroit.

Digitized by Google

Pituntium (1) (au mont Perim), chacune l'épitaphe d'un soldat de la XIe Claudia pia fidelis; Domavia, Novae et Asseria, des dédicaces gravées par des bénéficiaires de la legio XI Claudia pia fidelis (2).

CHAPITRE DEUXIÈME

L'HISTOIRE.

§ I. — L'Histoire de la legio XI, plus tard appelée Claudia, depuis Auguste jusqu'a Néron.

Auguste, lors de la réorganisation de son armée après la victoire d'Actium, conserva la XIe légion (3) et ce fait est une preuve de sa bravoure et de son attachement au fils de César. On ignore ce qu'elle est devenue entre l'an 31 avant notre ère et l'an 18/19 après J.-C. Mais on peut conjecturer qu'elle fit partie de l'armée qui guerroya sous Tibère (a. 9 et suiv. après J. C.) contre les Pannoniens et les Dalmates révoltés et qu'après leur soumission elle resta dans la province de Dalmatie que le Sénat, par mesure de précaution, céda à cette époque à l'empereur (4). Son camp principal fut Burnum et des détachements stationnèrent à différents autres endroits du pays. Sous Auguste, un certain M. Vergilius Gallus Lusius servit comme primipile dans la XIe légion et obtint probablement en cette qualité les récompenses militaires dans une guerre inconnue (5). M. Fraxsanius, simple cavalier de la légion, obtint les mêmes récompenses également dans une guerre inconnue antérieure à l'an 42 de notre ère (6). L'un et l'autre ont, sans

(1) CLI. III, 12815.

(2) CIL. III, 14219^4^, 14638, 15025. Cf. aussi CIL. III, 9790, trouvée à Municipium Magnum. Les inscriptions du CIL. III, 9862, 8485, 9790, sont postérieures au Ier siècle.

(3) Dion Cassius, 55, 23.

(4) *Ibid.*, 54, 34; cf. Mommsen, CIL. III, p. 280.

(5) CIL. X, 4862.

(6) CIL. III, 9885. La légion ne porte pas le nom de Claudia dans cette inscription: elle est donc antérieure à l'an 42 après J.-C.

Digitized by Google

doute, combattu dans une des expéditions d'Auguste et de Tibère contre les Dalmates et les Pannoniens insurgés.

Au début du règne de Tibère (a 18-19), la légion campait en Dalmatie (1). Elle formait alors avec la VIIe la seconde ligne de défense dans les provinces danubiennes ; l'armée de Mésie formait la première. D'autre part, par sa proximité de l'Italie, elle préservait la capitale d'un coup de main imprévu (2).

Sous les empereurs suivants la paix fut rarement troublée en Dalmatie. Le temps avait habitué les indigènes à courber le front sous le joug de Rome ; la civilisation romaine d'ailleurs, entrée dans le pays à la suite des armées, avait lentement gagné les esprits : elle énerva toute résistance à tel point que l'empereur Vespasien n'hésita pas à laisser dorénavant cette contrée sans défense.

Pendant ces longues années de paix les soldats furent employés à des travaux d'utilité publique (3). Un des principaux ouvrages que les officiers imposèrent à leurs soldats pour les tenir en haleine fut la construction et l'entretien des routes. Le camp de Burnum fut relié à la capitale, Salonae, et une voie militaire établie à la place de l'ancienne route marchande. L'inscription du CIL. III, 3200 a conservé le souvenir de ce travail par les mots ... *viam Gabinianam aperuit et munit per leg (ionem) VII.* Ainsi la VIIe légion construisit la *via Gabiniana* depuis Salonae jusqu'à Andetrium. L'autre partie, conduisant de Burnum à Andetrium, fut donc faite par la XIe légion (4). Des vexillations de celle ci, aidées par quelques détachements de la 2de légion de Dalmatie, réparèrent aussi la route qui joint la capitale de cette province à Sirmium, sur une longueur totale de cent soixante sept mille pas (5).

(1) CIL. III, 2908.
(2) TACITE, *Ann.*, IV, 5.
(3) Pour les autres provinces voir, DURUY, *Histoire*, IV, p. 424.
(4) VON DOMASZEWSKI, *Westd Zeitschr.*, 21 (1902), p. 168.
(5) *Ibid.* et CIL III, 3200.

Digitized by Google

Une autre occupation, celle-ci principalement des officiers, fut l'applanissement des différends qui surgissaient fréquemment entre les administrations des villes de la province. C'est ainsi qu'un centurion de la XIe légion, M. Sueto, fut choisi comme juge dans une affaire inconnue par les deux partis en présence (1) (sous Caligula). D'autres officiers furent chargés sous Caligula et aussi sous Néron de mesurer le territoire des cités de Neditum et de Corinium (2), des Sidrini et des Asseriates (3) etc., d'en tracer les limites et de rétablir les bornes contestées.

En l'an 42 de notre ère, les légions de Dalmatie donnèrent à l'empereur Claude une preuve éclatante de leur fidélité. Le gouverneur de la province, Furius Camillus Scribonianus, travaillé secrètement par Vinicianus, refusa l'obéissance au souverain et entraina ses troupes à la sédition (4). Mais celles-ci rentrèrent dans le devoir après cinq jours de défection. Au moment où elles se préparèrent à rejoindre le nouveau prétendant, le hasard voulut que les porte-étendards, malgré leurs efforts réitérés, ne parvinrent pas à retirer les drapeaux plantés dans le sol ni à orner l'aigle légionnaire, comme ils en avaient l'habitude. La superstition leur fit voir dans ce fait d'ordre purement naturel un avertissement de la divinité. Le repentir gagna quelques cœurs, on se mit à discuter l'évènement, on formula des critiques au sujet de certaines promesses de Camillus, on s'accusa l'un l'autre et bientôt toute l'armée eut honte du passé (5) Scribonianus, privé d'appui, dut s'enfuir (6) et les chefs du soulèvement payèrent de leur tête leur infidélité : les soldats repentants les immolèrent en signe d'expiation (7). A leur tour, ces meurtriers furent condamnés à mort par le père du futur

(1) CIL. III, 9832.
(2) CIL. III, 2883.
(3) *Jahreshefte d. Oest. arch. Instituts*, VIII, *Beiblatt*, p. 52.
(4) Schiller, *Geschichte*, I, p. 318.
(5) Dion Cassius, 60, 15; cf. 55, 23; Suétone, *Claude*, 13, 4; 35, 15.
(6) Dion Cassius, *ibid.* Arrivé dans l'île d'Issa, il se donna volontairement la mort.
(7) Suétone, *Othon*, 1.

Digitized by Google

empereur Othon pour avoir montré trop d'empressement à faire justice eux-mêmes (1).

Le soulèvement de Camillus était venu déranger Claude assez désagréablement dans ses occupations d'antiquaire. Il se fit que vers la même époque on découvrit certain petit complot de palais (2). L'empereur, n'étant pas des plus courageux (3), — on se rappelle dans quelles circonstances il fut élevé au trône — songea sérieusement, dit-on, à démissionner (4). Grande fut donc sa joie et sa reconnaissance, quand il apprit la conduite des légions de Dalmatie ; il les indemnisa, sans doute, libéralement, leur fit accorder par un décret sénatorial le titre de *Claudiae piae fideles* (5) et envoya leurs vétérans fonder une colonie à Siculi (Biač) (6). Un de ses prédécesseurs avait envoyé une colonie de vétérans à Imotski, sur le territoire de Salonae (7).

Borghesi (8) pense que l'empereur Claude conduisit aussi des vétérans de la XIe Claudia à Ptolemais, en Galilée (9). Il semble résulter du nom de Bovianum Undecimanorum, qui est une cité de l'Italie, qu'à une époque indéterminée des vétérans de la XIe légion ont été établis dans cette ville (10). C'est, sans doute, dans une de ces colonies que L. Sertorius Firmus, porte-enseigne de la XIe Claudia pia fidelis, fut envoyé comme *curator veteranorum* (11).

(1) Suétone, *Othon*, 1.

(2) Suétone, *Claude*, 35.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* ; Dion Cassius, 60, 15.

(5) Dion Cassius, *ibid.* ; Suétone, *Claude*, 13 ; Tacite, *Hist.*, II, 75 ; Orose, 7, 6.

(6) Pline, *Hist. nat.*, III, 22, 141 : *Sicum in quem locum divus Claudius veteranos misit;* CIL. III, 9709, 9710 et p. 305 et 1608.

(7) Patsch, *Arch. epigr. Untersuchungen*, I (1896), p. 32 et surtout V (1901), p. 25 et suiv.

(8) *Annali dell' Instituto*, XI, p. 154.

(9) Eckhel, 3, p. 424 ; Cohen, I, p. 309, n. 431-433 ; Sestini, *Classes generales* etc., p. 149 ; cf. Zumpt, *Comment. epigr.*, p. 386. Les monnaies de Ptolemais présentent les chiffres VI, IX, X, XI.

(10) Pline, *Hist. nat.*, 3, 12, 17 ; cf. Mommsen, *Inscr. Neap.*, 4987 = CIL. IX, 2564 ; Grotefend, *Zeitschr. f. Alterthumswissenschaft*, 1840. p. 643, n. 2 et Vaglieri, *l. c.* p. 288.

(11) CIL. V, 3375. L'inscription date du Ier siècle, car on ne trouve les *curatores veteranorum* qu'à cette époque. Ils furent remplacés à la fin du Ier siècle par des

Digitized by Google

§ II. — Le Règne de Néron.

L'empereur Néron, dès le début de son règne, eut de sérieux démêlés avec les Parthes, les ennemis séculaires de Rome. Corbulon, le meilleur général de l'époque, fut appelé du fond de la Germanie pour prendre la conduite des opérations. On commença par mettre à sa disposition toute l'armée de l'Asie, composée alors de 4 légions (1). Mais le nouveau général eut vite fait de se convaincre de l'insuffisance de cette armée : un long séjour dans les pays orientaux, l'habitude du luxe et la négligence des exercices militaires avaient ramolli le courage et entamé fortement la rigide discipline des troupes romaines. Il appela donc à son secours une de ses anciennes légions de Germanie, la IVe Scythica (2), dont il avait appris à estimer la valeur et la discipline, et, en outre, la Ve Macedonica de Mésie, la XVe Apollinaris de Pannonie et des détachements des autres légions illyriennes (3). Celles-ci étaient la VIIe Claudia, la XIe Claudia et la VIIIe Augusta (4). Ces vexillations sont mentionnées par Tacite pour la première fois en l'an 63, quand Corbulon, au printemps de cette année, ordonna le rassemblement de toutes ses troupes à Mélitène (5).

En l'an 65, Néron ordonna une levée générale en Gaule Narbonaise, en Afrique et en Asie pour compléter les cadres

magistri. Cf. Marquardt, *Staatsverwaltung*, I, p. 20. — L'inscription fut trouvée à Vérone, qui est le lieu de naissance de L. Sertorius. Cela résulte de la tribu *Poblilia*, dans laquelle il est inscrit, et du fait qu'on a découvert au même endroit des inscriptions du père et du frère de ce porte-enseigne. Cf. CIL. V, 3347, 3374.

(1) Ces légions étaient la IIIe Gallica, la VIe Ferrata, la Xe Fretensis et la XIIe Fulminata.

(2) Pfitzner, *Legionen*, p. 31 et 34; cf. Mommsen, *Res gestae d. Augusti*, p. 68, n. 2 et von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 47 (1892), p. 207, n. 3.

(3) Tacite, *Ann.*, 15, 26.

(4) Cf. Pfitzner, *ibid.*, p. 148, 152, 161.

(5) Tacite, *Ann.*, 15, 26 ... *addiditque legionem quintam, quae per Pontem agens expers cladis fuerat, simul quintadecumanos recens adductos et vexilla delectorum ex Illyrico et Aegypto, quodque alarum cohortiumque, et auxilia regum in unum conducta apud Melitenen, qua tramittere Euphraten parabat.*

Digitized by Google

des légions illyriennes (1). Cette mesure, nous l'avons dit (2), ne doit pas être regardée comme exceptionnelle. Les agents recruteurs allèrent même à une autre époque (3) jusqu'en Espagne pour trouver les recrues nécessaires à la XIe Claudia (4).

Vers la fin de sa vie (a. 67), Néron fut pris d'une soudaine manie de conquête. Après avoir cru éclipser Homère et Pindare sur tous les théâtres de l'Italie et de la Grèce, il rêva d'égaler Alexandre. Il eut soin de choisir un ennemi peu dangereux, les Albanais, et pour bien marquer le désir qu'il avait d'imiter le fameux conquérant de Macédoine, il créa une nouvelle légion et l'intitula pompeusement du nom de *Phalanx Alexandri magni* (5). La Ve Macedonica et la Xe Fretensis revenant de la Syrie durent attendre à Alexandrie de nouveaux commandements. Les gouverneurs de Bretagne, de Germanie, d'Illyrie reçurent ordre de détacher des vexillations et de les diriger à marches forcées sur la capitale de l'Égypte. La XIe Claudia dut donc fournir un détachement comme les autres légions du Danube. Au printemps de l'an 68, celui-ci prit la route de l'Italie. Il longea la côte de l'Adriatique pour se rendre à Brindes, quand l'empereur, justement inquiété par les projets ambitieux de Vindex, le rappela à Rome (6). C'était au mois de mars de l'an 68 (7). Il se rendit dans la capitale et y demeura durant le reste de la vie de Néron et pendant le règne éphémère de Galba. En tout cas, il était dans la ville lors de l'entrée triomphale de ce dernier empereur (8), au milieu du

(1) Tacite, *Ann.*, 16, 13.
(2) *Supra*, p. 119
(3) Ces Espagnols sont morts en service actif entre l'an 42 et 69, puisque leurs épitaphes furent trouvées à Dalmatie (Burnum) et que la légion y porte le nom de *Claudia p. f.*
(4) CIL. III, 6417, 6419.
(5) Suétone, *Néron*, 19.
(6) Tacite, *Hist.*, I, 6.
(7) Goyau, *Chronologie*, p. 136.
(8) Tacite, *Hist.*, I, 6.

Digitized by Google

mois d'octobre de l'an 68, et trois mois plustard il campait encore au portique Vipsania (1).

§ III. — Les Guerres Civiles.

Néron mort, la légion XIe Claudia en Dalmatie et son détachement à Rome furent forcés de reconnaître Galba. Celui-ci, on ne sait pourquoi, fit rester les vexillations illyriennes dans la capitale et leur assigna comme lieu de garnison le portique Vipsania. Le 15 janvier de l'an 69, Othon fut proclamé empereur à Rome même par quelques prétoriens soudoyés. Galba dépêcha Marius Celsus au portique Vipsania pour sonder et, au besoin, pour acheter les Illyriens (2). Avaient-ils à se plaindre de l'empereur ? Othon les avait-il déjà secrètement gagnés par la promesse ou la menace ? On l'ignore ; toujours est-il qu'ils chassèrent ignominieusement l'envoyé de Galba, *infestis pilis proturbant* (3), et qu'ils se joignirent aux partisans d'Othon.

Mais quelques jours auparavant, les légions des deux Germanies avaient aussi refusé l'obéissance à Galba et présenté la pourpre au gouverneur de la province inférieure, à Vitellius. Au 15 janvier, on ignorait encore à Rome ce qui s'était passé à la frontière du Rhin. Voilà pourquoi les Romains se trouvaient avoir à leur insu deux empereurs et par conséquent la guerre civile. Les vexillations danubiennes casernées à Rome restèrent fidèles à Othon. Elles durent partir à sa suite pour combattre Vitellius et coopérèrent donc vraisemblablement à la bataille de Bedriac (4). Quant aux soldats restés en Pannonie, en Mésie et en Dalmatie, ils ne tardèrent pas à accepter le choix de leurs camarades de la Capitale (5). La XIe Claudia de Dalmatie envoya à Othon un premier secours de 500 hommes. Le gros du corps suivit

(1) Tacite, *Hist.*, I, 31 ; Suétone, *Galba*, 19.
(2) Tacite, *Hist.*, I, 31.
(3) *Ibid.* ; Schiller, *Geschichte*, I, p. 373 ; Schultze, *De leg. Rom. XIII Gem.*, p. 51.
(4) Le *vexillum* de la XIIIe Gemina est cité par Tacite, *Hist.*, II, 24.
(5) Tacite, *Hist.*, I, 76 ; Plutarque, *Othon*, 4, 1.

Digitized by Google

à quelques journées de marche d'intervalle. Tacite, Hist., II, 11, raconte les faits en ces termes : *Laeta interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Delmatia Pannoniaque exercitibus. Fuere quattuor legiones, e quibus bina milia praemissa ; ipsae modicis intervallis sequebantur, septuma a Galba conscripta, veteranae undecuma ac tertia decuma et praecipui fama quartadecumani, rebellione Britanniae compressa* (1).

On croit, bien que les sources ne le disent pas expressément, que la XIe Claudia a pris part à la bataille de Bedriac (2). L'épigraphie n'apporte aucune lumière sur ce point, de sorte que nous ne disposons, pour nous former une opinion, que des sources littéraires, qui se réduisent en l'occurence à quelques textes de Tacite (3) et à un passage de Suétone (4), deux auteurs également dignes de foi (5).

A deux endroits Tacite fait comprendre que la XIe Claudia a coopéré à l'engagement de Bedriac. On a vu plus haut que cette légion, dès le début des hostilités, s'était mise en marche pour l'Italie. Or, au XXXIIe chapitre du deuxième livre, rapportant un discours prononcé par Suetonius Paulinus, quelques jours avant l'engagement, dans le but de dissuader Othon de livrer bataille, l'historien expose, après plusieurs autres arguments, le suivant : .... *paucis diebus quartam decumam legionem, magna ipsam fama, cum Moesicis copiis adfore : tum rursus deliberaturum et, si proelium placuisset, auctis viribus certaturos.* L'écrivain ne fait aucune allusion ici à l'arrivée prochaine de la XIe Claudia, comme on voit, ce qui semble indiquer qu'elle n'était déjà plus en route. Un peu plus loin, au chapitre XLIV, exposant le bilan de la bataille, il dit encore : *superesse cum ipso Othone militum quod trans Padum fuerit, venire*

(1) Cf. Tacite, II, 32, 44 et 46.
(2) Vaglieri, *o. c.* p. 285.
(3) *Hist.*, II, 11 et suiv.
(4) *Othon*, 9.
(5) Tacite est un contemporain des évènements qu'il raconte. Le père de Suétone assista à la bataille de Bedriac en qualité de général d'Othon.

Digitized by Google

Moesicas legiones, magnam exercitus partem Bedriaci remansisse : hos certe nondum victos et, si ita ferret, honestius in acie perituros (1). Ici Tacite ne parle ni de la XIe Claudia ni de la XIVe Gemina, citée encore dans le texte précédent comme étant absente. Cette dernière légion semble donc être arrivée dans l'intervalle qui sépare le conseil de guerre du jour de la bataille. La XIe Claudia, qui n'est mentionnée dans aucun des deux textes, était déjà arrivée, sans doute, avant le conseil de guerre. Bref, à moins d'accuser Tacite de négligence grave, ce à quoi nous ne sommes nullement autorisé, il faut admettre que la XIe Claudia et la XIVe Gemina étaient présentes à la bataille de Bedriac (2). Toutefois cette conclusion tirée du silence de Tacite est contredite par le passage suivant de Suétone, *Othon*, 9, où il énumère les troupes qui ne purent assister à la bataille de Bedriac : *et supervenientibus aliis*

(1) Cf. *ibid.*, II, 46.

(2) Au livre II, 11, Tacite raconte le début des hostilités entre Othon et Vitellius comme suit : *Laeta interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Delmatia Pannoniaque exercitibus. Fuere quattuor legiones, e quibus bina milia praemissa; ipsae modicis intervallis sequebantur, septuma a Galba conscripta, veteranae undecuma ac tertia decuma et praecipui fama quartadecumani, rebellione Britanniae compressa. Addiderat gloriam Nero eligendo ut potissimos, unde longa illis erga Neronem fides et erecta in Othonem studia. Sed quo plus virium ac roboris, e fiducia tarditas inerat. Agmen legionum alae cohortesque praeveniebant.* Ce texte, comparé aux deux autres cités ci-dessus, nous apprend divers détails sur la marche des troupes danubiennes appelées au secours d'Othon. Chacune des 4 légions mentionnées détacha une vexillation de 500 hommes pour prendre les devants. Vinrent ensuite les cohortes et les ailes, comme il résulte de la dernière proposition et enfin arrivèrent les légions elles-mêmes. Le pluriel *modicis intervallis* de la proposition *ipsae .... sequebantur* semble indiquer que les 4 légions ne marchaient pas ensemble, mais en deux corps et peut-être en quatre. Quoiqu'il en soit, si les légions XIe et XIVe de Dalmatie ont fait un bout de chemin ensemble, il est certain pourtant qu'elles se sont séparées en route, car elles ne paraissent pas être arrivées en même temps à destination (Tacite, *Hist*, II, 32). — Dans l'énumération *septuma a Galba conscripta* etc., l'historien ne suit pas l'ordre géographique ni l'ordre de l'arrivée des légions, croyons-nous, mais simplement l'ordre de leurs numéros. — Pour prouver que la XIVe Gemina aurait pris part à la bataille de Bedriac, on ne peut tirer argument du texte de Tacite, *Hist.*, II, 43, où il décrit succinctement le combat : *circumventi plurium adcursu quartadecumani.* Par ces mots l'historien ne désigne pas nécessairement la légion ; il peut faire allusion soit au détachement dépêché en Italie dès le début des hostilités, soit à la vexillation venue de Rome à la suite d'Othon.

Digitized by Google

(i. e. copiis) e Dalmatia Pannoniaque et Moesia. Il n'y a moyen de concilier les deux sources qu'en admettant, pour ce qui concerne l'armée de Pannonie et de Dalmatie, que Suétone fait allusion non à des légions, mais à quelques cohortes et ailes auxiliaires, dont quelques unes se seraient attardées en route, tandis que d'autres auraient devancé les légions.

Il est probable qu'on ne parviendra jamais à élucider entièrement cette question. Pour ce qui nous regarde, nous sommes enclin à admettre que la XIe Claudia a combattu à Bedriac. Après la débacle, la légion ainsi que les deux vexillations qui en avaient été temporairement détachées regagnèrent leurs quartiers d'hiver en Dalmatie (1) et quelques-uns de ses centurions payèrent de leur tête l'empressement qu'ils avaient mis à servir la cause d'Othon (2).

Müller rapporte à cette guerre les inscriptions du CIL. V, 3374 et 3375, provenant de Vérone (3). Elles citent deux *Sertorii*, l'un centurion, l'autre signifer de la XIe Claudia :

CIL. V, 3374.

Q. Sertorius L. f. Pob(lilia) Festus, centur(io) leg(ionis) XI Claudiae piae fidelis.

Ibid., 3375.

L. Sertorius L. f. Pob(lilia) Firmus, signif(er) aquil(ifer) leg(ionis) XI Claud(iae) piae fidelis, missus curat(or) veter(anorum) leg(ionis) ejusdem, Domitiae L. f. Priscae uxori.

Vaglieri (4) n'a pas admis l'opinion de Müller, parce que le second soldat est un *missus curat(or) veter(anorum)* et que l'inscription a été faite par le soldat en l'honneur de son épouse. Ce second document ne prouve donc pas la présence de la XIe Claudia à Vérone. Le premier ne le prouve pas.

(1) Tacite, *Hist.*, II, 47.

(2) *Ibid.*, II, 60.

(3) *Philologus*, 1881, p. 221. — On ne peut rapporter à cette expédition l'inscription publiée dans l'*Eph. epigr.*, IV, p. 245 = *Not. d. Scavi*, 1878/9, p. 12, dans laquelle un *miles* de la légion XIe Claudia est cité. L'absence du surnom *Pia Fidelis* prouve que la pierre est postérieure au Ier siècle.

(4) *O. c.*, p. 283.

Digitized by Google

davantage, car Vaglieri aurait pu ajouter un troisième argument, qui plaide encore plus fortement que les précédents contre l'hypothèse de Müller. Les deux *Sertorii* sont originaires de Vérone; les deux militaires, en effet, sont inscrits dans la tribu *Poblilia*, qui est précisément celle de Vérone. Dès lors leur présence dans cette ville et l'existence des deux inscriptions citées s'expliquent d'elles-mêmes. D'ailleurs n'était cet argument, qui ne peut laisser aucun doute sur l'origine des Sertorii, la présence à Vérone de deux soldats du même nom, qui sont deux frères ou deux proches parents, de l'épouse de l'un d'eux et du père (1), devait nous mettre en garde contre l'hypothèse hasardée de Müller.

Entre Vitellius et Vespasien la XIe Claudia trouva le choix difficile; elle n'affectionna ni l'un ni l'autre et surtout elle voulut être cette fois-ci du parti victorieux, c'est-à-dire de l'armée récompensée (2). Longtemps elle hésita avant de se prononcer, jusqu'à ce que la bataille de Crémone eut décidé de l'empire. Inquiète alors, elle accourut offrir ses services au général de Vespasien (3). Celui-ci ne savait qu'en faire. La guerre était finie et les troupes auxiliaires renforcées de quelques détachements légionnaires suffisaient amplement pour disperser les derniers adhérents de Vitellius (4). Il fut décidé que les légions victorieuses et, à plus forte raison, la XIe Claudia resteraient à Vérone et y attendraient l'issue des évènements et les ordres de Vespasien (5). La XIe Claudia était commandée à cette époque par Annius Bassus, un homme à la fois actif et habile et qui avait acquis une grande influence sur

(1) CIL. V, 3347.

(2) On trouvera dans la *Revue des Études anciennes*, V (1903), p. 329 et suiv., un intéressant article de Fabia sur l'*Adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne*. C'est un examen critique du récit de Tacite.

(3) Tacite, *Hist.*, III, 50.

(4) Tacite, *ibid.*

(5) Tacite, *ibid.*

Digitized by Google

l'esprit indolent du vieux gouverneur de la Dalmatie (1).

Au printemps de l'an 70, sans doute, Vespasien enjoignit à la XIe Claudia de se rendre à la frontière du Rhin, où Civilis rêva de fonder un empire gaulois (2).

ARTICLE TROISIÈME.

Arrivée de la legio XI Claudia en Germanie Supérieure.

Tacite, *Hist.*, IV, 68, énumére les troupes envoyées par Mucien contre Civilis. Le *codex mediceus* porte le texte suivant : *legiones victrices uim. x juñj* [*octava, undecima* (3) *et septima vel tertia decima* (4)] *Vitellianarum unaetvicensima, e recens conscriptis secunda Poeninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio traducuntur.*

Il résulte de ce texte que la légion XIe Claudia fut dirigée en l'an 70 après J. C. de l'Italie sur la frontière du Rhin. Il nous apprend aussi que les troupes, divisées en trois corps, prirent trois routes différentes : les unes passèrent par les Alpes Pennines, les autres par les Alpes Cottiennes, la troisième division par les Alpes Graies. La légion XXIe Rapax arriva la première en Germanie (5) et passa par le camp de Vindonissa. Guendel a conclu de là, avec raison pensons-nous, que la XXIe Rapax et ses troupes auxiliaires ont formé le premier corps et qu'elles ont pris la

(1) Tacite, *Hist.*, III, 50 : *is Silvanum socordem bello et dies rerum verbis terentem specie obsequii regebat et ad omnia, quae agenda forent, quieta cum industria aderat;* cf. *ibid.*, II, 86 et Borghesi, *Annali d. Instituto*, XI, p. 154.

(2) Tacite, *Hist*, IV, 68.

(3) Les chiffres VIII et XI sont facilement reconnaissables dans le texte des manuscrits. Aussi la plupart des éditeurs ont-ils admis ces deux chiffres dans leur texte. Les sigles uñj doivent cacher le chiffre de la VIIe Claudia ou celui de la XIIIe Gemina.

(4) Cf. Ritterling, *Zur röm. Legionsgeschichte am Rhein, Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 111 ; Pfitzner, *o. c.*, p. 66 et suiv. ; Beuchel, *I Italica*, p. 47 et suiv. ; Mommsen, Hermes, XIX (1884), p. 440 adn. 1.

(5) Tacite, *Hist.*, IV, 70.

Digitized by Google

route la plus directe, qui passe par les Alpes Pennines. D'après le même auteur la IIe Adjutrix aurait formé la deuxième division. Celle-ci aurait traversé les Alpes par la gorge des monts Graies. Le troisième corps d'armée, les *legiones victrices*, parmi lesquelles se trouvait la XIe Claudia, aurait pris le chemin qui mène en Gaule par les Alpes Cottiennes. Guendel fait passer la IIe Adjutrix par les Alpes Graies plutôt que par les Alpes Cottiennes, parce qu'elle aurait rejoint l'armée de Cerialis avant les *legiones victrices* (1) et parce que le mot *pars*, employé par Tacite pour désigner une des trois divisions mentionnées, s'appliquerait mieux à celle là qu'à celles-ci (2).

Si la première partie de l'hypothèse de Guendel, qui traite de la XXIe Rapax, nous paraît juste, la seconde, au contraire, nous semble hasardée. De ce qu'aucune des *legiones victrices* n'est citée dans le récit que Tacite fait du soulèvement de Civilis en Germanie Inférieure, Guendel conclut que la IIe Adjutrix a suivi pour gagner les bords du Rhin un plus court chemin que la XIe Claudia et ses compagnes. Il est clair que cet argument tiré du silence de Tacite n'a de valeur que s'il est prouvé que les *legiones victrices* ont aussi été envoyées en Germanie Inférieure, que leur lieu de destination n'a pas été différent de celui de la IIe Adjutrix (3). Mais si la preuve de ce fait ne peut être produite et si l'on peut admettre que ces troupes furent dépêchées non pas en Germanie Inférieure, comme la IIe Adjutrix, mais en Germanie Supérieure, dont Tacite ne raconte pas les évènements dans les livres que nous avons conservés de lui, le silence de l'historien ne prouve pas ce que Guendel en conclut. Or Ritterling et la plupart des

(1) La IIe légion est citée par Tacite au livre V, chap. 14. L'historien ne nomme aucune des *legiones victrices* dans le récit qu'il fait du soulèvement de Civilis.

(2) *De legione Rom. II Adjutrice*, p. 23 et 24.

(3) Si les *legiones victrices* avaient été envoyées en Germanie Inférieure et si elles étaient arrivées à destination avant la IIe Adjutrix ou en même temps que celle-ci, Tacite aurait certainement parlé d'elles et aurait sans aucun doute mentionné l'arrivée fort opportune de ce renfort considérable.

Digitized by Google

savants qui de nos jours se sont occupés de la question, pensent que les légions VIIIe, XIe et XIIIe (?), les *legiones victrices* de Tacite, furent envoyées de l'Italie directement en Germanie Supérieure et qu'elles y demeurèrent. En tous cas, la preuve certaine de la coopération des *legiones victrices* à la guerre contre Civilis doit encore être apportée. Nous pouvons donc concéder à Guendel que la IIe Adjutrix a rejoint les troupes de Cerialis avant les *legiones victrices*, puisqu'il est probable que celles-ci n'ont jamais reçu l'ordre de les rejoindre; mais ce fait ne prouve aucunement que la IIe légion a suivi un plus court chemin pour passer les Alpes que les autres.

Ensuite Guendel rapporte le mot *pars* à la IIe Adjutrix, parce que ce mot s'applique mieux à une seule légion qu'à plusieurs. Il croit donc que le mot *pars* (sous entendu *exercitus*) désigne une des légions citées dans la ligne précédente. Mais est ce bien ainsi qu'il faut interprêter le texte de l'historien : *victrices legiones, octava, undecima, decima tertia* (?), *Vitellianarum unaetvicensima, e recens conscriptis secunda Poeninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio traducuntur ?*

Si Tacite avait voulu dire qu'une des légions citées, la IIe Adjutrix par exemple, avait traversé les Alpes Graies, n'aurait-il pas écrit plutôt : *victrices legiones .... e recens conscriptis secunda Poeninis, Cottianis Graiisque Alpibus traducuntur* ou mieux encore : *victrices legiones .... Vitellianarum unaetvicensima Poeninis Cottianisque Alpibus, e recens conscriptis secunda monte Graio traducuntur ?* Ces constructions semblent tellement naturelles et simples, tellement conformes aux lois ordinaires du style, que nous avons difficile à croire que Tacite les ait rejetées pour en employer une qui manque de clarté et prête à confusion. Aussi croyons-nous qu'il faut comprendre le texte de Tacite autrement que Guendel l'a fait. A notre avis, il faut l'interprêter comme suit : les légions victorieuses, les VIIIe, XIe et XIIIe (?), la XXIe Vitellienne et la IIe légion, récemment

Digitized by Google

levée, passèrent par les Alpes Pennines et Cottiennes, *legiones victrices .. .. Vitellianarum unaetvicensima, e recens conscriptis secunda Poeninis Cottianisque Alpibus* (sous entendu *traducuntur*). Ces cinq légions passèrent donc en Germanie par deux chemins. Une partie de l'armée envoyée contre Civilis, non détaillée celle-là et composée très probablement de troupes auxiliaires, peut-être aussi de vexillations légionnaires, traversa les monts Graies, *pars monte Graio traducuntur*. Cette interprétation nous paraît forcée que celle de Guendel.

Bref, il résulte de ce qui précède que les deux arguments produits par Guendel pour prouver que la IIe Adjutrix a passé par les Alpes Graies plutôt que par les Alpes Cottiennes ne tiennent pas debout.

Mais si l'on ignore par quel chemin la XIe Claudia est venue en Germanie, sera-t-il possible de dire au moins quand elle a quitté l'Italie, à quelle date elle est arrivée à son lieu de destination et quel il était ? Malheureusement non ; faute de documents on ne peut donner à toutes ces questions que des réponses approximatives, très insuffisantes.

Il semble ressortir de Tacite, *Hist.*, IV, 68, que Mucien et Domitien étaient encore à Rome au moment où la XIe Claudia et les autres légions destinées à combattre Civilis, reçurent l'ordre de partir. D'autre part, lors de la pose de la première pierre du Capitole, détruit par un incendie, Mucien et Domitien paraissent avoir été absents de Rome (1). Cette cérémonie eut lieu le 22 juin de l'an 70, de sorte qu'on est autorisé à admettre que la légion XIe Claudia s'est mise en route avant cette date. Il est impossible de préciser davantage.

Ne connaissant pas la date précise de son départ, il va de soi que nous ignorons celle de son arrivée à destination.

(1) Les festivités sont décrites par Tacite au chapitre LIII du même livre. Aucune allusion n'y est faite ni à Mucien ni à Domitien, appelés pourtant par leur situation à présider cette cérémonie.

Digitized by Google

D'ailleurs cette destination elle-même n'a pu être déterminée encore avec certitude. Tacite dit bien que la légion fut envoyée au delà des Alpes, mais il n'indique nulle part dans les livres que nous possédons sur quelle province elle fut dirigée. Les sources épigraphiques ne permettent pas non plus de résoudre la question. En Germanie Inférieure Schmidt prétend avoir vu quelques briques estampillées de la XIe légion provenant de Kaldenhausen, mais il n'est pas possible de leur assigner une date, même approximative. D'ailleurs le témoignage de Schmidt a été mis en doute par Ritterling (1). En Germanie Supérieure, par contre, les traces laissées par la XIe Claudia sont très nombreuses, mais du document le plus ancien, une épitaphe de soldat trouvée à Vindonissa (2), on peut seulement conclure qu'elle est arrivée en cet endroit avant l'an 84 de notre ère. Dans ces conditions la voie était ouverte aux conjectures et on n'a pas laissé de s'y engager.

Certains savants croient que la XIe Claudia se rendit en Germanie Inférieure pour y combattre contre Civilis ; ils peuvent invoquer trois arguments en faveur de leur hypothèse. Ils peuvent s'appuyer tout d'abord sur les briques à l'estampille : LEG. XI, que nous venons de citer ci-dessus et que Schmidt affirme avoir été découvertes à Kaldenhausen (au Nord de Novaesium), en Germanie Inférieure. Nous avons déjà fait remarquer que la valeur démonstrative de ces documents n'est pas grande, puisqu'on ne peut pas leur assigner de date. La légion peut avoir été appelée en Germanie Inférieure à l'occasion d'une autre guerre que celle de Cerialis contre les Bataves. Les partisans de cette hypothèse font valoir ensuite cette considération que les légions XIe, VIIIe, etc., enumérées par Tacite *l. c.*, furent appelées aux bords du Rhin pour tenir tête à Civilis et ses Bataves et que les principales phases de la répression se sont déroulées en Germanie Inférieure. Ces faits sont

(1) *De legione Rom. X Gemina*, p. 68, n. 1.
(2) CIL. XIII, 2, 5213 (= 253).

Digitized by Google

exacts; il n'en est pas moins vrai qu'il a fallu aussi des renforts en Germanie Supérieure en l'an 70 et que, par conséquent, la XIe légion a pu être envoyée tout aussi bien dans cette province. Enfin, troisièmement, si Tacite ne mentionne explicitement que quatre légions guerroyant en Germanie Inférieure sous la conduite de Cerialis (1), il ne faut pas oublier que l'historien n'a pas eu l'intention de faire un dénombrement complet des forces de ce général, qu'il ne parle qu'occasionnellement des troupes engagées dans les divers combats, quand l'intérêt du récit le demande. Il se pourrait donc fort bien qu'en réalité Cerialis ait eu plus de légions sous ses ordres que celles citées par Tacite. Il y a même un texte des Histoires qui semble insinuer qu'il en fut réellement ainsi : *Secutus est eodem Cerialis, duplicatis copiis adventu secundae et sextae et quartae decumae legionum* (2). L'arrivée opportune de trois légions *doubla* les forces de Cerialis. N'est ce pas à dire que ce général disposa en tout au moins de cinq ou de six légions ?

Tels sont les arguments que les partisans de cette première hypothèse peuvent avancer à l'appui de leur opinion. Mais celle-ci est loin d'être unanimement partagée. Ritterling (3) et d'autres avec lui pensent que la XIe Claudia et les autres *legiones victrices* dont parle Tacite furent envoyées de l'Italie en Germanie Supérieure pour y être placées sous les ordres d'Annius Gallus. Et d'abord, dans le récit que Tacite fait du soulèvement de Civilis ni les légions XIe, VIIIe, XIIIe (?), ni la I^e^ Adjutrix ne sont citées, ce qui semble indiquer qu'elles n'ont pas coopéré à la répression de cette révolte. De plus, pendant le temps où Cerialis guerroyait en Germanie Inférieure, il est certain que la Germanie Supérieure ne pouvait rester sans défense

(1) La XXIe Rapax *(Hist.*, IV, 78), la IIe Adjutrix, la VIe Victrix *(Hist.*, V, 14) et la Xe Gemina *(ibid.*, V, 19). La XIVe Gemina, citée *ibid.*, V, 14, ne resta que deux jours avec l'armée de Cerialis. Après ce temps elle fut envoyée en Germanie Supérieure.

(2) Tacite, *Hist.*, V, 14.

(3) Ritterling, *De legione Rom. X Gemina*, p. 67 et *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 108 et suiv.

Digitized by Google

militaire, puisque la sédition fermentait chez les Chattes et les Usipètes. En l'an 70, ces peuplades indisciplinées poussèrent même l'audace jusqu'à mettre le siège devant Mayence (1). Qu'il a fallu ramener ces peuples à la paix par la force des armes, c'est évident et on devrait l'admettre, même si une notice de Frontin (2) ne nous apprenait pas la reddition des Lingons (3). Bref, il est certain qu'Annius Gallus a eu une armée sous ses ordres en l'an 70. Celle-ci n'a pu être composée que des *legiones victrices* auxquelles sont venues s'adjoindre plus tard la XIVe Gemina et la I^e^ Adjutrix. Enfin, dans cette hypothèse le silence de Tacite au sujet de ces troupes s'explique aisément. Au livre IVe de ses Histoires et au commencement du livre V^e^, celui-ci a exposé les exploits de Cerialis en Germanie Inférieure ; il aurait réservé la fin du Ve livre, qui est perdue, pour raconter en détail les opérations correspondantes d'Annius Gallus en Germanie Supérieure. Si ce livre nous avait été conservé en entier, nous saurions sans aucun doute le rôle que la XIe Claudia et les autres *legiones victrices* ont joué dans les évènements de l'an 70 après J. C.

Quelle hypothèse est la bonne ? Dans l'état actuel de nos sources, c'est difficile à dire; aussi nous sommes-nous borné à exposer objectivement l'état de la question, réservant provisoirement notre opinion jusqu'à ce que les fouilles ultérieures aient fourni les éléments nécessaires pour clore définitivement ce débat.

Mais, même s'il était prouvé que la XIe Claudia a coopéré en Germanie Inférieure aux opérations dirigées contre les partisans de Civilis, il n'en serait pas moins certain qu'elle fut établie en Germanie Supérieure dès la fin des hostilités, sinon dès l'an 70, au moins depuis une date qui en est fort rapprochée. Cette hypothèse va à l'encontre

(1) Tacite, *Hist.*, IV, 37.

(2) *Strateg.*, IV, 3, 14.

(3) Il résulte aussi de Tacite, *Hist.*, V, 19 qu'Annius Gallus avait une armée sous ses ordres, puisque nous apprenons dans ce passage que Cerialis envoya la XIVe Gemina à son collègue de Germanie Supérieure deux jours après son arrivée.

Digitized by Google

de l'opinion de Klein (1), d'Asbach (2) et d'autres, qui ont soutenu que la XIe Claudia s rait restée après l'apaisement de la révolte des Bataves pendant une vingtaine d'années en Germanie Inférieure et que la XXIe Rapax serait revenue occuper après l'an 70/71 soit son ancien camp de Vindonissa, soit le camp de Moguntiacum. Elle mérite donc d'être traitée d'une façon détaillée.

Trois arguments appuient notre hypothèse; le premier est tiré des documents épigraphiques de la XIe Claudia, les deux autres de ceux de la XXIe Rapax.

On a trouvé en Germanie Supérieure, tant sur la rive gauche que sur la rive droite du Rhin, de nombreuses briques estampillées et de nombreuses inscriptions de la XIe légion, dont la plus ancienne remonte à l'époque antérieure à l'an 84 de notre ère (3). Elles témoignent d'un séjour prolongé de la troupe dans cette province. Par contre, en Germanie Inférieure elle n'a laissé de traces qu'à un seul endroit, à Kaldenhausen (4), où l'on a découvert, paraît-il, quelques briques portant l'estampille de la XIe légion. En admettant que le témoignage de Schmidt, qui a découvert ces briques, soit conforme à la vérité, en admettant, en outre, qu'elles datent de l'an 70, ce qui n'est point du tout prouvé, il est encore incontestable que le temps passé par la XIe Claudia en Germanie Inférieure a été très court, vu que les souvenirs laissés dans un pays par un corps d'armée sont nécessairement proportionnels à la durée de son séjour.

Un autre argument peut être tiré des briques de la XXIe Rapax trouvées à Vindonissa. Toutes ces briques présentent uniformément le même sigle : LEG. XXI et le même aspect extérieur, différents l'un et l'autre de la forme et de l'estampille des briques de cette légion trouvées en

(1) Klein, *Programm d. Grossh. Gymnasiums zu Mainz*, 1853; cf. *Bonner Jahrbb.*, 22 (1855), p. 120.

(2) Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1889), p. 5 et 18 n. 11.

(3) CIL. XIII, 2, 5213; cf. *infra*.

(4) Brambach, CIRh., 223, 6 et 240 a. Cf. Ritterling, *X Gemina*, p. 68, n. 1 et Schumacher, *Westd. Zeitschr.*, V (1886), p. 84 et suiv.

Digitized by Google

Germanie Inférieure et dans la vallée du Mein. Cette ressemblance entre les briques d'une même catégorie, opposée aux différences qui distinguent entre elles les briques des trois catégories, prouve que la XXIe Rapax n'a fait qu'un seul séjour ininterrompu à Vindonissa. Or nous savons qu'elle a résidé en cet endroit sous l'empereur Néron jusqu'en l'an 70, année en laquelle elle fut appelée en Germanie Inférieure pour coopérer à la répression du soulèvement de Civilis. Il est donc certain qu'elle n'est pas revenue à Vindonissa après cette date (1).

Mais il est évident que le camp de Vindonissa, qui jouait encore à cette époque le principal rôle dans le système défensif du cours supérieur du Rhin (2), n'a pu être laissé sans défense et que Vespasien, en enjoignant à la XXIe Rapax de partir, a dû commander en même temps à une autre légion de la remplacer. Or à Vindonissa et dans les environs trois légions seulement ont laissé des traces. Ce sont la XIIIe Gemina, qui y résida sous les Jules, la XXIe Rapax qui l'occupa sous Claude et Néron et enfin la XIe Claudia (3). C'est donc cette dernière légion qui a remplacé la XXIe à Vindonissa. Il est donc permis de croire qu'elle y a campé dès l'an 70 de notre ère.

Le troisième argument repose sur les inscriptions de la XXIe Rapax. On constate, en parcourant l'histoire, que les empereurs romains ont toujours eu soin de garder l'équilibre entre les armées des deux Germanies (4). Si les guerres ou les séditions les obligeaient parfois à concentrer sur un point quelconque de la frontière des forces exceptionnellement

(1) Wolff, *Die röm. Ziegeleien von Nied bei Höchst a. Main und ihre Stempel, Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III F., IV, B., p. 340; cf. Ritterling, *X Gemina*, p. 70.

(2) C'était avec Moguntiacum la position la plus importante de tout le cours supérieur et moyen du Rhin, au moins jusqu'à l'annexion des champs décumates par Domitien et la construction du *limes*.

(3) Ritterling, *X Gemina*, p. 89; CIL. XIII, 2, p. 37.

(4) Voir dans Pfitzner, *o. c.*, p. 135 comment cet équilibre fut gardé entre les armées du Rhin. On observe qu'un semblable équilibre fut établi entre les armées du Danube. La raison d'ailleurs en est facile à saisir.

Digitized by Google

nombreuses, on observe d'autre part que le premier résultat de la paix fut toujours de ramener l'ancien équilibre entre les troupes des deux provinces. On peut croire que Vespasien n'agit pas autrement que ses prédécesseurs et qu'en l'an 70, quand le calme fut définitivement rétabli parmi les populations germaniques, il n'a pas laissé subsister au delà du temps utile entre les armées de Germanie une disproportion qui portait en elle les germes de graves dangers. Or les deux armées du Rhin comprenaient à cette époque huit légions, dont quatre restèrent attribuées à Cerialis et dont les quatre autres furent soumises au gouverneur de la Germanie Supérieure. Il suffira donc de prouver que la XIe Claudia doit être comptée au nombre des troupes de ce dernier ou, ce qui revient au même, qu'elle n'a pas figuré parmi les 4 légions de Cerialis, pour pouvoir conclure qu'elle a résidé près du cours supérieur du Rhin depuis l'an 70/71 de notre ère. Cela n'est pas difficile.

Tout le monde est d'accord pour admettre que la IIe Adjutrix (1), remplacée bientôt par la XXIIe Primigenia (2), la VIe Victrix (3) et la Xe Gemina (4), qui combattirent en Germanie Inférieure sous les ordres de Cerialis, continuèrent à camper dans cette province après la soumission des Bataves. Par contre, la VIIIe Augusta (5), la XIVe Gemina, qui remplaça une légion jusqu'à présent inconnue (la VIIe Claudia ou bien la XIIIe Gemina) (6), et la I^e^ Adju-

(1) Cette légion fut formée par Vespasien au début de l'an 70 de marins de la flotte de Ravennes. Peu de temps après sa création, elle fut envoyée en Germanie Inférieure pour y combattre contre les Bataves. (Tacite, *Hist.*, V, 14). En 71, elle suivit Cerialis en Bretagne. Elle n'a pas laissé de traces de son passage en Germanie (Ritterling, *X Gemina*, p. 67 et *ibid.*, n. 4; Guendel, *II Adjutrix* p. 22 et suiv.).

(2) Ritterling, *ibid.*, p. 67 et suiv.; Weichert, *XXII Primigenia*, *Westd. Zeitschr.*, XXI (1902) p. 156.

(3) Ritterling, *ibid.*, p. 69. On n'a découvert jusqu'ici aucune trace de cette légion en Germanie Supérieure.

(4) Ritterling, *ibid.*, p. 43 et suiv.

(5) Ritterling, *X Gemina*, p. 70; Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio.*

(6) Tacite, *Hist.*, V, 19; Meyer, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47 (1889), p. 660; Ritterling, *ibid.*, p. 71.

Digitized by Google

trix (1) séjournèrent en Germanie Supérieure dès l'an 70. Il n'y a désaccord qu'au sujet de la IVe légion de Cerialis; d'après les uns ce serait la XIe Claudia, d'après d'autres la XXIe Rapax. Nous allons essayer de prouver dans ce qui suit que la IVe légion restée en Germanie Inférieure est la XXIe Rapax (2); par le fait même, il sera démontré par un troisième argument que la XIe Claudia n'a pas caserné en Germanie Inférieure après l'apaisement de la révolte de Civilis, mais qu'elle a été fixée en Germanie Supérieure dès la fin des hostilités.

(1) RITTERLING, *ibid.*, p. 70; *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 108; VON DOMASZEWSKI, *ibid.*, XIV (1895), p. 62 *ad not.* 258 contre JUENEMANN, *I Adjutrice*, p. 34 et suiv. Juenemann admet que la I^e^ Adjutrix ne fut appelée sur les bords du Rhin qu'en l'an 88/89 de notre ère, lors du soulèvement de Saturninus. Cette opinion peut être combattue par deux arguments : 1° Plusieurs briques des légions I^e^ Adjutrix et XIVe Gemina découvertes à Moguntiacum prouvent que ce camp fut reconstruit par ces deux légions après le soulèvement des Bataves (CIL. XIII, 2. 6836-6848 et 6925-6935; *Westd. Zeitschr.*, XIV, p. 62, n. 258; CIL. XIII, 2, p. 303); 2° Une inscription trouvée à Baalbek *(Sitzber. d. Wiener Akad.*, 1903, p. 817, cf. *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes in Wien,* VII (1904), *Beibl.*, p. 23 et suiv.) prouve que la I^e^ Adjutrix était déjà en Germanie avant l'an 86 de notre ère.

(2) De cet avis sont RITTERLING, *X Gemina*, p. 67; KELLER, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, VI (1887), p. 82 et WOLFF, *Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III F., IV B., p. 336 et suiv. Cette opinion est combattue par Juenemann, *o c*, p. 47 et suiv. Mais son hypothèse est manifestement fausse. Elle est d'ailleurs subséquente à une autre, fausse aussi, suivant laquelle la I^e^ Adjutrix n'aurait été appelée de l'Espagne en Germanie qu'en l'an 88,89 de notre ère (cf. *supra* n. 1). Réfutons néanmoins brièvement Juenemann. Il prétend d'abord que les documents épigraphiques de la XXIe légion, découverts en Germanie Inférieure, sont contemporains du règne d'Auguste, de Tibère et de Claude, sous les règnes desquels la XXIe Rapax a défendu cette province. Cette opinion est erronée, car une observation attentive des briques fabriquées par cette légion a prouvé que les tuiles trouvées en Germanie Inférieure sont plus récentes que celles qui furent découvertes à Vindonissa, où la troupe a eu ses quartiers d'hiver depuis Claude jusque Néron, et qu'elles sont moins anciennes, d'autre part, que celles qui proviennent de Mayence, Nied, etc., près du cours moyen du Rhin. La XXIe Rapax a donc campé en Germanie Inférieure après l'an 70 et avant de s'établir à Moguntiacum (WOLFF, *l. c.*). De plus, les autels de Brohl, sur lesquels figure aussi le nom de la XXIe Rapax ont été élevés certainement dans la seconde moitié du Ier siècle (cf. *infra*).

Le second argument invoqué par Juenemann n'a pas plus de valeur. Il appelle l'attention sur trois des autels de Brohl, dont nous venons de parler ci-dessus, érigés par des détachements de plusieurs légions réunies, sur le CIL. XIII, 2, 7715, élevé par les détachements des légions VIe Victrix, Xe Gemina, XXIIe Primigenia, sur le CIL. XIII, 2, 7697, élevé par les soldats des légions I^e^ Minervia, VIe Victrix et Xe Gemina, sur le CIL. XIII, 2, 7716, élevé par la VIe Victrix et la Xe Gemina. Il est certain,

Digitized by Google

On peut rappeler d'abord que la XXIe Rapax est citée par Tacite parmi les troupes qui combattirent en Germanie Inférieure contre les partisans de Civilis. Mais le principal argument repose sur les inscriptions de cette légion découvertes à Brohl et sur les briques estampillées de Germanie Inférieure. Dans la vallée de « Brohl », une demi-heure en aval d'Antunnacum (Andernach), existaient à l'époque romaine, comme d'ailleurs encore de nos jours, des carrières de pierres. Celles-ci étaient exploitées il y dix-huit siècles par l'armée de Germanie Inférieure, qui y détachait des vexillations. Ces détachements y ont laissé des souvenirs de leur passage; jusqu'à présent on a relevé des inscriptions de la *legio I Minervia* (CIL. XIII, 2, 7697), de la *legio VI Victrix* (n. 7695, 7696), de la *legio VI Victrix pia fidelis* (n. 7697, 7715, 7716), de la *legio X Gemina* (n. 7698, 7699), de la *legio X Gemina pia fidelis* (n. 7694, 7697, 7715, 7716, 7718), de la *legio X Gemina pia fidelis Domi-*

en effet, que toutes les troupes de Germanie Inférieure ont détaché des hommes à Brohl pour y exploiter les carrières de pierres. D'autre part, il est certain aussi que, si la XXIe Rapax avait encore fait partie de l'armée de Germanie Inférieure au moment où les autels en question furent faits à Brohl, son nom aurait figuré sur ces monuments. Nous admettons donc les prémisses de Juenemann, mais sa conclusion les dépasse malheureusement. Juenemann, en effet, conclut de ces autels que la XXIe Rapax n'a *pas* caserné en Germanie Inférieure après l'an 70, alors qu'il en résulte uniquement qu'au moment où les inscriptions furent gravées sur ces autels, la XXIe Rapax ne campait *plus* ou *pas encore* en Germanie Inférieure. — Voici ce que ces autels nous apprennent au sujet des mouvements d'armée opérés en Germanie Inférieure après l'an 70. CIL. XIII, 2, 7715, élevé par les détachements des légions VIe, X[e] et XXIIe, fut fait après le départ de la XXIe Rapax de Germanie Inférieure pour Moguntiacum et avant le départ de la XXIIe Primigenia. Il se place entre les années 83 et 89/96 de notre ère. CIL. XIII, 2, 7697, élevé par les soldats des légions I[e], VIe et X[e], fut gravé après le départ des légions XXIe Rapax et XXIIe Primigenia et après l'arrivée près du cours inférieur du Rhin de la I[e] Minervia, créée par Domitien. Il est donc postérieur à l'an 89. Enfin, CIL. XIII, 2, 7716 ne cite que les légions VIe Victrix et Xe Gemina. Il fut érigé après le départ de la XXIIe Primigenia entre les années 89/96 et avant l'arrivée ou pendant l'absence de la I[e] Minervia. Nous savons, en effet, que cette légion coopéra aux guerres daciques de Domitien et de Trajan. — Se basant donc sur des arguments aussi peu solides, Juenemann propose de placer le séjour des soldats de la XXIe Rapax à Brohl pendant le soulèvement des Bataves. Il a été amené ainsi à adopter pour les autels de la XXIe Rapax à Brohl une autre explication que pour ceux des autres légions. C'est là un dernier argument qui plaide contre son hypothèse.

Digitized by Google

tiana (n. 7717), de la *legio XV* (n. 7700, 7701), de la *legio XVI* (n. 7720), de la *legio XXI Rapax* (n. 7702, 7714), de la *legio XXII Primigenia* (n. 7703), de la *legio XXII Primigenia piâ fidelis* (n. 7692, 7704, 7710, 7727), de la *legio XXII Primigenia pia fidelis Domitiana* (n. 7725), d'*alae* (n. 7697, 7715, 7716), de *cohortes* (7697, 7715, 7716), de la *cohors II Asturum* (n. 7693), de la *cohors II Asturum pia fidelis Domitiana* (n. 7705), de la *cohors I Civium Romanorum* (n. 7706), de la *cohors II Civium Romanorum pia fidelis Domitiana* (n. 7722), de la *cohors II Varcianorum* (n. 7707), de la *cohors II* .... (n. 7708), de la *cohors V* .... (n. 7721), de la *classis* (n. 7697, 7715, 7716), de la *classis Germanica* (n. 7710, 7719, 7728), de la *classis Germanica pia fidelis Domitiana* (n. 7723). On constate que toutes les troupes énumérées ci-dessus appartiennent à l'armée de Germanie Inférieure. De plus, les noms et les surnoms par lesquels elles sont désignées, ainsi que leur histoire qui est connue, prouvent manifestement que les légions et les troupes auxiliaires qui ont dédié les autels de Brohl hivernaient en Germanie Inférieure au 1er siècle (1). Or parmi celles-ci se trouvait la XXIe Rapax. Cette légion a donc campé en Germanie Inférieure au 1er siècle de notre ère.

Mais il en est certain que la XXIe Rapax a caserné dans cette province sous les empereurs Tibère et Claude, tandis que sous Néron elle défendait Vindonissa, en Germanie Supérieure. Pour pouvoir conclure qu'elle a séjourné en Germanie Inférieure après l'an 70, il faut donc encore démontrer que les autels de Brohl sont postérieurs à la première moitié du 1er siècle. Nous allons le faire.

(1) La VIe Victrix quitta la Germanie Inférieure sous Hadrien, CAGNAT, dans DAREMBERG et SAGLIO, *s. v. legio*. — La Xe Gemina fut envoyée par Trajan en Pannonie, CAGNAT, *ibid.* et RITTERLING, *X Gemina*, p. 51 et suiv. — Les légions XVe et XVIe furent rayées des cadres par Vespasien et la XXIe Rapax par un autre empereur de la fin du 1er siècle, CAGNAT, *ibid* — La XXIIe Primigenia ne resta en Germanie Inférieure que de l'an 70 à 89,90 de notre ère, WEICHERT, *Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), p. 155 et suiv.

Digitized by Google

Les légions qui ont élevé des autels à Brohl sont les suivantes :

I^e^ Minervia ;
VIe Victrix ;
Xe Gemina ;
Legio XV ;
Legio XVI ;
XXIe Rapax ;
XXIIe Primigenia.

La I^e^ Minervia ne fut créée qu'en l'an 87 par Domitien en remplacement de la Ve Alauda (1). La VIe Victrix n'arriva en Germanie qu'en l'an 70 pour combattre contre les partisans de Civilis (2). Il en est de même de la Xe Gemina (3). La XVe Primigenia fut créée par Claude en remplacement des légions du Rhin envoyées par cet empereur en Bretagne pour la conquérir et en former l'armée d'occupation après la victoire (4). Elle campait en Germanie Inférieure à la mort de Néron (5). La XVIe Gallica a eu d'abord ses casernements à Mayence (6), sous Auguste et Tibère ; en l'an 69, au contraire, elle occupait la Germanie Inférieure, où elle aurait permuté, probablement sous le règne de Claude, avec la XXIe Rapax (7). La XXIIe Primigenia ne vint dans cette province qu'en l'an 70 (8). Ce qui précède prouve donc que les soldats de sept des huit légions citées (la 8e = XXIe Rapax) ont érigé les autels de Brohl dans la seconde moitié du 1er siècle. D'autre part, de toutes les légions qui occupaient la Germanie Inférieure sous les

(1) Schilling, *De legion. Rom. I Minervia et XXX Ulpia*, p. 4 et suiv.

(2) Tacite, *Hist.*, V, 14. Les inscriptions et les briques de cette légion qui ne portent pas le titre honorifique P. F. paraissent antérieures à l'an 89, les autres postérieures à cette date. Ritterling, *X Gemina*, p. 69.

(3) Tacite, *Hist.*, V, 19 ; Ritterling, *X Gemina*. p. 37 sqq.

(4) Schilling, *o c.*, p. 17 ; Weichert, *Die legio XXII Primigenia*, *Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), p. 128 sqq.

(5) Tacite, *Hist.*, I, 55.

(6) Tacite, *Ann.*, I, 37 = passage qui a trait à l'an 14 de notre ère. CIL. XIII, 2, 6936 à 6948 ; cf. Ritterling, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, 1893, p. 153.

(7) Tacite, *Hist* , I, 55.

(8) Weichert, *Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), p. 155.

Digitized by Google

empereurs Tibère et Claude, à l'époque où la XXIe Rapax défendait cette même province, nous voulons dire des légions I[e], Ve Alauda, XXe Valeria Victrix (1), XVIIe, XVIIIe et XIXe (2), on n'a découvert aucune trace dans les carrières de Brohl. Cet argument négatif corroborant le précédent, il est permis de conclure que les autels de Brohl gravés par les soldats de la XXIe Rapax sont postérieurs à la seconde moitié du Ier siècle. Il est prouvé dès lors que cette légion a fait en Germanie deux séjours, l'un sous les empereurs Tibère et Claude, l'autre dans la seconde moitié du Ier siècle et, par conséquent, postérieurement à l'an 70 de notre ère.

Cette conclusion, à laquelle Ritterling est aussi arrivé par l'étude des briques, est encore insuffisante, car il résulte de certains documents découverts à Mayence et dans les environs (3) que la légion a aussi campé en cet endroit après l'an 70 (4) et avant la fin du Ier siècle (5). Il reste donc à prouver encore que les documents de Brohl, Bonn, etc. sont antérieurs à ceux de Mayence.

A cet effet nous devons encore une fois invoquer le témoignage des briques estampillées de la XXIe Rapax découvertes, comme nous l'avons déjà dit, à Vindonissa, à Mayence et en Germanie Inférieure. Wolff, a l'occasion de la découverte à Nied, près de Höchst, d'un four à briques utilisé jadis par la XXIe légion, a étudié ces tuiles militaires avec la compétence qu'on lui connaît en cette matière (6) et il est arrivé à la conclusion que les briques qui proviennent des environs de Vindonissa, en Suisse, sont les plus

(1) Pfitzner, *o. c.*, p. 135. Ces trois légions ont formé avec la XXIe Rapax la garnison de la Germanie Inférieure depuis l'an 9 jusqu'à l'an 47 de notre ère.

(2) De l'an 27 avant J. C jusqu'à l'an 9 après J. C. la Germanie Inférieure fut défendue par les légions XVIIe, XVIIIe et XIXe.

(3) CIL. XIII, 2, 6949, 6950, 6951, 6951 a, b.

(4) Puisque jusqu'en l'an 70 la légion a caserné en Germanie Inférieure d'abord, à Vindonissa ensuite.

(5) CIL. XIII, 2, 6950 fut gravée avant l'an 98 de notre ère, comme le prouve l'origine italienne du soldat cité. Cf. CIL. XIII, 2, 6949.

(6) Wolff, *Die röm. Ziegeleien von Nied bei Höchst und ihre Stempel*, *Archiv. f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III *Folge*, IV *Band*, p. 336 et suiv.

Digitized by Google

anciennes, que celles de Mayence, de Nied, etc., de la vallée du Mein, sont les plus récentes et qu'entre ces deux catégories se placent les briques fabriquées par la légion en Germanie Inférieure. Ces dernières forment la transition entre les briques de la Suisse et celles de la vallée du Mein. Il résulte donc de l'étude de Wolff que la XXIe Rapax s'est rendue en l'an 70 de Vindonissa en Germanie Inférieure et qu'après un séjour de quelques années elle est revenue de là à Mayence, où elle a occupé le camp principal et les castella environnants.

Une seconde preuve est fournie par certains documents épigraphiques de la I[e] Adjutrix et de la XIVe Gemina découverts à Mayence. Dans cette ville ont été mises au jour plusieurs briques et inscriptions des légions I[e] Adjutrix et XIVe Gemina, qui prouvent que ce camp fut reconstruit sous Vespasien par ces deux légions (1). Cette reconstruction fut sans aucun doute la conséquence immédiate du soulèvement de Civilis et du siège de la ville par les Chattes en l'an 70 (2). Ce sont donc ces deux légions qui furent chargées par Vespasien de former la garnison permanente de Mayence après le rétablissement de la paix en Germanie et, conséquemment, la XXIe Rapax n'y est arrivée qu'après le départ de l'une de celles-ci. Cette légion n'a eu que trois camps principaux sur les bords du Rhin, à Vindonissa, à Mayence et en Germanie Inférieure. En l'an 70, elle ne revint pas à Vindonissa (3); il n'y eut pas de place pour elle alors à Mayence; elle resta donc en Germanie Inférieure (4). C'est ce qu'il fallait démontrer (5).

(1) CIL. XIII, 2, 6836-6848, b. et 6923-6935; cf. von Domaszewski, *Westd. Zeitschr.*, XIV, p. 62, n. 258 et CIL. XIII, 2, p. 303.

(2) Cf. von Domaszewski, *ibid.* et Tacite, *Hist.*, IV, 37 et 61.

(3) Cf. *supra*, p. 147 et suiv. Inscriptions de la XXIe légion à Vindonissa, CIL. XIII, 2, 5208, 5218, 5201 (?).

(4) Cf. Ritterling, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit. in Wien*, VII (1904), *Beibl.*, p. 23 et suiv., qui dit : « Die legio XXI Rapax ist, wie jetzt wohl von keiner Seite mehr bestritten wird, erst seit dem Chattenkriege Domitians im Jahre 83 wieder in Obergermanien gekommen ».

(5) Sur les inscriptions de Brohl la XXIe Rapax ne porte pas, comme les légions Xe Gemina et XXIIe Primigenia, le titre honorifique de *pia fidelis Domitiana*, donné à

Digitized by Google

Nous avons ainsi exposé ce qu'il est permis de conjecturer sur la route suivie par la XIe Claudia pour se rendre en Germanie, sur la date de son départ, sur sa destination. Nous avons laissé indécise la question de sa coopération à l'expédition contre Civilis, mais nous croyons avoir prouvé qu'en tout état de choses elle est venue se fixer en Germanie Supérieure, sinon dès l'an 70, au moins dès l'apaisement du soulèvement des Bataves.

ARTICLE QUATRIÈME.

Séjour de la legio XI Claudia en Germanie Supérieure.

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS (1).

§ I. — Vindonissa et les castella des environs.

Il s'agit maintenant de déterminer en quel endroit la légion XIe Claudia a établi ses quartiers généraux en arrivant en Germanie Supérieure. Pour qui connait l'histoire des provinces romaines du Rhin, il est hors de doute que

ces dernières légions comme récompense pour leur courageuse conduite lors du soulèvement de Saturninus. L'absence de ce surnom sur les pierres de Brohl semble indiquer que la XXIe Rapax avait déjà quitté la Germanie Inférieure en l'an 88/89 de notre ère. (Cf. Ritterling, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 217 et suiv., et *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), n. 71). D'autre part, une pierre trouvée à Friedberg montre que la légion campait à Mayence en l'an 84 (Bergk, *Zur Geschichte und Topographie d. Rheinlande*, p. 69). Elle y fut appelée, sans aucun doute, pour coopérer à la guerre contre les Chattes en l'an 83 et y resta depuis (Wolff, *Archiv f Franf. Geschichte u. Kunst*, III *Folge*, IV *Band*, p. 336 et suiv.).

(1) On peut consulter sur les camps de la XIe Claudia en Germanie : H. Meyer, *Geschichte der XIten und XXIsten Legion*, *Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zurich*, VII (1853), p. 131 et suiv. ; Vaglieri, dans le *Dizion. epigr. di Antichita romane*, *di* Ruggiero, *s. v. Claudia*, qui ont fait des travaux d'ensemble ; Bergk, *Zur Geschichte und Topographie der Rheinlande*, Leipzig, 1882. Les articles de revue, très nombreux, seront cités là où nous aurons besoin d'en parler. — Sur Vindonissa vient de paraitre Hauser, *Vindonissa, Standlager röm. Legionen*, Zurich. 1904. Il n'apporte rien de neuf.

Digitized by Google

ce camp a dû se trouver sur la rive gauche du fleuve, car la rive droite, si l'on décompte quelques avant-postes comme Heidenschlösschen et Juliomagus (Schleitheim), n'eut pas de garnison permanente avant Domitien, qui annexa définitivement les Champs décumates à l'Empire et entreprit à cet effet la construction du fameux *limes germanicus*, reliant le Rhin au Danube. Or sur la rive gauche du Rhin on ne connaît que trois camps principaux, Argentoratum (Strasbourg), Vindonissa (Windisch) et Moguntiacum (Mayence), dont les deux derniers ont fourni des documents épigraphiques de la XIe Claudia, le premier un grand nombre, le second quelques-uns seulement (1). C'est donc sur une de ces deux villes que notre choix doit s'arrêter.

Meyer (2) et Hammeran (3) ont opiné pour Mayence, sans avoir fait valoir aucune raison sérieuse en faveur de leur hypothèse

Cette opinion nous paraît erronée. Il suffira de rappeler deux arguments déjà précédemment exposés. D'abord la légion XIVe Gemina fut envoyée par Cerialis en Germanie Supérieure avant la fin du soulèvement de Civilis, donc avant la fin de l'an 70 (4). Elle prit ses quartiers d'hiver dans le camp de Moguntiacum et ses détachements occupèrent les principaux points stratégiques des environs (5). D'autre part, la I^e^ Adjutrix, appelée de l'Espagne au secours

(1) Cf. Sur les traces laissées par la XIe Claudia à Mayence, KELLER, *Röm. Funde aus Mainz*, *Westd. Zeitschr.*, VI (1887), p. 79 et suiv., et HAMMERAN, *Korresp. d. Westd. Zeitschr.*, VI (1887), p. 48. Cf. aussi, BERGK, *Zur Geschichte und Topographie der Rheinlande*, p. 72 et suiv.

(2) *Mittheil. d. antiq. Gesellschaft in Zurich*, VII (1853), p. 147. D'après cet auteur, la XXIe Rapax serait revenue en l'an 70 à Vindonissa et la XIe Claudia aurait été établie à Mayence. Cf. KLEIN, *Bonner Jahrbb.*, 22 (1855), p. 119.

(3) *L. c.*

(4) TACITE, *Hist.*, V, 19.

(5) VON DOMASZEWSKI, *Westd. Zeitschrift*, XIV, p. 62, n. 258; CIL. XIII, 2, p. 303 et n. 6836-6848, b et 6925-6935; MEYER, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47 (1889), p. 660. Cette légion reçut le cognomen de *Martia Victrix* de l'empereur Néron. Les documents épigraphiques dans lesquels la légion porte ces surnoms furent découverts dans le camp principal de Moguntiacum et dans les castella de Wiesbaden, Heddernheim, Nied, Hofheim, Rambach, Höchst, Friedberg, Adenau, etc.

Digitized by Google

des armées du Rhin en guerre avec les Bataves de Civilis (1), avait établi son camp dans la même ville, semble-t-il, dès l'an 73 de notre ère (2). Il est donc permis de croire qu'elle y a résidé dès son arrivée en Germanie, ou, tout au moins, dès la fin des hostilités. Il résulte donc des observations qui précèdent que le camp double de Moguntiacum fut occupé dès l'an 70 par la I^e^ Adjutrix et la XIVe Gemina. Cet argument repose sur les épitaphes et les briques découvertes à Mayence. Le suivant est tiré des tablettes épigraphiques qui furent jadis découvertes dans les anciens murs de Moguntiacum et qui portent les noms de la I^e^ Adjutrix et de la XIVe Gemina suivis du nom d'un centurion. Elles prouvent, comme von Domaszewski l'a conclu à juste titre (3), que le camp de cette ville fut reconstruit sous Vespasien par les soldats de la I^e^ Adjutrix et de la XIVe Gemina (4). Cette reconstruction de Moguntiacum a dû suivre de près le soulèvement de Civilis, dont elle fut une des conséquences (5). Nous basant sur l'argumentation qui précède, nous sommes donc autorisé à conclure que le camp double de Moguntiacum abrita, en l'an 70 et pendant les années suivantes, les légions I^e^ Adjutrix et XIVe Gemina ; il n'y eut donc plus de place pour la XIe Claudia et celle-ci a dû fixer sa résidence à cette époque dans l'autre camp principal de la Germanie Supérieure, où elle a laissé des traces, à Vindonissa.

D'ailleurs dans ce camp même et dans les castella des environs on n'a découvert usqu'ici que des inscriptions et des briques de trois légions, des XIIIe Gemina, XXIe Rapax

(1) Tacite, *Hist.*, IV, 68 : *Sexta ac prima ex Hispania accitae.* Plusieurs auteurs ont remplacé *prima* par *decuma* (Savilius, Juenemann, Halm). Les raisons qu'ils invoquent pour le faire sont insuffisantes. Cf. Juenemann, *I Adjutrice*, p. 34 et suiv.

(2) Ritterling, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 118 et suiv.

(3) *Westd. Zeitschr.*, XIV (1895), p. 62, *ad not.* 258 = CIL. XIII, 2, p. 303.

(4) Cette conclusion va à l'encontre de l'opinion de Juenemann, *o. c.* p. 34 et suiv., qui croit que la I^e^ Adjutrix ne fut établie définitivement en Germanie Supérieure qu'en l'an 88/89 de notre ère, lors du soulèvement de Saturninus. Cette opinion a été réfutée plus haut, p. 150 n. 1 et 2.

(5) Von Domaszewski, *l. c.* et Tacite, *Hist.*, IV, 37, 59, 61.

Digitized by Google

et XIe Claudia (1). La première y séjourna sous les empereurs de la dynastie julienne, la deuxième sous Claude et Néron, la troisième après l'an 70 (2), certainement sous Domitien (3). Nous avons vu plus haut que la XXIe légion a quitté le camp de Vindonissa en l'an 70, sans esprit de retour, et qu'elle est allée se fixer en Germanie Inférieure (4). La XIe Claudia est donc arrivée à Vindonissa après la XXIe Rapax et, puisqu'il n'y a que les trois légions précitées qui aient laissé à Vindonissa des traces de leur passage et que ce camp, qui était d'une importance capitale dans l'ensemble du système défensif des provinces rhénanes avant Domitien, n'a pu être laissé longtemps sans garnison, il convient d'admettre, jusqu'à preuve contraire, que la XIe Claudia a remplacé à Vindonissa la XXIe Rapax et qu'elle est par conséquent venue s'y fixer dès l'an 70 de notre ère.

Tels sont les arguments, l'un négatif l'autre positif, qui tendent à prouver que la légion XIe Claudia a fixé sa résidence à Vindonissa dès l'an 70 de notre ère (5). Elle a laissé beaucoup de traces en Suisse, où elle occupa non seulement le camp principal, mais aussi toutes les forteresses établies dans les alentours pour garder les routes, les ponts et les vallées, nombreux dans un pays montagneux comme la

(1) CIL. XIII, 2, p. 37.

(2) La XIe Claudia n'est arrivée aux bords du Rhin qu'en l'an 70. TACITE, *Hist.*, IV, 68 et *supra*, p. 140 et suiv.

(3) CIL. XIII, 2, p. 37 et n. 5213 (= 255).

(4) Cf. *supra*, p. 147 et suiv. et WOLFF, *Die röm. Ziegeleien von Nied bei Höchst a. Main und ihre Stempel*, *Archiv. f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III *Folge*, IV *Band*, p. 336 et suiv.; RITTERLING, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit. in Wien*, VII (1904), *Beibl.*, p. 23 et suiv.

(5) On pourrait ajouter encore la considération suivante : il paraît résulter des fouilles pratiquées à Arae Flaviae (Rotweil), localité située sur la rive droite du Rhin, au centre des Champs décumates, que la XIe Claudia a eu pendant un certain temps son quartier général dans ce camp. Elle n'a pu y résider qu'après l'annexion définitive des Champs décumates par Domitien et la construction du *limes*. Elle a campé à Vindonissa avant cette date et après l'an 70. Or le grand nombre d'inscriptions et de briques de la XIe Claudia qu'on a découvertes dans le camp de Vindonissa et dans les environs attestent que cette légion y a fait un séjour prolongé.

Digitized by Google

Suisse (1). Le souvenir le plus ancien qu'elle a laissé dans ce pays est l'inscription du CIL. XIII, 2, 5213 (= 255), laquelle est antérieure à l'an 84 de notre ère. La pierre fut trouvée dans le camp de Vindonissa et porte le texte suivant :

L(ucius) Titennius L(ucii) f(ilius) Lemonia Victorinus, Bono(nia), mil(es) leg(ionis) XI C(laudiae) p(iae) f(idelis), (centuria) Valeriana, annor(um) XXV, stipendior(um) V. H(eres) t(itulum) f(aciendum) c(uravit).

L. Titennius Victorinus, originaire de Bologne, ville de l'Italie Cispadane, s'est engagé comme soldat dans la XIe Claudia à l'âge de 20 ans ; il est mort après 5 années de service. Or un rescrit impérial de Vespasien ferma aux Italiens les cadres des légions. Victorinus, qui a vu le jour en Italie, s'est donc certainement enrôlé avant l'an 79, date de la mort de cet empereur. De plus, il est décédé en service actif après 5 ans de vie militaire. La mort de ce soldat est donc survenue à Vindonissa, où son héritier lui a élevé cette épitaphe, au plus tard en l'an (79 + 5 =) 84 de notre ère (2).

Il résulte donc de ce qui précède que la légion XIe Claudia est venue se fixer à Vindonissa certainement avant l'an 84 de notre ère et très probablement dès l'an 70. De plus, puisque les souvenirs laissés par elle dans le camp même et dans les environs sont très nombreux, on peut admettre, qu'elle y a fait un séjour assez long. Toutefois elle n'y resta pas jusqu'en l'an 105 de notre ère, date de son départ pour la Pannonie, car les inscriptions et les briques de la légion découvertes à Moguntiacum, Cassel et Friedberg, prouvent qu'elle a défendu pendant un certain temps

(1) CIL. XIII, 2, 5197, 5207 (= 251), 5209 (= 253), 5210 (= app. de Keller, 36), 5211 (= 254), 5212, 5213 (= 255), 5214 (= 256), 5215 (= 217), 5216 (= app. de Keller, 35), 5217 (= 258), 5219 (= 260), *Année épigr.*, 1900, n. 115 = 1901, n. 99; *Inscr. Helv.*, 344, 6 = briques. Les chiffres marqués entre parenthèses rappellent les numéros de Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis Helveticae*, 1854.

(2) Par un semblable raisonnement on peut prouver que les inscriptions du CIL. XIII, 2, 5211, 5210, 5216, 5215 sont respectivement antérieures aux années 92, 93, 100, 107.

Digitized by Google

la vallée du Mein, tandis que le camp légionnaire d'Arae Flaviae et les briques estampillées qui en proviennent sont là pour attester qu'elle a aussi campé au centre des Champs décumates. Nous reparlerons plus loin de ces deux camps. Il nous reste ici à discuter l'inscription du CIL. XIII, 2, 5200, trouvée à Vindonissa, dont il ressort que la XIe Claudia était encore à Vindonissa en l'an 78 de notre ère. *[M(arco) J]ulio, M(arci) f(ilio), [Qui]r(ina) Maxim(o), [Au]gusto [Ne]meto, mil(iti) [leg.] XI C(laudiae) p(iae) f(idelis), [sti]p(endiorum) VIII. Stru.....us [Ve]getus, mil(es) [le]g(ionis) eiusdem, [he]res eius feci.*

Il semble probable que ce soldat, Marcus Julius Maximus, originaire d'Augustonemetum, une ville de la Gaule Celtique, est entré au service non pas à l'époque où la XIe Claudia avait garnison en Dalmatie, mais à l'époque où elle campait en Germanie. Il s'est donc engagé au plus tôt en l'an 70. Comme il avait 8 ans de service au moment de son décès à Vindonissa, il est mort dans ce camp en l'an 78 de notre ère au plus tôt et à ce moment la XIe Claudia avait encore ses quartiers généraux en cet endroit. La XIe Claudia n'a donc quitté le camp de Vindonissa qu'après l'an 78 de notre ère.

Mais la mission de la légion ne se bornait pas à occuper et à défendre le cas échéant le camp principal de Vindonissa ; elle était chargée aussi d'assurer la sécurité des habitants à l'intérieur du pays (1) et de prévenir les attaques des barbares par l'établissement d'avant-postes sur la rive droite du Rhin. A cet effet, les successeurs d'Auguste n'avaient cessé de construire des forteresses à tous les points stratégiques importants de la Suisse; la XIe Claudia en fournissait la garnison et surveillait ainsi les routes et les cours d'eau. Déjà sous Néron la XXIe Rapax occupait un certain nombre

(1) Sur l'occupation militaire par les Romains de la rive droite du Rhin lire surtout : Schumacher, *Zur röm. Keramik u. Geschichte Sudwestdeutschlands, Neue Heidelb. Jahrbb.*, VIII (1898), p. 94 et suiv. et von Cohausen, *Der röm. Grenzwall in Deutschland*, Wiesbaden, 1884.

Digitized by Google

de stations, tant sur la rive gauche du fleuve que sur la rive droite, à Tenedo (Zurzach) (1), Vitudurum (Oberwinterthur) (2), etc., comme à Heidenschlösschen (3), Juliomagus (Schleitheim) (4), Brigobanne (Huefingen) (5). A tous ces endroits, en effet, on a mis au jour des ruines de forteresses ou de bâtiments romains et des briques de la XXIe légion. Les traces que la XIe Claudia a laissées à ces mêmes endroits prouvent, d'autre part, que cette légion y a remplacé la XXIe après son départ (6). Ce fait a dû se passer encore dans une multitude d'autres castella de l'ancienne Germanie Supérieure et des Champs décumates, que les fouilles ultérieures nous feront sans doute connaître. L'on peut croire, dès à présent, que la XXIe Rapax d'abord, la XIe Claudia ensuite, ont eu une station militaire en plusieurs des endroits suivants, qui n'ont encore fourni jusqu'ici que des briques de ces deux troupes : Baden, Dällikon, Buchs, Kloten, Heidenburg; localités situées le long de la route romaine de Vindonissa-Vitudurum; Oberweningen, au Nord de Buchs; Brunegg, Mörikon, Rupperschwil, Kirchberg, le long de la voie romaine de Vindonissa-Salodurum; Rüfenach, Coblentz, le long de celle de Vindonissa-Confluen-

(1) Zurzach correspond, croit-on, à l'ancien Tenedo. On y a mis au jour des restes de bâtiments romains (Lersch, *Bonner Jahrbb.* 9, p. 63) et des briques des légions XIe et XXIe (Lersch, *ibid.*, Meyer, *Mittheil. d. antiq. Gesell. in Zurich*, VII (1853), p. 133); cf. CIL. XIII, 2, p. 44 et 212.

(2) On y a découvert les ruines d'un castellum romain (Keller, *Schweizer Anzeiger*, 1858, p 291 = CIL. XIII, 2, p. 47) et des briques des légions XIe et XXIe (Meyer, *o. c.*, p 132).

(3) Près de Geisslingen. Castellum = CIL. XIII, 2, n. 6353, b; briques des légions XIe et XXI[e] = Meyer, *o. c.*, p. 133; CIL. XIII, 2, p. 49 et 212; *Bonner Jahrbb.*, 71 (1881), p. 20; Schumacher, *o. c.*, p. 103.

(4) Camp romain et briques des mêmes légions = *Bonner Jahrbb.*, 79 (1889), p. 57; CIL. XIII, 2, p. 212; Schumacher, *o. c.* p. 100.

(5) Thermes = CIL. XIII, 2, p. 212; briques des mêmes légions = CIL. XIII, 2, p. 49; *Bonner Jahrbb.*, 71 (1881), p. 26; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, VIII (1889), p. 36, n. 17; Schumacher, *o. c.* p. 102 croit qu'il exista un castellum en terre en cet endroit du temps de Vespasien. Cf. CIL. XIII, 2. p. 212.

(6) A tous ces endroits on a trouvé des briques de la XIe Claudia. De Zurzach proviennent aussi deux inscriptions de cette légion = CIL. XIII, 2, 5240 (= 266), 5241 (= 268).

Digitized by Google

tibus; Birmenstorf, Vilmergen, sur la rivière Reuss; Lenzburg, Crānichen, Oberkulm, Winikon, dans le voisinage de Vindonissa (1). Toutes ces localités sont situées sur la rive gauche du Rhin. Sur la rive droite, il faut encore citer Rekingen (2), Lauchringen (3) et Arae Flaviae (4), situés sur la route Vindonissa-Arae Flaviae, et Beringen (5). Wettingen (6), Kloten (7), Unterlinkhoven (8), sur la rive gauche du Rhin, Siblingen (9), Singen (10), Sinkingen (11), Immendungen et Möhringen (12), sur la rive droite, n'ont fourni jusqu'à présent que des briques de la XIe Claudia. On commence à croire aujourd'hui qu'à la plupart de ces endroits il n'y a pas eu de castella, mais des *villae rusticae*, occupés par des colons romains, peut-être par d'anciens soldats. Rome, pour favoriser la colonisation du pays, surtout de la rive droite du Rhin, aurait mis les briques fabriquées par les troupes de Vindonissa et des autres camps de Germanie à la disposition des colons (13).

(1) Endroits cités d'après Meyer, *o. c.*

(2) Meyer, *o. c.* p. 133.

(3) CIL. XIII, 2, p. 49. Cette localité est située près de Geislingen.

(4) Brambach, CIRh., 1645, a.; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 113; VII (1888), p 1; *Limesblatt*, 18 (1896), p. 513, n. 133; CIL. XIII, 2, p. 221; cf. Nestle, *Wurtemb. Vierteljahrsh.*, IV (1895), p. 204; Hölder, *Die Formen der röm. Thongefässe*, 1897, p. 13; Schumacher, *o. c.*, p. 102 et 114.

(5) Près de Schaffhausen. Restes de bâtiments romains; briques des légions XIe et XXI[e] = *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, IV (1885), p. 145; VI (1887), p. 1; VIII (1889), p. 36; *Anz. f. Schweiz. Altertumskunde*, XIX (1886) p. 332 et suiv.; Schumacher, *o. c.*, p. 104.

(6) Meyer, *o. c*, p. 132; situé sur la route Vindonissa-Vitudurum.

(7) Orelli, 462; Brambach, CIRh, 1437, a, app. IV.

(8) *Bonner Jahrbb.*, 93 (1894), p. 198; *Argovia*, XXIV, p. VII et 12. Situé dans la vallée de l'Aar.

(9) CIL. XIII, 2, p. 212; *Bonner Jahrbb.*, 79 (1885), p. 57; *Korr. d. Westd. Zeitschr*, VIII (1889), p. 36, n. 17, Schumacher, *o. c.*, p. 103.

(10) *Bonner Jahrbb.*, 79 (1885), p. 103; cf. *Korr. d. Westd. Zeitschr. ibid.*

(11) CIL. XIII, 2, p. 212. Ces trois endroits sont situés sur la route de Vindonissa-Arae Flaviae.

(12) *Bonner Jahrbb.*, 71, p. 52. Ces deux endroits sont situés sur la route conduisant de Huefingen le long du Danube vers Pomone (Lauingen).

(13) Nous n'avons pas la prétention de dresser ici une liste complète de toutes les localités où l'on a découvert des briques de la XIe Claudia. Il nous serait impossible de faire ce travail et, d'ailleurs, celui-ci serait inutile. Il serait impossible,

Digitized by Google

Une mention spéciale doit être accordée à la Civitas Aquensis, où une importante inscription de l'an 100 après J. C., citant la XIe Claudia et la I^e^ Adjutrix, a été découverte (1) et où il paraît qu'une forteresse a existé (2).

L'exposé qui précède autorise quelques conclusions intéressantes sur la conquête des vallées du Neckar et du Mein par les Romains ; elles ne sont pas neuves, nous le savons ; mais elles sont assez importantes pour être rappelées ici (3). Les Romains n'ont pas enlevé ce territoire à la pointe de l'épée, à la suite d'une expédition militaire. Plus d'une fois pourtant ils ont essayé de le conquérir par la force des armes ; on peut même dire que la politique d'Auguste à l'égard des Germains a été exclusivement offensive : le désastre de Varus et l'expédition de Germanicus en sont la preuve incontestable. Mais cette tactique d'agression n'eut pas à la frontière du Rhin tous les résultats désirés ; les Germains défendirent avec opiniâtreté leur vie et leurs biens, et leurs haches redoutables firent plus d'une fois de sanglantes trouées dans les rangs des légions. Aussi en

parce que l'on ne pourrait se procurer en Belgique toutes les revues, périodiques, journaux locaux, catalogues de musées, etc. de l'Allemagne et de la Suisse, nécessaires pour traiter ce sujet d'une façon complète. Nous n'avons pu consulter que les *Bonner Jahrbücher*, la *Westdeutsche Zeitschrift*, le *Korrespondenzblatt* de cette revue, le *Limesblatt* et les *Neue Heidelberger Jahrbücher*. D'ailleurs, cette liste serait inutile, car on n'admet plus aujourd'hui le vieil adage : *wo Ziegeln, da Station*, depuis les belles découvertes de Wolff, *Die römischen Ziegeleien von Nied bei Höchst a. M. und ihre Stempel*, *Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III *Folge*, IV *Band*, p. 212-346 ; cf. *Korresp. d. Westd. Zeitschrift*, XI (1892), p. 1 et *ibid*, XII (1893), p. 141 et aussi Hübner, *Neueste Studien über den röm. Grenzwall in Deutschland*, *Bonner Jahrbb.*, 78 (1889), p. 38 et suiv. ; Meurer, *Bonner Jahrbb.*, 95 (1894), p. 216-217 ; Stenier, *Eine röm. Legionsziegelofen bei Xanten*, *Bonner Jahrbb.*, 110 (1903), p. 90 et suiv. ; Schumacher, *Neue Heidelb. Jahrbb.*, VIII (1898) p. 94 et suiv.

(1) CIL. XIII, 2, 6298 = Brambach, CIRh., 1660.

(2) CIL. XIII, 2, p. 197 : Schumacher, *Neue Heidelb. Jahrbb.*, VIII (1898), p. 109 : « Auch die in Baden gefundenen Ziegel und Inschriften der coh. XXVI V. C. R. ..... weisen darauf hin [wie die Keramischen Funden und die Münzen], dass die Besetzung Baden-Badens mit dem Vorschieben der römischen Reichsgrenze vom Oberrhein nach dem oberen Neckar zusammenhängt ».

(3) Cf. Miller, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, VIII (1889), p. 36, n. 17. Schumacher, *Neue Heidelb. Jahrbb.*, VIII (1898). p. 94 et suiv.

Digitized by Google

l'an 16/17, à la suite de l'échec de l'expédition de Germanicus, entreprise sans son autorisation et même contre son gré, Tibère se décida-t-il à changer cette ligne de conduite. C'est lui qui inaugura la politique défensive; il retira les légions définitivement sur la rive gauche du Rhin et défendit à ses gouverneurs d'inquiéter désormais les barbares de la rive opposée. Il faut croire qu'on se trouva bien de cette mesure, car elle fut maintenue par tous ses successeurs. Cela ne veut pas dire pourtant que Rome avait renoncé à l'espoir de posséder jamais le territoire convoité; non, mais elle changea de tactique et résolut d'acquérir pacifiquement ce qu'elle n'était pas parvenue à obtenir par le glaive et le sang. Au lieu de lancer ses légions dans le pays ennemi au son des trompettes guerrières, elle les y envoya sans bruit, sans que les Germains s'en aperçussent ou plutôt s'en inquiétassent. Elle commença par accorder à certains colons l'autorisation de s'établir sur la rive droite du Rhin sous la protection des camps légionnaires de Moguntiacum, Argentoratum, Vindonissa. Mais leur nombre s'accrut rapidement et l'étendue de leurs terres augmenta tous les jours, si bien que les camps cités de la rive gauche ne suffirent bientôt plus pour garantir ces sujets romains contre les attaques soudaines des Germains. Il fallut donc placer quelques avant-postes militaires dans les Champs décumates. Les empereurs n'y construisirent d'abord que quelques stations peu nombreuses, celles qui étaient strictement nécessaires pour assurer la sécurité des habitants; plus tard ils augmentèrent leur nombre graduellement, méthodiquement, et ils réussirent ainsi à enfermer insensiblement le pays avoisinant la rive droite du Rhin dans un cercle de fer. Les empereurs firent au delà du fleuve deux poussées successives. La première est caractérisée par la présence des légions XIVe et XXIe et finit en l'an 69 de notre ère. Au Nord, fut construit une ligne de forts s'enfonçant comme un coin dans le pays des Chattes et comprenant les camps de Mayence, Wiesbaden, Hofheim, Heddernheim,

Digitized by Google

Friedberg. Au Sud, la XXIe Rapax prit définitivement position à Zurzach, Heidenschlösschen, Schleitheim. La seconde poussée se produisit entre les années 70 et 105 et est caractérisée par la présence des légions I[e], XIe et XIVe. La ligne fortifiée de Mayence-Friedberg fut maintenue. Dans la vallée du Rhin, ces légions ont laissé des traces à Gernsheim, Heidelberg, Baden-Baden, Mühlen. Au Sud, la ligne Zurzach-Schleitheim fut renforcée et allongée par la construction de *villae* et de stations militaires à Beringen, Siblingen, Sinkingen, Huefingen, Rotweil, etc., qui ont tous fourni des briques estampillées de la XIe Claudia. Rome, sans coup férir, se trouva ainsi maîtresse de la rive droite du Rhin. La construction du *limes germanicus* par Domitien et Trajan acheva la conquête pacifique des vallées du Neckar et du Mein. Ce fut là le couronnement de cinquante années de patients efforts (1).

§ II. — Moguntiacum et les castella des environs.

Dans le paragraphe précédent il a été démontré, à l'encontre de l'opinion de Hammeran (2) et de Meyer (3), que la XIe Claudia a résidé à Vindonissa depuis l'an 70 de notre ère et qu'elle n'a pas quitté ce camp avant l'an 78. D'autre part, certains documents épigraphiques trouvés à Moguntiacum et dans les environs prouvent que la légion ou une partie d'elle a été chargée à une certaine époque de défendre le cours moyen du Rhin (4). Une inscription citant la XIe Claudia fut découverte à Moguntiacum (Mayence) (5), une autre inscription et des briques au Castellum Mattiaco-

(1) Sur le *limes* voir von Cohausen, *Der röm. Grenzwall in Deutschland*, Wiesbaden, 1884 et le *Limesblatt*.

(1) *Korr. d. Westd. Zeitschr*, VI (1887), n. 48.

(3) *Mitth. d. antiq. Gesellsch. in Zurich*, VII (1853), p. 147.

(4) La vallée du Mein paraît avoir été occupée par les Romains dès le règne d'Auguste. Cf. *Bericht über die Fortschritte d. röm. germ. Forschung im J.* 1904, p. 28 et suiv. et von Cohausen, *o. c.* p. 94.

(5) CIL. XIII, 2, 6706 = Brambach, CIRh., 1126.

Digitized by Google

rum (Castel-Wiesbaden) (1), situé sur la rive droite du fleuve en face de Moguntiacum, et un grand nombre de briques à Friedberg, dans la vallée du Mein (2). Les deux inscriptions, qui ne peuvent être datées, ont disparu ; il n'en paraît pas moins certain toutefois que des soldats de la XIe Claudia ont campé à Moguntiacum et à Friedberg (3).

Dieffenbach (4) a trouvé les briques de Friedberg sous les fondations d'un hypocauste qui était recouvert de tuiles estampillées de la XIVe légion et de la XXIIe. Cet hypocauste paraît donc avoir été construit par ces deux dernières légions, à une époque où toutes les deux campaient en Germanie Supérieure et le séjour de la XIe Claudia à Friedberg est antérieur à la construction de ce bâtiment (5). Voilà les deux conclusions qui découlent du fait constaté par Dieffenbach et ce sont les seules (6). Or la XXIIe Primigenia est arrivée à Mayence entre les années

(1) CIL. XIII, 2, 7287 = BRAMBACH, CIRh., 1340; cf. CIL. XIII, 2, 7285 et VON COHAUSEN, *o. c.*, p. 183.

(2) CIL. XIII, 2, p. 440; BRAMBACH, CIRh., 1417, b; *Limesblatt*, XII (1894), p. 335, n. 92; *ibid.*, XIV (1895), n. 133; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, II (1883), n. 5; *ibid.*, III (1884), n. 132; *ibid.*, VII (1888), n. 1; cf. KOFFLER, *Westd. Zeitschr.*, VI (1887), p. 40.

(3) Voir l'article cité de Hammeran, qui expose très bien l'état des sources. Il conclut comme suit : « Ich halte es immerhin für möglich, ob wohl es noch nirgends im Auge gefasst ist, dass die XI Legion, wenn auch ganz kurze Zeit und aushulfsweise, ein mal in Mainz garnisoniert hat ».

(4) *Hess. Arch.*, 14, p. 453.

(5) Que l'on ne perde pas de vue pourtant qu'on n'admet plus pour la Germanie l'adage : « Wo Ziegeln da Station ».

(6) Hammeran va trop loin, quand il conclut des trouvailles faites à Friedberg que l'hypocauste fut bâti à une époque où la XIVe légion et la XXIIe campaient ensemble à Mayence, fait qui serait antérieur à l'an 89, puisque l'empereur Domitien, à la suite du soulèvement de Saturninus, défendit de réunir désormais deux légions dans un même camp. En effet, de cette circonstance que deux légions ont travaillé à la construction d'un même bâtiment il ne résulte point que ces troupes campaient au moment de la construction de l'édifice dans le même camp; il en découle seulement qu'elles avaient garnison dans la même province. D'ailleurs, l'opinion de Hammeran est contredite par les sources épigraphiques. Weichert, *Westd. Zeitschr.*, XXII (1903), p. 117 et suiv., a prouvé que la XXIIe Primigenia n'est arrivée de Germanie Inférieure à Mayence qu'entre les années 89 et 96. D'autre part, le rescrit de Domitien interdisant les camps doubles doit dater de l'an 89, puisque le soulèvement de Saturninus fut étouffé à cette date. Ni avant l'an 89 ni après l'an 89, la XXIIe Primigenia ne paraît donc avoir pu camper à Moguntiacum à côté de la XIVe Gemina.

Digitized by Google

89 et 96 de notre ère (1), tandis que la XIVe Gemina y a séjourné depuis l'an 70 jusqu'à une date qu'on n'est pas encore parvenu à fixer (2). L'hypocauste de Friedberg fut donc bâti après l'an 89 de notre ère, mais cette conclusion si peu précise ne nous avance pas, puisqu'elle ne nous permet pas de déterminer avant quelle année les soldats de la XIe Claudia ont été dans la vallée du Mein.

Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses au sujet de la cause qui aurait déterminé l'un des empereurs de la fin du Ier siècle à envoyer la XIe Claudia toute entière ou une partie seulement de Vindonissa, en Suisse, à Mayence, sur le cours moyen du Rhin. Dans l'état actuel de nos sources, il faut admettre que le camp double de Mayence fut occupé de l'an 70 à l'an 88/89 par la I^e^ Adjutrix et la XIVe Gemina d'abord (3), par la XXIe Rapax et la

(1) WEICHERT, *Westd. Zeitschr.*, XXII (1903), p. 117 et suiv.

(2) D'après les uns, elle aurait campé en Germanie Supérieure et à Mayence depuis l'an 70 de notre ère jusqu'à la fin du Ier siècle ou jusqu'aux guerres daciques (CAGNAT, dans DAREMBERG et SAGLIO, *s. v.*, *legio*). D'après d'autres, elle aurait quitté la Germanie Supérieure après le soulèvement de Saturninus, auquel elle aurait été impliquée, et elle aurait été remplacée à Mayence par la XXIIe Primigenia (MEYER, *Philologus* 47 (1889), p. 661). Nous sommes enclin à nous rallier à cette dernière opinion. Il semble résulter, en effet, des sources épigraphiques que la XIVe Gemina n'a occupé en Germanie Supérieure que le camp de Mayence. D'autre part, l'édit cité de Domitien interdisant les camps doubles doit dater de l'an 89. La XXIIe Primigenia n'étant arrivée à Mayence qu'après la promulgation de cet édit (WEICHERT, *o. c.*, p. 117 et suiv.), il faut bien admettre, jusqu'à preuve contraire, que la XIVe Gemina a quitté Mayence au moment de l'arrivée de la XXIIe légion, c'est-à-dire entre les années 89 et 96 de notre ère. Mais comment expliquer alors que l'hypocauste de Friedberg est recouvert de tuiles de la XIVe Gemina et de la XXIIe Primigenia ? Trois hypothèses sont possibles. Ou bien au moment de l'arrivée de la XXIIe légion la XIVe n'a pas immédiatement quitté son ancien camp et ce serait pendant ce temps, où Mayence abritait temporairement les deux corps, que l'hypocauste de Friedberg aurait été construit. Ou bien la XXIIe Primigenia a achevé ce bâtiment, dont la construction aurait été commencée par la XIVe Gemina. Toutefois cette hypothèse nous paraît peu probable. Ou bien il faut admettre que la XIVe Gemina, obligée de partir précipitamment pour la Pannonie à la suite de sa défection, n'aurait pas eu le temps d'utiliser le stock de briques qu'elle avait fabriquées dans la tuilerie centrale de Nied et que la XXIIe Primigenia les aurait employées après son arrivée. Cette hypothèse expliquerait aisément la présence sur un même bâtiment, à Friedberg et à d'autres endroits (Heddernheim, par ex.), de briques estampillées des légions XIVe et XXIIe.

(3) CIL. XIII, 2, 6836-6848, b et 6925-6935 ; cf. VON DOMASZEWSKI, *Westd. Zeitschr.*, XIV, p. 62, n. 258 et CIL. XIII, 2, p. 303 ; MEYER, *Philologus*, 47, p. 660.

Digitized by Google

XIVe Gemina ensuite (1); à partir de l'an 88/89 par la XXIIe Primigenia (2). Il semble donc que dans ce camp il n'y ait pas eu place pour la XIe légion; par conséquent, si celle-ci y est venue, elle n'y a fait qu'un séjour passager. Aussi est-on d'accord pour admettre que la XIe Claudia n'a été appelée à Moguntiacum que pour coopérer à la guerre que Domitien fit aux Chattes en l'an 83.

Quoiqu'il en soit, cette question et d'autres semblables ne peuvent être résolues aujourd'hui; elles ne pourront l'être que le jour où l'épigraphie aura comblé les nombreuses lacunes qui remplissent l'histoire de la Germanie.

§ III. — Arae Flaviae (Rotweil) (3).

Mais s'il ne peut être démontré que la XIe Claudia a fixé à la fin du Ier siècle son camp à Moguntiacum, il paraît certain pourtant qu'elle n'est pas restée à Vindonissa jusqu'au moment de son départ pour la Pannonie, en l'an 105 de notre ère. Il y a deux raisons qui nous engagent à le croire.

D'abord, le géographe Ptolémée, qui écrivit vers le milieu du IIe siècle, plutôt avant qu'après cette date, et qui énumère dans son ouvrage les principales localités des deux Germanies, ne cite ni le camp ni la ville de Vindonissa. A son époque, cette ville, fort importante au Ier siècle, était donc tellement déchue qu'elle n'attira plus ni l'attention de

(1) Meyer, *l. c.* La XXIe Rapax fut appelée en Germanie et fut établie à Mayence en l'an 83, semble-t-il, lors de la guerre de Domitien contre les Chattes. Bergk, *Geschichte u. Topographie d. Rheinlande*, p. 69; Wolff, *Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III F., IV B., p. 336 et suiv.; Ritterling, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 217 et suiv.; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), p. 71; *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.* VII (1904), *Beibl.*, p. 23 et suiv.

(2) Weichert. *l. c.*, p. 117 et suiv. Depuis le soulèvement de Saturninus en l'an 88/89, le camp de Moguntiacum n'a plus abrité qu'une seule légion.

(3) Sur l'occupation par les Romains de la rive droite du Rhin, cf. Wolff, *Zur Geschichte der röm. Occupation in der Wetterau u. im Maingebiete, Ann. d. Ver. f. Nassauische Altertumskunde u. Geschichtsforschung*, 1902. p. 1-25; Anthes, *Beiträge zur Geschichte d Besiedelung zwischen Rhein, Main u. Neckar, Arch. f. Hessische Geschichte u. Altertumskunde*, N. F., III, p. 277 et suiv.; Schumacher, *l. c.* etc.

Digitized by Google

Ptolémée ni celle des auteurs consultés par lui. Ce déclin serait trop rapide et inexplicable, si la légion avait continué à caserner en cet endroit jusqu'au début du IIe siècle.

Ensuite, la construction du *limes* par Domitien et Trajan eut une profonde répercussion sur l'organisation du système défensif du Rhin. Jusqu'à Domitien, bien que quelques avant-postes eussent été placés au-delà du fleuve, le Rhin avait toujours été considéré comme la véritable limite de l'Empire (1) et, conséquemment, les légions qui en avaient la garde avaient été échelonnées sur la rive gauche, à Moguntiacum, Argentoratum, Vindonissa. Le déplacement de la frontière, décidé par Domitien et exécuté partiellement par lui, entraîna nécessairement un déplacement de la ligne de défense, comme au Danube l'annexion de la Dacie par Trajan nécessita l'envoi dans cette province d'une légion et de ses troupes auxiliaires d'abord, de deux légions et de leurs troupes auxiliaires ensuite (2). D'ailleurs, un pays conquis sur les barbares, même pacifiquement, et laissé sans défense suffisante n'est annexé que nominalement, alors que Domitien et Trajan, par le fait même de la construction d'une frontière artificielle immense depuis le Rhin jusqu'au Danube, manifestaient clairement leur intention de prendre effectivement possession des vallées du Mein et du Neckar. Il est clair que pour réaliser ce plan il fallut autre chose qu'un mur de terre et de pierre; il fallut des soldats pour surveiller les entrées et les sorties, pour empêcher les razzias, pour le défendre, en un mot (3). Il fallut donc aussi des forts et des castella pour abriter ces soldats. Déjà les importantes fouilles exécutées par les soins de particuliers et du gouvernement allemand nous en ont

(1) Comme le Danube dans les provinces orientales de l'Europe, comme l'Euphrate en Asie.

(2) Le camp d'Argentoratum fut dégarni après la construction du *limes* englobant la vallée du Neckar. *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, 1884, p. 132; Mommsen, *Histoire romaine*, IX, p. 198, n. 1.

(3) Sur le but du *limes* voir von Cohausen, *Der röm. Grenzwall*, p. 347 et suiv.; Mommsen, *o. c.*, IX, p. 191 et suiv.

Digitized by Google

fait connaître un grand nombre (1). Mais ces forteresses du *limes* ne pouvaient pas être placées en l'air. Les quelques soldats qui y étaient mis en garnison, pris globalement, formaient, il est vrai, une nombreuse armée, mais chaque poste séparé ne pouvait opposer qu'une faible résistance à une troupe envahissante (2). Tous ces fortins et castella devaient donc s'appuyer sur une seconde ligne de forteresses plus importantes et mieux préparées à soutenir un siège en règle. Celles-ci construites à l'entrecroisement des routes, près des ponts, à d'autres endroits stratégiques importants, opposaient une barrière infranchissable aux barbares qui auraient réussi à se tailler un passage dans le *limes*. Cette seconde ligne de défense ne devait donc pas être fort éloignée de la frontière; elle était composée des camps légionnaires renforcés par les castella des cohortes et des ailes auxiliaires. Il est donc évident qu'après la construction du *limes* ni le camp de Vindonissa ni celui d'Argentoratum ne répondaient plus aux nouvelles exigences de la défense, qu'ils n'avaient plus de raison d'être (3). Il paraît que le second fut dégarni par Domitien (4). Quant au premier, il fut déplacé au-delà du fleuve, selon toute vraisemblance, par le même empereur (5).

Mais où fut-il établi ? Schiller opine en faveur de Civitas Aurelia Aquensis et Argentoratum (6). Zangemeister appelle aussi l'attention sur l'inscription du CIL. XIII, 2, 6298, qui cite la XIe Claudia et la I^e^ Adjutrix construisant ensemble en l'an 100 de notre ère la route qui menait de Mayence par Heidelberg à Baden-Baden (7).

(1) Cf. von Cohausen, *o. c.* et le *Limesblatt*.

(2) Leur principale mission n'était pas de défendre le *limes* contre les barbares. Ce qui le prouve c'est que les différents castella construits le long de cette frontière artificielle n'étaient pas réunis entre eux par une route. Ils étaient seulement reliés par une route aux forts situés plus en arrière dans le pays.

(3) Mommsen, *Hist. rom.*, IX, p. 201.

(4) Mommsen, *ibid.*, p. 198, n. 1; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, 1884, p. 132.

(5) Schiller, *Geschichte*, I², p. 528; Zangemeister, CIL. XIII, 2, p. 37; Miller, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, VIII (1889), p 36, n. 17. Cf. Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 7.

(6) *L. c.*

(7) *L. c.*

Digitized by Google

militent en faveur d'Arae Flaviae (Rotweil) (2). En effet, on a mis au jour en cet endroit les restes d'un camp romain dont la superficie égale deux fois celle du camp légionnaire de Carnuntum (3). Ce camp est trop grand pour n'avoir abrité qu'une cohorte auxiliaire de 500 ou de 1000 hommes. Il a dû être construit pour l'usage d'une légion et peut-être de ses troupes auxiliaires. A l'intérieur de ce camp et dans le voisinage une seule légion seulement a laissé des traces, la XIe Claudia. On y a découvert plusieurs briques estampillées (4) de cette troupe; mais aucune inscription n'y a été trouvée jusqu'à présent.

Des raisons plus sérieuses, exposées déjà par Miller (1),

A quelle date la XIe Claudia aurait-elle transporté son quartier général de Vindonissa à Arae Flaviae ? En l'an 78, il était encore établi au confluent de l'Aar et de la Reuss (5). Vespasien mourut le 23 juillet de l'année suivante et un décès prématuré (a. 81) n'a pas laissé à Titus le temps de s'occuper de la défense des frontières. L'initiative de ce changement de garnison revient donc à Domitien ou à Trajan. Miller l'attribue au premier de ces empereurs (6)

(1) *L. c.*

(2) L'importance stratégique de ce camp a été exposée par Naeher, *Die röm. Bauanlagen in den Zehntlanden Badischer Antheiles*, *Bonner Jahrbb*, 79 (1885), p. 32; CIL. XIII, 2, p. 215; cf. aussi METTLER, *Limesblatt*, n. 18, p. 513 et suiv.; SCHUMACHER, *Neue Heidelb. Jahrbb.*, VIII (1898), p. 102; HETTNER, *Kölner Vortrag*, (1895), p. 5 et HÖLDER, *Die röm. Thongefässe der Altertümersammlung in Rotweil*, 1889 et *Die Formen der röm. Thongefässe diesseits und jenseits der Alpen*, 1897 (cités par Schumacher, *l. c.*). Arae Flaviae aurait eu une occupation militaire dès le règne de Vespasien; cf. NESTLE, *Wurtemb. Vierteljahrsh.*, IV (1895) p. 204 et HÖLDER, *Die Formen d. röm. Thongefässe*, p. 13; SCHUMACHER, *o. c.*, p. 102 et 114.

(3) Le camp couvre une superficie de 24 hectares d'après Naeher, *l. c.*; de 33 hectares d'après Miller, *l. c* ; une superficie double de celle du camp de Carnuntum d'après Fabricius, *Westd. Zeitschr.*, XX (1901), p. 179.

(4) BRAMBACH, CIRh., 1645, a; *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 113; VII (1888), p. 1; *Limesblatt*, 18 (1896), p. 513, n. 133; CIL. XIII, 2, p. 221. A Rotweil et à Hochmauren on a encore mis au jour, outre les briques citées de la XIe Claudia, une inscription de l'*ala* ou de la *cohors I Flavia* et des briques de la *cohors I Biturigum*.

(5) Cf. *supra*, p. 161.

(6) MILLER, *l. c.* : Cf. MOMMSEN, *Res gestae d. Aug.*, 139; *Zangemeister*, CIL. XIII, 2, p. 215.

Digitized by Google

pour les deux raisons suivantes : 1° le pluriel Arae Flaviae (βωμοὶ φλάβιοι ou φλαούοι) s'expliquerait facilement dans cette hypothèse; le camp et la ville auraient été fondés par Vespasien, le premier empereur de la maison flavienne, et l'un et l'autre auraient été agrandis par Domitien, le troisième des Flaviens (1); 2° Le déclin de Vindonissa, que Ptolémée ne cite pas dans son ouvrage, pourrait aussi mieux s'expliquer dans cette hypothèse que si l'on attribue le changement de garnison à Trajan. Il est donc probable que l'envoi de la XIe Claudia de Vindonissa à Arae Flaviae est une conséquence de la guerre des Chattes et de la construction du *limes*.

Quant aux castella, à l'époque où la légion résidait à Arae Flaviae elle avait, sans doute, des avant-postes le long du *limes* ou dans le voisinage. Elle a continué aussi à fournir la garnison aux principales forteresses des Champs décumates énumérées plus haut : Heidenschlösschen Juliomagus (Schleitheim), Brigobanne (Huefingen), etc. Il va de soi que ses soldats abandonnèrent à cette époque la plupart des forteresses de la rive gauche du Rhin.

§ IV. — Mirebeau-sur-Bèze.

Pour terminer cette étude sur les camps et les castella défendus par les soldats de la XIe Claudia, il nous reste à dire quelques mots des briques militaires de Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'or), fabriquées par des vexillations des armées de Germanie Supérieure et de Bretagne (2). Après les articles que Ritterling et Wolff leur ont consacrés, il serait

(1) Cf. Mommsen. *l. c.*

(2) Voir sur les briques de Mirebeau :

Mowat, *Les inscriptions et les tuiles légionnaires de Mirebeau* (Côte d'or), Extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1883. Il croit que les vexillations citées sur ces briques ont occupé le castellum de Mirebeau en l'an 69/70, pendant le soulèvement des Bataves.

Mommsen, *Die lingonische Legionsziegel*, *Hermes*, 19, p. 437-441, est du même avis.

Meyer, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47 (1889), p. 661 a réfuté victorieusement l'opinion des deux auteurs précédents. D'après lui, ces briques auraient

Digitized by Google

superflu de les discuter encore. Les conclusions de ces savants, dont la science solide et la fine critique sont universellement appréciées, sont d'ailleurs conformes à l'état actuel de nos sources. Jusqu'à preuve contraire, on devra admettre avec eux que les briques de Mirebeau-sur-Bèze ont été fabriquées entre les années 83 et 89 de notre ère. Certaines d'entre elles ont été faites avant l'an 86. Les détachements des armées de Germanie Supérieure et de Bretagne furent donc envoyés en cet endroit pendant la guerre de Domitien contre les Chattes (1).

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

§ I. — L'Histoire depuis l'an 70 après J.-C. jusqu'au soulèvement de L. Antonius Saturninus.

Après la bataille de Crémone, où elle avait combattu du côté de Vespasien, la XIe Claudia fut envoyée aux bords du Rhin pour y tenir tête à Civilis et à ses Bataves (2). Elle passa pour se rendre en Germanie par les Alpes Graies ou par les Alpes Cottiennes (3), mais il n'est pas possible de préciser davantage le chemin qu'elle a suivi (4). Tacite ne

été fabriquées immédiatement avant ou pendant le soulèvement de Saturninus en l'an 88/89. De cet avis est aussi Juenemann, *o. c.* p. 59 et suiv.

Les deux hypothèses précédentes ont été combattues par Ritterling, *De legione Rom. X Gem.*, p. 75. n 1; *Zur röm. Legionsgeschichte am Rhein*, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 116; *Zu den Germanenkriege Domitians an Rhein und Donau*, *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes in Wien*, VII (1904), *Beiblatt.*, p. 23 et suiv. et par Wolff, *Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst.*, III F., IV B., p. 336. L'opinion de ces derniers auteurs doit prévaloir aujourd'hui.

(1) Les briques de Mirebeau portent les estampilles suivantes :

1) VEXIL · LEGIONUM
I · VIII · XI · XIIII · XXI

2) VEXIL · LEGION[*um*]
VIII · XI · XIIII · X[*xi*]

3) VEXIL L[*e*]
GIONU[*m*]
II · VII[*ii. xx*]

4) VEXIL LEGION[*um*]
[*ii· iia*] VG · VII[*ii· xx*]

(2) Tacite, *Hist.*, IV, 68.

(3) Tacite, *Ibid.*

(4) *Supra*, p. 140 et suiv.

Digitized by Google

cite pas cette légion dans les pages de son Histoire qu'il consacre au soulèvement de Civilis ; c'est là une des principales raisons pour lesquelles on croit pouvoir admettre qu'elle prit la route de Germanie Supérieure, gouvernée alors par Annius Gallus (1). Aidée des légions I^e^, VIIIe et XIIIe (?), elle aurait reçu comme mission de tenir en respect les peuplades voisines du cours moyen et du cours supérieur du Rhin, depuis Moguntiacum jusqu'à Vindonissa. D'ailleurs, quelle qu'ait été sa destination, elle a établi ses quartiers d'hiver dès l'an 70 de notre ère dans le camp permanent de Vindonissa, délaissé en cette année par la XXIe Rapax. On connaît fort peu de son histoire postérieure à cette date. Son rôle ne se borna pas à occuper et à défendre le camp principal de Vindonissa; elle fut chargée aussi de surveiller l'intérieur du pays et à cet effet elle établit des détachements dans un grand nombre de forteresses, qui ont été énumérées plus haut. Elle eut même des avant-postes sur la rive droite du fleuve à Heidenschlösschen, Juliomagus (Schleitheim), Brigobanne (Huefingen), Arae Flaviae (Rotweil). Elle construisit ou répara les routes de Vindonissa par Vitudurum à Constantia (2), de Vindonissa à Turicum (Zurich) (3), de Vindonissa à Salodurum (4) et sans doute aussi celle de Vindonissa à Arae Flaviae (5), le long desquelles on a découvert un grand nombre de briques estampillées de la légion. En l'an 73/74, Cn. Cornelius Clemens fit une expédition heureuse contre les barbares de Germanie, qui lui valut l'érection d'une statue triomphale à Rome (6). Certains pensent que la XIe Claudia aurait combattu dans cette guerre ; ils invoquent le témoignage de l'inscription du

(1) *Supra*, p. 145 et suiv.

(2) Briques à Baden, Wettingen, Buchs, Dällikon, Kloten, Heidenburg, Vitudurum, etc.

(3) Briques à Birmenstorf, Tättwil, Zurich.

(4) Briques à Brunegg, Mörikon, Rupperswil, Kirchberg etc.

(5) Briques à Zurzach (Tenedo), Rekingen, Lauchringen, Heidenschlösschen, Siblingen, Singen, Schleitheim (Juliomagus), Huefingen (Brigobanne), etc.

(6) Asbach, *Bonner Jahrbb.*, 84 (1886), p. 28.

Digitized by Google

CIL. XI, 5992, dont l'interprétation, cependant, est très douteuse (1).

En l'an 83, l'empereur Domitien (2) entreprit une guerre contre les Chattes (3). Elle fut menée à bonne fin par l'armée de Germanie Supérieure. Les légions casernées à Mayence y ont sans doute joué le rôle principal, puisqu'elles campaient à proximité du pays à conquérir. Toutefois, les autres légions de Germanie Supérieure, notamment la XIe Claudia de Vindonissa, paraissent aussi avoir reçu ordre de rejoindre le corps expéditionnaire. C'est, en tout cas, la meilleure façon d'expliquer les inscriptions de cette légion provenant de Mayence et de Castel et les briques de Friedberg (4). D'ailleurs, la guerre fut plus sérieuse qu'on ne l'a cru communément, puisqu'on réclama en cette circonstance l'intervention de la XXIe Rapax de Germanie Inférieure (5) et que des vexillations de l'armée de Bretagne durent passer la mer (6). Avant de recourir aux troupes de Germanie Inférieure et de Bretagne, il est évident que l'empereur a fait mander toutes les forces de Germanie Supérieure, dans le district desquelles le territoire des Chattes était situé (7). Pendant que le gros

(1) Cf. *supra*, p. 75.

(2) Sur la guerre de Domitien contre les Chattes ont écrit, outre Tillemont, Duruy et Schiller : Pfitzner, *Geschichte d. röm. Kaiserlegionen*, p. 75 et suiv., et p. 134; Asbach, *Die Kaiser Domitian u. Traian am Rhein*, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 5 et suiv.; Asbach, *Die Kriege d. Flav. Kaiser an d. Nordgrenze d. Reiches*, *Bonner Jahrbb.*, 81 (1886), p. 28 et suiv.; Zwanziger, *Der Chattenkrieg d. Kaisers Domitian*, Wurzburg, 1885; Ritterling, *De legione Rom. X Gemina*, p. 73 et suiv.; Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 182 et suiv.; Guendel, *De legione Rom. II Adjutrice*, p. 35; Mommsen, *Histoire rom.*, IX, p. 188; Vieze, *Domitians Chattenkrieg im Lichte der Ergebnisse der Limesforschung*, Berlin, 1902. Nous n'avons pu consulter Klein, *Die Legionen in Germania Superior*, *Programm d. Grossherz. Gymnas. zu Mainz*, 1883.

(3) Dion Cassius, 67, 5, 1; Suétone, *Domitien*, 6; Aur. Victor, *Caes*, 11, 4; *Epit.*, 11, 2; Orose, 7, 10, 3; *Eutrope*, 7, 23, 4.

(4) *Supra*, p. 166 et suiv. L'argument invoqué par Grotefend, *Pauly's Real-Encyclopaedie*, IV, p. 891, basé sur Orelli, 3049, n'a aucune valeur.

(5) Bergk, *Geschichte u. Topographie d. Rheinlande*, p. 69; Ritterling, *X Gemina*, p. 74 et suiv.; Wolff, *Archiv f. Frankf. Geschichte u. Kunst*, III F., IV B., p. 336 et suiv.

(6) *Supra*, p. 173 et suiv.

(7) Gsell, *o. c.*, p. 185; Zwanziger, *o. c.*, p. 370 et suiv., Ritterling, *X Gemina*, p. 73 et suiv.

Digitized by Google

des légions guerroya dans la vallée du Mein, des détachements de chacune des légions, renforcées par des vexillations venues de Bretagne gardèrent le camp de Mirebeau-sur-Bèze (1), soit pour tenir en respect quelques peuplades turbulentes de la Gaule, comme les Lingons ou les Séquanais, soit pour assurer la sécurité des convois de vivres venant de la Gaule méridionale ou de l'Italie.

Cette guerre eut comme conséquence l'annexion définitive du pays des Chattes à l'Empire et la construction du *limes germanicus* (2), dont une partie fut achevée en l'an 85 (3). Les soldats de la XIe Claudia contribuèrent, sans aucun doute, à cette colossale entreprise (4). L'annexion des vallées du Mein et du Neckar eut un contre-coup inévitable sur l'organisation du système défensif du Rhin : elle fut cause, entre autres, de l'envoi de la XIe Claudia de Vindonissa, en Suisse, à Arae Flaviae, au centre des Champs décumates (5).

Certains auteurs croient que la XIe Claudia aurait été appelée par Domitien au Danube pour coopérer à une de ses expéditions contre les Daces. Aucune preuve n'appuie cette opinion (6).

§ II. — Le soulèvement de Saturninus (7).

Il est prouvé par l'inscription du CIL. XIII, 2, 6298 = Brambach, CIRh., 1666 qu'en l'an 100 de notre ère la

(1) *Supra*, *ibid.*

(2) Jul. Frontinus, *Strategemata*, I, 3, 10.

(3) Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, p. 163.

(4) La reconstruction du camp de Friedberg semble se rattacher à ces travaux.

(5) *Supra*, p. 169 et suiv.

(6) Pfitzner, *Geschichte d. röm. Kaiserlegionen*, p. 77, pour soutenir cette hypothèse, invoque l'appui d'un texte de Suétone, *Domitien*, 7, qui ne prouve rien et d'une inscription, CIL. X, 1254, qui date du règne d'Alexandre Sévère ! ! Cf. Ritterling, *X Gemina*, p. 77, n. 1. — Ritterling, *ibid.*, p. 79 fonde son opinion sur certaines briques estampillées de la légion découvertes en Pannonie (CIL. III, 4658 a ; *Eph. epigr.*, p. 433, n. 921), qui datent plutôt du règne de Trajan que de celui de Domitien.

(7) Ont écrit sur le soulèvement de Saturninus : Mommsen, *Hermes*, III, p. 120; Stobbe, *Philologus*, 26 (1868), p. 53; Eichhorst, *Neue Jahrbb. für Philologie*, 99 (1869), p. 354 et suiv.; Hirschfeld, *Götting. gel. Anzeiger*, 1869, p. 2509;

Digitized by Google

XIe Claudia était encore en Germanie; l'on n'a apporté jusqu'ici aucun argument sérieux prouvant la coopération de cette légion aux expéditions daciques de Domitien ou à quelque autre guerre de la fin du Ier siècle; il est donc raisonnable d'admettre, jusqu'à preuve contraire, que cette troupe n'a pas quitté les bords du Rhin avant l'an 100 de notre ère. La XIe Claudia se trouva donc en Germanie Supérieure en l'an 87/88, quand éclata le soulèvement soudain de l'armée de cette province, instiguée par le gouverneur, L. Antonius Saturninus (1). Jusqu'en ces dernières années, les sources épigraphiques ne nous avaient pas renseigné sur cet important évènement et l'on ne disposait pour l'étudier que de quelques textes des auteurs. Un passage de Suétone nous apprend que Saturninus était gouverneur de Germanie Supérieure (2) et un autre du même auteur, que la révolte éclata dans un camp qui abrita deux légions (3). Plusieurs auteurs disent clairement que Saturninus fut battu par L. Appius Norbanus dans un combat livré, pendant l'hiver, sur la rive gauche du Rhin (4). Enfin, un passage de Martial, 9, 84, 5, rapproché de Pline, Panég, 14, semble insinuer que cette bataille eut lieu quelque part en Suisse, dans les environs de Vindonissa.

Renier, *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1872, p. 424 et suiv.; Bergk, *Bonner Jahrbb.*, 58 (1876), p. 136-146 = *Zur Geschichte u. Topographie d. Rheinlande*, p. 61 et suiv.; Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 8 et suiv.; *Bonner Jahrbb.*, 81 (1886), p. 30; Ritterling, *X Gemina*, p. 12 et suiv.; p. 77 et suiv.; Gsell, *Chronologie des expéditions de Domitien pendant l'année 89* dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 9 (1889), p. 1-16; *Essai sur le règne de Domitien*, p. 252 et suiv.; von Domaszewski, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XI (1892), p. 114, n. 73; Pichlmayr, T. Flavius Domitianus, p. 91; Ritterling, *Zur Legionsgeschichte am Rhein*, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 203 et suiv.; Meyer, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47, p. 675, n. 8; Juenemann, *De leg. Rom. I Adjutrice*, p. 70 et suiv. Les textes des auteurs anciens qui ont trait au soulèvement de Saturninus ont été réunis par Riese, *Das rheinische Germanien in d. Antiken Litteratur*, p. 156-159.

(1) Suétone, *Domitien*, 6 et 7; Dion Cassius, 67, 11; Aurelius Victor, *Epitome*, 11; Martial, 4, 11; cf. 9, 84.

(2) Suétone, *Domitien*, 6; cf. Aur. Victor, *Epitome*, 11.

(3) Suétone, *ibid.*, 7.

(4) Suétone, *ibid.*, 6; Dion Cassius, 67, 11; Aur. Victor, *Epitome*, 11; Martial, 4, 11; cf. 9, 84.

Digitized by Google

Les maigres renseignements qui précèdent fixent avec certitude un seul point : L. Antonius Saturninus était gouverneur de Germanie Supérieure ; et un autre avec probabilité : le lieu du combat. Mais ils nous laissent dans l'ignorance au sujet du lieu où le soulèvement éclata, de sa date, des légions qui l'appuyèrent, de l'état civil de L. Appius Norbanus qui l'étouffa, des troupes qui l'accompagnèrent. On en est donc réduit à émettre des hypothèses sur ces différentes questions (1). D'aucuns soutiennent que le soulèvement éclata à Mayence (2), d'autres, qu'il fut préparé à Vindonissa (3). Le combat où L. Antonius Saturninus perdit la vie aurait été livré, suivant certains, pendant l'hiver de l'an 87/88 (4), suivant d'autres, pendant l'hiver de l'an 89 (5). Cette dernière hypothèse paraît la plus probable. Les opinions diffèrent encore davantage quand il s'agit de déterminer quelles légions se sont laissées prendre aux fallacieuses promesses de L. Antonius. Bergk et Meyer (6) croient qu'une seule légion, la XXIe Rapax, aurait suivi le gouverneur. Renier (7) pense que la XIe Claudia et la XXIe Rapax participèrent à la révolte. Pfitzner (8)

(1) Cf. Juenemann, *o. c.*, p. 51 et suiv., qui expose et discute les différentes hypothèses.

(2) Bergk, *Bonner Jahrbb.*, *l. c.* = *Z. Geschichte u. Topographie*, *l. c.* ; Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 8 et suiv. ; Ritterling, *ibid.*, XII (1893), p. 203 ; Meyer, *Philologus*, 47, p. 675, n. 8 ; Juenemann, *o. c.*, p. 50 et suiv.

(3) Mommsen, *Hermes*, III, p. 119 ; Schiller, *Geschichte*, I[2], p. 524, n. 6.

(4) Mommsen, *ibid.*, p. 120 ; Schiller, *ibid.*, p, 524, n. 2 ; Hirschfeld, *Gött. Gel. Anzeig.*, 1869, p. 2309.

(5) Eichhorst, *Neue Jahrbb. f. Philologie*, 99 (1869), p. 354-360 ; Stobbe, *o. c.*, p. 53 ; Bergk, *Bonner Jahrbb.*, *l. c.* ; Friedländer, *Sittengeschichte*, III[5], p. 430 ; Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 8 ; cf. Ritterling, *X Gemina*, p. 12, n. 1 ; Gsell, *o. c.*, p. 249.

(6) Bergk, *Z. Geschichte u. Topographie*, p. 68-71 ; Meyer, *Mitth. d. antiq. Gesell. in Zurich*, VII, p. 143 ; cf. Grotefend, *Zeitschr.*, *f. Altert.* 1840, p. 664 et *Pauly's Real-Encycl.*, IV, p. 898. Réfutation par Ritterling, *X Gemina*, p. 77, n. 1 ; *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 203 et suiv. ; cf. Schiller, *o. c.*, I[2], p. 524 n. 4 et add. p. 942.

(7) *C. R. de l'Acad. d. Inscr.*, 1872, p. 424, suivi par Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, III, p. 409 ; cf. Schiller, *Geschichte*, I[2], p. 524, n. 4 et De la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 13, n. 1.

(8) *O. c.*, p. 79. Ses prémisses sont fausses.

Digitized by Google

opine pour la VIIIe Augusta et la XIVe Gemina et Juenemann (1) pour la XIVe Gemina et la XXIe Rapax. D'autres encore croient qu'une partie seulement des troupes de Germanie Supérieure se déclara pour le nouveau prétendant (2). Ritterling, qui a étudié la question à plusieurs reprises (3), a fait ressortir combien il est vraisemblable que toutes les légions de la province ont adhéré au parti de la révolte. Si l'on est à peu près d'accord pour mettre le lieu de la rencontre entre Saturninus et Norbanus dans les environs de Vindonissa (4), il n'en est pas de même quand il s'agit de déterminer l'état civil du vainqueur. On en a fait successivement le légat propréteur de Pannonie (5), le légat propréteur de Germanie Inférieure (6), le procurateur de Rhétie (7), le légat de la province Lyonnaise (8) ou de l'Aquitaine (9), le commandant de la légion campée à Vindonissa (10), le commandant de la VIIIe Augusta (11).

Nous ferions un travail inutile en reprenant ici une discussion qui a déjà fait couler tant d'encre. Les sources n'ayant pas augmenté, nous ne pourrions que répéter ce que d'autres ont déjà dit avant nous ou, tout au plus, ajouter une nouvelle hypothèse à celles qui précèdent et qui ne sont

(1) *O. c.*, p. 50.

(2) Pichlmayr, *T. Flavius Domitianus*, p. 91; Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 252, n. 7.

(3) Voir *supra*, p. 178, n. 1.

(4) Mommsen, *Hermes*, III, p. 119 et suiv.; Bergk, *Bonner Jahrbb.*, 58 (1876), p. 128 et suiv.; Schiller, *Geschichte*, I[2], p. 524, n. 6; Ritterling, *X Gemina*, p. 13, n. 2; Renier, *o. c*, p. 423; von Domaszewski, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XI (1892), p. 184, n. 73, etc. — Juenemann, *o. c.*, p. 50 et suiv. le place à Mayence.

(5) Mommsen, *Hermes*, III, p. 119 et Liebenam, *Forschungen*, I, p. 330, auxquels s'est rallié dernièrement von Domaszewski, *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XI (1892) p. 114, n. 73.

(6) Roulez, *Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, 41, p. 256; cf. Pfitzner, *o. c.*, p. 79. Cette opinion a été rendue très vraisemblable par les articles de Ritterling, *X Gemina*, p. 10 et suiv.; *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 203 et suiv.

(7) Bergk, *Z. Geschichte u. Topographie*, p. 65.

(8) Asbach, *Westd. Zeitschr.*, III (1884), p. 22, adn. 33.

(9) Schiller, *Geschichte*, I[2], p. 524; Renier, *o. c.*, p. 433.

(10) Pichlmayr, *o. c.*, p. 91.

(11) De la Berge, *o. c.*, p. 13, n. 1; Juenemann, *o. c.*, p. 53.

Digitized by Google

déjà que trop nombreuses. Bornons-nous donc à exposer ce qui paraît à l'heure présente le plus vraisemblable. Nous nous rallions volontiers à l'opinion de Ritterling (1), suivant lequel le surnom honorifique de *P(ia) F(idelis) D(omitiana)*, que les troupes de Germanie Inférieure portent quelquefois dans les documents épigraphiques, aurait été conquis par celles-ci à la suite de leur brillante conduite lors du soulèvement de Saturninus. L. Appius Maximus Norbanus serait donc le gouverneur de la Germanie Inférieure et, à la tête de ses vaillantes légions, il aurait défait les partisans de son collègue quelque part sur la rive gauche du Rhin, probablement en Suisse. Corrélativement, on doit admettre que toutes les légions de Germanie Supérieure ont adhéré au parti de la révolte (2). Celle-ci a éclaté à Moguntiacum qui est, jusqu'à présent, le seul camp double de Germanie Supérieure qu'on connaisse. Nous croyons donc que la XIe Claudia a embrassé, en l'an 87/88, la cause de son commandant en chef et qu'elle était parmi les troupes que Norbanus surprit dans les environs de Vindonissa.

Cette infidélité lui valut, sans doute, une punition sévère. Elle ne fut pas rayée toutefois des cadres, comme la XXIe Rapax; elle ne dut même pas quitter la province, car en l'an 100 elle construisait, en compagnie de la I^e^ Adjutrix, la route qui longe la rive droite du Rhin et qui mène de Mayence par Heidelberg et Baden-Baden à Offenburg (3).

ARTICLE CINQUIEME.

Séjour de la legio XI Claudia en Pannonie Supérieure.

Des briques de la XIe Claudia ont été découvertes à Aquincum (Alt-Ofen), Brigetio (O. Szöny) et à Scarbantia

(1) *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 203 et suiv.; cf. *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), n. 71.

(2) Ritterling, *Westd. Zeitschr.*, XII (1893), p. 218 et suiv.

(3) CIL. XIII, 2, 6298 = Brambach, CIRh., 1666.

Digitized by Google

(Oedenburg) (1). L'épitaphe d'un cavalier de la même légion provient de Carnuntum (2). Ces documents mettent hors de doute la présence de la XIe Claudia en Pannonie. Von Domaszewski (3), avec la sagacité qu'on lui connaît, a précisé la date de ce séjour en s'appuyant sur l'épitaphe mentionnée ci-dessus, qui cite un soldat originaire de l'Espagne. Il la place sous le règne de Trajan et fixe avec une grande probabilité l'arrivée de la troupe au Danube en l'an 105 de notre ère. Elle y aurait été appelée par Trajan pour coopérer à sa seconde guerre dacique. Elle ne resta pas longtemps dans cette province, car nous démontrerons plus loin qu'elle fut envoyée de là en Mésie Inférieure probablement par l'empereur Hadrien (4).

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

Nous ne savons rien de précis sur les camps que la XIe Claudia a occupé pendant son séjour en Pannonie. Elle a laissé des traces de son passage à Brigetio, Carnuntum et Scarbantia, en Pannonie Supérieure, et à Aquincum, en Pannonie Inférieure. Il semble résulter de la comparaison de ces documents et du témoignage de Ptolémée, II, 15, qui ne cite qu'une seule légion, la IIe Adjutrix, dans la province inférieure, que la XIe Claudia a appartenu à l'armée de la province supérieure. Les briques d'Aquincum prouveraient seulement que la troupe a contribué avec d'autres légions à la construction du camp édifié par Trajan à cet endroit au début du IIe siècle (5). De plus, à Scarbantia il n'y a pas eu de camp principal à l'époque

(1) CIL. III, 4153 a, 11351, et p. 2328[42].
(2) CIL. III, 11239.
(3) *Arch. epigr. Mittheil.*, 10 (1886), p. 27, n. 16 ; cf. *Musée Belge*, V (1901), p. 51 et suiv.
(4) Cf. aussi, *Musée Belge*, *ibid.*, p. 44 et suiv.
(5) CIL. III, p. 45.

Digitized by Google

romaine, mais il est fort probable qu'il y eut un castellum (1). La XIe Claudia paraît donc avoir été mise en garnison soit à Brigetio, où l'on a trouvé des briques portant son estampille, soit à Carnuntum, où fut enterré un cavalier de la légion. Le choix est difficile entre ces deux endroits, parce que nous ne connaissons pas avec assez de certitude les grands mouvements d'armée que les expéditions de Dacie et l'annexion de cette province par Trajan ont nécessités au Danube. Nous devons nous prononcer de préférence pourtant pour le premier de ces camps, puisqu'il est certain que la XVe Apollinaris a défendu le second jusqu'après l'an 107 de notre ère (2) et qu'elle semble y avoir été remplacée après son départ par la XIVe Gemina (3).

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

Appelée par Trajan au Danube pour sa seconde guerre contre les Daces, il est probable qu'elle a combattu contre ce peuple. Jusqu'à présent pourtant tout témoignage positif manque à ce sujet. On a cru reconnaître la légion sur la colonne Trajane, mais ce n'est là qu'une pure hypothèse, dont le fondement a peu valeur (4).

(1) On y a découvert des briques de la I Adj. P. F., de la X Gem. P. F. et de la XI Cl. P. F.

(2) CIL. III, p. 415; PFITZNER, *o. c.*, p. 225.

(3) MEYER, *Geschichte der legio XIV Gemina*, *Philologus*, 47, p. 662 et suiv.

(4) FROEHNER, *La colonne Trajane*, p. 14; cf. DIERAUER, *Beiträge zur Geschichte Trajans*, dans les *Untersuchungen de Büdinger*, I, p. 75, n. 3; cf. RENEL, *Les enseignes*, p. 266.

Digitized by Google

ARTICLE SIXIÈME.

Arrivée de la legio XI Claudia en Mésie Inférieure.

Une inscription découverte en 1894 (1) nous permet de démontrer que lors de la guerre de l'empereur Hadrien contre les Juifs (a. 131-135), la XIe Claudia avait déjà ses casernements dans la province de Mésie Inférieure. En voici le texte, d'après le CIL. III, 14155[2] :

S V M / / / / / / / / / / /
M A R T I / / / V / / / / /
E T V I C T O R
C E N T V R / / V E X I L
L E G V M A C E T X I C L
/ / / / / / / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / / / / / /

?..... *Marti*.... *U*.... *et Victor centur*(*iones*) *vexill*(*ationum*) *leg*(*ionum*) *V Mac*(*edonicae*) *et XI Cl*(*audiae*).

Des centurions appartenant aux vexillations de la

(1) Gernier-Durand publia le premier cette inscription dans la *Revue Biblique*, 1894, p. 614 et Clermont-Ganneau fit en cette même année une communication à ce sujet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, XXII (1894), p. 13 et 14. Le CIL. III, 13586 l'édita d'après la copie de Gernier-Durand. Celui-ci lisait :

/ / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / /
mi L I T · A //// S /////
CENTUR /// LE · X · FR
ET · LEG · V · MAC · ET · XI · CL ·

En 1895, Clermont-Ganneau publia les trois dernières lignes dans les *Études d'archéologie orientale*, I (1895), p. 141 (= *Année épigr.*, 1896, n. 53). Son texte différait assez sensiblement du précédent. Il lisait :

ET · VICTOR
CENTUR · VEXILL
LEG · V · MAC · ET · [ET] · XI · CL ·

Enfin en 1899, le même savant publia dans les *Researches in Palestine*, I (1899),

Digitized by Google

Ve Macedonica et de la XIe Claudia érigent une dedicace au dieu Mars (?). L'inscription est inscrite sur un aqueduc à Bettîr (1), localité située dans le voisinage de Jérusalem. Bettîr, qui s'appelait anciennement Bethther (2), est l'endroit où, en l'an 135, les derniers restes de la révolte de Bar-Cocheba furent anéantis par les troupes d'Hadrien (3). A l'époque romaine, Bethther était une puissante forteresse (4) et une position stratégique de première importance, commandant une des routes menant de Jérusalem à la mer (5). Clermont-Ganneau rapporte l'inscription de Bettîr à la guerre judaïque d'Hadrien. Il pense qu'après l'écrasement des Juifs, les détachements de ces deux légions ont été laissés pendant quelque temps en garnison à Bettîr (6).

Quoi qu'il en soit, la réunion de détachements de la XIe Claudia et de la Ve Macedonica dans cette inscription prouve qu'à l'époque où ces lignes furent gravées, les deux légions casernaient dans une même province. D'une part, en effet, il est généralement admis que des vexillations commandées par un même chef (ce chef s'appelait ordinairement *praepositus vexillationibus legionis illius)* sont prises dans une même province (7). D'autre part, il semble que ces vexillations de la XIe Claudia et de la Ve Macedonica

p. 465 une deuxième et dernière copie de cette inscription, qui complète et rectifie la première (cf. CIL. III, 14155[2]). C'est celle qu'on trouvera ci-dessus.

En 1901, nous avons publié dans le *Musée Belge*, V (1901) p. 44 et suiv., un article sur la question qui nous occupe en ce moment. Nous nous appuyions alors sur la copie publiée par Clermont-Ganneau dans les *Études d'archéologie orientale* et reproduite dans l'*Année épigr.*, 1896, n. 53. Ce qui va être exposé ci-dessus n'est, somme toute, que la reproduction de cet article. Nous avons toutefois été obligé de rectifier deci-delà quelques détails et de supprimer l'appendice de la page 54, qui n'a plus de raison d'être.

(1) Vaglieri, *Dix. Epigr.*, *s. v.*, *Claudia.*

(2) Pauly-Wissowa : *Bethther.*

(3) Moise de Khorène, *chap.* 60; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 6, 3, éd. Dind.

(4) Pauly-Wissowa, *l. c.*, l'appelle Bergfestung.

(5) Pauly-Wissowa, *l. c.* : cf. Clermont-Ganneau, *l. c.*

(6) *Ibid.*

(7) Grotefend, *Bonner Jahrbücher*, 26, (1858), p. 225 sqq.; von Domaszewski, *Rhein. Museum.* N. F. 47, (1892), p. 215 sqq.; Mommsen, CIL. II, 3272; Ritterling, *Westdeutsche Zeitschrift*, XII (1893), p. 116.

Digitized by Google

ont dû nécessairement être commandées par un même chef, puisqu'il semble contraire à toute tactique militaire de placer les troupes, chargées de la défense d'une même forteresse, sous le commandement de deux officiers différents. La réunion, d'ailleurs, dans une même inscription de centurions des deux détachements de la XIe Claudia et de la Ve Macedonica, fraternisant jusqu'à faire ensemble une même dédicace, indique suffisamment que ces centurions, comme leurs détachements, appartenaient à un même commandement militaire. Nous pouvons donc conclure qu'à l'époque où cette inscription fut gravée, la XIe Claudia casernait à côté de la Ve Macedonica dans une même province.

Quelle est donc la date de cette inscription et partant quelle est cette province ? Clermont-Ganneau, comme nous l'avons vu, la rapporte à la guerre judaïque de l'empereur Hadrien (131-135). Cette opinion du savant français peut être appuyée par une preuve solide. En effet, le fait prouvé plus haut, à savoir qu'à l'époque où l'inscription de Bettir fut gravée la XIe Claudia et la Ve Macedonica casernaient dans une même province, nous oblige d'exclure l'époque qui précède l'an 100, et celle qui suit l'an 170 de notre ère. Antérieurement à l'an 100, en effet, tandis que la légion Ve Macedonica était affectée à la défense de la Mésie et de l'Asie (1), la XIe Claudia a campé successivement en Dalmatie, jusqu'à Vespasien (= a. 70 après J.-C.) et en Germanie au moins jusqu'en l'an 100 de notre ère, puisqu'on a trouvé à Baden-Baden une inscription de la légion XIe Claudia datant de cette année. D'autre part, postérieurement à l'an 170 après J.-C., la XIe Claudia a toujours eu son quartier général en Mésie Inférieure, tandis que la Ve Macedonica a caserné à partir de cette date en Dacie transdanubienne d'abord, jusqu'à l'empereur Aurélien, en Dacia Ripensis ensuite, après cet empereur (2).

(1) Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *legio*, p. 1082; Pfitzner, *Geschichte der roem. Kaiserlegionen*, p. 238.

(2) *Supra*, p. 86 et 93.

Digitized by Google

Puisque la légion XIe Claudia n'a pu camper avec la Ve Macedonica dans la même province qu'entre l'an 100 et l'an 170, l'inscription de Bettîr a été gravée entre ces deux dates.

Mais nous pouvons préciser davantage. Cette inscription, signalant près de Jérusalem des vexillations des légions du Danube, suppose nécessairement une expédition des Romains contre les Juifs. Or entre l'an 100 et l'an 170 de notre ère, il n'y eut en Judée qu'une seule guerre importante, à savoir sous l'empereur Hadrien (1). Donc l'inscription de Bettîr date nécessairement de la guerre judaïque d'Hadrien (131-135).

Or, à cette époque, avons-nous dit, la légion XIe Claudia et la légion Ve Macedonica casernaient dans la même province. Quelle est donc cette province? Nous ignorions jusqu'à présent en quel pays la XIe Claudia avait établi son campement à l'époque d'Hadrien; il n'en est pas de même, heureusement, pour la Ve Macedonica. Cette légion campait alors en Mésie Inférieure (2) Donc la XIe Claudia casernait à l'époque de la guerre judaïque d'Hadrien (131-135) dans la même province.

Quand donc la légion XIe Claudia serait-elle venue dans cette province? Puisqu'en l'an 100 elle était encore en Germanie et qu'en l'an 105 elle paraît avoir séjourné en Pannonie (3), elle a dû venir en Mésie Inférieure entre les années 105-131/135. En parcourant l'histoire de cette époque nous ne trouvons qu'une seule guerre qui ait pu nécessiter entre ces deux dates une augmentation de la garnison de Mésie Inférieure. C'est la guerre qu'Hadrien

(1) Il y eut une tentative d'insurrection sous Antonin le Pieux, semble-t-il, mais elle échoua; et une autre sous Trajan.

(2) A Troesmis : CIL. III, p. 161, 172, 999; DAREMBERG et SAGLIO : *legio*, p. 1082; *supra*, p. 36 et suiv.; cf. PFITZNER, p. 85 et suiv., 162 et suiv. Cet auteur place la translation de la Ve Macedonica en Dacie sous l'empereur Trajan. Cette opinion n'a pas été admise; elle est d'ailleurs contredite par les inscriptions de la Ve Macedonica, trouvées à Troesmis, et datant du règne d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle (CIL. III, 6162, 6168, 7505).

(3) *Supra* p. 182.

Digitized by Google

fut obligé de faire contre les Sarmates et les Roxolans (1). La Mésie semble avoir été alors réellement menacée, car Spartien dit explicitement que Hadrien envoya des armées dans cette province et se rendit lui-même sur les lieux (2) : *praemissis exercitibus, Moesiam petit.*

ARTICLE SEPTIÈME.

Séjour de la legio XI Claudia en Mésie Inférieure.

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS (3).

§ I. — Le Quartier général.

Durostorum.

Il résulte de la discussion précédente que la légion XIe Claudia est venue en Mésie Inférieure avant les années 131-135, sans doute sous le règne de l'empereur Hadrien. D'autre part, l'inscription du CIL. III, 7474 prouve que le camp de Durostorum fut probablement construit par le même empereur (4). De plus, la XIe Claudia était à Durostorum sous Antonin le Pieux (5). Enfin, on n'a trouvé en cet endroit ni inscription ni brique d'aucune autre légion de la

(1) En 117-118, en revenant de Syrie d'après Schiller, *Geschichte*, I[2], p. 610 ; en 119, d'après Tillemont, *Histoire des Empereurs*. II, p. 233.

(2) *Vita Hadr.*, 6, 6 ; cf. Eckhel, 6, p. 499 ; Cohen, *Hadrien*, 2, 622 ; *Adventui Aug. Moesiae ; Exercitus Moesiacus.*

(3) Nous n'avons pu consulter l'article de Milleker, *Trois forts romains au Bas-Danube*, *Archaeol. Ertesitö*, 1901, I, p. 1-16.

(4) Dans cette inscription, en effet, les *canabae* de Durostorum sont désignés sous le nom d'*Aeliae*. Cfr. Guendel, *II Adjutr.*, p. 49 : *Cum sciamus cognomina talia ea oppida habuisse, quae ab imperatore sive ex canabis municipia sive ex municipiis coloniae facta sunt, colligere possumus canabas nomine illo praeditas fuisse, quia ab Hadriano conditae erant.*

(5) CIL. III, 7474, 7449, 24214[1] = Tocilesco, *Fouilles en Roumanie*, p. 194, n. 3.

Digitized by Google

province (1). Ces quatre faits donnent une grande probabilité à l'hypothèse qui attribue la construction du camp de Durostorum à la XIe légion. Nous croyons donc que la XIe Claudia a campé à Durostorum depuis son arrivée en Mésie Inférieure. Elle y resta toujours, car l'Itinéraire d'Antonin p. 233 et la *Notitia Dignitatum*, *or.*, XL, 33 témoignent qu'à la fin du IIIe siècle et au début du IVe, la légion n'avait pas encore changé de camp. Les inscriptions confirment cette conclusion (2).

§ II. — Les Castella.

1° *Les Castella de la Mésie Inférieure proprement dite.*

Troesmis.

On a trouvé à Troesmis quelques briques de la XIe Claudia pia fidelis (3). Jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, la Ve Macedonica a tenu garnison en cet endroit. Cela étant, deux explications sont possibles : ou bien la XIe légion a aidé à reconstruire le camp de Troesmis pendant que la Ve Macedonica y casernait (4), ou bien un de ses détachements a occupé la position de Troesmis après le départ de la Ve légion, c'est-à-dire à la fin du IIe siècle ou au IIIe.

Tropaeum Traiani.

Près du monument et du municipe de Tropaeum Traiani (5),

(1) Une brique de la VIIe Claudia provient de Durostorum (*Année épigr.*, 1902, n. 133), mais cette légion n'a jamais défendu la Mésie Inférieure.

(2) CIL. III, 7474 (Antonin le Pieux), 7476, 7477 (IIIe siècle), 12458, 12459, 14436. Briques : CIL. III, 7619, 12525, *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 212, n. 106 ; *ibid.*, 14 (1891), p. 16; *Année épigr.*, 1902, n. 133.

(3) CIL. III, 6196 = *Annali dell' Instituto*, 1868, p. 60.

(4) Soit qu'elle ait simplement fourni les matériaux, soit qu'elle ait été appelée à Troesmis pour aider à la construction. Des détachements de toutes les légions d'une province étaient parfois réunis pour exécuter ensemble un travail important ; Bramrach, CIRh., 660, 662, 680; Urlichs, *Bonner Jahrbb.*, 36, p. 100 et *supra*, p. 130.

(5) Sur la date du monument d'Adamclissi les avis sont partagés. Furtwaengler, *Intermezzi, Kunstgeschichtliche Studien*, Leipzig u. Berlin, 1896; *Adamclissi*, *Sitzb. d. Münch Akad.* 1897, p. 247 et suiv.; *Das Tropaion von Adamclissi und*

Digitized by Google

aujourd'hui Adam Clissi, exista à l'époque romaine un camp d'assez grande importance (1). Les quatre inscriptions suivantes proviennent du camp ou du municipe.

CIL. III, 24214[1] = Tocilesco, *Fouilles en Roumanie*, p. 194, n. 3 :

J(ovi) O(ptimo), Her(culi) In[victo], Cer(eri), Lib(ero) Patr(i), pro sal(ute) Imp(eratoris) Caes(aris) T. Ael(ii) Hadr(iani) Ant(onini) Aug(usti) Pi(i) et Aur(elii) C(a)es(aris) libero(rumque) eo(rum)[1], T. Vitrasio Pollioni leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), M. Stabius, M. fil(ius), Fab(ia) Colonus, d(omo) Luca, trib(unus) mil(itum) leg(ionis) XI Cl(audiae) do(num) d(edit).

CIL. III, 7483 :

Deo Invicto pro salu(te) Imp(eratoris) M. Ant(onini) Veri (2), *Annius Saturninus, (centurio) leg(ionis) XI Cl(audiae), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

CIL. III, 14214[6] = *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1895) p. 87 : *Ael(io) Ant(onio) Firmo, duumvira[li] munic(ipii) Trop(aeensium), patri, et Aeliae Quirillae, sorori, Ael(ius) Ant(onius) Sabinus, duumvir munic(ipii) s(upra) s(cripti), [et A]el(ius) Ant(onius) Aeternalis, sig(nifer) [l]eg(ionis) XI Cl(audiae), b(ene) m(erentibus) p(osuerunt).*

provinzialrömische Kunst, *Abh. d. K. bayr. Akad. d. Wiss. I Cl.* XXII Bd. III Abt., s. 455 et suiv., croit qu'il commémore la victoire de M. Licinius Crassus sur les barbares du Danube en l'an 28 avant notre ère. Cette opinion a été combattue par Benndorf, *Jahresh. d. Oest. arch. Instit.*, VI (1903), p. 247 et suiv.; Petersen, *Röm. Mittheil*, XVIII, p. 68 et suiv.; Cichorius, *Die röm. Denkmäler in der Dobrudscha*, Berlin, 1904, etc.; cf. Petersen, *Sul monumento di Adamklissi, Röm. Mitth.*, XI, p. 302 et suiv.; Cichorius, *Die Reliefs d. Denkmals von Adamklissi* dans les *Philolog.- hist. Beiträge Curt. Wachsmuth z. sechzigsten Geburtstag überreicht*, Leipzig, 1897. Ces derniers se sont efforcés de prouver que le monument fut construit par Trajan, comme une inscription gravée sur le monument même l'indique d'ailleurs. Leur hypothèse est certes la plus vraisemblable.

(1) *Arch. epigr. Mitth.*, 8 (1884), p. 5.

(2) von Domaszewski, *l. c.*, croit avec raison, pensons-nous, qu'il s'agit ici de l'empereur Marc-Aurèle.

Digitized by Google

CIL. III, 13736, in epistylo sarcophagi, ut videtur :

a

A // TORE COS · LEG XI
SV(IVERITANVS · HIC · PO

b

CL / V / NA ETAELIAE DENT
// VEL / / N TERRIS · MEIS · DA / E (1)

Ces quatre inscriptions prouvent qu'un détachement de la XIe Claudia a occupé le camp de Tropaeum Traiani. Un tribun et un centurion, tous les deux en activité de service, y ont élevé un autel ; un signifer, également en activité de service, y a fait graver une épitaphe en l'honneur de son père et de sa sœur (2) ; CIL. III, 13736 est la tombe d'un soldat de la légion. Le premier document est contemporain d'Antonin le Pieux, le second de Marc-Aurèle. Les deux autres citent des Aelii et datent à peu près de la même époque. La XIe Claudia a donc gardé le castellum de Tropaeum Traiani au milieu du IIe siècle. Nous savons par le CIL. III, 14433 que des vexillations détachées de la I^e^ Italica et de la Ve Macedonica ont défendu à une autre époque (3) la même position. Celles-ci ont dû occuper le camp ou bien depuis Trajan (4) jusqu'à Antonin le Pieux, ou bien après Marc-Aurèle (5).

(1) Tocilesco lit : [*ex excep*]*tore ? cos. leg. XI Cl*[*a*]*u*[*di*]*a et Aeliae Dent*[*illae ?...*] [*Si qui*]*s v*[*ol*]*uerit a*[*li*]*us hic po*[*nere*] *vel* [*i*]*n terris meis da*[*r*]*e* [*debebit.....*].

(2) Cette inscription prouve moins que les précédentes. La famille du porte-enseigne habitant la cité de Tropaeum Traiani, ce soldat a pu faire mettre une pierre funéraire sur la tombe de ses parents, bien que le corps d'armée dont il faisait partie campât ailleurs.

(3) L'inscription du CIL. III, 14433 est une dédicace faite en l'honneur de Neptune Auguste par les détachements de la I^e^ et de la Ve légion campés à Tropaeum Traiani. La XIe Claudia n'est pas citée. Elle n'y a donc pas caserné en même temps que les vexillations des deux autres légions.

(4) Le camp doit avoir été construit par Trajan en même temps, sans doute, que le superbe monument qu'il érigea au même endroit en l'honneur des soldats tombés sur le champ de bataille pendant les guerres daciques.

(5) CIL. III, 14433 présente les mots suivants..... *Vexil. leg. I Ital. M(oesiacae ?) et V Ma. D(acicae ?)*..... Si cette interprétation des sigles D et M est exacte, ce dont il est cependant permis de douter, les détachements de la I^e^ légion et de la Ve auraient occupé le camp de Tropaeum Traiani postérieurement à Marc-Aurèle, après le départ de la Ve Macedonica pour la Dacie.

Digitized by Google

Montana.

Montana (Kutlovica) est situé sur la rivière Brzla, confluent de l'Ogoot. En l'an 155 de notre ère, sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux, nous y trouvons établi, comme le prouve l'inscription du CIL. III, 7449, un détachement de la XIe Claudia composé de 75 hommes et commandé par un centurion. L'effectif de ce détachement comprenait, outre le centurion précité, les soldats suivants :

Bénéficiaire consulaire				1
principales = sous-officiers, tesserarius				1
» tubicen				1
» cornicen				1
» medicus				1
immunes				2
légionnaires fantassins de la 1e cohorte,		8		
» 2e »		5		
» 3e »		8	. . .	67
» 4e »		9		
» 5e »		37		
légionnaire cavalier (1)				1
Total de l'effectif				75

Nous pourrions nous borner aux indications qui précèdent, en appelant l'attention sur la composition de ce détachement, n'était Lacour-Gayet qui, dans son ouvrage intitulé *Antonin le Pieux et son temps*, *Paris* 1888, p. 111, met la station de Montana en Mésie Supérieure. L'erreur est évidente et due, sans doute, à une inadvertance de l'auteur. Pour prouver que Montana est situé non pas en Mésie Supérieure, mais en Mésie Inférieure, il suffira de rappeler :

1° Que cette station se trouve à l'Est de la rivière

(1) Au moment de l'érection de la pierre, cet homme avait déjà été promu au grade de décurion d'une aile auxiliaire. Il avait donc quitté Montana et n'avait pas encore été remplacé.

Digitized by Google

Ciabrus, indiquée par Ptolémée comme la limite entre les deux Mésies (1), et

2° Que le légat propréteur, T. Flavius Longinus, sous les auspices duquel la vexillation éleva le monument de Montana, cité plus haut, fut sous Antonin le Pieux gouverneur de la Mésie Inférieure (2). Il ne commanda jamais la province de Mésie Supérieure.

Transmarisca.

Le castellum de Transmarisca est cité dans Ptolémée, III, 10, 11 (Τρομαρίσκα), l'Itinéraire d'Antonin p. 223, la table de Peutinger, le Géographe de Ravenne, 4, 7 et la *Notitia Dignitatum* (3). Celle-ci y établit la station des *milites Novenses* (4) et d'une partie de la XIe Claudia : *Praefectus ripae legionis undecimae Claudiae cohortis quintae pedaturae superioris, Transmariscae* (5) A Kadiköi, village moderne situé près de l'ancien Transmarisca, on a trouvé une brique portant l'estampille [*leg.* XI] CL. F. TRAM (6), qu'il faut peut-être interpréter comme suit : *Leg(io) XI Cl(audia) F(idelis) Tra(ns)m(ariscae)* (7).

Candidiana.

Rhjahovo a fourni des briques estampillées de la XIe Claudia (8). L'Itinéraire d'Antonin p. 223 et la *Notitia Dignitatum* XI, 24 (9) placent dans le voisinage de cette localité le castellum de Candidiana (10). Une des briques

(1) III, 10, 1 et 5.

(2) CIL. III, 767; *Arch. epigr. Mitth.*, 8 (1884), p. 20, n. 60, cf. p. 249. Voir *Prosopographia*, II, 70, 199, et Liebenam, *Legaten*, p. 281.

(3) Cf. Souscription d'une loi du *Codex Justin.*, 6, 42, 28.

(4) XL, 23.

(5) *Ibid.*, 34.

(6) CIL. III, 12526, cf. 7619.

(7) Cf. Scorpil, *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 195. n. 60.

(8) CIL. III, 7619; *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 194, n. 57; *ibid.*, p. 195, n. 60 = CIL. III, 12527.

(9) Cf. Geogr. Rav., 186, 19, qui appelle cet endroit *Nigrianis*.

(10) Pauly-Wissowa, *Candidiana*. Il est situé près du Danube entre Silistria (Durostorum) et Tutrokan (Transmarisca).

Digitized by Google

citées est marquée des lettres LEG. XI. CL. F. CAND. Le dernier mot, comme Scorpil le pense (1), est peut-être l'abréviation du nom de la station Candidiana (2). A l'époque de la *Notitia Dignitatum*, les *milites primi Moesiaci* y avaient leur camp (3). On y a trouvé aussi une inscription mentionnant l'*ala Atect(origiana)* (4).

Karangac (5), **Čumakovci** (6), **Ezerče** (7).

De ces trois endroits proviennent des épitaphes de soldats morts en service actif (8). Il convient de remarquer surtout la pierre tombale trouvée à Karangac. Le défunt est un *quaestionarius* de la légion et le dédicant un bénéficiaire du légat (9).

2° *Les castella de la legio XI Claudia situés en Grande Valachie.*

Gradistje, Drobeta.

Il est inutile de revenir ici sur les briques des légions de Mésie Inférieure découvertes à Gradistje ; elles ont fait plus haut l'objet d'une étude approfondie.

Mais que faut-il penser des briques de la XIe Claudia

(1) *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 194.

(2) On sait que les briques présentent souvent, outre le chiffre et le nom de la légion, le nom abrégé du principalis qui a surveillé les travaux. F. CAND. comme F. TRAM. du CIL. III. 12526, cache peut être un nom de sous-officier, par exemple F(lavius) Cand(idus).

(3) XI, 24.

(4) *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 193, n. 55 = *Année épigr.*, 1895, n. 50. Cf. CICHORIUS, dans PAULY-WISSOWA, *s. v. ala.*

(5) Karangac est situé près de la rivière Asamus, dans le voisinage de Nedan. Cette localité se trouvait à l'époque d'Hadrien près de la frontière Thrace (*Arch. epigr. Mitth.*, 15 (1892), p. 208, n. 78 ; cf. VON PREMERSTEIN, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.*, I (1898), *Beiblatt*, p. 189). On sait que des postes militaires étaient établis à la frontière pour percevoir les droits de douanes et pour surveiller les entrées et les sorties.

(6) Sur l'Isker, au sud d'Oescus.

(7) Sur un affluent de l'Almus, qui se jette dans le Danube non loin de Sexaginta Prista.

(8) CIL. III, 12401, 7453 = 6130 ; cf. *Eph. epigr.*, V, p. 221 ; CIL. III, 12440.

(9) CIL. III, 12401.

Digitized by Google

trouvées à Turn-Severin (Drobeta) ? Turn-Severin est situé sur la rive gauche du Danube en face de Kladova, c'est-à-dire en Petite Valachie. On a découvert en cet endroit non seulement des briques de la VIIe Claudia (1) et de la Ve Macedonica (2), mais aussi de la I^e^ Italica (3) et de la XIe Claudia (4).

La présence à Turn-Severin de briques des deux premières légions n'est pas étonnante. La VIIe Claudia, en effet, a campé depuis l'an 68/69 en Mésie Supérieure et a pu occuper par conséquent l'un ou l'autre castellum de la rive gauche du Danube (5) Quant à la Ve Macedonica, elle a pu y avoir une station sous le règne de Gallien, quand les troupes de la Dacie Supérieure furent toutes retirées en Petite Valachie, ou bien sous Aurélien et ses successeurs, quand elle défendit la province de Dacia Ripensis (6).

Plus difficiles à expliquer sont les briques de la I^e^ Italica et de la XIe Claudia. Une chose est certaine : puisque ces deux légions ont fait partie de l'armée de Mésie Inférieure et que cette forteresse n'a pu relever de l'armée d'occupation de cette province, il est clair que la I^e^ Italica et la XIe Claudia n'ont pu régulièrement occuper cette position (7). Il faut donc admettre ou bien que ces briques sont d'anciens restes du pont que Trajan fit construire en cet endroit (8)

(1) *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 79, n. 3 = *Année épigr.*, 1896, n. 60; *ibid.*, 1897, n. 85.

(2) *Ibid.*, et CIL. III, 8066; *Arch. epigr. Mitth.*, 19 (1896), p. 219, n. 82.

(3) CIL. III, 8072; Hirschfeld, *Sitz.-ber. d. Akad. d. Wissenschaften*, 77 (1874), p. 426.

(4) CIL. III, 8073.

(5) von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 1893, p. 240.

(6) Même après l'abandon définitif de la Dacie Trajane, les troupes du Bas-Danube ont pu maintenir sur la rive gauche du fleuve quelques postes d'observations, comme cela se pratiquait au Rhin.

(7) A moins qu'on n'admette, pour ce qui regarde les briques de la I^e^ Italica, que celles-ci sont antérieures à Domitien. Mais cela est peu probable. Car les briques datant du Ier siècle sont excessivement rares dans les provinces danubiennes.

(8) Dion Cassius, 68, 13, 1-6; Aur. Victor, *Caes.*, 13, 4; Eckhel, 6, 427; Cohen, *Trajan*, 490, 492. Cf. Schiller, *Geschichte*, I^2^, p. 553. Ce pont, qui était en pierre, fut démoli par Hadrien.

Digitized by Google

ou bien que ces légions ont réparé le castellum de Drobeta pendant quelque expédition au delà du Danube.

3° *Les Castella de la Chersonèse Taurique.*

Marquardt (1), en rapprochant un texte de Josèphe, *bell. jud.*, 2, 16, 4 (2) de l'épitaphe d'un soldat de la XIe Claudia (3), a prouvé le premier que des détachements pris à l'armée de Mésie Inférieure, et notamment à la XIe légion, ont eu des stations en Chersonèse Taurique Depuis, von Domaszewski (4) et derniérement Rostowzew (5) se sont occupés de la même question. Nous n'avons rien à ajouter aux conclusions de ces auteurs.

Un détachement de la XIe légion construisit ou rebâtit la station de Charax, où l'on a déterré dans les ruines d'une forteresse romaine quatre briques marquées à l'estampille de la XIe Claudia (6). Ce castellum fut détruit par les Goths au milieu du IIIe siècle (7).

Il semble que les légions de Mésie Inférieure ne furent chargées de la défense de la Crimée que vers la fin du IIe siècle. On voudra se rappeler ce que nous avons dit à ce sujet dans l'étude consacrée à la Ve Macedonica (8).

Toutes les inscriptions de la I^e^ Italica qui proviennent de la péninsule Taurique et qu'on peut dater sont postérieures à la première moitié du IIe siècle (9). L'inscription suivante

(1) *Staatsverwaltung*, I, p. 307, n. 8.

(2) *Bell. jud.*, 2, 16, 4 : τί δεῖ λέγειν Ἡνιόχους τε καὶ Κολχούς καὶ τὸ τῶν Ταύρων φῦλον, Βοσπορανούς τε καὶ τὰ περίοικα τοῦ Πόντου καὶ τῆς Μαιώτιδος ἔθνη, παρ' οἷς πρὶν μὲν οὐδὲ οἰκεῖος ἐγιγνώσκετο δεσπότης, νῦν δὲ τρισχιλίοις ὁπλίταις ὑποτάσσεται καὶ τεσσαράκοντα νῆες μακραὶ τὴν πρὶν ἄπλωτον καὶ ἀγρίαν εἰρηνεύουσι θάλασσαν.

(3) CIL. III, 782 = Latyschew, II, 222.

(4) *Die Dislocation des Röm. Heeres* 66 *n. Chr.*, *Rhein. Museum*, 47 (1892), p. 210.

(5) *Röm. Besatzungen in der Krim und das Kastell Charax*, *Beiträge zur alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

(6) Rostowzew, *o. c.*, p. 93 = CIL. III, 14215^8^.

(7) Les monnaies y découvertes vont jusqu'à Gordien.

(8) P. 50 et 51.

(9) CIL. VIII, 619; CIL. III, 14214^34^, cf. 13790, 14215^4^, 13751 a.

Digitized by Google

de la XIe Claudia n'est pas antérieure au règne d'Antonin le Pieux.

CIL. III, 782 = Latyschew, II, 222 :

D(is) M(anibus) Aur(elius) Salvianus, tub(icen) [le]g(ionis) XI Claudiae, qui militavit annos XIII, vixit annos XXXVI.

En effet, le nom gentilice porté par le soldat nous interdit de faire remonter cette épitaphe plus haut que le règne d'Antonin le Pieux.

La possession de la Chersonèse Taurique fut abandonnée définitivement vers le milieu du IIIe siècle (1).

§ III. — Détachements de la legio XI Claudia stationnant dans d'autres provinces.

Dalmatie (2).

A plusieurs endroits de l'ancienne province de Dalmatie on a découvert des inscriptions de soldats de la XIe Claudia, qui sont certainement postérieures au Ier siècle. Une première rappelle la reconstruction d'un temple aux frais d'un centurion de la XIe Claudia à Ljubusti (3). Celui-ci fut peut-être chargé du commandement de la cohorte I Belgarum, qui y avait une station ; il n'est pas impossible non plus que ce poste fut défendu à une certaine époque par un détachement de la XIe légion de Mésie. Trois autres monuments de Dalmatie citent des bénéficiaires de la XIe Claudia (4) et un dernier un *speculator* de la même légion contemporain de l'empereur Gordien (5). Ils n'autorisent aucune conclusion.

(1) Les monnaies d'Olbia et de Tyras cessent avec Alexandre Sévère; celles du castellum de Charax avec Gordien; cf. Mommsen, CIL. III, p. 147; Rappaport, *Einfälle der Goten*, p. 27; Rostowzew, *o. c.*, p. 93.

(2) Cf. CIL. III. p. 283, 1476, 2328[14]; Patsch, *Die röm. Strassen in Bosnien u. der Herzegovina*, I (Wien 1893), p. 57 et suiv.; *Wissensch. Mittheil. aus Bosnien*, V (1897) p. 338 et suiv.; VI (1899), p. 175; VII (1900), p. 39, 85 et suiv.

(3) CIL. III, 6363, cf. p. 1501.

(4) CIL. III, 8727 (Salonae), 8790 (Municipium magnum), 9862 (Gradina).

(5) CIL. III, 3201 (Czarevopolje); cf. CIL. III, 10058 et Patsch, *Arch. epigr. Untersuchungen*, III (1899), p. 29.

Digitized by Google

Aquilée.

La ville d'Aquilée a fourni jusqu'ici neuf inscriptions de soldats appartenant à la XIe Claudia (1). D'après Mommsen, ces inscriptions ne seraient pas antérieures à la fin du IIIe siècle de notre ère. Le même auteur a proposé deux explications de ces inscriptions au CIL. V, 893. Ou bien, dit-il, la XIe Claudia s'est recrutée au IVe siècle parmi les colons Sarmates établis autour de la ville d'Aquilée, comme cela semble ressortir des épitaphes du CIL. V, 893 et 895. Ces épitaphes, en effet, sont élevées en l'honneur de deux soldats de la XIe légion, l'une par les *cives et commanipuli*, l'autre par les *cives sui*. Ou bien il faut admettre qu'un détachement de la XIe Claudia a séjourné à Aquilée au IVe siècle. L'inscription du CIL. V, 942, qui est l'épitaphe d'un centurion de la XIe légion *natus in Moesia Infer. castell. Abritanor.*, confirme cette hypothèse. Mommsen se prononce pour la première explication. A notre avis, il serait préférable de réunir les deux interprétations et d'admettre qu'au IVe siècle la légion XIe Claudia, recrutée parmi les colons Sarmates fixés autour de la ville d'Aquilée, a envoyé un détachement dans cette ville. Les Sarmates de la XIe Claudia auraient donc été chargés de défendre leurs propres terres. C'est conforme à la politique générale suivie par les empereurs du Bas-Empire.

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

§ I. — Le règne de l'empereur Hadrien.

L'empereur Hadrien avait fait son apprentissage militaire au Bas-Danube. Il avait séjourné en Mésie Inférieure

(1) CIL. V, 893, 895, 896, 900, 940, 942, 944, 8278; *CIGr. Siciliae et Italiae*, n. 2340.

Digitized by Google

comme tribun militaire dès Domitien (1) et il y eut à conjurer le premier péril qui assombrit son règne (2). Il avait accompagné Trajan dans ses guerres daciques en qualité de commandant de légion et de *comes* ou d'officier d'état-major (3) et il avait administré avec beaucoup de tact et de sagesse la province de Pannonie Inférieure pendant une partie de cette période orageuse de luttes (4). Nul doute donc qu'il connaissait les contrées danubiennes et les besoins de leur défense aussi bien et mieux peut-être que son illustre prédécesseur. Il avait vu de ses yeux le pays et ses points stratégiques, il avait étudié sur place l'organisation de l'armée illyrienne et le système défensif, et dans les guerres avec Décébale il avait eu l'occasion d'apprécier la force et la faiblesse de cette organisation, ses avantages et ses inconvénients. L'invasion de Roxolans obligea Hadrien au début de son règne à revenir en Mésie (5). Soit pendant ce séjour de l'an 118, soit pendant un voyage postérieur, il s'occupa certainement de cette province. Nous savons positivement qu'il en inspecta les troupes (6) et, au dire de Dion Cassius (7), il aurait visité toutes les forteresses, se serait enquis des mœurs des soldats et de l'administration des gouverneurs, et aurait rétabli la discipline militaire. C'est l'empereur Hadrien qui prit l'initiative de renforcer l'armée de Mésie Inférieure en y transportant la XIe Claudia. Après

(1) CIL. III, 550 ; *Vita Hadr.*, 2, 3.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Vita Hadr.*, 6, 6 : *Praemissis exercitibus Moesiam petit ; ibid.*, 5, 10 : *praepositoque Syriae Catilio Severo per Illyricum Romam petit.* Catilius Severus fut préposé à la Syrie en l'an 117. Cf. Eckhel, 6, p. 499, 494; Cohen, *Hadrien*, 2, 622, 799 : *Adventui Aug. Moesiae ; Exercitus Moesiacus ; Exercitus Dacicus.* Dürr, *Reisen des Kaisers Hadrian*, Wien, 1880, p. 16; Gregorovius, *Kaiser Hadrian*, p. 42, n. 1; Schiller, I[2], p. 610. C'est probablement en reconnaissance de l'avoir délivrée des barbares que la Dacie frappa des médailles en l'honneur d'Hadrien. Cohen, *Hadrien*, 2, n. 733-770 et suiv. Cf. 7, 86 ; Eckel, 6, 494.
(6) *Vita Hadr., ibid.* ; Eckhel, *ibid.* ; Cohen, *ibid.* Les médailles le présentent haranguant les troupes.
(7) Dion Cassius, 69, 9.

Digitized by Google

ce qui vient d'être dit, cette mesure, qui aurait pu paraître étrange à première vue, n'a plus rien qui puisse nous surprendre.

Le corps défensif de Mésie Inférieure se trouva ainsi renforcé d'une armée de plus de 5.000 hommes et le total de son contingent atteignit le chiffre de 25.000 soldats. Cette armée était considérable comparativement à l'étendue du territoire qu'elle avait à défendre, étant donnée surtout cette circonstance que depuis l'annexion de la Dacie, il n'était plus directement exposé aux attaques des barbares. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de la voir coopérer à presque toutes les guerres intérieures et extérieures qui éclatèrent sous les règnes d'Hadrien et de ses successeurs. Ainsi des détachements de la Ve légion et de la XIe portèrent secours en l'an 131 à l'armée de Palestine, aux prises avec les juifs révoltés (1); la Ve Macedonica débloqua sous Antonin le Pieux la cité d'Olbiopolis assiégée par les Tauroscythes (2); une vexillation de la XIe Claudia, sous le même empereur, contribua à repousser les incursions des Maures nomades (3); la Ve Macedonica encore partit tout entière à la suite de L. Verus pour guerroyer contre les Parthes (4) et à peine eut-elle été réintégrée dans ses anciens casernements de Troesmis, qu'elle fut appelée par Marc-Aurèle en Dacie pour tenir tête aux Marcomans (5)

§ II. — La guerre d'Antonin le Pieux contre les Maures d'Afrique (143-149) (6).

Sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux, une grave insurrection éclata en Afrique. Les Maures nomades, habitants des plaines immenses et stériles de la Libye, se

(1) *Supra*, p. 184 et suiv.
(2) *Supra*, p. 82.
(3) *Infra*.
(4) *Supra*, p. 85.
(5) *Supra*, p. 38 et suiv.
(6) Voir sur cette question notre article du *Musée Belge*, V (1901), p. 55 et suiv.

Digitized by Google

jetèrent sur la Maurétanie, pillant et dévastant toute la contrée (1). M. Cagnat rapporte, comme suit, la résistance faite par les Romains (2) :

« L'armée qui était chargée de garder la Maurétanie était insuffisante pour tenir tête aux bandes insaisissables des Maures (3). On appela des secours de la Syrie et de l'Espagne. Du premier de ces pays, on fit venir un détachement de la VIe Ferrata (4) qui y était campée. On trouve ce détachement occupé en 145 à tracer dans l'Aurès une route stratégique (5), soit qu'il ait opéré de ce côté pour empêcher l'invasion des bandes du désert en Numidie et calmer l'effervescence des montagnards, soit qu'il ait remplacé à Lambèse une partie de la légion IIIe Augusta, envoyée en Maurétanie contre les rebelles. En Tingitane et pour prendre de flanc les Maures, des renforts, empruntés à l'Espagne, guerroyaient sous la conduite d'un chevalier, Varius Clemens (6). La présence de ces deux détachements supplémentaires indique clairement que la lutte était sérieuse et qu'on voulut infliger aux ennemis une grande défaite. C'est ce qui arrivait, puisque, suivant Pausanias (7), ceux-ci furent repoussés aux extrémités de la Libye et jusque vers le mont Atlas ».

M. Cagnat, comme on le voit, mentionne parmi les troupes, appelées pour appuyer la IIIe Augusta, les détachements de l'armée de Syrie et d'Espagne ; il ne cite pas les vexillations envoyées par les légions du Rhin et du Danube.

(1) Pausanias, 8, 43, 3 ; *Vita Anton.*, 5, 4. Un ingénieur militaire, envoyé entre l'an 147 et 149 de Lambèse à Bougie avec une escorte, fut dévalisé en route et n'échappa que fort difficilement à la mort (CIL. VIII, 2758).

(2) Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, Paris, 1892, p. 41 et suiv.

(3) Pausanias, 8, 43, 3, dit des Maures : Μαύρους ..... νομάδας τε ὄντας καὶ τοσῷδε ἔτι δυσμαχωτέρους τοῦ Σκυθικοῦ γένους κτλ.

(4) Cf. Schiller, *Geschichte*, I^2^, p. 631, n. 6.

(5) CIL. VIII, 10230 ; cf. 2246 *add.* et 2490. Henzen, *Annali d. Instit.*, 1860, p. 54, croit même qu'un détachement de la légion IIIe Cyrenaica de Bostra fut appelé en même temps.

(6) CIL. III, 5212 et suiv.

(7) Pausanias, 8, 43, 3.

Digitized by Google

Juenemann (1) et d'autres à sa suite (2) ont tâché de combler cette lacune. Ils ont rapporté à l'expédition maurétanienne d'Antonin le Pieux toutes les inscriptions des légions de Germanie et d'Illyrie, découvertes en Maurétanie. Ainsi ils prétendent que des renforts furent envoyés par les I^e^ Minervia, XXIIe Primigenia, I^e^ Adjutrix, IIe Adjutrix, IVe Flavia et XIe Claudia.

L'hypothèse de ces auteurs appelle deux remarques. D'abord, ils auraient dû établir qu'au moins une des inscriptions de Maurétanie, signalant des soldats des légions germaines et illyriennes, date nécessairement de cette expédition d'Antonin contre les Maures. Ensuite, même s'ils avaient apporté cette preuve pour un document, ils n'auraient pu en conclure que toutes les inscriptions des légionnaires du Rhin et du Danube trouvées en Maurétanie Césarienne sont de la même époque. Car d'un rapprochement géographique des inscriptions il ne résulte pas nécessairement un rapprochement chronologique.

Reprenons donc la question et établissons que l'épitaphe d'un soldat de la XIe Claudia mort en Afrique date très probablement de l'expédition Maurétanienne d'Antonin le Pieux. Elle est publiée au CIL. VIII, 9761 et fut trouvée à Portus Magnus (Vieil Arzeu), en Maurétanie Césarienne. C'est l'épitaphe d'un soldat mort en service actif :

D(is) M(anibus), P. Crescentinio Fl(aviae) Saturnino, Siscie, mili(ti) leg(ionis) XI Cl(audiae) (3), *(centuriae) Ul(pii) Victoris, stip(endiorum) XVI. Vixit ann(is) XXXVII. Fl(avius) Jan(uarius) fil(ius) f(aciendum) c(uravit).*

Aux Dieux Mânes. A Publius Crescentinius Saturninus, originaire de Flavia Siscia (en Pannonie Supérieure). Il

(1) Juenemann, *De legione Rom. I Adjutrice*, Lipsiae, 1894, p. 82 et suiv. et p. 135 et suiv.

(2) Guendel, *De legione Rom. II Adjutrice*, Lipsiae, 1895 p. 55 et p. 55, n. 5.

(3) Le chiffre d'ordre et le nom de la légion sont mutilés dans l'inscription, mais les restes sont assez clairs pour exclure tout doute. Voyez le *Corpus* et Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 271.

Digitized by Google

était soldat de la légion XIe Claudia, de la centurie d'Ulpius Victor. Il servit durant seize ans et vécut trente-sept ans. Flavius Januarius, son fils, fit élever ce monument.

Cette inscription prouve qu'à l'une ou l'autre époque, un détachement de la légion XIe Claudia a séjourné en Maurétanie. Déterminons la date de cette expédition. Publius Crescentinius se dit originaire de Flavia Siscia, en Pannonie Supérieure, qui est une colonie de Vespasien (1). Son épitaphe a donc été gravée postérieurement à l'avènement de cet empereur, c'est-à-dire, postérieurement à l'an 68 de notre ère (2). D'autre part, cet homme, originaire de Pannonie Supérieure et soldat de la XIe Claudia de Mésie Inférieure, a pris service antérieurement à la loi d'Hadrien imposant le recrutement local, peut-être à l'époque où la légion campait dans la première de ces provinces, c'est-à-dire antérieurement à l'an 131-135 (3). Par conséquent, puisque P. Crescentinius Saturninus a 16 ans de service, sa mort

(1) *Colonia Flavia Siscia*, CIL. III, p. 501 ; PAULY WISSOWA : *Colonia*, p. 546; KUBITSCHEK, *Imperium romanum tributim descriptum*, p. 229.

(2) On remarquera que la légion XIe Claudia ne porte pas dans cette inscription le surnom de pia fidelis. Cet absence du surnom accuse, semble-t-il, une époque postérieure au Ier siècle. Cf p. 110 et suiv.

(3) Il est facile de prouver qu'après l'introduction du recrutement local par Hadrien les habitants de la Pannonie Supérieure n'ont pas dû être fort nombreux dans l armée de Mésie Inférieure.

1° Une inscription de Viminacium *(Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes*, IV (1901), *Beibl.*, p. 83 et suiv.) montre que, parmi 139 soldats entrés au service en l'an 169, 100 sont originaires de Mésie Supérieure, 6 de Dacie, 8 de Pannonie Inférieure et les 25 autres de Dalmatie et des provinces grecques voisines. Mais en l'an 169 on vivait en des circonstances exceptionnelles. La terrible guerre Marcomannique et la peste, que les troupes de L. Verus avaient apportée de l'Orient, décimaient les armées illyriennes *(Jahreshefte, l. c.*, p. 93; *Vita Marci*, 13, 3; 17, 2; 21, 5; *Vita Veri*, 8, 1-3; *Amm. Marc.*, 23, 6, 24; *Eutrope*, 8, 12, 2) et spécialement la VIIe Claudia, dont un détachement avait coopéré à la guerre Parthique (VON DOMASZEWSKI, *Neue Heidelb. Jahrb.*, V, p. 111 et suiv.). Pour compléter les cadres de cette dernière légion, l'empereur se vit forcé de lever en l'an 169 au moins 500 jeunes gens, alors qu'en temps ordinaire le contingent requis tous les ans ne dépassait pas le chiffre de 250 hommes. Or nous constatons qu'en l'an 169, sur 139 soldats, dont on connait les noms et l'origine, il s'en trouve 100 qui sont originaires de Mesie Supérieure. On peut donc croire que parmi les 500 soldats, qui furent en réalité appelés sous les drapeaux, il figura environ 360 habitants de cette province, c'est-à-dire 110 hommes de plus qu'il n'en faudrait à la légion en temps de paix. N'est-ce pas une preuve qu'en

Digitized by Google

et, partant, l'expédition à laquelle il a pris part, ne sont pas postérieures à la 16e année après l'an 138, date de la mort de l'empereur Hadrien. La guerre en Maurétanie, à laquelle la légion XIe Claudia a coopéré, se place donc entre les années 69 et 154 de notre ère (1). Or pendant ce long espace de temps il n'y eut que deux soulèvements en Maurétanie, le premier, insignifiant, sous le règne de l'empereur Hadrien, le second, plus grave, sous le règne de son successeur, Antonin le Pieux. Le choix n'est pas difficile. D'une part, en effet, nous savons que les provinces danubiennes furent troublées peu de temps après l'avènement d'Hadrien par une incursion des Sarmates et des Roxolans. Hadrien ne devait donc se résigner à affaiblir la défense de ces frontières

temps ordinaire le gouvernement trouvait en Mésie Supérieure des recrues suffisantes pour compléter les cadres des légions de cette province ? Et ce qui était vrai pour la Mésie Supérieure ne l'était-ce pas pour la Mésie Inférieure ?

2° La même conclusion découle de l'étude directe des inscriptions de l'armée de Mésie Inférieure. Sur les 24 soldats des trois légions de cette province qui mentionnent leur lieu d'origine, il n'y en a pas un seul qui soit originaire de Pannonie, sauf P. Crescentinius précité. Or ces inscriptions, comme il a été prouvé plus haut, nous font connaître le recrutement tel qu'il exista avant Hadrien *(supra*, p. 29 et 30). Si avant l'introduction du recrutement local les Pannoniens ne représentaient pas même 1/20 de l'armée légionnaire de Mésie Inférieure, à plus forte raison devaient-ils être peu nombreux, manquer presque totalement, après cette mesure.

(1) Cf. L'inscription du CIL. VIII, 9765, également trouvée à Portus Magnus, en Maurétanie. C'est l'épitaphe d'un soldat d'une légion inconnue mort en Afrique : *D(is) M(anibus), M. Ulpius Silamius (?) [P]oetovi(one), miles [le]g(ionis), stip(endiorum) XVII. F... Taurus Senecio h(eres) b(ene) m(erenti).* Puisqu'Ulpius Silamius est originaire de Pannonie Supérieure comme P. Crescentinius Saturninus, on peut admettre qu'il fit aussi, comme celui-ci, partie de la XIe Claudia. Or M. Ulpius Silamius, originaire de Poetovio, dont le nom complet s'écrit *Colonia Ulpia Trajana,* porte le prénom et le gentilice de l'empereur Trajan, ce qui semble indiquer qu'il a reçu le droit de cité de cet empereur (cf. Cagnat, *Cours d'épigr.*, p. 75 et *Armée romaine d'Afrique,* p. 271 ; Michel, *Du droit de cité romaine*, Paris, 1885, p. 202 et suiv.). M. Ulpius Silamius n'a donc pas pris service avant l'avènement de Trajan en l'an 98. Comme il a servi une durée de 17 ans, sa mort et l'érection de son épitaphe à Portus Magnus sont postérieures à l'an (98 + 17) 115 de notre ère.

D'autre part, si M. Ulpius Silamius, originaire de Pannonie Supérieure, a été réellement soldat de la XIe Claudia, comme nous le supposons, il a dû s'engager avant l'an 138 de notre ère. En reculant la date de son entrée au service le plus loin possible, jusqu'en l'an 138, sa mort ne peut être postérieure à l'an (138 + 17 =) 155 de notre ère.

Outre celle-ci et celle de P. Crescentinius Saturninus discutée plus haut, on a encore découvert à Portus Magnus l'épitaphe d'un soldat de la IVe Flavia de Mésie Supérieure.

Digitized by Google

qu'en cas d'extrême nécessité. D'autre part, il est connu que, sous Antonin, les provinces illyriennes jouirent d'une paix assez constante et, ce qui plus est, que cet empereur envoya des secours en Afrique, lors du soulèvement des Maures de Libye. Un détachement, en effet, de la VIe Ferrata, construisit, en l'an 145, une route stratégique dans l'Aurès (1); des vexillations de l'armée d'Espagne guerroyèrent sous la conduite de Varius Clemens en Maurétanie Tingitane (2); enfin, chose plus importante, cinq ailes auxiliaires de l'armée de Pannonie se trouvèrent encore en l'an 150 en Maurétanie Césarienne (3). Nous concluons donc que le détachement dans lequel a servi P. Crescentinius a été envoyé en Afrique par Antonin le Pieux lors de l'expédition que cet empereur eut à faire contre les Maures nomades (a. 143-149).

§ III. — L'Histoire de la legio XIe Claudia depuis la guerre Maurétanienne d'Antonin le Pieux jusqu'a Septime-Sévère.

Après la répression du soulèvement des Maures, les soldats de la XIe Claudia envoyés en Afrique regagnèrent le quartier général et la légion ne fut plus mise à contribution pendant dix années consécutives. Mais la paix n'était guère durable dans l'empire romain. Il était entouré de tous côtés de peuples barbares et belliqueux qui guettaient le moment propice pour mettre à sac les provinces frontières. Le règne de Marc-Aurèle se résume en deux guerres, qui eurent pour théâtre, l'une la frontière orientale, l'autre la frontière du Danube.

Nous ignorons si la XIe Claudia a été obligée de mettre une partie de son contingent à la disposition de L. Verus, qui dirigea les opérations contre les Parthes. La preuve

(1) CIL. VIII, 10230; cf. 2246 *add.* et 2490; Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 41.
(2) Juenemann, *op. cit.*, p. 138. Cagnat, *ibid.*
(3) *Arch. epigr. Mitth.*, 1893, p. 230.

Digitized by Google

que Ritschl (1) a prétendu tirer de l'inscription du CIL. VI, 1377 (2) repose sur une interprétation erronée du document. Le fait pourtant n'aurait rien d'invraisemblable, puisque les armées des provinces danubiennes et d'autres contrées furent mises à contribution. Ainsi la IIe Adjutrix et des détachements des autres troupes de la Pannonie partirent pour le théâtre de la guerre (3) vers l'an 162. La I[e] Minervia fut appelée du fond de la Germanie (4). En Mésie Inférieure, on requit la Ve Macedonica (5) et des détachements de cavalerie, auxquels fut imposé comme commandant un tribun de la XIe Claudia (6). Faut-il rapporter à cette expédition l'épitaphe d'un soldat de cette légion, trouvée à Cibyra, en Phrygie (7) ? Le défunt porte le gentilice Aelius, ce qui semble indiquer qu'il est entré au service sous Hadrien ou Antonin le Pieux.

Nous ne savons rien de positif non plus sur les combats que la XIe Claudia aurait soutenu contre les Marcomans. Nous ignorons même si elle a pris contact avec les barbares. Il n'en est pas moins certain cependant qu'elle a dû jouer dans cette guerre un rôle important, que nous allons déterminer.

Le centre de l'armée romaine, sous les ordres de l'empereur lui-même, avait comme quartier général les camps de Carnuntum et de Vindobona, en Pannonie ; un second corps d'armée se composait des deux légions nouvellement créées, de la IIe et de la IIIe Italica. Il s'appuyait sur Castra Regina

(1) Brambach, CIRh., *Praefatio*, p. IX.

(2) Wilmanns, 636 = Orelli-Henzen, 5478-5479.

(3) Guendel, *De leg. Rom. II Adj.*, p. 56 et suiv., et p. 57, n. 4; CIL. VIII, 7050. Cf. Renier, *Revue archéol.*, X, p. 551; Ritterling, *De leg. Rom. X Gem.*, p. 60; Juenemann, *De leg. Rom. I Adj.*, p. 87 et suiv.

(4) CIL. XI, 1377; cf. Schilling, *De leg. Rom. I Minervia et XXX Ulpia*, p. 62.

(5) CIL. III, 7505 et *supra*, p. 84 et suiv.

(6) *Bullettino d. Instit.*, 1868, p. 60 : .. *trib. mil. leg. XI. Cl. praepos. vexillation. eq. Moesiae inf. et Daciae eunti. in expeditione Parthic.* L'expédition Parthique que mentionne l'inscription doit être antérieure à Caracalla, puisque les *dona militaria* sont cités.

(7) *Année épigr.*, 1899, n. 169 = CIL. III, 13665 = *Denkschr. d. Akad. d. Wissensch., Wien*, 1897, p. 6 n. 17.

Digitized by Google

(Regensburg), en Rhétie. Un troisième corps était placé sous le commandement de M. Claudius Fronto, le plus habile général de l'époque. Il comprenait les troupes de la Dacie et de la Mésie Supérieure, soit quatre légions et leurs troupes auxiliaires (40.000 à 45.000 hommes). Son point d'appui était Sarmizegetusa, en Dacie (1). Si telle a été l'organisation de la défense, le seul rôle qui ait pu être attribué aux légions de Mésie Inférieure a été d'assurer la retraite à l'armée de Dacie, de surveiller les passages du Danube et l'entrée de la Valachie et d'accourir, le cas échéant, là où les besoins de la défense les réclamaient (2). C'était donc une armée de réserve plutôt qu'une armée de combat, une armée défensive plutôt qu'offensive. L'organisation que nous venons de décrire exista au début de la guerre, c'est-à-dire vers l'an 170 (3). Elle fut changée peu après, quand les plus grands dangers eurent été conjurés et que les légions de la Dacie suffirent à tenir tête aux incursions devenues intermittentes. En effet, peu de temps après la mort d'Avidius Cassius, qui se place en l'an 175 (4), la Mésie Supérieure, séparée de la Dacie, se trouva jointe à la Mésie Inférieure et placée sous le commandement de P. Helvius Pertinax, le futur empereur. L'histoire Auguste, *Vita Pertin.*, 2, 10 dit, en effet : *Cassiano motu composito e Syria ad Danuvii tutelam profectus est (Pertinax) atque inde Moesiae utriusque, mox Daciae regimen accepit.* Une seconde preuve de cette organisation nous est fournie par l'inscription du CIL. VIII, 2582, cf. 2744, 2745, qui mentionne un certain A. Julius Pompilius Piso, préposé à la IVe Flavia de Mésie Supérieure et à la I^e^ Italica de Mésie Inférieure et à toutes leurs troupes auxiliaires. Ce commandement de A. Julius Pompilius Piso est antérieur

(1) Jung, *Romanischen Landschaften*, Innsbrück, 1881, p. 332.

(2) J. Jung, *Zur Geschichte der Pässe Siebenburgens*, *Mittheil. d. Instit. für Oest. Geschichtsforschung*, *Ergänzb.* IV (1893), p. 6 et suiv.

(3) CIL. VI, 1377; III, 1457; *Prosopographia*, I, 373, 699.

(4) *Prosopographia*, I, 186, 1165; Goyau, *Chronologie*, p. 226; Napp, *op. cit.*, p. 42, etc.

Digitized by Google

à l'an 176 (1), puisqu'en cette année Pison était légat de la IIIe Augusta et qu'il occupa cette charge après son expédition contre les Marcomans. D'un autre côté, il est postérieur à l'an 170, car à cette date la Mésie Supérieure était encore réunie à la Dacie (2). L'expédition que dirigea Pison fut organisée, sans doute, en l'an 175. En effet, en cette année l'empereur Marc-Aurèle prit le titre d'*imperator* pour la huitième fois et adopta les surnoms de *Germanicus* et de *Sarmaticus* (3).

§ IV. — Le Règne de Septime-Sévère.

Le 26 mars de l'an 193 (4), Pertinax, alors âgé de 60 ans, tomba sous l'épée du Tongrois Tausius (5). Les prétoriens, soldatesque sans frein, se retirèrent dans leur camp de la Porte Viminale et mirent l'Empire aux enchères (6). La pourpre rougie de sang impérial trouva immédiatement un acquéreur. M. Didius Julianus acheta honteusement le trône, et le Sénat, plus servile que jamais, s'empressa de le reconnaître par un décret solennel (7). Mais Didius Julianus avait compté sans les légions. Le bruit du meurtre

(1) En cette année, il était légat de la légion IIIe Augusta. — Cf. *Prosopogr.* II, 207, 322. Schultze, *XIII Gemina*, p. 47, place erronément cette inscription sous le règne de Domitien.

(2) CIL. VI, 1377; III, 1457; *Prosopographia*, I, 373, 699.

(3) Nous devons peut-être mettre cette expédition de la IVe Flavia et de la I^e^ Italica en rapport avec l'invasion des Costoboces. Ce peuple, qui habitait la Dacie septentrionale [Ptolémée, III, 8, 3], fut chassé de son pays par les Astinges [Dion Cassius, 71, 12] vers l'an 175/176 [Heberdey, *Der Einfall der Kostoboker in Griechenland*, *Arch. epigr. Mitth.*, 1890, pp. 186-191. Cf. Barnabei, *Notizie degli Scavi*, 1887, p. 536; Paris, *Bulletin de correspondance hellénique*, XI, pp. 342 et suiv.]. Quelques hordes traversèrent la Mésie Inférieure et s'avancèrent jusque sous les murs d'Élatée, en Phocide [Pausanias, X, 34, 5; cf. *Ann. épigr.*, 1901, n. 49, épitaphe d'un homme tué à Adamclissi par les Costoboces].

(4) Cf. De Ceuleneer, *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère*, Bruxelles, 1880, p. 32.

(5) *Vita Pertin.*, 11, 9.

(6) Hérodien, II, 6, 7 à 12; Dion Cassius, 73, 11, 12 et 13: *Vita Did. Juliani*, 2, 3; cf. De Ceuleneer, p. 33, n. 1.

(7) *Vita Juliani*, 3, 3.

Digitized by Google

de Pertinax se répandit rapidement dans les provinces et parvint ainsi aux oreilles des deux plus grands généraux de l'époque, qui avaient roulé depuis longtemps déjà des projets ambitieux dans leur esprit. L'un, Pescennius Niger, commandait la Syrie (1), l'autre, plus habile et surtout plus actif, gouvernait la Pannonie Supérieure (2). Il s'appelait L. Septimius Severus. L'un et l'autre saisissent cette occasion que la divinité semble leur offrir, et les légionnaires, mécontents de l'insolence de ces quelques milliers de prétoriens qui prétendaient faire et défaire les maîtres de l'Empire, appuient de leurs vœux et de leurs armes les projets de leurs chefs. L'empire, à peine vacant, eut ainsi trois prétendants.

1° *Sévère contre Didius Julianus.*
a. 193.

Septime-Sévère fut salué empereur par les légions de Pannonie vers le milieu du mois d'avril de l'an 193 (3). Aussitôt proclamé, Sévère s'empressa de gagner par des lettres fallacieuses les gouverneurs des provinces voisines (4). Il réussit. Toutes les légions du Rhin et du Danube (5), et notamment la XIe Claudia et la I^e^ Italica de Mésie Inférieure, le reconnurent; en signe de reconnaissance, Sévère fit frapper des monnaies en leur honneur (6). Il rassembla des troupes de toute part et se dirigea avec une imposante armée vers les frontières de l'Italie (7).

On ne saurait dire quelles légions escortèrent Septime-Sévère dans sa marche vers Rome. Les légions de Mésie Inférieure paraissent être restées dans leur province et

(1) *Vita Nigri*, 1, 5; Hérodien, II, 7, 4; cf. Aur. Victor, *Caes.*, 2.
(2) Dion Cassius, 73, 14; cf. De Ceuleneer, p. 25, n. 6.
(3) *Vita Severi*, 5, 1; cf. De Ceuleneer, p. 35, n. 2.
(4) Hérodien, II, 10, 1.
(5) *Vita Severi*, 5, 3; Hérodien, II, 9, 17 à 18; Dion Cassius, 73, 15.
(6) Cohen, *Sévère*, 3, p. 232; Eckhel, 7, p. 168; 8, p. 488 sqq. Sévère fit battre des monnaies en l'honneur de la I^e^ Italica, Ve Macedonica et XIe Claudia.
(7) Hérodien, II, 10, 1; II, 11, 3; II, 11, 6.

Digitized by Google

avoir été envoyées de là en Thrace, quand Asellius Aemilianus, général de Niger, se fut emparé de Byzance. Il existe, en effet, une inscription qui semble prouver que Sévère n'avait avec lui qu'une vexillation de la légion XIe Claudia. C'est l'inscription de CIL. X, 6657, trouvée à Antium en Italie :

> *M. Aquilio M. f. Fabia Felici, a census (sic) equit(um) Roman(orum), praef(ecto) cl(assis) pr(aetoriae) Ravennat(is), proc(uratori) patrim(onii) bis, proc(uratori) hered(itatium) patrim(onii) privat(i), proc(uratori) oper(um) pub(licorum), praep(osito) vexillat(ionibus), p(rimo) p(ilo) leg(ionis) XI Cl(audiae), (centurioni) fr(umentariorum), patron(o) col(oniae), ob mer(ita) ejus Antiates publ(ice).*

Ce M. Aquilius Felix a commencé par être centurion des frumentaires. Il s'éleva ensuite au grade de primipile de la légion XIe Claudia et commanda en cette qualité des vexillations empruntées probablement à cette même légion (1). Il devint ensuite, en l'an 193, procurateur des travaux publics (2). La guerre à laquelle le détachement commandé par M. Aquilius Felix fut chargé de coopérer n'est donc pas postérieure à la fin de l'an 193.

Il ne serait pas sans intérêt de trouver une seconde date à laquelle l'expédition d'Aquilius ne peut être antérieure. C'est ce que l'identification de M. Aquilius Felix, de l'inscription d'Antium, et du centurion frumentaire Aquilius, cité par Spartien, *Vita Juliani*, 5, 8, nous permettra de faire (3). Nous avouons toutefois que cette identification, comme beaucoup, ne dépasse pas la probabilité.

(1) En règle générale, les vexillations et le chef qui les commande appartiennent au même corps. Cela devait être vrai surtout quand le *praepositus* était un officier subalterne. Toutefois, cette règle générale souffre des exceptions, que Ritterling *(De legione Rom. X Gemina*, Lipsiae, 1885, p. 58) a relevées.

(2) CIL. VI, 1585. Cf. *Prosopographia*, I, 123, 803.

(3) Mommsen, *Zeitschr. für geschichtliche Rechtswiss.*, XV, p. 338 et suiv., a aussi identifié cet Aquilius, cité par Spartien, avec M. Aquilius Félix, mais il ne donne pas de preuves.

Digitized by Google

Spartien (*l. c.*) dit en parlant de Didius Julianus (a. 193) : *missus praeterea Aquilius centurio, notus caedibus senatoriis, qui Severum occideret.* Comparons ce texte à l'inscription d'Antium.

1° Nous constatons l'identité des noms, Aquilius d'une part, M. Aquilius Felix, le nom complet, de l'autre.

2° Spartien dit qu'Aquilius fut envoyé par Didius Julianus pour tuer Sévère : *qui Severum occideret.* Aquilius fut donc envoyé de Rome. L'inscription, d'autre part, signale M. Aquilius Felix comme centurion des frumentaires, qui était un corps de police établi à Rome et commandé par un centurion (1).

3° Les mots de Spartien : *centurio, notus caedibus senatoriis*, conviennent parfaitement à un centurion des frumentaires. Les frumentaires, en effet, formaient un corps de police secrète, chargé d'opérer les arrestations et de surveiller ceux dont l'empereur avait décidé la perte (2).

4° Enfin, les dates s'accordent très bien. Aquilius aurait été jusqu'au milieu de l'an 193 centurion des frumentaires à Rome (3). Envoyé contre Sévère pour lui donner traîtreusement la mort, il aurait trahi, comme bien d'autres (4), la cause de Julianus et embrassé le parti du plus fort. Sévère, par reconnaissance, lui aurait donné le grade de primipile (5) et l'aurait préposé au détachement de la XIe Claudia, qui l'accompagnait. Une fois maître de l'Italie, il lui aurait confié la charge de procurateur des travaux publics, vers la fin de l'an 193.

(1) Cagnat, dans le Dict. de Daremb. et Saglio, s. v. *frumentarius*; Marquardt, *Staatsverw.*, II, p 491; Bouché-Leclercq, *Manuel des Instit. rom.*, p. 323, n. 1. Il y avait aussi des centurions frumentaires dans les légions; mais ceux-ci indiquent dans les inscriptions la légion à laquelle ils sont attachés.

(2) Cagnat, *l. c.*

(3) Sévère entra à Rome au début du mois de juin. Goyau, *Chronologie de l'Empire rom.*, p. 239; De Ceuleneer, *Essai sur Septime Sévère*, p. 45; Cagnat, *Cours d'épigr.*, p. 189.

(4) Dion Cassius, 73, 17.

(5) Le primipile est de l'ordre équestre. Cf. Schmidt, *Die Rangklasse der Primipilaren, Hermes*, 21, p. 590, dissertation dirigée contre l'ouvrage de Karbe, *De centurionibus romanis*, Halle, 1880. Nous ne savons pas à quelle classe appartenait le centurion des frumentaires.

Digitized by Google

De tout ce qui précède il résulte que le centurion Aquilius, dont parle Spartien, pourrait fort bien être le même personnage que M. Aquilius Felix, auquel les habitants d'Antium dédièrent une inscription honorifique. Dans le cas où l'identification se trouverait vérifiée, l'expédition à laquelle le détachement de la XIe Claudia a coopéré sous la direction de M. Aquilius Felix se placerait donc en 193, et, par conséquent, cette expédition ne serait autre que celle de Septime Sévère contre son premier compétiteur, Didius Julianus. Ainsi serait prouvé qu'un détachement seulement de la XIe Claudia a pris part à cette guerre (1).

2° *Sévère contre Pescennius Niger.*

A la nouvelle du succès remporté par Sévère sur Didius Julianus, Niger, son second compétiteur, se réveille de son inconcevable indolence. Il occupe le passage du mont Taurus, qui sépare la Cilicie de la Cappadoce, ferme les ports de l'Asie et charge son général et satellite, Asellius Aemilianus, de s'emparer de Byzance, la clef de l'Europe. Aemilianus parvient à forcer cette ville (2) avant l'arrivée de la légion dépêchée par Sévère en Thrace. C'est, en tout cas, ce qui résulte d'un texte de la *Vita Severi* 8, 12 : *miserat sane legionem, quae Graeciam Thraciamque praeciperet, ne eas Pescennius occuparet; sed jam Byzantium Niger tenebat*. A quelle légion ce texte fait-il allusion? Nous avons vu que la Thrace était confiée à la garde de l'armée de Mésie Inférieure (3), dont elle était limitrophe. Il est donc fort probable qu'en cette circonstance aussi Sévère ait fait appel à une des légions de cette province; il est malheureusement impossible de dire à laquelle. Aussi ne

(1) C'est peut-être à cette guerre qu'il faut rapporter l'inscription publiée dans l'*Ephem. epigr.*, IV, p. 245 = *Not. d. Scavi*, 1878,9, p. 12.

(2) Grâce à la connivence, semble-t-il, du gouverneur de la Thrace, Claudius Attalus. Cf. De Ceuleneer, *op. cit.*, p. 68.

(3) Cf. *supra*, p. 82.

Digitized by Google

voyons-nous pas bien pourquoi Borghesi (1) et Allmer (2) prétendent qu'il s'agit ici de la XIe Claudia plutôt que de la I^e^ Italica.

C'est cette légion dont parle Spartien, renforcée des détachements amenés par L. Fabius Cilo (3), qui fut battue à Périnthe (4).

A la fin du mois de juin (a. 193), Sévère se décida à marcher contre Niger. Il réunit les armées de toutes les provinces, décrète des levées en Italie et donne ordre aux troupes restées en Illyrie de venir le rejoindre en Thrace. Hérodien 2, 14, 6 : καὶ στρατεύων, εἴ τέ τι ἦν ἐν τῷ Ἰλλυρικῷ τοῦ στρατιωτικοῦ λείψανον, καθελθόν ἐπὶ Θράκην ἐκέλευεν αὐτῷ συντυχεῖν (5). C'est donc à la fin du mois de juin ou au début du mois suivant (a. 193) que la deuxième légion de Mésie Inférieure prit la route de l'Hémus. Aemilianus, devant les nombreuses troupes de Sévère qui arrivaient de toutes parts, s'était jeté dans Byzance. Mais Sévère, qui voulait à tout prix faire la guerre en Asie, ne s'arrêta pas devant cette ville. Il chargea Marius Maximus, le légat de la I^e^ Italica, d'en faire le siège et lui confia toutes les troupes des deux provinces de Mésie. Dans une inscription de Rome, en effet,

(1) *Œuvres*, IV, p. 228.

(2) *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, p. 332.

(3) CIL. VI, 1408 et 1409; Wilmanns, 1202 : *praeposito vexillation(ibus) Perinthi pergentib(us)*; cf. *Prosopographia*, II, 45, 20

(4) *Vita Severi*, 8, 13; Cohen, *Niger*, 3, 15 : *Victoria Aug. Niger*; cf. Eckhel, 7, 158; Cohen, *Niger*, 3, 23-26.

(5) Jusqu'ici on a semblé croire que la *Vita Severi*, 8, 12, et Hérodien, II, 14, 6 faisaient allusion à un seul et même fait. Nous ne pouvons admettre cette opinion :

1° Parce que, d'après le contexte, la mesure dont parle Hérodien est postérieure à celle citée par Spartien. En effet, d'après Hérodien, Sévère ne donna ordre aux troupes restées en Illyrie de venir le rejoindre en Thrace qu'au moment où il se décida à marcher contre Niger. Cela ressort clairement du passage de Hérodien. D'après Spartien, au contraire, l'envoi d'une légion en Thrace est antérieur à cette époque. Spartien, en effet, décrit toutes les mesures prises par Sévère contre Niger au moment où il va se mettre en route. Or, partout ailleurs dans le passage, il emploie le parfait; au seul endroit où il cite la légion envoyée en Thrace, il fait usage du plus-que-parfait, ce qui semble indiquer que cette mesure fut de quelque temps antérieure aux autres, donc, antérieure à son départ.

2° Parce que l'Histoire Auguste ne parle que d'une seule légion, tandis que Hérodien fait allusion à toutes les troupes de l'Illyrie.

Digitized by Google

CIL. VI, 1450 = WILMANNS, 1203, b., Marius Maximus est appelé : *duci exerciti (sic) Mysiaci aput Byzantium et aput Lugudunum*. Les Byzantins se défendirent avec la rage du désespoir et tinrent Marius Maximus en échec jusqu'au printemps de l'an 196 (1).

3° *Sévère contre D. Clodius Albinus.*

Nous n'insisterons pas sur la guerre faite à Clodius Albinus. De Byzance, où nous l'avons vue combattre, la XIe Claudia, toujours sous la conduite de Marius Maximus, marcha sur Lyon (2). Elle y combattit pour la cause de Sévère et aida ainsi puissamment à établir la domination de cet empereur. Après la victoire de Lyon et la mort d'Albinus, Ti. Claudius Candidus fut envoyé en Espagne avec les troupes Pannoniennes pour y combattre contre les derniers partisans d'Albinus, groupés autour de L. Novius Rufus (3). Marius Maximus, d'autre part, aurait été chargé, d'après Borghesi (4), de poursuivre avec les troupes de Mésie les partisans d'Albinus en Germanie et en Gaule. Lorsque Sévère eut apaisé les Gaules, il partit pour Rome. La XIe Claudia le suivit et arriva dans la Capitale le 2 juin de l'an 197 (5). De là elle fut renvoyée dans sa province (6), où l'empereur après son retour d'Orient la passa en revue (7).

(1) Sévère était alors en Mésopotamie. DION CASSIUS, 74, 12 à 14; cf. TILLEMONT, III, p. 16 et n. 13, p. 244; DE CEULENEER, *op. cit.* p. 89, n. 2; SCHILLER, I[2], p. 712. Ce siège avait commencé en 193. TILLEMONT, III, p. 13 et note XIV.

(2) CIL. VI, 1450 = WILMANNS, 1203, b.

(3) CIL. II, 4114 = ORELLI, 728 = WILMANNS, 1201; cf. RITTERLING, *X Gemina*, p. 62. L'*exercitus Illyricus*, cité dans l'inscription du CIL. II, 4114 et commandé par Ti. Claudius Candidus, devrait être opposé à l'*exercitus Mysiacus*, commandé par M. Maximus, et indiquerait l'armée de Pannonie.

(4) BORGHESI, *OEuvres*, V, p. 457; cf. DE CEULENEER, *o. c.* p. 106 et *ibid.*, n. 3.

(5) HÉRODIEN, III, 8, 4 et suiv.; TILLEMONT, *Histoire des empereurs*, p. 244, n. 16.

(6) HÉRODIEN, *ibid.*; TILLEMONT, *ibid.*

(7) HÉRODIEN, III, 11, 1.

Digitized by Google

§ V. — L'Histoire de la legio XI Claudia depuis Caracalla jusqu'au Bas-Empire.

Le règne de Caracalla ouvre une ère de décadence générale. Les dissensions intestines et les invasions barbares, qui s'attaquent les unes au cœur, les autres aux membres, épuisent les dernières forces du colosse romain. Comme un homme usé par les années, Rome n'a plus la force de supporter le poids de son propre Empire et lentement, fatalement, elle est entraînée sur la pente qui la mène à la ruine. L'histoire militaire de cette période orageuse est fort obscure. Les écrivains du Bas-Empire, dans lesquels nous devons puiser, ne se sont pas intéressés à l'organisation de la défense de l'Empire et aux mouvements d'armée. Il n'y font allusion qu'occasionnellement. Les inscriptions, d'autre part, deviennent plus rares et celles qu'on possède ne contiennent guère des renseignements utilisables. Aussi ne nous sera-t-il pas possible de décrire avec autant de détails que nous l'avons fait jusqu'ici, le rôle que la XIe Claudia a joué dans les nombreuses et sanglantes guerres des IIIe et IVe siècles.

A la fin de son règne, Alexandre Sévère entreprit une expédition contre les Perses. Les auteurs citent des troupes illyriennes dans l'escorte que cet empereur amena en Orient (1). Prit-il aussi des détachements en Mésie Inférieure ? C'est très probable, car la Mésie Inférieure est la province impériale la plus rapprochée de l'Asie. De plus, nous savons que, vers cette époque (2), les Goths ont attaqué et détruit les villes d'Olbia et de Tyras, qui se trouvaient sous la protection des troupes de Mésie Inférieure. Les

(1) Hérodien, VI, 4, 3; VI, 6, 2; VI, 7, 2; Joh. Antiochenus, fr. 141, éd. Müller, p. 593.

(2) Les monnaies frappées par ces villes cessent avec Alexandre Sévère. Ces villes ont été conquises, au plustard, en l'an 235, date de la mort de cet empereur. Rappaport, *Die Einfälle der Goten*, p. 27; Mommsen, CIL III, p. 147.

Digitized by Google

Goths se sont donc avancés à cette époque jusque dans le voisinage des frontières romaines. Cette hardiesse pourrait bien avoir pour cause la diminution des garnisons du Bas-Danube, dont Alexandre Sévère aurait appelé quelques unités en Asie.

Alexandre Sévère guerroyait contre les Perses, quand il apprit que les Germains avaient franchi en masse le Rhin et le Danube (1). Il revint en toute hâte et, après avoir débarrassé les provinces illyriennes (2), il se rendit à Mayence, sur le Rhin (3). C'est là qu'un soulèvement imprévu de ses troupes le précipita du trône et mit à sa place un Goth originaire de la Thrace, l'empereur Maximin (a. 235) (4).

Ici se présente une double question :

1° Les légions de Mésie Inférieure furent-elles mécontentes d'Alexandre Sévère comme les troupes Pannoniennes et favorisèrent-elles la chute de cet empereur ?

2° Accompagnèrent-elles Alexandre Sévère à Mayence dans le but de combattre contre les Germains ?

Répondons à la première question. La plupart des auteurs anciens négligent de citer les troupes qui proclamèrent Maximin. Deux cependant font exception : Hérodien et Zosime. Le premier est un historien assez peu soucieux de de la critique historique (5). Mais son récit, puisqu'il est écrit par un contemporain des évènements, doit être véridique pour l'ensemble. A trois reprises différentes, cet écrivain affirme que ce furent les troupes Pannoniennes qui proclamèrent Maximin et qui restèrent dans la suite son principal appui.

(1) Hérodien, VI, 7, 2; Joh. Antiochenus, fr. 141, éd. Müller, IV, p. 593.

(2) Schiller, *Geschichte*, I², p. 782.

(3) Schiller, *ibid.*

(4) Hérodien, VI, 9, 6; *Vita Severi*, 59, 6 et suiv. et 61; *Vita Maxim*, 7, 4; cf. Zonaras, 12, 15 et suiv. éd. Dindorf, p. 122 et Zosime, I, 13, 1 et suiv.

(5) Peter, *Geschichtliche Litter.*, Leipzig, 1897, II, p. 101 et suiv.; Christ, *Geschichte d. Griech. Litter.*, München, 1898, p. 677 et suiv.; O. Porrath, *Der Kaiser Alexander Severus*, Halle, 1876, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

VI, 8, 3. Ὅθεν οἱ νεανίαι, ἐν οἷς ἦν τὸ πολὺ πλῆθος Παιόνων μάλιστα, τῇ μὲν ἀνδρείᾳ τοῦ Μαξιμίνου ἔχαιρον, τὸν δὲ Ἀλεξάνδρον ἐπέσκωπτον ὡς ὑπὸ τῆς τε μητρὸς ἀρχόμενον.

VII, 8, 11. ἔδοξεν οὖν αὐτῷ προπέμψαι τὰς τῶν Παιόνων φάλαγγας· ἐκείνοις γὰρ μάλιστα ἐπίστευεν, οἵπερ αὐτὸν καὶ πρῶτοι ἀνεῖπον βασιλέα ἐθελονταί τε ὑπὲρ αὐτοῦ κινδυνεύειν ὑπισχνοῦντο.

VIII, 6, 1. ..... καὶ μαλιστά γε οἱ Παίονες καὶ ὅσοι βάρβαροι Θρᾷκες, οἱ καὶ τὴν ἀρχὴν αὐτῷ ἐγκεχειρίκεσαν.

Il ajoute, et il s'accorde en cela avec tous les autres historiens de l'antiquité, que Maximin prit la poupre à Mayence (Sicila Brittanorum = Bretzenheim près de Mayence (1)) et qu'Alexandre y fut tué. Zosime, par contre, un historien du ve siècle, qui se trompe souvent dans ses données chronologiques et géographiques (2), semble croire que Maximin fut élevé au trône en Pannonie (cela ressort du contexte) et qu'il fut proclamé, non seulement par les troupes de cette province, mais aussi par celles de Mésie.

I, 13, 1. Ἐχόντων δὲ αὐτῷ τῶν πραγμάτων οὐχ ὑγίως τὰ περὶ Παιονίαν καὶ Μυσίαν στρατεύματα καὶ πρότερον ἀλλοτρίως πρὸς αὐτὸν διακείμενα, τότε δὴ μᾶλλον πρὸς ἀπόστασιν ἐξηρέθισο· τραπέντα δὲ εἰς νεωτερισμὸν ἄγει Μαξιμῖνον εἰς βασιλείαν, τότε τῆς Παιονικῆς ἴλης ἐξηγούμενον.

Que croire ? Un fait est certain : puisqu'il est prouvé que Zosime se trompe plus d'une fois dans les données géographiques (3) et puisque, d'autre part, Hérodien, qui est

(1) *Vita Alex. Severi*, 59 et 61 ; *Vita Maximini*, 7, 4 ; Eutrope, 8, 23 ; Orose, 7, 18, 8 ; Aur. Victor, *Caes.*, 24, 4 ; Eusèbe Hiéron., *Alex. Sévère* ; Syncellus, *Alex. Sévère*, 59, 6. — Syncellus et Aur. Victor placent le meurtre d'Alexandre à Sicila en Bretagne. On devine facilement l'origine de leur erreur. Le nom de Sicila Brittanorum leur a fait croire que Sicila se trouvait en Bretagne.

(2) Rappaport, *o. c.*, p. 3 et p. 104.

(3) Rappaport, *ibid.* ; ainsi Zosime, I, 23, affirme que l'empereur Dèce combattit contre les Goths sur les bords du fleuve Tanaïs (Don) ! !

Digitized by Google

contemporain des évènements, s'accorde avec tous les autres historiens pour placer l'avènement de Maximin en Germanie, il est certain que Zosime fait erreur, quand il affirme que Maximin fut élevé au trône en Pannonie. Mais se trompe-t-il aussi en disant que les troupes de Mésie proclamèrent Maximin ? C'est fort difficile à dire. Il est possible que les troupes de Mésie aient été à Mayence et que, par conséquent, la source résumée par Zosime (1) ait mentionné, à côté des troupes de Pannonie, celles de Mésie comme les instigatrices de la révolte de Maximin. Mais il se peut tout aussi bien que cette indication concernant les troupes de Mésie soit une ajoute personnelle de Zosime. Plaçant, en effet, l'avènement de Maximin en Pannonie, il a pu facilement ajouter les troupes de la province voisine de Mésie aux troupes de Pannonie, qu'il lisait dans sa source comme ayant proclamé Maximin. Bref, le témoignage de Zosime étant douteux, il n'existe jusqu'à présent aucun document qui pourrait nous engager à croire que les légions de Mésie Inférieure auraient favorisé l'élévation de Maximin à l'Empire.

Les troupes de Mésie Inférieure accompagnèrent-elles Alexandre Sévère à Mayence? Nous n'avons, en dehors du texte de Zosime, aucune preuve ni pour ni contre. Cet auteur ne méritant pas créance, nous ne pouvons donner de réponse, ni affirmative, ni négative.

Au printemps de l'an 238, les Carpes firent une invasion en Mésie Inférieure (2). Ils attaquèrent la ville d'Istros, située près du Pont-Euxin, entre l'embouchure du Danube et la ville de Tomi. Ils la prirent et la détruisirent, si bien que 150 ans après elle n'était pas encore parvenue à se relever de ses ruines (3). Mommsen (4) croît même que les Carpes assiégèrent à cette époque les villes de Marciano-

(1) Pour la première partie de son ouvrage, I, c. 1-46, Zosime a surtout employé les χρονικά de Dexippe. Cf. RAPPAPORT, *o. c.*, p. 3.

(2) RAPPAPORT, *o. c.*. p. 28; MOMMSEN, *Histoire rom.*, IX, p. 305.

(3) RAPPAPORT, *ibid.*; AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 8, 43 : *Histros quondam potentissima civitas.*

(4) *Histoire rom.*, IX, p. 305, n. 2.

Digitized by Google

polis et de Philippopolis, mais cette opinion est combattue par d'autres savants (1). Quoiqu'il en soit, il est certain que la ville d'Istros fut ruinée par les Carpes. Or le camp de la XIe Claudia, établi à Durostorum, était le camp légionnaire le plus rapproché de cette ville. Il est donc quasi certain que la légion XIe Claudia a été en contact avec les barbares (2).

Au dire de Zosime et de Zonaras (3), les légions de Mésie auraient salué empereurs Marinus Pacatianus et C. Messius Quintus Decius Trajanus. Il n'est pas possible de dire s'il est question ici de l'armée de Mésie Inférieure, de celle de Mésie Supérieure ou de celles des deux provinces à la fois.

L'empereur Dèce périt misérablement dans les marais d'Abrytus ou du Forum Sempronii (Dobrugea), trahi par son général, C. Vibius Trebonianus Gallus, gouverneur de Mésie Inférieure. Celui-ci nourrissait depuis longtemps des projets ambitieux. Les troupes élevèrent le traître au trône. Il est évident que les soldats de la XIe Claudia et de la I[e] Italica ont trempé dans ce complot (4).

Si Trébonien Galle ne fut pas inquiété par les barbares (5), son règne ne fut pourtant pas exempt de troubles. Les auteurs parlent, en effet, de la proclamation d'un certain M. Aemilius Aemilianus par les troupes de Mésie (6). Emilien était chargé, en sa qualité de gouverneur de Mésie, de faire parvenir aux Goths le tribut annuel que l'empereur leur payait en vertu d'un traité. Émilien s'acquitta loyalement de son devoir, jusqu'au moment où les Barbares

(1) P. e. RAPPAPORT, *o. c.*, p. 29 et suiv.

(2) *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 211, n. 204 : autel élevé en l'an 238 à Durostorum, peut être par un soldat de la XIe Claudia *[e]x captivitate barb(arorum) Pio et Proclo cos. ex voto ;* cf. RAPPAPORT, *o. c.*, p. 31.

(3) ZOSIME, I, 20 et 21 ; ZONARAS, 12, 19, éd. Dindorf, p. 131.

(4) JORDANES, *Getica*, 18.

(5) RAPPAPORT, *o. c.*, p. 43 et suiv.

(6) ZONARAS, 12, 21, éd. Dindorf, p. 137 ; EUSÈBE-HIÉRON., a. 236 ; JORDANES, *Getica*, 19 ; AUR VICTOR, *Epitome*, 31 ; EUTROPE, IX, 5, 1 ; LEO GRAMMATICUS, *Aemilianus* ; JOH. ANTIOCHENUS, fr. 150, éd. Müller, IV, p. 598 ; SYNOPSIS SATHAS, p. 38 et ZOSIME, I, 28 placent la proclamation d'Aemilianus en Pannonie.

Digitized by Google

attirèrent son attention par leurs préparatifs inquiétants. Craignant à bon droit une incursion, il retint l'argent destiné aux Goths et le distribua à ses soldats. Cela suffit pour gagner leur confiance et leur attachement (1). Quand peu de temps après les ennemis tentèrent de réaliser leurs projets d'invasion (2), Émilien les surprit et les refoula au delà du Danube. Il les poursuivit même jusque sur la rive gauche du fleuve et leur y infligea une nouvelle défaite. Les soldats d'Émilien y firent un grand butin et, enthousiasmés de leur chef, le proclamèrent empereur (3). D'abord Trébonien Galle ne parut pas s'émouvoir de cette défection. Il resta à Rome et donna ordre au futur empereur Valérien de conduire les légions de Germanie contre son compétiteur. Mais celui-ci prit les devants; il réunit en hâte ses troupes et marcha sur Rome (4). Il rencontra Trébonien Galle à Interamne (5). L'empereur et son fils perdirent la vie dans la bataille et Émilien resta seul maître de l'empire. Cependant son bonheur fut de courte durée. Valérien, à son tour se fit proclamer empereur par ses légions. Émilien se préparait à lui faire face, quand il fut tué par ses propres soldats (6). Cela se passait en l'an 253 (7).

Voilà les faits. Dans quelle province et, partant, par quelles légions Émilien fut-il proclamé ?

Zosime (8) et la Synopsis Sathas (9) font d'Émilien un

(1) Zonaras, *ibid.*

(2) Zonaras et Zosime, *ibid.*

(3) Zonaras et Zosime, *ibid.*; Jordanes, *ibid.* et *Romana*, 285; Joh. Antiochenus, *ibid.*; Eusèbe-Hiéron., *ibid.*; Eutrope, *ibid.*; Leo Grammaticus, *ibid.*: Synopsis Sathas, *ibid.*

(4) Zonaras, *ibid*; Zosime, *ibid.*; Synopsis Sathas, p. 38.

(5) Aur. Victor, *Caes.*, 31, 2; *Epitome*, 31, 1; Eutrope, IX, 5; Eusèbe-Hiéron., a. 256. A *Forum Flaminii*, d'après d'autres : Eusèbe-Hiéron, *ibid.*; Jordanes, *Romana*, 285.

(6) A Spolète : Zonaras, 12, 22; Zosime, 1, 29; cf Aur. Victor, *Caes.*, 31, 3; *Epit.*, 31, 2.

(7) Sadée, *De imperatorum rom. tertii post Christum natum saeculi temporibus constituendis*, Bonnae, 1881.

(8) I, 28.

(9) P. 38.

Digitized by Google

gouverneur de Pannonie. Zonaras et plusieurs autres auteurs disent qu'Émilien fut proclamé en Mésie (1) sans spécifier de quelle Mésie il s'agit, de l'Inférieure ou de la Supérieure. La lecture attentive des sources nous a convaincu que Zosime et la Synopsis Sathas sont dans l'erreur et qu'Émilien a gouverné la Mésie Inférieure. En effet, on y lit que la province commandée par Émilien était exposée aux incursions des Goths (2), que ce général était chargé de payer annuellement le tribut à ce peuple (3), qu'après l'avoir battu sur la rive droite du Danube, il le poursuivit jusque sur la rive gauche, en pays ennemi, et lui infligea là une nouvelle défaite (4). Tous ces renseignements supposent que la province commandée par Émilien était limitée par le Danube et touchait au territoire habité par les Goths. Ceci est vrai pour la Mésie Inférieure et ne l'est pas pour la Mésie Supérieure ni pour la Pannonie, puisque les Goths à cette époque habitaient encore les bords septentrionaux du Pont-Euxin (5).

Émilien fut donc élevé au trône par les légions XIe Claudia et I^{e} Italica ; elles combattirent vaillamment contre les Goths et assistèrent très probablement aussi à la bataille d'Interamne (6).

(1) Zonaras, 12, 21, éd. Dindorf, p. 137 ; Eusèbe-Hiéron., a. 256 ; Jordanes, *Romana*, 285 ; *Getica*, 19 ; Aur. Victor, *Epit.*, 31 ; Eutrope, 9, 5 ; Leo Grammaticus, *Aemilianus* ; Joh. Antiochenus, fr. 150.

(2) Zonaras, *ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* ; Zosime, I, 29 ; Joh. Antiochenus, fr. 150, éd. Müller, p. 598.

(5) Rappaport, *o. c.*, p. 26 ; Schlemmer, *Der Kaiser Decius*, p 28.

(6) Les troupes de Mésie présentèrent aussi la pourpre à Ingenuus et à Regalianus (*Vitae tyr. trig.*, 9 et 10 ; Zonaras, 12, 24, éd. Dindorf, p. 143 ; Aur. Victor, *Caes.*, 33, *Epit.*. 32). Il s'agit ici, semble-t-il, de l'armée de Mésie Supérieure. En effet : 1° Ingenuus était gouverneur de la Pannonie, province voisine de la Mésie Supérieure. La rencontre entre Gallien et son compétiteur eut lieu à Mursa, une ville de la Pannonie ; nous croyons que des armées des deux Mésies, celle qui fut la plus rapprochée de la Pannonie proclama et appuya surtout Ingenuus, c'est-à-dire l'armée de Mésie Supérieure ; 2° De plus, l'Histoire Auguste, *l. c.* affirme que Gallien punit sévèrement les habitants de la Mésie pour avoir montré trop de complaisance à l'égard de son compétiteur : *eoque (Ingenuo) occiso in omnes Moesiacos tam milites quam cives asperrime saevit... ut plerasque civitates vacuas a virili sexu relinqueret.* Or il

Digitized by Google

La XIe Claudia embrassa le parti de Gallien (1).

Les légions de Mésie sont citées par Zosime (2) dans l'armée qu'Aurélien amena en Asie pour combattre la reine de Palmyre (a. 273).

A la mort de l'empereur Tacite, la XIe Claudia embrassa le parti d'Annius Florianus (3). En 295, elle coopéra à une expédition en Égypte ; elle se trouvait alors sous les ordres du *praepositus* Mucianus (4).

A une date inconnue du Bas-Empire, elle guerroya en Maurétanie (5). A l'époque de la *Notitia Dignitatum*, elle était divisée en deux fractions. La première, rangée parmi les *legiones comitatenses*, campait en Espagne *sub dispositione magistri peditum praesentalis per Occidentem* (6). La seconde, *comitatensis* d'abord (7), élevée au rang de légion palatine à l'époque de la *Notitia Dignitatum* (8), casernait en Mésie Inférieure *sub dispositione magistri militum praesentalis Orientis* (9). La préfecture de cette seconde division était à Durostorum ; un détachement campait à Transmarisca (10).

se fait que les monnaies de Viminacium, qui était la capitale de la Mésie Supérieure et qui possédait sous ses murs le camp principal de VIIe Claudia, s'arrêtent brusquement avec Gallien. Jung croit qu'il faut mettre ces deux faits en relation et expliquer le brusque arrêt des monnaies de Viminacium par les sévices exercés par Gallien sur des habitants de la Mésie Supérieure. Ce serait donc un nouvel argument qui prouverait, comme le premier, que le foyer de l'insurrection fut en Mésie Supérieure (cf. une dernière trouvaille de monnaies faite à Viminacium dans les *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit.*, VIII (1905), *Beibl.*, p. 15.

(1) Eckhel, 7, p. 402; Cohen, *Gallien*, 4, p. 381.

(2) I, 52, 7.

(3) Zosime I, 54, 1 ; cf. Synopsis Sathas, p. 39.

(4) Grennfell and Hunt, *Oxyr. Pap.*, I, 43.

(5) CIL. V, 893 ; cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 735.

(6) *Not. Dign , Oc.*, V, 85 = 234 = VII, 134.

(7) CIL. III, 6194 ; Renier, *Revue Archéol.*, XII, p. 429.

(8) *Not. Dign., Or.*, VI, 6 = 46.

(9) *Ibid.*, XL, 33-35.

(10) *Not. Dign., ibid.* Remarquons aussi que Jullian, *Origine des légions palatines. Bull. épigr.*, 1884 (sept.-oct.) a cru voir dans la *legio lanciaria* une transformation de la *legio undecima*.

Digitized by Google

SECTION CINQUIÈME.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS.

Legati legionis.

Sources.	Noms.	Dates.
Tac. *Hist.*, 3, 50.	L. Annius Bassus.	a. 69.
CIL. IX, 4965.	L. Julius Marinus Caecilius Simplex.	Trajan.
CIL. IX, 5833.	C. Oppius Sabinus Julius Nepos M' Vibius Solenius Severus.	Trajan-Hadrien.
CIL. XI, 3718.	P. Metilius Secundus Pon.....	»
CIL. III, 1457; VI, 1377.	M. Claudius Fronto.	Antonin.
CIL III, 7474.	Tib. Claudius Julianus.	»
CIL. X, 1123.	Ti. Claudius Saethida Caelianus.	Antonin—M. Aurèle.
CIL. VI, 1337.	M. Annaeus Saturninus Clodianus Aelianus.	postér. à M. Aurèle.
CIL. II, 4126.	L. Ovinius Rusticus Cornelianus (?)	incertaine.

Tribuni militum.

CIL. XI, 6721.	M. Feridius.	République.
CIL. III, 2711.	P. Apulanus Sabinus.	antér. à Claude.
CIL. IX, 1123.	L. Eggius Ambibulus Pomponius Longinus Casssianus L. Maecius Postumus.	Trajan.
CIL. II, 4509, *sqq.*	L. Minicius Natalis Quadronius Verus.	Trajan-Hadrien.
CIL. VIII, 14291.	Q. Caecilius Marcellus Dentilianus.	»
CIL. III, 24214[1].	M. Stabius Colonus.	Antonin.
CIL. VI, 1408.	L. Fabius Cilo Septiminus Catinius Acilianus Lepidus Fulcinianus.	milieu du 2e s.
CIL. III, 6075.	Inconnu.	fin du 2e s.
CIL XI, 2106.	M. Fabius Magnus Valerianus.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
Bull. d. Inst., 1868, p. 60 = CIL. VI, 32933.	L Paconius Proculus.	Trajan-Caracalla.
CIL. XI, 13.	M. Cocceius Nepos.	antér. à Caracalla.
CIL. XI. 376.	M. Aelius Aurelius Theo.	milieu du 3e s
CIL. XIV, 3600.	Inconnu.	postér. à Néron.
CIL. XI, 1433.	L. Junius Aurelius Neratius Gallus Fulvius Macer.	incertaine.
CIL. II, 4126.	L. Ovinius Rusticus Cornelianus (?)	»
CIL. III, 5776.	Cl. Paternus Clementianus.	»
CIL. VI, 3536.	A. Seius Zosimianus.	»
CIL XII, 1862.	Inconnu.	»

Praepositus.

GRENNFELL A. HUNT, *Oxyr. Pap.*, I, 43.	Mucianus.	a. 295.

Praefectus vexillariorum.

Sitzb. d. Wiener Akad., 1903, p. 817.	C. Velius Rufus.	a. 83-86.

Praefectus castrorum.

CIL. III, 13616.	Inconnu (?)	incertaine.

Primipili.

CIL. X, 4862.	M. Vergilius Gallus Lusius.	Auguste.
CIL. XIV, 3906.	C. Apidius Bassus.	antér. à Claude.
CIL. III, 14996.	Cicereius Ascanius.	»
Ibid.	Cicereius Laevius.	»
CIL. X, 6657.	M. Aquilius Felix.	Septime-Sévère.

Centuriones.

CIL. III, 9832.	L. Salvius.	Caligula.
Ibid.	M. Sueto.	»
CIL. XI, 5936.	C. Fadius.	antér. à a. 42.
CIL. III, 9973 = 15045[2]; *Année épigr.*, 1905, n. 164.	Q. Acbutius Liberalis.	»
CIL. III, 15005[1].	Aequilius Fronto.	»
CIL. III, 14997.	Caecilius Sabinus.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 2834.	A. ... ubiu[s Cele]r (1).	antér. à a. 42.
Année épigr., 1903, n. 376.	Fabricius Verus.	»
CIL. III, 9906 = 14321⁴.	Gaius Verecundus.	»
CIL. III, 14998.	Geminius Flavius	»
CIL. III, 2035.	M. Julius Paternus.	»
CIL. III, 14999.	Julius Priscus.	»
Année épigr., 1903, n. 303.	Julius Secundus.	»
CIL. III, 9973 = 15045².	A. Resius Maximus.	»
CIL. III, 6417.	Titus Silvanus.	»
CIL. III, 2833 et p. 1627.	Pulpidius Silvestris (2).	»
CIL. III, 6419 = 9897.	Valerius Postumus.	»
CIL. III, 9905.	Q. Va[lerius....].	»
CIL. VI, 3583.	Ti. Claudius Telesinus.	Claude-Caracalla.
CIL. V, 3374.	Q. Sertorius Festus.	»
CIL. XI, 20.	T. Flavius Rufus	»
Inscr. gr. ad res rom. pert. III, 1, n. 74.	M. Domitius Quintianus.	postér. à a. 42
CIL. III, 6363.	Q. Pisenius Severinus.	»
CIL. V, 795; VIII, 2249; XI, 1059	Inconnus.	»
CIL. VIII, 3005.	Inconnu.	postér. à Néron
CIL. IX, 2564.	Maecius Marcellus.	a. 75.
CIL. XI, 5992.	L. Aconius Statura	fin du 1er s (Domitien).
CIL. III, 12411.	L. Valerius Proclus.	Domitien-Nerva
CIL. XIII, 2, 5241.	Attienus Maximus.	Vespasien-Trajan.
» 5197.	Crispus Libe(n)s.	»
Année épigr., 1905, n. 111.	Crispus.	»
CIL. XIII, 2, 7287.	L. C.... Tertius.	»
» 5210.	Gellius Agricola.	»
» 5215.	Gusor[ius].	»
» 5211.	Marcus Modestus.	»
» 6706.	Memmius Martialis.	»
» 5216.	Mettius Firmus.	»
» 5240.	..... Saenius.	»

(1) Cf. Patsch, *Arch. epigr. Untersuchungen*, II, (1897), p. 3, n. 4.
(2) Cf. *ibid.* p. 13. n. 23.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. XIII, 2, 5213.	Valerianus.	Vespasien-Trajan.
» 5207.	Velius Fuscus.	»
» 5214.	..... olni (?).	»
» 5217.	Inconnu.	»
» 6357.	Q. Antonius Silo.	postér. à a. 70.
CIL. XII, 42.	C. Maenius Haniochus.	début du 2e s.
CIL. III, 1480.	Sex. Pilonius Modestus.	Domitien-Caracalla.
CIL. III, 13360.	M. Herennius Valens.	postér. au 1er s.
CIL. III, 6761.	M. Aebutius Victorinus.	Trajan-Caracalla.
CIL. III, 12440.	Aurelius Mica.	post. à Hadrien.
CIL. III, 7475.	Cornelius Faustus.	»
CIL. III, 771.	M. Domitius Capetolinus.	»
CIL. III, 14213[2].	Julius Julianus.	»
CIL. III, 12380.	Saturninus (?)	»
CIL. III, 12458.	..... Valens.	»
CIL. III, 14155[2].	Victor (?)	Hadrien.
CIL. III, 7449.	Flavius Maximus.	a. 155.
CIL. VIII, 9761.	Ulpius Victor.	Antonin.
CIL. III, 7483.	Annius Saturninus	M. Aurèle.
CIL. V, 940.	Valerius Aulucentius.	fin du 3e ou 4e s.
CIL. V, 942.	S. Valerius Longianus.	»

Centurio Supernumerarius.

CIL. V, 8278.	Julius.	»

Centurio equitum.

CIL. III, 11239.	Vindex.	Trajan.

Magister equitum.

CIL. V, 8278.	Julius.	fin du 3e ou 4e s.

Signiferi.

CIL. III, 9899.	T. Fufisius.	antér. à a. 70.
CIL. III, 9904 = 14321[3].	C. Sem... ius Se[ver]us.	a. 42 à 70.

Optiones.

CIL. V, 895.	Aurelius Flavinus.	fin du 3e ou 4e s.
CIL. V, 942.	S. Valerius Longianus.	»

Beneficiarii consulares.

CIL. III, 9790.	C. Aemilius Ingenuus.	postér. à Claude.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 9862.	G Julius Rogatus.	postér. à Claude.
CIL. III, 14219⁴.	L. Naevius Maximus.	»
CIL. III, 14703.	L. Vettius Pro....	»
CIL. III, 14638.	Inconnu.	»
CIL. III, 7449.	Ulpius Alexander.	a. 155.
	Beneficiarii legati.	
CIL. III, 8727.	Aurelius Alexander.	postér. à Claude.
CIL. III, 12401.	Aelius Ingenuus.	postér. à Trajan.
CIL. III, 14439	C. Valerius Valens.	»
	Beneficiarius tribuni.	
CIL. III, 14997.	C. Coccius Tertius.	a. 42-70.
	Tesserarii.	
CIL. III, 13665.	Aelius Antiochianus.	postér. à Claude.
CIL. III, 7449.	Julius Aeternalis.	a. 155.
CIL. III, 9908.	Inconnu.	incertaine.
	Speculatores.	
CIL. III, 1914 = 8506.	C. Appuleius Etruscus (1).	antér. à a. 42.
CIL. III, 3021 = 10058.	Aurelius Valerinus.	Gordien III.
	Cornicularii.	
CIL. III, 7476.	Q. Carmaeus Laetus corn. trib.	postér. à Claude.
CIL. III, 8738, 9908.	Inconnus.	incertaine.
	Quaestionarius.	
CIL. III, 12401.	Aelius Justinus.	postér. à Trajan.
	Tubicines.	
CIL. III, 782.	Aurelius Salvianus.	Hadrien-Maximin.
CIL. III, 7449.	Aurelius Postumus.	a. 155.
	Cornicen.	
CIL. III, 7449.	Valerius Rufus.	a. 155.

(1) Patsch, *ibid.*, I (1896), p. 32 et V (1901), p. 24.

Digitized by Google

Medicus (1).

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 7449.	Aurelius Artemo.	a. 155.

Immunes.

CIL. III, 7449.	Flavius Valerius.	a. 155.
Ibid.	Julius Longinus.	»
CIL. III, 7554.	Inconnu.	postérieure à 42.

Ven(atores ?)

CIL. III, 7449.	Flavius Valerius.	a. 155.
Ibid.	Julius Longinus.	»

Mensor.

Inscr. Gr. Sicil. et Italiae, n. 2340.	Aurelius Artemidorus.	postér. à a. 42.

Evocatus.

CIL. III, 13360.	M. Herennius Valens.	»

Missicius.

CIL. III, 2037.	Quartus Iventus.	antér. à a. 42.

Milites.

CIL. III, 2835.	T. Cominius.	»
CIL. III, 6413.	P. Cornelius.	»
CIL. III, 14997[2].	M. Domitius Severus.	»
CIL. III, 6416	P. Fannius.	»
CIL. III, 14321[6].	Ca..... Flor.....	»
CIL. III, 2031.	C. Fulvius.	»
CIL. III, 14321[13] = 15000.	Q. Gavius Optatus.	»
CIL. V, 8197.	M. Moranus.	»
CIL. V, 927.	L. Pomponius Silvanus.	»
CIL. III, 3052.	L. Veratius Otho.	»
Eph. epigr., IV, p. 245.	Inconnu.	postér. à a. 42.

(1) Vaglieri dans le *Dizz. epigr. di Ruggiero s. v. Claudia* cite sous la rubrique *Medici* aussi *Inscr. Helvet.* n. 252 = CIL. XIII, 2, 5208; c'est une erreur, car il s'agit dans cette inscription d'un soldat de la XXIe Rapax.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. IX, 3834.	Inconnu.	postér. à a. 42.
CIL. III, 12815.	Aurelius Verus.	a. 42 — Vespasien.
CIL. III, 2013.	M. Blesius Tertullus.	»
Année épigr., 1903, n. 303.	L. Bodlius Genialis.	»
CIL. III, 2833.	L. Cassius Martialis.	»
CIL. III, 14997.	C. Coccius Tertius.	»
CIL. III, 13263.	M. Cupitius Paulus.	»
CIL. III, 8740.	Q Fabius Pacatus.	»
CIL. III, 14998.	C. Fabricius Primus.	»
CIL. III, 14999.	L. Flavius Valens.	»
CIL. III, 6417.	L. Icconius Surio.	»
CIL. III, 9903.	T. Lolliu[s] (1).	»
Année épigr., 1903, n. 376.	.... Satrius Rufus.	»
CIL. III, 15004.	M. Valerius Liberalis.	»
CIL. III, 6419 = 9897.	M. Vallius Maurinus.	»
CIL. III, 15005[1].	L. Virius Novicus.	»
CIL. III, 9906 = 14321[4].	.. .. Tert[ullus].	»
CIL III, 14321[19].	Va]leri..... Valerianus (2).	»
CIL III, 15005.	.... Verus (?)	»
Bull. Dalm., 1900. p. 5.	.... Caesius Secundus	ant. à Vespasien.
CIL. III, 14997[1].	..... Commagius.	»
CIL. III, 15025.	C. Oppius.	»
CIL. III, 9909 = 14321[6].	Inconnu.	»
CIL. XIII, 2, 5207.	M Apronius Fulvius Secundus.	Vespasien-Trajan.
» 5209.	M(?) Julius Maximus.	»
» 5210.	Q. Lucilius Pudens.	»
» 5211.	M. Magius Maccaus.	»
» 5197.	M. Mas..... Ter.....	»
Année épigr., 1905, n. 111.	M. Masterna.	»
CIL. XIII, 2, 5212.	P. Tettius Vala.....	»
» 5213.	L. Titennius Victorinus.	»
» 5214.	C. Valerius Campanus.	»
» 5241.	Q. Valerius Li[b]ens.	»
» 5215.	L. Vecnatius Maximus.	»
» 5216.	C. Vegelo Rufus.	»

(1) Patsch, *ibid.*, II, (1897), p. 19, n. 33.
(2) Patsch, *ibid.*, IV, (1900), p. 41.

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. XIII, 2, 5217.	T.. Vite.... Fe....	Vespasien-Trajan.
» 5240.	..... ugiacus super...	»
» 5209.	..... Ve]getus.	»
CIL. III, 11239.	C. Valerius Proculus (eques).	Trajan.
CIL. III, 7453.	Antoni(u)s Val(en)s.	postér. à Hadrien.
CIL. III, 404.	C. Julius Crescens.	»
CIL. VIII, 9671.	P. Crescentinius Saturninus.	Antonin.
CIL. VIII, 9765.	M. Ulpius Silamius.	»
CIL. III, 7449, 49.	Aelius Antulinus.	a. 155.
» 46.	Aelius Apelles.	»
» 38.	Aelius Apollodorus.	»
» 53.	Aelius Flavinus.	»
» 22.	Aelius Martialis.	»
» 29.	Aelius Paulus.	»
» 39.	Aelius Sabinus.	»
» 50.	Aelius Victorinus.	»
» 24.	Antonius Valens.	»
» 33.	Antonius Valens.	»
» 44.	Atilius Crispus.	»
» 58.	Aurelius Agathocles.	»
» 16.	Aurelius Appianus.	»
» 42.	Aurelius Artemo.	»
» 15.	Aurelius Cerfonius.	»
» 18.	Aurelius Chaireas.	»
» 72.	Aurelius Decimus.	»
» 30.	Aurelius Germanus.	»
» 41.	Aurelius Helenus.	»
» 55.	Aurelius Longinus.	»
» 11.	Aurelius Pedo.	»
» 45.	Aurelius Quadratus.	»
» 31.	Aurelius Sanctus.	»
» 64.	Aurelius Tertullinus.	»
» 13.	Aurelius Tiberinus.	»
» 71.	Aurelius Vindex.	»
» 8.	Calpurnius Tertianus.	»
» 51.	Cervius Maximus.	»
» 28.	Claudius Januarius.	»
» 43.	Cocceius Long(us)?	»
» 47.	Flavius Alexander.	»
» 12	Flavius Heracla.	»
» 68.	Flavius Longinianus.	»
» 65.	Flavius Pontianus.	»
» 37.	Flavius Primus.	»
» 17.	Flavius Reginus.	»
» 63.	Flavius Tertius.	»

Digitized by Google

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 7449, 10.	Flavius Valens.	a. 155.
» 57.	Julius Alexander.	»
» 59.	Julius Capito.	»
» 20.	Julius Claudianus.	»
» 40.	Julius Flaccus.	»
» 21.	Julius Hortensis.	»
» 14.	Julius Marcus.	»
» 48.	Julius Nigrinus.	»
» 69.	Julius V....	»
» 34.	Julius Valens.	»
» 61.	Mummius Celer.	»
» 66.	Mummius Niger.	»
» 54.	Petronius Valens.	»
» 75.	Pomponius Herculanus, eques.	»
» 25.	Pontius Pontianus.	»
» 62.	Tri... Valens.	»
» 74.	Valerius.	»
» 26.	Valerius Antonius.	»
» 9.	Valerius Felix.	»
» 52.	Valerius Firmus.	»
» 19.	Valerius Fronto.	»
» 35.	Valerius Longus.	»
» 32.	Valerius Maximus.	»
» 27.	Valerius Rufus.	»
» 23.	Valerius Valens.	»
» 56.	Valerius Valens.	»
» 67.	Valerius Valens.	»
» 36.	Ulpius Bassus.	»
» 60.	Umidius Quadratus.	»
» 73.	.... Quintus.	»
» 70.	Inconnu.	»
CIL. III, 7477.	Valerius Marcus.	3e s.
CIL. V, 893.	Aurelius Dizo.	fin du 3e ou 4e s.
CIL. V, 895.	Aurelius Flavinus.	»
CIL. V, 896.	Aurelius Justinus, eques.	»
CIL. V, 900.	Aurelius Sudlcent?us.	»
Eph. ep., V, 985 = CIL VIII, 21021.	Aurelius Vincentius.	»
CIL, V, 8278.	Julius, disce(n)s equitum.	»
WILMANNS, 1645 = CIL. VI, 32943.	Martinus.	»
CIL V, 940.	Valerius Aulucentius	»
CIL. V, 944.	Valerius Quintus, discens equitum.	»
CIL. III. 6194	Valerius Thiumpo.	»

Digitized by Google

Equites.

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 6416.	P. Fannius.	antér. à a. 42.
CIL. III, 9885.	M. Fraxsanius.	»
CIL. III, 11239.	C. Valerius Proculus.	Trajan.
CIL. III, 7449.	Pomponius Herculanus, ex. eq.	a. 155.
Ibid.	Inconnu.	»
CIL. V, 896.	Aurelius Justinus.	fin du 3e s. ou 4e.
CIL. V, 944.	Valerius Quintus, discens equitum.	»
CIL. V, 8278.	Julius, discens equitum.	»

Veterani.

CIL. V, 2495	C. Aebutius Rufus.	République.
CIL. V, 2501.	M. Billienus.	»
CIL. V, 2503.	Q. Coelius, ex. sign.	»
CIL. V, 2512.	C. Talponius.	»
CIL. V, 2839.	Salvius Sempronius.	»
Not. d. Scavi, 1891, p. 217.	L. Villius.	»
CIL. III, 1914.	C. Appuleius Etruscus.	antér. à a. 42.
CIL. III, 503.	C. Aurelius.	»
CIL III, 2818.	T. Cillius.	»
CIL. III, 2017.	L. Cornelius.	»
CIL. V, 314.	C. Fabius.	»
CIL. III, 9885.	M. Fraxsanius.	»
CIL. XI, 1598.	L. Pedanius Macer.	»
CIL. III, 6418.	A. Sentius.	»
CIL. III, 2918.	C. Trebius Firmus.	»
CIL. III, 2056.	C. Valerius.	»
CIL. III, 9709.	. .. Octavius Hister.	a. 42 — Vespasien.
CIL. III, 9710.	L. Pescennius Saturninus.	»
CIL. III, 8758.	L. Tettennius Pansa.	»
CIL. III, 2839.	Q. Valerius Niger.	»
CIL. III, 1915 = 8507.	Inconnu (1).	»
CIL III, 2840.	..... Aelionus.	antér. à Vespasien.
A. E., 1900, n. 115.	C. Novellius Primus.	Vespasien-Trajan.
CIL. III, 7449.	Pomponius Herculanus, ex eq.	a. 155.
CIL. III, 971.	T. Flavius Rufus.	postér. à a. 42.
CIL. IX, 4687.	L. Titius Mari....	»
CIL. III, 7554.	Inconnu, ex immun.	»

(1) Patsch, *ibid.*, V, (1901). p. 26.

Digitized by Google

conclusion de Buechel. Les prémisses de son argumentation peuvent aussi être attaquées. Pour qu'il puisse soutenir que les trois légions Vitelliennes furent envoyées en l'an 70 en Mésie, il faut qu'il prouve qu'il n'y resta et qu'il n'y revint en cette année aucune autre légion. Il est ainsi forcé d'admettre que la VIIe Claudia fut envoyée de l'Italie en Germanie, ce qui n'est pas du tout certain (1), et que la VIe Ferrata de Syrie, laquelle, en route pour l'Italie, repoussa en Mésie une invasion des Daces pendant l'automne de l'an 69, n'est pas restée pendant quelque temps dans cette province pour prévenir une nouvelle surprise. Cette seconde supposition n'est pas plus fondée que la précédente. Parmi les éléments qui composent les prémisses de l'argumentation de Buechel, il en est donc qui sont douteux ; la conclusion l'est donc nécessairement aussi.

Bref, il résulte de ce qui précède, que la discussion de Buechel est, en l'occurrence, inutile, puisqu'elle n'avance pas la question ; de plus, il y a des parties faibles dans son argumentation ; sa conclusion dépasse en tout cas les prémisses ; elle est en opposition avec un texte de Tacite et ne le fût-elle pas qu'elle serait encore invraisemblable.

Quant à l'exposé des mouvements de troupes qui influencèrent sur la composition de l'armée de Mésie depuis Vespasien jusqu'à Dioclétien, il n'a qu'un rapport indirect avec la question traitée ici. Il se trouverait beaucoup mieux à sa place dans le chapitre consacré à l'histoire de la légion. Cet exposé occupe les pages 56 à 60 du livre de Buechel.

(1) La lecture des manuscrits de Tacite, *Hist.*, IV, 68 n'est pas certaine ; cf. *supra*, p. 140. Jusqu'à présent, aucune inscription de la VIIe Claudia n'a été découverte en Germanie.

Digitized by Google

ARTICLE TROISIÈME.

Séjour de la legio I Italica en Mésie, plus tard en Mésie Inférieure.

CHAPITRE PREMIER.

LES CAMPS.

§ I. — Les Quartiers généraux.

Oescus.

Nos sources actuelles ne permettent pas de déterminer avec certitude l'endroit où fut établi le camp de la Ie Italica au Ier siècle. Il existe toutefois en faveur d'Oescus certaines probabilités, que von Domaszewski a fait ressortir (1).

Durostorum.

Au IIe siècle, Ptolémée, III, 10, 5 place à Durostorum (Silistria) le camp principal de la légion : Δουρόστορον λεγίων νγ′δ′′με′δ′′ λεγίων πρώτη Ἰταλική.

Son témoignage est en contradiction avec l'épigraphie, puisqu'on n'a découvert jusqu'à présent ni brique ni inscription de la troupe en cet endroit. Buechel n'a pas invoqué d'autre argument pour mettre en doute l'authenticité du passage cité de Ptolémée (2); il a montré que, si erreur il y a, celle-ci doit se trouver non pas dans la première

(1) *Neue Heidelb. Jahrbb.*, I (1891), p. 197 et suiv.; *cf.* Buechel, *o. c.*, p. 61.

(2) Il est regrettable que l'auteur n'ait pu examiner pour son travail qu'un seul des nombreux manuscrits de Ptolémée. Pour la plupart des renseignements cités il a dû s'en remettre à Müller, qui mentionne les diverses leçons des manuscrits dans son édition de Ptolémée.

Digitized by Google

partie du texte en discussion : Δουρόστορον λεγίων νγ′δ″με′δ″, mais très probablement dans la seconde : λεγίων πρώτη 'Ιταλική. Dans quelques-uns des plus anciens manuscrits les noms de certaines légions, parmi lesquels celui de la I[e] Italica, auraient été marqués en marge des pages, faute de place dans le texte même Plus tard un copiste les aurait de nouveau transportés de la marge dans le texte et il aurait par erreur accolé les mots λεγίων πρώτη 'Ιταλική au nom de la ville de Durostorum.

Mais si Buechel a très bien montré comment l'erreur a pu se glisser et s'est très probablement glissée dans les manuscrits de Ptolémée, il n'a pas attaché assez d'importance, croyons nous, à la première partie de l'argumentation, qui est, en définitive, la base et la raison d'être de la seconde. Il aurait dû insister davantage, à notre sens, sur ce fait qu'il y a nécessairement une erreur dans le passage cité du géographe. Nous allons tâcher de combler cette lacune, bien entendu pour autant que les sources actuelles le permettent.

Au livre II, 14, 3 et 15, 3 et au livre III, 10, 5, Ptolémée énumère les villes des deux Pannonies et de Mésie Inférieure et marque après les villes de garnison les légions qui de son temps y séjournaient. Il cite ainsi,

En Pannonie Supérieure :

Οὐινδόβονα λζ′ζ″δ″μς′ ζ″γ″ λεγίων ι′ Γερμανική (= X Gemina).

Φλέξον μ′μζ′δ″ λεγίων ιδ′ Γερμανική (= XIV Gemina).

Βριγέτιον μα′μζ′γο″ λεγίων α′ Βοηθός (= I Adjutrix).

En Pannonie Inférieure :

'Ακούμινκον λεγίων με′με′γ″ (= II Adjutrix).

En Mésie Inférieure :

Δουρόστορον λεγίων νγ′δ″με′δ″ λεγίων πρώτη 'Ιταλική (= I Italica).

Τροίσμις νδ′μς′ γ″ λεγίων ε′ Μακεδονική (= V Macedonica).

Quelle créance faut-il accorder à ces renseignements fournis par Ptolémée et, spécialement, quelle est la valeur de son témoignage pour ce qui regarde l'armée de Mésie

Digitized by Google

Inférieure ? On aura remarqué que le mot λεγίων se trouve répété deux fois derrière le nom de la ville de Durostorum, une fois seul avant les chiffres, une seconde fois suivi des mots πρώτη Ἰταλική après celles-ci. De deux choses l'une : ou bien on se trouve ici en présence d'une erreur de copiste, qui aurait commis une dittographie, ou bien Ptolémée place deux légions à Durostorum. Dans les deux cas le texte du géographe contient une erreur.

Examinons la première hypothèse. Mais avant de la discuter, faisons déjà remarquer combien elle est invraisemblable, puisque les deux mots λεγίων sont séparés l'un de l'autre par six chiffres et que la première partie du texte, au lieu de présenter quelque anomalie, paraît, au contraire, très régulière ; car Ptolémée emploie cette expression à plus d'un autre endroit pour désigner la ville et la légion qui la défendait (1).

Cependant admettons pour un moment l'invraisemblable et expliquons la répétition λεγίων ..... λεγίων par une dittographie. Dans ce cas, Ptolémée oublie de citer une légion ; car dès le début du règne de Trajan, époque qui est certainement antérieure à la composition de l'ouvrage de Ptolémée (2), il y eut en Pannonie et en Mésie Inférieure ensemble non pas six, mais sept légions. La septième légion est la XIe Claudia, qui a campé en Pannonie et en Mésie Inférieure depuis la seconde guerre dacique de Trajan jusqu'au Bas-Empire (3). Il y a donc certainement une inexactitude dans le texte de Ptolémée, si l'on admet cette première interprétation.

(1) II, 15, 3 : Ακούμινκον λεγίων με' με' γ' ; III, 9, 3 : Οὐϊμινάκιον λεγίων μς' ι" μδ' γ'.

(2) Tous les savants sont d'accord pour admettre que l'état des choses décrit dans l'ouvrage de Ptolémée n'est pas antérieur à Trajan. Ritterling, *X Gemina*, p. 49 ; von Domaszewski, *Rhein. Museum*, 46 (1891), p. 605 et CIL. III, p. 1349 ; Juenemann, *I Adjutrice*, p. 72, pensent que les renseignements contenus dans Ptolémée sont conformes à la situation de l'Empire sous Trajan ; Mommsen, CIL. III, p. 416, croit que Ptolémée a écrit avant Marc-Aurèle ; Gündel, *II Adjutrice*, p. 49 et Buechel, *o. c.*, p. 71, placent son ouvrage après Hadrien.

(3) *Supra*, p. 181 et suiv.

Digitized by Google

Mais il importe de remarquer que l'erreur doit être cherchée très probablement au livre III, 10, 5, passage consacré à la description de la province de Mésie Inférieure. En effet, contrairement à l'opinion de Ritterling, de von Domaszewski et de Juenemann, qui croyaient que Ptolémée aurait décrit la situation existant du temps de Trajan, Guendel et Buechel ont démontré qu'il n'a pu composer son ouvrage avant l'empereur Hadrien (1). Comme nous avons prouvé plus haut que la XIe Claudia a été déplacée de Pannonie en Mésie Inférieure au milieu du règne de cet empereur, il est probable que cette légion campait déjà en Mésie Inférieure à l'époque où Ptolémée écrivit sa géographie; par conséquent, il est très probable aussi que, dans notre première hypothèse, l'erreur doit se trouver dans la partie de son ouvrage où Ptolémée s'occupe de la Mésie Inférieure, c'est-à-dire au livre III, 10, 5.

C'est ici le moment d'invoquer l'argument tiré des inscriptions. Il confirme et complète fort heureusement la conclusion que le raisonnement précédent nous a permis de tirer. On n'a trouvé à Durostorum ni brique ni inscription de la I^e^ Italica, ni d'aucune autre légion que de la XIe Claudia. D'autre part, l'inscription du CIL. III, 7474 semble prouver que le camp de Durostorum fut construit par Hadrien (2). De plus, la XIe Claudia est venue en Mésie Inférieure vers le milieu du règne de ce même empereur et elle a campé à Durostorum sous Antonin le Pieux (3). Enfin elle paraît n'avoir caserné dans aucun autre endroit de la province. Quoi de plus naturel dès lors que de supposer que le camp de Durostorum fut construit sous Hadrien pour l'usage de la XIe Claudia et qu'elle seule y a séjourné,

(1) GUENDEL, *l. c.*; BUECHEL, *l. c.*

(2) Dans l'inscription du CIL. III, 7474 les *canabae* de la XIe Claudia à Durostorum sont appelées *Aeliae* et Guendel, *o. c.*, p. 49, n. 9 écrit judicieusement à ce propos : *Cum sciamus cognomina talia ea oppida habuisse, quae ab imperatore sive ex canabis municipia sive ex municipiis coloniae facta sunt, colligere possumus canabas nomine illo praeditas fuisse, quia ab Hadriano conditae erant.*

(3) CIL. III, 7474, 7449, 24214[1].

Digitized by Google

contrairement au témoignage de Ptolémée, depuis son arrivée en Mésie Inférieure jusqu'au Bas-Empire. La prudence doit nous conseiller pourtant de ne pas exagérer la valeur de cet argument basé sur l'absence de documents épigraphiques de la I^e^ Italica à Durostorum. Un heureux coup de pioche pourrait faire crouler en un instant ce qu'on aurait laborieusement échaffaudé.

Passons maintenant à la seconde hypothèse, suivant laquelle les mots λεγίων .... λεγίων πρώτη Ἰταλική désigneraient deux légions distinctes. Le premier λεγίων, qui précède les chiffres, ferait allusion à la XIe Claudia, car à d'autres endroits encore il arrive à Ptolémée d'indiquer la garnison d'une ville d'une façon aussi peu précise. C'est le cas, par exemple, pour Viminacium (III, 9, 3 : Οὐϊμινάκιον λεγίων μς′ ⊿′′μδ′γ′′) et pour Acumincum (III, 15, 3 : Ἀκούμινκον λεγίων με′με′γ′′). Dans cette hypothèse, Ptolémée placerait deux camps légionnaires à Durostorum, l'un de la I^e^ Italica, l'autre de la XIe Claudia (1). Or cette supposition aussi est fausse. Il sera suffisant de rappeler brièvement un argument exposé plus haut et tiré des fouilles archéologiques faites à Durostorum : jusqu'à présent aucune trace n'a été découverte en cet endroit ni du séjour de la I^e^ Italica ni d'un second camp légionnaire. Nous appelons surtout l'attention sur les considérations suivantes. Un des deux camps de Durostorum n'est certainement pas antérieur à Hadrien (2); il fut construit par cet empereur, semble-t-il, pour l'usage de la XIe Claudia. S'il y eut du temps de Ptolémée, c'est-à-dire sous Hadrien ou après lui, deux camps distincts en cet endroit, il faudrait admettre qu'avant ce prince il n'y exista qu'un seul. Mais alors il s'ensuivrait nécessairement que la position de Durostorum, reconnue importante avant Trajan, aurait doublé d'importance après cet empereur, c'est-à-dire après la conquête de la Dacie. Cette supposition

(1) Domitien avait défendu, en effet, de réunir deux légions dans un même camp; Suétone, *Domitien*, 7 : *geminari legionum castra prohibuit.*

(2) *Supra*, p. 139 et CIL. III, 7474.

Digitized by Google

est inadmissible. Avant Trajan, en effet, la position de Durostorum était en contact direct avec les barbares, donc directement menacée. Après l'annexion de la Dacie, au contraire, la forteresse de Durostorum cessa d'appartenir à la première ligne de défense et perdit, par conséquent, par ce fait une partie de l'importance qu'elle avait au 1er siècle. Le simple bon sens et les notions les plus élémentaires de stratégie nous défendent donc d'admettre l'hypothèse qui placerait à l'époque de Ptolémée deux camps légionnaires à Durostorum (1).

Pour nous résumer, il résulte de ce qui précède qu'il existe dans la partie de l'ouvrage de Ptolémée décrivant la province de Mésie Inférieure, une erreur ou tout au moins une inexactitude concernant les troupes qui formèrent à son époque la garnison de la province, et les inscriptions semblent indiquer que cette erreur doit être cherchée dans les mots :

Δουρόστορον λεγίων νγ'δ''με'δ'' λεγίων πρώτη 'Ιταλική.

Cette conclusion ne doit pas nous étonner, car il est prouvé non seulement que le géographe d'Alexandrie est incomplet à certains endroits (2), mais aussi qu'il se trompe parfois dans ses indications. Ainsi il inscrit à côté de la ville d'Isca Dumnoniorum (II, 3, 13) la λεγίων β' Σεβαστή. Or la IIe Augusta n'a pas campé à Isca Dumnoniorum, mais à Isca Silurum (3).

Puisqu'il y a certainement une erreur dans le texte de Ptolémée, la discussion de Buechel, dont nous avons plus haut fait connaître les éléments, se trouve donc justifiée. C'est ce que nous avons voulu démontrer. Pour la suite de

(1) Jusqu'à présent d'ailleurs personne ne s'est avisé de placer deux camps à Durostorum, tellement cette hypothèse parait invraisemblable. D'ailleurs, à l'époque impériale les camps doubles étaient rares.

(2) Ainsi il ne cite pas la XIIIe Gemina, la XIIe Fulminata, la IIe Trajana, la IVe Scythica, la VIe Ferrata, la Xe Fretensis, la XVe Primigenia, la XXIIe Deioterana.

(3) Guendel, *o. c.*, p. 47 et p. 48. D'autres erreurs semblables ont été relevées par Buechel, *o. c.*, p. 69, n. 1.

Digitized by Google

la question le lecteur voudra bien recourir à l'ouvrage cité de Buechel (1).

Il nous reste à résumer la conclusion finale qui résulte de la discussion précédente ainsi que de celle de Buechel. Aucune inscription ni brique de la I[e] Italica ne fut découverte jusqu'à présent à Durostorum. Ptolémée est le seul auteur de l'antiquité qui place en cet endroit le camp principal de la légion citée. Son témoignage étant suspect et l'erreur des manuscrits facile à expliquer, il sera prudent de s'en tenir exclusivement aux conclusions qui découlent des sources épigraphiques. Il faut donc admettre que le camp de Durostorum ne fut jamais occupé par la I[e] Italica, mais qu'il fut construit par l'empereur Hadrien pour l'usage de la XIe Claudia.

Troesmis.

La présence de soldats de la I[e] Italica à Troesmis est incontestable. On possède des briques et des inscriptions de la légion qui en proviennent (2). L'une de ces dernières est contemporaine du règne de Marc-Aurèle et est certainement antérieure à l'an 173 de notre ère (3). De l'existence de deux camps légionnaires distincts à Troesmis on a parfois conclu à la présence simultanée de deux légions près des embouchures du Danube (4). Cette conclusion a été combattue, avec raison, par Buechel, puisqu'un de ces camps semble dater de l'époque de Constantin ou de Julien (5). Les documents épigraphiques de Troesmis ne nous apprennent pas si la légion toute entière a été dans la Dobrugea ou quelques détachements seulement. Il n'est

(1) P. 61 et suivantes.
(2) CIL. III, 6176, 6185, 6239; cf. p. 999.
(3) CIL. III, 6176.
(4) RENIER, *C. R. de l'Acad. d. Inscriptions et Belles-Lettres*, 1865, p. 272 et suiv.; DESJARDINS, *ibid.*, 1868, p. 44 = *Revue archéol.*, 2e *série*, XVII (1868), p. 257 et suiv.; *Annali d. Instituto*, 1868, p. 58; cf. SCHILLER, *Geschichte*, I[2], p. 645.
(5) BUECHEL, *o. c.*, p. 75.

Digitized by Google

pas impossible qu'elle ait remplacé pendant la guerre Marcomannique à Troesmis la Ve Macedonica, appelée définitivement en Dacie à cette époque. Cette hypothèse trouve un certain appui dans le fait que le castellum de Polonda (Ghertina), jadis également défendu par la Ve Macedonica, semble aussi avoir été occupé pendant la même guerre par un détachement de la I^e^ Italica (1).

Novae.

A la fin du IIIe siècle et au début du IVe, l'Itinéraire d'Antonin (2), le géographe de Ravenne (3) et la *Notitia Dignitatum* (4) placent à Novae, aujourd'hui Sištov, la préfecture de la légion I^e^ Italica. L'épigraphie confirme ces données. On a trouvé, en effet, à Novae et dans les environs des briques de la légion (5) et quelques inscriptions gravées sur l'ordre de soldats (6) et d'un vétéran (7).

Il est difficile de déterminer depuis quelle époque la I^e^ Italica a résidé à Novae. Buechel a raison, sans doute, de placer l'inscription du CIL. III, 756 au IIe siècle (8), mais la valeur démonstrative de ce document est faible, puisqu'il s'agit en l'occurrence d'un vétéran. Plus grande est celle de l'épitaphe de C. Valerius Longinus (9), qui cite non seulement la tribu, mais aussi le lieu de naissance du soldat. Si l'indication de la tribu semble montrer que cette inscription est antérieure à Caracalla, l'indication du lieu d'origine, d'autre part, paraît prouver, comme nous l'avons dit plus haut, que le soldat est mort au plus tard dans la seconde

(1) CIL. III, 7514 : inscription gravée pour le salut et la victoire de M. Aurelius Antoninus et de L. Aurelius Verus par un centurion de la I^e^ Italica.
(2) P. 221.
(3) P. 187, 189; cf. CIL. III, p. 992.
(4) *Or.*, p. 90, éd. O. Seeck.
(5) CIL. III, 785, 6239, 7617.
(6) CIL. III, 7438, 7441 ; cf. *ibid.*, 750.
(7) CIL. III, 756.
(8) *O. c.*, p. 74.
(9) CIL. II, 7441.

Digitized by Google

moitié du IIe siècle(1). On peut faire valoir un troisième argument, qui prouve en faveur de la même époque. Nous avons discuté plus haut une inscription qui nous apprend que vers l'an 175 de notre ère un certain A. Julius Pompilius Piso a obtenu à la fois le commandement de la Ie Italica et de la IVe Flavia de Mésie Supérieure ainsi que de toutes leurs troupes auxiliaires (2). Cette réunion de troupes des deux provinces de Mésie sous les ordres d'un même général ne semble-t-elle pas indiquer que vers l'an 175 la Ie Italica devait déjà avoir ses casernements dans le voisinage de la frontière orientale de la Mésie Supérieure, dans un endroit plus rapproché de cette province que le camp de Durostorum, où campait la XIe Claudia ? Cette conclusion nous paraît naturelle et elle confirme, par conséquent, celle que Buechel a tirée des deux épitaphes susmentionnées.

Il est regrettable que les données qui précèdent soient si peu précises et qu'il faille se contenter pour une des plus importantes questions de l'histoire militaire de la Mésie Inférieure de résultats aussi peu satisfaisants.

§ II. — Les Castella.

1° *Les Castella de la Mésie Inférieure proprement dite.*

La Ie Italica a fourni des garnisons aux castella de Tropaeum Trajani (3), de Sexaginta-Prista (4) et d'Almus (5). Elle occupa le premier au IIe siècle, le deuxième au IVe et le dernier à une date qui sera fixée plus loin. Il est probable qu'elle détacha aussi une vexillation à Montana (6). Aux endroits suivants on a découvert des inscriptions citant des centurions, *speculatores* ou simples soldats de la Ie Italica :

(1) P. 29 et 30.
(2) CIL. VIII, 2582 ; cf. 2744, 2745.
(3) CIL. III, 12468, 14214², 14433 ; cf. Buechel, *o. c.*, p. 78.
(4) *Not. Dign., Or.*, XL, 32.
(5) CIL. III, 7420, 14409⁴.
(6) CIL. III, 12371, 7447 ; cf. Buechel, *ibid.*

Digitized by Google

Popowo (1), Bederli (2), Mekiš (3), Dermanci (4), Altimir (5), Capidava (Kalakiöi) (6), Bjela-Slatina (7). De Belene provient une brique de la même légion (8).

Buechel traite de ces différents camps (9). Nous n'avons à ajouter à son exposé que quelques remarques au sujet du camp d'Almus (Lom), sur lequel la découverte récente d'une importante inscription a appelé l'attention (10). C'est une liste de *principales* de la légion I^e^ Italica. Elle se trouve gravée sous l'image d'un soldat en armes : *miles sago amictus pilum tenens* et contient les noms suivants :

Geminius Severus, ev(ocatus) leg(ionis) I It(alicae).
Domi(tius) Celeri(nus), opti(o).
Aur(elius) Diony(sius), im(aginifer) vel im(munis).
Pet(ronius) Inge(nuus), tes(serarius).
Pet(ronius) N[epos], cor(nicen) vel cor(niculariu).
M[e]tt(ius) Aqui(la), im(aginifer) vel im(munis).
Val(erius) Min(utius), cor(nicen) vel cor(niculariu).
Anni(us) Cel(e)r, opti(o).
Papi(rius) Vale(ns), tub(icen).
Pom[p(onius).....], t[u]b(icen).
Aurel(ius) Cornelia(nus), c(ustos) a(rmorum).
Julius Felix, c(ustos) a(rmorum).
Coc(ceius) Urb(icus), cor(nicen) vel cor(niculariu).
P[er]enni(us) Primus, co(rnicen vel co(rnicularius).
Julius Rus(ticus), ev(ocatus).

Ce texte semble complet, car le CIL. ne dit pas le contraire. En tout cas, l'image du soldat, qui figure

(1) CIL. III, 12442.
(2) CIL. III, 12434.
(3) CIL. III, 12436.
(4) CIL. III, 12394.
(5) CIL. III, 13719, 13720.
(6) CIL. III, 14214[19].
(7) CIL. III, 12388.
(8) CIL. III, 14464[1].
(9) P. 77 et suiv.
(10) CIL. III, 14409[4] = *Année épigr.*, 1902 n. 130.

Digitized by Google

au-dessus du texte, prouve que celui-ci n'est pas mutilé dans sa partie supérieure.

On n'est pas fixé sur la nature de ce document. Ce n'est certainement pas un document officiel et, en particulier, ce n'est pas une liste militaire, comme celle qui se trouve publiée au CIL. III, 7449, énumérant les soldats qui auraient formé la garde du castellum d'Almus (1). Dans les documents officiels, en effet, on avait coutume, comme c'est le cas encore de nos jours, d'énumérer les gradés dans l'ordre hiérarchique. Or cet ordre n'est pas suivi dans l'inscription citée ci-dessus, puisque le premier soldat et le dernier sont des *evocati*, le deuxième et le huitième des *optiones* et que les cinquième, septième, treizième et quatorzième sont des *cornicines* ou des *cornicularii*. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une liste de *principales*, gravée sur l'initiative privée de quelques militaires. Quant au but qu'ils ont poursuivi en érigeant ce monument, il n'est pas possible de le déterminer.

Ce point d'ailleurs importe peu pour notre étude. Ce document, comparé à d'autres qui proviennent du même endroit (2), prouve que des soldats de la I^e^ Italica ont séjourné à Almus; c'est là l'essentiel pour nous.

Nous ne croyons pas qu'on puisse y placer un camp principal. La légion, en effet, semble avoir eu son quartier général à Novae, au moins depuis la seconde moitié du IIe siècle jusqu'au Bas-Empire, de sorte que le camp d'Almus devrait être contemporain de Trajan et d'Hadrien. Plusieurs raisons s'opposent à cette supposition. Et d'abord, Almus n'est pas cité par Ptolémée, qui fut contemporain du

(1) Outre la raison exposée ci-dessus, on peut encore faire valoir, pour montrer que nous ne nous trouvons pas ici en présence d'une semblable liste militaire, que ni le chef du détachement, centurion ou tribun, ni son aide indispensable, le bénéficiaire, ne sont mentionnés sur la pierre. Ceux-ci auraient dû être cités avant l'*evocatus*, Geminius Severus. Or aucun nom n'a pu figurer là, car d'abord l'inscription semble complète et, de plus, après le nom de Geminius Severus se trouve indiqué le nom du corps dont lui et ses compagnons faisaient partie. Or l'indication du corps suit sur toutes les listes le premier nom.

(2) CIL. III, 7420, 14208.

Digitized by Google

dernier de ces empereurs. A son époque, cette localité ne paraît donc pas avoir eu une grande importance. De plus, Almus ne parvint jamais à s'élever au rang de municipe ou de colonie romaine, faveur accordée à presque toutes les villes de garnison du Bas-Danube (1). Enfin l'inscription en discussion porte en elle certains indices qui accusent la fin du IIe siècle ou le IIIe.

L'absence des prénoms, les abréviations irrégulières, telles que *Domi(tius)* *Celeri(nus)*, *Diony(sius)*, *Inge(nuus)*, *Aqui(la)*, *Cel(e)r*, *Papi(rius)*, *Vale(ns)*, etc. et la présence de deux *Aurelii* le prouvent. Ces indices réunis permettent de placer cette inscription avec certitude dans la seconde moitié du IIe siècle ou au IIIe. A cette époque, la Ie Italica n'a pu envoyer qu'un détachement à Almus.

Quant à l'effectif de ce détachement, il a dû être assez considérable. En effet, parmi les septante six soldats, qui ont formé la garnison de Montana, on ne compte que sept *principales* (2), tandis que notre liste en cite quinze; et il n'est point certain que tous les gradés de la garnison y figurent. Almus avait donc une garde militaire qui était au moins deux fois aussi forte que celle de Montana.

Il nous reste à faire remarquer encore que cette inscription met fin à toute discussion au sujet de la frontière occidentale de la Mésie Inférieure. Ptolémée affirme qu'à son époque le territoire de cette province s'étendit jusqu'à la rivière Ciabrus (3). Cette inscription prouve qu'à la fin du IIe siècle ou au IIIe il s'étendit plus loin, jusqu'en amont d'Almus. Cette opinion fut combattue jadis par von Domaszewski (4).

1) Jusqu'a présent on connaît les villes de garnison suivantes qui bénéficièrent de cette faveur : Oescus, Troesmis, Potaissa, Apulum, Ratiaria, Singidunum, Viminacium, Aquincum, Brigetio, Carnuntum, Poetovio, Vindobona, etc.

2) CIL. III, 7449.

3) III, 9, 1; III, 10, 1.

4) *Arch. epigr. Mitth.*, 13 (1890), p. 153 et suiv.

Digitized by Google

2° *Les Castella de la Grande Valachie.*

Sur la rive gauche du Danube on a relevé des traces de la I^e^ Italica à Polonda (Ghertina) (1), d'où provient une dédicace contemporaine de Marc-Aurèle et de L. Verus faite par un centurion de la légion (2) ; à Gradistje et à Reka, où furent découvertes des briques estampillées de la troupe (3). A ces trois endroits on a mis au jour des ruines de castella romains (4).

3° *L'occupation militaire de la Chersonèse Taurique* (5).

La garnison des bords septentrionaux du Pont-Euxin était composée de soldats choisis dans l'armée de Mésie Inférieure. Elle se trouvait sous les ordres d'un tribun légionnaire, pris à certaine époque parmi les officiers de la I^e^ Italica (6).

Une division de la flotte de Mésie Inférieure stationnait dans un des ports de la péninsule. A l'époque de Commode, cette division, commandée par un triérarque, dépendait aussi du tribun de la I^e^ Italica, Fl. Sergianus Sosibus, qui exerçait sans doute alors le haut commandement sur le littoral Taurique (7).

Un détachement de la I^e^ Italica occupait le castellum de Charax (Aï-Todor). Cette vexillation avait à sa tête un centurion (8), ce qui prouve que son effectif ne dépassait pas le total de 100 hommes. La XIe Claudia y a aussi laissé des traces (9).

(1) Cf. KIEPERT, *Formae orbis romani*, XVII, *texte*, p. 3.
(2) CIL. III, 7514, cf. 7515.
(3) *Arch. epigr. Mitth.*, 14 (1891), p. 14 et 15 = CIL. III, 12530^b^ ; CIL. III, 12522 ; cf. *supra*, p. 48.
(4) KIEPERT, *ibid.* ; *Arch. epigr. Mitth., ibid.*
(5) ROSTOWZEW, *Beiträge zur alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.
(6) CIL. VIII, 619, 14214^31^ ; cf. CIL. III, 13730 et ROSTOWZEW, *o. c.*, p. 85.
(7) CIL. III, 14214^34^ = LATYSCHEV, *Inscr. Ponti Euxini*, IV, 94.
(8) *Année épigr.*, 1900, n. 20 = 14215^4^ ; ROSTOWZEW, *o. c.*, p. 93.
(9) ROSTOWZEW, *ibid.* ; CIL. III, 14215^3^.

Digitized by Google

Pour ce qui est de la date des documents de la I^e^ Italica, CIL. III, 14214^34^ est contemporain de Commode; CIL. III, 13751a est postérieur au milieu du IIe siècle et antérieur au milieu du siècle suivant (1).

4° *Détachement de la legio I^e^ Italica stationnant en Dalmatie.*

Au IIIe siècle, une vexillation de la I^e^ Italica a été détachée en Dalmatie. Elle paraît avoir stationné à Salona (2).

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'HISTOIRE.

L'histoire de la I^e^ Italica postérieure à l'avènement de Vespasien est imparfaitement connue. On suppose que cette légion a pris part à la guerre dacique de Domitien ainsi qu'à celles de Trajan (3), mais jusqu'à présent on ne possède aucune preuve positive de ce fait. Celle que Pfitzner a invoquée pour soutenir qu'elle aurait combattu contre les Daces sous Domitien repose sur un texte épigraphique dont l'interprétation est très douteuse (4). Quant à la valeur

(1) Pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus, p. 196 et suiv. Cf. *Sitzb. d. K. P. Akad. d. Wissenschaften zu Berlin*, 1893, p. 520; LATYSCHEV, *o. c.*, IV, 120.

(2) CIL. III, 1906, 2008, 2009, 2010, 2023, 2031, 8719, 12898, 12899, 13909, 14631, *Bullett. di Archeol. e Storia dalmata*, 1894, p. 101, n. 2032; cf. BUECHEL, *o. c.*, p. 89 et 90 et PATSCH, *Röm. Strassen in Bosnien und Herzegovina*, I (1893), p. 57 et suiv.; *Wissenschaftliche Mittheil. aus Bosnien*, V (1897), p. 338 et suiv., VI (1899), p. 175, VII (1900), p. 39, 83 et suiv., VIII (1901), p. 44 et *ibid.*, n. 7 et 8.

(3) Sur les guerres daciques de Trajan, cf. VASCHIDE, *Histoire des guerres daciques de Trajan et des corps d'armée qui y ont pris part*, Paris 1903.

(4) PFITZNER, *o. c.*, p. 76 s'appuie sur l'inscription du CIL. X, 135 = HENZEN, 6766 = *Inscrip. Neap.*, 383 : .... *tribuno militum l*[*eg. sec*]*undae Adjutricis p. f. donis* [*mili*]*taribus bello Suebico et Sarmatico .... optioni tribun*[*or(um) vel tribun*[*i*] *legionum quinq* ..... Pfitzner lit *tribuni* et entend par *legionum quinque* les détachements des 5 légions de Mésie (I^e^ Ital., IVe Flav., Ve Mac., VIIe Cl., IIe Adj.). Cette interprétation offre plus d'une difficulté. Les honneurs sont marqués dans l'ordre direct. Dès lors cet officier aurait servi après son tribunat un autre tribun à titre d'*optio*. Ensuite par *legiones* il faudrait entendre des détachements de légions; cela paraît suspect. Enfin l'inscription ne prouve pas que ces *legiones quinque* ont coopéré à une guerre, les mots *donis militaribus* .... se rapportant à la IIe Adjutrix. Cf. RITTERLING, *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes*, VII (1904), *Beiblatt*, p. 36, qui croit que les *quinque legiones* désignent les légions de Pannonie.

Digitized by Google

démonstrative de deux autres inscriptions, dont aiment à tirer argument ceux qui soutiennent que la I^e^ Italica aurait coopéré aux expéditions daciques de Trajan, elle n'est pas bien grande et les conclusions qui en découlent ne sont que probables (1).

On peut croire que sous l'empereur Hadrien elle a envoyé un détachement en Judée, comme les deux autres légions de Mésie Inférieure (2).

Sous Marc-Aurèle, vers l'an 175, elle fut jointe à la IVe Flavia de Mésie Supérieure et placée sous les ordres de A. Julius Pompilius Piso. Cette réunion de troupes de deux provinces différentes fut nécessitée, sans doute, par quelque expédition contre les Marcomans (3).

Elle joua un rôle actif dans les luttes que Septime-Sévère eut à soutenir contre ses compétiteurs, Pescennius Niger et Clodius Albinus. Elle assiégea Byzance durant trois ans et combattit à la bataille de Lyon. Son commandant était en ce temps Marius Maximus (4). De Lyon elle fut conduite par Sévère à Rome et renvoyée de là dans sa province (5). L'empereur frappa des médailles où figure son nom (6).

Au dire de Zosime et de Zonaras (7), les légions de Mésie saluèrent empereur Marinus Pacatianus et C. Messius Quintus Decius Traianus. Sous le règne de ce dernier

(1) Tous les savants paraissent d'accord pour rapporter les mots : *donis d(onatus)... bello dacico* de l'inscription du CIL. VI, 3584 à une des guerres daciques de Trajan, bien que cet empereur ne soit pas cité. Cf. PFITZNER, *o. c.*, p. 87 ; DE LA BERGE, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 41 ; GSELL, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 212, n. 6 ; CAGNAT, dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio ;* SCHILLER, *Geschichte*, I^2^, p. 551, n. 2 ; BUECHEL, *o. c.*, p. 79 et suiv. La seconde inscription, publiée au CIL. XI, 3100, porte les mots suivants : *trib(unus) leg(ionis) I Ital(icae) donis militaribu[s donatus ab] Imp(eratore) Traiano Aug(usto) G[erm ...] pontif(ex) sacr....*

(2) Cf. *supra*, p. 184 et suiv., *Musée Belge*, 1900, p. 54 et suiv. et BUECHEL, *o. c*, p. 82 et suiv.

(3) VON DOMASZEWSKI, *Zur Chronologie des bellum Germanicum et Sarmaticum*, *Neue Heidelberger Jahrbücher*, V (1895), p. 116.

(4) CIL. VI, 1450 = WILMANNS, 1203 b ; cf. *supra*, p. 212 et suiv. et BUECHEL, *o. c.*, p. 87.

(5) HÉRODIEN, III, 4 à 8 ; TILLEMONT, *Histoire rom.*, p. 244, n. 16.

(6) COHEN, *Septime Sévère*, 3, p. 252, n. 157 ; ECKHEL, 7, p. 168.

(7) ZONARAS, 12, 19, éd. Dindorf, p. 131 ; ZOSIME, I, 20 et 21.

Digitized by Google

Soldats de grade incertain.

CIL. III, 8738.	[Cos]conius [Ruf]inus.	antér à a. 42.
CIL. III, 9892.	Inconnu.	»
CIL. III, 3742; V, 793, a, 2164; VI, 1551, 3842; IX, 3834; XIII, 1, 6783, 1; XIV, 3518.	Inconnus.	postér. à a. 42.
CIL. III, 15004[1].	Valerius Proclus.	»
CIL. III, 2062.	L. Varius.	a. 42 — Vespasien (?).
CIL. III, 9904 = 14321[3].	.... Sem... ius Se[ver]us.	»
CIL. III, 8767 = 12833, 8769, 9101, 12907.	Inconnus.	»
CIL. III, 9974.	P. Valerius.	antér. à Vespasien.
CIL. III, 9911.	Licinius Macrinius (?)	»
CIL. III, 7558.	Aurelius ..... tianus.	postér. à Hadrien.
CIL. III, 12459, 14436.	Inconnus.	»
CIL. III, 13736; VI, 32902.	Inconnus.	incertaine.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LA LÉGION Ie ITALICA (1).

SECTION PREMIÈRE.

LES NOMS ET LES SURNOMS (2).

ARTICLE PREMIER.

Les Noms.

Phalanx Alexandri Magni.

La légion Ie Italica, en grec πρώτη Ἰταλική (3), fut formée par l'empereur Néron (4) le 20 septembre de l'an 67 de notre ère (5).

Néron l'appela, au dire de Suétone, *Néron*, 19, du nom de *Phalanx Alexandri Magni : Parabat et ad Caspias portas expeditionem, conscripta ex Italicis senum pedum tironibus nova legione, quam Magni Alexandri phalanga*

(1) En commençant l'impression de ce livre, nous avions l'intention de nous borner aux deux légions de Mésie Inférieure que nous venons de traiter dans les pages précédentes, la troisième ayant fait tout récemment l'objet d'une étude approfondie de la part de Buechel, *De legione Romanorum I Italica*, Lipsiae, 1903. Sur le bienveillant conseil de personnes compétentes, nous sommes revenu sur cette décision annoncée déjà dans l'introduction et nous écrivons aussi un résumé de l'histoire de ce dernier corps. Il a été composé d'après l'ouvrage cité de Buechel et d'après nos propres notes.

(2) Bibliographie, *supra*, p. 9.

(3) *Athen. Milth.*, 24 (1899), suppl., p. 19.

(4) Suétone, *Néron*, 19 ; Dion Cass., 55, 24.

(5) von Domaszewski, *Religion*, p. 19 et 20 ; Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *legio*, p 1076; cf Pfitzner, *Geschichte d. rö n. Kaiserlegionen*, p. 220 et *infra*.

Digitized by Google

appellabat. Ce nom n'est jamais cité dans les documents épigraphiques, dont le plus ancien remonte au règne de Vespasien (1). Sauf Suétone, aucun autre historien ne l'indique et Tacite, racontant au chapitre LXIV du premier livre de ses histoires le soulèvement de Vitellius (début de l'an 69), l'appelle déjà Italica. Il paraît donc que l'appellation rapportée par Suétone n'eut jamais un caractère officiel ou ne l'eut que peu de temps. Elle ne fut employée, sans doute, que dans l'entourage de Néron et elle est due, bien sûr, à la mégalomanie extravagante de cet empereur. Il aura rêvé un instant d'atteindre la gloire militaire d'Alexandre (2), comme en poésie il eut la prétention d'éclipser Homère.

Italica.

Le nom officiel de la troupe fut *legio I Italica*, par lequel elle est toujours désignée dans les documents épigraphiques et numismatiques. Il est tiré du nom du pays qui a fourni le premier contingent (3). La légion le portait encore à l'époque de la *Notitia Dignitatum* (4).

ARTICLE DEUXIÈME.

Les Surnoms.

Pia Fidelis.

Dans les inscriptions la 1e Italica ne porte jamais le surnom de *Pia Fidelis* (5). Sur les monnaies de Gallien elle

(1) CIL. V, 6974-6975.

(2) Le souvenir des exploits d'Alexandre était vivant dans la mémoire de tous les Romains et surtout dans celle des empereurs. Friedlaender, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, Leipzig, 1888-1890, II, p. 182; cf. Drexler, *Caracalla's Zug nach dem Orient*, Halle, 1880, p. 11 et suiv.

(3) Pfitzner, *Legionen*, p. 3; Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 452; Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *s. v. legio*, p. 1073; cf. Suétone, *Néron*, 19.

(4) Seeck. *Not. Dign., Or.*, XL, 30-32; VII, 17 = 53.

(5) Cf. pourtant CIL. III, 13272.

Digitized by Google

est désignée avec le cognomen de *VI P(ia)*, *VI F(idelis)* et *VII P(ia)*, *VII F(idelis)* (1). L'insuffisance des sources empêche de donner de ces surnoms précédés des chiffres VI et VII une interprétation satisfaisante (2).

Antoniniana, Severiana.

Quant aux surnoms dérivés du nom de l'empereur règnant, la I^e^ Italica porte une fois celui d'*Antoniniana* (3) et trois fois celui de *Severiana* (4).

Moesiaca.

La légion fut appelée aussi *Moesiaca* (5). On pourra lire au sujet de ce surnom les pages 24 et 25 de l'ouvrage cité de Buechel. La I^e^ Italica a toujours défendu la province de Mésie ; c'est là l'origine de cette appellation.

SECTION DEUXIÈME.

LES INSIGNES.

La légion I^e^ Italica est représentée sur les monnaies par plusieurs insignes : aigle, sanglier, capricorne, taureau marin, louve allaitant les jumeaux (6).

L'aigle, qui se trouve à côté du nom de la légion sur des médailles frappées par Septime Sévère, n'est pas à proprement parler un insigne. C'est la représentation de l'enseigne

(1) Eckhel, 7, p. 402; Cohen, *Gallien*, 4, n. 264, p. 382.

(2) Voir cependant Eckhel, 7, p. 404, qui a hasardé une explication; Cohen, *praefat.* p. 161 ; Mommsen, CIL. VIII, 2852^add.^; Hettner, *Westd. Zeitschr.*, II, p. 432.

(3) CIL. III, 12394; cf. CIL. III, 12439.

(4) CIL. III, 6224 = 7591 ; 13719, 12899.

(5) CIL. V, 914; III, 14433.

(6) Eckhel, 7, p. 168; Cohen, 4, p. 31 et suiv.; Eckhel, *ibid.* p. 402, Cohen, 4, p. 381. — Kolb, *Die Legionsmünzen des Kaisers Gallienus, Wiener numismatische Zeitschrift*, V, p. 53 et suiv., cite aussi le taureau parmi les emblèmes représentant la I^e^ Italica. C'est une erreur, semble-t-il. Cf. Buechel, *o. c.*, p. 26.

Digitized by Google

principale commune à toutes les légions. Elle ne doit donc pas entrer en ligne de compte ici.

La louve allaitant les jumeaux est l'emblême par excellence de la IIe Italica. Aussi est-on enclin à croire que la monnaie qui présente cette image a été mal déchiffrée et qu'elle doit être rangée parmi les médailles de cette dernière légion (1).

Eckhel semble s'être trompé, quand il a cru reconnaître le capricorne sur une monnaie de la I[e] Italica frappée par Gallien (2). En tout cas, ni Cohen ni Kolb ne parlent de cette image (3).

Restent encore le sanglier et le taureau marin. Nous laissons à de plus compétents que nous le soin de décider si ce dernier insigne a été donné par Néron à la I[e] Italica à cause des étroits rapports qui liaient cet empereur à la *gens Julia* (4) ou bien à cause des rapports qui existaient entre le taureau marin et le dieu Neptune, qui présidait au mois dans lequel Néron a été conçu (5).

Quant au sanglier, qui occupe la seconde place sur une pierre épigraphique de Mésie Inférieure (6), il ne peut pas commémorer la naissance de la légion. Il rappellerait, suivant von Domaszewski, la composition primitive de la troupe (7). Suétone, *Néron*, 19, dit, en effet, que la I[e] Italica fut formée de soldats italiens. Elle a donc été recrutée parmi les Quirites par excellence (8). Or le mot *quirites* se

(1) C'est ce que fait Feuardent, dans la deuxième édition de Cohen, V, p. 388, n. 475 et suiv.

(2) *O. c.*, p. 402.

(3) D'ailleurs, il n'est pas possible que tous ces animaux aient servi d'emblême à la légion toute entière; plusieurs étaient destinés, sans doute, à être portés en tête des cohortes légionnaires.

(4) Le taureau est le signe zodiacal du mois auquel préside Vénus, la déesse protectrice de la *gens julia*.

(5) Cf. BUECHEL, *o. c.*, p. 27.

(6) CIL. III, 6230.

(7) VON DOMASZEWSKI, *Religion des röm. Heeres*, p. 119 et *ibid.*, n. 484.

(8) Il est à remarquer, toutefois, que du temps de Néron toutes les légions étaient composées en majeure partie d'Italiens. La levée qui a été faite en Italie pour former la I[e] Italica ne fut donc point une mesure exceptionnelle, comme l'hypothèse de von Domaszewski semble le faire supposer.

Digitized by Google

rattache étymologiquement au dieu Quirinus, dont le symbole est le sanglier (1). Les autres insignes sont inexpliqués et, jusqu'à l'heure présente, inexplicables.

SECTION TROISIÈME.

LE RECRUTEMENT.

Buechel a étudié le recrutement de la I^e^ Italica et ses conclusions, ici encore, concordent entièrement avec les nôtres. Onze soldats ou vétérans, dont trois du Bas-Empire, ont indiqué dans leurs épitaphes leur lieu de naissance (2). En voici la liste :

(1) VON DOMASZEWSKI, *ibid.*

(2) BUECHEL, *o. c.*, p. 29, a mêlé dans sa liste les centurions aux simples soldats. Qu'il nous soit permis de rappeler, à cette occasion, qu'il est dangereux en cette matière de conclure de l'origine des officiers à celle des soldats. D'abord, beaucoup d'entre eux ont passé par les cadres. Avant d'arriver au grade de centurion, ils ont passé par diverses charges inférieures, qu'ils négligent la plupart du temps de mentionner dans les inscriptions et qui les ont souvent obligés de passer d'une légion à une autre. Pour ce qui en est de ceux qui commençaient leur carrière militaire par le grade de centurion, il est certain qu'ils ne sortaient pas de la même classe de la société que les soldats et que les conditions d'engagement étaient pour ceux-là toutes autres que pour ceux-ci.

Digitized by Google

RECRUTEMENT DE LA LÉGION Ie ITALICA.

a) Sous le Haut-Empire.

ITALIE.

Région VIIIe

CIL. III, 12352	Q. Tal(o)n(ius) Co(n)sta(n)s	Ar(i)mini	vet. leg. I Ital.

GAULE NARBONAISE.

CIL. III, 6198	M. Licinius Optatus	Luco [Augusti] (1)	v]et. leg. I Ital.

MÉSIE INFÉRIEURE.

CIL. III, 6144	Tib. Claud(ius) Niger	Nicopoli (2)	vet. leg. I Ital.

MACÉDOINE.

CIL. III, 12409	P. Pompeius Magnus	S[t]o(bis)	vet. leg. I Ital.
CIL. III, 7441	C. Valerius Longinus	Her(aclea) (3)	mil. leg. I Ital.

PAMPHYLIE.

CIL. III, 14491	G. Crispinus Firmus	Aspendo	v. le(g) I Ital.

SYRIE (?)

CIL. III, 6232	..... Donatus	Gab(ala ?) (4)	mil. leg. I Ital.

b) Sous le Bas-Empire (5).

CIL. VI, 2601	Aur. Bitus	cives Filopopulitanus	mil. leg. I Ital.
CIL. VI, 2785	Val. Sarmatius	civis Filopopuletanus	mil. leg. I Ital.
CIL. XIV, 3631	Val. Sudius	provinciae Tracie (6)	mil. leg. I Ital.

(1) Kubitschek, *Imperium romanum tributim descriptum*, p. 209.

(2) Cf. CIL. III, 6144.

(3) Cf. CIL. III, 7441; cf. Kubitschek, *op. cit.*, p. 242.

(4) Il ne reste sur la pierre que les sigles GAL; cf. CIL. 6232.

(5) Nous écartons l'inscription du CIL. VI, 2803. Mommsen, *Eph. epigr.*, V, p. 202, croit que le soldat mentionné dans cette inscription est d'origine Thrace, parce que l'inscription fut trouvée à Rome, au même endroit que les épitaphes des soldats originaires de la Thrace. Cette base nous semble trop fragile.

(6) Voir CIL VI, 15628, où est publiée une inscription du même personnage écrite *litteris aevi recentis*; cf. aussi Borghesi, *Œuvres*, 7, p. 424. La formule *provinciae Thracie* semble aussi indiquer une époque récente; cf. Cagnat, *Cours d'Épigraphie*, p. 62.

Digitized by Google

Nous devons ajouter à cette liste C. Albius C. f. Severus. Ce soldat est inscrit dans la tribu *Camilla*, qui est précisément la tribu de la ville d'Augusta Bagiennorum, où son épitaphe fut découverte au milieu d'autres de la même famille (1). Augusta Bagiennorum est donc la cité natale de Severus.

Nous connaissons ainsi deux soldats originaires de l'Italie. Ils se sont engagés avant la mort de Vespasien. Ils ont pris service dans la troupe pendant les premières années de son existence.

M. Licinius Optatus, vétéran, est né en Gaule Narbonaise. Il s'est enrôlé, sans doute, en l'an 68, quand la légion avait ses quartiers d'hiver dans la ville de Lyon. Il n'est pas impossible qu'il ait fait partie de la déduction de vétérans conduite par un des Flaviens, semble-t-il, à Scupi (2).

Les nos 6 et 7 prouvent que la Ie Italica a admis les orientaux dans ses cadres aussi bien que les autres légions de Mésie. Il importe de remarquer le grand nombre de grecs qui figurent parmi les soldats du Haut-Empire, 4 sur 8, ainsi que l'absence de soldats originaires des provinces occidentales de l'Europe autres que la Gaule Narbonaise.

Nous avons prouvé plus haut que les conclusions qui résultent de l'étude de cette liste sont valables pour l'époque antérieure à Hadrien (3). Après cet empereur, la Ie Italica recrutait son contingent annuel autant que possible sur place ou, tout au moins, dans les provinces voisines de la Mésie Inférieure.

Au Bas-Empire, les barbares du versant méridional de l'Hémus paraissent avoir fourni la majorité du contingent (4).

(1) CIL. V, 7667.

(2) Buechel, *o. c.*, p. 31.

(3) *Supra*, p. 29 et 30.

(4) Sur les barbares dans l'armée romaine voir O. Staeckel, *Die Germanen im röm. Dienste*, Berlin, 1880 (*Bursian-Jahresbericht*, 1880, p. 531 et suiv.). Cf. aussi CIL. V, 923 et O. Seeck, *Untergang d. Antiken Welt*, Berlin, 1897, p. 484; Duruy, *Histoire rom.*, VI, p. 513, etc. L'empereur Probus établit 100,000 Bastarnes en Thrace ainsi que des Gépides, des Gruthunges, etc. Cf. Zosime, I, 71, 1; *Vita Probi*, 18, 1; Anon. Vales., 32; Eumen. *Paneg.*, V, 21; Liban, *or.*, III, 301.

Digitized by Google

SECTION QUATRIÈME.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER.

L'Histoire de la legio I Italica depuis sa création jusqu'au règne de Vespasien.

S'il est dans l'histoire de l'armée romaine une question importante à résoudre, c'est sans contredit celle de l'origine des différentes légions. Mais pour peu qu'on s'occupe d'études militaires, on a vite fait de se rendre compte des nombreuses difficultés qui entourent sa solution. Faute de documents assez précis, l'historien doit se contenter la plupart du temps d'une explication hypothétique, s'il n'est toutefois dans l'obligation de laisser la question sans réponse.

La I[e] Italica fait une heureuse exception à cette règle. Par la réunion de certains documents épigraphiques et littéraires on est parvenu à déterminer avec beaucoup de précision la date de la création de cette légion : elle fut formée par Néron de soldats italiens en vue d'une expédition contre les Portes Caspiennes entre les années 65 et 68 de notre ère, probablement le 20 septembre de l'an 67.

Bien que ces faits fussent connus et admis par tous, Buechel a bien fait de reprendre la question et d'en faire un nouvel exposé méthodique et complet (1). Ses arguments et ses conclusions concordent avec les nôtres.

Après sa création, la légion campa pendant quelques mois en Italie. Par contre, lors du soulèvement de Vitellius, en janvier de l'an 69 (2), elle avait ses casernements dans la

(1) *O. c.*, p. 7 et suiv.
(2) Tacite, *Hist.*, I, 59 et 64.

Digitized by Google

ville de Lyon à côté de l'*ala Tauriana*. Elle était commandée en ce temps par Manlius Valens (1). Elle fut envoyée à Lyon, au printemps de l'an 68 sans doute, soit pour déjouer les menées de Vindex, soit pour arrêter les troupes de Galba ou celles de Verginius Rufus au passage du Rhône ou des Alpes. En janvier de l'an 69, elle se déclara pour Vitellius et se joignit aux troupes de son général, Fabius Valens. Celui ci, venant de la Germanie Inférieure, avait pour mission de gagner l'Italie en passant par Lyon, Vienne, le pays des Allobroges et des Vocontiens et en traversant ensuite les Alpes Cottiennes (2). La I^e^ Italica arriva à Ticinum au début du mois d'avril, se joignit, après la bataille dite des Castors, aux troupes de Caecina, le second général de Vitellius, et prit une part active à la bataille de Bédriac.

Elle y trouva l'occasion de se distinguer par une action d'éclat. Le combat allait s'engager. Les légions tiraient au sort les places qu'elles auraient à occuper sur le champ de bataille. Voilà qu'une partie de la cavalerie Vitellienne, envoyée en reconnaissance, arrive à la débandade, poursuivie par quelques Othoniens. Les soldats de la I^e^ légion saisissent leurs armes et, l'épée à la main, forcent les fuyards à faire volte face et à retourner au combat (3). C'est le seul détail que nous connaissions au sujet de la coopération de la I^e^ Italica à l'action de cette mémorable journée.

Après la victoire, elle suivit Vitellius à Rome (4). Lors de l'entrée triomphale de celui-ci dans la capitale, son aigle figura, à côté de ceux des légions V^e^, XXIe et XXIIe, dans le cortège qui conduisit le nouveau maître au palais impérial (5). La légion eut naturellement sa part des récom-

(1) Tacite, *Hist.*, I, 64.

(2) Fabia a publié en 1903 dans la *Revue d'histoire* de Lyon un article sur « Vitellius à Lyon »; *l. c.*, I, p. 89-105.

(3) Tacite, *Hist.*, II, 41.

(4) Tacite, *ibid.*, II, 87 et 89.

(5) *Ibid.*, II, 89 : *Quattuor legionum aquilae per frontem totidemque circa e legionibus aliis vexilla.* Ces quatre légions étaient les I^e^ Ital., Ve Alaud., XXIe Rap., XXIIe Prim., comme il résulte de Tacite, *ibid.*, II, 100. Cf. Pfitzner, *o. c.*, p. 54, 122. 271; Weichert, *Westd. Zeitschr.*, 20 (1902), p. 151, n. 124.

Digitized by Google

penses et des largesses distribuées par le vainqueur. Tous les légionnaires, qui en manifestaient le désir, furent autorisés notamment à entrer dans les cohortes prétoriennes (1). Beaucoup n'ont pas dû se faire prier. CIL. VI, 2803 cite un soldat qui a été versé de la I^e^ Italica dans la garde impériale, mais ce document nous paraît dater d'une époque beaucoup plus récente que celle dont il est question ici.

A Rome, chefs et soldats fêtèrent le triomphe par des excès de tout genre (2). La joie malheureusement fut de courte durée; le vent des révolutions soufflait sur l'Empire et à peine le ciel s'était-il éclairci que de nouveaux nuages s'amoncelaient à l'horizon. Les légionnaires de l'Espagne, ceux des Gaules et des Germanies, les prétoriens de Rome avaient tour à tour proposé un candidat au trône : les soldats de l'Orient trouvèrent qu'il était temps de s'essayer aussi à ce jeu rémunérateur. Ils élurent T. Flavius Vespasianus et la guerre civile recommença.

L'armée Vitellienne allait à la défaite et à la trahison. Le climat doux de l'Italie, le luxe, la débauche, le mépris de la discipline avaient ramolli tous les courages. Les rudes légionnaires de Germanie eux-mêmes s'en allaient à la guerre languissants et énervés : *Longe alia proficiscentis ex urbe Germanici exercitus species : non vigor corporibus, non ardor animis; lentum et rarum agmen, fluxa arma, segnes equi; impatiens solis pulveris tempestatum, quantumque hebes ad sustinendum laborem miles, tanto ad discordias promptior* (3). Par ces mots, Tacite dépeint les légions du Rhin, mais on peut croire qu'ils s'appliquent également à la I^e^ Italica.

Au sortir de la capitale, Vitellius avait divisé son armée en deux corps. Caecina, à la tête de la Ve Alauda et de la XXIIe Primigenia, renforcées par les vexillations des 4 légions dont les aigles étaient restées en Germanie, prit

(1) Tacite, *ibid.*, II, 94. Cf. Weichert, *o. c.*, p. 151; Bohn, *Der Heimat der Praetorianer*, p. 12.
(2) Tacite, *ibid.*, II, 88.
(3) *Ibid.*, II, 99.

Digitized by Google

les devants (1). Valens devait suivre avec la Ie Italica et la XXIe Rapax, auxquelles on avait adjoint des détachements de Bretagne (2). Mais Valens, souffrant, s'attarda en route (3) et Caecina profita de son absence pour envoyer les deux légions de son collègue, la Ie et la XXIe, à Crémone (4). Les troupes de Vespasien avaient pris position à Bédriac (5). Dès le premier jour, les avant-gardes montées des deux armées en vinrent aux mains et les légions de Crémone, dépourvues de chef, s'avancèrent jusqu'à la 4e pierre de la ville pour voir l'engagement et pour intervenir le cas échéant. Mal leur en prit, car la cavalerie ennemie refoula celle de Vitellius, se lança en escadrons compacts sur les légions et les força à rentrer précipitamment dans Crémone (6). Presqu'au même moment les troupes de Caecina arrivèrent dans la ville après une marche forcée de 30 milles (7). Sans se reposer elles la traversèrent et engagèrent la bataille. Les soldats de la Ie légion et de la XXIe furent répartis, par mesure de prudence, dans les manipules des autres corps (8). On se battit toute la nuit. Au lever du soleil, l'armée Vitellienne était entièrement défaite (9). Vespasien envoya la Ie Italica en Illyrie (10).

ARTICLE DEUXIÈME.

Arrivée de la legio I Italica en Mésie.

Buechel (11) consacre à la solution de cette question 24 pages, dont 20, au moins, sont inutiles ou à peu près.

(1) Tacite, *Hist.*, II, 100.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, II, 99.
(4) *Ibid.*, II, 100; III, 14, 16, etc.
(5) *Ibid.*, III, 15.
(6) *Ibid.*, III, 16.
(7) Caecina avait essayé de les entraîner à la défection; mais elles l'avaient jeté dans les fers et s'étaient hâtées de rejoindre leurs camarades de Crémone.
(8) Tacite, *ibid.*, III, 16.
(9) *Ibid.*, III, 25 et suiv.
(10) *Ibid.*, III, 35.
(11) *O. c.*, p. 37 à 60.

Digitized by Google

Voici l'état de la question : Les sources littéraires, comme d'ordinaire, ne la résolvent pas. Elles se bornent à dire que les légions de Vitellius furent réparties entre les provinces danubiennes : *et victae legiones..... per Illyricum dispersae* (1), et que certaines de ses troupes furent adjointes à celles de Mésie : *Fonteius Agrippa ex Asia ..... Moesiae praepositus est, additis copiis e Vitelliano exercitu* (2). Nous sommes donc réduit à nous appuyer uniquement sur les documents épigraphiques.

Ceux-ci, sans être très précis, autorisent pourtant une conclusion. Jusqu'à présent, deux provinces seulement ont fourni des épitaphes de soldats de la I^e^ Italica, morts en service actif : la Mésie et la Dalmatie. La seconde n'eut déjà plus qu'un seul camp légionnaire depuis Néron (3). Après la victoire de Bédriac, il fut occupé pendant quelques années par la IVe Flavia, puis il fut supprimé et la IVe légion alla se fixer en Mésie (4). En l'an 70, il n'y eut donc pas de place en Dalmatie pour la I^e^ Italica (5). D'ailleurs, toutes les inscriptions de cette légion découvertes en Dalmatie paraissent dater du IIIe siècle (6). C'est donc en Mésie que la I^e^ Italica fut envoyée ; puisqu'elle n'a pas laissé de traces ailleurs, il faut bien admettre qu'elle y résida depuis Vespasien.

Certaines des inscriptions de la I^e^ Italica trouvées en Mésie peuvent être datées : deux sont contemporaines d'Antonin le Pieux (7), l'épitaphe d'un vétéran est antérieure au IIe siècle (8).

(1) Tacite, *Hist.*, III, 35.

(2) *Ibid.*, III, 46.

(3) Cet empereur envoya la VIIe Claudia à Viminacium, en Mésie. Mommsen, CIL. III, p. 282.

(4) Buechel, *o. c.*, p. 52.

(5) Il ne faut pas exagérer la valeur de cet argument, car nous ignorons la date exacte de la formation de la IVe Flavia Il se peut donc qu'entre cet évènement et la bataille de Bédriac, il s'est écoulé plusieurs années, pendant lesquelles la I^e^ Italica aurait pu camper en Dalmatie.

(6) *Infra.*

(7) CIL. III, 6125 = 7420; 12371.

(8) CIL. III, 12352 = *Arch. epigr. Mitth.*, 14, p. 146, n. 11.

Digitized by Google

Voilà exprimé en termes dépourvus de tout ornement oratoire, tout ce que l'on sait actuellement sur cette question.

Buechel l'expose dans les quatre premières pages. Les quinze suivantes sont occupées par l'exposition d'un argument qui se résume en ceci : du temps de Néron, trois légions ont campé en Mésie (1). Pendant la guerre civile entre Vespasien et Vitellius, ces trois corps furent appelés en Italie et aucun d'entre eux n'aurait été renvoyé dans son ancienne province au lendemain de la bataille de Bédriac. D'autre part, après la victoire, Vespasien mit en garnison au Danube trois des quatre légions Vitelliennes, les I^e^ Italica, Ve Alauda, XXIIe Primigenia. Quoi donc de plus naturel, dit Buechel, que de supposer que ces trois légions furent établies en Mésie ?

A première vue l'argument de Buechel paraît assez solide et convaincant. Il n'en est plus de même, quand on y regarde de près. Admettons un instant que tous les éléments qui composent cette longue argumentation soient exacts et bornons nous, pour le moment, à examiner la conclusion. De ce que du temps de Néron trois légions ont momentanément campé en Mésie (2), où jusqu'alors il n'en avait résidé que deux, peut-on raisonnablement conclure que Vespasien, après sa victoire sur Vitellius, a renvoyé trois légions dans cette province. Non, car alors il faudrait admettre corrélativement qu'après l'an 70 deux légions furent mises en garnison en Dalmatie, où la XIVe Gemina a campé momentanément à côté de la XIe Claudia en l'an 68/69. Or cette conclusion est inexacte pour ce qui concerne la dernière de ces provinces, puisque Vespasien n'y a renvoyé qu'une seule légion, la IVe Flavia. Elle peut donc l'être aussi pour ce qui regarde la Mésie et, en tout cas, elle ne s'impose aucunement.

(1) VIIIe Augusta, VIIe Claudia, IIIe Gallica, celle-ci momentanément.

(2) La IIIe Gallica ne fut appelée par Néron en Mésie qu'à la fin de son règne. Nous ignorons dans quel but, mais ce fut probablement le même que celui qui l'engagea à diriger la XIVe Gemina de Bretagne sur la Dalmatie.

Digitized by Google

Allons plus loin. Concédons à Buechel que Vespasien a renvoyé réellement trois légions en Mésie, qu'est ce qui prouve que ce furent précisément les trois corps vitelliens, I^e^ Italica, Ve Alauda, XXIIe Primigenia, plutôt que d'autres, dépêchés également au Danube vers la même époque, comme la VIIe Gemina, la XIIIe Gemina ou la VIIe Claudia ? Absolument rien, car les inscriptions ne résolvent pas cette question de résidence et les autres arguments que l'on pourrait faire valoir n'ont pas grande valeur. D'ailleurs, Buechel ne semble pas avoir senti le besoin d'en invoquer.

Mais la conclusion tirée par Buechel ne dépasse pas seulement doublement ses prémisses, elle est aussi en opposition formelle avec un texte de Tacite, cité plus haut, et, de plus, elle est invraisemblable. Tacite dit : *et victae legiones per Illyricum dispersae* (1)..... D'après l'historien romain, les légions vitelliennes furent donc *dispersées à travers l'Illyrie* (2), afin de leur enlever toute velléité de représailles en les séparant et en les entourant de troupes fidèles. Buechel, au contraire, les *réunit* toutes dans une seule province.

Et puis, il n'est point vraisemblable qu'un empereur sage et éclairé comme Vespasien ait commis l'imprudence de réunir dans une même province, de mettre dans la main d'un seul homme, trois légions rebelles, encore brûlantes du feu révolutionnaire. Ne s'exposait-il pas ainsi à perdre par le caprice de quelques légionnaires soudoyés ce qu'il venait à peine de conquérir au prix de la vie et du sang de milliers de citoyens ? Il est bien plus vraisemblable que les troupes vitelliennes furent distribuées entre les provinces danubiennes ; c'est, d'ailleurs, ce que Tacite affirme et les sources épigraphiques ne sont pas en contradiction avec son témoignage.

Telles sont les critiques que l'on peut formuler contre la

(1) *Hist.*, III, 35.

(2) L'Illyrie comprend la Dalmatie, la Mésie, la Pannonie, le Norique et la Rhétie.

Digitized by Google

empereur, les Goths envahirent l'empire (1). La Mésie Inférieure et la Thrace furent littéralement inondées de barbares.

Commandés par leur roi Cniva, ils assiégèrent successivement (2) les villes de Novae (3), de Nicopolis (4) et de Philippopolis (5). A Novae, la légion I^e^ Italica, sous les ordres de Trébonien Galle, alors gouverneur de Mésie (6), résista avec succès contre une armée de 70.000 barbares (7).

L'empereur Dèce périt misérablement dans les marais d'Abrytus ou de Forum Sempronii, trahi par son propre général, C. Vibius Trebonianus Gallus. Celui-ci avait nourri depuis longtemps des projets ambitieux. Les troupes élevèrent le traître au trône impérial. La I^e^ Italica et la XIe Claudia ont dû jouer le principal rôle dans cette affaire.

Ce sont les mêmes légions qui offrirent la pourpre à M. Aemilius Aemilianus, un autre gouverneur de la Mésie Inférieure (8).

Elle figure aussi sur les monnaies de Gallien (9).

Sous le règne d'Aurélien (10), en l'an 273, elle coopéra peut-être à l'expédition contre la reine de Palmyre. Zosime, I, 52, 7, cite dans la suite de cet empereur les légions de Mésie, de Pannonie, de Norique et de Rhétie.

(1) Dexippe, *Chronica*, éd. Dindorf, p. 177, d'après Syncellus; Zosime, I, 23; Zonaras, 12, 20 et 21, éd. Dindorf, p. 136; Aur. Victor, *Caes.*, 29; Jordanes, *Get.*, 18; Syncellus, éd Dindorf, p 705. Récit dans Rappaport, *Einfälle der Goten*, p. 38 et suiv., *Schlemmer, Der Kaiser Decius*, p. 30; Schiller, I^2^, p. 804 et suiv.

(2) Jordanes, *Get*, *ibid.*; Dexippe, *ibid.*; Syncellus, *ibid.*; Dexippe, *Scythica*, fr. 18 et 19.

(3) En Mésie Inférieure, sur le Danube, près de l'embouchure de l'Iatrus. Près de cette ville se trouvait le camp de la I^e^ Italica.

(4) Située en Mésie Inférieure, sur la rivière Iatrus, au Sud de Novae.

(5) En Thrace.

(6) Jordanes, *ibid.*

(7) Jordanes, *ibid.*

(8) Cf. *supra*, p. 219 et suiv.

(9) Cohen, *Gallien*, IV, p. 381 et suiv.; Eckhel, 7, p. 402.

(10) Sur le règne d'Aurélien voir Groag, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, *s. v. Aurelianus* et Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris, 1904.

Digitized by Google

A la mort de l'empereur Tacite, elle embrassa le parti d'Annius Florianus contre M. Aurelius Probus (1).

Au Bas-Empire, beaucoup de ses soldats, après un court service dans la légion, furent versés dans les cohortes prétoriennes (2).

La *Notitia Dignitatum* range la I^e^ Italica parmi les légions *pseudocomitatenses sub dispositione viri illustris magistri militum praesentalis per orientem* (3). La préfecture était à Novae ; un détachement défendait Sexaginta-Prista (4).

SECTION SIXIÈME.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS.

A la page 94 et suivantes, Buechel a fait un relevé de tous les officiers et soldats connus jusqu'à cette heure. Il sera complet, si l'on ajoute les noms suivants :

Legatus.

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. II, 4126.	L. Ovinius Rusticus Cornelianus (?)	incertaine.

Centurio.

CIL. VI, 3628.	L. Sentius Bellicianus (?) (5).	»

(1) Zosime, I, 54, 1 : τὰ δὲ ἀπὸ Κιλικίας μέχρις Ἰταλίας Φλωριανός (ssent. ἦρχε); cf. *Synopsis-Sathas*, p. 39. La majeure partie de l'armée que Florianus conduisit contre son compétiteur était composée de troupes des provinces européennes. Zosime, *ibid.* : ἀηθήσαντες (sc. τοῦ Θέρους) οἱ Φλωριανῷ συντεταγμένοι διὰ τὸ ἐκ τῆς Εὐρώπης τὸ πλέον τοῦ στρατεύματος εἶναι νοσῷ δεινῇ περιπίπτουσιν.

(2) CIL. VI, 2601, 2785 ; peut être aussi VI, 2803.

(3) *Not. Dign., Or.*, VII, 17 = 53.

(4) *Not. Dign., Or.*, XL, 30-32.

(5) Ce soldat est cité par Buechel parmi les *milites*. Nous croyons qu'il aurait fallu e mentionner aussi parmi les centurions.

Digitized by Google

Immunis.

Sources.	Noms.	Dates.
CIL. III, 6673.	Aelius Aurelius (1).	incertaine.

Milites.

Athen. Mitth., 24 (1899), p. 169; 20 (1895), p. 497.	L. Apidius Domitius (2).	»
CIL. III, 1651.	Julius Bassus (3).	»

Veterani.

CIL. III, 6673.	Inconnu (4).	»
CIL. V, 481.	Inconnu (5) (?)	»

Soldats de grade incertain.

CIL. III, 12898.	Aurelius Fla	»

(1) ... [*ve*]*tera. leg. I* [*It*]*al... matte. vere...* [*e*]*t Aelio Eutuci*[*ano* ?] [*Ae*]*lius Aurelius...* [*im*]*munis leg. s. s. ... era. coiux ...* [*faciend*]*um cura. ... us. lib. ejus.* Trouvée près de Oeling en Norique.

(2) Λούκιος [Α]πί[δ]ιο[ς] Δομίτιος στρατιώτης λεγέωνος πρώτης Ἰταλικῆς Ασκληπιῶι σωτῆρι κατ' ὄνειρα. Trouvée à Pergamon.

(3) *D. M. Oppiae Agatheni matri v. a.* [*L*]*X. et Jul. Quadrato pat. ve*[*t*] *leg. VII Cl. v. a. LXV. Herculano. frat. v. a. VIII. Julius Bassus m. leg. I It.* Trouvée à Passorovici.

(4) *Supra*, n. 2.

(5) Buechel, n. 89.

(6) *Aur. Fla ... leg. I It ... Aurelia ... Aurelia ... parent ...* Trouvée à Salona.

Digitized by Google

Digitized by Google

APERÇU GÉNÉRAL SUR L'ARMÉE ROMAINE

DE LA

PROVINCE DE MÉSIE INFÉRIEURE

SOUS LE HAUT-EMPIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Les deux guerres que l'empereur Domitien eut à soutenir contre le roi des Daces, Décébale, l'avaient convaincu de l'urgente nécessité de fortifier solidement le cours inférieur du Danube. Jusqu'alors, les empereurs avaient concentré les principales forces militaires de l'Europe orientale en amont de l'Utus et ils s'étaient contentés d'établir en aval de cette rivière quelques postes d'observations, sentinelles avancées, chargées de surveiller les mouvements des barbares plutôt que d'arrêter leurs chocs. Domitien changea cet état de choses en créant, vers l'an 86/87 de notre ère, le commandement militaire de Mésie Inférieure (1). Il mit à la disposition du nouveau chef de district deux légions, prises à l'armée de l'ancien gouverneur de Mésie, ainsi que un certain nombre de troupes auxiliaires et il lui assigna comme rayon d'action tout le territoire qui longe le Danube depuis le Ciabrus jusqu'au Pont-Euxin. Cette mesure donna naissance à l'armée que nous allons étudier, elle mérite comme telle d'être examinée de près. De plus, l'exposé qui va suivre est nécessaire pour l'intelligence des différents chapitres qui composent cette seconde partie.

Pour saisir la portée exacte de la mesure de Domitien, il convient de ne pas la considérer isolément, mais de la replacer dans son milieu. N'ayant formé qu'une étape d'une évolution administrative et militaire continue, qu'un anneau d'une chaîne, elle fut précédée et suivie d'autres mesures semblables, qu'elle compléta ou qui la complétèrent, et qu'il importe de ne point perdre de vue, si l'on veut apprécier l'initiative de Domitien à sa juste valeur.

(1) Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 136 et suiv.

Digitized by Google

Le territoire qui devint plus tard la province de Mésie Inférieure comprit dès le début de notre ère — il est inutile de remonter plus haut — trois districts, soumis à des régimes différents. Le pays des Moesi, des Treballi et des Dardani fit partie du grand commandement militaire de l'Illyricum et fut gouverné jusqu'au règne de Tibère par un délégué du légat propréteur de l'Illyrie. Celui-ci était de rang équestre et portait le titre de *praefectus civitatium Moesiae et Treballiae* (1). Il avait sous ses ordres des troupes auxiliaires et peut-être aussi quelques détachements légionnaires. Tibère éleva ce district au rang de province et, depuis cette époque, il eut un gouverneur spécial, appelé *legatus Augusti pr. pr. Moesiae*, et une armée propre composée de deux légions, plus tard de quatre.

Les bords occidentaux du Pont-Euxin, où le commerce avait fait naître et grandir plusieurs cités grecques, dépendaient sous Auguste du gouverneur de la Macédoine; ils n'avaient pas de garnison militaire. Tibère détacha ce territoire de la Macédoine et l'adjoignit à la province de *Moesia*, qu'il venait de créer. Le gouverneur de celle-ci y délégua un subordonné, qui prit probablement le titre de *praefectus orae maritimae* et qui eut pour mission d'organiser l'administration judiciaire et la défense militaire du pays.

Ces deux districts étaient séparés l'un de l'autre par le pays des Thraces, qui s'étendait vers le Nord jusqu'au Danube et comprenait la *ripa Thraciae* et la Petite Scythie. Il était primitivement divisé en plusieurs petits états indépendants, gouvernés par des rois indigènes, jusqu'à ce que Rhoemetalces, un contemporain d'Auguste, réussit à les réunir tous sous son sceptre. Les rois thraces reconnaissaient la suprématie de Rome et s'étaient engagés vis-à-vis d'elle à placer des forces armées le long du Danube afin d'empêcher les barbares de la rive gauche de pénétrer dans l'empire romain par leur territoire. Une troupe stationnait à Aegissus et une autre, paraît-il, à Troesmis.

(1) CIL. V, 1838.

Digitized by Google

Cette situation perdura, sauf quelques changements sans importance pour nous, jusqu'à l'empereur Claude (a. 46), qui annexa le royaume thrace à l'Empire et en forma une province romaine. Le roi fut remplacé par un procurateur impérial, à qui échut toute l'administration civile et judiciaire. Quant à la défense militaire, elle fut confiée au légat propréteur de Mésie, qui reçut ainsi la garde de la frontière danubienne depuis l'embouchure de la Save jusqu'au Pont-Euxin. Il se contenta de remplacer les garnisons thraces par quelques troupes auxiliaires romaines.

Sous le règne de Claude et de ses successeurs la situation des provinces bas-danubiennes se présente donc comme suit : Le pays des Moesi, des Treballi et des Dardani forme une province impériale possédant une armée de deux légions et plus tard de quatre. Les bords du Pont-Euxin dépendent directement du gouverneur de Mésie. Celui-ci y envoie quelques troupes : en l'an 66, leur contingent s'élevait à environ 3000 hommes (1). La nouvelle province de Thrace, dont le territoire continue à s'étendre jusqu'au Danube, relève pour la défense militaire du même gouverneur, pour l'administration civile et judiciaire d'un procurateur nommé par l'empereur. Au point de vue administratif, la Thrace continue donc à s'enfoncer comme un coin dans le territoire soumis au gouverneur de Mésie ; au point de vue militaire, l'unification est faite. C'est dans ce sens qu'on peut dire que la mesure de Claude est le premier pas vers la régularisation définitive de la situation anormale des provinces du Bas-Danube.

Celle de Domitien fut le second. Quand on lit dans les Histoires romaines que ce prince créa la province de Mésie Inférieure ou bien qu'il organisa le commandement militaire de Mésie Inférieure, on est tenté de croire qu'il simplifia en un tour de main la situation complexe que nous venons de décrire. On s'imagine volontiers qu'il enleva une partie de son territoire à l'ancien gouverneur de Mésie, qu'il

(1) Flave Josèphe, *Bell. jud.*, II, 16, 4.

Digitized by Google

détacha de la Thrace la contrée comprise entre l'Hémus et le Danube et qu'il confia l'administration civile, judiciaire et militaire de l'une et de l'autre au nouveau *legatus pro praetore*. Juger ainsi serait exagérer la portée du décret de Domitien. En réalité, trente ans après l'annexion de la Thrace, Rome n'aurait pu toucher aux frontières de ce pays sans éveiller les susceptibilités des habitants, qui n'avaient pas encore entièrement perdu la mémoire de leur ancienne indépendance. Les frontières des provinces danubiennes avaient une origine historique ; il aurait été dangereux d'y toucher, tant que le souvenir des anciennes libertés restait vivace dans le cœur des indigènes.

Domitien le comprit fort bien et il se garda de modifier le contours des provinces bas-danubiennes. Il se contenta de consolider la frontière, ce qui était son objectif principal, en déplaçant quelques troupes et en divisant le commandement militaire de Mésie. Il transporta le camp de la Ve Macedonica d'Oescus à Troesmis, il établit à demeure dans la Dobrugea et près de la *ripa Thraciae* de nombreuses cohortes et ailes auxiliaires et créa ainsi une ligne de fortifications continue le long de tout le cours inférieur du Danube. Là ne se borna pas son initiative. Il distribua des troupes à l'intérieur du pays, afin qu'elles couvrissent le territoire voisin du Danube sur une grande distance. L'expérience n'avait-elle pas démontré qu'une seule ligne de castella était insuffisante pour opposer une résistance victorieuse aux chocs des barbares ?

Toutefois l'exécution de ce plan avait pour conséquence inévitable de disperser sur une immense étendue les forces militaires du gouverneur de Mésie. Au lieu d'être concentrées, comme auparavant, dans le pays des Moesi et des Treballi, elles étaient maintenant éparpillées dans tout le pays compris entre la Save et le Pont-Euxin. Cette armée trop étendue perdait nécessairement de sa souplesse et de sa force. De plus, un seul commandant était insuffisant pour pourvoir à toutes les exigences de la défense de cet immense

Digitized by Google

territoire, du moment qu'on la voulait forte et solide. Domitien fut ainsi amené à fractionner l'ancien commandement de Mésie. Il divisa le territoire de cette province en deux parties séparées par le Ciabrus; celle qui est située à l'Ouest de cette rivière prit le nom de *Moesia superior*, l'autre, par opposition, celui de *Moesia inferior*. Les armées furent également partagées; le nouveau légat de Mésie Inférieure obtint deux légions, la I^e^ Italica d'Oescus (?) et la Ve Macedonica de Troesmis, et les troupes auxiliaires qui leur étaient adjointes. Vers la même époque le procurateur de la Thrace fut remplacé par un légat impérial.

Cette situation, qui fut maintenue jusqu'à la fin du IIe siècle, peut être résumée en ces quelques lignes :

a) Au point de vue administratif et judiciaire, l'autorité du gouverneur de Mésie Inférieure ne s'étend que sur la bande étroite de terrain qui longe la rive occidentale du Pont-Euxin et sur la contrée limitée au Nord par le Danube, au Sud par l'Hémus, à l'Ouest par le Ciabrus, à l'Est par une ligne droite partant du Danube entre Novae et Oescus et reliant ce fleuve à l'Hémus. Ces deux territoires forment la province de Mésie Inférieure proprement dite. Le pays compris entre ces deux districts continue à faire partie de la province de Thrace.

b) Au point de vue militaire, l'autorité du gouverneur ne s'étend pas seulement sur la Mésie Inférieure proprement dite, mais aussi sur la Thrace, tant sur la partie qui se trouve au Sud de l'Hémus que sur celle qui est au Nord de ces montagnes. Il a été dit plus haut que le commandant de l'armée de Mésie Inférieure établit de nombreux postes militaires à l'intérieur du pays; il couvrit tout le territoire limité par le Ciabrus, le Pont-Euxin, le Danube et une ligne frontière tirée un peu au Nord de l'Hémus (1).

(1) Ce sont les limites indiquées par Ptolémée, III, 10, 1 et 5 comme étant celles de Mésie Inférieure. Ptolémée fait évidemment erreur, puisque la Thrace s'étendait encore en l'an 134 jusqu'au Danube. Son erreur s'explique facilement. Il a indiqué les limites du commandement militaire, croyant que celles-ci correspondaient adéquatement aux frontières de la province, ce qui est inexact, comme nous venons de le voir.

Digitized by Google

A la fin du IIe siècle, cette situation anormale fut réglée définitivement. La partie du territoire thrace qui s'étendit au Nord de l'Hémus fut jointe administrativement et judiciairement à la province de Mésie Inférieure. Depuis ce moment, les limites du commandement militaire de Mésie Inférieure sont identiques à celles de la province; celle-ci comprend désormais tout le pays borné par le Ciabrus, le Danube, le Pont-Euxin et l'Hémus (1).

L'empereur Aurélien, ayant abandonné la Dacie Trajane aux barbares, retira toutes les troupes de ce pays. En même temps, il créa une nouvelle province sur la rive droite du Danube en enlevant aux deux Mésies une partie de leur territoire. Il y fixa l'armée de l'ancienne Dacie et donna au nouveau district le nom de *Dacia Ripensis*, en souvenir de la province perdue. A partir de ce moment, la Mésie Inférieure ne s'étendit vers l'Ouest que jusqu'aux environs de Novae, car on croit que la frontière orientale de *Dacia Ripensis* correspondit à peu près à la frontière occidentale de l'ancienne Thrace.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du territoire qui longe la rive méridionale du Danube. Il convient de rappeler aussi que, depuis l'an 56/57 de notre ère, l'autorité du gouverneur de Mésie, plus tard de celui de Mésie Inférieure, s'est étendue sur la cité de Tyras, au Nord des embouchures du Danube, et sur la campagne environnante (2). De la même époque date l'occupation militaire de la Chersonèse Taurique par les troupes de Mésie Inférieure (3). Cette possession fut abandonnée vers le milieu du IIe siècle (4). Enfin, depuis la conquête de la Dacie par Trajan, en l'an 105, jusqu'à l'empereur Aurélien, qui rétrocéda ce territoire aux barbares vers l'an 274, l'armée de Mésie

(1) Les renseignements qui précèdent ont été puisés dans l'excellent article de von Premerstein, *Die Anfänge der Provinz Moesien*, *Jahreshefte d. Oest. arch. Instit. in Wien*, I (1898), *Beibl.*, p. 146-196.

(2) Latyschev, *Inscr. Ponti Euxini*, I, 3, p. 13. Cf. CIL. XIV, 3608.

(3) CIL. *l. c.*

(4) Rostowzew, *Beiträge z. alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

Digitized by Google

Inférieure fut chargée de la défense de la Grande Valachie.

Tel fut le territoire confié jadis à la garde de l'armée de Mésie Inférieure et les différentes modifications qu'il a subies. Examinons maintenant par quelles troupes il fut défendu.

CHAPITRE PREMIER.

LA COMPOSITION (1).

La garnison de Mésie Inférieure comprenait cinq sortes de troupes : des légions, des cohortes auxiliaires, des ailes de cavalerie, des *numeri* et une petite flotte. Les marins et les soldats des *numeri* ne jouaient dans cette armée qu'un rôle très secondaire (2). L'armée offensive était presque entièrement composée des trois premières catégories de troupes, légions, cohortes, ailes, et ces mêmes corps formaient aussi la principale force de résistance de l'armée défensive. Leur union était si intime, ces organismes se complétaient si heureusement que les Romains ne concevaient point d'armée où ces trois éléments ne fussent représentés. Les légions, composées de 5000 à 6000 soldats portant une armure complète, formaient le noyau de l'armée romaine, comme les régiments de ligne dans nos armées modernes. Ces corps unissaient la force du nombre à une souplesse relative, une discipline et un ordre parfait aux avantages d'un entraînement intelligent et systématique. La cavalerie, divisée en ailes de 500 hommes, jouait dans les guerres anciennes à peu près le même rôle que dans les campagnes contemporaines : elle était chargée du service de la reconnaissance et des raids militaires destinés à harceler l'ennemi dans le dos et dans le flanc ; le jour de la bataille, elle faisait

1) Cf. E. Sehmsdorf, *Die Germanen in den Balkanländern bis zum Auftreten der Goten*, Leipzig, 1899, p. 61 et suiv.

2) On ne connait que deux *numeri*. La flotte avait plusieurs stations dans le Danube ; elle croisait aussi dans le Pont-Euxin et quelques-uns de ses vaisseaux surveillaient les côtes de la Chersonèse Taurique.

Digitized by Google

des charges admirables d'entrain et d'ensemble et achevait la déroute de l'ennemi après la victoire. Entre l'infanterie légionnaire et la cavalerie, les Romains avaient créé un corps intermédiaire, l'infanterie légère ou les cohortes auxiliaires. Composées sur le modèle des légions, elles en différaient pourtant par le chiffre de leur effectif, qui ne dépassait jamais le nombre de 500 ou de 1000 soldats, et aussi par une armure moins complète et une mobilité plus grande. Ces petits corps, en raison même de leur effectif restreint, rendaient des services précieux en temps de guerre comme en temps de paix, pour l'occupation d'un pays frontière comme pour la conquête d'un nouveau territoire.

Nous ne perdons donc pas beaucoup à n'avoir que des renseignements vagues sur les *numeri* et la flotte de Mésie Inférieure. D'autre part, nous avons l'heureuse fortune de pouvoir dresser, à l'aide des diplômes militaires et de quelques autres documents épigraphiques, une liste assez complète des trois principales forces, qui ont composé l'armée du Bas-Danube à quatre époques différentes : en l'an 99, quelques mois avant la première guerre dacique de Trajan ; en l'an 105, pendant la seconde ; au milieu du IIe siècle ; à la fin du IIe siècle et au IIIe.

Digitized by Google

a. 99.

LÉGIONS	COHORTES AUXILIAIRES (1)	AILES AUXILIAIRES (1)	MILICES NATIONALES	FLOTTE
I[e] Italica. Ve Macedonica.	D. XXX = 14 août a. 99. coh. Lepidiana eq. c. r. coh. I Tyriorum. coh. I Lusitanorum Cyrenaica. coh. II Flavia Brittonum eq. coh. II Chalcidenorum. coh. III Gallorum. coh. VII Gallorum. — D. XXXI = même date. coh. I Sugambrorum vet. coh. I Bracarum Augustanorum. coh. I Hispanorum vet. coh. II Mattiacorum. coh. II Gallorum. coh. I Ubiorum.	D. XXX = 14 août a. 99. ala I Asturum. ala I Flavia Gaetulorum. ala I Vespasiana Dardanorum. — D. XXXI = même date. ala Gallorum Flaviana. ala I Pannoniorum. ala II Hispanorum et Aravacorum.	Il n'est point prouvé qu'il exista des milices locales en Mésie Inférieure au Ier siècle. La preuve invoquée par Stappers, *Les milices locales de l'Empire romain*, *Musée Belge*, VII (1903), p. 317 et suiv. ne nous paraît pas convaincante. D'après lui, les *praefecti civitatium* (CIL. V, 1838, 7231, IX, 5363, 3044, 2564 etc.) seraient des commandants de milices locales. Cette conclusion ne s'impose pas. (Patsch, *Arch. ep. Untersuchungen*, III (1899) p. 23 et suiv.	Classis Flavia Moesiaca = D. XXII (XV) de l'an 92. — Cf. D. XXX (XX) de l'an 99, CIL. III, 14214[34] et Fiebiger, *Pauly-Wissowa*, s. v. *classis*. — Cette flotte paraît avoir desservi les deux Mésies.

(1) Nous n'exposerons pas ici l'histoire de ces troupes auxiliaires. Elle a été traitée, il n'y a pas bien longtemps, par Cichorius, *Pauly-Wissowa*, s. v. *ala* et *cohors*. Depuis, les sources n'ont guère augmenté. Outre Cichorius, ont écrit sur la même matière : Hassencamp, *De cohortibus Romanorum auxiliariis*, Gottingae, 1869; Schuenemann, *De cohortibus Romanorum auxiliariis*. Halle, 1883; J. Vaders, *De alis exercitus romani quales erant imperatorum temporibus*, Halle, 1883; P. Münch, *De alis exercitus romani*, Münster, 1893; Vaschide, *Histoire de la conquête de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, Paris, 1903. etc.

Digitized by Google

Le tableau qui précède expose la composition de l'armée de Mésie Inférieure en l'an 99 de notre ère. En particulier, dans les deuxième et troisième colonnes sont énumérées toutes les troupes auxiliaires qui se trouvaient dans cette province à la date citée. Ce qui le prouve, c'est que l'ensemble de leurs effectifs est égal à celui des légions (1). Il est admis, en effet, que le nombre des soldats auxiliaires d'une armée provinciale était sensiblement le même que celui des légionnaires. Une seconde preuve sera exposée dans ce qui suit. En parcourant les colonnes dans lesquelles les troupes auxiliaires sont citées, deux choses nous frappent : d'abord, l'analogie qui existe entre les deux diplômes militaires — l'un cite sept cohortes et trois ailes, l'autre six cohortes et trois ailes —, ensuite, la date, qui est identiquement la même pour les deux documents. L'empereur Trajan, pour licencier, en l'an 99, les vétérans des troupes auxiliaires de Mésie Inférieure, a-t-il donc fait deux décrets différents, dont le premier était applicable à une moitié de l'armée, le second à l'autre ? Les deux diplômes délivrés à la même date prouvent manifestement qu'il en fut ainsi. Ce fait, d'ailleurs, n'a pas de quoi étonner, si l'on se rappelle l'organisation des armées provinciales

En province, les troupes auxiliaires ne formaient pas une armée distincte, mais elles étaient adjointes aux légions. Comme celles-ci, elles se trouvaient sous le haut commandement du *legatus legionis*. En réalité, l'armée de Mésie Inférieure, qui comprenait deux légions en l'an 99, était donc partagée en deux divisions ou, si l'on veut, en deux circonscriptions militaires, formées chacune d'une légion et d'un certain nombre de corps auxiliaires. Toute l'administration militaire provinciale était organisée suivant cet état de choses et l'administration centrale en tenait compte aussi.

(1) Les deux légions comprenaient environ 10,000 hommes. Dans les deux diplômes, dont il est question ci-dessus, on relève les noms de 13 cohortes et de 6 ailes, soit de 19 corps. En tablant sur une moyenne de 500 hommes par troupe, nous obtenons une armée auxiliaire de 9,500 soldats.

Digitized by Google

Les deux décrets de licenciement, signés le même jour de l'an 99 de notre ère, prouvent donc : 1° que le licenciement des troupes auxiliaires était pratiqué par division d'armée; voilà pourquoi on trouve dans les deux diplômes à peu près le même nombre de corps; — 2° que l'administration centrale fit chaque année pour chaque armée provinciale autant de décrets de licenciement qu'il y avait de légions dans chaque province; — 3° que la liste des troupes auxiliaires de Mésie Inférieure dressée ci-dessus est complète (1).

Il va de soi que toutes les troupes auxiliaires mentionnées dans la liste précédente ne sont pas arrivées au Bas-Danube en l'an 99 seulement, bien que la plupart d'entre elles n'aient laissé dans ce pays aucune trace qui soit antérieure à cette date. Plusieurs ont fait partie, sans aucune doute, de l'ancienne armée de Mésie et ont résidé dans le voisinage du Danube dès les premiers temps de l'Empire (2). Lors de la division de la Mésie en deux provinces, elles ont passé sous les ordres du nouveau gouverneur de Mésie Inférieure.

Quelques-unes cependant ont seulement été appelées en Mésie Inférieure à la fin du 1er siècle, soit que Domitien les y ait fait venir, quand il organisa le nouveau commandement militaire de ce nom, soit que Trajan les y ait envoyées en prévision des démêlés qu'il allait avoir avec Décébale. En tout cas, la *cohors I Lepidiana eq. c. r.* et l'*ala II Hispanorum et Aravacorum*, qui campaient en Mésie Inférieure en l'an 99, étaient encore en Pannonie, l'une en l'an 80 (3), l'autre en l'an 85 (4). L'*ala I Asturum* casernait en l'an 98 en Bretagne (5); en l'an 99, au contraire, elle était en Mésie Inférieure.

Dans le tableau suivant on prendra connaissance de l'armée de Mésie Inférieure en l'an 105 de notre ère. Pour

1) Cf. CIL. III, p. 2023.
2) La *cohors III Gallorum* était en l'an 82 en Mésie = D. XIV.
3) D. XIII.
4) D. XIII. XIV. XVII.
5) D. XXIX.

Digitized by Google

dresser la liste des troupes auxiliaires, nous ne disposons que d'un seul diplôme militaire de l'an 105; il cite sept cohortes et trois ailes. Heureusement la comparaison des diplômes de l'an 99 cités plus haut avec d'autres des années 112, 134 et 138 nous a permis de découvrir la composition de l'autre moitié de l'armée auxiliaire. Nous pouvons compter aussi comme appartenant à l'armée de Mésie Inférieure en l'an 105, c'est-à-dire pendant la seconde guerre dacique, les corps qui campaient en l'an 99 dans cette province et que l'on retrouve en Dacie après la conquête de ce pays.

Digitized by Google

a. 105.

LÉGIONS	COHORTES AUXILIAIRES	AILES AUXILIAIRES	NUMERI	FLOTTE
I[e] Italica. Ve Macedonica.	D. XXXIII (XXII) = a. 105. coh. I Flavia Commagenorum. coh. I Lusitanorum Cyrenaica. coh. II Lucensium. coh. II Flavia Bessorum. coh. II Gallorum. coh. III Gallorum. coh. IV Gallorum. — coh. I Lepidiana eq. c. r. (1). coh. II Chalcidenorum (2). coh. VII Gallorum (3). coh. I Bracaraugustanorum (4). coh. II Mattiacorum (5). coh. II Flavia Brittonum eq. (6). coh. I Hispanorum vet. (?) (7). coh. I Ubiorum (?) (8).	D. XXXIII (XXII) = a. 105 ala I Claudia Gallorum. ala I Vespasiana Dardanorum. ala Gallorum Flaviana. — ala I Flavia Gaetulorum (9). ala II Hispanorum et Aravacorum (10).		Voir le tableau précédent et D. XXXIII (XXII) de l'an 105.

(1) D. XXX (XX) = a. 99; D. XXXVIII = ante a. 114.
(2) D. XXX (XX) et D. XLVIIII (XXXIV) = a. 134.
(3) D. XXX (XX) et D. XXXVIII.
(4) D. XXXI = a. 99; D. XXXVIII et D. XLVIIII (XXXIV).
(5) D. XXXI; D. XLVIIII (XXXIV) et D. CVIII = a. 138.
(6) D. XXXI et D. XLVI = a. 129 (Dacie).
(7) D. XXXI et LXVI = a. 157 (Dacie).
(8) D. XXX (XX). En l'an 107, cette cohorte était en Maurétanie Césarienne de même que la II Gallorum (CIL. VIII, 20978). Cette dernière campait encore en Mésie Inférieure en l'an 105 (D. XXXIII). Comme il est probable que les deux troupes sont parties ensemble, on peut croire que la *coh. II Flavia Brittonum* séjournait aussi en Mésie Inférieure en l'an 105.
(9) D. XXX (XX) et D. XXXVIII.
(10) D. XXX (XX) et D. CVIII.

Digitized by Google

En l'an 105, les mêmes légions défendent la Mésie Inférieure qu'en l'an 99. L'effectif de l'armée auxiliaire, naturellement, est aussi resté sensiblement le même. Sa composition cependant a subi quelques changements. L'*ala Claudia Gallorum* a pris la place de l'*ala I Pannoniorum* et de l'*ala I Asturum* et les quatre cohortes *I Flavia Commagenorum*, *II Lucensium*, *II Flavia Bessorum*, *IIII Gallorum*, celle des deux cohortes *I Tyriorum* et *I Sugambrorum veterana*. On ne sait pas d'où la nouvelle aile et les quatre nouvelles cohortes sont arrivées ; on ignore de même ce que sont devenues après l'an 99 l'*ala I Pannoniorum* et les cohortes *I Tyriorum* et *I Sugambrorum veterana*. L'*ala I Asturum* se trouvait en l'an 124 en Bretagne (1).

On peut s'attendre à trouver plus d'une différence entre le tableau précédent et celui qui exposera l'état de l'armée de Mésie Inférieure au milieu du IIe siècle. Dans la première moitié de ce siècle, en effet, deux faits importants se sont produits, qui ne pouvaient manquer de faire sentir leur influence sur la composition de l'armée du Bas-Danube. Ce fut, d'abord, la conquête et l'annexion du royaume de Décébale par Trajan. Il va de soi qu'il fallait de nombreuses troupes pour couvrir et défendre le territoire de cette nouvelle province frontière. Une légion de Pannonie, la XIIIe Gemina, y fut mise en garnison et, pour former le corps auxiliaire, Trajan mit à contribution les différentes armées voisines. Ainsi celle de Mésie Inférieure céda quatre cohortes. De cette façon, l'empereur Trajan put donner à la Dacie une garnison au courant de la tactique et des ruses de guerre employées par les barbares du Bas-Danube et habituée à les déjouer.

Ensuite, on se rappellera avoir lu plus haut que l'empereur Hadrien a renforcé l'armée de Mésie Inférieure en y transportant la XIe Claudia de Pannonie. Cette augmentation des troupes légionnaires fut accompagnée, sans aucun doute, de certaines modifications du corps auxiliaire.

Le tableau suivant nous renseignera sur les changements apportés à l'armée de Mésie Inférieure pendant la première moitié du IIe siècle.

(1) D. XLIII.

Digitized by Google

Milieu du IIe siècle.

LÉGIONS	COHORTES AUXILIAIRES	AILES AUXILIAIRES	NUMERI	FLOTTE
Ie Italica. Ve Macedonica. XIe Claudia.	D. XLVIII (XXXIV) = a. 134. coh. I Cilicum. coh. I Bracar(um) Augustanorum. coh. II Mattiacornm. coh. I Claudia Sugambrorum. coh. II Chalcidenorum. — D. CVIII — a. 138. coh... coh... coh. I Chalcidenorum. coh. I Lusitanorum. coh. II Mattiacorum, citée déjà dans le diplôme précédent. — coh. Cypria (1). coh. Thracum (2). coh. VII Gallorum (3).	D. XLVIII (XXXIV) = a. 134. ala I Gallorum et Pannoniorum. ala I Vespasiana Dardanorum. — D. CVIII = a. 138. ala... ala... ala II Hispanorum Arvacorum. — ala Atectorigiana (4).		Cf. les deux tableaux précédents et D. CVIII = a. 138.

(1) LATYSCHEV, *Inscr. Ponti Euxini*, II, 293.

(2) *Ibid.*, II, 290.

(3) Nous croyons qu'au milieu du IIe siècle cette cohorte se trouvait encore en Mésie Inférieure. En effet, elle se trouvait en l'an 157 en Syrie en même temps que la *coh. I Claudia Sugambrorum* et la *coh. I Chalcidenorum*. Or ces deux derniers corps campaient encore en Mésie au milieu du IIe siècle. On peut donc croire que le premier, à cette époque, y séjournait aussi, car il est probable que l'envoi de ces trois troupes en Syrie a été motivé par une même cause.

(4) *Not. d. Scavi*, 1889, n. 34 = milieu du IIe siècle; CIL. III, 6154 = a. 222-235.

Digitized by Google

Après la conquête de la Dacie, quatre cohortes de l'armée de Mésie Inférieure ont passé sous les ordres du gouverneur de la nouvelle province. Ce sont les cohortes *II Bessorum*, *III Gallorum*, *I Hispanorum veterana* (1), *I Ubiorum* (2).

De plus, la *cohors I Flavia Commagenorum* se trouvait dès l'an 106 en Norique (3) ; la *cohors IV Gallorum*, dès l'an 108 en Rhétie (4) ; la *cohors II Gallorum* fut envoyée avant l'an 107 en Maurétanie Césarienne (5) ; elle revint de là momentanément en Mésie Inférieure (6), mais en repartit peu de temps après pour aller se fixer en Bretagne, où elle était en l'an 146 (7). La *cohors II Flavia Brittonum* se trouvait également en l'an 107 en Maurétanie Césarienne (8). L'*ala I Flavia Gaetulorum* était campée en l'an 114 en Pannonie (9). Enfin on perd toute trace après l'an 105 des ailes *Claudia Gallorum* et *Gallorum Flaviana*.

En supposant que chaque cohorte et aile n'ait compris qu'un effectif de 500 hommes, le départ de ces 11 troupes a constitué par le légat de Mésie Inférieure une perte de 5000 soldats.

Le vide laissé pour le départ de ces corps fut comblé par Trajan et son successeur. Hadrien y transporta la XIe Claudia de Pannonie. Pendant les années 134-138, on trouve, en outre, en Mésie Inférieure cinq cohortes et ailes nouvelles : les cohortes *I Cilicum*, *I Chalcidenorum*, *II Cypria*, *I Claudia Sugambrorum*, la *cohors Thracum* et les deux ailes *Atectorigiana* et *I Gallorum* et *Pannoniorum*. Furent-elles mandées au Bas-Danube par Trajan ou par Hadrien ?

(1) D. XLVI de l'an 129.
(2) D. LXVI de l'an 157.
(3) D. CIV.
(4) D. XXXV.
(5) D. XXXVI ; CIL. VIII, 20978.
(6) D. XXXVIII = a. 114.
(7) D. LVII.
(8) CIL. VIII, 20978.
(9) D. XXXIX. La *cohors II Lucensium* était en 199 en Thrace (CIL. III, 7418 ; cf. *Pauly-Wissowa*, s. v. *cohors*). La *cohors I Lepidiana eq. c. r.* campait à l'époque de la *Notitia Dignitatum* en Arménie.

Digitized by Google

Furent-elles toutes déplacées en une fois ou appelées au fur et à mesure des besoins ? Autant de questions sur lesquelles les sources ne nous renseignent pas. On peut affirmer pourtant que l'arrivée de la légion XIe Claudia en Mésie Inférieure a dû être accompagnée, ou, en tout cas, précédée ou suivie de près de l'envoi de certaines des troupes auxiliaires que nous venons de citer.

La *cohors I Cilicum* est venue en Mésie Inférieure de Mésie Supérieure, où elle était encore en l'an 93 (1). La *cohors II Lucensium* était en l'an 199 en Thrace (2). Les cohortes *I Claudia Sugambrorum*, *I Chalcidenorum* et *VII Gallorum* se trouvaient en l'an 157 en Syrie (3). C'est la guerre Parthique, faite par Marc Aurèle et préparée par Antonin le Pieux, qui nécessita l'envoi de ces trois corps en Asie (4).

En comparant ce dernier tableau à celui qui expose la composition de l'armée de Mésie Inférieure en l'an 99, on remarque que le nombre des troupes auxiliaires est resté à peu près le même. Par contre, on constate que les troupes légionnaires ont augmenté d'une unité.

De plus, par l'envoi d'une troisième légion au Bas-Danube, le légat de Mésie Inférieure fut obligé de diviser sa province en trois circonscriptions militaires et de répartir entre elles les corps auxiliaires. A chaque légion furent adjointes 5 cohortes et 2 ou 3 ailes (5).

La composition de l'armée de Mésie Inférieure à la fin du IIe siècle et au IIIe est imparfaitement connue. Nous savons que l'empereur Marc Aurèle, à la suite de la guerre Marcomannique, a envoyé la légion Ve Macedonica en Dacie, de sorte que l'armée de Mésie Inférieure, depuis la fin du IIe siècle, n'a plus compté que deux légions, la

(1) D. CIII.
(2) CIL. III, 7418.
(3) D. CX.
(4) Cf. CIL. VI, 32933 ; SCHILLER, *Geschichte*, I^2^, p. 633 et 639 ; WILMANNS, 1155.
(5) D. XLVIII (XXXIV) et CVIII.

Digitized by Google

I^e^ Italica et la XIe Claudia. Pour dresser la liste des troupes auxiliaires, nous ne disposons d'aucun diplôme militaire. Le tableau suivant renseigne les noms de celles qui sont citées dans des inscriptions ou sur des briques estampillées.

Nous appelons l'attention sur l'apparition des *numeri* dans l'armée de Mésie Inférieure du IIIe siècle (1). C'étaient de petites troupes formées d'indigènes de l'un ou de l'autre pays et combattant suivant leur tactique nationale.

(1) Sur les *numeri* dans l'armée romaine cf. MOMMSEN, *Die Conscriptionsordnung d. roem. Kaiserzeit*, chap. VI, *Die numeri, Hermes*, 19, p. 219-235 et *Die Provinzialmilizen d. roem. Kaiserzeit*, *Hermes*, 22, p. 547 et suiv.; STAPPERS, *Les milices locales de l'Empire romain, Musée Belge*, VII (1903), p. 199-246; 301-334; IX (1905), p. 50-79.

Digitized by Google

A la fin du IIe siècle et au IIIe.

LÉGIONS	COHORTES AUXILIAIRES	AILES AUXILIAIRES	NUMERI	FLOTTE
Ie Italica. XIe Claudia.	coh II Mattiacorum (1). coh. II ..... (2). coh. II Flavia Brittonum (3). coh. I Cispadensium (4). coh. gemina Dacorum miliaria (5). coh. I Hispanorum (6). coh. III Coll... (7). coh. I Cilicum (8). coh. Cypria (9). coh. Thracum (10).	ala II Aravacorum (11). ala Atectorigiana (12). ala I Dardanorum (13).	numerus scutariorum (14). numerus Surorum sagittariorum (15). στρατιωτικόν τῆς ἐπαρχείας ταυτῆς (16).	Classis Flavia Moesiaca = CIL. III, 14214[34]; cf. tableaux précédents.

(1) CIL. III, 14428 (= a. 198), 12437, 12449, 7620 (teg.).
(2) CIL. III, 14437[2] (circa a. 175).
(3) CIL. III, 7473 (= a. 230).
(4) CIL. III, 14429 (= a. 235-238).
(5) CIL. III, 14211[9] (= a. 238-244).
(6) CIL. III, 14430 (= a. 238-244); une main de bronze, dédiée par un *optio* d'une *cohors I Hispanorum*, peut-être la même que celle qui est citée ci-dessus, à Juppiter Dolichenus, a été trouvée dans la Galicie orientale. Cette trouvaille prouverait-elle, comme Zingerle le croit, qu'à une certaine époque, sans doute vers la fin du IIe siècle, l'Empire romain avait envoyé des troupes jusque dans ce pays? cf. *Bericht über die Fortschritte der röm. germ. Forschung, im J.* 1904, p. 84.
(7) CIL. III, 7450 (= a. 258).
(8) CIL. III, 13751[b].
(9) Latyschev, *Inscr. Ponti Euxini*, II, 293.
(10) *Ibid.*, II, 290. Ces trois derniers documents proviennent de la Chersonèse Taurique, qui fut occupée par les troupes romaines jusqu'au milieu du IIIe siècle.
(11) CIL. III, 7603 (= a. 200).
(12) CIL. III, 6154 (= a. 222-235); cf. *Not. d. Scavi*, 1889, n. 340 = CIL. VI, 33032.
(13) CIL. III, 7512 et 7504; CIL. VI, 31164 (= a. 241).
(14) CIL. III, 7465.
(15) CIL. III, 7493
(16) *Arch. epigr. Mitth.*, VIII, p. 22, n. 61 (a. 238-244).

Les corps auxiliaires suivants sont cités dans ce tableau et dans le précédent : les cohortes *I Cilicum*, *Cypria*, *Thracum* et *II Mattiacorum*; les ailes *II Aravacorum* et *I Dardanorum*. La présence de la *cohors II Mattiacorum* est constatée en Mésie Inférieure en les années 99, 134, 138 et 198; celle de l'*ala I Vespasiana Dardanorum*, en les années 99, 105, avant 114, en 134 et en 241 (1). Ces deux troupes paraissent donc avoir constamment séjourné dans cette province. La *cohors II Flavia Brittonum* était en l'an 99 en Mésie Inférieure (2); en l'an 107, elle se trouvait en Maurétanie Césarienne (3); au IIIe siècle, elle revint au Bas-Danube (4). De même, la *cohors I Hispanorum*, qui se trouvait en l'an 99 en Mésie Inférieure, revint au IIIe siècle dans ce pays (5), après un séjour plus ou moins long en Dacie. Elle était dans cette province en l'an 129 (6).

La *cohors I Cispadensium* campait en l'an 93 en Mésie Supérieure (7); au IIIe siècle, elle avait changé de garnison et faisait partie de l'armée de Mésie Inférieure (8). Nous ignorons d'ou sont venues les cohortes *gemina Dacorum*, *III Coll...*, *Cypria* et *Thracum* et les ailes *II Aravacorum* et *Atectorigiana*.

Rangées par ordre alphabétique, l'armée de Mésie Inférieure a compris les troupes suivantes :

Légions.

XIe Claudia.	Depuis Hadrien jusq'au Bas-Empire.
Ie Italica.	Depuis Domitien jusqu'au Bas-Empire.
Ve Macedonica.	Depuis Domitien jusqu'à Marc-Aurèle (a. 170).

(1) Cf. tableaux précédents.
(2) D. XXX.
(3) CIL. VIII, 20978.
(4) CIL. III, 7473.
(5) D. XXXI et CIL. III, 14430.
(6) D. XLVI.
(7) D. CIII.
(8) CIL. III, 14429.

Digitized by Google

Cohortes.

coh. II Flavia Bessorum.	a. 105 en Mésie Inférieure, D. XXXIII. a. 129 en Dacie, D. XLVI.
coh. I Bracaraugustanorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. a. 134 *ibid.*, D. XLVIII.
coh. II Flavia Brittonum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 107 en Maurétanie Césarienne, CIL. VIII, 20978. a. 230 en Mésie Inférieure, CIL. III, 7473.
coh. I Chalcidenorum.	a. 138 en Mésie Inférieure, D. CVIII. a. 157 en Syrie, D. CX. a. 162 *ibid.*, CIL. III, 6658.
coh. II Chalcidenorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 134 *ibid.*, D. XLVIII.
coh. I Cilicum.	a. 93 en Mésie Supérieure, D. CIII. a. 134 en Mésie Inférieure, D. XLVIII. en Chersonèse Taurique, CIL. III, 13751[b].
coh. I Cispadensium.	a. 93 en Mésie Supérieure, D. CIII. a. 235-238 en Mésie Inférieure, CIL. III, 14429.
coh. III Coll...	au 3[e] s. en Mésie Inférieure, CIL. III, 7450.
coh. I Flavia Commagenorum.	a 105 en Mésie Inférieure, D. XXXIII. a. 106 en Norique, D. CIV. a. 157 en Dacie, D. LXVI.
coh. Cypria.	en Chersonèse Taurique, LATYSCHEV, II, 293.
coh. gemina Dacorum miliaria.	a. 238-244 en Mésie Inférieure, CIL. III, 14211[9].
coh. II Gallorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 105 *ibid.*, D. XXXIII. a. 107 en Maurétanie Césarienne, D. XXXVI, CIL. VIII, 20978 (1). avant a. 114 en Mésie Inférieure, D. XXXVIII. a. 146 en Bretagne, D. LVII.
coh. III Gallorum.	a. 74 en Germanie, D. XI. a. 82 en Mésie, D. XIV. a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 105 *ibid.*, D. XXXIII. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. a. 129 en Dacie Inférieure, D. XLVI.

(1) Les cohortes *II Gallorum* et *II Flavia Brittonum*, ont, sans doute, coopéré à une expédition militaire de Trajan en Maurétanie Césarienne vers l'an 107.

Digitized by Google

coh. IIII Gallorum.	a. 105 en Mésie Inférieure, D. XXXIII. a. 108 en Rhétie, D. XXXV. a. 146 en Bretagne, D. LVII. a. 157 en Syrie, D. CX. a. 166 en Rhétie, D. LXXIII.
coh. VII Gallorum.	a 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. a. 157 en Syrie, D. CX.
coh. I Hispanorum veterana.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 129 en Dacie Inférieure, D. XLVI. a. 238-244 en Mésie Inférieure, CIL. III, 14430.
coh. I Lepidiana eq. c. r.	a. 80 en Pannonie, D. XIII. a. 99 en Mésie Inférieure, D. XVII, XXX. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII, cf. CIL. III, 12251, trouvée à Smyrne. au 5e s. en Arménie, *Not. Dign., or.*, XXXVIII.
coh. II Lucensium.	a. 105 en Mésie Inférieure, D. XXXIII. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. au 3e s. en Thrace, CIL. III, 12337, 12339, 7418.
coh. I Lusitanorum Cyrenaica.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 105 *ibid.*, D. XXXIII. a. 138 *ibid.*, D. CVIII.
coh. II Mattiacorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 134 *ibid.*, D. XLVIII. a. 138 *ibid.*, D. CVIII. a. 198 *ibid.*, CIL. III, 14428.
coh. I Claudia Sugambrorum.	a. 134 en Mésie Inférieure, D. XLVIII. a. 157 en Syrie, D. CX.
coh. Sugambrorum vet.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI.
coh. Thracum.	en Chersonèse Taurique, Latyschev, II, 290.
coh. Tyriorum.	a. 99 en Mésie inférieure, D. XXX.
coh. I Ubiorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 157 en Dacie, D. LXVI.

Alen.

ala II Aravacorum.	a. 200 en Mésie Inférieure, CIL. III, 7603, cf. 12359, 14214[29].

Digitized by Google

ala I Asturum.	a. 98 en Bretagne, D. XXIX. a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 124 en Bretagne, D. XLIII. a. 146 *ibid.*, D. LVII.
ala Atectorigiana vel Atectorum.	au 2e s. en Mésie Inférieure, ***Not. d. Scavi,*** 1889, n. 34 = CIL. VI, 33032. a. 222-235 *ibid.*, CIL. III, 6154.
ala Augusta.	CIL. III, 12347.
ala I Vespasiana Dardanorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. a. 105 *ibid.*, D. XXXIII. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. a. 134 *ibid.*, D. XLVIII. a. 241 *ibid.*, CIL. VI, 31164.
ala I Flavia...	CIL. III, 7557.
ala I Flavia Gaetulorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXX. avant a. 114 *ibid.*, D. XXXVIII. a. 114 en Pannonie Inférieure, D. XXXIX.
ala I Gallorum Flaviana.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 105 *ibid.*, D. XXXIII.
ala I Claudia Gallorum.	a. 105 *ibid.*, D. XXXIII.
ala I Gallorum et Pannoniorum.	a. 134 *ibid.*, D. XLVIII.
ala Hispanorum....	CIL. III, 12361, 10513.
ala II Hispanorum et Aravacorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI. a. 138 *ibid.*, D. CVIII.
ala I Pannoniorum.	a. 99 en Mésie Inférieure, D. XXXI

Numeri.

numerus scutariorum.	CIL. III, 7465.
numerus Surorum sagittariorum.	CIL. III, 7493.

Flotte.

classis Flavia Moesiaca.	a. 92, D. XXII. a. 99, D. XXX. a. 105, D. XXXIII. a. 138, D. CVIII. a. 185, CIL. III, 14214[34].

Digitized by Google

Telle fut, aux Ier, IIe et IIIe siècles, la composition de l'armée de Mésie Inférieure, c'est-à-dire de sa garnison permanente et régulière. Cependant, à certains moments difficiles, quand les poussées des barbares Daces, Marcomans ou Goths devinrent particulièrement inquiétantes et menacèrent de faire fléchir le corps d'occupation, des troupes de secours furent mandées des provinces voisines et même de pays éloignés. Elles vinrent momentanément renforcer l'armée de Mésie Inférieure, puis, la guerre finie, s'en retournèrent dans leur province, dont elles n'avaient été que provisoirement détachées. Il nous reste à dire un mot de cette armée irrégulière.

Les troupes auxiliaires sont mentionnées par trois sortes de sources, par des diplômes militaires, des briques et des inscriptions. La première catégorie ne renseigne que des cohortes et des ailes qui ont fait partie de l'armée régulière de Mésie Inférieure. Celles qui ont fabriqué des briques dans ce pays peuvent aussi être regardées comme ayant probablement appartenu au corps d'occupation. Enfin, pour ce qui est des troupes auxiliaires citées seulement dans des inscriptions, plusieurs d'entre elles ont campé en permanence au Bas-Danube. Le contenu de certains documents ne laisse aucun doute à ce sujet. En procédant ainsi par voie d'élimination, on arrive à la conclusion que les corps suivants seulement ont pu faire partie de l'armée irrégulière :

La cohors gemina Dacorum.

La cohors I Lusitanorum de Pannonie.

L'ala Augusta.

L'ala I Flavia...

L'ala Hispanorum.

Le numerus scutariorum.

Le numerus Surorum sagittariorum.

Quant aux légions qui auraient fait un séjour temporaire en Mésie Inférieure, les renseignements fournis par les sources épigraphiques à leur sujet sont fort vagues. Elles nous apprennent qu'un imaginifer de la VIIe Claudia de

Digitized by Google

Mésie Supérieure, originaire de Pessinonte et honoré deux fois des dons militaires, a été enterré à Tomi (1). Cette épitaphe est postérieure à l'an 42 (2) et antérieure à Caracalla (3). Elle est probablement antérieure au milieu du IIe siècle (4). Sur une autre pierre tombale, trouvée à Tropaeum Trajani, est cité un centurion de la XIIIe Gemina, qui a campé en Pannonie et en Dacie (5). La date de ce second document est inconnue. Ces deux inscriptions ne prouvent pas que les légions qu'elles mentionnent, ont combattu en Mésie Inférieure ; car la présence de l'imaginifer et du centurion dans cette province peut s'expliquer aisément par les relations continuelles qui ont dû exister en temps de paix entre les armées voisines des deux Mésies, de Dacie et de Pannonie. Ces soldats ont pu mourir à Tomi et à Tropaeum Trajani pendant un voyage commandé par les besoins du service ou inspiré par des sentiments de parenté ou de camaraderie (6).

Ritterling croit que la IIe Trajana a séjourné en Mésie Inférieure à l'occasion des guerres Daciques de Trajan (7).

(1) CIL. III, 12498.

(2) Puisque la légion porte le cognomen de *Pia Fidelis*.

(3) Puisque les dons militaires sont cités.

(4) Le lieu de naissance de ce soldat est marqué sur la pierre, ce qui semble indiquer qu'il s'est engagé avant Hadrien, cf. supra, p. 29 et suiv. L'origine orientale prouve la même chose, *infra*.

(5) CIL. III, 14214[8] ; cf. 6161 = inscription gravée en l'honneur de l'empereur par un bénéficiaire de la XIIIe Gemina, semble-t-il. Elle fut trouvée entre Isaktschan et Tulcea, près de Troesmis.

(6) Outre les légions mentionnées, sont encore citées dans les inscriptions de Mésie Inférieure : XIIe Fulminata (CIL. III, 6191), IIIe Gallica (*ibid.*, p. 993 ad n. 755), IIIe Augusta, Xe Gemina (CIL. III, 6185), Xe Gemina, XIIe Fulminata, IIIe Cyrenaica, Xe Fretensis, IIe Adjutrix (CIL. III, 6186), Xe Fretensis (CIL. III, 6192), IIIIe Flavia (CIL. III, 7425), légion XXe (CIL. III, 7452), XXe Valeria Victrix, VIIIIe Hispana (CIL. III, 12411), légion VIIe (CIL. III, 12416). mais pour le sujet qui nous concerne la valeur démonstrative de ces documents est nulle.

(7) *Rhein. Museum*, LVIII (1903), p. 480.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

LE COMMANDANT EN CHEF.

Le commandant en chef de l'armée de Mésie Inférieure est en même temps gouverneur de la province. Il porte le titre de *legatus Augusti pro praetore Moesiae inferioris* ou simplement de *legatus Augusti pro praetore*. Il est directement nommé par l'empereur, comme tous les gouverneurs des provinces impériales, et choisi parmi les anciens consuls. Il est chargé de l'administration, de la juridiction civile, de la juridiction criminelle sur les pérégrins et du commandement militaire (1). Il a sous ses ordres autant de *legati legionum* qu'il y a de légions dans sa province. La durée de ses fonctions n'est pas fixée.

Dans les documents littéraires épigraphiques et numismatiques que nous avons consultés, nous avons trouvé les noms des commandants suivants :

C. Oppius Sabinus (2)	a. 86.
S. Octavius Fronto (?) (3)	a. 92.
Q. Pomponius Rufus (4)	a. 99.
Fabius Postuminus (5)	a. 101-103.
A. Caecilius Faustinus (6)	a. 105.
P. Calpurnius Macer Caulius Rufus (7)	a. 112.
Q. Roscius Sex. f. Pompeius Falco (8)	a. 116-117.
Artorius (9)	a. 120.

(1) Willems, *Droit public romain*, p. 512.

(2) Liebenam, *Legaten*, p. 276; *Prosopographia*, II, 435, 77.

(3) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, II, 426, 25. P. Aelius Hadrianus est cité par erreur dans la liste des légats propréteurs par Liebenam, *ibid.*

(4) Liebenam, *o. c.*, p. 160 et 278; *Prosopographia*, III, 79, 561.

(5) CIL. III, 14451.

(6) Liebenam, *o. c.*, p. 279; *Prosopographia*, I, 248, 32.

(7) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, I, 278, 220; CIL. III, p. 2460.

(8) Liebenam, *o. c.*, p. 94 et 279; *Prosopographia*, III, 134, 68.

(9) CIL. III, 7539; *Arch. epigr. Mitth.*, XIV (1891), p. 29; *Prosopographia*, I, 155, 971.

Digitized by Google

Sex. Minicius Faustinus Julius Severus (1)	vers l'an 128.
L. Minicius Natalis Quadronius Verus (2)	vers l'an 133-134.
Sex. Julius Maior (3).	a. 134.
M (?). Antonius Hiberus (4)	après l'an 133.
M. Antius Rufinus (5)	a. 136.
C. Prastina Pacatus Messalinus (6)	vers l'an 147.
T. Flavius Longinus Q. Marcius Turbo (7)	a. 155.
L. Julius Statilius Severus (8)	vers l'an 156.
T. Statilius Julius Severus (9)	a. 159.
Tib. Claudius Saturninus (10)	sous Antonin le Pieux.
Julius Crassus (11)	id.
T. Pomponius Proculus Vitrasius Pollio (12)	id.
M. Jallius Bassus Fabius Valerianus (13)	a. 161-169.
C. Junius Faustinus Postumianus (14)	id.
M. Servilius Q. f. Fabianus Maximus (15)	id.
P. Helvius Pertinax (16)	vers l'an 175.
A. Pollenius Auspex (17)	vers l'an 196.
Cosconius Gentianus (18)	Sous Septime-Sévère.
L. Julius Faustinianus (19)	id.

(1) Liebenam, *o. c.*, p. 97 et 279; *Prosopographia*, II, 214, 374.
(2) Liebenam, *o. c.*, p. 12 et 279; *Prosopographia*, II, 379, 440; cf. *Année épigr.*, 1904, n. 183.
(3) Liebenam, *o. c.*, p. 280; *Prosopographia*, II, 199, 266.
(4) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, I, 100, 667.
(5) Liebenam, *ibid.* et CIL. III, 12407; *Prosopographia*, I, 90, 621.
(6) *Prosopographia*, III, 93, 686.
(7) Liebenam, *o. c.*, p. 249 et 281; *Prosopographia*, II, 70, 199.
(8) *Prosopographia*, II, 216, 382.
(9) *Ibid.*, III, 260, 598.
(10) Liebenam, *o. c.*, p. 281; *Prosopographia*, I, 397, 800.
(11) CIL. III, 13727.
(12) Liebenam, *o. c.*, p. 227 et 280; *Prosopographia*, III, 78, 558.
(13) Liebenam, *o. c.*, p. 281; *Prosopographia*, II, 150, 2.
(14) Liebenam, *o. c.*, p. 20, 101 et 283; *Prosopographia*, II, 236, 490.
(15) Liebenam, *o. c.*, p. 56 et 282; *Prosopographia*, III, 226, 415.
(16) *Vita Pertin.*, 2, 10; *Prosopographia*, II, 131, 49.
(17) Pick, *Antike Münzen Nord Griechenlands*, I, p. 81; Liebenam, *o. c.*, p. 283; *Prosopographia*, III, 60, 410.
(18) Pick, *o. c.*, *ibid.* et p. 186; Liebenam, *o. c.*, p. 286; *Prosopographia*, I, 474, 1249.
(19) Liebenam, *o. c.*, p. 287; *Prosopographia*, II, 190, 200; Pick, *l. c.*

Digitized by Google

M. Macrinius Avitus Catonius Vindex (1)	fin du 2e début du 3e s.
Julius Castus (2)	a. 198-199.
C. Ovinius Tertullus (3)	id.
P. Antonius Faustus (4)	a. 202.
Aurelius Gallus (5).	a. 202-205.
Flavius Ulpianus (6)	a. 209-211 (7).
Quintilianus (8)	sous Caracalla.
Pomponius Bassus (?) (9)	a. 211-217.
Marcius Claudius Agrippa (10)	a. 217-218.
P. Fu..... Pontianus (11)	id.
Statius Longinus (12)	id.
T. Flavius Novius Rufus (13)	a. 218-222.
Julius Antonius Seleucus (14)	id.
Sergius Titianus (15)	id.
L. Annius Italicus Honoratus (16)	a. 224.
Um.... Tereventinus (17)	circa a. 225.
Anicius Faustus Paulinus (18)	a. 230.
C. Messius Quintus Traianus Decius (19)	a. 234.

(1) *Prosopographia*, II, 313, 16.

(2) *Année épigr.*, 1902, n. 116.

(3) Liebenam, *o. c.*, p. 286; *Prosopographia*, II, 443, 127; Pick, *l. c.*; *Année épigr.*, 1902, n. 105.

(4) Liebenam, *ibid.*, d'après Orelli, 909.

(5) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, I, 208, 1238; Pick, *l. c.*

(6) Pick, *o. c.* n. 1564 et p. 186, n. 2; Liebenam, *o. c.*, p. 287; *Prosopographia*, II, 80, 270; Pick, *l. c.*

(7) Liebenam, *o. c.*, p. 286 cite encore sous Septime Sévère les gouverneurs suivants : Aurelius Appianus et Aurelius Pontianus. Ils ne sont mentionnés ni par la *Prosopographia*, ni par Pick, *o. c.*

(8) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, III, 115, 12; Pick, *l. c.*

(9) Dion Cassius, 78, 21, 2; *Prosopographia*, III, 75, 526.

(10) Liebenam, *o. c.*, p. 288; *Prosopographia*, II, 337, 165; Pick, *l. c.*

(11) *Prosopographia*, II, 89, 336; Pick, *l. c.*

(12) Liebenam, *ibid.*: *Prosopographia*, III, 268, 631; Pick, *l. c.*

(13) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, II, 71, 213; Pick, *l. c.*

(14) Liebenam, *ibid.*: *Prosopographia*, II, 167, 100; Pick, *l. c.*

(15) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, III, 222, 380; Pick, *l. c.*

(16) Liebenam, *o. c*, p. 290; *Prosopographia*, I, 67, 499; CIL. III, 6154, 6224 et p. 7591.

(17) Liebenam, *o. c.*, p. 289; *Prosopographia*, III, 467, 587; Pick, *l. c.*

(18) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, I, 55, 442.

(19) *Prosopographia*, II, 368, 373.

Digitized by Google

Tib. Julius Festus (1)	sous Alexandre-Sévère.
Julius Gaetulicus (2)	id.
Fir... Philopappus (3)	id.
Domitius Go.... (4)	sous Maximin.
Flavius Lucillianus (5)	id.
Tullius Menophilus (6)	a. 238-241.
Sab.... Modestus (7)	a. 241-244.
C. Pe .... (8)	a. 238-244.
Tertullianus (9)	après a. 241.
Prastina Messalinus (10)	a. 246 (11).
Post .... (12)	a. 249-251.
C. Vibius Trebonianus Gallus (13)	a. 251.
M. Aemilius Aemilianus (14)	a. 252-253.
M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus (15)	date inconnue.
M. Pontius Laelianus (16)	id. (17).

(1) Liebenam, *o. c.*, p. 290; *Prosopographia*, II, 191, 204; Pick, *l. c.*
(2) Liebenam, *o. c.*, p. 289; *Prosopographia*, II, 193, 222; Pick, *l. c.*
(3) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, II, 60, 119; Pick, *l. c.*
(4) CIL. III, 14429.
(5) CIL. III, 7605; 14462; *Prosopographia*, II, 70, 200.
(6) Liebenam, *o. c.*, p. 291; *Prosopographia*, III, 341, 281; Pick, *l. c.*
(7) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, III, 151, 2; Pick, *l. c.*
(8) CIL. III, 7606, 7607.
(9) Liebenam, *ibid.*; *Prosopographia*, III, 306, 89; Pick, *l. c.*
(10) Liebenam, *o. c.*, p. 292; *Prosopographia*, III, 93, 685; Pick, *l. c.*
(11) Liebenam, *ibid.*, cite un certain L. Quintillianus, qui aurait gouverné la Mésie inférieure entre les années 247 et 249. Il n'est cité ni par la *Prosopographia* ni par Pick, *o. c.*; Liebenam s'appuie sur une monnaie publiée par Mionnet.
(12) CIL. III, 12515.
(13) Jordanes, *Getica*, 18, 101; *Prosopographia*, III, 427, 403.
(14) *Supra*, p. 219 et suiv.; *Prosopographia*, I, 25, 213; Liebenam, *o. c.*, p. 292.
(15) *Prosopographia*, I, 459, 1152.
(16) *Prosopographia*, III, 83, 599.
(17) Des inconnus sont cités dans les inscriptions suivantes : CIL. III, 6175, 6222, 7316, 12457 de dates incertaines; CIL. III, 14430 du temps de Gordien; CIL. III, 8586, 14460 du temps d'Aurélien.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

LES OFFICIERS ET LES SOLDATS.

Il n'entre pas dans notre intention d'étudier ici les fonctions des différentes catégories de soldats qui composent une armée provinciale. D'autres avant nous se sont occupés de ce sujet et ont exposé tout ce qu'il y a à dire sur cette matière (1). Nous pouvons nous borner à dresser ici une liste des officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de Mésie Inférieure, que les monuments épigraphiques de cette province nous ont fait connaître.

L'armée de Mésie Inférieure, comme nous l'avons vu, comprenait des légions, des troupes auxiliaires de terre et une flotte (2). Nous renvoyons pour les noms des légionnaires à la première partie de ce travail, nous contentant d'énumérer ici ceux des militaires qui ont servi dans les cohortes et les ailes auxiliaires, dans les numeri et dans la flotte :

Cohortes.

Cohors II Flavia Brittonum (3).

SOURCES.	NOMS.	GRADES.	DATES.
CIL. III, 7473	Septimius Agathonicus	praefectus	a. 230.
CIL. III, 7594	..... Ilinus	praepositus	incertaine.
CIL. III, 7478	Antonius Valerius	centurio	id.

Cohors I Cilicum.

CIL. III, 13751[b]	Aurelius Verus	miles	2e s. ou début du 3e.
Ibid.	Aelius Julius	miles	id.

(1) Ainsi CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique*, p. 125 et suiv. et MOMMSEN, *Eph. epigr.*, IV, p. 533 et suiv.

(2) Cette flotte parait avoir desservi aussi la province de Mésie Supérieure.

(3) CIL. XI, 5632 : *M. Maenius Agrippa L. Tusidius Campester, praefectus cohortis secundae Flaviae Brittonum*, du temps d'Hadrien.

Digitized by Google

Cohors I Cispadensium.

SOURCES.	NOMS.	GRADES.	DATES.
Année épigr., 1902, n. 126	Domitius	praefectus	Maximin.

Cohors III Coll..... (1).

CIL. III, 7450	P. Aelius Antonius	inconnu	a. 258.

Cohors Cypria.

LATYSCHEV, II, 293	Gaius Memmius	inconnu	2e s. ou début du 3e.

Cohors II Gallorum.

D. XXXI.	Visulanius Crescens	praefectus	a. 99.
Ibid.	M. Antonius Rufus	pedes	id.

Cohors III Gallorum.

D. XXXIII (XXII)	P. Valerius Sabinus	praefectus	a. 105.
Ibid.	Ambirenus	pedes	id.

Cohors IIII Gallorum (2).

CIL. III, 14417[1]	.....	veteranus	incertaine.

Cohors VII Gallorum.

CIL. III, 7548	Marius Celsus	miles	id.

Cohors II Lucensium.

CIL. III, 14424	Flavius Mestrius	miles	id.

Cohors I Lusitanorum Cyrenaica.

CIL. III, 14214[9]	C (?) Artorius Saturninus	ex decurione (3) (?)	id.
CIL. III, 12480	M. Ulpius Domitius	veteranus ex p(olione?)	id.

(1) Cf. CIL. IX, 1132 : *C. Betitius Pietas, praefectus cohortis I Flaviae Commagenorum.* Cette troupe a campé en Mésie Inférieure jusqu'après la conquête de la Dacie. En l'an 157, elle casernait dans cette dernière province.

(2) Cf. CIL. IX, 3357 : *T. Appalius Alfinus Secundus, praefectus cohortis IIII Gallorum,* postérieurement au milieu du IIe siècle.

(3) Il est possible que cette inscription doive être rapportée à la *cohors I Lusitanorum* de Pannonie et non à la *cohors I Lusitanorum Cyrenaica* de Mésie Inférieure.

Digitized by Google

Cohors II Mattiacorum.

SOURCES.	NOMS.	GRADES.	DATES.
D. CVIII	T. Flavius Laeo	praefectus	a. 138.
CIL. III, 14428	T. Aurelius Aquila	praefectus	a. 198.
CIL. III, 12437	L. Spurennius Rufus	bucinator	incertaine.
D. CVIII	Clagissa	ex pedite	a. 138.

Cohors I Claudia Sugambrorum.

D. XLVIII (XXXIV)	M. Aelius Alexander	praefectus	a. 134.
Ibid.	L. Sextilius Pudens	ex pedite	a. 134.

Cohors Thracum.

LATYSCHEV, II, 290	Diza	centurio et princeps	2e s. ou début du 3e.

Cohortes inconnues.

CIL. III, 14437[2]	Anternius Antoninus	tribunus coh. II	fin du 2e s.
CIL. III, 13726	Apronius Maximus	tribunus coh....	incertaine.
CIL. III, 7490	Q. Erucius Victor	medicus coh....	id.

Alae.

Ala II Aravacorum.

CIL. III, 6218	C. Julius Pr....	decurio	incertaine.
CIL. III, 12359	Tib. Claudius Victor	veteranus	id.
CIL. III, 14214[29]	.... Lupus	inconnu	id.

Ala I Asturum.

D. XXX (XX)	T. Julius Agricola	praefectus	a. 99.
Ibid.	Meticus	gregalis	id.

Ala I Atectorum vel Atectorigiana (1).

CIL. III, 12452	Marcianus	praefectus	incertaine.
CIL. VI, 33032	C. Valerius Maximus	decurio	milieu du 2e s.
CIL. III, 6154	Fl. Severianus	decurio	a. 222-235.

Ala Augusta.

CIL. III, 12347	C. Oppius Varus	eques	incertaine.

(1) Cf. EM. ESPÉRANDIEU, *Note sur les inscriptions romaines récemment découvertes à Saintes*, Melle, 1887, p. 24 : *C. Julius Agi(?)u(?)i(?) l ..... a Macer Santo, duplicarius alae Atectorigianae.*

Digitized by Google

Ala I Dardanorum (1).

SOURCES.	NOMS.	GRADES.	DATES.
CIL. III, 7512	T. Flavius Apollinaris	praefectus	incertaine.
CIL. VI, 31164	Julius Faustus	decurio	a. 241.
CIL. III, 7504	M. Ulpius Marcianus	vet. ex s(ingulari) c(onsulari)	3e s.

Ala I Gaetulorum.

Arch. epig. Mitth., VIII, p. 22, n. 61.	P. Aelius Ammonius	praefectus	milieu du 3e s.

Ala I Hispanorum.

CIL. III, 12361	Sulpicius Massa	veteranus	incertaine.
CIL. III, 12378	Valerius Evodus	veteranus ex statore	id.

Ala I Pannoniorum (2).

CIL. III, 178e *errore inter falsos relatus*	M. Artorius Priscillus Vicasius Sabidianus	praefectus	id.
CIL. III, 14453	T. Flavius Capito	decurio veteranus	fin du 1er s.

Aile inconnue.

CIL. III, 7495	Julius Valens	vet. ex ala, ex singulari	incertaine.

Numeri.

Numerus scutariorum.

CIL. III, 7463	T. Varsudicintis	milex	Bas-Empire.

Numerus Suvorum sagittariorum.

CIL. III, 7493	Flavius Januarius	centurio	incertaine.
Ibid.	Flavius Avitianus	signifer	id.

Classis Flavia Moesiaca (3).

Arch. ep. Mitth., VIII, p. 22, n. 61	P. Aelius Ammonius	praefectus	238-244.
CIL. III, 14214[34]	T. Aurelius Secundus	trierarchus	a. 185.
CIL. III, 7552	Valerius Valens	veteranus	incertaine.

(1) CIL. VIII, 9990 : *P. Besius Betuinianus, praefectus alae Dardanorum*, au 1er siècle.

(2) Cf. CIL. XI, 5632 : *M. Maenius Agrippa L. Tusidius Campestris, praefectus alae I Gallorum et Pannoniorum catafractae.*

(3) Cf. CIL. VIII, 9358 : *P. Aelius Marcianus, praefectus classis Moesiaticae* et CIL. III, 8716 : *L. Valerius ....., praefectus classis [Flaviae] Moesicae.*

Digitized by Google

Soldats de corps inconnus.

SOURCES.	NOMS.	GRADES.	DATES.
CIL. III, 7499	P. Aelius	veteranus	incertaine.
CIL. III, 7544	..... Aemilius	librarius leg(ati) vel leg(ionis)	id.
CIL. III, 13750	Arrius Alcibiades	praepositus vexillationis	avant l'an 185-186.
Ibid.	Atilius Primianus	tribunus	a. 185-186
LATYSCHEV, IV, 118	Aurelius Do....	inconnu	2e s. ou début du 3e.
CIL. III, 13718	Aurelius Pudens	strator cos.	incertaine.
CIL. III, 12422	L. Aurelius Surus	vet. ex signif.	id.
CIL. III, 12366	..... Auriscus	centurio veterano(rum)?	id.
CIL. III, 7546	..... Claudianus	ex speculatore	id.
CIL. III, 7500	T. Claudius Priscus	ex custode armorum	id.
CIL. III, 6188	C. Egnatius Valens	veteranus	id.
Ibid.	C. Egnatius Valens	inconnu	id.
CIL. III, 14417	L. Firmus Valentinus	veteranus	id.
CIL. III, 7585	T. Flavius Sabinus	inconnu	Antonin le Pieux.
CIL. III, 12396	..... Florentius	miles	incertaine.
CIL. III, 14208	Idius Amandus	bf. v. c. cos.	3e s.
CIL. III, 14458[1]	Malius Secundus	bf. cos.	incertaine.
A. E., 1901, n. 51	Publius Socufunis	centurio	a. 178.
CIL. III, 14454	..... us Rufus	veteranus	incertaine.
CIL. III, 12380	Saturninus	centurio legionarius	id.
A. E., 1901, n. 51	Sil. Cassius	centurio	id.
CIL. III, 767	Titius Crispus	cornicularius cos.	circa a. 155.
CIL. III, 7437	Ulpius Dionysius	libr(arius) leg(ati) vel leg(ionis)	a. 227.
CIL. III, 770	M. Ulpius Longinus	veteranus	incertaine.
CIL. III, 13750	Valerius Maximus	centurio	a. 185-186.
CIL. III, 12438	L. Valerius Pudens	vet. ex signif.	incertaine.
CIL. III, 14207[40]	C. Valerius Severus	inconnu	id.
CIL. III, 14212	Valerius Silvanus	veteranus	id.
CIL. III, 12396	Valerius Tzita	veteranus	id.
Ibid.	Vitalis	miles	id.
Ibid.	Vitalis	veteranus	id.
CIL. III, 7507	Inconnu	veteranus leg(ionis)	id.
CIL. III, 7688	Inconnu	vet. ex bf. leg(ati)	id.
CIL. III, 12434	Inconnu	inconnu	id.
LATYSCHEV, IV, 124, 126, 127, 128	Inconnus	inconnu	2e s. ou début du 3e.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

LE RECRUTEMENT.

Dans un chapitre précédent nous avons étudié la composition de l'armée de Mésie Inférieure, en recherchant de quelles troupes celle-ci était formée à différentes époques de l'Empire. Dans celui-ci, nous étudierons encore sa composition, mais à un autre point de vue. Nous examinerons d'où venaient les nombreux soldats, qui étaient appelés chaque année à remplir les cadres de chacune des catégories de troupes énumérées plus haut. Ce chapitre comprendra trois paragraphes traitant du recrutement des légions, de celui des troupes auxiliaires, de celui de la flotte. Sur ce dernier, nous ne possédons qu'un seul renseignement; du second, nous ne savons que peu de choses; seul le recrutement des légions est relativement bien connu.

§ I. — Le recrutement des légions.

Depuis Domitien jusqu'au Bas-Empire, le système de recrutement en vigueur ne fut qu'une seule fois changé, à savoir par l'empereur Hadrien, qui prescrivit le recrutement local. Le règne de ce prince marquera donc la division naturelle de ce paragraphe.

Avant Hadrien, chaque légion ressemblait à un petit univers, où toutes les nationalités se côtoyaient : l'Italien marchait dans le même rang à côté du Grec et les indigènes des pays danubiens fraternisaient sous la même tente avec les Gaulois et les Orientaux. Le tableau suivant nous apprendra dans quelle proportion ces différents peuples se trouvaient représentés dans des légions de Mésie Inférieure (1) :

(1) Ce tableau est le résumé des trois listes dressées plus haut; nous avons prouvé, à la page 29 et suivantes, que les soldats cités dans ces listes se sont engagés presque tous avant le milieu du IIe siècle.

Digitized by Google

PAYS	I^e ITALICA	Ve MACEDONICA	XIe CLAUDIA	CONCLUSIONS		
Italie	1	2	—	Italie et Gaule Narbon.	$4 = \frac{17,4}{100}$	
Gaule Narbonaise	1	—	—			
Mésie Inférieure	1	3	1	Provinces danubiennes	$7 = \frac{30,4}{100}$	
Mésie Supérieure ou Dacie	—	1	—			
Pannonie	—	—	1			
Macédoine	2	1	—	Provinces grecques d'Europe	$3 = \frac{12,6}{100}$	$\frac{51,7}{100}$
Syrie	1	1	—	Asie	$9 = \frac{39,1}{100}$	
Pamphylie	1	—	—			
Bithynie	—	3	—			
Pont	—	1	1			
Galatie	—	1	—			

La moitié des légionnaires de Mésie Inférieure étaient donc grecs de naissance et de langue, et un grand nombre d'entre eux venaient de l'Asie. Ce fait, constaté déjà par Mommsen, mérite d'être relevé encore. Il montre qu'il existait au Bas-Danube cette anomalie assez curieuse : une province de langue latine ou à peu près, défendue par une armée mi-grecque. Car, abstraction faite de quelques villes du littoral, désignées sous le nom de Pentapole, où la langue grecque dominait, tout le reste du pays était acquis dès le IIe siècle à la civilisation romaine (1). Les nombreuses inscriptions contenues dans le CIL. III sont là pour le prouver.

En comparant au tableau qui précède le résultat d'autres études sur le recrutement des armées voisines de Mésie Supérieure, de Pannonie et de Dalmatie (2), nous constatons que dans aucune de celles-ci les Grecs n'ont atteint la même proportion que dans l'armée de Mésie Inférieure. En Mésie Supérieure, on trouve 10 Grecs sur 40 soldats, dont l'origine

(1) Cf. KIEPERT, *Formae orbis antiqui*, XVII, texte.

(2) Le recrutement de l'armée de Dacie, qui a compris les légions XIIIe Gemina et Ve Macedonica, est imparfaitement connu.

Digitized by Google

est connue (1); en Pannonie, 7 sur 36 (2); en Dalmatie, 18 sur 67 (3). Les Grecs auraient-ils donc eu une préférence pour l'armée de Mésie Inférieure à cause de la situation géographique de cette province? Ce n'est pas impossible, mais nous croyons toutefois que la principale raison de ce fait doit être cherchée dans cette circonstance spéciale, que les légions de Mésie Inférieure ont été appelées plus fréquemment au secours des provinces orientales que celles des autres pays et qu'elles s'y sont recrutées alors au fur et à mesure des besoins (4).

Exception faite de M. Licinius Optatus, qui pourrait être entré dans la I^e^ Italica, quand cette légion campait à Lyon, le tableau ne cite aucun soldat originaire des provinces occidentales de l'Europe. Pourtant, dans les armées voisines de Dalmatie, de Mésie Supérieure et de Pannonie, ceux-ci n'étaient point rares. Cette différence tient, sans aucun doute, à l'insuffisance de nos sources (5).

L'empereur Hadrien, nous l'avons dit, introduisit le recrutement local (6). Depuis cette époque, les parents négligent de marquer sur les monuments funéraires le lieu de naissance du soldat défunt, puisque cette origine est connue. Aussi ne possédons-nous pas un seul document qui nous apprenne, tant soit peu, comment ce décret fut appliqué en Mésie Inférieure et quel en fut l'effet sur la composition

(1) Vaschide, *Histoire de la conquête de la Dacie*, etc., p. 141-142 et 146-148.

(2) Ces renseignements sont empruntés à Mommsen, *Eph. epigr.*, V, p. 200 et suiv.

(3) CIL. III, p. 281, 1475, 2328[114].

(4) En Dalmatie, on trouve dans la VIIe Claudia 13 grecs sur 35 soldats et dans la XIe Claudia seulement 5 sur 32. A moins d'attribuer cette différence au simple hasard, il faut admettre que la VIIe Claudia a été appelée à faire quelque guerre en Asie avant Vespasien.

(5) Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'en Pannonie on ne trouve parmi les soldats des légions I^e^ Adjutrix, IIe Adjutrix, Xe Gemina, XIIIe Gemina, XIVe Gemina que quelques rares Occidentaux et, pourtant, ces corps ont tous campé en Germanie. D'autre part, on en compte 5 sur les 11 soldats de la XVe Apollinaris, dont le lieu de naissance est connu, bien que cette légion n'ait jamais été au Rhin.

(6) En Egypte, le principe du recrutement local fut appliqué dès le 1er siècle. L'armée égyptienne a précédé les autres armées impériales dans l'évolution qu'elles ont toutes suivie, et il y a là une influence de la tradition ptolémaïque. Cf. J. Lesquier, *Revue philol.*, 1904, p. 5 et suiv.

Digitized by Google

de l'armée de cette province. Pour avoir quelque lumière sur ce point, nous sommes obligé de recourir à un laterculus militaire, publié et discuté dans les *Jahreshefte des Oester. arch. Institutes in Wien*, III (1900), *Beibl.*, p. 110 et suiv. et IV (1901), *Beibl.*, p. 81 et suiv. Sans intéresser spécialement l'armée de Mésie Inférieure, ce document offre pourtant cette importance particulière qu'il a trait à la VIIe Claudia, casernée dans la province voisine de Mésie Supérieure. Il fournit sur le recrutement de cette troupe de précieux renseignements, qui permettent de découvrir, par analogie, ce que ne donnent pas les inscriptions qui concernent directement les légions de Mésie Inférieure.

Le laterculus de Viminacium est une liste de vétérans, licenciés en l'an 195 de notre ère et enrôlés en l'an 169. Cent trente neuf d'entre eux indiquent leur lieu de naissance et sur ces 139 soldats,

100 sont originaires de	Mésie Supérieure :	
	Colonia Ulpia Ratiaria :	30
	Colonia Flavia Scupi :	29
	R (Remesiana vel Ratiaria, certainement une ville de Mésie Supérieure) :	35
	Castra i. e. Viminacium :	6
6 sont originaires de	Dacie :	
	Sarmizegetusa :	2
	Romula :	1
	Ampelum :	2 (?)
	Zerna :	1 (?)
8 sont originaires de	Pannonie Inférieure :	
	Sirmium :	6
	Mursa :	2
5 (?) sont originaires de	Dalmatie :	
	Salona :	3
	Jader :	1 (?)
	Cap... :	1

Digitized by Google

2 (?) sont originaires de	Mésie Inférieure :	
	Traianopolis :	2 (?)
12 sont originaires de	Thrace :	
	Pautalia :	3
	Trimontium :	3
	Nicopolis :	4
	Heraclea :	2
3 sont originaires de	Macédoine :	
	Philippi :	1
	Thessalonica :	1
	Europus :	1 (?)
1 est originaire de	Pont et Bithynie :	
	Nicomedia :	1
1 est originaire de	Mysie :	
	Pergamum :	1
1 est originaire	d'Asie (?) :	1 (?)
	Total :	139

Pour juger par ce document jusqu'à quel point le rescrit d'Hadrien fut appliqué en Mésie Supérieure, il convient de se rappeler dans quelles circonstances exceptionnelles les levées furent faites en l'an 169 de notre ère. A cette époque, les armées danubiennes eurent à repousser une des plus terribles invasions que l'Empire ait connue, l'invasion des Marcomans et de leurs alliés. Les barbares inondèrent littéralement toute la Dacie et même les pays cis-danubiens. Leurs bandes farouches et indisciplinées mirent ces contrées à feu et à sac et, à plusieurs reprises, elles battirent les légions envoyées pour les arrêter. En même temps que la guerre, une maladie funeste, la peste, importée de l'Orient par les troupes de L. Verus, décima les armées impériales (1), si bien que Marc-Aurèle, obligé de créer vers la même date deux nouvelles légions, n'hésita pas à admettre

(1) *Vita Marci*, 13, 3; 7, 2; 21, 5; *Vita Veri*, 8, 5; Eutrope, VIII, 12, 2; Amm. Marcellin, 25, 6, 24; Schiller, *Geschichte*, I², p. 647; *Jahreshefte*, *l. c.*

Digitized by Google

dans leurs cadres des esclaves, voire même des brigands des Apennins (1). On comprend qu'à cette époque tourmentée les gouverneurs de province n'ont pu se montrer sévère dans l'application du rescrit d'Hadrien, d'autant plus qu'il fallut alors, pour remplir les vides des cadres, deux fois plus de recrues qu'en temps ordinaire (2), 500 soldats par légion au lieu de 250.

Pourtant, parmi les 139 vétérans de la VIIe Claudia licenciés en l'an 195, il ne s'en trouve pas moins de 100, qui sont nés en Mésie Supérieure. Cette proportion nous donne 360 Mésiens sur les 500 soldats engagés exceptionnellement en l'an 169 de notre ère. Or, d'après certains calculs (3) 250 recrues par an suffisaient en temps ordinaire pour remplacer les morts et les vétérans d'une légion. Le laterculus de Viminacium montre donc à l'évidence qu'en temps de paix, la VIIe Claudia trouvait facilement en Mésie Supérieure même le contingent, dont elle avait besoin chaque année.

Ce qui est vrai pour la VIIe Claudia a dû l'être pour sa compagne, la IVe Flavia. Les constatations qui précèdent mettent donc hors de doute qu'en temps de paix la loi d'Hadrien sur le recrutement pouvait être strictement observée en Mésie Supérieure et, par conséquent, qu'elle le fut. Dans la province voisine de Mésie Inférieure, les choses, sans aucun doute, ne se sont pas passées autrement et il est permis de croire que le gouverneur de ce pays a aussi trouvé sur place un nombre suffisant d'hommes robustes et sains pour compléter tous les ans les vides causés dans ses légions par l'âge, la maladie ou la guerre.

Il importe aussi de remarquer que, parmi les 139 vétérans cités sur la pierre de Viminacium, il ne figure que 2 ou 3 Orientaux. Ce que nous venons de dire ci-dessus montre qu'ils ne furent admis que par exception. En Mésie Inférieure

(1) *Vita Marci*, 21, 6.
(2) *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes*, IV, *Beibl.*, p. 93.
(3) *Ibid.*, p. 81.

Digitized by Google

aussi, sans doute, les Asiatiques n'auront été acceptés qu'en cas de nécessité. Le rescrit d'Hadrien a donc eu comme conséquence de changer la composition de l'armée de cette province : mi-grecque avant Hadrien, elle est devenue presque entièrement latine après ce prince.

Les documents épigraphiques du Bas-Empire accusent un dernier changement dans le recrutement des légions de Mésie Inférieure. Nous avons déjà appelé plus haut l'attention sur trois inscriptions, signalant dans la I^e^ Italica des soldats d'origine thrace (1). De même, à un autre endroit, nous avons montré qu'à la même époque on trouve un Thrace et des Sarmates d'Aquilée dans la XIe Claudia (2). Au Bas-Empire, les barbares semblent donc avoir fourni la majeure partie du contingent de l'armée de Mésie Inférieure. Ce nouveau système de recrutement doit être rapproché de la politique générale, suivie à cette époque par les empereurs romains. Au IVe siècle, ceux-ci cherchèrent de plus en plus à exclure les citoyens romains des armées, afin de faire peser tout le poids du service militaire sur les barbares établis dans le territoire romain (3). Pour repeupler l'Empire épuisé, les empereurs du IIIe siècle et du IVe, avaient ouvert à plusieurs reprises les frontières aux Germains, se résignant ainsi à offrir aux barbares ce qu'ils leur avaient refusé opiniâtrement pendant plus d'un siècle. C'est ainsi que des Sarmates avaient reçu des terres aux alentours d'Aquilée et que des milliers de familles gothiques avaient été établies sur le versant méridional de l'Hémus (4). En retour du bienfait reçu, les barbares durent envoyer leurs

(1) CIL. VI, 2601, 2785, 2803.

(2) CIL. V, 896, 900, 940, 944 etc.; *Eph. epigr.*, V, 985.

(3) Staeckel, *Die Germanen in röm. Dienste*, Berlin, 1880 (*Bursian-Jahresbericht*, 1880, p. 331 et suiv.); Seeck, *Geschichte d. Untergangs d. Ant. Welt.*, I, p 391 et suiv.

(4) Seeck, *o. c* , p. 484; Duruy, *Histoire rom.*, VI, p. 513; Schiller, *Geschichte*, II, p. 85. L'empereur Probus seul établit cent mille Bastarnes en Thrace et, en outre, des Gépides, Gruthunges, etc. Cf. Zosime, I, 71, 1; *Vita Probi*, 18, 1; Anon. Vales., 32; Eumen., *Paneg.*, V, 21; Liban, *or.*, III, 301.

Digitized by Google

fils à l'armée. D'envahisseurs farouches, ils devinrent ainsi les fidèles gardiens des frontières.

Au Bas-Empire, l'armée de Mésie Inférieure était comptée parmi les meilleures, comme le prouvent les nombreux légionnaires appelés à Rome pour prendre service dans la garde prétorienne, qui était la garde personnelle de l'empereur (1).

§ II. — Le recrutement des troupes auxiliaires (2).

Le recrutement de l'armée auxiliaire de Mésie Inférieure est mal défini. En réunissant tous les documents dans lesquels des soldats auxiliaires figurent avec la mention de leur patrie, on n'arrive qu'à composer la liste suivante :

NOMS	GRADES	TROUPES	LIEUX DE NAISSANCE
Ambirenus, Juvenci f.	pedes	coh. III Gallorum	Rauric(us) (3)
M. Antonius M. f. Rufus	pedes	coh. II Gallorum	Abretten(e) (4)
C(?) Artorius Saturninus	ex d(ecurione)	coh. I Lusitanorum	Siscia (5)
L. Sextilius Sextili f. Pudens	ex pedite	coh. I Claudia Sugambrorum	Stobis (6)
M. Ulpius Domitius	vet. ex p(olione?)	coh. Lusitanorum	Anthio (?) (7)
Meticus Solae f.	gregalis	alae I Asturum	Bessus (8)

Trois de ces soldats sont nés dans l'Europe orientale, en Pannonie, en Macédoine et en Thrace; un est venu de la

(1) CIL. VI, 2601, 2785, 2803, 2759; *Eph. epigr.*, V, 985; Wilmanns, 1645. Cf. Ritterling, *X Gemina*, p. 57, n. 2; Bohn, *Der Heimat der Praetorianer*, p. 13 et suiv. CIL. III, 6194 cite un soldat de la XIe Claudia choisi pour servir comme *lanciarius in sacro comitatensi*.

(2) Sur le recrutement des troupes auxiliaires voir Mommsen, *Conscriptionsordnung der roem. Kaiserzeit, Hermes*, 19, p. 39 et suiv. et p. 210 et suiv.; Stappers, *Milices locales dans l'Empire romain, Musée Belge*, IX (1905), p. 71 et suiv.

(3) D. XXXIII = a. 105. — Originaire de la Gaule.

(4) D. XXXI = a. 99. — Originaire de Mysie.

(5) CIL. III, 14214^9^. — Originaire de Pannonie.

(6) D. XLVIII = a. 134. — Originaire de Macédoine.

(7) CIL. III, 12480.

(8) D. XXX = a. 99 — originaire de la Thrace.

Digitized by Google

Mysie, un autre de la Gaule et l'endroit où le sixième a vu le jour, est jusqu'à présent inconnu.

Si l'on examine les noms des soldats, on observe que tous, sauf un, portent des noms latins. Celui qui fait exception est Valerius Tzita, soldat d'une troupe inconnue, dont le nom trahit l'origine thrace de celui qui l'a porté (1).

Un seul, Ambirenus, est originaire du pays dont le corps porte le nom. En Mésie Inférieure, pas plus qu'ailleurs, les noms des troupes auxiliaires ne correspondent donc à leur composition.

Voilà pour ce qui regarde les cohortes et les ailes auxiliaires. Quant aux *numeri* ou milices nationales, le *numerus Surorum sagittariorum* se recrutait en Orient, d'où venaient tous les *sagittarii* (2), et probablement en Syrie, comme son nom l'indique. Le seul soldat que nous connaissions du *numerus scutariorum* porte un nom thrace, T. Varsudicintis (3).

Il résulte de ces quelques observations que l'armée auxiliaire de Mésie Inférieure paraît s'être recrutée de préférence dans les provinces orientales de l'Europe et en Asie.

Il est prouvé aujourd'hui qu'à la fin du 1er siècle les noms ethniques, par lesquels les corps auxiliaires sont fréquemment désignés, ne correspondaient déjà plus à leur composition. Ces noms ne font connaître que la nationalité des soldats qui ont formé le premier contingent de chaque troupe, la nature de son effectif au moment de sa formation ou au début de son existence; ils ne sont d'aucune utilité pour l'étude du recrutement ultérieur.

Si l'on jette un coup d'œil sur la liste des troupes auxiliaires dressée plus haut, on remarque que la plupart de ces corps sont venus de l'Espagne (= 7), de la Gaule (= 7) et de la Germanie (= 4), c'est-à-dire de la partie occidentale de l'Europe ; plusieurs autres ont été levés en Orient (= 6), en Bretagne (= 1), dans l'île de Chypre (= 1), en Afrique (= 1),

(1) CIL. 12396.
(2) A cause de l'habilité des Orientaux à manier l'arc.
(3) CIL. III, 7465.

Digitized by Google

en Italie (= 1), en Pannonie (= 1), en Dacie (= 1), en Thrace (= 2) et en Mésie même (= 1). Nous ne distinguons pas bien quel principe a guidé les premiers empereurs dans la répartition des troupes auxiliaires entre les différentes provinces-frontières. Deux choses sont évidentes, c'est que les habitants des pays danubiens sont en minorité et que la majorité des corps a été levée dans l'Europe occidentale. Cette prédilection des empereurs pour les Occidentaux doit être attribuée, sans aucun doute, en partie aux aptitudes spéciales que les Gaulois, les Espagnols et les Germains ont montrées de tout temps pour la carrière des armes ; mais elle s'explique surtout par le degré différent de civilisation auquel les peuples de l'Europe orientale et occidentale étaient arrivés au 1er siècle de notre ère. Tandis qu'à l'avènement d'Auguste, l'Espagne, la Gaule, voire même la Germanie étaient acquises à la civilisation romaine, les habitants des pays danubiens, au contraire, vivaient encore dans la plus complète barbarie. C'est là la raison pour laquelle les légions ont été recrutées au 1er siècle principalement dans les provinces occidentales de l'Empire. C'est encore cette même raison qui a engagé les empereurs à faire appel aux peuples de ces contrées, quand il s'agissait de former les troupes auxiliaires.

Lors de la formation de l'armée de Mésie les habitants du bassin du Danube ont été soigneusement écartés des troupes auxiliaires de Mésie Inférieure. Cette exclusion des indigènes de la garnison du pays n'est point un fait isolé ; on l'observe dans presque toutes les provinces impériales, dans les autres contrées danubiennes aussi bien qu'en Germanie et en Afrique (1). Elle fut la conséquence d'une règle politique constamment suivie jusqu'au IIe siècle de notre ère. A vrai dire, dans un pays nouvellement conquis la présence de troupes indigènes, armées et disciplinées à la romaine, ne pouvait qu'être dangereuse. En cas d'insurrec-

(1) Mommsen, *Hermes*, 19, p. 210 et suiv.; Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 371.

Digitized by Google

tion, elles n'auraient pas manqué de violer leur serment de fidélité et d'apporter à leurs compatriotes l'appoint de leurs forces.

Le mélange d'*auxilia* orientaux et occidentaux dans l'armée de Mésie mérite aussi d'être relevé. Cependant il n'a pas de quoi nous étonner : dans les légions, les habitants de l'Europe et de l'Asie se côtoyaient dans le même rang.

§ III. — Le recrutement de la flotte.

Le recrutement de la petite flotte qui croisait sur le Danube et dans la Mer Noire, le long des côtes de Mésie Inférieure, est inconnu. Un triérarque du temps de Commode était originaire de Ravenne (1).

CHAPITRE CINQUIÈME.

LES TRAVAUX DE LA PAIX.

La valeur d'une armée réside moins dans le nombre de ses soldats que dans le degré de son entraînement et dans sa discipline. C'était là une maxime communément admise par les généraux romains, qui pensaient qu'une troupe, pour être à la hauteur de sa mission, devait être constamment tenue en haleine. Pour ce faire, ils employaient deux sortes de moyens, les exercices militaires proprement dits et les travaux de la paix.

Nous n'avons pas à parler ici de la première catégorie d'exercices, qui était commune à toutes les armées et consistait en exercices de marche, de course, de saut, de nage et en exercices d'escrime à l'épée, au javelot, à l'arc, à la fronde (2); nous ne traiterons que de ce qui est

(1) CIL. III, 14214[34].

(2) Ce sujet a traité plus d'une fois ailleurs et Cagnat dans son grand ouvrage sur l'armée romaine d'Afrique lui a consacré plusieurs pages, auxquelles nous renvoyons, *o. c.*, p. 427 et suiv.

Digitized by Google

particulier à l'armée de Mésie Inférieure, des différents travaux que les soldats de cette province étaient appelés à exécuter pendant les années de paix et qui avaient pour but de les entraîner en même temps que de fortifier et d'embellir le pays.

Au nombre de ces travaux que les chefs militaires imposaient à leurs troupes, il convient de citer tout d'abord les ouvrages de fortifications. Chaque corps devait construire et entretenir en bon état le camp qu'il occupait et ses annexes. Nous ne possédons que deux textes épigraphiques qui commémorent des réparations exécutées par les troupes aux castella de Sexaginta-Prista et de Montana : en l'an 230, la *cohors II Flavia Brittonum* répara les bains installés près du premier (1); en l'an 258, la *cohors III Coll....* reconstruisit du second la porte prétorienne et la tour qui défendait celle-ci (2). Les inscriptions sont pauvres en indications et nous serions probablement condamnés à tout jamais à ignorer les nombreuses localités où l'armée de Mésie Inférieure a élevé des constructions, si nous n'avions les briques estampillées, qui nous renseignent heureusement un peu mieux sur son activité.

Naturellement, le plus grand nombre de celles-ci furent fabriquées par les légionnaires. De la I[e] Italica, on en a découvert à Novae (3), où fut le camp principal de cette légion, ainsi qu'à Belene (4) et à Troesmis (5), trois localités situées sur la rive droite du Danube; à Reka (6) et à Gradistje (7), situées sur la rive gauche, en Grande Valachie; à Charax (Aï-Todor) (8), en Chersonèse Taurique. Des

(1) CIL. III, 7473; cf. du Bas-Empire, CIL. III, 6159 (Biroë) et 7494 (Cius).
(2) CIL. III, 7450.
(3) CIL. III, 785, 6239, 7617.
(4) CIL. III, 14464[1].
(5) CIL. III, 6239; cf. *Revue archéol.*, 17 (1867), p. 263.
(6) CIL. III, 12522.
(7) CIL. III, 12530.
(8) CIL. III, 14215[4]; Rostowzew, *Beiträge zur alten Geschichte*, II (1902), p. 93.

Digitized by Google

briques de la Ve Macedonica (1) proviennent de Troesmis (2), où fut son quartier général depuis Domitien jusqu'à Marc-Aurèle, et de Beśli (3), en Mésie Inférieure; de Celei (4), Gergina (Polonda) (5), Gradistje (6), en Grande Valachie. Les endroits suivants en ont fourni de la XIe Claudia : Durostorum (7), où fut son camp principal depuis Hadrien, Rjahovo (8), Kadiköi (9), Troesmis (10), en Mésie Inférieure; Gradistje (11), en Grande Valachie; Charax, en Chersonèse Taurique (12). A tous ces endroits les légions ont donc construit ou réparé des bâtiments ou, du moins, elles ont fourni les matériaux utilisés pour les édifier.

Les briques portant l'estampille de troupes auxiliaires sont moins nombreuses que celles des légions. On a trouvé à Troesmis une brique de l'*ala I Pannoniorum* (13), à Tomi une brique de la *cohors I Sugambrorum veterana* (14), à Maratin une brique d'une *cohors III* (15), à Gergina une brique de la *cohors II Mattiacorum* (16), à Gradistje une brique de la *cohors Commagenorum* (17).

Un second genre de travaux que les commandants d'armée

(1) Nous éliminons de cette énumération les briques de cette légion trouvées en Transylvanie et en Petite Valachie, deux pays compris dans le district qui a relevé de l'armée de Dacie, dont la Ve Macedonica a fait partie depuis Marc-Aurèle jusqu'à Aurélien.

(2) CIL. III, 6240.

(3) CIL. III, 12533 = *Arch. epigr. Mitth.*, 17 (1894), p. 171, n. 3.

(4) CIL. III, 8066, 8068; cf. Hirschfeld, *Sitz. ber. d. Wiener Akad.*, 77 (1874), p. 411 et *supra*, p. 88.

(5) CIL. III, 7618.

(6) CIL. III, 12530.

(7) CIL. III, 7619, 12525, 14597^3^.

(8) CIL. III, 12527.

(9) CIL. III, 7619, 12526.

(10) CIL. III, 6196.

(11) CIL. III, 12530.

(12) CIL. III, 14215^3^; cf. Rostowzew, *l. c.*

(13) CIL. III, 6242.

(14) CIL. III, 12529.

(15) CIL. III, 12528.

(16) CIL. III, 7620.

(17) CIL. III, 12530; cf. CIL. III, 14215^5^ où est citée une brique trouvée à Charax, en Chersonèse Taurique, et portant la marque d'une *vexillatio*.

Digitized by Google

firent exécuter en temps de paix par les soldats, c'est l'établissement et l'entretien des voies militaires de la province. Il existait en Mésie Inférieure deux grandes routes militaires; l'une longeait le Danube, l'autre la mer. La construction de la première fut entreprise par Tibère. C'est lui qui fit établir, en l'an 18-19 de notre ère, le tronçon Viminacium-Ratiaria par les légions IVe Scythica et Ve Macedonica (1). Elle fut réparée et améliorée par Vespasien et Titus (2). Trajan l'acheva (3). Plus tard elle fut entretenue par les soins de Marc-Aurèle (4), Septime Sévère (5), Maximin (6), Gordien (7), Valérien (8), Aurélien (9), Dioclétien (10) et d'autres empereurs du Bas-Empire (11). On ignore quand fut construite la voie qui suit le rivage du Pont-Euxin. Elle fut réparée par Hadrien en l'an 124 (12) et en l'an 134 (13), par Antonin le Pieux en l'an 159 (14), par Marc-Aurèle en l'an 162 (15), par les empereurs Dèce (16), Aurélien (17), Dioclétien (18) et d'autres (19).

D'autres pierres milliaires ont été découvertes à Cia-

(1) CIL. III, 2908.
(2) CIL. III, 13813.
(3) DIERAUER, *Beiträge zur Geschichte Trajans*, *Büdinger-Untersuchungen*, I, p. 72-73; AURELIUS VICTOR, 18.
(4) CIL. III, 6237 (Sexaginta-Prista).
(5) CIL. III, 14461 (Aegissus).
(6) CIL. III, 7605 (Cius).
(7) CIL. III, 7606, 7607 (Cius).
(8) CIL. III, 7608 (Cius).
(9) CIL. III, 6238 = 14459 (Maratin), 14460 (près de Sexaginta-Prista).
(10) CIL. III, 7606, 7609 (Cius), 7610 (Arrubium), 13755 (près de Rassova).
(11) CIL. III, 13755 de Valentinien, Valens et Gratien trouvée près de Rassova.
(12) CIL. III, 7615 (Tomi).
(13) CIL. III, 7613 (Tomi).
(14) CIL. III, 12513 (Kasapkiöi).
(15) CIL. III, 7616 (Büjük-Tatlischak), 12514 (Kasapkiöi).
(16) CIL. III, 12515 (Kasapkiöi).
(17) CIL. III, 12517 (Tomi).
(18) CIL. III, 7614 (Gargalik).
(19) CIL. III, 14213^2^ de Constantin trouvée à Hanlik; CIL. III, 7614 de Julien trouvée à Gargalik.

Digitized by Google

murile (1), à Cogelak (2), à Dorobantz (3), à Edikiöi (4), à Ezibey (5), à Asardzik (6) et à Aptaat (7). On ne sait le long de quelles voies elles étaient placées dans l'antiquité (8).

Une pierre milliaire provient de Dolnja Kremena, localité située près de la route Oescus-Serdica (9).

S'il est certain que les routes militaires de Mésie Inférieure furent construites et réparées aux différentes époques citées ci-dessus par l'armée de la province, les pierres milliaires ne nous font pas connaître, en règle générale, par quelle troupe le travail fut exécuté. Un seul document nous apprend qu'en l'an 200 après J. C., la grande voie danubienne fut refaite aux environs de Cius par l'*ala II Aravacorum* (10).

Quand nous rapprochons les quelques pierres milliaires que nous venons d'énumérer, nous constatons d'abord que les gouverneurs du Bas-Danube paraissent avoir veillé spécialement à l'entretien des deux voies suivantes, de celle qui longe le cours du Danube et de celle qui suit le littoral du Pont-Euxin. C'étaient les deux principales voies militaires de la province. Leur importance stratégique était considérable et pour cet raison il était de première nécessité de les conserver en bon état. On observe également que la

(1) CIL. III, 7612 (a. 237).

(2) CIL. III, 14462 (Maximin).

(3) CIL. III, 12516 (date inconnue).

(4) CIL. III, 12518 (date inconnue); cf. CIL. III, 7611, pierre milliaire provenant de Nicolitzei et datant du règne de l'empereur Julien.

(5) CIL. III, 12519 (a. 234).

(6) CIL. III, 13758 = 14215[1] (Haut-Empire).

(7) CIL. III, 14464 (Haut-Empire); cf. CIL. III, 13758, pierre milliaire de Dioclétien, trouvée à Asardzik; CIL. III, 14464 de Valentinien et Théodose, trouvée à Aptaat; CIL. III, 12520 et 12521 de Constantin et Constance Césars, à Tlančene et à Dolnja Kremena; CIL. III, 12518 de Valentinien, Valens et Gratien, à Edikŏi; CIL. III, 12516 de Constance et Maximien Césars, à Dorobantz.

(8) A côté des voies militaires, il y avait évidemment en Mésie Inférieure un grand nombre d'autres voies de moindre importance, des routes commerciales. La plupart d'entre elles, si pas toutes, existaient déjà avant l'arrivée des Romains dans le bassin du Danube. Elles figurent sur la carte de Kiepert annexée au CIL. III.

(9) Cf. Kiepert, CIL. III, carte.

(10) CIL. III, 7603.

Digitized by Google

plupart des bornes, commémorant des réparations, proviennent de la Dobrugea. L'entretien des chaussées a dû y présenter de grandes difficultés à cause du voisinage du Danube et de la mer.

Enfin, là où l'Empire n'avait pas de frontière naturelle, telle qu'un fleuve ou une chaîne de montagnes, et là où la frontière naturelle était trop faible, les Romains avaient l'habitude de défendre l'accès de leur territoire au moyen d'une frontière artificielle, d'un vallum, formé d'un fossé et d'un mur de terre ou de pierres et flanqué ou non de nombreux castella suivant les besoins et les circonstances. Le *limes germanicus*, construit par Domitien et Trajan, le *vallum Hadrianum* de l'Angleterre, le *limes dacicus* de Transylvanie sont connus de tous.

L'entrée de la Grande Valachie avait été fermée au moyen d'un vallum, reliant le Jerasus au Pyretus et s'enfonçant ensuite dans la plaine qui sépare ce dernier fleuve de la mer. Un autre vallum avait été construit sur la rive gauche du Danube pour fortifier le coude que forme ce fleuve au Nord de Troesmis et pour enclaver le territoire de la ville de Dinogetia. Il reliait également le Jerasus au Pyretus. Un troisième vallum en terre et de construction romaine, suivant Tocilesco (1), défendait les abords de l'Alutus. Il se dirigeait de Flamanda, près du Danube, vers le Nord jusqu'au delà de Campulung. Il était renforcé par 13 castella, dont les emplacements ont été déterminés par le savant roumain. Deux autres vallums coupaient la Petite et la Grande Valachie transversalement de l'Est à l'Ouest. Tocilesco croit qu'ils sont romains (2). Kiepert (3), Schuchhard (4) et d'autres savants pensent qu'ils furent construits par les barbares.

(1) *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*, p. 120 et suiv.
(2) *O. c.*, p. 118.
(3) *Formae orbis antiqui*, XVII, texte, p. 3 et 4.
(4) *Wälle u. Chausseen im südlichen Dacien, Arch. epigr. Mitth.*, IX (1885), p. 202 et suiv.

Digitized by Google

La Dobrugea aussi était défendue par des vallums. Trois murs d'époque et de construction différentes, deux en terre, le troisième en pierres, reliaient Cernawoda à Kustendje. Un de ceux-ci, le grand vallum en terre, flanqué de nombreux castella en terre également, paraît dater du Haut-Empire. Il fut élevé, sans doute, par Domitien ou par un de ses prédécesseurs avant l'occupation de la Dobrugea par les troupes romaines (1). Un autre vallum d'une longueur de 3 1/2 kilomètres reliait le castellum de Muzait à celui de Rassova et enfin un dernier, long de 25 kilomètres, joignait, au Nord de la Dobrugea, Troesmis à Nicolitzei (2).

Il va de soi que ce troisième genre d'ouvrages de fortification fut élevé, comme les précédents, par les militaires. Ceux de ces vallums qui furent bâtis par Domitien et ses successeurs sont certainement l'œuvre de l'armée de Mésie Inférieure. C'est elle qui les a construits et qui a pourvu à leur entretien.

Mais les soldats ne furent pas seulement chargés de travaux de fortification proprement dits, les généraux les employèrent aussi pour en faire d'autres d'utilité publique. C'est ainsi, par exemple, qu'après la conquête de la Dacie par Trajan la Ve Macedonica fut envoyée à Sarmizegetusa, l'ancienne capitale de Décébale dévastée par la guerre, pour la reconstruire sur le modèle des colonies romaines : *condita colonia dacica per* [*leg*(*ionem*)] *V M*(*acedonicam*) (3).

En cas de contestation entre deux peuplades, deux cités,

(1) Suivant Tocilesco, *l. c.*, il daterait de Trajan. Suivant Kiepert, *l. c.*, aucun des trois vallums cités ne serait de construction romaine. Suivant Cichorius, *Die roem. Denkmaeler in der Dobrudscha*, Berlin, 1904, p. 8 et p. 40, le grand vallum en terre serait antérieur à Domitien. Cf. Schuchhardt, *Jahrb. des arch. Instit.* XVI (1901), p. 119.

(2) Sur les vallums de la Dobrugea et de la Dacie méridionale ont écrit dans ces derniers temps : Schuchhardt, *Die röm. Grenzwälle in der Dobrugea*, *Arch. epigr. Mitth.*, IX (1885), p. 87 et suiv.; *Wälle und Chausseen im südlichen Dacien*, *ibid.*, p. 202 et suiv.; Tocilesco, *o. c.*, p. 117 et suiv.; Cichorius, *Die roem. Denkmaeler in der Dobrudscha*, Berlin, 1904, p. 8 et p. 40. Sur la bibliographie antérieure voir Tocilesco, *o. c.*, p. 148.

(3) CIL. III, 1443; cf. Cagnat, *Daremberg et Saglio*, s. v. *legio* et Filow, *Die Legionen der Provinz Moesia*, Leipzig, 1906, p. 61.

Digitized by Google

deux bourgs, au sujet de la délimitation de leurs territoires respectifs, des officiers étaient délégués par le gouverneur pour aplanir le différend. Ils firent le mesurage nécessaire et rétablirent les bornes contestées (1).

Un document récemment découvert en Chersonèse Taurique prouve que les officiers étaient chargés aussi de percevoir dans les provinces le *capitulum lenocini*, l'impôt dont la loi romaine frappait les femmes de mauvaises mœurs (2).

CHAPITRE SIXIÈME.

LES VÉTÉRANS (3).

Nous avons à nous occuper de trois catégories de vétérans, de ceux de l'armée de Mésie Inférieure, qui, le congé reçu, sont restés dans le pays, de ceux des armées voisines, qui sont venus se fixer en Mésie Inférieure, de ceux de cette province, enfin, qui sont allés finir leur vie dans d'autres contrées.

On ne connaît en Mésie Inférieure aucun établissement officiel de vétérans. Les empereurs n'y ont fondé aucune colonie militaire ni fait, pour autant que nous sachions, aucune deductio (4). Les soldats retraités, dont on retrouve aujourd'hui les épitaphes, s'y sont fixés peu à peu et de plein gré, soit qu'ils s'y sentissent attachés par des raisons d'origine ou de parenté, soit qu'ils s'y fussent créé une famille pendant le service militaire, soit qu'ils eussent d'autres motifs pour ne pas quitter le pays que 25 ans de séjour leur avaient appris à chérir.

(1) CIL. III, 749, 12407, 14422[1] et p. 992, 14447, 13729, 14487[2], 13726. En Dalmatie, ces délégués étaient des centurions, CIL. III, 9832, 9973, 15045[2], etc., *supra*, p. 130 et suiv.

(2) CIL. III, 13750.

(3) Sur les vétérans d'Afrique voir Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 476 et suiv.

(4) Cf. CIL. III, 14339[27] = inscription fort mutilée trouvée à Vindobona, en Pannonie. von Domaszewski et Kubitschek croient qu'il s'agit d'une inscription religieuse gravée par des vétérans de la I[e] Italica. Une colonie de vétérans de cette légion aurait donc été conduite à Vindobona. Cependant l'interprétation proposée par von Domaszewski et Kubitschek nous paraît très douteuse.

Digitized by Google

Il ne faut pas oublier que le bassin inférieur du Danube ne fut que tardivement acquis à la civilisation romaine et qu'il ne fut défendu jusqu'à Domitien que par quelques troupes auxiliaires. Ce sont là deux raisons qui expliquent pourquoi les inscriptions du 1er siècle sont si peu nombreuses dans ce pays et pourquoi, parmi celles que l'on possède de cette époque, il se trouve si peu d'épitaphes de vétérans. Jusqu'à présent nous n'en connaissons qu'une seule; elle cite un ex-décurion de l'*ala Pannoniorum*, qui s'était fixé à Tomi après avoir terminé son service. Il combattit sous Vespasien (1).

C'est donc surtout depuis l'époque où Domitien créa la province de Mésie Inférieure et lui donna une armée propre de 20,000 soldats, que les militaires retraités affluèrent chaque année dans les cités et les bourgades du Bas-Danube. Les uns ont servi dans l'armée de Mésie Inférieure, les autres viennent des provinces voisines.

Dans la première catégorie se trouvent d'abord un certain nombre de soldats originaires de l'Asie ou des provinces européennes autres que la Mésie Inférieure. Le congé obtenu, ils restèrent dans le pays. Ce sont C. Annius Milo, de Luca Augusta (2), C. Vibius Fronto, de Brixia (3), Q. Talonius Constans, d'Ariminum (4), nés tous les trois en Italie et enterrés à Oescus; L. Firmus Valentinus, qui est mort au même endroit et avait vu le jour en Gaule Narbonaise (5); un inconnu, originaire de Dacie ou de Mésie Supérieure, qui a fini ses jours à Troesmis après y avoir servi dans la Ve Macedonica (6); C. Artorius Saturninus, de Siscia, en Pannonie, qui s'était fixé à Tropaeum Trajani (7); P. Pompeius Magnus, né en Macédoine,

(1) CIL. III, 14453.
(2) CIL. III, 14415 (Ve Mac.).
(3) CIL. III, 12348 (id.).
(4) CIL. III, 12352 (Ie Ital.).
(5) CIL. III, 14417 (troupe inconnue).
(6) CIL. III, 7507 (Ve Mac.).
(7) CIL. III, 14214⁹ (coh. I Lusit.).

Digitized by Google

et mort à Nedan (1); T. Flavius Valens, originaire de Bithynie (2), C. Antistius Valens, de Galatie (3), Ti. Claudius Priscus, de Syrie (4), anciens soldats de la Ve Macedonica, qui se sont établis à Troesmis; M. Ulpius Domitius, qui a vu le jour probablement dans une bourgade de l'Asie, et qui est mort à Cius (5).

La grande majorité des soldats, surtout depuis le moment où le recrutement local fut décrété par Hadrien, étaient originaires de la Mésie Inférieure (6). La plupart de ceux là, après le licenciement, restèrent dans le pays, où ils avaient vu le jour et qu'ils avaient défendu. Les uns s'en retournèrent dans leur ville natale; les autres élurent domicile dans quelque bourg ou cité, qui leur offrait soit les conforts de la civilisation, soit d'autres avantages matériels (7); d'autres enfin s'établirent dans le voisinage du camp qu'ils venaient de quitter. S'étant créé des relations ou une famille dans l'agglomération marchande qui entourait le campement, ils s'y fixèrent à leur sortie de l'armée. Il exista de ces agglomérations en Mésie Inférieure, comme dans les autres provinces, autour des camps principaux et près des castella. Nous connaissons celles de Troesmis (8), de Durostorum (9), d'Aegissus (10), de Vicus Novus (11), de Montana (12) et d'Oescus (?) (13). On a découvert des épitaphes

(1) CIL. III, 12409 (I^e^ Ital.).
(2) CIL. III, 7501 (Ve Mac.).
(3) CIL. III, 6184 (id.).
(4) CIL. III, 7500 (id.).
(5) CIL. III, 12480 (coh. Lusit.).
(6) Ils indiquent rarement leur patrie dans les inscriptions. Nous ne connaissons que les trois soldats cités dans les inscriptions du CIL. III, 6190, 7503, 6144.
(7) C'est ainsi qu'il faut expliquer les nombreuses épitaphes de vétérans découvertes à Tomi. CIL. III, 770, 7546, 7552, 7554, 7555, 14453, 14454.
(8) CIL. III, 6166.
(9) CIL. III, 7474.
(10) CIL. III, 14442.
(11) Tocilesco, *Fouilles et recherches archéol. en Roumanie*, p. 203.
(12) CIL. III, 12376.
(13) Parmi les 17 documents épigraphiques découverts à Oescus, il y a 7 inscriptions ou épitaphes de vétérans, ce qui indique suffisamment la composition de la population.

Digitized by Google

de vétérans au premier (1) et au dernier de ces endroits (2). A Troesmis, Aegissus et Vicus Novus, les vétérans et les autres citoyens, habitants de l'endroit, ont fait graver ensemble des inscriptions pour le salut des empereurs règnants.

Cagnat a observé qu'en Afrique les empereurs ont attiré les vétérans par des faveurs spéciales à la frontière, où ils étaient pour la contrée un gage de sécurité et de civilisation. Rien de pareil ne s'est passé en Mésie Inférieure et ce fait n'est point étonnant, puisque la situation de cette province était toute différence de celle de l'Afrique. La frontière méridionale de l'Afrique romaine touchait aux pays barbares et, par conséquent, elle était constamment exposée aux incursions ennemies. La Mésie Inférieure, au contraire, à l'exception d'une infime partie, était de tous côtés entourée, au moins depuis la conquête de la Dacie, par la mer et par des territoires soumis à la domination romaine. Ce pays n'étant pas directement exposé aux attaques des barbares, il n'y avait donc aucune raison pour accumuler les anciens soldats le long de ses frontières.

En Mésie Inférieure, les vétérans élurent domicile où bon leur semblait ; on en trouve sur tous les points du pays, près du Danube, près du littoral et à l'intérieur de la province. Des inscriptions et des épitaphes de soldats retraités ont été mises au jour à Aegissus (3), Troesmis (4), Vicus Verobrittianus (5), Cius (6), Novae (7), Utus (8), Oescus (9) ; à Istros (10) et à Tomi (11) ; à Vicus Novus (12),

(1) CIL. III, 6162, 6166, 6184, 6188, 6190, 7499, 7500, 7501, 7502, 7504, 7505, 7506, 7507, 14454.
(2) CIL. III, 7425, 7428, 12348, 12352, 14415, 14417, 14417[1].
(3) CIL. III, 14442.
(4) CIL. III, 6162, 6166, 6184, 6188, 6190, 7499, 7500, 7501, 7502, 7504, 7505, 7506, 7507, 14454.
(5) CIL. III, 12479.
(6) CIL. III, 7495, 12480.
(7) CIL. III, 756, 7440, 12366.
(8) CIL. III, 12354, 12359.
(9) CIL. III, 7428, 12348, 12352, 14415, 14417, 14417[1].
(10) CIL. III, 7524.
(11) CIL. III, 770, 7546, 7552, 7554, 7553, 14453, 14454.
(12) Tocilesco, *o. c.*, p. 203.

Digitized by Google

Tropaeum Trajani (1), Devna (2), Rahovica (3), Nedan (4), Burumli (5), Hadzi-Musa (6), Slatina (7), Guljanci (8), Glava (9). Les agglomérations marchandes, qui s'étaient formées dans le voisinage des camps de Troesmis et d'Oescus paraissent avoir particulièrement attiré les vétérans.

Mais les soldats licenciés n'étaient nullement obligés de rester dans le pays qu'ils avaient défendu. Après l'*honesta missio*, ils pouvaient en sortir librement et aller dépenser ailleurs la petite somme, suffisante pour vivre, que l'État leur allouait. Cette latitude n'était pas seulement laissée aux vétérans de Mésie Inférieure, mais aussi à ceux des autres provinces. Les inscriptions, qui sont notre guide unique pour cette étude, nous font connaître quatre soldats des armées de Mésie Supérieure et de Dacie, qui vinrent se fixer pendant leur vétérance en Mésie Inférieure (10) et treize de l'armée de cette province qui quittèrent le pays après leur licenciement (11).

Les vétérans étaient naturellement les hommes de confiance du gouvernement. Ils n'apportèrent pas seulement la civilisation dans les lieux où ils s'établirent, ils y firent connaître aussi et apprécier les habitudes d'ordre et de discipline, contractées par eux à l'armée, et y prêchèrent le respect des lois et le dévouement à l'empereur. Après

(1) CIL. III, 14219[4].
(2) CIL. III, 14212.
(3) CIL. III, 6144, 12422.
(4) CIL. III, 12408. 12409.
(5) CIL. III. 12438.
(6) CIL. III, 14422.
(7) CIL. III, 12398.
(8) CIL. III, 12361.
(9) CIL. III, 12396.
(10) CIL. III, 7421 = épitaphe d'un vétéran de la VIIe Claudia trouvée à Almus; — CIL. III, 7425 = inscription d'un vétéran de la IVe Flavia découverte à Oescus; — CIL. III, 7545 = tombe d'un vétéran de la XIIIe Gemina à Tomi; — CIL. III, 12407 = tombe d'un vétéran de la même légion à Hassiduluk.
(11) CIL. III, 971, 14491, en Dacie; — CIL. III, 8198, en Mésie Supérieure; — CIL. III, 13907, 13272, en Dalmatie; — CIL. III, 5130, 6673, en Norique; — CIL. III, 6762, en Galatie; — CIL V, 481, IX, 4687, 6155, XI, 3369, *Arch. epigr. Mitth.*, 6 (1882), p 79, n. 9, en Italie.

Digitized by Google

avoir défendu l'État pendant 25 ans contre les atteintes des ennemis extérieurs, ils ne cessèrent de le servir encore pacifiquement pendant leur vétérance. En retour, Rome leur continua sa bienveillance et leur accorda des honneurs. C'est ainsi que dans deux inscriptions, gravées pour le salut des empereurs Hadrien et Antonin le Pieux par les habitants des *canabae* de Troesmis et d'Aegissus, ils sont cités avant les citoyens ordinaires (1). C'est ainsi encore que nous les voyons arriver aux honneurs municipaux et provinciaux. Trois vétérans furent *magistri* des canabae de Troesmis (2) ; un quatrième, *decurio* et un cinquième, *pontifex et duumvir quinquennalis* du municipe qui en sortit (3). Un autre fut élu *magister* du Vicus Verobrittianus (4). Le fils d'un soldat retraité a été bouleute de sa ville natale (5) et un vétéran, ex-decurio d'une aile auxiliaire, bouleute de la cité de Tomi (6). Enfin un dernier a été prêtre de la province (7).

CHAPITRE SEPTIÈME.

LA RELIGION.

La religion militaire comprend deux parties qu'il faut étudier séparément, le culte officiel et le culte privé des soldats. Cette distinction fondamentale est suffisamment connue, pour que nous puissions nous dispenser d'entrer à ce sujet dans de longs développements. Le culte officiel des armées romaines, conforme aux règlements militaires, est uniforme partout, comme les prescriptions qui l'imposent. L'ouvrage capital sur cette matière est l'étude de von Domaszewski, *Die Religion des roemischen Heeres*, Trier,

(1) CIL. III, 6166, 14442. En Afrique, la priorité de rang fut également accordée aux vétérans; cf. CAGNAT, *o. c.*, p. 483. Dans une inscription de Vicus Novus, en Mésie Inférieure, ils sont mentionnés après les citoyens.
(2) CIL. III, 6162, 6166.
(3) CIL. III, 6188, 7504.
(4) CIL. III, 12479.
(5) CIL. III, 12422.
(6) CIL. III, 770.
(7) CIL III, 7506.

Digitized by Google

1895 (1). « Mais, comme Cagnat l'a très bien dit (2), on » comprend aisément que la piété et la superstition des » soldats ne se contentât pas du culte officiel en temps de » paix et dans les camps permanents. On s'était accoutumé, » avant d'entrer au service, à honorer d'autres dieux, ceux » du peuple romain, qui avaient conquis avec lui tout » l'Univers, ceux que l'on voyait chérir dans sa province, » dans sa cité, dans sa famille ; on en conservait le culte » sous les drapeaux. De plus, on trouvait dans le pays où » l'on tenait garnison des divinités locales, dont on apprenait » bien vite à connaître les vertus particulières et à la protec- » tion desquelles on voulait avoir recours. L'État n'avait » aucun motif pour mettre obstacle à ces dévotions : les » règlements militaires les ignoraient, mais ne les inter- » disaient pas ; chefs et soldats restaient libres de manifester » ouvertement leurs préférences religieuses ». — Si le culte officiel était uniforme partout, le culte privé, au contraire, variait donc suivant les provinces et la composition des armées. Dans les pages qui vont suivre nous examinerons la religion de l'armée de Mésie Inférieure sous ces deux aspects différents. La seconde partie sera, certes, la plus originale.

§ I. — Le Culte officiel.

Nous ne rangeons sous ce titre que les divinités dont la présence dans les camps de Mésie Inférieure est attestée par les documents mêmes de cette province (3). Le nombre des inscriptions que nous pouvons attribuer au culte officiel est fort restreint. Néanmoins, nous possédons des dédicaces

(1) Extraite de la *Westd. Zeitschr.*, vol. XIVe.

(2) *Armée rom. d'Afrique*, p. 413 et suiv.

(3) Pour cette partie de notre travail, nous suivons l'ouvrage de von Domaszewski, cité plus haut Voici les principales règles de critique suivies par cet auteur. Sont du culte officiel : 1° les dédicaces et les autels érigés par des corps entiers de troupes (p. 20) ; 2° les dédicaces dédiées par le primipile, représentant de la légion, ou par le préfet, représentant de la cohorte ou de l'aile auxiliaire et consacrées par le gouverneur de la province (p. 19 et 20) ; 3° probablement les dédicaces faites par l'ensemble des vétérans d'un endroit ou par les *canabenses* (p. 25 et 26).

Digitized by Google

érigées aux principales divinités qui étaient honorées dans les camps, aux enseignes divines, dont la perte entraînait comme une conséquence fatale la dislocation de la troupe, aux « génie » et à la « vertu » de la légion et de la centurie, quelques-unes de ces entités dont l'existence était intimement liée à l'existence même du corps, aux grandes divinités du Panthéon romain, à l'empereur enfin « qui, une fois revêtu du titre d'Auguste, devait être fidèlement honoré comme un dieu présent et corporel » (1).

Dans les camps permanents, chaque troupe formait pour ainsi dire un monde à part. Les militaires devaient donc aussi trouver dans chaque campement un sanctuaire, où ils pussent satisfaire leur superstition et rendre aux divinités les honneurs qui leur étaient dus. Cet endroit sacré était un petit bâtiment carré construit près du praetorium ; il servit en même temps à la conservation des enseignes militaires (2). Septime-Sévère fit construire un pareil sanctuaire dans le camp de la Ve Macedonica, à Potaissa (3), et dans celui de la I^e^ Italica, situé probablement à Novae (4).

Le culte que les soldats romains rendaient à leurs drapeaux, à l'aigle, enseigne de la légion entière (5), et aux signa manipulaires, occupait dans la religion officielle une place importante (6). Nous avons conservé la base d'un autel érigé le 12 des kalendes d'octobre de l'an 224, par un primipile : *dis militaribus*, *genio*, *virtuti*, *aquilae sanctae signisque legionis I Italicae Severianae*. L'inscription, en raison de son importance, mérite que nous la transcrivions entièrement (7). CIL. III, 7591. Endroit inconnu.

Dis militaribus, *genio*, *virtuti*, *aquilae sanc*(*tae*) *signisque*

(1) Végèce, II, 5.

(2) Renel, *Cultes militaires de Rome*, *Enseignes*, p. 285.

(3) CIL. III, 905 ; cf. von Domaszewski, *o. c.*, p. 17.

(4) CIL. III, 6230.

(5) L'aigle est le symbole de Jupiter optimus maximus, le dieu suprême de l'armée.

(6) Sur le culte rendu aux enseignes militaires voir Renel, *Cultes militaires de Rome*, *Les Enseignes*, Paris, 1903 ; cf. *Musée Belge*, 1905, p. 305 et suiv.

(7) Cf. von Domaszewski, *o. c.*, p. 19.

Digitized by Google

leg(ionis) I Ital(icae) Severianae. M. Aurel(ius) Justus domo Ho[r]rei Margensis m(unicipii) Moesiae superioris, ex (trecenario), p(rimus) p(ilus), d(ono) d(edit).

Dedic(atum) XII Kal. Oct. Juliano II et Crispino cos. [pe]r Annium Italicum leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).

A côté des enseignes, les soldats vénéraient le « génie » et la « vertu » du corps dont ils faisaient partie (1), comme les habitants des villes adoraient le génie de la cité et « puisque ce dernier donnait place, à ses côtés, à des génies protecteurs de parties de la cité, il n'y avait pas de raison pour que les soldats se bornassent au culte de la troupe ou du camp; chacune des divisions de la légion (de la cohorte, de l'aile), chacun des édifices du camp pouvait et devait avoir son dieu protecteur » (2). Les fouilles faites en Mésie Inférieure ont mis au jour une dédicace adressée au « génie » et à la « vertu » de la légion I^e^ Italica (3), une autre au « génie de la centurie » du *numerus Surorum sagittariorum* (4). Ajoutons à ces *numina castrorum* une autre divinité protectrice de l'armée, *Bonus Eventus* (5), une de ces abstractions analogues aux déesses Pietas, Honos et autres, auxquelles les Romains accordaient un culte (6).

Venaient ensuite les principaux dieux du Panthéon romain et, en tête, les *dii militares* ou *bellorum dei*. Nous avons cité ci-dessus une base d'autel dédiée à ces divinités (7). Jupiter optimus maximus est le principal de ces dieux militaires. C'est lui, caché sous le symbole de l'aigle légionnaire, qui tient en main les destinées de l'armée et de

(1) von Domaszewski, *o. c.*, p. 40 et 96.

(2) Cagnat, *o. c.*, p. 418.

(3) CIL. III, 7591; cf. CIL. III, 876, citant le *genius scholarum beneficiariorum* de Potaissa (Dacie).

(4) CIL. III, 7493.

(5) CIL. III, 6223 (a. 182); Preller, *Mythologie*, II, p. 25.

(6) Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, p. 271 et suiv.

(7) CIL. III, 7591. On n'est pas d'accord sur le point de savoir quels sont les dieux compris sous le nom de *dii militares*. Von Domaszewski, *o. c.*, p. 1 et suiv., croit qu'on veut désigner par là Jupiter, Mars et la Victoire. Cagnat, dans Daremberg et Saglio, s. v. *legio*, p. 1066, préfère y voir Jupiter, Junon et Minerve.

Digitized by Google

l'Empire romains. Aussi est-il fréquemment honoré par les soldats et les vétérans (1). Ces derniers l'invoquent surtout pour le salut de l'empereur règnant.

La statue de Neptune Auguste figurait-elle aussi dans le sanctuaire des camps romains? Haug (2) le pense; von Domaszewski est d'avis contraire (3). Ce qui est certain, c'est qu'il était compté parmi les dieux protecteurs de la flotte (4). Cependant, jusqu'à présent, on n'a trouvé aucun autel dédié à cette divinité à l'intérieur des campements de l'armée territoriale. Von Domaszewski pense que là où il est adoré par les soldats, voire même par des détachements entiers, il l'est en sa qualité de dieu protecteur des ponts. Est-ce ainsi qu'il faut expliquer la dédicace trouvée à Kadiköi et faite en l'honneur de Neptune par les vexillations des légions I^e^ Italica et Ve Macedonica, casernées à Tropaeum Trajani (5)? Elle date probablement du IIe siècle.

Il est un dieu qui mérite plus que tout autre d'être cité ici, parce qu'il semble propre aux camps du Bas-Danube, c'est Liber Pater. Il y a quelques années, von Domaszewski (6), en s'appuyant sur le témoignage des inscriptions, a écrit que dans aucun pays le culte de ce dieu n'a eu autant de vogue qu'en Dacie. Cette affirmation n'est plus exacte aujourd'hui, car il est prouvé que cette divinité a eu en Dalmatie au moins autant de fidèles adorateurs qu'en la province transdanubienne (7). Par suite, la conclusion tirée par von Domaszewski de la constatation, ci-dessus rectifiée, est trop restreinte. Il a cru que sous le vocable latin de Liber Pater se trouvait caché le dieu suprême des Daces. Il faut généraliser un peu l'énoncé de cette hypothèse et dire qu'en

(1) CIL. III, 7474, 14442; *Année épigr.*, 1901, n. 51; cf. PRELLER, *Mythologie*, p. 205; AUST, *Die Religion der Römer*, p. 122 et 124 et suiv.

(2) *Berl. philol. Wochenschrift*, 1896, p. 566.

(3) *Korr. d. Westd. Zeitschr.*, XV (1896), p. 233, n. 97.

(4) CIL. VII, 18.

(5) CIL. III, 14433 = TOCILESCO, *Fouilles et recherches archéol. en Roumanie*, p. 202, n. 25 = *Année épigr.*, 1901, n. 50.

(6) *Die Religion d. roem. Heeres*, p. 54.

(7) PATSCH, *Arch. epigr. Untersuchungen*, III (1899), p. 74.

Digitized by Google

présence du grand nombre de dédicaces faites dans les provinces danubiennes en l'honneur de Liber ainsi que de la fréquente réunion sur les monuments de ce dieu et de la déesse Libera, il reste acquis que les habitants du bassin danubien ont invoqué quelque couple divin indigène sous les noms des divinités romaines précitées (1). Quant à la nationalité de ce couple, elle est, jusqu'à présent, inconnue. Un primipile de la I^e^ Italica a élevé une statue à Liber dans le camp de Novae (2). La piété des soldats de Mésie Inférieure envers les grandes divinités romaines adorées dans les camps n'a pas laissé d'autres souvenirs au Bas-Danube. Il n'en est pas moins certain que dans les sanctuaires des cantonnements de Troesmis, de Durostorum, de Novae et des nombreux castella de Mésie Inférieure ont figuré les statues de toutes les divinités admises dans le culte officiel des armées et que l'ouvrage de von Domaszewski nous a fait connaître. Les fouilles ultérieures allongeront, sans doute, la liste qui précède et confirmeront l'intéressante étude du savant allemand.

Bientôt le Panthéon romain, abondamment peuplé pourtant, ne suffit plus à la dévotion des militaires. Avec la civilisation de l'Asie s'étaient introduites en Europe ses idées religieuses et ses divinités. En Dacie (3) et dans d'autres provinces, des dieux orientaux trônaient dans les sanctuaires des camps permanents à côté des dieux romains. Jusqu'à présent, nous n'avons aucun document prouvant que les soldats de Mésie Inférieure ont suivi l'exemple de leurs confrères de l'autre rive du Danube; on peut croire pourtant que là comme ici, plus d'une divinité étrangère a réussi à se faire agréer dans la religion officielle de l'armée.

Enfin, et en dernier lieu, les soldats adoraient l'empereur (4), « ce chef éloigné qu'ils ne voyaient guère, mais

(1) Roscher, *Mythol.*, s. v. *Liber*, p. 2027; cf. p. 2030.

(2) CIL. III, 750.

(3) CIL. III, 875 datant du règne de Valérien et de Gallien. Cf. von Domaszewski, *o. c.*, p. 64 et suiv.

(4) Preller, *Mythologie*, II, p. 425.

Digitized by Google

auquel il faisaient honneur de leurs victoires et dont le nom résumait pour eux le devoir et la patrie » (1). Pendant la guerre, ils emportaient son image à côté des enseignes ; pendant la paix et dans les camps permanents, ils lui élevaient des statues et lui consacraient des autels.

Ainsi dans le castellum de Lometz le préfet de la cohorte *II Mattiacorum* fit graver une dédicace en l'honneur de l'empereur Septime-Sévère (2) ; la cohorte *I Cispadensium*, une autre en l'honneur de l'empereur Maximin (3) ; la cohorte *I Hispanorum Gordiana*, une troisième en l'honneur de l'empereur Gordien (4). Toutes les trois furent consacrées par le gouverneur de la province. Les soldats avaient le même respect religieux pour l'impératrice, comme il résulte d'une dédicace faite dans le camp de Belimel par la cohorte *gemina Dacorum Gordiana milliaria* (5). Elle vénérait l'épouse de Gordien III, Sabina Tranquillina Sanctissima Augusta. Telles sont les divinités auxquelles les soldats de l'armée de Mésie Inférieure rendaient un culte dans leurs cantonnements.

§ II. — Le Culte privé.

Parmi les divinités auxquelles les soldats de Mésie Inférieure adressaient, en dehors des camps, leurs prières et leurs dédicaces, on peut distinguer trois catégories : les divinités gréco-romaines, les divinités orientales et les divinités locales.

Les dieux gréco-romains.

En entrant dans la légion, les soldats apprirent bien vite à se mettre sous la protection des divinités du peuple romain, dont ils avaient entendu, dans leur patrie lointaine, vanter

(1) Boissier, *Religion romaine* (éd. in-12), p. 170.
(2) CIL. III, 14428.
(3) CIL. III, 14429.
(4) CIL. III, 14430 ; cf. CIL. III, 12382 et 13727.
(5) CIL. III, 14211⁹.

Digitized by Google

les hautes vertus. Les succès des armées romaines, dont elles dirigeaient les exploits, et l'immensité même du formidable empire, qui s'était constitué et qui se maintenait sous leurs auspices, ne contribua pas peu, sans doute, à grandir dans l'imagination populaire la puissance des dieux de Rome. Rien d'étonnant donc à ce que les provinciaux et même les étrangers se pliassent aisément aux prescriptions des lois militaires et s'habituassent assez vite à concilier leurs idées religieuses avec les exigences de leur état. De plus, une fois enrôlés, les légionnaires étaient souvent dirigés sur une province éloignée (1) et là, sans contact, pour ainsi dire, avec leurs coreligionnaires, influencés par les idées religieuses du pays qu'ils défendaient, accoutumés à adorer dans les camps les dieux de Rome, ils ne pouvaient rester longtemps sans prendre l'habitude de sacrifier aux dieux romains, même hors des camps. Aussi constatons-nous que ce sont les dieux gréco-romains dont les sanctuaires sont les plus fréquentés par les soldats.

Jupiter optimus maximus (2), le dieu suprême de l'armée, dont l'emblême, l'aigle légionnaire (3), conduit les soldats à la victoire, ne manque pas, naturellement, de fidèles adorateurs. Il en trouve aussi bien parmi les vétérans (4) et les simples soldats (5) que parmi les officiers de tout grade (6). On le vénère aux IIe (7) et IIIe siècles (8). Il avait près du camp de Montana (Kutlovica) un temple, que M. Servilius Fabianus reconstruisit entièrement sous le règne simultané de Marc-Aurèle et de Lucius Verus (a. 161-169) (9).

Parmi les inscriptions du IIe siècle, nous devons men-

(1) A partir d'Hadrien, le recrutement régional fut mis en vigueur.

(2) Preller, *Mythologie*, II, p. 205; Aust, *o. c.*, p. 122 et 124; Wissowa, *Religion u. Kultus der Roemer*, p. 110.

(3) von Domaszewski, *o. c.*, p. 12.

(4) CIL. III, 6162 : autel élevé à Troesmis pour le salut d'Antonin le Pieux.

(5) CIL. III, 889, 7585, 12394.

(6) CIL. III, 9790, 9862, 1781, 7534, 13718, 14631, 24214[1].

(7) CIL. III, 6162, 7585, 24214[1].

(8) CIL. III, 1781 (a. 225), 12394 (a. 215).

(9) CIL. III, 12385.

Digitized by Google

tionner encore une dédicace trouvée à Bettîr, en Palestine. Des centurions, commandants des détachements légionnaires de Mésie Inférieure envoyés par Hadrien en Judée, y honorent Mars ultor et victor (?) (1). Nous trouvons ensuite, sur un autel de Tropaeum Trajani, Hercules invictus, uni au puissant Maître de l'Olympe, à Cérès et à Liber Pater (2). Hercule, Cérès et Liber sont trois divinités champêtres, qui protègent l'agriculture. Les attributions du premier dieu sont assez mal définies; il habite les campagnes comme Silvain. Cérès sauvegarde le commerce et la culture des céréales et Liber est invoqué par les vignerons et les commerçants de vins. Il existe donc une certaine analogie entre les attributions de ces trois divinités; c'est ce qui explique leur réunion dans la dédicace précitée.

Un frumentaire de la I^e^ Italica fait graver une inscription en l'honneur d'Hercule, sans épithète, pour le salut de T. Vitrasius Pollio, qui administra la Mésie Inférieure au milieu du IIe siècle (3). De la même époque date la dédicace qu'un centurion de la Ve Macedonica fit à Sirakovo en l'honneur de Diane (4). Un centurion frumentaire de la I^e^ Italica et un bénéficiaire consulaire de la même légion adressèrent, vers la même époque, des vœux à Diana regina et à Apollon (5). Il faut remarquer le surnom que Diane porte dans cette inscription et la place qu'elle occupe. Elle précède Apollon et porte le titre de *regina*. Ce sont là deux particularités propres aux inscriptions religieuses du Bas-Danube, où Diane et Apollon étaient particulièrement honorés (6).

(1) CIL. III, 14155[2].

(2) CIL. III, 14214[1]; Wissowa, *o. c.*, p. 247. Sur le culte d'Hercules invictus en Bulgarie voir un article de Poinsot dans les *Mémoires des antiquaires de France* pour l'année 1899 (Paris, 1901).

(3) CIL. III, 6123 = 7420. Cf. Aust, *o. c.*, p. 146 et suiv.; Roscher, *Mythologie*, s. v. *Hercules*; Wissowa, *o. c.*, p. 219 et suiv.

(4) CIL. III, 14211[10]; Wissowa, *o. c.*, p. 198 et suiv.

(5) CIL. III, 7447, 12371; Preller, *o. c.*, I, p. 299 et suiv. et p. 312 et suiv.

(6) Diane et Apollon sont les deux divinités principales des Thraces. Ce n'est qu'en Thrace et dans les pays voisins que Diane porte le titre de *regina* et obtient l'honneur de précéder Apollon dans les inscriptions. Cf. von Domaszewski, *o. c.*, p. 53; Patsch, *Arch. epigr. Untersuchungen*, III (1897), p. 34 et 35.

Digitized by Google

Si dans les camps permanents l'empereur règnant recevait un culte régulier, les soldats n'oubliaient pas non plus de l'honorer hors des cantonnements. C'était le dieu qui avait le plus d'action sur leur destinée et le seul qu'il leur fut permis de voir vivant. Vétérans et soldats ont fait graver des inscriptions pour son salut (1).

Au IIIe siècle, nous ne retrouvons que quelques-unes des divinités adorées au siècle précédent. Est-ce à dire que les sanctuaires des autres dieux furent délaissés par les soldats dès le règne des Sévères ? Faut-il croire, d'autre part, parce que le nom de certaines divinités ne figure pas sur les monuments religieux du IIe siècle, que leur culte fut plus lent à s'introduire ? Évidemment, non ; il paraît certain, en effet, que les cultes de la plupart des dieux de Rome se sont propagés au Bas-Danube, comme partout ailleurs, en même temps que la civilisation romaine, c'est-à-dire dès la fin du Ier siècle, et s'y sont maintenus tant qu'il y a eu des Romains dans le pays. D'ailleurs le culte de Junon s'est propagé dans l'Empire en même temps que celui de son puissant époux, et pourtant, dans les inscriptions du IIe siècle, on ne trouve aucune trace de la piété que les soldats de Mésie Inférieure avaient pour le divine conjointe du Maître de l'Olympe, tandis que ce dernier est fréquemment invoqué. Bien souvent l'absence de dédicaces en l'honneur de certaines divinités doit être attribuée plutôt aux lacunes de nos sources qu'à un manque de ferveur de la part des soldats.

Au IIIe siècle, Jupiter optimus maximus continue donc à être honoré (2). On l'invoque soit seul, soit en compagnie de son épouse. On persiste aussi à le prier pour le salut du prince règnant (3). En Dalmatie, un *speculator* de la XIe Claudia vénère la *numen* et la *majestas* de l'empereur Gordien (4) en même temps que le génie de l'endroit. Enfin

(1) CIL. III, 6162, 6169, 7514, 7585, 14214[34], [6168].
(2) CIL. III, 1781, 12394.
(3) CIL. III, 1781.
(4) CIL. III, 3021.

Digitized by Google

dans une liste de l'an 227 un *librarius* légionnaire est cité parmi les *vernaculi* du dieu Bacchus (1).

Nous devons ajouter encore quelques dédicaces, dont la date n'est pas connue. Certaines sont faites en l'honneur des divinités énumérées ci-dessus, de Jupiter optimus maximus (2), de Juno regina (3), de Diane et d'Apollon (4), de Liber Pater (5). Esculape est vénéré à Pergame par un soldat de la I^e^ Italica (6) ; un *strator* consulaire invoque à la fois ἀγαθὴ Τύχη, Jupiter optimus maximus rector, Juno regina, Minerva, Victoria, Volkanus, Mercurius et les Fata divina (7). Le surnom que Jupiter porte dans cette inscription est rarement employé au Bas-Danube. Quant à la réunion sur cette pierre de Minerve, Mercure et la Fortune, on en trouvera l'explication dans l'ouvrage cité de Wissowa (8). Toutes les trois sont des divinités protectrices du commerce (9). Un bénéficiaire consulaire, détaché en Dalmatie au service du gouverneur de cette province, adresse des vœux à la *Fortuna redux*, comme à la divinité qui doit le ramener sain et sauf dans son pays natal ou dans sa légion, la I^e^ Italica (10). Enfin, un vétéran, *magister* du Vicus Verobrittianus, invoque le génie de ce lieu (11).

Telles sont les divinités romaines auxquelles les soldats de Mésie Inférieure adressaient leurs prières. Le plus grand nombre des dédicaces furent faites par des officiers et des sous-officiers de tous grades. Les simples soldats, toutefois, ne se faisaient pas faute non plus de porter leurs hommages

(1) CIL. III, 7437.
(2) CIL. III, 889, 7534, 13718, 14631.
(3) CIL. III, 12442, 13718.
(4) CIL. III, 7447.
(5) CIL. III, 750, 6363, 24214[1].
(6) *Athen. Mittheil.*, 24 (1899), *supplém.*, p. 169; Wissowa, *o. c.*, p. 253 et suiv.
(7) CIL. III, 13718.
(8) *O. c.*, p. 249.
(9) Minerve est la divinité protectrice des artisans; Mercure, celle des commerçants; la Fortune protège les uns et les autres.
(10) CIL. III, 1906; Preller, *o. c.*, p. 187.
(11) CIL. III, 12479.

Digitized by Google

aux dieux qui trônaient dans les temples voisins des campements. Sur 22 inscriptions religieuses, gravées en l'honneur de divinités romaines par des individus isolés, 5 sont faites par de simples soldats (1). Ce chiffre peut paraître peu élevé, mais il ne faut pas oublier, comme Cagnat l'a fait remarquer (2), que, pour marquer aux dieux leur attachement, il manquait souvent aux soldats l'élément principal, l'argent.

Les divinités orientales.

A côté des dieux romains, dont la multitude peuplait les sanctuaires voisins des campements, la dévotion privée des soldats de Mésie Inférieure trouva encore le moyen de marquer sa ferveur aux divinités importées de l'Orient. La conquête successive des contrées asiatiques par les armées romaines, de la Cappadoce sous Tibère, de l'Ouest du Pont sous Néron, de la Commagène et de la petite Arménie sous Vespasien, avait mis l'Europe directement en contact avec la civilisation orientale. Dès lors, l'introduction des cultes asiatiques dans l'Empire romain n'était plus qu'une question de temps. Abstraction faite de certaines circonstances particulières, dont la portée nous échappe et qui ont pu contribuer à l'extension plus ou moins rapide de tel ou tel culte, trois agents ont surtout favorisé l'introduction et la propagation des cultes orientaux dans les provinces danubiennes : l'armée, le commerce et l'esclavage (3).

Depuis la conquête de l'Asie, les habitants des pays orientaux, attirés par les multiples avantages que leur offrait la carrière militaire (4), affluèrent dans les légions danubiennes. Beaucoup de ces soldats d'outre-mer restèrent

(1) CIL. III, 889, 12394, 12442, 14424; *Athen. Mittheil.*, 24 (1899), *supplém.*, p. 169.

(2) *Armée rom. d'Afrique*, p. 424.

(3) On trouvera des détails sur l'action de ces trois agents dans Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1896-1899, I, p. 248 sqq.

(4) Récompenses impériales, solde, avancement, etc.

Digitized by Google

fidèles aux vieilles traditions de leur famille ; ils continuèrent à adorer les divinités qu'ils avaient appris à connaître dans leur jeunesse, ils fondèrent souvent des confréries dans le but de porter en commun leurs hommages aux dieux de la patrie et ne manquèrent certainement pas d'exercer parmi leurs frères d'armes un véritable apostolat. Depuis cette époque aussi, des troupes furent établies à demeure près des frontières orientales. Beaucoup d'officiers et de sous-officiers de cette nombreuse armée (1), après quelques années de service en Asie, furent promus légats (2) ou centurions (3) dans les légions du Bas-Danube et y vinrent grossir le nombre des fidèles dévoués aux divinités orientales. Ensuite, toutes les fois que des troubles intérieures ou extérieures mirent la sécurité des provinces asiatiques ou des contrées danubiennes en danger, d'importants secours militaires, souvent des détachements ou des cohortes auxiliaires, parfois des légions entières, furent dépêchés du Danube à l'Euphrate, de l'Euphrate au Danube (4). De plus, côte à côte avec les légions, casernaient au Bas-Danube de nombreuses cohortes et ailes auxiliaires, dont plusieurs, recrutées de préférence en Asie, ont dû former de véritables foyers religieux, d'où les idées nouvelles et les pratiques superstitieuses importées de l'Orient se sont communiquées rapidement au pays environnant. Enfin, n'oublions pas l'action des vétérans. Beaucoup de soldats de l'armée danubienne originaires de l'Asie, arrivés au terme de leur service, ne

(1) L'effectif de la garnison de l'Asie a souvent changé. Au début de l'Empire, elle ne comprit que deux légions; plus tard elle en comprit neuf. L'effectif des troupes auxiliaires égalait celui des légions.

(2) CIL. VI, 1409; VIII, 2747; IX, 4965; X, 1123; XI, 376; XIV, 3608; *Année épigr.*, 1891, n. 31; CIL. VI, 1497 (?).

(3) CIL. III, 771, 1919, 6186, 6192, 7334, 7397; VIII, 2627 (?); XI, 1059 (?).

(4) C'est ainsi que les légions de Mésie participèrent aux guerres judaïques de Vespasien et d'Hadrien et aux expéditions parthiques de Trajan et de Marc-Aurèle. Sous Vespasien, la Ve Macedonica resta durant 8 ans en Asie. — D'autre part, la IIIe Gallica, de Cappadoce, séjourna en Mésie en 68/69 après J.-C. et des détachements de l'armée d'Orient coopérèrent aux fameuses expéditions de Trajan contre les Daces et de Marc-Aurèle contre les Marcomans. Cf. PFITZNER, *o. c.*, p. 152 et suiv.

Digitized by Google

demandèrent plus à quitter la province qu'ils avaient défendue; d'autres, au contraire, originaires du bassin danubien mais amenés par les caprices de l'avancement dans l'armée d'Orient, revinrent finir leurs jours sur le sol natal; les uns et les autres se fixèrent dans les villes et les villages des pays danubiens et y devinrent les fidèles prosélytes des religions Asiatiques.

Telle fut l'action de l'armée; celle du commerce ne fut pas moins efficace. Après l'annexion des contrées orientales à l'Empire, les populations sémitiques, fidèles à l'esprit de leur race, s'emparèrent du trafic européen. Ils remontèrent, sur de légères embarcations, les côtes de la mer Egée et de la mer Noire, établirent des stations commerciales dans tous les ports importants, notamment à Odessus, à Callatis et à Tomi, en Mésie Inférieure, pénétrèrent par le Danube et le Maros dans l'intérieur de la Mésie et de la Dacie et déposèrent partout, avec la prospérité et la civilisation, les germes des religions orientales.

Enfin le troisième agent, c'est l'esclavage. Par lui le culte des divinités de l'Orient fut introduit dans les classes inférieures de la société. Il y avait dans les provinces danubiennes, comme dans toutes les autres provinces romaines, des millions d'esclaves. Les uns étaient au service des procurateurs et des fonctionnaires du fisc en qualité de collecteurs d'impôts, de caissiers, de commis de tout genre; d'autres étaient attachés aux municipes; d'autres, enfin, travaillaient pour le compte de gros entrepreneurs et exploitaient les mines et les carrières (1). Ces innombrables troupeaux d'esclaves étaient fournis par la traite et la guerre et la majeure partie venait de l'Orient (2).

(1) Sur l'emploi des esclaves par l'État et les villes, consulter Halkin, *Les esclaves publics chez les Romains*, Bruxelles, 1897, p. 40 et suiv., et p. 153 et suiv.

(2) C'était en Asie que se tenaient les plus grands marchés d'esclaves et que les *mangones* allaient, par conséquent, chercher de préférence leur marchandise humaine. — Les prisonniers de guerre étaient principalement fournis par l'Orient (guerres de Vespasien, Trajan, Marc-Aurèle, Septime Sevère, Caracalla) et les contrées barbares voisines du cours inférieur du Danube (guerres daciques de Domitien et de Trajan, guerres marcomanniques de Marc-Aurèle). Cf. Cumont, *l. c.*

Digitized by Google

Telles sont les grandes causes qui favorisèrent l'introduction et la propagation des cultes asiatiques dans les pays danubiens. Colportées à travers l'Empire par les soldats, les commerçants et les esclaves, les divinités orientales finirent par s'introduire dans toutes les provinces; beaucoup eurent autant d'adeptes que les dieux du Panthéon romain et plusieurs réussirent même à éclipser entièrement leurs rivales latines.

Parmi les inscriptions militaires de Mésie Inférieure, nous en trouvons cinq qui ont été gravées en l'honneur de divinités orientales (1). Une première honore Jupiter optimus maximus Dolichenus (2), qui n'est autre que le dieu Syrien Ba'al, adoré dans la ville de Doliche. Son culte était très répandu dans les provinces danubiennes, où il fut peut-être introduit sous les Flaves par les cohortes *Commagenorum* (3). Le culte de Mithra réunissait aussi un grand nombre de fidèles dans les mêmes contrées. Il est cité dans une dédicace faite par un centurion de la XIe Claudia (4).

Mais toutes les divinités importées de l'Orient ne furent pas désignées en Occident, comme les précédentes, au moyen de vocables qui trahissent l'origine de celles qu'ils désignent. Beaucoup, en passant la mer, ont perdu leurs noms indigènes et ont été invoquées sous des titres latins très généraux, tels que l' « éternel », le « dieu céleste » ou plus souvent le « dieu soleil », qui ne permettent pas de les identifier. Le dieu syrien Ba'alim fut traité de la sorte. Il fut appelé tantôt *deus aeternus*, tantôt *deus invictus*, tantôt *sol invictus* (5). Le titre de *deus aeternus* paraît spécial au dieu syrien Ba'alim. Ceux de *deus invictus* et de *sol invictus* lui sont communs avec le dieu persan Mithra, dont le culte, à certaine époque, s'est tellement confondu avec ceux du

(1) Sur les divinités orientales adorées dans l'Empire romain, cf. Wissowa, *o. c.*, p. 299 et suiv.

(2) Tocilescu, *Fouilles en Roumanie*, p. 187, n. 4.

(3) Wissowa, *o. c.*, p. 203.

(4) CIL. III, 7475; Wissowa, *o. c.*, p. 307; Cumont, *o. c.*

(5) Wissowa, *o. c.*, p. 304 et 305.

Digitized by Google

soleil et des autres divinités solaires en général, qu'il n'est plus possible aujourd'hui de distinguer leurs dédicaces (1). Les trois désignations dont nous venons de parler se trouvent sur trois monuments religieux érigés par des centurions légionnaires de Mésie Inférieure. Celui qui fut fait en l'honneur du *deus aeternus*, du dieu syrien Ba'alim par conséquent, date, semble-t-il, du début du IIIe siècle (2). Des deux autres, l'un n'a pas de date (3) et l'autre est dédié au *deus invictus* pour le salut de l'empereur Marc-Aurèle (4).

Les divinités locales.

A côté des divinités gréco-romaines et orientales, les soldats de Mésie Inférieure adoraient aussi les dieux indigènes du pays. En toute matière, la politique de Rome a été extrêmement prudente. Nous avons vu que pour ménager les susceptibilités du peuple Thrace, elle avait laissé subsister jusqu'à la fin du IIe siècle les frontières primitives de son pays, bien que cette tolérance l'eut obligée à créer au Bas-Danube une organisation administrative, judiciaire et militaire anormale. De même, elle n'eût garde de toucher à la religion des peuples conquis ni de leur imposer ses propres divinités. Au contraire, pour ne pas froisser le sentiment religieux des vaincus, Rome ouvrit largement son Panthéon après chaque victoire et y admit les divinités étrangères, quitte à substituer plus tard à leurs noms barbares des vocables romains. Les Thraces, les Daces, les peuplades de la Mésie, conservèrent donc, après l'annexion de leurs pays, le droit de prier leurs anciens dieux et ceux-ci continuèrent, naturellement, à leur inspirer plus de confiance que les grandes divinités romaines, malgré la splendeur de leurs cultes et la solennité de leurs

(1) Cumont, *o. c.*, I, p. 49.
(2) CIL. III, 12388.
(3) CIL. III, 12468.
(4) CIL. III, 7483.

Digitized by Google

fêtes. Les soldats étrangers, que les hasards de la carrière avaient amenés sur les bords du Danube, y firent la connaissance des dieux locaux et les adorèrent en maintes occasions. Ceux qui étaient nés dans le pays, et ceux-ci étaient en majorité à partir du moment où le recrutement local fut décrété par Hadrien, n'oublièrent pas sous les drapeaux les divinités qu'ils avaient appris à chérir avant leur engagement dans leur famille, leur bourg, leur district. On peut donc croire que la piété des soldats de Mésie Inférieure a eu souvent recours aux dieux indigènes.

Il est malheureusement difficile de les distinguer des dieux romains, car leurs noms ne portent pas la marque de leur origine. On croit que Diana regina et Apollon, dont le culte était très en vogue dans les provinces danubiennes étaient deux divinités préférées des Thraces. En tout cas, ce n'est que dans ces contrées que Diane porte le surnom de *regina* et précède Apollon dans les dédicaces (1). De même, on paraît avoir adoré au Bas-Danube une divinité thrace sous le nom de Némésis (2). C'est ce qui expliquerait la faveur dont elle y a joui. Deus sanctus heros ou Jupiter optimus maximus heros, qui est cité dans deux inscriptions, est aussi une divinité thrace (3). Il a été dit plus haut que Liber Pater, dont la puissance était fort vantée dans les provinces danubiennes, surtout en Dalmatie et en Dacie, était un dieu indigène des pays illyriens (4).

Divinités gréco-romaines, locales et étrangères, toutes ont trouvé des adorateurs parmi les soldats de l'armée de Mésie Inférieure. Si hétérogènes que fussent les éléments qui composaient son Empire, en ouvrant sans scrupule son Panthéon à tous les dieux étrangers, Rome est parvenu sans difficulté à satisfaire toutes les aspirations religieuses de ses sujets.

(1) von Domaszewski, *o. c.*, p. 53; cf. *supra*, p. 335.
(2) CIL. III, 14208.
(3) CIL. III, 7534, 14424.
(4) *Supra*, p. 331 et suiv.

Digitized by Google

TABLEAU

DES DIVINITÉS DU CULTE PRIVÉ DISTRIBUÉES GÉOGRAPHIQUEMENT.

Moesia Inferior	Almus (Lom) . . .	Hercules, Nemesis augusta.
	Bjela-Slatina . . .	Deus aeternus.
	Callatis (Mangalia) .	Jupiter optimus maximus, Juno regina.
	Cius (Hassarlik) . .	Genius loci.
	Dermanci	Jupiter optimus maximus, Juno regina.
	Durostorum . . .	Invictus Mithra.
	Malka Brestnica . .	Heros divus sanctus (?).
	Montana (Kutlovica).	Diana et Apollo, Diana regina et Apollo.
	Nicopolis	Bacchus.
	Sirakovo	Diana.
	Stolač	Jupiter optimus maximus.
	Šumen	Juno regina.
	Tomi (Kustendje). .	Jupiter optimus maximus heros.
	Troesmis	Jupiter optimus maximus
	Tropaeum Trajani .	Deus invictus, Sol invictus, Jupiter optimus maximus, Hercules invictus, Ceres, Liber Pater.
	Vlaško Selo . . .	Ἀγαθὴ Τύχη, Jupiter optimus maximus rector, Juno regina, Minerva, Victoria, Volkanus, Mercurius, Fata divina.
	Endroit inconnu . .	Liber Pater.
Dalmatia	Czarevopolje . . .	Numen majestasque d. n. Gordiani.
	Gradina.	Jupiter optimus maximus.
	Municipium Magnum (Kljake) . .	Jupiter optimus maximus.
	Narona.	Jupiter optimus maximus, Liber Pater.
	Novae (Runovich) .	Fortuna redux.
Dacia	Celei	Jupiter optimus maximus Dolichenus.
	Potaissa	Jupiter optimus maximus.
Asia	Pergamon	Ἀσκληπιός.
	Bettir (Palestine). .	Mars.

Digitized by Google

Digitized by Google

— Aurélien					
Aurélien — 4e s.	Dacia Ripensis	Oescus	Aurélien — 4e s.	Dacia Ripensis	Oescus

LÉGION XIe CLAUDIA.

AVANT NOUS.			NOS CONCLUSIONS.		
DATES	PROVINCES	LIEUX DE GARNISON	DATES	PROVINCES	LIEUX DE GARNISON
10-70	Dalmatie	Burnum	10-70	Dalmatie	Burnum
70	Germanie Inférieure	?	70-83 (?)	Germanie Supérieure	Vindonissa
ou bien 70-103	Germanie Supérieure	Vindonissa, Mayence ou vice versa	83 (?)-103	»	Arae Flaviae (?)
103	Pannonie Supérieure	Brigetio	103 — avant 131	Pannonie Inférieure	Brigetio
153 — 4e s.	Mésie Inférieure	Durostorum	avant 131 — 4e s.	Mésie Inférieure	Durostorum

Digitized by Google

Ce serait ici le moment de parler de l'état civil ou du mariage des soldats. Les inscriptions militaires de Mésie Inférieure n'apportant rien de neuf sur ce sujet, il serait superflu de nous y arrêter (1).

CHAPITRE HUITIÈME.

LES QUARTIERS GÉNÉRAUX.

Dans la première partie, nous avons étudié d'une façon détaillée les camps que les légions I^e^ Italica, Ve Macedonica, XIe Claudia, ont occupé en Mésie Inférieure. Il convient de réunir ici nos conclusions en un tableau synoptique et de les comparer à ce qui a été communément admis avant nous (2).

(1) Outre les ouvrages cités dans P. M. MEYER, *Das roem. Konkubinat nach d. Rechtsquellen u. d. Inschriften*. Leipzig, 1895, on peut consulter sur le mariage des soldats romains les ouvrages et les articles suivants parus depuis :

O. SEECK, *Geschichte des Untergangs d. Antiken Welt*, I, p. 588 et suiv.

KUEBLER, *Zeitschr. Savignyst.*, 17, p 363 et suiv.

MEYER, *Die Aegyptische Urkunden u. das Eherecht d. roem. Soldaten*, *ibid.*, 18, *Roem. Abth.*, p. 44 et suiv.

MEYER, *Die Focariae militum*. *Hermes*, 33 (1897), p. 484.

H. ERMAN, *Zeitschr. Savignyst.*, 22, p. 234 et suiv.

P. TASSISTRO, *Il matrimonio dei soldati romani*, *Studi e documenti di storia e diritto*, 22 (1901) ; cf. ERMAN, *l.* c., et WILCKEN, *Archiv f. Papyrusforschung*, II (1902), p. 168.

MEYER, *Papyrus Cataoui*, *Archiv f. Papyrusforschung*, III (1903), p. 68 et suiv.

STELLA-MARANCA, *Il matrimonio dei soldati romani*, *Studi e documenti di storia e diritto*, 24 (1903).

(2) Cf. E. SEHMSDORF, *Die Germanen in den Balkanländern bis zum Auftreten der Goten*, Leipzig, 1899, p. 61 et suiv.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

L'OCCUPATION TERRITORIALE.

Le sujet de ce chapitre est un de ceux que seul un savant du pays pourrait traiter avec toute la compétence voulue. Il suppose, en effet, que l'auteur ait fait lui-même ou, du moins, ait suivi de près les fouilles exécutées, qu'il ait parcouru la contrée pour faire un relevé complet de toutes les ruines existantes mais non encore déblayées ni signalées dans les revues, enfin, qu'il ait une connaissance parfaite de la géographie physique du pays, de son orographie, de son hydrographie, de sa topographie générales et spéciales, connaissance que nous n'avons pas et qu'il est nécessaire de posséder pour juger du caractère, de l'importance et de la mission de chaque castellum ou poste militaire. Nous ne connaissons la Bulgarie et la Roumanie que par les livres et encore n'avons-nous pas pu consulter certaines publications, telles que le périodique *Sbornik za narodni umotvorenia, nauka i knijina* édité à Sofia, ni la revue *Archaeologiai Ertesitö*, imprimée à Budapest, parce que les langues slaves nous sont étrangères. Nous voulons espérer que le lecteur tiendra compte des conditions défavorables dans lesquelles nous nous sommes trouvé pour faire la présente étude et qu'il excusera les inexactitudes et les oublis qu'il pourrait y relever.

D'ailleurs, dans ce chapitre, notre but a été moins de dresser une liste complète des castella découverts dans l'ancienne Mésie Inférieure, de décrire l'emplacement de chacun et de dépeindre leur importance stratégique, que de faire ressortir en quelques grands traits les principes qui ont présidé à l'organisation militaire du bassin inférieure du Danube. Nous avons recueilli nos renseignements principalement dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, dans les *Arch. epigr. Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn* dans

Digitized by Google

les *Jahreshefte d. Oest. arch. Institutes in Wien* et dans l'ouvrage de Kanitz, *Donau-Bulgarien und der Balkan*, 3 vol. Leipzig, 1875.

Les armées provinciales n'ont pas été de leur nature, des armées de conquête, envoyées à la frontière pour faire la guerre aux peuples voisins et s'emparer de leurs possessions, bien qu'à certains moments elles aient pu être obligées de prendre l'offensive. Déjà l'empereur Auguste avait compris que la principale faiblesse de son Empire résidait précisément dans ce que les historiens anciens ont coutume de vanter comme son plus grand titre de gloire, dans son immense étendue, et qu'il eût été imprudent dès lors de vouloir encore en reculer les limites. Composé de dizaines de peuples de race, de mœurs, de langues différentes et toujours prêts à lever le bouclier pour reconquérir la liberté perdue, l'Empire couvait la révolte dans son propre sein, tandis que le long de ses frontières des millions de barbares stationnaient, l'arme tirée et les yeux pleins de convoitises. Aussi, dans son testament, le sage Auguste donna-t-il à ses successeurs le prudent conseil de ne plus agrandir le territoire de Rome, mais de se borner désormais à le défendre; ceux-ci n'hésitèrent pas à se conformer à cette règle de conduite et, si quelques-uns, tels Domitien et Trajan s'en départirent, encore ne le firent-ils qu'en cas de nécessité. Les armées provinciales sont donc des armées défensives, dont la mission consiste non à faire de nouvelles conquêtes, mais à garder les anciennes, non à avancer la frontière, mais à empêcher que les ennemis extérieurs ne la reculent.

Les principes généraux qui président à l'organisation de la défense sont les mêmes pour toutes les parties de l'Empire, mais l'application, la réalisation concrète en diffère suivant les lieux et les circonstances. Partout de grandes forces armées étaient échelonnées le long du *limes;* elles surveillaient avec un soin jaloux et une vigilance inlassable toutes les entrées et les sorties, les personnes et les choses. Elles entouraient tout l'Empire d'une vaste barrière

Digitized by Google

de glaives et de flèches, dont le cliquetis continuel devait rappeler aux ennemis que Rome était sur le qui-vive. Mais il ne suffisait pas de défendre la frontière contre les ennemis extérieurs : il fallait dans les provinces contenir l'esprit de liberté et prévenir les révoltes. Enfin, ces pays éloignés de Rome, peu civilisés, couverts d'immenses forêts et souvent de hautes montagnes, offraient des repaires faciles aux bandes de brigands et, s'ils touchaient à la mer, comme c'est le cas pour la contrée que nous étudions, les côtes étaient fréquemment infestées par les pirates. Pour assurer la possession des provinces-frontières en même temps que la sécurité des habitants, il ne pouvait donc suffire d'éparpiller quelques milliers de soldats le long du *limes*. En prévision d'une offensive de la part des barbares, qui était toujours à craindre, il fallait tirer profit des principales positions stratégiques du pays et y concentrer des forces considérables, afin d'arrêter en cas d'invasion le flot des ennemis, de leur porter au moment favorable un coup décisif ou, au moins, de résister assez longtemps pour permettre aux troupes de secours de se concentrer et d'arriver sur les lieux. C'était là la mission des camps légionnaires, abritant de 5000 à 6000 soldats fortement armés et bien aguerris. Il fallait, en outre, pour rendre efficace l'action des légions, pour protéger le commerce, l'agriculture et l'industrie privée, couvrir militairement tout le territoire avoisinant la frontière, surveiller les côtes, les rivières, les ponts, les gués, les routes, les vallées. A cet effet, de nombreux castella de grandeur, de forme et de construction différentes reliaient entre eux les camps légionnaires et défendaient les points stratégiques secondaires du pays. Tels sont les grands principes dont les empereurs de Rome se sont inspirés en organisant le régime défensif des différentes provinces; nous allons examiner maintenant comment ils les ont appliqués au Bas-Danube.

L'autorité du commandant militaire de Mésie Inferieure s'étendait, nous l'avons vu plus haut, sur les pays suivants :

Digitized by Google

la Mésie Inférieure proprement dite, la Thrace, la Grande Valachie, le littoral du Pont-Euxin, au sud et au nord des bouches du Danube, et la Chersonèse Taurique. Tous ces territoires n'avaient pas de garnison permanente. Dans la partie de la Thrace qui s'étendait sur le versant méridional de l'Hémus et près du littoral du Pont-Euxin voisin de la Bessarabie actuelle, des troupes n'ont stationné qu'exceptionnellement; le commandant se contentait d'y exercer de loin une certaine surveillance et de prendre quelques mesures de défense générales. L'armée de Mésie Inférieure n'occupait effectivement que : 1° le pays compris entre l'Hémus et le Danube, depuis le Ciabrus ou l'Almus (1) jusqu'au Pont-Euxin; 2° la Grande Valachie; 3° la Chersonèse Taurique. Les régimes défensifs des deux premiers pays étaient solidaires. La Chersonèse Taurique occupait une situation excentrique.

I. — La défense de la Mésie Inférieure (2) et de la Grande Valachie.

Les Carpathes et les Balkans, dont les massifs se touchent au Danube entre Kostolatz et Turn-Severin forment avec la mer Noire un grand ovale tronqué, partagé en deux parties inégales par le cours inférieur du Danube, qui couvre depuis Turn-Severin jusqu'à la mer une distance d'une centaine de de milles géographiques. Le plan intérieur de cet ovale est occupé aujourd'hui par les deux royaumes de Roumanie et de Bulgarie. Dans l'antiquité, depuis la conquête de la Dacie par Trajan, ce territoire faisait partie de l'Empire romain et relevait presque totalement du commandement militaire de

(1) Ptolémée, III, 10 indique le Ciabrus comme frontière orientale de l'Empire. D'autre part, il est certain qu'Almus, situé à l'ouest de l'embouchure du Ciabrus, a fait partie à certain moment de cette province. *Supra*, p. 259.

(2) Pour la facilité de l'exposition, nous appellerons ainsi le territoire compris entre le Danube, le Ciabrus (Almus), l'Hémus et le Pont-Euxin. Cf. *supra*, p. 275 et suiv.

Digitized by Google

la Mésie Inférieure. Si l'on fait exception de la Petite Valachie, qui était jointe à la province de Dacie, et de l'extrémité orientale de la Bulgarie, qui était incorporée à la province de Mésie Supérieure, tout le reste, la majeure partie de la Bulgarie, la Dobrugea et la Grande Valachie, était militairement gardé par l'armée de Mésie Inférieure.

La Grande Valachie est située au nord du Danube. C'est une immense plaine unie et fertile, enclavée entre le Danube, l'Alutus (Olt) et la chaîne des Carpathes. Du côté nord-est, une large ouverture, séparant ces montagnes du coude que fait le Danube au-dessus de Troesmis, y donne accès. Elle est comme une artère qui conduit au cœur de la Mésie. La Bulgarie et la Dobrugea s'étendent sur la rive droite du fleuve. Le premier de ces pays comprend deux régions de conformation physique très différente. Le long du Danube s'étend une large terrasse argileuse et calcaire, légèrement ondulée; cette contrée est nue et monotone, les accidents de terrain y sont peu nombreux et, sauf les positions danubiennes de Sištov, Routschouk, Silistria, etc., cette région ne possède pas de points stratégiques importants. Contrastant avec la précédente, la partie méridionale de la Bulgarie est très montagneuse et très accidentée. La région supérieure des Balkans présente un aspect des plus romantiques. Des montagnes élevées, ombragées par d'immenses forêts de chênes et de hêtres, avoisinent des rochers abrupts, des ravins profonds et des défilés étroits. De nombreuses rivières y prennent naissance et s'élancent en course folle vers le Danube. La partie inférieure de la région montagneuse des Balkans est moins sauvage, quoique encore très accidentée. A côté de montagnes boisées ou nues et de nombreux défilés, dont les Romains avaient déjà compris l'importance stratégique, s'étendent de riantes vallées et de riches plateaux. Quant à la Dobrugea comprise entre le Danube et la mer, elle est formée de deux plateaux calcaires légèrement ondulés et séparés par la vallée du Karassou. Le manque d'eau et l'absence de bois

Digitized by Google

sont les deux principales caractéristiques de cette contrée.

La défense du Danube. Les quelques considérations qui précèdent et un coup d'œil sur la carte annexée au CIL. III font comprendre pourquoi en Mésie Inférieure les principales forces armées ont été placées le long du Danube. C'était de ce côté la seule frontière qu'il y avait avantage à défendre. Il formait un rempart naturel, dont l'importance stratégique était très grande, surtout en face d'ennemis barbares ne disposant pas de moyens de combats perfectionnés. Aucun retranchement artificiel, si solide fût-il, n'aurait jamais pu le remplacer avantageusement.

Sur la rive droite de ce fleuve se dressaient d'abord les sombres forteresses des légions I^e^ Italica, XIe Claudia, Ve Macedonica, à Novae, Durostorum, Troesmis. Les Romains, dont le coup d'œil se trompait rarement en matière militaire, avaient vite reconnu les avantages stratégiques de ces trois positions. Novae et Durostorum étaient placés en face de deux points faibles du Danube et commandaient toute la vallée du fleuve jusqu'au coude qu'il fait près d'Axiopolis pour remonter vers le nord. La dernière guerre turco-russe de l'an 1877 a démontré leur valeur à toute évidence. Beaucoup, en effet, ont encore dans le souvenir le rôle important que Silistria, l'ancienne Durostorum, a joué pendant cette campagne et l'on ne doit pas avoir oublié non plus que ce fut à Steclen, près de Sistov, précisément en face de l'endroit où se trouvait dans l'antiquité le camp romain de Novae, que les Russes ont passé le Danube en cette année. Quant à la forteresse de Troesmis, située à l'extrémité septentrionale de la Dobrugea, près des embouchures marécageuses du Danube, elle faisait directement face aux barbares de la Bessarabie et couvrait toute la Dobrugea. Sentinelle vigilante, la Ve Macedonica surveillait de là les mouvements des ennemis; à la moindre alerte ses détachements pouvaient se porter au delà du fleuve, soit pour fermer l'entrée de la plaine Valaque, soit pour voler au secours des villes grecques libres du

Digitized by Google

Pont-Euxin ou de la possession romaine de Chersonèse Taurique.

La Ve Macedonica a défendu Troesmis depuis Domitien jusqu'à la guerre Marcomannique de Marc-Aurèle, durant laquelle elle fut envoyée en Dacie Trajane; elle y fut remplacée par un détachement d'une des deux autres légions de la province ou par une troupe auxiliaire. La XIe Claudia occupa la position de Durostorum depuis Hadrien jusqu'au Bas-Empire. Novae fut défendue par la I^e^ Italica depuis le IIe siècle, sans doute, jusqu'au Bas-Empire. On ignore où elle résida à la fin du Ier siècle et au début du IIe. Il existe cependant certaines probabilités en faveur d'Oescus. Il en a été question plus haut.

Ces trois forteresses principales étaient appuyées par de nombreux castella d'importance secondaire, établis tous sur la rive droite du Danube. Les uns étaient défendus par des détachements légionnaires, les autres par des troupes auxiliaires. Ils sont connus par l'*Itinerarium Antonini*, les inscriptions et les ruines. Nous les énumérerons dans l'ordre géographique, en allant de l'est à l'ouest.

Dans la Dobrugea se trouvaient, *a*) au Nord, entre Galatz et la mer :

Salsovia, station citée par l'Itinéraire d'Antonin (1).

Endroit inconnu, près de Prislava, à mi-chemin entre le précédent et le suivant, ruines d'un castellum romain (2).

Aegissus, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (3). Inscription religieuse gravée pour le salut d'Antonin le Pieux par les vétérans et les citoyens d'un vicus inconnu (4). Épitaphe d'un vétéran (?) de la Ve Macedonica (5).

(1) Les stations de la grande voie danubienne sont cités dans l'*Itinerarium Antonini*, éd. Parthey et Pinder, p. 219 à 226.

(2) KIEPERT, CIL. III, carte.

(3) *L. c.*

(4) CIL. III, 14442.

(5) CIL. III, 14443.

Digitized by Google

Endroit inconnu (Parkes), à mi-chemin entre le précédent et le suivant, ruines d'un castellum romain (1).

Noviodunum, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (2).

Lunkavitza, à l'ouest de Noviodunum, ruines d'un castellum romain (3).

b) Depuis Galatz jusqu'à Silistria :

Arrubium, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (4). Inscription commémorative de la construction d'un bâtiment aux frais d'un préfet de l'*ala I Dardanorum* (5). Épitaphe érigée par un decurio de l'*ala II* [*Aravacorum*] sur la tombe de son père (6).

Troesmis, camp principal de la légion Ve Macedonica depuis Domitien jusqu'à la guerre Marcomannique de Marc-Aurèle. On y a découvert, outre de nombreux documents de la Ve légion, des briques et des inscriptions de la I^e^ Italica (7) et une brique de l'*ala I Pannoniorum* (8). Ces corps ont, sans doute, remplacé la Ve légion après son départ pour la Dacie. Épitaphe d'un *ex singulari* de l'*ala I Dardanorum* (9). Cf. CIL. III, 6196 citant la XIe Claudia.

Beroë, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (10).

Cius, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (11). Ruines d'un castellum (12). Épitaphe d'un vétéran de la *cohors Lusitanorum* faite par son épouse (13). Épitaphe d'un

(1) Kiepert, CIL. III, carte; CIL. III, 6160 = 7497, 6161; *Arch. epigr. Mitth.*, VI (1882), p. 46 et 47, n. 94.
(2) *L. c.*
(3) Kiepert, *l. c.*
(4) *L. c.*
(5) CIL. III, 7512, cf. 7504 et VIII, 9990.
(6) CIL III, 6218.
(7) *Supra*, p. 256.
(8) CIL. III, 6242.
(9) CIL. III, 7504.
(10) *L. c.*
(11) *L. c.*
(12) CIL. III, p. 1353.
(13) CIL. III, 12480.

Digitized by Google

ex singulari, ancien soldat d'une aile (1). Épitaphe d'un vétéran de la Ve Macedonica (2).

Carsium, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (3). Ruines d'un castellum (4). Épitaphe d'un médecin d'une cohorte inconnue (5). Inscription en l'honneur du *genius* de la centurie par un *signifer* du *numerus Surorum sagittariorum* (6).

Capidava, ruines d'un castellum romain (7). Épitaphe faite par un *optio* de la I^e^ Italica sur la tombe de son frère bénéficiaire consulaire (8).

Seimeni, ruines d'un castellum romain (9).

Axiopolis, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (10). Épitaphe érigée par un bénéficiaire de la XIe Claudia sur la tombe de son père (11).

Kokirleni (12), Rassova (13), Muzait (14), Moricani (15), Ollina (Sucidava ?) (16), Satunou (17), Dervent (18), Bugeac (19), ruines de castella romains.

En Bulgarie :

Durostorum, camp principal de la XIe Claudia, qui y a séjourné depuis le règne d'Hadrien jusqu'au Bas-Empire (20). Les ruines du camp ont été retrouvées à 4 kilomètres à l'est

(1) CIL. III, 7495.
(2) CIL. III, 12479.
(3) *L. c*
(4) CIL. III, p. 1352 et n. 12479.
(5) CIL. III, 7490.
(6) CIL. III, 7493.
(7) *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 83.
(8) CIL. III, 14214[19].
(9) *Arch. epigr. Mitth.*, XI (1887), p. 29; CIL. III, 7487.
(10) *L. c.*
(11) CIL. III, 14439.
(12) KIEPERT, *l. c.*; *Arch. epigr. Mitth.*, XI (1887), p. 29.
(13) KIEPERT, *l. c.*
(14) *Ibid.*
(15) *Ibid.*
(16) *Ibid.*; cf. *Itin. Anton.*, *l. c.*
(17) KIEPERT, *ibid.*
(18) *Ibid.*
(19) *Ibid.*; *Arch. epigr. Mitth.*, VIII (1884), p. 3, n. 4.
(20) *Supra*, p. 188.

Digitized by Google

de Silistria. Épitaphe d'un centurion de la *cohors II Flavia Brittonum* (1).

Tegulitium, station romaine de l'Itinéraire d'Antonin (2).

Candidiana, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (3). Briques de la légion XIe Claudia Cand(idiana) (4).

Transmarisca, station romaine de l'Itinéraire d'Antonin (5). Briques de la légion XIe Claudia Tram(arisca) (6).

Appiaria, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (7). Tombe de l'épouse d'un *praefectus equitum alae Atectorigianae* (8).

Tigra, (Maratin), station romaine de l'Itinéraire d'Antonin (9). Brique d'une *cohors III*.... (10).

Sexaginta-Prista, station romaine de l'Itinéraire d'Antonin (11). Castellum occupé par la I^e^ Italica au Bas-Empire (12). En l'an 230, il était défendu par la *cohors II Flavia Brittonum* (13). La *cohors II Mattiacorum* est citée dans une inscription (14).

Trimammium, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (15).

Sacidava *idem* (16).

Novae, camp principal de la I^e^ Italica (17) depuis le IIe siècle jusqu'au Bas-Empire.

(1) CIL. III, 7478 = 6152.
(2) *L. c.*
(3) *L. c.*
(4) CIL. III, 7619, 12527; *supra*, p. 193.
(5) *L. c.*
(6) CIL. III, 12526; *supra*, p. 193.
(7) *L. c.*; *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 192.
(8) CIL. III, 12452.
(9) *L. c.*; *Arch. epigr. Mitth.*, *ibid.*, p. 194.
(10) CIL. III, 12528.
(11) *L. c.*
(12) *Supra*, p. 258.
(13) CIL. III, 7473.
(14) CIL. III, 12449. Moltke a appelé cette position « die vortheilhafteste Oertlichkeit für dem Uebergang eines Heeres auf den ganzen unteren Donau ». KANITZ, *l. c.*, III, p. 304.
(15) *L. c.*
(16) *L. c.*
(17) *Supra*, p. 257.

Digitized by Google

Dimus (Bjelene), station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (1). Brique de la I^e^ Italica (2).

Securisca, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (3).

Utus, *idem* (4). Épitaphe d'un vétéran de la I^e^ Italica (5).

Oescus *idem* (6). Occupé peut-être par la I^e^ Italica et la Ve Macedonica à la fin du Ier siècle et au début du IIe. Épitaphes de vétérans de ces légions (7). Épitaphe d'un vétéran de la *cohors IIII Gallorum* (8).

Valeriana, station romaine citée par l'Itinéraire d'Antonin (9).

Variana, *idem* (10).

Augustae, *idem* (11). Inscription faite par un cavalier de l'*ala Augusta* (12).

Cebrus, station romaine de l'Itinéraire d'Antonin (13).

Almus, *idem* (14). Un détachement de la I^e^ Italica y a stationné (15). Inscriptions religieuses faites par un bénéficiaire consulaire et par un centurion frumentaire (16).

Tels furent les trois camps principaux et les nombreux castella échelonnés le long de la rive droite du Danube. Une grande voie militaire les reliait entre eux. Une petite flotte, une division de la *classis Flavia Moesiaca*, croisait dans les eaux du fleuve et dans le Pont-Euxin ; elle avait pour mission de faciliter les communications entre les

(1) *L. c.*
(2) CIL. III, 14464[1].
(3) *L. c.*
(4) *L. c.*
(5) CIL. III, 12354 ; cf. *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 171 sqq.
(6) *L. c.*
(7) *Supra*, p. 35 et 250.
(8) CIL. III, 14417[1].
(9) *L. c.*
(10) *L. c.*
(11) *L. c.*
(12) CIL. III, 12347.
(13) *L. c.*
(14) *L. c.*
(15) *Supra*, p. 259.
(16) CIL. III, 14208, 7420.

Digitized by Google

deux rives du Danube et d'assurer le ravitaillement régulier des différents postes militaires de la Mésie Inférieure, de la Grande Valachie et de la Chersonèse Taurique. Cette ligne de fortifications formait la véritable ligne de défense de cette partie de l'Empire, les quelques corps stationnés en Grande Valachie n'étant que des avant-postes de l'armée cis-danubienne et les troupes éparpillées à l'intérieur du territoire de Mésie Inférieure ayant pour principal objectif d'assurer la sécurité des routes et du commerce.

La défense de la Dobrugea. Dans tout pays il y a, pour ce qui regarde la défense, des parties fortes et des parties faibles, des régions faciles à fortifier ou moins exposées à l'invasion ennemie et d'autres propices à celle-ci. La Dobrugea actuelle doit être rangée dans cette seconde catégorie (1). Aussi la défense de cette contrée fut-elle particulièrement soignée. Nous avons énuméré plus haut les castella échelonnés le long du Danube. De plus, deux grandes routes conduisaient des embouchures du Danube vers l'intérieur du pays. L'une suivait le littoral du Pont-Euxin, de Salsovia à Mesembria; l'autre se dirigeait de Noviodunum par Babadagh, Tropaeum Trajani et Marcianopolis également vers Mesembria, partageant ainsi la Dobrugea dans sa longueur en deux parties à peu près égales. Naturellement ces deux routes, que l'armée envahissante devait nécessairement emprunter pour éviter les postes militaires de la voie danubienne, étaient soigneusement surveillées et gardées.

Sur la première voie, l'*Itinerarium Antonini* (2) cite les stations suivantes : Salmorude, Vallis Domitiana, Ad Salices, Istros, Tomi (3), Callatis (4), Tinnogittia, Diony-

(1) Toutes les invasions du IIIe siècle ont passé par la Dobrugea.

(2) P. 226.

(3) Cf. CIL. III, 6154 (*ala I Atectorum*); III, 7547 (*coh. VII Gall.*); III, 7557 (*ala I Flavia*); III, 12529 (brique de la *coh. I Sugambrorum vet.*); III, 14214[39] (*ala II Aravacorum*); III, 14453 (*ala Pannoniorum*); III, 7554 trouvée à Hassiduluk, mais provenant sans doute de Tomi = épitaphe d'un *librarius* légionnaire, mort en activité de service, etc.

(4) Cf. CIL. III, 7585.

Digitized by Google

sopolis. Odessus (1). Les fouilles ont mis au jour des ruines de castella, dont les noms anciens ne sont pas encore connus à Enisala (2), Caramanchioi (3), Patzakâsla (4), Canlihugeac (5), Camana (6), Betdaut (7), localités situées près du lac ou de la baie de Razem, à l'est de Babadagh, à Cap Midia (8), et Tuzla (9), le premier au nord de Tomi, le second au sud de cette ville, à Portus (10) et à Kaliakra (11).

La seconde voie était défendue par le castellum de Slava (12), à 15 kilomètres au sud de Babadagh, au point de jonction de cette route avec une autre venant de Carsium, et par celui de Tropaeum Trajani, placé au point de croisement de cette voie avec celle de Durostorum-Callatis. Les légions I^e^ Italica et Ve Macedonica ont fourni au IIe siècle la garnison à ce dernier (13).

A l'intérieur de la Dobrugea, mais à quelque distance des voies romaines citées, se trouvaient encore des fortins à Taitza (14) et à Ortachioi (Doucea) (15), au Nord, à Ceatal-Orman (16), au centre, à Alakapu (17), au Nord des fossés de Trajan, et à Asarlik (18), au sud de Tropaeum Trajani.

(1) CIL. III, 14458[1] = épitaphe faite par un bénéficiaire consulaire sur la tombe de son épouse.
(2) KIEPERT, CIL. III, carte.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) Près de Ciamurlui-de-jus. CIL. III, 7612 = ruines d'un castellum; cf. *Arch. epigr. Mitth.*, XI (1887), p. 38.
(7) KIEPERT, *ibid.*
(8) *Ibid.*
(9) *Ibid.*
(10) *Ibid.*
(11) *Ibid.*
(12) Ruines d'un castellum, dit Kizilissar, CIL. III, 7523. Cf. TOCILESCO, *o. c.*, p. 203 = *Année épigr.*, 1901, n. 51 trouvée à Babadagh.
(13) *Supra*, p. 44 et 238. TOCILESCO, *Fouilles et recherches archéol. en Roumanie*, p. 1 et suiv.
(14) KIEPERT, CIL. III, carte.
(15) *Ibid.*
(16) *Ibid* ; CIL. III, 12491 = ruines d'un castellum; cf. *Arch. epigr. Mitth.*, XIV (1891), p. 17.
(17) KIEPERT, *l. c.*
(18) *Ibid.*

Digitized by Google

Les garnisons des castella précités, renforcées de celles des forteresses danubiennes formèrent ensemble l'armée d'occupation de la Dobrugea. Celle-ci était très considérable comparativement à l'étendue du pays. La raison de cette accumulation de forces a déjà été signalée : cette contrée était particulièrement exposée aux attaques des barbares.

Mais les travaux de défense de la Dobrugea ne se bornaient pas aux routes et aux fortins décrits, bien qu'ils fussent les principaux. De bonne heure on sentit le besoin de les compléter au moyen de retranchements artificiels. On fit alors construire par les troupes des vallums, formés d'un fossé et d'un mur de terre ou de pierre et flanqués ou non de castella. M. Tocilesco a découvert des restes d'un vallum en terre près des embouchures du Danube, dans le voisinage de Nicolitzel ; il est long de 25 kilomètres. Un autre vallum plus petit, celui de Vlahkiöi, reliait entre eux les camps de Muzait et de Rassova. C'est un mur en terre long de 3 1/2 kilomètres. Tous les deux servaient à renforcer le cours du Danube. Ils n'ont pas encore été explorés en détail (1).

Entre Cernawoda et Kustendje, le plateau calcaire de la Dobrugea subit une brusque dépression, qui forme la vallée du Karassou. Trois vallums d'époque et de construction différentes traversent cette vallée, reliant le Danube à la mer. Le premier est formé d'un petit mur en terre, sans fortins et défendu par un fossé creusé au sud, c'est-à-dire du côté des Romains. Il fut construit par les habitants barbares de la Dobrugea avant la conquête de ce pays par les Romains. Le mur de pierre s'étend sur une longueur de 59 kilomètres entre Cernawoda et Kustendje. Il est longé de chaque côté d'un fossé ; les pierres du mur sont taillées ; 24 camps retranchés de forme carrée ou rectangulaire étaient construits près de ce vallum et fournissaient l'abri aux soldats qui en avaient la garde. Ce retranchement

(1) Tocilesco, *o. c.*, p. 117.

Digitized by Google

paraît être l'œuvre d'un empereur du Bas-Empire. Le troisième vallum, le grand mur de terre, semble dater du Haut-Empire (1). Il suit à peu près le même tracé que le vallum en pierre décrit ci-dessus. Il a une longueur totale de 54 kilomètres. Des trois vallums mentionnés, celui-ci « est le plus court et le mieux placé, car il fortifie en ligne droite, en profitant de tous les accidents de terrain, la contrée qui s'étend entre le Danube et la mer » (2). Près du mur, du côté sud, on a relevé des traces de deux sortes de castella construits en terre, de 26 castella manipulaires de 80 mètres de long sur 30 de large et de 25 grands castella carrés d'environ 200 pas de côté. Ces fortins n'ont pas été construits à la même époque, car à certains endroits on a retrouvé des restes de petits castella à l'intérieur des grands. Les castella manipulaires sont donc les plus anciens. Quand ils ont paru insuffisants, ils auront été remplacés par d'autres plus grands (3).

Certains font remonter la construction de ce vallum à l'empereur Domitien ou à un de ses prédécesseurs (4); d'autres, se basant sur le nom de « trojan » que lui donne la tradition populaire, y voient l'œuvre de Trajan (5), d'autres enfin le reculent jusqu'à l'époque byzantine (6). L'opinion qui rapporte la construction de ce retranchement à un empereur du Haut-Empire tend à prévaloir aujourd'hui. Si elle se confirme, quel qu'ait été le créateur du vallum, Domitien ou Trajan, quelqu'ait été le but premier du constructeur, qu'il ait servi de *limes* artificiel, comme les vallums de Germanie et d'Angleterre, avant l'occupation de

(1) Cf. *supra*, p. 321.

(2) Tocilesco, *o. c.*, p. 168.

(3) On trouvera une description détaillée des vallums de la Dobrugea dans Schuchhardt, *Die roem. Grenzwälle in der Dobrugea*, *Arch. epigr. Mitth.*, IX (1885). p. 87 et suiv. et dans Tocilesco, *o. c.*, p. 146 et suiv. Sur la bibliographie antérieure, cf. Tocilesco, *l. c.*

(4) Cichorius, *Die roem. Denkmaeler in der Dobrugea*, p. 8 et p. 40; Schuchhardt, *Jahrb. d. Arch. Inst.* XVI (1901), p. 119.

(5) Tocilesco, *l. c.*

(6) Kiepert, *Formae orbis antiqui*, XVII, texte, p. 3.

Digitized by Google

la Dobrugea par les troupes romaines, ou bien qu'il ait été élevé postérieurement à cette date pour faciliter la défense du pays contre les incursions des barbares, il est certain qu'il a existé, dès le début du IIe siècle, derrière les forteresses danubiennes une seconde ligne fortifiée, toute prête à être employée au cas où les ennemis seraient parvenus à se frayer un passage à travers le Danube. Nous ignorons quel parti les gouverneurs de la province ont tiré de cet ouvrage en cas de guerre et nous ne savons pas davantage s'il a été défendu en temps de paix par une garnison permanente, ou si l'on se bornait à le surveiller uniquement en cas d'alerte. Les fouilles ultérieures nous renseigneront, sans doute, sur ces différents points.

Le vallum de Cernawoda à Kustendje, la ligne fortifiée du Danube, les différents postes militaires établis sur le littoral du Pont-Euxin et à l'intérieur de la Dobrugea, tous ont été construits dans un même but, tous procèdent de la même idée : empêcher les barbares de pénétrer dans l'Empire en franchissant les bouches du Danube.

La défense de l'intérieur de la Mésie Inférieure.

Le pays dont nous allons étudier ci-dessous l'occupation militaire, correspond à peu près à la Bulgarie actuelle. Nous en avons fait plus haut une courte description : il se compose d'un large plateau argileux, légèrement ondulé, longeant la rive droite du Danube, et d'une région montagneuse, formée des ramifications septentrionales des Balkans. Cette contrée est coupée, du midi au nord, par plusieurs rivières petites et grandes, qui coulent de l'Hémus vers le Danube, et plusieurs routes, suivant ordinairement l'une des rives de ces cours d'eau, reliaient, à l'époque romaine, la grande voie danubienne à celle qui passait au sud de l'Hémus et joignait Serdica à Byzance. Toutes ces routes et ces rivières avaient à franchir, avant d'atteindre la région supérieure des Balkans, un ou plusieurs défilés très étroits,

Digitized by Google

que le moindre ouvrage de fortification rendait aisément infranchissables.

Le plan du système défensif organisé par les Romains dans ce pays n'est guère compliqué; il est basé, comme ceux de tous les pays et de tous les temps, sur la configuration du terrain. Borné au nord par le Danube, au sud par la chaîne de l'Hémus, ce pays pouvait être fermé de deux côtés. Les Romains l'ont fermé. Ils ont construit deux lignes de fortifications; l'une, la plus importante, établie le long du Danube — elle a été étudiée plus haut —, mettait la province à l'abri d'une attaque extérieure; l'autre, composée des castella construits dans les défilés des Balkans, défendait l'accès de la Thrace en même temps qu'elle permettait d'exercer une constante surveillance sur les routes, les rivières et les vallées. On a retrouvé des ruines de castella à Razgrad, Araplare, Eski-Stambul, sur le Lom ou dans le voisinage, à Gostilica, Zlatarica, Drenovski-monastir, sur le Jetrus, à Lovec, Lometz, près de la rivière Kaleica et à l'embouchure de la Kneza dans l'Asamus, dans le défilé de Sadovec (Utus), dans les défilés formés par l'Oescus à Isgori-grad, Mezra, Ljutibrod, Opletna, Ilisena, Lakatnik, dans les défilés de l'Ogosta à Kutlovica, Berkovica et Kamenariksa et à d'autres endroits que nous passons. La plupart de ces forteresses avaient été construites à des endroits stratégiques d'une importance capitale, où actuellement encore une poignée d'hommes suffirait pour arrêter une nombreuse armée. Derrière la ligne fortifiée du Danube, les Romains avaient donc établi une seconde ligne de castella, destinée à empêcher les bandes ennemies qui auraient réussi à franchir le Danube, à passer l'Hémus et à dévaster les provinces de Thrace et de Grèce.

La liste suivante comprend les endroits où l'on a découvert des ruines de castella ou des inscriptions qui en prouvent l'existence, les stations de l'Itinéraire d'Antonin et les localités qui ont fourni des inscriptions ou des épitaphes de soldats en activité de service.

Digitized by Google

Sur la route Durostorum-Dueltum l'Itinéraire d'Antonin cite 3 stations : Marcianopolis, Soatrae, Anchialos (1).

Sur la route Sexaginta-Prista-Marcianopolis nous relevons les localités suivantes :

Razgrad, ruines d'un castellum (2). Inscription honorifique en l'honneur d'Antonin le Pieux par la cohorte qui le défendait (3). Une autre inscription provenant de Hasanlar, village voisin, commémore la clôture par le tribun des prés publics de sa cohorte (4). Ezerče et Hussendje sont deux villages voisins de Razgrad. Du premier de ces endroits provient l'épitaphe d'un centurion de la XIe Claudia (5) ; du second, une inscription votive faite par un militaire de la I[e] Italica du temps de Caracalla (6).

Aboba, tour d'observation (7). Emplacement d'une grande ville militaire du Bas-Empire, appelée Dausdava (8).

Dans le district de Popowo, on a découvert des ruines de castella à Araplare et à Eski-Stambul (9). La première forteresse était située sur un affluent du Lom dans un défilé romantique. Popowo lui-même a fourni une inscription religieuse dédiée par un soldat de la I[e] Italica (10).

Le long de la route Novae-Cabyle et sur la rivière Jetrus (Jantra) et ses affluents se trouvent : Tenču, sur le Jetrus, au point où la route précitée traverse cette rivière ; de cet endroit provient l'épitaphe d'un *bucinator* de la *cohors II Mattiacorum* (11) ;

Bederli, qui a fourni une inscription religieuse faite par un soldat d'une troupe inconnue (12) ;

(1) *L. c.*
(2) *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 197.
(3) CIL. III, 13727.
(4) CIL. III, 13726.
(5) CIL. III, 12440.
(6) CIL. III, 12439.
(7) *Arch. epigr. Mitth.*, *ibid.*, p. 200.
(8) KIEPERT, *Formae orbis antiqui*, XVII ; KANITZ, *Donau-Bulgarien*, III, p. 242 ; SCORPIL, CIL. III, 7464 ; JIREČEK, *Arch. epigr. Mitth.*, X (1886), p. 194.
(9) *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 195 ; KANITZ, *o. c.*, III, p. 90, 243, 275.
(10) CIL. III, 12442.
(11) CIL. III, 12437.
(12) CIL. III, 12434.

Digitized by Google

Višov-grad, au sud-ouest de Nicopolis, où l'on a déblayé les ruines d'un castellum (1);

Gostilica, sur le Jetrus, où il y eut une station fortifiée (2);

Drjanovski-monastir, dans le district de Drjanovo, où il existe encore des ruines d'un castellum romain (3) de même qu'à Zlatarica, dans le département de Trnovo (4).

De Philippopolis, en Thrace, partait une importante voie vers le Danube. Après avoir traversé l'Hémus par le défilé de Trojan, elle s'avançait vers le nord, en suivant la rive gauche de l'Asamus, jusqu'à Giridava. Là elle se divisait en deux tronçons. L'un se dirigeait vers Novae, l'autre vers Oescus. Dans le défilé de Trojan, Kanitz a retrouvé des ruines d'un castellum romain, datant, d'après lui, de l'empereur Justinien (5). En descendant les Balkans, cette route, avant d'atteindre Lometz, traversait différents défilés, dont le passage était fermé par des forteresses. On peut en voir les ruines encore de nos jours près de Porti Krali Maikovi Karaul, à l'embouchure de la rivière Kneža, qui se jette dans l'Asamus, près de Panansko Kolibi, près de Sipko, sur les montagnes dites Vasilov, dans la vallée du Trziskidol, sur les hauteurs avoisinant la rivière Kaleica, à Lometz et à d'autres endroits du voisinage (6). Le castellum de Lometz fut occupé successivement par la *cohors II Mattiacorum*, en l'an 198 (7), par la *cohors II Cispadensium*, entre les années 235 et 238 (8), par la *cohors I Hispanorum*, entre les années 241 et 244 (9). Un peu au nord de Lometz, à l'endroit où la route quitte la rive de l'Asamus, s'élevait dans l'antiquité un grand castel-

(1) CIL. III, 12428; *Arch. epigr. Mitth.*, XV (1892), p. 217.
(2) *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 188.
(3) *Ibid.*, p. 190.
(4) *Ibid.*, p. 191.
(5) *O. c.*, II, p. 218.
(6) KANITZ, *o. c.*, II, p. 206.
(7) CIL. III, 14428.
(8) CIL. III, 14429.
(9) CIL. III, 14430.

Digitized by Google

lum. L'endroit actuel s'appelle Lovec (1). L'embranchement Giridava-Novae de la route passait à côté du fortin de Radinenci, construit près de l'endroit où la voie traversait l'Asamus (2). Sur l'autre embranchement, qui se dirigeait vers Oescus, se trouvait également un castellum à Gauren. Outre les ruines de la forteresse (3), on y a découvert l'épitaphe d'un vétéran de la I^e^ Italica (4) et l'épitaphe d'un autre vétéran de l'*ala II Aravacorum* (5). Ajoutons qu'au village de Bres, au point de jonction de la route Giridava-Oescus et de la voie danubienne, on a trouvé une épitaphe gravée par les soins d'un centurion de la I^e^ Italica (6); à Slatina, entre Lovec et Giridava, l'épitaphe d'un soldat (7); à Karagač, à l'est de Giridava, sur l'Asamus, l'épitaphe d'un *quaestionarius* de la XIe Claudia faite par bénéficiaire du légat (8).

Tels sont les castella qui défendaient la vallée de l'Asamus. Celle de l'Utus (Vid) était aussi militairement gardée. Ainsi les défilés de Tucevica et de Sadovec (9) étaient fermés chacun au moyen d'un fortin. Une troisième forteresse se trouvait à Dabnik (10) à l'ouest de Pleven. De plus, de Dermanci provient une inscription religieuse faite, en l'an 215, par un cavalier de la I^e^ Italica (11), et de Malka-Brestnica une inscription votive de date inconnue, gravée par un soldat de la *cohors II Lucensium* (12).

De la ville d'Oescus partait une route qui suivait la rive gauche de la rivière Oescus (Isker) et rejoignait à Serdica

(1) Kanitz, *o. c.*, II, p. 144.
(2) CIL. III, 14211[11]; *Arch. epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 175.
(3) CIL. III, 12358 et suiv.
(4) CIL. III, 12354.
(5) CIL. III, 12359.
(6) CIL. III, 7428.
(7) CIL. III, 12398 = 14207[40].
(8) CIL. III, 12401.
(9) Kanitz, *o. c.*, II, p. 203 et 255.
(10) *Ibid.*, p. 279.
(11) CIL. III, 12394.
(12) CIL. III, 14424.

Digitized by Google

la grande voie militaire de la Thrace. Nous signalons près de cette voie les localités suivantes :

Glava, inscription faite par un vétéran et par des *milites* de troupes inconnues (1);

Čumakovci, ruines d'un castellum romain (2), épitaphe d'un soldat de la XIe Claudia (3), inscription du Bas-Empire (4);

Gornji-Lucović, ruines d'un castellum romain (5);

Gabare, à l'ouest du précédent, ruines d'un castellum romain (6);

Kamenopolje, au sud de Čumakovci, ruines d'un castellum romain (7), tombe d'un légionnaire de Mésie Inférieure tué par les barbares (8);

Au sud de Vraca la route s'engage dans les défilés des Balkans. Kanitz y a retrouvé des ruines de forteresses romaines à Isgori-grad, Mezra, Ljutibrod, Opletna, Ilisena, Osikovsko-Gradistje, dans le voisinage de Lakatnik (9), etc.

La vallée du Skit était couverte par les castella d'Ohodna (10), et de Gabare, cité ci-dessus, et par un troisième situé près des sources de la Ribnica-rjeka, petit affluent de de l'Ogosta (11). Nous devons citer, en outre, les trois localités suivantes, d'où proviennent des inscriptions militaires :

Sirakovo, inscription votive faite par un centurion de la Ve Macedonica (12);

Altimir, inscription d'un militaire de la I^e^ Italica difficile

(1) CIL. III, 12396.
(2) KANITZ, *o. c.*, II, p. 266.
(3) CIL. III, 7453.
(4) CIL. III, 14412[4].
(5) KANITZ, *o. c.*, II, p. 279.
(6) *Ibid.*, II, p. 275.
(7) *Ibid.*, p. 277. *Vicus Trullensis* = *Année épigr.*, 1902, n. 123.
(8) *Arch. epigr. Mitth.*, XIV (1891), p. 160, n. 54.
(9) *O. c.*, p. 325-336.
(10) KANITZ, *o. c.*, II, p. 342.
(11) *Ibid.*, p. 343. Au Sud de Devene.
(12) CIL. III, 12386 = 14211[10].

Digitized by Google

à déchiffrer (1) ; inscription votive d'un *speculator* de la même légion contemporain d'Alexandre Sévère (2) ;

Bjela-Slatina, dédicace religieuse faite par un centurion de la I^e^ Italica (3).

Le bassin supérieur de l'Ogosta était défendu par plusieurs castella dont cinq nous sont connus à l'heure actuelle. Le premier se trouvait à Montana ou civitas Montanensium. Sous le règne d'Antonin le Pieux, il était occupé par un détachement de la XIe Claudia, composé de 76 soldats (4). En l'an 258, la *cohors III Coll....* y tenait garnison (5). On y a découvert aussi une épitaphe d'un vétéran de l'*ala I Hispanorum* (6), et une dédicace faite par un bénéficiaire de la I^e^ Italica en l'honneur de quelque divinité (7). L'inscription du CIL. III, 12380, trouvée à Dolnja-Verenica, provient aussi, sans doute, des ruines de l'ancienne civitas Montanensium.

Les ruines du second ont été retrouvées à Kamenariksa (8). Cette forteresse était défendue du temps de Gordien III par la *cohors gemina Dacorum milliaria* (9).

Le troisième se trouvait au sud de Montana, près de la ville actuelle de Berkovica, dans un site admirable (10). Il commandait le défilé du Balkan de Berkovica et celui de Ginci, situé à l'est du précédent. Nous ignorons quelle troupe y a été mise en garnison. Il était renforcé par le quatrième castellum, situé à l'embouchure de la Ribna, au sud de Berkovica (11).

(1) CIL. III, 13720.
(2) CIL. III, 13719.
(3) CIL. III, 12388.
(4) CIL. III, 7449.
(5) CIL. III, 7450.
(6) CIL. III, 12378.
(7) CIL. III, 7447.
(8) CIL. III, 12383 ; Kanitz, *o. c.*, II, p. 373.
(9) CIL. III, 12382, 14211^9^.
(10) CIL. III, 12367 ; Kanitz, *o. c.*, II, p. 352.
(11) Kanitz, *o. c.*, II, p. 317.

Digitized by Google

Le cinquième a été découvert à Draganica, au nord-est de Berkovica (1).

Une pierre votive gravée par un *strator* consulaire provient de Vlasko-Selo, localité située au sud-ouest de Kamenariksa (2).

Tels furent les castra et les castella que les gouverneurs de Mésie Inférieure ont fait construire dans le territoire qui longe la rive droite du Danube. Sans aucun doute, l'énumération qui précède est incomplète et l'on peut espérer que les fouilles ultérieures l'accroîtront de plus d'un nom nouveau.

La défense de la Grande Valachie. La Grande Valachie, qui s'étend sur la rive gauche du Danube, est une vaste plaine sans moyens naturels de défense que quelques cours d'eau de peu d'importance. C'est une contrée unie, monotone, mais fertile, qui n'est accidentée que dans sa partie septentrionale, où elle est couverte des ramifications des Carpathes. Elle est bornée à l'est et au sud par le cours sinueux du Danube, à l'ouest par l'Alutus, un des principaux affluents de ce fleuve, qui la sépare de la Petite Valachie ou Dacie Inférieure, et au nord par la chaîne des Carpathes, qui forme la frontière méridionale de la Transylvanie ou Dacie Supérieure.

Après la conquête de la Dacie par Trajan (3), la Grande Valachie ne fut pas jointe à la nouvelle province, mais incorporée administrativement et militairement à la Mésie Inférieure. Cet arrangement doit paraître naturel à tous ceux

(1) Kanitz, *o. c.*, II, p. 319.

(2) CIL. III, 13718.

(3) La prise de possession des pays transdanubiens par les Romains et, en particulier, de la Valachie, a suivi le même processus que celle des contrées transrhénanes. Ici comme là les légions furent cantonnées d'abord sur les rives mêmes des deux fleuves, qui étaient regardées comme les véritables frontières de l'Empire. Au delà s'étendit le pays barbare, fruste, inculte et pauvre. Cependant, de bonne heure, sous la protection des camps légionnaires, quelques colons passèrent le *limes;* ils allèrent se fixer à demeure sur le sol barbare, en Valachie et dans les vallées du Main et du Neckar; ils y fondèrent des établissements agricoles et se mirent à défricher le sol. Ainsi il a existé une agglomération de colons à Drobetae dès le 1er siècle et la fondation de Celei

Digitized by Google

qui connaissent de près les pays balkaniques. D'ailleurs, un coup d'œil sur la carte suffirait, au besoin, pour se convaincre que ce fut le seul possible. Quelles dispositions Trajan prit-il donc au lendemain de son triomphe sur les Daces pour assurer la défense de ce territoire ? Je vais les exposer dans les pages suivantes.

La grande plaine Valaque, comme il vient d'être dit, ne présente point de sérieux avantages stratégiques ; mais, par contre, elle est enfermée de quatre côtés par des frontières naturelles très faciles à défendre et de plus, depuis Trajan, elle était enclavée de toutes parts, sauf du côté nord-est, dans des territoires soumis à la domination romaine. La configuration même du sol indiqua donc aux Romains le plan du système défensif à organiser. Il consista à établir une solide barrière de forteresses le long du Danube et de l'Alutus et à obstruer par quelques travaux de fortifications les défilés des Carpathes, partout ailleurs infranchissables. De cette manière la frontière de l'Empire était de tous côtés hermétiquement fermée, ce qui était pour Rome un point capital. Quant à la Grande Valachie, elle resta située hors du *limes*. Aucun ouvrage de fortification, semblable au *limes germanicus*, ne fut construit pour fermer l'ouverture qui sépare les Carpathes de la mer. Par contre, on a retrouvé

et de Ghertina, en Grande Valachie, ne doit pas être beaucoup plus récente. Au début, tant que le nombre des colons fut restreint et que leurs habitations restèrent agglomérées dans le voisinage de la frontière, on ne vit aucun inconvénient à ces petits empiètements. Mais au fur et à mesure que leur nombre s'accrut, et il s'accrut rapidement, parce que le terrain était fertile et ne coûtait que la peine d'en prendre possession, les nouveaux occupants furent obligés de s'avancer davantage dans l'intérieur du pays, si bien qu'un beau jour les forteresses cis-danubiennes et cis-rhénanes se trouvèrent être insuffisantes pour les protéger efficacement. Rome se trouva alors acculée à cette alternative : ou rappeler les colons et leur fournir des terres en deça du *limes*, ou bien étendre la frontière et placer des postes militaires sur la rive droite du Rhin et sur la rive gauche du Danube. Elle s'arrêta naturellement à ce second parti, qui était le plus conforme à l'esprit de sa politique, et, dès ce moment, il se fit au Rhin et au Danube une incorporation lente et continuellement progressive, qui aboutit, d'un côté, à la conquête de la Dacie et à la prise de possession de la Valachie entière, de l'autre, à l'annexion des bassins du Main et du Neckar et à la construction du *limes germanicus*.

Digitized by Google

des restes d'un mur de terre, flanqué de castella, sur la rive gauche de l'Alutus Ces deux faits montrent clairement que l'Alutus était regardé comme le *limes* et que la Grande Valachie n'y a jamais été incorporée. De plus, cette contrée n'eut point d'armée propre. Celle qui la défendit fut empruntée à la garnison de Mésie Inférieure et son effectif ne comporta que quelques centaines de soldats; elle servit d'avant-poste à l'armée cis-danubienne et dut surveiller les deux ou trois routes qui traversèrent la Grande Valachie pour relier la Mésie Inférieure à la Dacie Supérieure. La Grande Valachie ne dut donc point sa sécurité à sa propre armée, mais à celle des provinces voisines, qui l'entourèrent et la surveillèrent; elle la dut surtout à sa situation géographique, puis qu'elle forma une enclave comprise entre les autres provinces romaines.

Après ces considérations générales sur le régime défensif de la Grande Valachie, examinons en l'organisation en détail. Nous aurons à parler, d'après ce qui précède, de la défense des frontières et de la défense de l'intérieur du pays. Répétons donc que la Grande Valachie était bornée par le Danube, l'Alutus et les Carpathes. Nous avons fait connaître plus haut la garnison du Danube et les nombreuses forteresses échelonnées le long de son cours; nous pouvons donc nous dispenser d'y revenir. La chaîne des Carpathes n'est franchissable qu'à deux ou trois endroits. Les deux ouvertures de chaque défilé étaient militairement gardées, au nord par l'armée de Dacie, au sud par celle de Mésie Inférieure. En Grande Valachie, cette dernière occupait, entr'autres, les castella de Poenari, de Jidova, de Radunegru, de Drachna-de-sus et de Mon. Csolan, sur lesquels nous aurons encore à revenir plus loin. Quant à l'Alutus, depuis son embouchure, en aval d'Oescus, jusqu'au défilé de la Tour-Rouge, cet affluent du Danube était protégé par 12 castella situés sur sa rive droite; leur garnison était fournie par l'armée de Dacie Inférieure. Dix de ces stations sont mentionnées par la Table de

Digitized by Google

Peutinger et par l'Itinéraire d'Antonin. Leurs emplacements sont connus grâce aux patientes recherches de Tocilesco (1). Ce sont les suivantes :

Romula = Reska.
Acidava = Enusesti.
Rusidava = Dragasani.
Pons Aluti = Ionesti-Govorii.
Buridava = Slavitesti-Boronéssa.
Castra Trajani = Gura Vâii.
Arutella = Bivolari.
Praetorium = Racovitza-Copaceni.
Pons vetus = Caineni.
Caput Stenarum = Boitza.

Le onzième castellum se trouvait près du village actuel de Slaveni. Il était occupé, du temps de Septime-Sévère, par l'*ala I Hispanorum*. Les ruines du douzième fortin ont été déblayées à Isloz, près de l'embouchure de l'Alutus.

Bientôt cette ligne fortifiée parut insuffisante et l'on jugea opportun de renforcer le *limes alutanus* au moyen d'un retranchement artificiel, construit sur la rive gauche de la rivière, en Grande Valachie. Le tracé de ce vallum a été déterminé par Tocilesco (2). Il commence au Danube, à Flămândă, passe par Rusi-de-Vede, Pitesti, Campulung, et va jusqu'à Kronstadt, en Transylvanie Il mesure 235 kilomètres. A une distance de 150 à 300 mètres derrière ce mur, se trouvaient échelonnés des castella simples et doubles. Tocilesco a retrouvé 9 castella simples et 4 doubles. Entre les castella il y avait des tours d'observation. Les castella ont été découverts à Flămândă, Putinei, Baneasa (double), Valea Urluei, Rosiori de Vede, Gresia, Ghioca (Crâmpoia), Urlueni, Isbasesti, Sapata-de-jos (double), Albota, Purcareni et Jidova (double).

Ce vallum n'a pas encore fait l'objet de fouilles systéma-

(1) *O. c.*, p. 120 et suiv.
(2) Tocilesco, *o. c.*, p. 122.

Digitized by Google

tiques, de sorte que nous ne possédons aucun document épigraphique, nous renseignant sur les troupes qui ont été chargées de sa surveillance. Toutefois, il nous semble évident qu'il n'a pu être défendu que par l'armée de Dacie Inférieure. La date de sa construction est inconnue.

Ce qui précède est suffisant pour montrer combien les frontières de la Grande Valachie étaient solidement gardées. Passons maintenant à l'organisation de la défense intérieure de ce pays. Nous y relevons, comme dans la Dobrugea, des traces de deux sortes de fortifications, de castella et de vallums.

De la rive du Danube opposée à Novae partaient trois routes. Le point de départ ou de jonction, au village actuel de Zimnita, était défendu par une importante forteresse, dont on a déblayé les substructions (1). Elle faisait face au camp principal de la I^e^ Italica et lui servait d'avant-poste. L'une de ces voies descendait le Danube jusqu'à Giurgiu, puis remontait vers le nord, vers la Transylvanie, en passant par Bukarest. Cette route était défendue par les castella de Reka, situé près du Danube et occupé par un détachement de la I^e^ Italica (2), de Popesci, à quelques kilomètres au sud de Bukarest (3), et de Drachna-de-sus, dans les Carpathes (4). Dans les ruines de cette dernière forteresse on a trouvé des briques estampillées des trois légions de Mésie Inférieure et de la cohorte *I Commagenorum*. Elle surveillait la route et défendait l'accès du défilé voisin, qui menait par les Carpathes en Dacie Supérieure.

La seconde route remontait le fleuve, se dirigeant vers la Petite Valachie. Le castellum de Flămândă, tête du *vallum transalutanum* la défendait.

La troisième voie passait par Alexandriu, rejoignait là le retranchement cité et, après l'avoir traversé, le longeait

(1) Kiepert, CIL. III, carte.
(2) Kiepert, *ibid.*; cf. *supra*, p. 262.
(3) Kiepert, *ibid.*
(4) *Ibid.*; cf. *supra*, p. 48 et suiv.

Digitized by Google

jusqu'à son extrémité septentrionale pour atteindre l'Alutus, en Transylvanie. Les castella construits près du vallum protégeaient aussi la route.

A Pitesti s'écartait un embranchement de cette voie principale et se dirigeait vers Praetorium. Cet embranchement était protégé par les fortins de Ciumesti et Radacinesti (1).

Dans les Carpathes et dans le voisinage de Jidova et de Radacinesti, on a découvert les ruines de deux castella de l'époque romaine. L'un se trouvait à Poenari, localité située sur l'Arges, entre les deux forteresses citées ci-dessus; l'autre a été retrouvé au sud-est de Jidova, à Radunegru, localité située sur la Dimbovita (2). Les garnisons de ces deux castella devaient coopérer avec celle de la forteresse de Jidova pour surveiller le défilé qui mène de là en Dacie Supérieure.

On croit qu'une voie romaine conduisit directement de la Petite Valachie et Bessarabie en passant l'Alutus un peu au nord de Pons Aluti. Elle aurait croisé la route Giurgiu-Bukarest-Komollo à Ploesci pour remonter ensuite vers le nord-est par Buzeu. Entre ces deux dernières villes se trouvaient sur cette route deux castella à Petrosa et à Gruia (3).

Une autre route partant de Buzeu traversait le col de Bodza. Un castellum avait été construit à Mon-Csolan (?). Il était appuyé par un autre situé plus à l'est à Clociti (4).

Enfin la cité qui s'élevait à l'époque romaine à l'emplacement de la ville actuelle de Ghertina abritait aussi des soldats de l'armée de Mesie Inférieure. Les légions I^e^ Italica et Ve Macedonica (5) et la *cohors II Mattiacorum* (6) y ont laissé des traces.

Tels sont les castella romains de la Grande Valachie dont les ruines ont été retrouvées. Il nous reste à dire un

(1) Kiepert, *ibid.*
(2) Kiepert, *ibid.*
(3) Kiepert, *ibid.*
(4) Kiepert, *ibid.*
(5) Cf. *supra*, p. 50 et 262.
(6) CIL. III, 7620; *Arch. epigr. Mitth.*, XV, p. 221, 222.

Digitized by Google

mot des vallums. Un premier vallum fut construit par les Romains au nord des bouches du Danube. C'était un simple mur en terre sans castella, donc sans garnison. Il reliait le Jerasus au Pyretus, puis s'enfonçait dans la plaine qui sépare ce dernier fleuve du Pont-Euxin.

Un autre mur de terre; plus petit et également de construction romaine, joignait les mêmes fleuves plus près de leurs embouchures Il entourait le territoire de la cité qui s'élevait dans l'antiquité à l'emplacement de la ville moderne de Ghertina (Polonda ou Dinogetia ?) et renforçait le coude que le Danube fait en cet endroit avant de se jeter dans la mer.

Enfin deux autres retranchements en terre, sur la date desquels on n'est pas d'accord, coupaient la Grande Valachie transversalement de l'ouest à l'est. Ils n'étaient point flanqués de castella. L'un partait de Hinova, sur le Danube, au sud de Turn-Severin, traversait la Petite Valachie en passant par Craiova, et aboutissait à l'Alutus au sud d'Acidava. Il entrait ensuite en Grande Valachie en se dirigeant vers le nord-est, coupait le *vallum transalutanum* près du castellum d'Urlueni, puis continuait à s'avancer vers le nord-est jusqu'aux environs de Ploesti. On perd ensuite sa trace, mais on le retrouve près du Danube, qu'il rejoint à quelques kilomètres au sud de Braila. Il coupe la Roumanie dans toute sa longueur, séparant la région des plaines de la région montagneuse.

L'autre vallum était moins long. Il s'étendait entre le précédent et le Danube et reliait l'Alutus à ce fleuve. Il prenait naissance à Vespeste, près de Slaveni, et aboutissait à Frassin, au nord de Giurgiu.

Tocilesco pense que tous les deux ont été construits par les Romains ; ils marqueraint les premières étapes de leur domination dans ce pays (1). Schuchhardt, au contraire, les rapporte à l'époque gothique (2).

(1) *O. c.*, p. 118.

(2) *Wälle und Chausseen im südlichen Dacien*, *Arch. epigr. Mitth.*, IX (1885), p. 222.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, même s'ils étaient tous de construction romaine, les quatre murs que nous venons de décrire ne peuvent être comparés ni au *vallum transalutanum* ni aux fossés de Trajan de la Dobrugea. Ces derniers, appuyés par des castella et surveillés par des soldats, étaient des ouvrages de fortification, des retranchements militaires, destinés, comme ceux de Dacie, de Germanie et de Bretagne, à arrêter les ennemis soit au moment de l'invasion, soit à l'heure du retour; les vallums de la Grande Valachie, au contraire paraissent avoir été de simples obstacles élevés, soit au Ier siècle, soit au IVe, pour marquer d'une façon sensible la frontière de l'Empire. Aussi ne les avons-nous signalés que pour mémoire.

Telle fut l'organisation du régime défensif de la Grande Valachie. Il était solidaire de ceux des provinces voisines et surtout de celui de Mésie Inférieure. Les empereurs avaient concentré le long de ses frontières des forces considérables en Mésie Inférieure et en Dacie. Le Danube et l'Alutus étaient les vrais *limites* de l'Empire. L'intérieur de la Grande Valachie, qui se trouvait donc en dehors du *limes*, n'était défendu que par quelques stations militaires sans grande importance; ells servaient d'avant-postes à l'armée Mésie Inférieure et avaient pour mission de surveiller les routes du pays ou les défilés des Carpathes.

La défense de la Chersonèse Taurique.

La Chersonèse Taurique passa sous la domination romaine vers l'an 57 de notre ère et fut abandonnée au milieu du IIIe siècle. En l'an 66, les bords du Pont-Euxin étaient défendus, suivant Flave Josèphe (1), par 3000 légionnaires; il paraît probable que ceux-ci ou, du moins, le plus grand nombre d'entre eux ont appartenu à l'armée de Mésie. Quelques-uns de ces soldats tenaient garnison en Chersonèse Taurique. Aux IIe et IIIe siècles, l'armée de la péninsule

(1) *Bell. jud.*, II, 16, 4.

Digitized by Google

comprenait des détachements légionnaires, des troupes auxiliaires et une petite flotte. Les uns et les autres étaient envoyés par le gouverneur de Mésie Inférieure. Une vexillation de la I^e^ Italica campait à Charax (1). La *cohors Cypria* tenait garnison à Pantikapaeon (2). La présence dans la presqu'île de soldats de la XIe Claudia (3) et des cohortes *Thracum* (4) et *I Cilicum* (5) est attestée par les documents épigraphiques; la présence d'un détachement de la Ve Macedonica est très problable (6). Une division de la *classis Flavia Moesiaca* y avait une station (7). Le territoire se trouvait sous la haute surveillance d'un tribun légionnaire détaché à cet effet de l'armée de Mésie Inférieure. On trouvera de plus amples renseignements sur l'occupation militaire de la Chersonèse Taurique dans l'article de Rostowzew, *Roemische Besatzungen in der Krim und das Kastell Charax* (8), auquel nous renvoyons.

Dans les lignes qui précèdent nous avons voulu donner un aperçu de l'occupation territoriale des pays confiés à la garde de l'armée de Mésie Inférieure et des principes qui y ont présidé. Nous n'avons donc pas toujours pu faire attention à la date des documents employés et nous avons été forcé d'utiliser indistinctement les documents des IIe et IIIe siècles et même ceux du IVe Il va de soi que l'état de choses décrit ci-dessus ne correspond exactement à la situation d'aucune époque. Pourtant, il n'est pas hasardé d'admettre qu'il expose les grandes lignes du système défensif en vigueur pendant les années qui séparent le début du règne d'Hadrien de la fin du règne de Marc-Aurèle et qui constituent la période d'apogée de l'Empire romain tout entier et des provinces danubiennes en particulier.

(1) *Supra*, p. 262.
(2) LATYSCHEV, II, 293.
(3) *Supra*, p. 196.
(4) LATYSCHEV, II, 290; cf. 124, 126, 127, 128.
(5) CIL. III, 13731^b^.
(6) *Supra*, p. 50.
(7) CIL. III, 14214^34^.
(8) *Beitraege zur alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

Les grands mouvements de troupes et le rôle joué par l'armée de Mésie Inférieure dans le système défensif du Bas-Danube.

Nous venons de dire que le régime défensif décrit dans le chapitre précédent n'a pas toujours été en vigueur. Effectivement, il fut remanié plusieurs fois ; créé par Auguste, changé par ses successeurs, il fut réorganisé entièrement par Domitien et modifié encore par Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Aurélien et Dioclétien. De plus, la province de Mésie Inférieure et son armée n'ont pas formé un tout indépendant ; elles ont existé à côté d'autres provinces et d'autres armées et, comme celles-ci, elles n'ont été qu'une partie d'un vaste ensemble, qu'un élément d'un grand système. Exposer les grands changements que l'armée de Mésie Inférieure a subis dans le cours des siècles et surtout le rôle qu'elle a joué dans l'ensemble du système défensif du Bas-Danube est l'objet de ce chapitre.

Jusqu'à Domitien, les empereurs n'attachèrent qu'une faible importance à la possession du bassin inférieur du Danube. Les légions, au nombre de deux d'abord, de quatre depuis Néron et Vespasien, étaient toutes concentrées dans le triangle formé par le Danube, le Margus et l'Utus (1). Quelques troupes auxiliaires seulement, thraces et romaines jusqu'à Claude, exclusivement romaines après cet empereur, veillaient le long du Danube inférieur.

Cet état de choses fut changé une première fois par Domitien. Les invasions du peuple dace et la guerre que cet empereur avait été obligé de lui faire avaient mis en évidence les faiblesses et les imperfections du système défensif existant. A vrai dire, quelques cohortes et ailes ne pouvaient être suffisantes pour barrer tout le cours inférieur du Danube depuis Oescus jusqu'à la mer, et elles n'étaient guère en état non plus d'opposer une résistance sérieuse

(1) *Neue Heidelb. Jahrb.*, IV, p. 199 et suiv.

Digitized by Google

aux bandes barbares qui auraient réussi à le franchir. En présence d'ennemis habiles et audacieux comme les Daces, il était urgent de remédier à cette situation, qui pouvait devenir grosse de conséquences fâcheuses, et de donner au bassin inférieur du Danube une organisation militaire solide et efficace.

A cet effet, nous l'avons vu, l'empereur Domitien enleva au gouverneur de Mésie Supérieure tout le territoire qui s'étend à l'est de la rivière Ciabrus, en même temps que la moitié de son armée, et il confia la direction de l'un et de l'autre à un gouverneur spécial. Celui-ci fut obligé aussi de pourvoir à la défense de la *ripa Thraciae* et du pays qui l'avoisine. Deux camps légionnaires furent établis près du cours inférieur du Danube, l'un à Troesmis, l'autre à un endroit juqu'à présent inconnu, peut-être à Oescus. Des détachements légionnaires et des troupes auxiliaires surveillaient d'autres points faibles du fleuve ; le reste de cette armée de 20,000 hommes était dispersé à l'intérieur du pays.

A cette époque le territoire relevant du gouverneur de Mésie Inférieure n'était séparé des pays barbares que par les eaux du Danube, et son armée, en contact direct avec les Daces, les Marcomans, les Jazyges, formait de ce côté la principale et la seule ligne de défense de l'Empire. Tout l'effort de celle-ci devait tendre vers le double but, exposé plus haut : assurer la sécurité des habitants et surtout garder la frontière intacte. Sa mission consistait, à l'intérieur, à sauvegarder les personnes et les choses, la vie et les biens des nombreux colons, à surveiller les rapports de commerce et d'amitié, que les indigènes entretenaient avec les voisins barbares, à réparer les routes, les aqueducs, les ponts. Mais ce n'était pas là son rôle unique ni même son rôle principal. Elle était surtout établie au Danube pour empêcher les barbares de passer en masse la frontière, de promener la dévastation et la mort à travers la Mésie Inférieure et la Thrace et de prendre l'armée voisine de Mésie Supérieure en flanc.

Digitized by Google

Cependant l'annexion de la Dacie Transdanubienne modifia considérablement le régime défensif que nous venons de décrire. Le changement de la frontière entraîna nécessairement une modification dans le rôle dévolu jusque là à l'armée de Mésie Inférieure. Jusqu'à Trajan, elle avait été en contact direct avec les barbares ; depuis la conquête de la Dacie, elle cessa de l'être, exception faite, toutefois, des garnisons de Troesmis et de deux ou trois autres castella situés près des bouches du Danube. Jusque là, les forteresses de Mésie Inférieure et de la *ripa Thraciae* avaient formé la première et la seule ligne de défense ; par l'établissement sur la rive gauche du fleuve d'une légion entière et de ses auxilia elles devinrent la seconde. La ligne fortifiée du Danube perdit donc une partie de son importance, puisqu'elle n'était plus directement exposée aux attaques des barbares.

Toutefois, si elle n'était plus que la seconde ligne de défense depuis la conquête de la Dacie, il n'en est pas moins vrai qu'elle continua à être regardée par Trajan et ses successeurs comme la principale. Quarante mille hommes, c'est-à-dire, quatre légions et leurs auxilia étaient échelonnés le long du cours du Danube en Mésie Inférieure et en Mésie Supérieure, et l'empereur Hadrien, jugeant cette garnison insuffisante, y ajouta encore une légion entière. La Dacie, au contraire, n'était défendue que par dix mille soldats. Cette province était considérée comme une position excentrique et son armée comme une avant-garde vigilante chargée de surveiller de près les mouvements des barbares (1).

Mais la conquête de la Dacie ne diminua pas seulement l'importance du rôle de l'armée de Mésie Inférieure, elle nécessita aussi divers changements dans l'organisation même de la défense (2). Un coup d'œil sur la carte suffit à montrer

(1) Il va de soi que l'armée de Mésie Inférieure devait toujours tenir quelques corps prêts pour être dépêchés, en cas d'alerte, au secours de la garnison de Dacie. Celle-ci, en effet, était exposée à être débordée et à avoir ses communications avec les autres armées danubiennes coupées par une attaque soudaine.

(2) Mommsen, *Histoire rom.*, IX, p 287 et suiv.

Digitized by Google

que depuis l'annexion du royaume de Décébale, le territoire confié à la garde du commandant militaire de Mésie Inférieure n'était plus vulnérable que du côté de la Grande Valachie et des bouches du Danube. Une des premières conséquences de cette situation nouvelle a donc été l'accumulation des principales forces armées en aval de l'embouchure de l'Alutus, en particulier le transfert de la I^e^ Italica d'Oescus, où elle paraît avoir campé auparavant, à quelque endroit plus rapproché du Pont-Euxin (1). C'est pour cette même raison que la XIe Claudia, appelée au Bas-Danube par Hadrien, alla fixer sa résidence à Durostorum. Une seconde conséquence qui en découla fut l'obligation pour l'armée de Mésie Inférieure d'occuper quelques points stratégiques de la grande plaine Valaque. Nous avons exposé plus haut les travaux de fortification qui furent exécutés dans ce but.

L'empereur Marc-Aurèle crut devoir apporter quelques changements au plan de ses illustres prédécesseurs ; malheureusement, au lieu de le perfectionner, il le désorganisa. Un demi siècle de paix à peu près constante avait attiré en Dacie un grand nombre de colons ; le pays s'était rapidement peuplé ; le sol avait été défriché ; les forêts avaient fait place à de riches champs de cultures, dont les riantes moissons promettaient aux propriétaires une heureuse aisance. On comprend dès lors que Rome tint désormais à la possession de cette florissante province et qu'elle eut à cœur d'en assurer de son mieux la sécurité. Mais elle avait encore, pour ne pas laisser échapper ce territoire, une autre raison, bien plus importante à ses yeux que le bonheur de ses sujets : les mines d'or de la Transylvanie, qui alimentaient abondamment les caisses de l'État. C'est surtout pour sauvegarder celles-ci qu'à la suite des invasions Marcomanniques, dont la Dacie avait été le principal objectif, Marc-Aurèle résolut de renforcer la garnison de la rive gauche du Danube. Ce projet n'avait en soi rien que

(1) A Novae, sans doute.

Digitized by Google

de bien naturel, mais la mesure qui fut prise pour l'exécuter fut mal inspirée et il ne faut pas être grand stratégiste pour voir qu'elle prête flanc à la critique.

En effet, Marc-Aurèle enleva la légion Ve Macedonica au camp de Troesmis sans la remplacer suffisamment et il la fixa à demeure à Potaissa, au centre de la Dacie et à un des points-terminus du district minier, dont la XIIIe Gemina défendit l'autre point-terminus. Il dégarnit ainsi les bouches du Danube et, par le fait même, il ouvrit aux barbares l'entrée de la Grande Valachie et celle de la Dobrugea, qui étaient comme deux artères conduisant au cœur de la Mésie Inférieure; il laissa sans appui la possession romaine de Chersonèse Taurique et abandonna à elles-mêmes les villes grecques libres des bords septentrionaux du Pont-Euxin.

Telle fut la première conséquence du transfert de la Ve Macedonica en Dacie. Il y en eut une seconde. Depuis Marc-Aurèle, l'armée de Dacie compta avec les troupes auxiliaires environ 20,000 soldats, c'est-à-dire juste autant que celle de Mésie Inférieure ou celle de Mésie Supérieure. La Dacie ne fut donc plus regardée comme une position excentrique, mais comme une partie intégrante de l'Empire, à la possession de laquelle Rome paraît avoir tenu autant et peut être plus qu'à celle des provinces voisines de l'autre rive du Danube. Depuis ce moment, la principale ligne de défense n'était plus formée par l'armée de Mésie Inférieure, mais par celle de Dacie. Ce n'est plus au Danube qu'il fallait désormais arrêter les flots des barbares, mais plus vers le nord, aux confins de la Dacie. Cette conclusion est confirmée par les différentes péripéties de la guerre Marcomannique des années 166-180, pendant laquelle nous voyons opérer les armées romaines en Transylvanie.

Le nouveau régime défensif introduit par Marc-Aurèle perdura jusqu'à la fin du IIIe siècle et les conséquences ne s'en firent pas attendre. Déjà avant le milieu du IIIe siècle, la Chersonèse Taurique tomba au pouvoir des barbares (1).

(1) Von Premerstein, *Beitraege zur alten Geschichte*, II (1902), p. 80 et suiv.

Digitized by Google

Olbia et Tyras furent rasées vers l'an 235 (1). En l'an 238, les Carpes s'avancèrent jusque sous les murs d'Istropolis, ville située dans la Dobrugea (2) et, depuis cette date, les invasions des Goths se succédèrent presque sans interruption (3).

L'empereur Aurélien fut forcé d'abandonner la Dacie Transdanubienne. Il établit les troupes de cette province sur la rive droite du Danube, la Ve Macedonica à Oescus, la XIIIe Gemina à Ratiaria. Cet empereur rendit donc à l'Empire son ancienne limite, mais il ne crut pas devoir rebâtir la forteresse ruinée de Troesmis. Il est vrai qu'à cette époque les Goths étaient virtuellement maîtres de toute la Dobrugea.

L'empereur Dioclétien reconquit de nouveau ce territoire sur les barbares et il en fit une nouvelle province, la *Scythia minor*. Pour la défendre, il créa deux nouvelles légions, la I^e^ Jovia et la IIe Herculia, dont il fixa la première à Troesmis, la seconde à Noviodunum. Il rétablit donc, en le renforçant, le système défensif de Domitien. En présence de ce retour à l'organisation du Ier siècle, il est permis de se demander, si l'annexion de la Dacie Transdanubienne a été utile ou nuisible à la défense générale de l'Empire. Hadrien l'a considérée comme une faute et les évènements ne paraissent pas lui avoir donné tort.

*
* *

Nous sommes ainsi arrivé au terme de notre travail. Nous avons étudié séparément les trois légions qui ont fait partie de l'armée de Mésie Inférieure. Ce sont les troupes principales de toute armée provinciale et les seules dont il soit utile, à l'heure présente, de faire l'histoire (4). Nous

(1) Rappaport, *Die Einfälle der Goten*, p. 27.
(2) *Ibid.*, p. 27 et 28.
(3) Cf. l'ouvrage cité de Rappaport.
(4) L'histoire des troupes auxiliaires romaines a été écrite, il n'y a pas bien longtemps, par Cichorius, dans Pauly-Wissowa, s. v. *ala* et *cohors*. Depuis l'apparition de cet article, les sources n'ont guère augmenté.

Digitized by Google

avons parlé de leurs noms et de leurs surnoms; nous avons étudié leurs insignes; nous avons exposé ce que les sources nous apprennent sur leur recrutement, leurs campements, leur histoire. Des listes complètes des officiers, sous officiers et soldats de chacune des légions clôturent les différentes sections.

La seconde partie a eu pour objet de donner un aperçu général sur l'armée de Mésie Inférieure du Haut-Empire. Tous les renseignements ont été réuni en dix chapitres traitant de la composition de cette armée à différentes époques, de ses commandants, de ses officiers et soldats, de son recrutement, des travaux de la paix, des vétérans, de la religion militaire officielle et privée, des quartiers généraux, de l'occupation territoriale et du rôle joué par l'armée de Mésie Inférieure dans l'ensemble du système défensif du Bas-Danube.

Nous pourrions donc déposer la plume, avec l'espoir d'avoir exécuté le programme que nous nous étions tracé. Mais nos recherches sur l'armée de Mésie Inférieure du Haut-Empire nous ont forcément amené à étudier aussi l'organisation militaire du bassin inférieur du Danube au Bas-Empire. Nous avons ainsi recueilli sur ce sujet quelques renseignements intéressants, que nous croyons utile d'exposer dans un appendice.

Digitized by Google

APPENDICE.

L'ARMÉE ROMAINE DU BAS-DANUBE

APRÈS DIOCLÉTIEN.

A la fin du IIIe siècle, le territoire de l'ancienne Mésie Inférieure se trouvait partagé entre trois provinces : la *Scythia minor*, dont les limites correspondaient à peu près à celles de la Dobrugea actuelle, la partie orientale de la *Dacia ripensis* et la *Moesia secunda* (1) ou *inferior* (2) comprise entre les deux précédentes.

L'armée de ces trois provinces ne relevait pas du même commandement. Dans la liste de Vérone de l'an 297, la première et la dernière sont rangées dans le *diocensis Thraciae*, la seconde dans le *diocensis Misiarum* (3). Dans la *Notitia Dignitatum*, la *Scythia minor* et la *Moesia secunda* font partie du diocèse de la Thrace et dépendaient, en conséquence, de l'autorité du *vir illustris praefectus praetorio per Orientem* (4); la *Dacia ripensis*, au contraire, appartenait au diocèse de *Dacia*, lequel relevait du *vir illustris praefectus praetorio per Illyricum*. La *Scythia* et la *Moesia secunda* étaient donc comptées au nombre des provinces grecques d'Europe et jointes à la préfecture de l'Orient; la *Dacia ripensis* faisait partie de l'Illyrie. Les troupes des deux premières provinces formaient à proprement parler l'armée du Bas-Danube ; celles de la dernière étaient

(1) *Not. Dignit., Or.*, XL, éd. Seeck.
(2) *Laterculus Veronensis*, Seeck, *o. c.*, p. 248.
(3) *L. c.*, cf. la liste de Polemius Silvius, Seeck, *o. c.*, p. 257-258.
(4) *Not. Dign., Or.*, II.

Digitized by Google

une fraction de la grande armée illyrienne, bien distincte de la précédente et chargée de la défense du cours moyen et du cours supérieur du fleuve. C'est de la première de ces deux armées qu'il sera question dans les lignes qui vont suivre.

L'époque de Dioclétien a été témoin d'une transformation capitale dans l'organisation et dans l'administration romaines. Les provinces furent remaniées dans leur étendue et dans leurs divisions ; leur régime administratif fut modifié en ce sens que le pouvoir civil fut séparé du pouvoir militaire ; l'armée fut réorganisée entièrement.

« Dans cet ordre de choses, pour reprendre les paroles » de Cagnat (1), le bouleversement fut complet : Dioclétien » et surtout Constantin modifièrent jusqu'au principe fonda- » mental qui servait de base à l'organisation militaire de » l'Empire. Jusque là, on n'avait fait aucune distinction » capitale entre les différentes troupes romaines : légions, » cohortes auxiliaires ou ailes de cavalerie avaient concouru » à peu près également, et en tout temps, suivant le rôle » attribué à chacune, suivant le nombre de leurs effectifs » ou la nature de leur armement, à la défense de l'Empire ; » les légions étaient bien considérées, en théorie, comme » supérieures aux auxiliaires, parce que les citoyens romains » étaient supérieurs aux pérégrins ; mais cette supériorité » qui les gardait de certaines corvées disparaissait en pré- » sence de l'ennemi : toutes les troupes étaient, en réalité, » chargées pareillement de la défense de la frontière ».

« Dorénavant, dans toutes les provinces, les troupes » d'occupation se composent de deux groupes tout à fait » distincts : d'un côté, l'armée sédentaire des confins, armée » territoriale, qui a la garde du *limes* en temps ordinaire et » qui fournit les contingents nécessaires à la garnison des » forteresses ou des camps établis contre les ennemis du » dehors ; de l'autre côté, l'armée mobile, disséminée dans » l'intérieur du pays. Celle-ci comprend les *milites palatini*

(1) *Armée romaine d'Afrique*, p. 712 et suiv.

Digitized by Google

» et les *milites comitatenses*, c'est-à-dire l'armée de l'empe-
» reur, la « garde impériale » ; celle-là renferme, suivant
» les uns, les *pseudo-comitatenses*, avec les *milites ripenses*
» ou *riparienses* et les *milites limitanei;* ces deux dernières
» catégories seulement, suivant M. Mommsen (1). Toutes
» deux sont employées, d'ailleurs, différemment à la défense
» de la frontière, l'armée sédentaire d'une façon permanente,
» l'armée mobile par intervalles et dans les cas pressants :
» alors elle détache des régiments et des escadrons qui se
» portent en avant, qui donnent contre l'ennemi et qui
» fournissent à leurs compagnons d'armes l'appoint néces-
» saire pour le soumettre. La victoire remportée, l'armée
» mobile se replie, abandonnant de nouveau aux garnisons
» du *limes* le soin de couvrir le pays qu'elle les a aidées
» à reconquérir ou à conserver. M. Mommsen considère
» très justement l'armée mobile et surtout les *comitatenses*
» qui tiennent garnison dans chaque province comme la
» réserve de l'armée sédentaire de la frontière » (2).

Nous aurons donc à parler de l'armée mobile et de l'armée sédentaire du Bas Danube.

LA COMPOSITION.

Le bassin inférieur du Danube faisait partie du diocèse de la Thrace, qui comprenait les provinces suivantes : Europa, Thracia, Haemimontus, Rhodopa, Moesia Secunda, Scythia (3). L'armée mobile de ce diocèse se composait de trois vexillations palatines, de quatre vexillations comitatenses et de vingt légions comitatenses (4). Ce sont :

Comites Arcadiaci. Comites Honoriaci. Equites Theodosiaci juniores.	vexillationes palatinae.

(1) *Hermes*, 1889, p. 198, 199 et 209.
(2) *Hermes*, 1889, p. 229 ; cf. SCHILLER, *Geschichte*, II, p. 91 et 93.
(3) *Not. Dignit., Or.*, XXVI, 9-15.
(4) *Not. Dignit., Or.*, VIII.

Digitized by Google

Equites catafractarii Albigenses.	vexillationes comitatenses.
Equites sagittarii seniores.	
Equites sagittarii juniores.	
Equites primi Theodosiani.	
Solenses seniores.	legiones comitatenses.
Menapii.	
Prima Maximiana Thebaeorum.	
Tertia Diocletiana Thebaeorum.	
Tertiodecimani.	
Quartodecimani.	
Prima Flavia gemina	
Secunda Flavia gemina.	
Constantini seniores.	
Divitenses Gallicani.	
Lanciarii Stobenses.	
Constantini Dafnenses.	
Balistarii Dafnenses.	
Balistarii juniores.	
Pannoniciani juniores.	
Taanni.	
Solenses Gallicani.	
Julia Alexandria.	
Augustenses.	
Valentinianenses.	

En évaluant la force des légions à 1000 hommes et celles des vexillations à 500 hommes (1), l'effectif de l'armée mobile du diocèse de Thrace s'élevait à :

Infanterie = *legiones*	: 20 × 1000 =	20,000
Cavalerie = *vexillationes* :	7 × 500 =	3,500
	Total :	23,500.

De ces troupes, les *auxilia palatina* étaient les plus estimés, les légions les moins (2).

L'armée sédentaire de la frontière campait le long du Danube dans les provinces de *Moesia secunda* et de *Scythia*. Deux cohortes seulement occupaient des castella dans la

(1) Mommsen, *Hermes*, 24, p. 212, 229, 257.
(2) *Ibid.*, p. 232.

Digitized by Google

province de *Thracia* et une casernait dans celle de *Rhodopa*. La *Notitia Dignitatum* (1) les énumère comme suit :

En Scythia :

Equites :

Cuneus equitum scutariorum, Sacidava.
Cuneus equitum Solensium, Capidava.
Cuneus equitum stablesianorum, Cii.
Cuneus equitum stablesianorum, Bireo.
Cuneus equitum catafractariorum, Arubio.
Cuneus equitum armigerorum, Aegissos.
Cuneus equitum Arcadum, Talamonio.

Auxiliares :

Milites nauclarii, Flaviana.
Milites superventores, Axiupoli.
Milites Scythici, Carso.
Milites secundi Constantini, Trosmis.
Milites Scythici, Dirigothia.
Milites primi Constantiani, Novioduro.
Milites quinti Constantiani, Salsovia.
Milites primi Gratianenses, Gratiana.

Legiones riparienses :

Praefectus legionis secundae Herculi[an]ae, Trosmis.

Praefectus ripae legionis secundae Herculiae cohortis quintae pedaturae inferiores (= superioris), Axiupoli.

Praefectus ripae legionis secundae Herculiae cohortis quintae pedaturae inferioris, Iprosmis (= Troesmis).

Praefectus legionis primae Joviae, Novioduno.

Praefectus ripae legionis primae Joviae cohortis quintae pedaturae superioris, Novioduno.

Praefectus ripae legionis primae Joviae cohortis quintae pedaturae inferioris, Accisso (= Aegisso).

Praefectus ripae legionis primae Joviae cohortis ... et secundae Herculiae musculorum Scythicorum et classis, Inplateypegiis.

Classis :

Inconnue, Inplateypegiis.

(1) *Or.*, XXXIX et XL.

Digitized by Google

En Moesia Secunda :

Equites :

Cuneus equitum scutariorum, Securisca.

Cuneus equitum Solensium, Dimo.

Cuneus equitum scutariorum, Latius.

Cuneus equitum armigerorum, Sexaginta-Prista

Cuneus equitum secundorum armigerorum, Tegra.

Cuneus equitum scutariorum, Appiaria.

Cuneus equitum Stablesianorum, Sucidava.

Auxiliares :

Milites praeventores, Ansamo.

Milites Constantini, Trimammio.

Milites Dacisci, Mediolana.

Milites tertii nauclarii, Appiaria.

Milites Novenses, Transmariscae.

Milites primi Moesiaci. Candidiana.

Milites Moesiaci, Teglicio.

Milites quarti Constantiani, Durostoro.

Milites Cimbriani, Cimbrianis.

Milites nauclarii Altinenses, Altino.

Legiones riparienses :

Praefectus legionis primae Italicae, Novas.

Praefectus ripae legionis primae Italicae cohortis quintae pedaturae superioris, Novas.

Praefectus ripae legionis primae Italicae cohortis quintae pedaturae inferioris, Sexaginta-Prista.

Praefectus legionis undecimae Claudiae, Durostoro.

Praefectus ripae legionis undecimae Claudiae cohortis quintae pedaturae superioris, Transmariscae.

Praefectus ripae legionis undecimae Claudiae cohortis quintae pedaturae inferiores, Transmariscae.

Classis :

Praefectus navium amnium et militum ibidem deputatorum.

En Rhodopa :

Cohors quarta Gallorum, Ulucitra.

En Thracia :

Cohors prima Aureliana, sub Radice-Viamata,

Cohors tertia Valeria Bacarum, Drasdea.

Digitized by Google

D'après cette liste, le cours inférieur du Danube a été défendu au ve siècle par 4 légions, 18 corps de fantassins, 14 ailes de cavalerie et deux petites flottes ou, si l'on préfère, une flotte divisée en deux sections. Plusieurs inscriptions du Bas-Empire citent les quatre légions mentionnées et corroborent donc le témoignage de la *Notitia Dignitatum* (1). Un des *cunei equitum scutariorum* dont celle-ci parle est, sans doute, sorti du *numerus scutariorum*, cité dans l'inscription du CIL. III, 7465.

Il est à remarquer qu'aucune aile de cavalerie ne figure parmi les troupes de l'armée sédentaire. Aucune cohorte ne campait près du Danube, mais trois de ces corps occupaient des castella en Thrace et en Rhodope.

Les escadrons de cavalerie de l'armée mobile sont appelés *equites*; ceux de l'armée des confins, *cunei equitum*. Mommsen pense que les premiers étaient des corps organisés et équipés suivant le mode romain et les seconds, suivant le mode barbare (2).

L'effectif de l'armée sédentaire du Bas-Danube était le suivant :

Cavalerie = *cunei*, en Scythie :	7 × 500 =	3,500
en Mésie :	7 × 500 =	3,500
Total :		7,000
Infanterie = *legiones* de 6000 hommes (3),		
en Scythie :	2 × 6000 =	12,000
en Mésie :	2 × 6000 =	12,000
auxiliares, en Scythie :	8 × 500 =	4,000
en Mésie :	10 × 500 =	5,000
cohortes, en Thrace :	2 × 500 =	1,000
en Rhodope :	1 × 500 =	500
Total :		34,500

(1) CIL. VI, 2601, 2783; XIV, 3631 = I^e^ Italica. CIL. V, 893, 895, 896, 900, 940, 942, 944; *Eph. epigr.*, V, 985 = XIe Claudia. CIL. III, 6159, 7494 = I^e^ Jovia. CIL. III, 6194 = IIe Herculia.

(2) *Hermes*, 24, p. 207.

(3) Mommsen, *Hermes*, 24, p. 257.

Digitized by Google

LES COMMANDANTS.

L'armée mobile était commandée à l'origine par les Augusti et les Caesares eux mêmes ou par leurs préfets. Ils furent remplacés plus tard à la tête des troupes impériales par des *magistri*, qui étaient au nombre de deux, un *magister peditum*, commandant de l'infanterie, et un *magister equitum*, chef suprême de la cavalerie. Cette division irrégulière présentant de graves inconvénients pour la défense générale de l'Empire, on réunit bientôt les deux armes sous les ordres d'un même chef, le *magister militum* (1). L'empereur Constance mit un commandant spécial à la tête des troupes de l'Orient; il s'appelait *magister militum per Orientem*. L'armée du diocèse de Thrace lui était soumise. Théodose le Grand fractionna à son tour le commandement militaire de l'Orient en nommant un *magister militum per Thracias* (2); celui-ci avait le rang de *vir illustris*. Un passage de la *Notitia Dignitatum* nous a conservé la composition de ses bureaux (3). Ils comprenaient un *princeps*, deux *numerarii*, un *commentariensis*, des *primiscrinii*, des *scriniarii*, des *exceptores* et d'autres *apparitores*. Le *princeps*, qui était le chef d'état major, était nommé en Orient par le *magister officiorum*, qui envoyait pour occuper ce poste un de ses *agentes in rebus*; dans l'armée danubienne, qui paraît avoir été favorisée sous plus d'un rapport, le chef de bureau sortait de l'*officium* même du dux (4).

Sous les ordres immédiats du *magister militum* se trouvaient les commandants des différents *numeri*, des légions et des vexillations de la garde impériale. Ils portaient régulièrement le titre de *tribuni* (5).

(1) Schiller, *Geschichte*, II, 91 et suiv. On l'appelle aussi *magister equitum et peditum* ou *magister utriusque militiae*.
(2) *Not. Dignit., Or.*, VIII.
(3) *Ibid.*
(4) Mommsen, *Hermes*, 24, p. 266.
(5) *Ibid.*, p. 268 et 269.

Digitized by Google

L'armée sédentaire, campée près du cours inférieur du Danube, était divisée en deux commandements. A la tête de l'un se trouvait le *dux Scythiae*, à la tête de l'autre le *dux Moesiae secundae*. Ces chefs d'armée n'avaient pas en main, comme sous le Haut-Empire, le pouvoir civil, l'administration judiciaire et financière. Dès la fin du IIIe siècle, de profondes modifications avaient été apportées au régime administratif des provinces impériales : le pouvoir civil avait été séparé du pouvoir militaire ; le premier appartenait au gouverneur ordinaire, qui portait le titre de *praeses ;* le second était exercé par le commandant d'armée, le *dux*, homme *spectabilis*, dont l'autorité était indépendante de celle du gouverneur. Les bureaux des *duces* de *Moesia secunda* et de *Scythia* comprenaient les employés suivants :

Princeps de eodem officio, qui completa militia adorat protector ;

Numerarii et adjutores eorum ;

Commentariensis ;

Adjutor ;

A libellis sive subscribendarius eorum ;

Exceptores et ceteri officiales (1).

Les officiers commandants des auxilia et des cohortes de l'armée sédentaire du Bas-Danube s'appelaient *tribuni*. Le commandant de la flotte s'intitulait *praefectus* ou *praepositus* ; les chefs des différents castella portaient le même titre (2). Le *legatus legionis* de rang sénatorien a été remplacé dès le IIIe siècle par un *praefectus legionis* de rang équestre. Dans la *Notitia Dignitatum* les commandants des *legiones riparienses* portent encore le titre de *praefecti*, mais leur pouvoir a été fractionné : à côté d'eux figurent dans les provinces danubiennes deux *praefecti ripae* ; l'un a sous ses ordres les cinq cohortes légionnaires campées en aval du camp principal, l'autre les cinq cohortes campées

(1) *Not. Dignit., Or.*, XXXIX et XL (Seek).
(2) Mommsen, *Hermes*, 24, p. 268.

Digitized by Google

en amont. Un troisième *praefectus ripae* prend soin des vaisseaux de la flotte danubienne attachés à l'armée de la province (1).

LE RECRUTEMENT.

Le recrutement de l'armée du Bas-Danube aux IVe et Ve siècles n'est pas connu, faute de documents. Rappelons au sujet des légions deux faits exposés plus haut, à savoir que la I^e^ Italica paraît s'être recrutée de préférence parmi les barbares établis en Thrace, et la XIe Claudia parmi ces mêmes peuplades ainsi que parmi les Sarmates colonisés autour de la ville d'Aquilée (2).

Mommsen est d'avis que la plupart des *numeri* des provinces danubiennes étaient des corps de formation barbare. Il en trouve une preuve, entr'autres, dans les noms portés par beaucoup de ces troupes; certains noms sont tirés du lieu de campement, certains autres de la province. C'est le cas, par exemple, pour les noms des *milites primi Gratianenses*, *Cinderissi*, *nauclarii Altinenses*, *Scythici*, *Dacisci*, *Moesiaci*, cités plus haut.

L'OCCUPATION TERRITORIALE.

Nous ignorons où furent mis en garnison les corps faisant partie de l'armée mobile. Nous sommes mieux renseignés, grâce surtout à la *Notitia Dignitatum*, sur les camps occupés par l'armée des frontières. Dans la liste ci-dessous nous rangeons les castella suivant l'ordre géographique, en allant de l'est vers l'ouest.

(1) Dans aucune inscription ni document postérieurs au règne de Constantin le *praefectus legionis* n'est cité, tandis qu'on y trouve assez fréquemment des *tribuni* et des *praepositi* (CIL. III, 6159; V, 6213; VIII, 9248). Mommsen conclut de ce fait que les successeurs de Constantin auraient négligé de désigner encore des titulaires au poste de *praefectus*, bien que celui-ci eût continué à exister en théorie. Il en résulta que les *tribuni*, chefs des cohortes légionnaires, acquirent l'autonomie complète. Cf. *Hermes*, 24, p. 212 et suiv. et p. 268.

(2) *Supra*, p. 120, 240 et 311.

Digitized by Google

En Scythia minor :

Gratiana : milites primi Gratianenses (1).

Talamonium : cuneus equitum Arcadum (2).

Inplateypegiis : préfecture des légions I^e Jovia et IIe Herculia ; port d'attache de la flotte (3).

L'emplacement exact de ces trois endroits n'est pas connu. Ils doivent être cherchés certainement près de l'embouchure du Danube.

Salsovia : milites quinti Constantiani (4).

Aegissus : cuneus equitum armigerorum et une préfecture de la légion I^e Jovia (5).

Noviodunum : l'*Itinerarium Antonini* y place le camp principal de la légion IIe Herculia (6) ; à l'époque de la *Notitia Dignitatum* y campaient la légion I^e Jovia et les milites primi Constantiani (7).

Dinogetia : milites Scythici (8).

Arubium : cuneus equitum catafractariorum (9).

Troesmis : l'*Itinerarium Antonini* y place la légion I^e Jovia (10) ; la *Notitia Dignitatum*, la préfecture de la légion IIe Herculia et les milites secundi Constantini (11).

Biroë : au IVe siècle, une division de la légion I^e Jovia (12) ; au Ve, le cuneus equitum stablesianorum (13).

Cius : du temps de l'empereur Valens, une division de

(1) *Not. Dignit., Or.*, XXXIX.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* ; *Itinerarium Antonini*, éd. Parthey et Pinder, p. 103.

(5) *Not. Dignit., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid.* ; HIEROCLES, p. 637 ; GEOGR. RAV., 4, 5 ; PROCOPE, 4, 7, p. 293 ; CIL. III, p. 1009 et n. 14214[24].

(6) P. 103.

(7) *Not. Dignit., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid.*

(8) *Not. Dign., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid* ; GEOGR. RAV., 4, 5 ; *Tab. Peuting.* ; CIL. III, p. 1353.

(9) *Not. Dignit., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid.*

(10) *Ibid.*

(11) *Ibid.* ; *Not. Dignit, ibid.* : CIL. III, 6194.

(12) CIL. III, 6159 = *Ann. dell. Instituto*, 1868, p. 104.

(13) *Not. Dignit., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid.* ; THEOPHYL., 2, 16 ; GEOGR. RAV., 4, 5 ; *Tab. Peuting.* ; CIL. III, p. 999.

Digitized by Google

la I^e^ Jovia (1); à l'époque de la *Notitia Dignitatum*, le cuneus equitum stablesianorum (2).

Carsum : milites Scythici (3).

Capidava : cuneus equitum Solensium (4).

Axiopolis : milites superventores et une préfecture de la légion IIe Herculia (5).

Sacidava : cuneus equitum scutariorum (6).

Flaviana : milites nauclarii (7).

L'emplacement des deux derniers castella n'est pas connu.

En Moesia secunda :

Sucidava : cuneus equitum stablesianorum (8).

Durostorum : milites quarti Constantiani ; préfecture de la légion XIe Claudia (9).

Cimbriani : milites Cimbriani (10).

Teglitium : milites Moesiaci (11).

Candidiana : milites primi Moesiaci (12) ; au IVe siècle, un détachement de la légion XIe Claudia (13).

Altinum : milites nauclarii Altinenses (14).

Transmarisca : milites Novenses ; préfecture de la XIe Claudia ; port d'attache de la flotte (15).

Appiaria : cuneus equitum scutariorum ; milites tertii nauclarii (16).

(1) CIL. III, 7494.
(2) *Not. Dignit., ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(3) *Ibid.* : GEOGR. RAV., 4, 5 ; *Tab. Peuting.* ; CIL. III, 1352.
(4) *Not. Dignit., ibid.*
(5) *Ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(6) *Not. Dignit., ibid.*
(7) *Ibid.*
(8) *Not. Dignit*, *Or.*, XL ; *Itin. Anton., ibid.*
(9) *Ibid.* : PTOLÉMÉE, 3, 10, 10 ; *Tab. Peuting.* ; AMMIEN MARC., 27, 4, 12 ; JORDANES, *Getica*, 34 ; GEOGR. RAV., 4, 7 ; HIEROCLES, p. 636 ; THEOPHYL., 6, 6 ; PROCOPE, 4, 7 ; CIL. III, p. 997.
(10) *Not. Dignit., ibid.*
(11) *Ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(12) *Ibid.*
(13) CIL. III, 12527.
(14) *Not. Dignit., ibid.* ; *Itin. Anton., ibid.*
(15) *Ibid.* ; CIL. III, 12526.
(16) *Ibid. ; Itin. Anton.*, p. 222 ; *Tab. Peuting.* ; GEOGR. RAV., 4, 7 ; *In subscriptione legis C. Just.*, 6, 42, 28 ; PROCOPE, 4, 7, p. 292 ; CIL. III, p. 997.

Digitized by Google

Tegra : cuneus equitum secundorum armigerorum (1).

Mediolana : milites Dacisci (2).

Sexaginta-Prista : cuneus equitum armigerorum ; préfecture de la légion I^e^ Italica (3).

Trimammium : milites Constantini (4).

Latrum : cuneus equitum scutariorum (5).

Novae : préfecture de la légion I^e^ Italica (6).

Dimum : cuneus equitum Solensium (7).

Asamum : milites praeventores (8).

Securisca : cuneus equitum scutariorum (9).

L'emplacement exact de Cimbriani, Mediolana et Latris n'est pas encore déterminé. On peut affirmer pourtant que tous les castella de la Scythia et de la Moesia secunda que nous venons d'énumérer étaient situés le long du Danube. Contrairement aux principes suivis par les empereurs du Haut-Empire, l'intérieur du pays n'est plus occupé militairement. La *Notitia Dignitatum*, en dehors de l'armée mobile, ne renseigne que trois corps, qui ne campent pas près du Danube : la *cohors quarta Gallorum* à Ulucitra, province de Thrace, et les cohortes *prima Aureliana* et *tertia Valeria Bacarum* respectivement à Sub Radice et à Drasdea, en Rhodope.

Rappelons qu'à une époque indéterminée du Bas-Empire un détachement de la XIe Claudia paraît avoir été mis en garnison dans la ville d'Aquilée.

(1) *Not. Dignit., ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(2) *Not. Dignit., ibid.*
(3) *Ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Not. Dignit., ibid.*
(6) *Ibid. ; Itin. Anton., ibid. ;* Geogr Rav., p. 187, 189; CIL. III. p. 992.
(7) *Not. Dignit., ibid. ; Itin. Anton., ibid.*
(8) *Not. Dignit , ibid. ;* Geogr. Rav., 4, 7 ; *Tab. Peuting.* ; Theophyl., 7, 3 ; 8, 6; CIL. III, p. 992.
(9) *Ibid. ;* Procope, 4, 7 p. 292; Theophyl., 7, 2; 8. 6; CIL. III, p. 992.

Digitized by Google

NOTE.

Ces pages étaient à l'impression, quand a paru l'ouvrage de M. Bogdan Filow, *Die Legionen der Provinz Moesia. Sechstes Beiheft der Beiträge zur alten Geschichte*, Leipzig, 1906, dont le sujet est étroitement lié au nôtre. Comme il ne nous a plus été possible de l'utiliser, nous avons cru devoir lui accorder ici une mention spéciale.

L'auteur a fait preuve dans ce travail de beaucoup de science et de méthode; il a montré qu'il possède une connaissance approfondie de l'histoire militaire de l'Empire romain et, spécialement, de celle des provinces danubiennes; les faits sont exposés avec beaucoup de clarté et les argumentations sont généralement bien conduites. Cependant, nous relevons quelques lacunes dans la bibliographie (1). Certains raisonnements manquent de solidité. Plusieurs faits avancés comme certains peuvent être contestés. Enfin, si l'utilité de ce travail est évidente, on pourrait cependant mettre en doute son opportunité. Pour ne pas allonger inutilement cette note, nous avons développé ailleurs (2) ces différentes

(1) Ainsi ni dans la liste dressée aux pages IX et X ni dans les renvois, nous ne trouvons cités : COHEN, *Description historique des médailles frappées sous l'Empire romain*, 2e éd., Paris, 1880-1892; VAGLIERI, article : *Claudia*, dans le *Dizzion. epigr. di Antichita romane di E. Ruggiero*, qui a fait un résumé très exact de l'histoire des légions VIIe et XIe Claudia; E. SEHMSDORF, *Die Germanen in den Balkanländer bis zum Auftreten der Goten*, Leipzig, 1899, ouvrage qui fait pendant à celui de B. RAPPAPORT, *Die Einfälle der Goten in das roem. Reich*, Leipzig, 1899 et qui contient, en appendice, l'exposé de la composition de l'armée de Mésie et de Dacie; LATYSCHEV, *Inscriptiones Ponti Euxini*, 4 volumes, dont le titre indique le contenu et dans lesquels ont été publiées plusieurs inscriptions militaires découvertes en Chersonèse Taurique qu'on cherche vainement dans le CIL. III; V. VASCHIDE, *Histoire de la conquête de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, Paris, 1903.

(2) Cf. *Bulletin bibliogr. et pédag. du Musée Belge*, 1906 p. 337 et suiv.

Digitized by Google

critiques, nous contentant d'indiquer ici le sujet de l'ouvrage de Filow et les passages qui intéressent directement notre étude.

L'auteur délimite son sujet comme suit (1) : « In der vorliegenden Arbeit ist deshalb der Versuch gemacht worden, festzustellen, welche Legionen in der Provinz Moesia bis auf Diokletian gestanden haben, wie lange ihre Aufenthalt dort dauerte und an welche Kriegen sie beteiligt waren. Auf die Geschichte der einzelnen Legionen, soweit das nicht für den Zusammenhang nötig war, bin ich ebenso wenig eingegangen, wie auf das system der römischen Grenzverteidigung an der unteren Donau ». Le sujet traité par M. Filow est donc plus spécial que le titre pourrait le faire croire. Son ouvrage ne fait pas double emploi avec le nôtre, mais il en est le complément utile.

Aux passages suivants, l'auteur touche à des questions que nous avons exposées également :

Legio V Macedonica.

P. 55. — Discussion de l'inscription du CIL. X, 6521, prouvant la coopération de la légion à une des guerres daciques de l'empereur Trajan; idem, *supra*, p. 77.

P. 60. — Complément de notre discussion de la p. 38 et suiv. Mommsen (2) et Pfitzner (3), s'appuyant sur l'inscription du CIL. III, 1443, ont admis que la Ve Macedonica, après la conquête de la Dacie, serait restée pendant quelques années dans la nouvelle province et y aurait fondé la colonie de Sarmizegetusa. Mommsen lisait l'inscription citée comme suit :

ex AV*ctoritate imp. cae*
SARIS·DIVI·NERV*ae f.*
TRAIANI·AVGVSTI
CONDITA·COLONIA
DACICA
PER
leg. V·M·SCAVRIANVS
leg. EIVS·PRO·PR·
d. d.

(1) Introduction, p. VI.
(2) CIL. III, 1443 et p. 229.
(3) *O. c.*, p. 86, 162, 239

Digitized by Google

On possède trois copies de cette inscription : une est fortement interpolée; les deux autres sont meilleures et donnent le texte suivant pour les trois dernières lignes :

a	*b*
PER	PER
VM·SCAVRIANV	M·SCAVRIANVM
	EIVS PRO PR

Dans la copie *a*, il n'y a pas de point entre les lettres V et M. On n'aperçoit aucune trace d'un S final derrière le mot SCAVRIANV. Dès lors, M. Filow adopte la lecture de Borghesi :

PER
d. terenti VM·SCAVRIANVM
leg. EIVS PRO PR·

Si cette interprétation est exacte, comme nous sommes porté à le croire, il est clair que l'opinion de Mommsen et de Pfitzner concernant le séjour de la Ve Macedonica en Dacie au début du IIe siècle et la fondation par elle de la colonie de Sarmizegetusa manque totalement de base.

P. 64. — L'auteur, à cet endroit, dit à propos de la Ve Macedonica : « Ihre Versetzung (von Oescus) nach Troesmis ist sicher unter Trajan erfolgt, weil Oescus von ihm zur Kolonie erhoben wurde, was nur bei der Wegziehung der Legion aus diesem Orte möglich war ». Le sens de cette phrase demande à être précisé. Cf. mes critiques du *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, 1906, p. 337 et suiv. En réponse à cet article, M. Filow m'a fait l'honneur de m'écrire que cette phrase ne rend pas exactement sa pensée et qu'il faut remplacer le mot *sicher* par *spätestens*. Ainsi nous sommes d'accord.

P. 74 et suiv. — Discussion de l'inscription du CIL. III, 7505, qui prouve la coopération de la Ve Macedonica à la guerre Parthique de Marc-Aurèle; *supra*, p. 40 et 85 et suiv.

P. 77. — Déplacement de la Ve Macedonica de Troesmis à Potaissa par l'empereur Marc-Aurèle; *supra*, p. 85.

Digitized by Google

Legio XI Claudia.

P. 43. — Discussion de l'inscription du CIL. XI, 5992 = *supra* p. 75 et 175. M. Filow pense que L. Aconius Statura a conquis les ornements militaires *ob bellum germanicum et sarmaticum* dans la guerre germanique de Vespasien de l'an 73-74, en qualité de centurion de la XIe Claudia, et dans la guerre Sarmatique de Domitien de l'an 92, en qualité de centurion de la IVe Flavia.

P. 64. — La XIe Claudia a quitté la Germanie entre les années 100 et 122. Il a été démontré par von Domaszewski (1) que lors de la seconde guerre dacique de Trajan la légion était en Pannonie. Nous avons suivi son opinion dans un article publié au *Musée Belge*, V (1901), p. 46 et suiv. = *supra*, p. 184 et suiv., dans lequel nous avons essayé d'établir qu'à l'époque de la guerre judaïque d'Hadrien la XIe Claudia se trouvait en Mésie Inférieure. M. Filow, *l. c.*, a voulu démontrer qu'elle était déjà arrivée dans cette province avant la guerre Parthique de Trajan, c'est-à-dire avant l'an 114 de notre ère. Il s'appuie sur le même document que nous, CIL. III, 14155^2^, une inscription qui se trouve gravée sur un aqueduc à Bettîr, en Palestine, et qui cite des vexillations des deux légions Ve Macedonica et XIe Claudia. M. Filow admet l'interprétation que nous avons donnée de ce document de même que notre conclusion, à savoir qu'au moment où cette inscription fut gravée à Bettîr, la Ve Macedonica et la XIe Claudia campaient dans la même province, en Mésie Inférieure. Il place donc cette inscription, comme nous, entre les années 100 et 168 de notre ère. Dès lors, celle-ci a été faite soit pendant le soulèvement des Juifs, qui se produisit entre les années 131-135, soit pendant celui des années 116-117. Nous nous sommes prononcé pour la première date; M. Filow préfère la seconde.

Après avoir pris connaissance de l'argumentation de M. Filow, nous admettons volontiers que l'inscription de Bettîr peut avoir été gravée pendant le soulèvement des Juifs sous l'empereur Trajan, mais il ne nous paraît pas avoir démontré d'une façon péremptoire qu'elle doit nécessairement s'y rapporter. Si l'on ne peut fournir aujourd'hui aucune preuve certaine de la coopération des troupes

(1) *Arch. epigr. Mitth.*, X (1886), p. 27 et suiv.

Digitized by Google

européennes à la répression de la révolte des Juifs des années 131-135, on n'en possède pas davantage de leur participation à celle du soulèvement qui éclata en Judée sous le règne de Trajan. M. Filow a seulement démontré que des troupes européennes ont pris part à l'expédition Parthique de l'an 114. Mais pour conclure de là que celles-ci ont aussi contribué à apaiser la révolte des Juifs de l'an 117 et que les troupes mésiennes ont participé à cette répression, il y a un grand pas à faire, que beaucoup hésiteront à franchir.

En attendant que les découvertes épigraphiques ultérieures confirment l'opinion de M. Filow ou la nôtre, nous maintenons notre hypothèse. Des deux discussions il résulte que du temps de la guerre judaïque d'Hadrien (a. 131-135), la XIe Claudia se trouvait certainement en Mésie Inférieure, puisque l'inscription de Bettir ne peut se rapporter à une guerre postérieure, et qu'elle y campait peut-être déjà à la fin du règne de Trajan (a. 114).

Legio I Italica.

P. 3, n. 3 : Du temps de Ptolémée, Almus faisait partie de la province de Mésie Supérieure (1). A une autre époque jusqu'ici indéterminée, cette localité était annexée à la province de Mésie Inférieure, puisqu'on y a découvert une liste de seize *principales* de la I[e] Italica (2). M. Filow croit qu'il en fut ainsi sous le règne d'Antonin le Pieux. Il base son opinion sur l'inscription du CIL. III, 7420, découverte également à Almus : *Herculi pro salute T. Vitrasi Pollion. leg. Aug. pr. pr. L. Messius Primus c. leg. I Ital. fr(umentarius)*. Il concède à von Domaszewski (3) que la présence à Almus d'un centurion frumentaire de la I[e] Italica ne prouve pas que cette localité a jadis fait partie de la Mésie Inférieure, mais ce qui le prouverait, à son avis, c'est cette particularité que la dédicace a été gravée pour le salut du gouverneur de cette province. Cet argument n'a pas grande valeur. Les soldats frumentaires étaient des légionnaires, détachés du corps principal pour être chargés d'une mission spéciale soit à Rome

(1) III, 10, 1 et 5.
(2) CIL. III, 14409[4].
(3) *Arch. epigr. Mitth.*, p. 153 et suiv.

Digitized by Google

soit dans les provinces. Dès lors peut-il paraître étonnant que ces militaires pendant leurs voyages, surtout au début de leur nouvelle carrière, honorent par l'une ou l'autre dédicace leurs anciens chefs, légats propréteurs des armées dont ils ont été détachés et auxquelles ils continuent à appartenir, au moins théoriquement. Nous ne le pensons pas et pour cette raison, nous croyons que le document invoqué par M. Filow ne prouve point qu'Almus a fait partie du temps d'Antonin le Pieux de la province de Mésie Inférieure. Même si Almus était située en Mésie Supérieure ou dans une autre province, le centurion frumentaire en question aurait pu y faire graver une dédicace en l'honneur du commandant militaire de Mésie Inférieure.

P. 27 : Courte réfutation de l'opinion de Buechel (1), qui admet qu'après la bataille de Crémone, de l'an 70, les trois légions I^e^ Italica, Ve Alauda et XXIIe Primigenia ont été envoyées en Mésie. Cf. notre réfutation *supra*, p. 245 et suiv.

(1) *De legione Rom. I Italica*, p. 56.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Il faut ajouter à la bibliographie des pages 6 et 7 les ouvrages suivants :

B. Pick, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands, Band I : Dacien und Moesien*, hrsg. unter Leitung von F. Imhoof-Blumer.

Stille, *Historia legionum auxiliorumque inde ab excessu d. Augusti usque ad Vespasiani tempora*, Kiel, 1877.

V. Vaschide, *Histoire de la conquête de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, Paris, 1903.

Nous regrettons de n'avoir pu consulter les ouvrages et revues qui suivent :

Cichorius, *Die Reliefs der Traianssäule*, Berlin, 1896;

Petersen, von Domaszewski et Calderini, *Die Marcussäule auf Piazza colonna in Rom*, München, 1896;

Mitrescu, *Istoria legiunei I Italica si a orasului Novae*, Bucarest, 1889;

Zacharescu, *Legiunile XIII Gemina si a V Macedonica cu istoria municipiilor Apulum si Troesmis*, Bucarest, 1883;

Archaeologiai Ertesitö, revue éditée à Budapest;

Sbornik za narodni umotvorenia, nauka i knijina, revue imprimée à Sofia.

Les deux derniers ouvrages et les revues, écrits en langues roumaine, bulgare et hongroise, ne nous étaient pas accessibles. Quant aux deux premiers, tous les efforts que nous avons faits pour nous les procurer ont été inutiles. Ces ouvrages n'existent pas en Belgique et le règlement des bibliothèques allemandes défend de prêter au dehors des livres contenant des photogravures (1).

(1) Nous pensons que ces lacunes n'ont pas nui sensiblement à la valeur de notre travail. En particulienr, les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle, qui sont des sources importantes pour l'histoire des guerres Daciques et Marcomanniques de ces empereurs, n'offrent guère d'intérêt pour celui qui étudie l'histoire d'une légion déterminée. Les figures sculptées sur ces colonnes ne permettent pas de reconnaître les légions qui ont coopéré aux expéditions de Trajan et de Marc-Anrèle, ni, par conséquent, de déterminer le rôle que chacune y a joué. La plupart des hypothèses exprimées par Cichorius à ce sujet sont sans fondement suffisant. Cf. Petersen, *Trajans dakische Kriege nach dem Säulenrelief erzählt*, I, p. 9 et II, p. 19.

Digitized by Google

Page 13, ligne 2, au lieu de *VI*e lire *VII*e.

Page 27, ligne 14, au lieu de *danubéenne* lire *danubienne*.

Page 33, ligne 32, au lieu de *règle* lire *règle*.

Page 56, ligne 24, au lieu de *prépartif* lire *préparatif*.

Page 71, ligne 21, au lieu de § *III* lire § *IV*.

Page 83, ligne 31, au lieu de *connût* lire *connaît*.

Page 88, ligne 13, au lieu de *Romulae* lire *Romula*.

Page 91, effacer le second alinéa, car l'inscription du CIL. III, 6169 est antérieure à Septime-Sévère; cf. RITTERLING, *Rhein. Museum*, 59 (1904), p. 193, n. 1 et *supra*, p. 38 et suiv.

Page 126, ligne 5, p. 205, ligne 15, p. 263, ligne 5, au lieu de *XI*e et *I*e lire *XI* et *I*.

Page 140, ligne 10, au lieu de *x juñj* lire *xj uñj*.

Page 158, ligne 27, au lieu de *usqu'ici* lire *jusqu'ici*.

Page 194, ligne 13 et p. 195, ligne 1, au lieu de *Drobeta* lire *Drobetae*.

Page 263, ligne 7 et p. 267, ligne 24, au lieu de *Salona* lire *Salonae*.

Page 375, ligne 25, au lieu de *La défense de la Chersonèse Taurique* lire 2° *La défense* etc.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Introduction 1

Bibliographie 7

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA LEGIO V MACEDONICA.

Section Première.

LES NOMS ET LES SURNOMS.

ARTICLE PREMIER. — Les noms.

Urbana 9

Macedonica 10

Moesiaca 17

ARTICLE DEUXIÈME. — Les surnoms.

Pia Fidelis 19

Constans 22

Antoniniana, Severiana 23

D(acica) 24

Section Deuxième.

LES INSIGNES 24

Section Troisième.

LE RECRUTEMENT 26

Section Quatrième.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER. — Séjour de la legio V Macedonica en Mésie.

Chapitre Premier. — Les camps 31

§ I. — Les quartiers généraux.

1° Les quartiers généraux de la legio V Macedonica au Ier siècle . 34

Oescus 35

Digitized by Google

Pages.

2° Le quartier général de la legio V Macedonica au IIe siècle.

Troesmis 36

§ II. — Les castella.

1° Les castella de la Mésie Inférieure proprement dite.

Tropaeum Traiani 44

Sirakovo 45

Tomi 46

2° Les castella de la Grande Valachie. 47

Gradistje 48

Gergina 50

3° Les castella de la Chersonèse Taurique 50

Chapitre Deuxième. — L'histoire.

§ I. — L'histoire de la legio V Macedonica depuis son origine jusqu'au règne de Néron 51

§ II. — La guerre de Néron contre les Parthes 55

§ III. — La révolte des Juifs 61

§ IV. — Les guerres civiles 71

§ V. — L'histoire depuis Domitien jusqu'à la guerre Marcomannique de Marc-Aurèle 73

Article Deuxième. — Séjour de la legio V Macedonica en Dacie Trajane.

Chapitre Premier. - Les camps 86

§ I. — Le quartier général.

Potaissa 87

§ II. — Les castella 87

Chapitre Deuxième. — L'histoire 89

Article Troisième. — Séjour de la legio V Macedonica en Dacia Ripensis.

Chapitre Premier. — Les camps 93

Chapitre Deuxième. — L'histoire 93

Section Cinquième.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS 94

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA LEGIO XI CLAUDIA.

Section Première.

Pages.

LES NOMS ET LES SURNOMS.

ARTICLE PREMIER. — Les noms.

Claudia 109

ARTICLE DEUXIÈME. — Les surnoms.

Pia Fidelis 110

Pia Felix 116

Section Deuxième.

LES INSIGNES 117

Section Troisième.

LE RECRUTEMENT 118

Section Quatrième.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE

ARTICLE PREMIER. — Histoire de la legio XI Claudia sous la République 124

ARTICLE DEUXIÈME. — Séjour de la legio XI Claudia en Dalmatie.

Chapitre Premier. — Les camps.

§ I. — Le quartier général.

Burnum 126

§ II. — Les castella.

Salonae 127

Gardun 127

Mokropolje 128

Scardona, etc. 128

Chapitre Deuxième. — L'histoire.

§ I. — L'histoire de la legio XI, plus tard appelée Claudia, depuis Auguste jusqu'à Néron 129

§ II. — Le règne de Néron 133

§ III. — Les guerres civiles 135

ARTICLE TROISIÈME. — Arrivée de la legio XI Claudia en Germanie Supérieure 140

Digitized by Google

Pages.

ARTICLE QUATRIÈME. — Séjour de la legio XI Claudia en Germanie Supérieure.

Chapitre Premier. — Les camps.

§ I. — Vindonissa et les castella des environs 156

§ II. — Moguntiacum et les castella des environs . . . 166

§ III. — Arae Flaviae (Rotweil) 169

§ IV. — Mirebeau sur Bèze 173

Chapitre Deuxième. — L'Histoire.

§ I. — L'histoire depuis l'an 70 après J.-C. jusqu'au soulèvement de L. Antonius Saturninus 174

§ II. — Le soulèvement de Saturninus 177

ARTICLE CINQUIÈME. — Séjour de la legio XI Claudia en Pannonie Supérieure 181

Chapitre Premier. — Les camps. 182

Chapitre Deuxième. — L'histoire 183

ARTICLE SIXIÈME. — Arrivée de la legio XI Claudia en Mésie Inférieure. 184

ARTICLE SEPTIÈME. — Séjour de la legio XI Claudia en Mésie Inférieure.

Chapitre Premier. — Les camps

§ I. — Le quartier général.

Durostorum 188

§ II. — Les castella.

1° Les castella de la Mésie Inférieure proprement dite.

Troesmis. 189

Tropaeum Traiani 189

Montana 192

Transmarisca 193

Candidiana 193

Karangac, etc. 194

2° Les castella situés en Grande Valachie.

Gradistje, Drobetae 194

3° Les castella de la Chersonèse Taurique. 196

§ III. — Détachements de la legio XI Claudia stationnant dans d'autres provinces 197

Chapitre Deuxième. — L'histoire.

§ I. — Le règne de l'empereur Hadrien 198

§ II. — La guerre d'Antonin le Pieux contre les Maures d'Afrique 200

Digitized by Google

Pages.

§ III. — L'histoire depuis la guerre maurétanienne d'Antonin le Pieux jusqu'à Septime-Sévère 205
§ IV. — Le règne de Septime-Sévère 208
§ V. — L'histoire de la legio XI Claudia depuis Caracalla jusqu'au Bas-Empire. 215

Section Cinquième.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS 223

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA LEGIO I ITALICA.

Section Première.

LES NOMS ET LES SURNOMS.

ARTICLE PREMIER. — Les noms.

Phalanx Alexandri Magni. 235
Italica 236

ARTICLE DEUXIÈME. — Les surnoms.

Pia Fidelis , ... 236
Antoniniana, Severiana 237
Moesiaca. 237

Section Deuxième.

LES INSIGNES 237

Section Troisième.

LE RECRUTEMENT 239

Section Quatrième.

LES CAMPS ET L'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER. — L'histoire de la legio I Italica depuis sa création jusqu'au règne de Vespasien 242
ARTICLE DEUXIÈME. — Arrivée de la legio I Italica en Mésie . . 245
ARTICLE TROISIÈME. — Séjour de la legio I Italica en Mésie, plus tard en Mésie Inférieure.

Chapitre Premier. — Les camps.

§ I. — Les quartiers généraux.

Oescus 250
Durostorum 250
Troesmis. 256
Novae 257

Digitized by Google

Pages.

§ II. — Les castella.
1° Les castella de la Mésie Inférieure proprement dite . . 258
2° Les castella de la Grande Valachie 262
3° L'occupation militaire de la Chersonèse Taurique . . . 262
4° Détachement de la legio I Italica stationnant en Dalmatie . 263
Chapitre Deuxième. — L'histoire 263

Section Sixième.

LISTE DES OFFICIERS ET DES SOLDATS 266

APERÇU GÉNÉRAL SUR L'ARMÉE ROMAINE

DE LA PROVINCE DE MÉSIE INFÉRIEURE SOUS LE HAUT-EMPIRE.

Notions Préliminaires 271
Chapitre Premier. — La composition 277
Chapitre Deuxième. — Le commandant en chef. 296
Chapitre Troisième. — Les officiers et les soldats . . . 300
Chapitre Quatrième. — Le recrutement 305
§ I — Le recrutement des légions. 305
§ II. — Le recrutement des troupes auxiliaires. . . . 312
§ III — Le recrutement de la flotte 315
Chapitre Cinquième. — Les travaux de la paix 315
Chapitre Sixième — Les vétérans 322
Chapitre Septième. — La religion 327
§ I. — Le culte officiel 328
§ II. — Le culte privé 333
Chapitre Huitième. — Les quartiers généraux 345
Chapitre Neuvième. — L'occupation territoriale . . . 346
1° La défense de la Mésie Inférieure et de la Grande Valachie . 349
2° La défense de la Chersonèse Taurique 375
Chapitre Dixième. — Les grands mouvements des troupes et le rôle joué par l'armée de Mésie Inférieure dans l'ensemble du système défensif du Bas-Danube. 377
Appendice. — L'armée romaine du Bas-Danube après Dioclétien. 384
Note 397
Additions et Corrections 403
Table des matières 405

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE DEC 10 '34

Digitized by Google

AH 7239.07.5
Etude historique sur trois legion
Widener Library
006360322
3 2044 080 867 583

Digitized by Google